This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

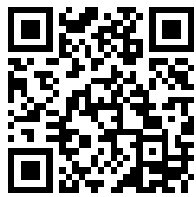

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
C44
St8J
v.3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F3
·8J

NÉE
N° 1

1924
1er NOVEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

JAN 21 1925

EN DÉPOT

LIBRAIRIE ISTRA

STRASBOURG
15, rue des Juifs

PARIS
57, rue de Richelieu

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Voir le sommaire
au verso

Abonnement annuel 12.— fr
Prix du numéro . . 1.50 »

Digitized by Google

SOMMAIRE

Pages

I. — **Les Archives et Bibliothèques de l'Alsace et de la Lorraine**

A. Eckel, *Les Archives départementales du Bas-Rhin* 1

II. — **Chronique** 10

Nécrologie, p. 10; — *Travaux récents soumis à la Faculté*, p. 10; — *Examens de la Faculté* (1923-1924); *Statistique*, p. 11; — *Concours de l'enseignement secondaire*, p. 12; — *Echos divers*, p. 13; — *La retraite de M. Rocheblave*, p. 14.

III. — **Concours et examens**

1° *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire* (Agrégation de grammaire, p. 15; — Agrégation d'histoire et de géographie, p. 15; — Agrégation d'allemand, p. 16; — Certificat secondaire d'italien, p. 19).

2° *Sujets donnés aux examens de la Faculté* (Certificat d'études latines, p. 21; — Baccalauréat, 2e partie: Philosophie, Physique, Sciences naturelles, p. 22; — 1re partie: Composition française. Version latine, p. 22).

3° *Sujets à traiter* (Philologie classique, p. 23; — Langue et littérature allemandes, p. 25; — Langue et littérature italiennes, p. 27).

4° *Commentaire d'un auteur du programme*, Aristoteles de tempore 28

IV. — **Revue bibliographique**

Bibliothèque universitaire et régionale (quelques acquisitions récentes) 41

V. — **Adresses utiles**

(Voir les feuilles bleues et la couverture.)

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Professeur à la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 1

1924
1er NOVEMBRE

C41
SASF
N3

Les Archives et Bibliothèques de l'Alsace et de la Lorraine.

Note de la rédaction. Sous ce titre, le *Bulletin* se propose de faire paraître une série de notices d'orientation relatives aux grands dépôts de documents — au sens large du mot — que renferme le ressort académique de notre Université. Nous espérons par là faciliter aux étudiants et aux travailleurs de toute catégorie dont se compose notre public l'utilisation des collections, extrêmement riches, que notre région offre aux curieux du passé. Les notices seront, en principe, rédigées par les conservateurs mêmes à la garde desquels archives et bibliothèques sont confiées; où trouver des guides plus compétents que ceux-là ? Nous sommes heureux de pouvoir, dès maintenant, remercier ces savants de leur précieuse collaboration, par où vont se trouver resserrés les liens qui unissaient déjà l'Université à tout le monde érudit et lettré de l'Alsace et de la Lorraine.

A tout seigneur, tout honneur. Nous commençons aujourd'hui par les Archives Départementales du Bas-Rhin, dont le siège est dans notre ville universitaire elle-même (rue Fischart).

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

(avec un Appendice sur les autres dépôts d'archives du Département.)

I. Fonds antérieurs à la Révolution.

Le dépôt des archives départementales du Bas-Rhin se compose, pour la partie antérieure à la Révolution, de deux parties: les anciens fonds triés, classés et inventoriés par Louis Spach entre 1840 et 1866 environ, et les fonds entrés aux archives postérieurement à l'achèvement de cet inventaire.

§ 1. — *Anciens fonds (entrés au dépôt avant 1870).*

Les fonds classés et inventoriés avant 1870 ont été classés d'après le cadre en vigueur pour toutes les archives départementales de France. Voici un aperçu de leur contenu:

1050353

Digitized by Google

Série A (Actes du pouvoir souverain). — Ne comporte qu'une douzaine d'articles : édits royaux, ordonnances royales, etc.

Série B (Cours et juridictions). — Elle est constituée uniquement par des actes (surtout du XVIIIe siècle) provenant des bailliages sis dans l'ancien territoire du diocèse de Spire et versés par le tribunal de Wissembourg en 1863. Sur les 597 articles inventoriés par Spach, 240, soit près de la moitié, concernant des localités rattachées au Palatinat depuis 1815, ont été cédés à la Bavière en 1868. Il convient d'ajouter tout de suite que des versements postérieures à 1870 ont fait entrer aux archives un grand nombre de pièces d'ordre judiciaire ; on trouvera ces nouvelles acquisitions mentionnées ci-dessous, § 2.

Série C (Administration provinciale).

1° Préfecture de Haguenau (*Landvogtei*): 102 art., du XIVe au XVIIe siècle.

2° Régence autrichienne d'Ensisheim : 31 art., des XVIe-XVIIe siècles. (La plus grande partie du fonds de cette Régence se trouve aux archives du Haut-Rhin à Colmar.)

3° Intendance d'Alsace : 517 art., des XVIIe-XVIIIe siècles (contient des copies d'actes depuis le XIIIe siècle).

4° Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale d'Alsace : 134 art. (1785-1790).

Série D (*Instruction publique*). — Pièces concernant les collèges de Jésuites de Haguenau, Molsheim, Rouffach, Sélestat et Strasbourg: 206 art., des XVIe-XVIIIe siècles.

Les séries E, G et H sont très riches et très intéressantes; on ne citera que les fonds importants.

Série E (Féodalité, communes, familles).

1° Duché de Deux-Ponts, avec la seigneurie de Ribeaupierre : 656 art., particulièrement du XVIIIe siècle (quelques pièces depuis le XIVe siècle).

2° Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace (*Reichsritterschaft*): 752 art., depuis la fin du XVIe siècle (quelques pièces depuis le XIIIe siècle).

3° Comté de Hanau-Lichtenberg : 2677 art., surtout du XVIIIe siècle (nombreuses pièces depuis le XIVe siècle).

4° Seigneurie de Linange : 741 art., depuis la fin du XIIIe siècle.

5° Titres de famille : 116 art., depuis le XIVe siècle.

6° Notaires et tabellions : 105 art., depuis la fin du XVIe siècle.

7° Communes et municipalités : 108 art., depuis la fin du XVIe siècle.

Série G (Clergé séculier).

1° Evêché de Strasbourg, y compris son officialité, son conseil de régence (pour l'administration temporelle de ses possessions) et son séminaire : 2919 art. C'est le fonds le plus important des archives du Bas-Rhin; il contient de nombreux diplômes et chartes; quelques actes remontent à l'époque carolingienne.

2° Grand-Chapitre de la Cathédrale : 770 art., remontant également en partie au IXe siècle.

Digitized by Google

Grand-Chœur (ou chapitre non noble) de la Cathédrale : 739 art., depuis le XIIIe siècle.

4° Chapitres urbains et ruraux : 1987 art., depuis la fin du XIIe siècle.

5° Oratoire de la Toussaint : 104 art., depuis le XIIIe siècle.

6° Fabriques d'églises (surtout comptes de fabriques) : 62 art. depuis le XIVe siècle.

Série H (Clergé régulier).

1° Abbayes d'hommes (Altorf, Ebersheimmunster, Gengenbach, sur la rive droite du Rhin, Marmoutier, Neubourg, Sturzelbronn et Walbourg): 1163 art., depuis le XIIIe siècle (quelques pièces antérieures). Les fonds les plus importants sont ceux d'Altorf, d'Ebersheimmunster et de Marmoutier.

2° Couvents divers d'hommes, parmi lesquels à citer la Chartreuse de Strasbourg, transférée dans la suite à Molsheim : 183 art., depuis le XIVe siècle (quelques pièces antérieures).

3° Ordre de Saint-Jean : 891 art., depuis le XIIIe siècle (quelques pièces antérieures) et Ordre Teutonique : 49 art., XVIIe-XVIIIe siècles.

4° Abbayes de femmes (Andlau, Biblisheim, Kœnigsbruck, Saint-Etienne de Strasbourg et Saint-Jean-des-Choux): 655 art., depuis le XIIIe siècle (quelques pièces des IXe, Xe et XIIe siècles). Les fonds les plus importants sont ceux d'Andlau, de Saint-Etienne et de Saint-Jean-des-Choux.

5° Couvents divers de femmes, parmi lesquels à citer celui de Sainte-Marguerite à Strasbourg : 455 art., depuis le XIIIe siècle.

Ces divers fonds ont été inventoriés au fur et à mesure de leur classement et leur inventaire, œuvre de l'archiviste Spach, a été publié en quatre volumes entre 1863 et 1872. A part cet inventaire imprimé, il existe un inventaire manuscrit en 36 volumes in-folio, dit « inventaire analytique », premier jet du travail de Spach, plus complet et plus détaillé.

Un grand nombre de pièces, d'articles entiers même, ayant été envoyés en Allemagne par voie d'échange après 1870 (en partie même dès 1868), l'inventaire sommaire imprimé ne donne plus exactement l'état actuel de cette partie du dépôt; mais tous les articles ou pièces qui ont été distraits sont mentionnés sur l'inventaire analytique manuscrit.

Les principaux groupes de pièces envoyées en Allemagne sont :

1° Pièces concernant les localités du Palatinat sises entre la Lauter et la Queich (frontière septentrionale du Bas-Rhin avant 1815) et enlevées à la France à cette dernière date : cédées aux archives de Spire en 1868 et 1887. Documents extraits des séries B, C, E et G.

2° Le fonds du comté de Sponheim (série E) presque en entier (334 art. sur 388), fonds concernant à peu près exclusivement des familles et des localités étrangères à l'Alsace : cédé, une partie en 1868 aux archives de Bavière et l'autre, en 1874, aux archives de la province rhénane à Coblence.

3° Le fonds du comté de Montbéliard (série E) en entier (216 art.), documents provenant des archives wurtembergeoises de Ludwigsbourg et concernant des localités de l'ancien comté de Montbéliard, aujourd'hui françaises (Doubs, Haute-Saône, Belfort): fonds cédé à la France sous

Digitized by Google

Napoléon Ier, déposé « provisoirement » aux archives du Bas-Rhin et compris dans l'inventaire de Spach, rétrocédé au Wurtemberg en 1883. La restitution de ce fonds a été poursuivie et obtenue par le gouvernement français après la dernière guerre; il a été incorporé aux archives départementales du Doubs.

4° Pièces concernant des localités sises sur la rive droite du Rhin et ayant dépendu autrefois de l'évêché de Strasbourg, de l'Ordre de Saint-Jean ou de seigneuries laïques de la Basse-Alsace : cédées en 1888 aux archives du grand-duché de Bade. Documents extraits des séries E, G et H.

§ 2. — *Fonds d'acquisition récente.*

Les fonds entrés aux archives postérieurement à l'achèvement de l'inventaire sommaire (surtout depuis 1870) n'ont pas été classés conformément au cadre français, mais sont restés à l'état de fonds isolés. Ceux versés par les administrations allemandes d'archives sont munis chacun d'un inventaire ou répertoire spécial rédigé par le personnel du dépôt d'où il avait été extrait. Voici la liste des principaux de ces fonds avec l'indication des inventaires ou répertoires dont ils ont été l'objet :

1° Actes, procédures et sentences de la Chambre impériale (*Reichskammergericht*) de Wetzlar concernant l'Alsace : versés en 1884 ; environ 1600 liasses (approximativement des années 1480 à 1620). — Répertoire manuscrit détaillé, comprenant également la partie de ce fonds concernant la Lorraine et la ville de Strasbourg qui a été versée, tant aux archives départementales de la Moselle, tant aux archives municipales de Strasbourg.

2° Pièces versées en échange par les archives du Wurtemberg vers 1882-1884 :

a) Documents concernant l'Ordre Teutonique : 567 pièces ou dossiers, depuis le XIIIe siècle;

b) Actes et sentences du Tribunal impérial *(Hofgericht)* de Rottweil : environ 100 liasses, depuis le XVe siècle. — Inventaire manuscrit, comprenant également les pièces versées aux archives du Haut-Rhin et de la Moselle.

3° Pièces versées en échange par les archives badoises en 1886-1889 et concernant l'évêché de Strasbourg, l'Ordre Teutonique et diverses seigneuries laïques et ecclésiastiques de la Basse-Alsace : en tout environ 115 chartes et 570 registres ou dossiers, depuis le XIe siècle. — Inventaire manuscrit.

4° Pièces concernant la seigneurie de Ribeaupierre envoyées en échange en 1888 par les archives de Bavière : 29 dossiers, depuis le XIVe siècle. — Inventaire manuscrit.

5° Pièces concernant la seigneurie d'Ochsenstein (dépendant du comté de Hanau-Lichtenberg) acquises en 1900 : environ 1900 chartes et deux cartons de pièces, du XIIIe au XVIIe siècle. — Catalogue manuscrit des chartes sur fiches.

6° Pièces concernant le comté de Hanau-Lichtenberg, versées en 1891 par la municipalité de Bouxwiller: 21 registres et 138 dossiers, du XVIe au XVIIIe siècle. — Pas d'inventaire.

Digitized by Google

7° Pièces concernant le comte de Nassau-Saarwerden :

a) versées en échange en 1874 par les archives de la province rhénane à Coblence : environ 180 chartes et 310 dossiers, depuis la fin du XIIe siècle. — Inventaire manuscrit.

b) cédées en 1886 par M. Jean Schlumberger : 70 dossiers, depuis le XIVe siècle. — Inventaire manuscrit.

c) versées en échange en 1912 par les archives de la province de Nassau, à Wiesbaden : environ 610 chartes et 210 dossiers, depuis la fin du XIIIe siècle. — Inventaire manuscrit [1].

Plusieurs autres fonds ou groupes de pièces proviennent de versements ou de réintégrations effectués à des dates parfois incertaines par des administrations locales (surtout des tribunaux de première instance) :

1° Archives de l'évêché de Strasbourg déposées autrefois à la résidence épiscopale de Saverne : environ 900 chartes et 227 dossiers, depuis le XIIIe siècle. — Inventaire manuscrit détaillé en 3 volumes.

2° Actes des justices seigneuriales, laïques et ecclésiastiques de la Basse-Alsace. Ce fonds a été constitué par des versements effectués par les greffes de divers tribunaux à diverses époques, en partie même avant 1870; il contient près de 4.500 registres ou dossiers, surtout des XVIIe et XVIIIe siècles. A citer notamment :

a) Seigneuries appartenant au corps de la Noblesse immédiate (*Reichsritterschaft*) de la Basse-Alsace : environ 360 art.

b) Villes impériales, puis royales d'Obernai, Rosheim, Sélestat et Strasbourg (cette dernière seulement pour ses seigneuries de Barr et de Herrenstein) : environ 570 art.;

c) Seigneurie de Villé : 315 art.;

d) Comté de Nassau-Saarwerden : environ 1370 art. ;

e) Evêché de Strasbourg : environ 800 art.;

f) Chapitre de la cathédrale de Strasbourg : environ 210 art.

Les Allemands avaient commencé une sorte de répertoire très sommaire de ce fonds; la guerre a interrompu ce travail qui a été repris depuis trois ans ; jusqu'à ce jour, plus de 2400 articles ont été reconnus et répertoriés sur fiches. La partie concernant l'évêché de Strasbourg n'est pas encore classée.

3° Archives notariales. En 1872, l'autorité judiciaire allemande a prescrit à tous les notaires, devenus fonctionnaires publics, de verser aux archives de leur « *Bezirk* » respectif leurs minutes et tous autres actes antérieurs à 1790 (les minutes des années 1791 à 1850 ont été déposées aux greffes de certains tribunaux cantonaux [2]. De ce fait, les archives du Bas-Rhin ont recueilli environ 3.300 registres et 7.570 dossiers d'actes datant principalement des XVIIe et XVIIIe siècles. A part les minutes proprement dites, cette vaste collection comprend encore à peu près 350 registres et 300 dossiers

[1] De nombreux dossiers, concernant le comté de Nassau-Weilbourg (bailliage de Herbitzheim), déposés aux Archives de la Moselle, viennent d'être versés; ils ne sont pas encore classés.

[2] Une circulaire du Garde des Sceaux du 4 mars 1924 a prescrit le versement aux archives départementales des minutes comprises entre 1791 et l'an VIII. Ce versement vient à être effectué ; il comprend plus de 1,000 liasses et cartons.

Digitized by Google

d'actes d'autre nature. En effet, beaucoup de notaires étaient en même temps greffiers, baillis ou juges des seigneuries sur le territoire desquelles ils instrumentaient, et ils ont conservé dans leurs études de nombreux actes administratifs se rapportant aux fonctions qu'ils avaient exercées. C'est ainsi qu'on trouve dans ce fonds une belle collection d'environ 120 terriers de nombreuses localités, notamment de la région du Kochersberg et de ses lisières septentrionales, depuis Brumath jusqu'à Saverne, puis des environs de Sarreunion, de Bouxwiller et du pays entre Hatten et Wœrth ; en outre environ 220 registres ou dossiers de comptes communaux et de comptes de fabriques, notamment de Haguenau (depuis 1602 en 75 cartons), du val de Villé, de la région du Kochersberg et de Marmoutier; ajoutons-y encore 43 dossiers concernant la prévôté royale de Fort-Louis et le « Protocole des contrats et obligations » de la ville de Rosheim depuis 1722, en 28 registres. Les 800 registres des actes de la Chancellerie et de la Chambre des contrats de la ville de Strasbourg, dont le début remonte au XVe siècle, ont été déposés, faute de la place, aux archives municipales de cette ville; les 155 registres des actes de la Chancellerie municipale de Haguenau ont été versés aux archives de cette ville. — Ni inventaire, ni répertoire; les borderaux de versement effectués par chaque étude en tiennent provisoirement lieu. Un répertoire des documents n'ayant pas le caractère de minutes notariales est en préparation.

4° Registres paroissiaux. Plus de 800 registres paroissiaux ont été versés aux archives à partir de 1890; ils datent des XVIIe et XVIIIe siècles. Parmi les localités représentées, il y a lieu de citer surtout Barr, Bliensch-willer, Meistratzheim, Mittelbergheim, Muttersholz, Rosheim et Sarreunion, ainsi que quelques paroisses desservies par les chapitres ruraux d'Andlau, Benfeld, Markolsheim, Rhinau et Sélestat (environ 200 registres). — Répertoire manuscrit très sommaire indiquant pour chaque paroisse le lieu où sont déposés les registres qui la concernent (archives départementales, mairie ou presbytère).

II. Fonds postérieurs à la Révolution.

§ 1. — *Archives révolutionnaires :* séries L (administration générale) et Q (domaines), 1790-an VIII.

Cet important groupe de documents a été l'objet d'un premier essai de classification dès 1844; mais depuis cette époque lointaine, à peu près rien n'y a été touché. La circulaire de 1874 qui, pour la première fois, a posé les principes du classement de ces séries, de même que celles qui lui ont succédé, n'avaient plus de valeur impérative pour l'administration allemande; de fait, les successeurs de Spach ne se sont pas préoccupés de l'époque révolutionnaire; tout au plus ont-ils dressé un répertoire détaillé, mais incomplet, des actes de vente des biens nationaux. La vraie raison de cet abandon est probablement le fait — qu'ils n'ignoraient pas — que c'est la Révolution qui a attaché plus étroitement les populations alsaciennes à leur patrie française.

C'est pourquoi les recherches sont assez difficiles dans certaines

Digitized by Google

parties au moins des fonds révolutionnaires, sans pour cela être impossibles. La collection des registres des délibérations et arrêtés des administrations du département et des districts, ainsi que des registres d'ordre et de correspondance, est classée et facilement abordable; il en est de même en ce qui concerne les actes de vente des biens nationaux. Pour le reste, il n'existe qu'un classement embryonnaire et faute d'inventaire, on en est réduit aux inscriptions placées au dos des cartons — quand elles existent. Le reclassement de la série L est commencé et un répertoire en sera ensuite dressé; mais c'est un travail très long et très compliqué qui ne sera pas achevé de sitôt [1].

§ 2. — *Archives contemporaines* (séries M à Z).

Ici aussi, il n'existe ni inventaire, ni répertoire et les inscriptions des liasses et des cartons sont notre seul guide; mais le classement de ces séries est un peu plus détaillé et a été poussé plus loin, ce qui en rend la consultation plus facile. Les séries M (administration générale) notamment, puis R (affaires militaires) et T (instruction publique) renferment nombre de pièces intéressantes. Rappelons que toutes les pièces (sauf les titres de famille) antérieures à 1874, c'est à dire ayant plus de cinquante ans de date, peuvent être consultées librement.

Il est bon d'ajouter qu'à partir de 1871, les archives de la Basse-Alsace ont reçu en versement, non pas seulement des pièces provenant de l'administration de ce district, mais également celles de l'administration du *Reichsland*; pendant la période de l'occupation allemande, elles ont fait en réalité fonction d'archives d'Etat ou d'archives régionales; les papiers du Commissariat général, autre administration d'Etat, y prendront place ultérieurement.

III. Travaux exécutés aux archives et recherches qui peuvent y être faites.

Disons pour commencer que le gros travail de triage, de classement et d'inventaire des archives antérieures à la Révolution a été accompli par Louis Spach entre 1840 et 1865. C'est lui qui a dégrossi les matériaux, trié les dossiers et les a répartis par séries et par articles, quand il n'a pas été obligé de trier pièce par pièce des amas informes de vieux papiers; c'est lui également qui, dans son inventaire analytique, a décrit, souvent aussi pièce par pièce, ces documents après les avoir classés. Les archivistes allemands, qui ont succédé à Spach depuis 1878, s'ils ont été, surtout Wiegand, des érudits de valeur, ne se sont guère préoccupés de faciliter aux travailleurs l'accès du dépôt qui leurs était confié et la consultation des documents qu'il contenait. Ils ont beaucoup travaillé, oui, — mais plutôt pour eux-mêmes, par la publication du *Strassburger Urkundenbuch*

[1] En même temps que les minutes notariales de 1791 à l'an VIII, les Archives ont reçu également divers documents judiciaires datant de la même époque, les archives des justices de paix de la ville de Strasbourg, ainsi que la collection des registres du Tribunal de Commerce de cette ville (1791-1876).

Digitized by Google

et par la confection de multiples régestes ou catalogues d'actes, œuvres assurément utiles et, du reste, bien faites, mais qui ne donnaient pas, comme des répertoires ou des inventaires, le moyen de se retrouver aisément à travers les versements de fonds et de pièces isolées effectués par les archives allemandes. Les inventaires et répertoires concernant ces versements ont été établis par ces dernières et, de fait, on ne peut citer à l'actif de l'administration des archives de la Basse-Alsace de 1878 à 1918 qu'un inventaire du fonds des archives épiscopales provenant de Saverne, un répertoire détaillé, mais incomplet, des actes de vente des biens nationaux, puis le commencement d'un répertoire, bien informe il est vrai, des documents provenant des justices seigneuriales, enfin quelques répertoires de petits fonds achetés on acquis par donation par les archives. Rien de tout cela n'était, du reste, destiné à l'impression et le public n'en obtenait que rarement connaissance.

Les nombreux travaux de réorganisation et déménagement ont jusqu'à présent ralenti considérablement la reprise de la tradition française. Cependant le répertoire des actes des juridictions seigneuriales a été recommencé sur des bases élargies et se poursuit; d'autre part, les documents conservés parmi les archives notariales et qui n'ont pas le caractère de minutes ont été reconnus et vont être, eux aussi, l'objet d'un répertoire; ces deux instruments de travail vont être publiés après leur achèvement; de plus, tous les fonds de nouvelle acquisition ont été reconnus et leur contenu, ainsi que leur classement étudiés. Enfin, un Etat général des fonds des archives du Bas-Rhin antérieures à l'an VIII, complétant celui des archives départementales françaises publiée en 1903, vient d'être achevé et pourra être publié, vers la fin de cette année[1]). La publication de répertoires et d'inventaires des autres fonds entrés aux archives après l'achèvement de l'inventaire de Spach suivra ultérieurement.

Grâce aux divers inventaires ou répertoires imprimés ou manuscrits, les recherches dans tout les fonds (sauf les dossiers de la justice seigneuriale de l'évêché de Strasbourg et une partie des séries révolutionnaires) sont aisées et les documents peuvent presque toujours être communiqués à première demande.

Tous les fonds non compris dans les inventaires de Spach, par suite de l'absence d'inventaires ou de répertoires imprimés, ont été très peu explorés, et il y a évidemment là une mine de renseignement des plus précieux à exploiter. Les fonds entrés aux archives depuis 1870 complètent fort heureusement une partie de ceux décrits par Spach : les archives de l'évêché de Strasbourg, du comté de Hanau-Lichtenberg, du comté de Saarwerden, de l'Ordre Teutonique, des seigneuries dépendant du corps de la Noblesse immédiate — pour ne mentionner que les fonds les plus impor-

[1] Il est précédé d'une longue et substantielle introduction due à M. A. Vidier, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives et qui constitue une véritable histoire du dépôt d'archives du Bas-Rhin, il sera disposé aux divers Instituts d'histoire de l'Université. Des Etats des fonds des archives du Haut-Rhin et de la Moselle sont en voie d'achèvement.

Digitized by Google

tants — sont maintenant plus complets et leur étude permettra nécessairement de se faire une idée plus nette et plus juste de l'histoire extérieure, des institutions administratives, économiques et sociales, des mœurs et coutumes de l'Alsace et de ses diverses parties. Il y a lieu d'insister sur les actes des juridictions seigneuriales et sur les minutes notariales et autres pièces provenant des notaires. Ces documents sont surtout d'ordre juridique (procès-verbaux d'audience, procédures civiles et criminelles, tutelles et curatelles, contrats de mariage, testaments, inventaires de successions, faillites, ventes, achats, donations, etc.); mais qui les étudie de près trouvera à y glaner une quantité énorme de renseignements concernant l'état social, les us et coutumes, les mœurs des habitants de l'Alsace; l'histoire des classes rurales notamment pourrait sans doute beaucoup y prendre.

IV. Autres dépôts d'archives dans le Bas-Rhin.

Les archives départementales une fois mises à part, il y a lieu de mentionner comme particulièrement riches les archives municipales de la ville de Strasbourg, qui sont hors de pair, puis celles de Barr, Haguenau, Obernai, Rosheim, Saverne, Sélestat, Wasselonne et Wissembourg. Sur les archives de Strasbourg, le Bulletin tiendra sans doute à publier une notice spéciale. Les archives de Haguenau et d'Obernai possèdent des inventaires imprimés et celles de Sélestat ne tarderont pas à avoir le leur; il existe des inventaires manuscrits des autres dépôts, soit dans la commune même, soit aux archives départementales. De plus, un grand nombre de communes rurales possèdent également des archives offrant un véritable intérêt.

A. ECKEL,

Archiviste du Bas-Rhin.

Digitized by Google

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE

M. Rodolphe Reuss est décédé à Versailles le 16 août dernier.

Ses nombreux et beaux travaux historiques consacrés en particulier à l'Alsace le désignaient pour occuper une chaire à notre Faculté des Lettres. Malheureusement, quand l'Alsace redevint française, il avait déjà dépassé l'âge de soixante-dix ans et l'Université de Strasbourg ne put se l'attacher que comme professeur honoraire.

Notre doyen, M. Pfister, publiera bientôt la liste des ouvrages de Rodolphe Reuss et retracera cette existence vouée à la patrie et à l'étude. Il dira comment Reuss, à trente ans, assista au bombardement de Strasbourg et à l'annexion de l'Alsace; comment, retenu au pays par les liens de la famille et toutes ses affections, il continua son enseignement au Gymnase et entreprit de reconstituer la bibliothèque municipale brûlée par les obus prussiens ; comment, lorsque ses fils eurent grandi, il voulut leur éviter de porter l'uniforme allemand, accepta par suite une maîtrise de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes et vint s'installer à Versailles. Ses fils sont tous les trois morts pour la France. Mais leur père a trouvé dans la victoire de la patrie une consolation à son immense douleur : il a vu le drapeau tricolore flotter au sommet de la cathédrale de Strasbourg. Cette joie lui a permis de s'endormir en paix, après avoir bien rempli sa journée. Parmi les dernières manifestations de son inlassable activité, il nous est agréable de trouver précisément des volumes publiés dans la collection de notre Faculté des Lettres : *La Constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace* (1790-1795) — *La Grande fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin de 1794 à 1799.*

Travaux récents soumis à la Faculté

Voici la liste des candidats reçus aux examens du *Diplôme d'études supérieures*, avec les sujets de leurs mémoires :

Philosophie

M. Viaud (Gaston), *Perception et représentations collectives. Exposé critique du problème.* (Mention *bien.*)

M. Wolf (Etienne), *Les représentations cutanées.* (Mention *assez bien.*)

Langues et littératures classiques

M. Ernst (Georges), *L'emploi des noms comme prédicats dans Pindare.* (Mention *assez bien.*)

M. Mougeot (Georges), *Le retour à la nature d'après le* Nouvelle Héloïse *de Jean-Jacques Rousseau.* (Mention *assez bien.*)

Digitized by Google

M. Schwarz (Marcel), *Etude sur la langue de Jean de la Motte, XIVe siècle.* (Mention *assez bien.*)

M. Vallée (Jean), *Les Mémoires d'Hamilton.* (Mention *assez bien.*)

LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Allemand.

M. Coquin (Paul), *Le Roman d'Anton Reiser de K. P. Moritz.*

M. Jouvs (Gérard), *Les théories d'éducation dans l'œuvre de Wieland.*

Mlle Sieffert (Marie), *Les caractères de femmes dans l'œuvre de Wilhelm Hauff.*

M. Stopp (Louis), *Les idées philosophiques, politiques et religieuses de Thomas Abbt.*

Mlle Walch (Hélène), *Les principales œuvres dramatiques de Friedrich Halm.*

Italien.

M. Auburtin (Jacques), *La mort dans l'œuvre de Gabriel d'Annunzio.*

Mlle Marcel (Mireille), *Contribution à une étude psychologique sur l'Artiste italien de la Renaissance.* (Mention *assez bien.*)

En somme, sur 13 examens, il y a eu une mention *bien* et six *assez bien.*

Examens de la Faculté des Lettres (1923—1924)

Statistique

Diplôme d'études supérieures.

	Examinés	Admis
Philosophie	2	2
Lettres	4	4
Allemand	5	5
Italien	2	2
	13	13

Licence ancien régime.

		Examinés	Admis
Philosophie		3	2
Histoire et Géographie		1	1
Langues vivantes	Allemand	9	2
	Anglais	—	3
	Italien	1	1
	Russe	2	1
	Totaux	19	7

Certificats de licence.

Les Certificats se répartissent de la façon suivante :

	Examinés	Admis
Philosophie :		
Histoire générale de la Philosophie	4	3
Psychologie	8	5
Philosophie générale et logique	2	2
Morale et sociologie	6	1
Histoire et Géographie :		
Histoire ancienne	15	9
Histoire du Moyen-âge	12	5
Histoire moderne et contemporaine	10	6
Géographie	8	3

Digitized by Google

	Examinés	Admis
Histoire des temps modernes (libre)	1	1
Histoire contemporaine (libre)	1	1
Histoire de l'Art (libre)	2	1
Lettres :		
Etudes grecques	18	8
Etudes latines	27	14
Littérature française	30	20
Grammaire et Philologie	12	5
Littérature comparée (libre)	1	1
Littérature française du XIXe siècle (libre)	2	1
Langues vivantes :		
Etudes littéraires classiques :		
Allemand	21	11
Anglais	5	4
Espagnol	1	1
Italien	1	1
Littérature étrangère		
Allemand	15	6
Anglais	2	1
Espagnol	2	1
Italien	2	1
Russe	1	1
Philologie		
Allemand	24	11
Anglais	3	3
Espagnol	3	2
Etudes pratiques		
Allemand	23	10
Anglais	9	4
Espagnol	5	4
Italien	2	1
Totaux :	278	148

Baccalauréat.

	Examinés	Admis
1re partie : Latin-Grec	238	108
Latin-Langues vivantes	394	195
Latin-Sciences	167	78
2e partie : Philosophie	469	233
Totaux :	1268	614

Mentions : Bien 12
Assez bien 140
Passable 462
614

Concours de l'enseignement secondaire

Élèves de la Faculté reçus ou admissibles aux concours de l'enseignement secondaire en 1924 :

AGRÉGATION DES LETTRES

Reçus : MM. Mérot, Morel, Derche, Gontier.
Admissible : M. Petitbon.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Admissibles : MM. Burgard, Denuth, Renaud, Saquépée.

AGRÉGATION D'HISTOIRE

Reçus : MM. Despois, Mangin, Schaeffer, Boussard.

AGRÉGATION D'ALLEMAND

Reçus : MM. Ravoux (2e), Beaufils (3e), Ricci, Friedrich.
Admissibles : MM. Cornil, Delobel, Martz, Rousset.

Digitized by Google

AGRÉGATION D'ANGLAIS

Reçue : Mme Guibillon.
Admissible : M. Bresch.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Admissibles : MM. Devivèse, Mannoni.

CERTIFICAT SECONDAIRE D'ALLEMAND

Reçus : Mlles Schaal, Ringenbach.
Admissible : M. Muller.

CERTIFICAT SECONDAIRE D'ITALIEN

Reçue : Mlle Franceschi.
Admissible : Mlle Mélan.

Échos divers

Par décret du 24 avril, la chaire de littérature et civilisation françaises contemporaines de notre Faculté a été transformée en chaire de littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles, et M. Gillot a été nommé titulaire de cette nouvelle chaire, à dater du 1er mai.

Par décret du 21 juin, la chaire de langues et littératures slaves a été transformée en chaire d'histoire des religions. M. Alfaric a été nommé titulaire de cette nouvelle chaire, à dater du 1er novembre 1924.

Par arrêté du 13 août, ont été nommés officiers de l'Instruction publique MM. Gillot, Kiener et Piganiol, professeurs à la Faculté.

Nous avons eu la bonne fortune de posséder à Strasbourg, durant tout le mois de mai, M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, directeur des études orientales à notre Faculté. Il venait de passer deux années en Asie : aux Indes, à l'université fondée par Rabindranath Tagore, au Thibet, en Indo-Chine, au Japon. Déjà, lors d'un premier et court passage à Strasbourg, le 7 janvier, M. Sylvain Lévi nous avait exposé les observations faites au cours de sa mission, en insistant sur l'œuvre admirable accomplie par la France en Indo-Chine. Au mois de mai, il a multiplié ses conférences : avec les étudiants de la section orientale il a expliqué des textes sanscrits ; il a entretenu le grand public de l'influence de la civilisation indienne sur l'Extrême-Orient ; aux élèves des lycées et des écoles primaires il a montré, en projections et vues cinématographiques, les magnifiques paysages de l'Orient, les ruines d'Angkor, les villes du Japon.

Une société des Amis de l'Orient s'est fondée à Strasbourg. Elle a pour président M. E. Cavaignac, professeur à la Faculté, et pour secrétaire général M. Spœth.

M. La Vallée-Poussin, professeur à l'Université de Gand, a fait à la salle Fustel de Coulanges, le 13 mai, une conférence publique sur le Nirvana. Il a eu avec nos étudiants de la section orientale et de la section d'histoire des entretiens sur quelques problèmes relatifs aux religions de l'Inde.

Digitized by Google

La retraite de M. Rocheblave

Par décret en date du 16 septembre, M. Rocheblave, professeur d'histoire de l'art à notre Université, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Il quitte ainsi l'enseignement public, après y avoir participé, à des titres divers, pendant cinquante-deux ans. Il abandonne ses fonctions à la Faculté des Lettres de Strasbourg, en laissant à ses collègues, qui sont tous ses amis, le souvenir d'une amabilité toujours souriante, d'un dévouement sans limites, d'une activité intarissable.

Chacune des cinq années qu'il a passées au milieu de nous, il a fait, le mardi soir, devant un nombreux public, des cours qui ont formé une suite chronologique sur l'histoire de l'art français depuis les débuts du XVIIe siècle jusqu'en 1830. Sans les rigueurs de la loi, il eût achevé ce cycle par des leçons, que nos affiches annonçaient déjà, sur la sculpture et la peinture françaises, de 1830 à 1889. Il a donc travaillé de toutes ses forces à rappeler en Alsace une partie des obligations de l'art envers la France.

En outre, notre cher collègue a surveillé le transfert, au Palais du Rhin, de l'Institut d'histoire de l'art moderne ; il l'a installé en deux belles salles donnant sur la place de la République ; il en a enrichi la bibliothèque par l'acquisition de nombreux livres français qui faisaient défaut ; il en a accru et ordonné les collections, avec l'aide diligente de ses deux assistants M. Schneegans, puis M. Grabar.

Acquis d'avance à toutes les œuvres qui, à Strasbourg ou dans le reste de l'Alsace et de la Lorraine, faisaient appel à son concours, M. Rocheblave a été un des collaborateurs les plus zélés, les mieux écoutés et les plus applaudis de notre œuvre d'extension universitaire. Hors de nos frontières, il s'est fait aussi entendre avec grand succès, en Suisse, au Luxembourg, dans diverses villes de Belgique et de Hollande.

Nous ne voulons pas rappeler ici les nombreuses publications faites par M. Rocheblave avant ou depuis son arrivée à Strasbourg. Disons seulement qu'entre les marques prochaines de son activité toujours jeune et alerte figurera un livre important qu'il s'apprête à imprimer sur son ancien collègue à l'Ecole des Beaux-Arts, Louis de Fourcaud.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française

Montrer, d'après le *Tartuffe* et les *Corbeaux*, par où se rapprochent et en quoi diffèrent le réalisme de Molière et celui d'Henry Becque.

Thème latin

Il y a une vérité dont la connaissance me paraît fort utile, qui est que, bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est en effet l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet Etat, de cette société, de cette famille à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance ; et il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est partie à ceux de sa personne en particulier : toutefois avec mesure et discrétion ; car on aurait tort de s'exposer à un grand mal pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus lui seul que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, et généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui lorsque l'occasion s'en présente ; jusque-là qu'on voudrait aussi perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres ; en sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes.

Descartes.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne

L'administration des provinces romaines à la fin de la République.

Histoire du Moyen âge

La royauté mérovingienne.

Histoire moderne et contemporaine

La République des Provinces-Unies de 1609 à 1661.

Digitized by Google

Géographie

La Seine : étude de fleuve.

AGRÉGATION D'ALLEMAND

Dissertation allemande

Lessing und Fichte als Erzieher des deutschen Volkes.

Dissertation française

Otto Ludwig a écrit :

« Die Maria Magdalena Hebbels leidet daran, dass die Kälte des rechnenden Dichters, dem die Persönlichkeiten nur Zahlen waren, auf seine Personen überging. »

Que pensez-vous de ce jugement ?

Thème

La première entrevue de Loti et de la mer.

Je voudrais essayer de dire maintenant l'impression que la mer m'a causée, lors de notre première entrevue, qui fut un bref et lugubre tête-à-tête.

Par exception, celle-ci est une impression crépusculaire ; on y voyait à peine, et cependant l'image apparue fut si intense qu'elle se grava d'un seul coup pour jamais. Et j'éprouve encore un frisson rétrospectif, dès que je concentre mon esprit sur ce souvenir.

J'étais arrivé le soir, avec mes parents, dans un village de la côte saintongeaise... Je savais que nous étions venus là pour une chose qui s'appelait la mer... J'étais dans une extrême impatience de la connaître. Après le dîner donc, à la tombée de la nuit, je m'échappai seul dehors. L'air vif, âpre, sentait je ne sais quoi d'inconnu, et un bruit singulier, à la fois faible et immense, se faisait derrière les petites montagnes de sable auxquelles un sentier conduisait.

Tout m'effrayait, ce bout de sentier inconnu, ce crépuscule tombant d'un ciel couvert, et aussi la solitude de ce coin de village... Cependant, armé d'une de ces grandes résolutions subites, comme les bébés les plus timides en prennent quelquefois, je partis d'un pas ferme...

Puis, tout à coup, je m'arrêtai glacé, frissonnant de peur. Devant moi, quelque chose apparaissait, quelque chose de sombre et de bruissant qui avait surgi de tous les côtés en même temps et qui semblait ne pas finir ; une étendue en mouvement qui me donnait le vertige mortel... Evidemment *c'était ça* ; pas une minute d'hésitation, ni même d'étonnement *que ce fût ainsi*, non, rien que de l'épouvante; je *reconnaissais* et je tremblais. C'était d'un vert obscur presque noir ; ça semblait instable, perfide, engloutissant ; ça remuait et ça se démenait partout à la fois, avec un air de méchanceté sinistre. Au-dessus, s'étendait un ciel tout d'une pièce, d'un gris foncé, comme un manteau lourd.

Très loin, très loin seulement, à d'inappréciables profondeurs d'horizon, on apercevait une déchirure, un jour entre le ciel et les eaux, une longue fente vide, d'une claire pâleur jaune...

Digitized by Google

Nous restâmes un moment l'un devant l'autre, moi fasciné par elle. Dès cette première entrevue sans doute, j'avais l'insaisissable pressentiment qu'elle finirait un jour par me prendre, malgré toutes mes hésitations, malgré toutes les volontés qui essayeraient de me retenir. Ce que j'éprouvais en sa présence était non seulement de la frayeur, mais surtout une tristesse sans nom, une impression de solitude désolée, d'abandon, d'exil... Et je repartis en courant, la figure très bouleversée, je pense, et les cheveux tourmentés par le vent, avec une hâte extrême d'arriver auprès de ma mère, de l'embrasser, de me serrer contre elle; de me faire consoler de mille angoisses anticipées, inexpressibles, qui m'avaient étreint le cœur à la vue de ces grandes étendues vertes et profondes.

Pierre LOTI, *Le Roman d'un enfant.*

Version

Herder und Lessing.

Als der junge Herder von Hamann erweckt wurde zu dem Gefühl der gottbeseelten Einheit des Lebens, erschlossen sich seinem freieren und leichteren Naturell die Sinne für die einzelnen Offenbarungen Gottes in der Geschichte der Völker. Er versuchte jetzt nicht mehr, das einheitlich vernünftige Prinzip, das diese Mannigfaltigkeit zusammenhielt und ordnete, aufzufinden und nachzudenken, sondern gerade diese mannigfaltigen Geschöpfe als Geschöpfe zu fühlen, die Kräfte nachzuspüren, aus denen sie geworden, und das Leben mitzuleben, das ihnen der Schöpfer eingeblasen. Das Werden, oder, um es mit einem seiner Lieblingsworte zu sagen, die Genese, das Geschehen selbst war ihm nun der Sinn des Daseins und der Gegenstand des menschlichen Geistes. Er spähte nicht mehr in und hinter den Erscheinungen nach der Vernunftmaschinerie, nach den Zwecken, benutzte die Erscheinungen nicht mehr, um an ihnen Prinzipien und ewige Ordnungen zu demonstrieren, sondern sah in ihnen selbst die Uroffenbarungen des Schöpfers. Das Organ, mit dem er der Welt gegenübertrat, war nicht mehr eine universale Kritik, die das Chaos der Welt durchschnitt und Spreu und Weizen sonderte in Vernünftiges und Unvernünftiges, d. h. den moralisch vernünftigen Endzwecken Dienendes und Feindliches, sondern ein universales Gefühl für das Dasein, das Sosein, das Gewordensein aller Erscheinungen, ohne Rücksicht auf einen erst zu ergründenden Weltplan, dem die verschiedenen Wesen mehr oder minder zu entsprechen schienen. Den Schöpfer selbst fühlte er, glaubte er ohne Beweis, im Sinne Hamanns, und seine Aufgabe war, ihn im Werden und im Gewordenen unmittelbar zu erkennen. Wenn das Werden für Lessing eine logische Prozedur war, ein Mittel der Weltvernunft ihren festen Plan zu realisieren, so dass für ihn im Grund alles ein gegebenes Sein war, dessen Gesetze, Zusammenhänge, Mittel, Wirkungen und Gegenwirkungen er durch die Vielfältigkeit der Erscheinungen hindurch zu erkennen suchte, wenn Lessing das Richtig-Erkannte, den Lohn seiner logischen Aktionen, als Gesetze, als Regeln auszusprechen sich getraute, wenn ihm alles Einzelne nur Zeichen und Ziffer in einem ewigen Kalkül

Digitized by Google

war, den er sich lösbar dachte : so war für Herder das Werden selbst Gottes Walten und die Verschiedenheiten der Geschichte, die Mannigfaltigkeit der Völker und Sprachen und Individuen war ihm ein Erzeugnis eben dieses göttlichen Waltens, war ihm Auswirkung Gottes, war der Leib der Gottheit. Nur mit dem Individuellen drang er ins Werden ein, nur mit dem Werden in die Gottheit. Weit entfernt, Gesetze, allgültige Normen suchen zu wollen, suchte er gerade die Individualitäten, beseitigte das Besondere nicht, suchte die Ausnahmen nicht zu erklären oder zu entschuldigen, um das Gesetz zu retten, sondern liebte gerade die Besonderheit als den Sinn Gottes.

So ist er unser erster grosser Individualist, der erste grosse Geschichteseher und poetische Erfühler der Bibel, Shakespeares, der Völkerstimmen geworden, kurz der individuellen Offenbarungen der Geschichte. Neben dem grossen Kritiker, der allem seine Grenzen anwies, steht er als der grosse Liebende, der allem seinen Sinn gab. Sein Gefühl des Werdens und sein Sinn für das Individuelle sind die Grundeigenschaften, denen wir seine Universalgeschichte, seine Uebersetzungen und seine Neubelebung der Weltdenkmale danken... alles hat denselben Ursprung. Universal ist er im selben Grade wie Lessing, aber auf die entgegengesetzte Weise.

Friedrich GUNDOLF.

Leçons françaises

1° Après la signature d'une de ses lettres, Dehmel a ajouté ces mots : « poète humain ». Comment son œuvre les justifie-t-elle ? — 2° Dans quelle mesure les romans écrits par les romantiques sont-ils une contrepartie de *Wilhelm Meister ?* — 3° Le conflit de l'*homme* et de la *femme* dans le théâtre de Hebbel. — 4° Hofmannsthal a écrit : « Man darf nicht alles sondern. Es ist tragisches in den oberflächlichen Dingen und albernes in den tragischen ». Expliquez et commentez ce jugement à l'aide des œuvres de Hofmannsthal. — 5° Caractérisez le talent poétique de R. M. Rilke. — 6° Hebbel a écrit : « Gœthes *Wilhelm Meister*, trotz der schönen Einzelheiten, ist doch eigentlich formlos und wird vergehen ». Que pensez-vous de ce jugement ? — 7° Trois caractères de femmes dans *Wilhelm Meister :* la belle âme, Thérèse et Nathalie. — 8° Hebbel écrit : « Das Drama, als die Spitze aller Kunst, soll den jedesmaligen *Welt-* und *Menschen-Zustand* in seinem Verhältnis zur *Idee* veranschaulichen ». Dans quelle mesure le théâtre de Hebbel répond-il à ce programme ? — 9° Les personnages féminins dans *Maria Magdalene* et dans l'*Erbförster*. — 10° Quelle idée pouvons-nous nous faire du piétisme d'après ce qu'en ont dit Lessing et Goethe. — 11° L'art de conter chez Wieland. — 12° Goethe a écrit : « Das Buch der Bekenntnisse weist vor- und rückwärts und indem es begrenzt, leitet und führt es zugleich ». Expliquez et commentez cette affirmation. — 13° Lichtenberg psychologue. — 14° Le rôle de la femme dans *Hyperion* et dans *Heinrich von Ofterdingen*. — 15° Les idées de Novalis sur la poésie et la poète. — 16° Comment Hebbel et Ludwig créent-ils l'atmosphère historique ? — 17° La place de Stefan George dans la poésie allemande contemporaine.

Digitized by Google

Leçons allemandes

1. Die Auffassung der Liebe bei Gottfried von Strassburg. — 2. Das ritterliche Leben nach Gottfrieds *Tristan*. — 3. Rolle und Bedeutung der geheimen Gesellschaften nach Lessing und Goethe. — 4. Werner und Lothario als Vertreter des Rationalismus. — 5. Inwieweit darf man von Lessings historischem Sinne sprechen? — 6. Patriotismus und Kosmopolitismus bei Fichte. — 7. Individuum und Staat bei Fichte. — 8. Lessings Stellung zwischen den Gegnern und den Vertretern der Orthodoxie. — 9. Goethes Sprache und Stil in den *Lehrjahren*. — 10. Die Kunst des Dialogs, bezw. des Monologs, bei Hebbel und Ludwig. — 11. Steins und Hardenbergs Persönlichkeiten, Ideen und Werk. — 12. Die Gründung der Berliner Universität und ihre Bedeutung. — 13. Die Reform des preussischen Heerwesens. — 14. Was versteht man unter *Aufklärung*? — 15. Wie unterscheidet sich die deutsche Aufklärung von den ähnlichen Geistesströmungen des Auslandes. — 16. Das Bildungsideal im *Agathon*, in *Wilhelm Meister Lehrjahren* und in der *Lucinde*. — 17. Die sozialen Zustände in Deutschland nach *Wilhelm Meisters Lehrjahren*.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Thème italien

De l'autorité des historiens.

Pour ce qui est des historiens, il paraît dans la plupart une si grande envie de rapporter tous les miracles et toutes les visions que la crédulité des peuples a autorisés, qu'il ne serait pas de la prudence de croire tout ce qu'ils nous débitent. Je ne sais s'ils croient que leurs histoires paraîtraient trop simples, s'ils ne mêlaient aux choses arrivées selon le cours du monde quantité de prodiges et d'accidents surnaturels, ou s'ils espèrent que, par cette sorte d'assaisonnements qui reviennent fort au goût naturel de l'homme, ils tiendront toujours en haleine leur lecteur en lui fournissant toujours de quoi admirer; ou bien s'ils se persuadent que la rencontre de ces coups miraculeux signalera leur histoire dans le temps à venir; mais, quoi qu'il en soit, on ne peut nier que les historiens ne se plaisent extrêmement à compiler tout ce qui sent le miracle. Tite-Live nous en fournit une forte preuve, car quoi que ce fût un homme de grand sens et d'un génie fort élevé, et qu'il nous ait laissé une Histoire fort approchante de la perfection, il est tombé néanmoins dans le défaut de nous laisser une compilation insupportable de tous les prodiges ridicules que la superstition payenne croyait qui devaient être expiés, ce qui fut cause, à ce que disent quelques-uns, que ses ouvrages furent condamnés au feu par le pape saint Grégoire.

Je m'étonne que ceux qui nous parlent tant de la sympathie qu'il y a entre la poésie et l'histoire, qui nous disent, sur la foi de Cicéron et de Quintilien, que « l'histoire est une poésie libre de la servitude de la versification », et sur le témoignage de Lucien que « le vaisseau de l'histoire sera pesant et sans mouvement si le vent de la poésie ne remplit ses voiles », qui nous disent qu'il faut être poète pour être historien et que la

Digitized by Google

descente de la poésie à l'histoire est presque insensible, quoique personne n'ait entrepris jusque ici de passer de l'une à l'autre, je m'étonne, dis-je, que ceux qui nous apprennent tant de belles choses, n'aient pas appréhendé de fournir un beau prétexte aux critiques, de reprocher aux historiens qu'en effet ils ont une sympathie merveilleuse avec les poètes et qu'ils aiment aussi bien qu'eux à rapporter des prodiges et des fictions.

Pierre Bayle.

Composition en langue italienne

Gli elementi lirici nell' *Aminta* del Tasso.

Version italienne

La scelta d'un precettore in una nobile casa.

« Signor Maestro, siete voi da messa? »
— « 'Strissimo sì, son nuovo celebrante ».
— « Dunque voi la direte alla contessa.
Ma come siete dello studio amante? »
— « Da chi le aggrada faccia esaminarmi;
So il latino benone; e nel costume
Non credo ch'uom nessun potrà tacciarmi ».
— « Questo vostro latino è un rancidume.
Ho sei figli: il contino è pien d'ingegno,
E di eloquenza naturale un fiume.
Un po' di pena per tenerli a segno
I due abatini e i tre cavalierini
Daranvi; onde fia questo il vostro impegno.
Non me li fate uscir dei dottorini:
Di tutto un poco parlino, in tal modo
Da non parer nel mondo babbuini.
Voi m'intendete. Ora, venendo al sodo,
Del salario parliamo. I' do tre scudi;
Chè tutti in casa far star bene io godo. »
— « Ma, signor, le par egli? A me tre scudi?
Al cocchier ne dà sei! » — « Che impertinenza!
Mancan forse i maestri, anco a du' scudi?
Ch'è ella in somma poi vostra scïenza?
Chi siete in somma voi, ch'al mi' cocchiere
Veniate a contrastar la precedenza?
Gli é nato in casa, e d'un mi' cameriere;
Mentre tu sei di padre contadino,
E lavorano i tuoi l'altrui podere.
Compitar, senza intenderlo, il latino,
Una zimarra, un mantellon talare,
Un collaruccio sudi-cilestrino,
Vaglion forse a natura in voi cangiare?
Poche parole: io pago arcibenissimo:
Se a lei non quadra, ell' è padron d'andare. »

Digitized by Google

— « La non s'adiri, via, caro Illustrissimo :
Piglierò scudi tre di mensuale :
Al resto poi provvederà l'Altissimo.
Qualche incertuccio a Pasqua ed a Natale
Saravvi, spero : e intanto mostrerolle
Ch'ella non ha un Maestro dozzinale. »
. . . . . .
Così ha provvisto il nobil Conte al come
Ciascun de' suoi rampolli un giorno onori
D'alloro pari al suo le Illustri chiome.
Educandi, educati, educatori
Armonizzando in sì perfetta guisa,
Tai ne usciam poscia Italici Signori,
Frigio-Vandala stirpe, irta e derisa.

VITTORIO ALFIERI.

Composition française sur une question générale de morale ou de litterature

Le paysan toscan d'après *le Veglie di Neri.*

II. — Sujets donnés aux examens de la Faculté.

CERTIFICAT D'ÉTUDES LATINES

Juillet 1924.

Thème latin

J'avoue que je dois à Euripide bon nombre des endroits qui ont été les plus approuvés dans ma tragédie et je l'avoue d'autant plus volontiers que ces approbations m'ont confirmé dans l'estime et dans la vénération que j'ai toujours eus pour les ouvrages qui nous restent de l'antiquité. J'ai reconnu avec plaisir par l'effet qu'a produit sur notre théâtre tout ce que j'ai imité d'Homère ou d'Euripide que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tout les siècles. Le goût de Paris s'est trouvé conforme à celui d'Athènes. Mes spectateurs ont été émus des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce et qui ont fait dire qu'entre les poètes. Euripide était extrêmement tragique, c'est-à-dire qu'il savait merveilleusement exciter la compassion et la terreur qui sont les véritables effets de la tragédie. Je m'étonne après cela que des modernes aient témoigné depuis peu tant de dégoût pour ce grand poète. Je leur conseille de ne pas décider si légèrement sur les ouvrages des anciens ; un homme tel qu'Euripide méritait au moins qu'ils l'examinassent puisqu'ils avaient envie de le condamner.

(Racine. *Iphigénie. Préface.*)

Thème latin (traduction)

Euripidi me multos ex iis tragoediae meae locis acceptos referre fateor qui spectantibus acceptissimi fuerint, et eo quidem libentius fateor quod landibus illis haec in me confirmata est bona existimatio venera-

Digitized by Google

tioque qua semper opera persecutus sunt quae nobis ex antiquitate supersunt. Eos sensus in nostro theatro concitaverunt quaecumque vel Homerica vel Euripidea imitatus sum ut laeto animo prudentiam rectamque rationem easdem semper omni aetate esse agnoverim. Parisiorum judicium contigit ut cum Atheniensium judicio congrueret, iisdemque rebus hi nostri permoti fuerunt quae plurimas olim doctissimo Graeciae popolo lacrymas elicuerunt. Quam ob causam maxime inter poetas Euripides dictus est tragicus, id est mire misericordiae terrorisque concitandi peritus quae vera vis est tragoediae.

Unde equidem miror recentiores quosdam nuper, tantopere se magni illius poetae taedere professos esse. Quibus ego suadeo ne tam leviter de veterum operibus judicium faciant. Euripides enim talis vir dignus certe fuit quem perpenderent cum damnare cuperent.

BACCALAURÉAT

Composition philosophique

Trois sujets au choix:

a) pour la série philosophie :

1° La mémoire affective. — 2° Le problème de la liberté. — 3° La science permet-elle de donner un sens et un but à la vie?

b) pour la série mathématiques :

I. Savoir, c'est pouvoir.

II. Le rôle de l'expérience et du raisonnement dans la découverte scientifique.

III. Le crime et la peine.

Composition de physique (pour le série *philosophie*)

Question de cours *(au choix).*

1° Notion expérimentale de la différence de potentiel entre deux conducteurs. Condensateurs. Capacité.

2° Champ magnétique d'un courant. Galvanomètre à aimant mobile.

3° Action d'un champ magnétique sur un courant. Galvanomètre à cadre mobile.

Sciences naturelles (pour la série *philosophie*)

1° L'appareil respiratoire de l'homme; phénomènes physiques et chimiques dont il est le siège.

2° Donner une idée de l'évolution générale des végétaux et des animaux.

3° Maladies que peuvent transmettre les animaux domestiques à l'homme : la rage, le charbon, la morve, la tuberculose.

Composition française (A, B, C)

1° Discuter cette assertion de Victor Hugo : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art. »

Digitized by Google

2° Qu'entend-on au XVIIe siècle par l'honnête homme ?

3° Texte à expliquer :

Le Misanthrope, depuis :

Philinte.

Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse ?

jusqu'à :

L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.

Composition française (D)

I. Montrer par des exemples historiques comment du Bellay a pu appeler la France « mère des arts, des armes et des lois ».

II. Quelle est la portée morale et sociale des *Femmes savantes* de Molière ?

III. Texte à expliquer :

Polyeucte, II, 2, depuis :

Oui, je l'aime, Seigneur, et n'en fais point d'excuse ;

jusqu'à :

Eût blâmé mes soupirs et dissipé ma haine.

Version latine

César, en soumettant la Gaule, a donné la sécurité à l'Italie.

C. Caesar cum acerrimis nationibus et maximis Germanorum et Helvetiorum proeliis felicissime decertavit, ceteras conterruit, compulit, domuit, imperio populi Romani parere assuefecit, et quas regiones quasque gentes nullae nobis antea litterae, nulla vox, nulla fama notas fecerat, has noster imperator nosterque exercitus et populi Romani arma peragrarunt. Semitam tantum Galliae tenebamus antea; ceterae partes a gentibus aut inimicis huic imperio aut infidis aut incognitis aut certe immanibus et barbaris et bellicosis tenebantur, quas nationes nemo umquam fuit quin frangi domarique cuperet. Nemo sapienter de re publica nostra cogitavit iam inde a principio huius imperii, quin Galliam maxime timendam huic imperio putaret ; sed propter vim ac multitudinem gentium illarum numquam est antea cum omnibus dimicatum ; restitimus semper lacessiti. Nunc denique est perfectum ut imperii nostri terrarumque illarum idem esset extremum. Alpibus Italiam munierat antea natura non sine aliquo divino numine. Nam, si ille aditus Gallorum immanitati multitudinique patuisset, numquam haec urbs summo imperio domicilium ac sedem praebuisset. Quae iam licet considant. Nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Occeanum, quod sit Italiae pertimescendum.

III. — Sujets à traiter

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Thème grec

pour le 20 novembre 1924.

Vous ne sauriez prouver solidement qu'un orateur sert le public en lui enseignant l'éloquence, si vous n'avez déjà prouvé que l'éloquence sert

Digitized by Google

elle-même à quelque chose. A quoi servent les beaux discours d'un homme, si ces discours, tout beaux qu'ils sont, ne font aucun bien au public ? Les paroles, comme dit St-Augustin, sont faites pour les hommes, et non pas les hommes pour les paroles. Les discours servent, je le sais bien, à celui qui les fait ; car ils éblouissent les auditeurs, ils font beaucoup parler de celui qui les a faits, et on est d'assez mauvais goût pour le récompenser de ces paroles inutiles. Mais cette éloquence mercenaire et infructueuse au public doit-elle être soufferte dans l'Etat que vous policez ? Un cordonnier, au moins, fait des souliers et ne nourrit sa famille que d'un argent gagné en servant le public pour de véritables besoins. Ainsi, vous le voyez, les plus vils métiers ont une fin solide ; il n'y aura que l'art des orateurs qui n'aura pour but que d'amuser les hommes par des paroles ! Tout aboutira donc, d'un côté, à satisfaire la curiosité et à entretenir l'oisiveté de l'auditeur ; de l'autre, à contenter la vanité et l'ambition de celui qui parle !

Fénelon. *Dialogues sur l'éloquence*, I.

Version grecque (pour Novembre 1924).

Σκοπεῖσθαι δέ, ὦ εὐηθέστατε Σώκρατες, οὑτωσὶ χρή, ὅτι δίκαιος ἀνὴρ ἀδίκου πανταχοῦ ἔλαττον ἔχει. Πρῶτον μὲν ἐν τοῖς πρὸς ἀλλήλους συμβολαίοις, ὅπου ἂν ὁ τοιοῦτος τῷ τοιούτῳ κοινωνήσῃ, οὐδαμοῦ ἂν εὕροις ἐν τῇ διαλύσει τῆς κοινωνίας πλέον ἔχοντα τὸν δίκαιον τοῦ ἀδίκου, ἀλλ' ἔλαττον· ἔπειτα ἐν τοῖς πρὸς τὴν πόλιν, ὅταν τέ τινες εἰσφοραὶ ὦσιν, ὁ μὲν δίκαιος ἀπὸ τῶν ἴσων πλέον εἰσφέρει, ὁ δ'ἔλαττον, ὅταν τε λήψεις, ὁ μὲν οὐδέν, ὁ δὲ πολλὰ κερδαίνει. Καὶ γὰρ ὅταν ἀρχήν τινα ἄρχῃ ἑκάτερος, τῷ μὲν δικαίῳ ὑπάρχει, καὶ εἰ μηδεμία ἄλλη ζημία, τά γε οἰκεῖα δι' ἀμέλειαν μοχθηροτέρως ἔχειν, ἐκ δὲ τοῦ δημοσίου μηδὲν ὠφελεῖσθαι διὰ τὸ δίκαιον εἶναι, πρὸς δὲ τούτοις ἀπεχθέσθαι τοῖς τε οἰκείοις καὶ τοῖς γνωρίμοις, ὅταν μηδὲν ἐθέλῃ αὐτοῖς ὑπηρετεῖν παρὰ τὸ δίκαιον· τῷ δὲ ἀδίκῳ πάντα τούτων τἀναντία ὑπάρχει. Λέγω γὰρ ὅνπερ νῦν δὴ ἔλεγον, τὸν μεγάλα δυνάμενον πλεονεκτεῖν· τοῦτον οὖν σκόπει, εἴπερ βούλει κρίνειν ὅσῳ μᾶλλον συμφέρει ἰδίᾳ αὐτῷ ἄδικον εἶναι ἢ τὸ δίκαιον. Πάντων δὲ ῥᾷστα μαθήσῃ, ἐὰν ἐπὶ τὴν τελεωτάτην ἀδικίαν ἔλθῃς, ἣ τὸν μὲν ἀδικήσαντα εὐδαιμονέστατον ποιεῖ, τοὺς δὲ ἀδικηθέντας καὶ ἀδικῆσαι οὐκ ἂν ἐθέλοντας ἀθλιωτάτους. Ἔστιν δὲ τοῦτο τυραννίς, ἢ οὐ κατὰ σμικρὸν τἀλλότρια καὶ λάθρᾳ καὶ βίᾳ ἀφαιρεῖται, καὶ ἱερὰ καὶ ὅσια καὶ ἴδια καὶ δημόσια, ἀλλὰ συλλήβδην· ὧν ἐφ' ἑκάστῳ μέρει ὅταν τις ἀδικήσας μὴ λάθῃ, ζημιοῦταί τε καὶ ὀνείδη ἔχει τὰ μέγιστα — καὶ γὰρ ἱερόσυλοι καὶ ἀνδραποδισταὶ καὶ τοιχωρύχοι καὶ ἀποστερηταὶ καὶ κλέπται οἱ κατὰ μέρη ἀδικοῦντες τῶν τοιούτων κακουργημάτων καλοῦνται — ἐπειδὰν δέ τις πρὸς τοῖς τῶν πολιτῶν χρήμασιν καὶ αὐτοὺς ἀνδραποδισάμενος δουλώσηται, ἀντὶ τούτων τῶν αἰσχρῶν ὀνομάτων εὐδαίμονες καὶ μακάριοι κέκληνται, οὐ μόνον ὑπὸ τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων ὅσοι ἂν πύθωνται αὐτὸν τὴν ὅλην ἀδικίαν ἠδικηκότα· οὐ γὰρ τὸ ποιεῖν τὰ ἄδικα, ἀλλὰ τὸ πάσχειν φοβούμενοι ὀνειδίζουσιν οἱ ὀνειδίζοντες τὴν ἀδικίαν. Οὕτως, ὦ Σώκρατες, καὶ ἰσχυρότερον καὶ ἐλευθεριώτερον καὶ δεσποτικώτερον ἀδικία δικαιοσύνης ἐστὶν ἱκανῶς γιγνομένη, καὶ ὅπερ ἐξ ἀρχῆς ἔλεγον, τὸ μὲν τοῦ κρείττονος συμφέρον τὸ δίκαιον τυγχάνει ὄν, τὸ δ' ἄδικον ἑαυτῷ λυσιτελοῦν τε καὶ συμφέρον.

Versions latines

pour le 15 novembre.

A. (Agrégation)

Cicéron, *Brutus*, I, 1 à 4: « Cum e Cilicia..... diligere nideamur. »

B. (Licence)

Cicéron, *De provinciis consularibus*, 33 sq : César en soumettant la Gaule, a donné la sécurité à l'Italie. (Cf. plus haut, p. 23.)

Digitized by Google

Thème latin

pour le 1 décembre.

Le texte de Descartes donné à l'agrégation de grammaire. Voir plus haut, p. 15[1].

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Version allemande

A remettre le 20 novembre à M. Spenlé.

Im Moose.

Als jüngst die Nacht dem sonnenmüden Land
Der Dämmrung leise Boten hat gesandt,
Da lag ich einsam noch in Waldes Moose.
Die dunklen Zweige nickten so vertraut,
An meiner Wange flüsterte das Kraut,
Unsichtbar duftete die Haiderose.

Und flimmern sah ich durch der Linde Raum
Ein mattes Licht, das im Gezweig der Baum
Gleich einem mächt'gen Glühwurm schien zu tragen,
Es sah so dämmernd wie ein Traumgesicht,
Doch wusste ich, es war der Heimat Licht,
In meiner eignen Kammer angeschlagen.

Ringsum so still, dass ich vernahm im Laub
Der Raupe Nagen, und wie grüner Staub
Mich leise wirbelnd Blätterflöckchen trafen.
Ich lag und dachte, ach! so manchem nach,
Ich hörte meines eignen Herzens Schlag,
Fast war es mir, als sei ich schon entschlafen.

Gedanken tauchten aus Gedanken auf,
Das Kinderspiel, der frischen Jahre Lauf,
Gesichter, die mir lange fremd geworden;
Vergessne Töne summten um mein Ohr,
Und endlich trat die Gegenwart hervor,
Da stand die Welle, wie an Ufers Borden.

Dann, gleich dem Bronnen, der verrinnt im Schlund
Und drüben wieder sprudelt aus dem Grund,
So stand ich plötzlich in der Zukunft Lande;
Ich sah mich selber, gar gebückt und klein,
Geschwächten Auges, am ererbten Schrein
Sorgfältig ordnen staub'ge Liebespfande.

Die Bilder meiner Lieben sah ich klar
In einer Tracht, die jetzt veraltet war,
Mich sorgsam lösen aus verblichnen Hüllen,
Löckchen, vermorscht, zu Staub zerfallen schier,
Sah über die gefurchte Wange mir
Langsam herab die karge Thräne quillen.

[1] Pour les candidats à la licence, jusqu'à « lorsque l'occasion présente. »

Digitized by Google

Und wieder an des Friedhofs Monument,
Dran Namen standen, die mein Lieben kennt,
Da lag ich betend, mit gebrochnen Knieen,
Und — horch, die Wachtel schlug ! Kühl strich der Hauch —
Und noch zuletzt sah ich, gleich einem Rauch,
Mich leise in der Erde Poren ziehen.

Ich fuhr empor und schüttelte mich dann,
Wie Einer, der dem Scheintod erst entrann,
Und taumelte entlang die dunklen Hage,
Noch immer zweifelnd, ob der Stern am Rain
Sei wirklich meiner Schlummerlampe Schein,
Oder das ew'ge Licht am Sarkophage.
(Annette von Droste Hülshoff. — Fels, Wald und See.)

Thème allemand

A remettre le 4 décembre à M. Tonnelat

Histoire et psychologie.

Que le lecteur considère seulement deux historiens et deux œuvres, l'une le commentaire sur *Cromwell* de Carlyle, l'autre le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ; il verra avec quelle justesse, quelle sûreté, quelle profondeur, on peut découvrir une âme sous ses actions et sous ses œuvres ; comment, sous le vieux général, au lieu d'un ambitieux vulgairement hypocrite, on retrouve un homme travaillé par les rêveries troubles d'une imagination mélancolique, mais positif d'instinct et de facultés, anglais jusqu'au fond, étrange et incompréhensible pour quiconque n'a pas étudié le climat et la race ; comment avec une centaine de lettres éparses et une vingtaine de discours mutilés, on peut le suivre depuis sa ferme et ses attelages jusqu'à sa tente de général et à son trône de protecteur, dans sa transformation et son développement, dans les inquiétudes de sa conscience et dans ses résolutions d'homme d'Etat, tellement que le mécanisme de sa pensée et de de ses actions devient visible et que la tragédie intime, perpétuellement renouvelée et changeante, qui a labouré cette grande âme ténébreuse, passe, comme celles de Shakespeare, dans l'âme des assistants. Il verra comment, sous des querelles de couvent et des résistances de nonnes, on peut retrouver une grande province de psychologie humaine, comment cinquante caractères enfouis sous l'uniformité d'une narration décente, reparaissent au jour chacun avec sa saillie propre et ses diversités innombrables ; comment, sous des dissertations théologiques et des sermons monotones, on démêle les palpitations de cœurs toujours vivants, les accès et les affaissements de la vie religieuse, les retours imprévus et le pêle-mêle ondoyant de la nature, les infiltrations du monde environnant, les conquêtes intermittentes de la grâce, avec une telle variété de nuances, que la plus abondante description et le style le plus flexible parviennent à peine à recueillir la moisson inépuisable que la critique a fait germer dans ce champ abandonné.

H. TAINE.

Digitized by Google

Version allemande

A remettre à M. Ernest-H. Lévy, le jeudi, 4 décembre 1924.

Nun gab es allerdings auch unter den rittermässigen Leuten « Träge », welche sich verlagen und ein ruhmloses Leben in Ruhe allem Tjostieren vorzogen. Selten aus frommer Beschaulichkeit. Zu den wenigen guten Lehren, welche dem deutschen Ritter von den Romanen gekommen waren, gehörte Mässigkeit in Speise und Trunk. Die höfische Zucht weigerte der Völlerei, dem alten Laster der Deutschen, wenigstens für einige Zeit die Verklärung durch Vers und Spruch, die Dichter der guten Minnesängerzeit sangen überhaupt keine Trinklieder. Dennoch war auch in ihren Tagen das Land nicht arm an starken Schwelgen und Schlunden, die sich gegen die Vorwürfe höfischer Genossen behaglich entschuldigten. « Ich streite nicht um eure Zucht, ihr tut ganz recht, sie ist stattlich und ehrenvoll ; aber mein Leben ist auch gut, es verkürzt mir die Zeit. Ich habe nicht Jagdhunde, nicht Windspiele und Falken, ich habe auch nicht so viele Rosse, dass ich zum Turnier und Ritterstreit reiten könnte, ich weiss keine Frauen, die mich gerne sehen wollten, ich habe auch kein so schönes Ritterkleid, dass ich damit durchs Land prangen möchte. Soll ich nackend zu Tanze gehen ? Es ist wahr, mein Leben ist arm an Ehre, aber ich gebe es nicht um das eure. Dass ich mir oft einen Rausch trinke, macht mir die allergrösste Freude. » Diese Art von Käuzen hat keiner Periode unsrer Vergangenheit gefehlt, sie sassen als tatenlose Zänker unter den Bauern und Bürgern und schnallten die rostige Rüstung nur an, um einmal der zornigen Hauswirtin ein Rind oder ein Stück Tuch in das Haus zu schaffen. Ihre ausgebildete Trinklust galt in der guten Zeit des Rittertums für eine veraltete Unart. Aber sie erlebten die Freude, dass bald anspruchsvolle Standesgenossen in wüstem Becherturnier eine Ehre suchten, welche das Knie weniger scheuerte als die Ehren des Turnierplatzes.

Doch auch auf die höfischen Turniergenossen legte sich ein Fluch, welcher jeden trifft, der friedliche Arbeit verachtet. Und es war eine besondere Strafe, dass dieser Fluch sie zuerst gerade da schlug, wo sie am stolzesten waren, in ihrer Waffentüchtigkeit. Seit die Ausbildung des reisigen Mannes für Sport und Turf der Stechbahn Hauptsache wird, ist seine Brauchbarkeit im Kriege auffällig verringert. Dieselbe Zeit, welche den gepanzerten Ritter mit einer Ehre und Poesie umgibt, die ihn hoch über seine Ahnherrn, den Bauer, ja über seinen Nachbar, den Bürger, erheben will, bereitet ihm in den Schlachten eine Niederlage nach der andern. Gustav Freytag, *Bilder aus der deutschen Vergangenheit.*

LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

Thèmes

Pour le 13 novembre.

Le texte imprimé p. 19.

Pour le 27 novembre.

Le texte de Taine imprimé p. 26.

Version

Pour le 20 novembre.

Le texte imprimé p. 20.

Digitized by Google

IV. — Commentaire d'un auteur du programme

ARISTOTELES DE TEMPORE.

SOMMAIRE DES CHAPITRES 10-14 DU LIVRE IV DE LA PHYSIQUE

1° Recherches exotériques sur l'existence et la nature du temps (**chapitre 10**, 217 *b*, 32).
A) Antinomies sur l'existence (217 *b*, 32).
a) 1er argument (217 *b*, 33-218 *a*, 3).
b) 2e argument (218 *a*, 3-8).
c) Difficulté sur l'instant (218 *a*, 8).
a') L'instant n'est pas différent (218 *a*, 8-21).
b') L'instant n'est pas le même (218 *a*, 21).
1er argument : L'extension (218 *a*, 21-25).
2e argument : Tout n'est pas simultané (218 *a*, 25-30).
B) Difficultés sur la nature (218 *a*, 30).
a) Exposé de deux doctrines traditionnelles (218 *a*, 33-*b*, 1).
b) Critique de la première (218 *b*, 1).
1er argument : Une partie de mouvement circulaire n'est pas mouvement circulaire (218 *b*, 1-3).
2e argument : La pluralité des cieux entraînerait la pluralité des temps 218 *b*, 3-5).
c) La deuxième est au-dessous de la discussion (218 *b*, 5-9).
d) Rapport du temps au mouvement (218 *b*, 9).
a') Le temps n'est pas mouvement.
a'') 1re raison : Le temps est le même partout dans tous les sujets (218 *b*, 10-13).
b'') 2e raison : Le temps n'a pas de vitesse (218 *b*, 13-20).
b') Le temps est inséparable du mouvement (**chapitre 11**, 218 *b*, 21-219 *a*, 2).
2° Recherche positive.
A) Théorie du temps.
a) Le temps en soi.
a') Définition du temps.
a'') Position de la définition.
α) Le temps est quelque chose du mouvement (219 *a*, 2-10).
β) Intervention du rapport de l'antérieur-postérieur.
α') Ce rapport est dans le mouvement par la grandeur (219 *a*, 10-19).
β') Ce rapport est comme sujet le mouvement, non quant à l'essence (219 *a*, 19-22).
γ') Ce rapport, pris dans le mouvement, détermine le temps (219 *a*, 22-25).
γ) Ce que le temps est du mouvement : son nombre selon l'antérieur-postérieur (219 *a*, 25-*b* 2).
b'') Eclaircissement de la définition (219 *b*, 2).
α) Le temps détermine la quantité dans le mouvement (219 *b*, 2-5).
β) Le temps est nombre nombré et non pas nombrant (219 *b*, 5-9).
b') Caractère fondamental du temps : unité et multiplicité (219 *a*, 9).

Digitized by Google

a'') Preuve par le mouvement (219 *b*, 9-10).
b'') Preuve par l'instant (219 *b*, 10).
α) L'instant est un quant au sujet, différent quant à l'essence (219 *b*, 10).
α') Exposé (219 *b*, 10-15).
β') Preuve par l'analogie de l'instant et du mû (219 *b*, 15-28).
γ') Confirmation de cette analogie (219 *b*, 28-32).
β) Importance de l'Instant dans le temps (219 *b*, 32).
α') Pas de temps sans instant, et réciproquement (219 *b*, 32-220 *a*, 4).
β') L'instant effectue la continuité et la division du temps (220 *a*, 4).
α'') Analogie avec le transport (220 *a*, 4-9).
β'') Analogie avec la ligne.
α''') Le point et l'instant sont fin et commencement (220 *a*, 9-11).
β''') Caractère distinctif de l'instant (220 *a*, 12-21).
γ') L'instant, comme le temps, est attribut mais universel (220 *a*, 21-26).
c') Application de la définition à certaines propriétés du temps (ch. 12).
a'') Le minimum de temps 220 *a*, 27-32).
b'') Le temps est grand et court, non rapide ni lent (220 *a*, 32-*b* 5).
c'') Retour sur l'unité et la variété du temps (220 *b* 5).
α) Sens principal.
α') Raison principale: l'analogie avec le mouvement (220 *b*, 5-8).
β') La variété du temps (220 *b*, 8-10).
γ') L'unité du temps (220 *b*, 10-12).
β) Sens secondaire (220 *b*, 12-14).
d'') Nous connaissons le mouvement par le temps et réciproquement (220 *b*, 14).
α) Par l'analogie du nombré et du nombrant (220 *b*, 14-24).
β) Par l'analogie de la grandeur et du mouvement (220 *b*, 24-32).
b) Le temps par rapport aux choses qui sont dans le temps (220 *b*, 32).
a') Le temps mesure le mouvement dans son essence et dans son existence (220 *b*, 32-221 *a*, 7).
b') Le temps et les autres choses.
a'') Comment les autres choses sont dans le temps (221 *a*, 7).
α) Définition: Etre dans le temps c'est être mesuré par le temps (221 *a*, 7-9).
β) Exclusion de certains interprétations de «être dans le temps» (221 *a*, 9-26).
γ) Conséquences de la définition.
α') Le temps comme milieu (221 *a*, 26-30).
β') Le temps comme principe de vieillissement (221 *a*, 30-*b* 3).
b'') Quelles sont les choses qui sont dans le temps?
α) Pas tous les êtres.
α') Les choses éternelles non 221 *b*, 2-7).
β') Les choses en repos (221 *b*, 7).
α'') Elles sont dans le temps (221 *b*, 16-20).
β'') Selon quoi le temps le mesure-t-il? (221 *b*, 16-20).
γ'') Conséquences touchant les choses éternelles (221 *b*, 20-23).

Digitized by Google

β) Pas tous les non-êtres (221 *b*, 23).
α') Les non-êtres nécessairement impossibles (221 *b*, 23-28).
β') Les non-êtres nécessairement possibles (221 *b*, 28-222 *a*, 3).
γ') Opposition des non-êtres impossibles aux êtres éternels (222 *a*, 3-9).

c) L'existence des choses dans le temps relativement à l'instant **(ch. 13)**.
a'') L'instant.
α') Sens principal.
α') Produit la continuité du temps (222 *a* 10-14).
β') Divise le temps (222 *a* 14).
γ') Est un quant au sujet, un et deux quant à l'essence (222 *a* 14-20).
β) Sens secondaire (222 *a* 20-24).
b'') Autres déterminations relativement à l'instant.
α) « Un jour ».
α') Sens (222 *a* 24-28).
β') Question de l'infinité du temps (222 *a* 28-222 *b* 7).
β) « Tout à l'heure » (222 *b* 7-12).
γ) « Récemment » (222 *b* 12-14).
δ) « Tout à coup » (222 *b* 14-16).
d') Eclaircissements touchant certains points (222 *b* 16).
a'') Le temps comme principe corrupteur.
α) Caractère modificateur de tout changement (222 *b* 16-22).
β) Signe et réserve quant à l'attribution de ce caractère au temps (222 *b* 22-25).
b'') Résumé rapide de toute la théorie (222 *b* 25-30).
c'') Tout mouvement est dans le temps. (CHAPITRE 14.)
α) Liaison nécessaire de la notion de mouvement à celle de vitesse et à celle d'antériorité (222 *b* 30-223 *a* 4).
β) Liaison nécessaire de la notion d'antériorité à celle d'instant.
α') Conséquence : liaison au temps (223 *a* 4-8).
β') Détermination variée des idées d'antérieur et de ostérieur, relativement à l'instant (223 *a* 8-15).

B) Explication de certaines difficultés.
a) Sur l'existence du temps.
a') Exposés de deux difficultés (223 *a* 17-18).
b') Solution de la 1re (223 *a* 18-21).
c') Deuxième difficulté : rapport du temps et de l'âme (223 *a* 21).
a'') Exposé (223 *a* 21-26).
b'') Solution (223 *a* 26-29).
b) Sur l'identité du temps (223 *a* 29).
a') Solution : le temps n'appartient pas à un mouvement spécial (223 *a* 30 - *b* 1).
b') Objection : la pluralité des temps (223 *b* 1-3)
c') Réponse.
a'') L'identité du temps, par analogie avec celle du nombre (223 *b* 3-12).
b'') La mesure du temps.

Digitized by Google

α) Trois axiomes (223 *b* 12-18).
β) Le temps est le nombre du mouvement suprême (223 *b* 18-21).
γ) Confirmation par les opinions communes (223 *b* 21-224 *a* 2).
c'') Eclaircissement sur une proposition admise touchant l'identité (224 *a* 2-17).

COMMENTAIRE
des principaux passages d'Aristote sur le temps.

Ce commentaire ne paraîtra achevé ni au philologue, ni au philosophe. Il veut être seulement un travail d'approche, destiné à faciliter la pénétration de l'un des textes les plus difficiles et les plus importants de l'antiquité.

Physique. Livre IV, chapitres 10-14.

CHAPITRE 10.

218 *a*, 1 καὶ ὁ ἄπειρος καὶ ὁ ἀεὶ λαμβανόμενος χρόνος : *le temps pris comme infini ou comme indéfiniment périodique.* — On peut dire, à la rigueur, que la succession circulaire des jours, des saisons, des années amène des temps identiques (220 *b*, 12-14); le temps n'en est pas moins soumis dans son ensemble à la loi qui exclut absolument le passé de l'avenir.

218 *a*, 3 πρὸς δὲ τούτοις. — Dans l'argument précédent, on prend le temps comme composé, dans celui-ci comme divisible, et l'on tombe ainsi sur l'instant.

218 *a*, 8 οὐ δοκεῖ. — Cette impression sera confirmée par l'analyse de 219 *a*, 25-30 d'après laquelle le temps est composé non seulement d'instants, mais d'un intervalle. La démonstration complète est donnée livre VI, ch. 1 et 2. [Nul continu n'est formé d'indivisibles.]

218 *a*, 26 καὶ ἐν τῷ. — Bonitz supprime ces trois mots ou les remplace par καὶ ἑνὶ τῷ, en renvoyant à 218 *a* 9, *b* 27, Them. 147, 32 Philop. 708, 16 Simpl. 699. 27. (Ar. St. 46). Il nous semble que le texte des ms., qu'a lu Simpl. 796, 23 se comprend fort bien, sans ces modifications, pourvu qu'on donne à καὶ un sens explicatif (Bonitz, Ind. 357 *b*, 12) [*dans le même temps, c'est-à-dire dans l'instant*].

218 *a*, 33 οἱ μὲν. — Selon Eudème, Theophraste et Alexandre, il s'agit ici de Platon (Simpl. 700, 18), rapprochement que Simplicius critique 702, 34.

218 *b*, 1 οἱ δὲ. — Selon Simplicius (*ibid.*), c'est là une théorie pythagoricienne fondée sur ne mauvaise interprétation de la formule d'Archytas : « Le temps est l'intervalle de la nature de l'Univers », laquelle désigne en réalité la Grande-Année (Simplic. *in Cat.* 350-351).

218 *b*, 9 Ἐπεὶ δὲ. — Il ne s'agit pas ici d'une troisième théorie, mais d'une généralisation de la première, la seconde étant au-dessous de toute discussion.

218 *b*, 19 διαφερέτω. — Cette distinction est faite au premier chapitre du livre V.

CHAPITRE 11.

218 *b*, 24 ἐν Σαρδοῖ. — Sur cette fable, voir Rhode *Mus. Rhen.* XXXV, 157. Il faut remarquer que ce rattachement d'un instant à un autre à travers une lacune de temps n'est pas strictement conforme à la théorie aristotélicienne du temps, pour laquelle l'instant ne peut se dédoubler en acte.

219 *a* 3 τί τῆς κινήσεως. — Par une première analyse (218 *b*,21 — 219 *a*, 2),

Digitized by Google

Aristote a montré que la représentation du temps était inséparable de celle du mouvement. Il y revient encore, dans le développement suivant (219 *a*, 3-9), car c'est une expérience psychologique qu'il faut répéter, pour bien se rendre compte (λεπτέον *a* 2) que le temps est quelque chose du mouvement, premier pas vers la découverte de l'essence.

219 *a*, 10 Ἐπεὶ δὲ. — L'analyse des éléments du mouvement dont nous avons ici l'une des conclusions, est donnée principalement *Physique* I, 5-9 et V, 1. 224 *b*, 1-5 ; voir aussi *Metaph.* Z 7 et Λ 3. Noter que l'extension du mouvement provient de la dualité des limites du mouvement, laquelle est rattachée au principe de contradiction : ce qui se meut n'est pas dans le lieu d'où il se meut, ou encore : le changement ne peut être achevé quand il commence.

219 *a*, 11 ἀκολουθεῖ. — Ce mot indique ici que la propriété de la grandeur retombe sur celle du temps. Il signifie en général toute conséquence, de cause à effet, de principe à conclusion, de condition à conditionné, de substance à attribut et toute correspondance analogique. — Cette pluralité de sens montre qu'Aristote n'a pas mis au point l'étude de la subordination des concepts pris en compréhension et des rapports des causalités logique et physique.

219 *a*, 17 ἀνάλογον. Ce mot indique correspondance et non identité : il facilite le passage du sens spatial au sens temporel du couple *antérieur-postérieur*.

219 *a*, 18 ἀλλὰ μὴν — **21** οὐ κίνησις *: Maintenant la relation de l'antérieur au postérieur est aussi dans le temps, puisque le temps obéit toujours au mouvement. D'autre part, l'antérieur-postérieur, pour l'un et l'autre, est dans le mouvement et, quant au sujet, le mouvement même ; quant à l'essence, il est différent et n'est pas le mouvement.*

219 *a*, 20 αὐτῶν : *pour l'un et l'autre.* — Il s'agit du temps et du mouvement desquels la réalité substantielle se confond avec celle de l'un d'eux, ou plutôt avec celle du sujet du mouvement (cf. 219 *b*, 30-31 : le mouvement n'a pas de substantialité hors de son sujet).

219 *a*, 20 ὃ μέν ποτε ὄν sc. ἐστι : *ce qu'étant, la chose est.* — C'est une expression technique signifiant le sujet (ὑποκείμενον, ὕπαρξις Simpl. 712, 25), où le ποτε généralise la notion d'être quant au temps et à la qualité. — Elle est employée avec l'imparfait 219 *b* 16, ce qui rend difficile son explication mot à mot et comme un véritable substantif 219 *b*, 14.

219 *a*, 21 τὸ εἶναι αὐτῷ. — Autre expression technique signifiant l'essence (λόγος 220 *a*, 8 Simpl. 712, 26). Quelquefois le εἶναι est sous-entendu (219 *b*, 14, cf. Bonitz Ar. St. I, 48 qui propose de le rétablir). — Il ne faut pas confondre cette expression avec τὸ εἶναι αὐτῶν qui signifie précisément l'existence par opposition à l'essence, autant que cette opposition a été élaborée par Aristote (voir 221 *a*, 5 ; *b*, 15, 31 τὴν οὐσίαν).

219 *a*, 22 γε : *et c'est bien notre question actuelle.*

219 *a*, 30 ὑποκείσθω. — En effet, il faudrait, pour que la proposition soit rigoureusement conclue, qu'on ait démontré ce qu'on a déjà admis plus haut (218 *a*, 17, cf. *ad* 218 *a*, 8), à savoir que le continu n'est pas formé de limites consécutives.

219 *a*, 30 ὅταν — **32** τινός. — Cette proposition nous indique qu'on peut dédoubler le νῦν de deux façons, soit en considérant deux νῦν séparés par un laps de

Digitized by Google

temps, soit en considérant un νῦν comme fin et commencement. — Le μὴ de 30 porte, bien entendu, sur la proposition que commande ἢ ὡς.

219 *b*, 6. — Le nombre nombrable se distingue du nombré, en ce que l'âme ne l'a pas encore actualisé ; ce qui ne lui enlève pas sa réalité (voir 223 *a*, 25). Sur cette distinction de trois sortes de nombres signalons une grosse confusion dans Duhem, Système du Monde I, 182-183.

219 *b*, 10 ὁ αὐτος. — Il s'agit ici de l'identité du temps non dans les mouvements différents (cf. 220 *b*, 5), mais à travers ses moments différents (cf. 223 *b*, 3-4 où les deux sens apparaissent et où cette dernière identité est dite *spécifique*). — Cette identité s'oppose au caractère de perpétuel renouvellement qui passe du mouvement au temps, comme, au chapitre 10, la permanence de l'instant à son incessant glissement.

219 *b*, 11 ὅ ποτ' ἦν · τὸ δ'εἶναι αὐτῷ voir *ad* 219 *a*, 20. — L'instant est donc permanent quant au sujet, variable quant à l'essence. C'est la solution de la difficulté soulevée au ch. 10.

Ibid. τὸ δὲ sq. — Nous suivons pour cette proposition le texte de la plupart des ms. (cf. Simpl. 722, 15) ; elle s'explique fort bien comme développement immédiat, et d'ailleurs constituant une petite digression, de l'ἕτερον précédent. L'idée sera textuellement reprise 219 *b*, 28 et 220 *a*, 9. L'instant peut être dit mesurer le temps (cf. 220 *a*, 4), sous certaines réserves, très caractéristiques (développées 220 *a*, 14-18), et malgré l'affirmation de 218 *a*, 6-7.

219 *b*, 12 δὲ : *Or.* — Reprise du développement après la digression précédente.

219 *b*, 14 αὐτῷ τὸ νῦν. — Voir *ad* 219 *a*, 21. Le sens est : *tel est l'instant quant à l'essence.*

219 *b*, 20 οἱ σοφισταὶ. — L'argument sophistique, auquel Aristote fait allusion sans nous transmettre le nom de son auteur, avait sans doute pour but de nier par l'absurde non pas le mouvement, mais plutôt l'attribution ; il appartient donc au problème de la synthèse de l'Un et du Multiple qu'Aristote examine *Physique* I, 2 et résoud par la distinction de la substance et de l'accident et par celle de l'acte et de la puissance.

219 *b*, 29 τοῦτ'. — Se rapporte non seulement à l'instant, mais au μῦ et en général à tout élément limite.

219 *b*, 29 καὶ γὰρ. — Le verbe sous-entendu de cette proposition est [γνώριμον] ἐστι.

220 *a*, 4 οἷον μονὰς. — Remarquer la restriction. C'est que l'unité est conçue en général sur le mode arithmétique comme composant le tout, alors que l'instant n'est pas partie et n'entre pas dans la composition du temps à ce titre (218 *a*, 6). A quel titre donc ? Aristote est ainsi amené à considérer un élément de grandeur qui n'en est pas partie. (Voir la définition de la mesure par la composition Metaph. Δ, 10.218 *a*, 6).

220 *a*, 7-8 καὶ γὰρ ἡ — τῷ λόγῳ. — Le texte des ms. et des commentateurs donne le sens suivant : [*Le transport est un par l'unité du transporté*], *non par son unité comme sujet* (*car un arrêt peut se produire*), *mais par son unité de définition.* Autrement dit, le mobile peut rester le même comme sujet et s'arrêter, ce qui brise l'unité du mouvement ; tandis que le mouvement reste un, si la définition du mobile comme tel ne change pas ; c'est-à-dire si le mouvement est un. Nous aboutissons à une tautologie. — C'est pourquoi nous proposons d'insérer dans le texte avant ἀλλὰ un ἄλλο qui

Digitized by Google

donne le sens suivant : [Le transport est un par l'unité du transporté] et, *s'il y a variation, c'est non quant au sujet (ce qui serait une rupture de l'unité du mouvement), mais quant à l'essence.* Cette interprétation a l'avantage de rattacher parfaitement, par le sens et les expressions, notre passage au développement en cours, et de se référer à la théorie de l'unité du mouvement exposée au livre V (227 *b*, 21-228 *a* 6 notamment). En outre, elle permet d'amener d'une façon satisfaisante la proposition suivante et par suite d'éviter les corrections dont on l'a surchargée.

220 *a*, **9** τοῦτο : *Cette propriété.* — A savoir la variation quant à l'essence ; c'est bien, en effet, cette dualité qui permet d'expliquer l'extension du temps (voir *ad* 219 *b*, 11).

220 *a*, **12** ὡς δυσὶ χρώμενος. — Cette expression, qu'Aristote reprend plusieurs fois (220 *a*, 18, 263 *a*, 24, 427 *a*, 12-13 ; cf. 698 *a*, 18 ; non signalée dans Bonitz Ind.) ; représente bien un dédoublement, opéré par l'esprit, dans la limite, que l'on considère comme fin et commencement ; mais cette considération correspond aussi à l'opération physique de celui qui, pour mesurer une longueur, juxtapose *bout à bout* les unités.

220 *a*, **14** ὥσθ' ὁ — **17** τὰ μέρη : *Ainsi le temps est nombre, mais non dans l'hypothèse où l'on se servirait du même point comme commencement et fin, mais plutôt si l'on considère les extrémités d'une ligne, cette ligne étant la même et ne formant pas de parties en acte.* — Par là Aristote montre que, si l'on veut considérer le temps comme nombre, il faut oublier la mesure ordinaire des grandeurs par juxtaposition d'unités et ne plus considérer que l'indivisible extension d'un laps donné entre deux instants ; l'instant n'est donc plus une unité composante, au sens arithméthique du mot de composition ; ni davantage une partie (**220** *a* **19**) ; c'est donc plutôt une fonction qu'une chose. Sans approfondir cette idée nouvelle, Aristote donne ensuite les raisons de sa théorie. Après αὐτῆς (*a* **16**), on peut rétablir γραμμῆς, mais ce n'est pas indispensable.

220 *a*, **17** διά τε. — La première raison est la propriété fondamentale du temps, qui est de couler toujours. Or, la mesure par juxtaposition suppose que l'on s'arrête sur le point de jonction des deux unités mises bout à bout. L'instant ne saurait être un tel point, par une raison qui sera donnée au début du chap. 13.

220 *a*, **18** καὶ ἔτι. — A fortiori, l'instant ne mesure pas le temps à titre de partie aliquot. Les points non plus d'ailleurs ne sont pas de telles parties de la ligne, mais ils permettent d'en déterminer sur la ligne ; à quoi le temps se refuse en vertu de la propriété précédente.

220 *a*, **19** διαίρεσις. — C'est la limite du mouvement ; Aristote applique plus souvent ce terme au temps et à la ligne (262 *a*, 31 ; 430 *b* 20) ; il lui préfère, pour le mouvement, πέρας (236 *a*, 13) ou ὅρος (223 *a*, 6 ; 261 *a*, 34) et au livre VI κίνημα.

220 *a*, **22** συμβέβηκεν. — Le sens qui vient naturellement à l'esprit est : L'instant n'est pas temps si ce n'est pas accident, selon un transfert de sens du tout à l'élément, fréquent chez Aristote. Mais la suite, et d'ailleurs la grammaire, montrent que le sujet de συμβ. est τὸ νῦν qui est ainsi déclaré accident. Mais accident de quoi ? La réponse est sous-entendue ; la voici : il est accident essentiel du mouvement (Philopon 737, 20 ; S[t] Thomas) et

Digitized by Google

par suite du sujet mû. C'est à cette dernière conséquence que se rattache la proposition suivante (**220** *a*, **23-24**). Remarquer le principe substantialiste de **220** *a*, **22**: τὰ μὲν γὰρ....

220 *a*, **23** ὁ δ'ἀριθμὸς. — Sur l'indépendance du temps par rapport aux sujets de mouvement auxquels il est inhérent, et sur son universalité, Aristote reviendra 220 *b*, 5 et surtout 223 *b*, 2 sq.

CHAPITRE 12.

220 *a*, **27** τὶς ἀριθμὸς: nombre concret. — C'est le nombre non séparé de l'objet auquel il est appliqué, soit comme à un élément de collection, soit comme à une grandeur.

220 *b*, **4** ᾧ ἀριθμοῦμεν. — Ces mots sont tellement embarrassants que plusieurs éditeurs les suppriment. — Car le temps a été défini nombre nombré et non pas nombrant (219 *b*, 6; peut-être la leçon que donne Aspasius de ce dernier texte [Simpl. 714, 33] provient-elle de celle que nous étudions en ce moment). Il faut donc penser que si le nombrant n'admet pas lenteur ou vitesse, il en est a fortiori de même du nombré. Mais ce passage de l'abstrait au concret est peu rigoureux, d'autant que le nombré, on vient de le voir, possède les caractères non seulement du nombre arithmétique, mais de la grandeur extensive, étant ainsi plus riche que le nombrant. Il est vrai, remarque Philopon 744, 1, que cette dernière propriété, le nombré la tient non de sa forme, mais de son sujet, le mouvement, qui la tient de la ligne. Ainsi la conclusion du nombrant au nombré serait admissible.

220 *b*, **5** παντὸς. — Sur ce mot se rejoignent, croyons-nous, deux sens qu'Aristote n'a nulle part nettement distingués: il s'agit d'une part, ici, comme plus haut 218 *a*, 10, 219 *b*, 10 (cf. *ad.* h. l.) de l'identité du temps dans son déroulement, laquelle s'oppose à la diversité dont il est aussitôt question; d'autre part de l'identité du temps dans les mouvements différents, laquelle sera donnée tout à l'heure (220 *b*, 10) comme contre-partie de la susdite diversité.

220 *b*, **7** ἡ μὲν παροῦσα μία. — Le mouvement étant divers, en tant que passé et futur, on est conduit à le dire un en tant que présent, c'est-à-dire (Simpl. 731, 20) en tant que mouvement. Il est sans doute inutile de songer avec S^t^ Thomas, qui prépare ainsi son interprétation du ch. 14, à l'unité que la sphère suprême imprime à tout l'univers (*ad.* 233 *a*, 30).

220 *b*, **8** δὲ: *maintenant.* — Passage du mouvement au temps.

220 *b*, **9** δὲ: *or.* — La diversité qui revient au temps n'est donc pas seulement celle qui distingue deux nombres, mais elle est en extension.

220 *b*, **10** δὲ: *par contre.* — Passage de la diversité à l'unité.

220 *b*, **12** ἔτι. — Ce nouveau point de vue sur l'identité du temps n'est pas essentiel à la théorie, il implique notamment l'abandon de l'idée de temps infini et irréversible. Noter qu'il n'est pas question ici du Retour Eternel (222 *a*, 30-33).

220 *b*, **20**. La comparaison utilisée ici n'est pas très satisfaisante, parce qu'Aristote ne distingue pas la mesure d'une grandeur par une unité, qui est partie de cette grandeur et la mesure d'une collection par un élément-unité. Dans le premier cas, la partie peut être considérée comme étant à mesurer par la grandeur qu'elle mesurait tout à l'heure; et c'est au fond le cas du temps, car le temps n'est mesure du mouvement, que si on le prend lui-même pour

Digitized by Google

un mouvement uniforme. D'ailleurs, Aristote reconnaît qu'on ne peut mesurer une grandeur que par une grandeur de même espèce (cf. 221 *a*, 2 et 223 *b*, 13).

220 *b*, 24-26. Voir 219 *a*, 10-19.

220 *b*, 24 εὐλόγως. — Ce terme indique souvent une conséquence par probabilité, vraisemblance, symétrie plus ou moins analogique. Ici elle a plus de rigueur.

221 *a*, 1 τοῦ κινεῖσθαι. — A côté de κίνησις, cet infinitif-substantif signifie l'acte du mouvement en train de se faire (Simpl. 735, 37; cf. 976, 11 ad 235 a 25: *la présence du mouvement*).

221 *a*, 5 αὐτὴν καὶ τὸ εἶναι αὐτῆς: son essence (cf. **a 6**, τὸ εἶναι τῇ κινήσει) et son existence; voir les expressions des commentateurs: παράτασιν καθ' ἣν ὑφέστηκε; παράτασιν τῆς ὑπάρξεως; ἐνέργειαν τοῦ ὄντος; διάστημα τῆς ὑπάρξεως. — Il est très notable que pour le mouvement l'essence ne se sépare pas de l'existence; c'est ce qui arrive aussi, dit Alexandre (Simpl. 735, 29) pour toutes choses qui ont l'être dans la génération. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'opposition de l'essence à l'existence n'a pas été élaborée par Aristote, encore moins lui donner un sens cartésien.

221 *a*, 10 ἓν μὲν. — Cette première partie de l'alternative est négligée ici et réfutée plus loin **221 *a*, 19**.

221 *a*, 30-221 *b*, 3. — Cette théorie du vieillissement ne doit pas être prise à la lettre, comme on nous l'indique **222 *b*, 5**.

221 *b*, 8 κατὰ συμβεβηκός. — Ces deux mots sont omis dans le ms. E et Alexandre (ap. Philopon 756, 9; mais cf. Simpl. 742, 33). Ils sont cependant caractéristiques: on sait, en effet (*Phys.* III, 2, 202 *a*. 4) que le repos n'a lieu que pour les choses mobiles; ce que le temps mesure dans le repos, c'est donc sa mobilité latente, qui lui donne τὴν ῥοὴν τῆς ὑπάρξεως (Simpl. 744, 19).

221 *b*, 14 ἐν τοῖς πρότερον. — Voir le commentaire précédent.

221 *b*, 15 τὸ εἶναι αὐτοῦ. — Voir ad 221 *a*, 5. L'existence du repos est celle d'un être générable; par suite on peut lui appliquer ce qu'on a dit de l'existence dans le temps.

221 *b*, 15-16 μετρήσει δ'. — Dans ce nouveau développement, Aristote ne cherche pas, comme le prétend Simplicius 744, 21, le caractère accidentel qu'il a donné tout à l'heure à l'existence du repos dans le temps. Mais, selon S^t^ Thomas, il veut établir *secundum quid* la chose en repos et la chose en mouvement sont dans le temps, et qu'elles n'y sont pas en tant que pierre ou homme, mais en tant que leur propriété d'être en mouvement ou en repos relève de la quantité.

221 *b*, 24 ὅσα μὴ ἐνδέχεται ἄλλως. — D'après ce qui suit, Aristote, d'un point de vue ontologique, distribue les choses en trois classes: 1° Les êtres qui nécessairement ne sont pas et qui n'existent jamais. 2° Ceux qui sont nécessairement et éternellement. 3° Ceux qui ne sont pas nécessaires et sont nécessairement soumis aux alternatives de la naissance et de la mort.

221 *b*, 31 τὴν οὐσίαν. — Voir *ad* 219 *a*, 21.

222 *a*, 2 καὶ ἐπ' ἄμφω. — Par exemple un éclair, une éclipse, une guerre. (Simplic. 747, 11.)

CHAPITRE 13.

222 *a*, 13. Ἀλλὰ — φανερόν: *Mais on ne le voit pas comme sur le point quand il est en repos.* Nous savons en effet (220 *a* 12-21) que le temps coule tou-

Digitized by Google

jours et que par suite l'instant n'est jamais commencement et fin en acte, car cela entraînerait la juxtaposition de parties dont il est la commune limite.

222 *a*, **14.** τοιοῦτο *i. e.* διαιρεῖ.

222 *a*, **16.** οὐ γὰρ — **17** πάντῃ. Voici ce que nous lisons: οὐ γὰρ ἡ αὐτὴ ἀεὶ μία στιγμὴ τῇ νοήσει· διαιρούντων γὰρ ἄλλη· ᾗ δὲ μία ἡ αὐτὴ πάντῃ: *car le même point n'est pas toujours un quant à la définition, puisqu'il est autre quand on divise la ligne* [il est commencement et fin]; *mais en tant qu'on le prend dans sa fonction unifiante, il est le même de toutes façons* [quant à la définition et quant au sujet].

222 *a*, **19.** ταὐτὸ κατὰ ταὐτο — Il s'agit ici de l'identité quand au sujet. Mais le cas de l'instant ne nous semble pas entièrement comparable aux cas, traités identiquement par Aristote, de la montée et de la descente, de l'aller et du retour, de l'action et de la passion (cf. à propos du moteur et du mobile, *Phys.* III, 3. 202 *a* 13-21). On nous dit ici que c'est le même instant qui unit et qui divise, mais que ces deux fonctions diffèrent. Or, la fonction d'unification se définit par l'identité quant au sujet jointe à l'identité quant à la définition; la fonction de division se définit par l'identité quant au sujet jointe à la diversité quant à la définition (voir *ad* 222 *a* 16-17). C'est principalement dans ce dernier cas qu'il fallait étudier la synthèse de l'un et du multiple, pour montrer en quel sens le concept de division s'accompagne nécessairement d'un concept d'unification, accompagnement qu'Aristote confond ici avec la coexistence en un même sujet, l'instant, de ses deux fonctions différentes.

222 *a* **25.** πρότερον: *entendu au premier sens* — C'est l'interprétation de Diels qui évite de corriger le texte comme Bonitz qui supprime le mot, ou comme Prantl qui ajoute καὶ τὸ ὕστερον.

222 *a* **30.** ἀεί. — Il est à remarquer qu'Aristote démontre au livre VIII l'éternité du mouvement, en se servant, entre autres raisons, de l'éternité du temps,

222 *a* **30** ἄλλος — **32** ποτε. — Sur l'identité du temps, ainsi entendue, voir *ad* 220 *b* 12 et 220 *b* 5.

222 *b* **2** κυρτὸν. — Cet exemple de dualité λόγῳ est fréquemment employé par Aristote; cf. Bonitz, Ind. 398 *b* 40.

222 *b* **6** κατὰ τὸ αὐτὸ. — Simplicius n'a pas lu κατὰ (751, 13, 25; Them. 158, 14, lit περὶ). On peut en effet comprendre ou bien: les contraires ne sont pas dans un même sujet; ou bien: Un même sujet n'est pas les contraires, du moins sous le même rapport.

222 *b* **6** τἀναντία. Certains ms. donnent τὰ ἀντικείμενα, qui est moins précis (Simpl. 751, 13) et moins correct. Le commencement et la fin d'un même temps sont des contraires; donc l'instant limite des parties du temps qui sont différentes, et ainsi l'extension temporelle est déduite du principe de contradiction.

222 *b* **21** πρότερον. — Voir *ad* 221 *a* 30.

CHAPITRE 14.

223 *a* **1** ὑποκείμενον: *le terme du mouvement.* Cette acception est très rare; le mot signifie le plus souvent *le mobile*, Aristote réservant au *terme du mouvement* des expressions comme εἰς ὅ, καθ' ὅ (Voir les principales références *ad* 219 *a* 10).

Digitized by Google

ibid. ὁμαλὴν: *régulier*. La régularité du mouvement est étudiée *Phys.* V, 4. 228 *b* 15 — 229 *a* 3 à propos de l'unité du mouvement. Elle dépend de la trajectoire, du temps (le mouvement ne doit pas se produire à intervalles répétés), du terme, enfin du régime de la vitesse. Evidemment la régularité n'est pas conçue (comme notre uniformité) comme une fonction purement cinématique elle est étroitement soumise au sujet; ainsi elle sera refusée aux mouvements des choses sublunaires autres que le transport (233 *b* 21).

222 *b*, **30 — 223** *a*, **8.** Le raisonnement d'Aristote, qu'on pourra trouver bien compliqué, est fondé sur la liaison nécessaire qu'il reconnait entre les notions de mouvement, vitesse, antérieur-postérieur, instant, laps de temps. La conclusion, à savoir que tout mouvement est dans le temps, est utile ici pour ce qui a été dit plus haut du temps comme principe de vieillissement, et servira au livre VIII pour démontrer, notamment, que le mouvement est éternel.

223 *a*, **4** ἀλλὰ μὴν. — Ce n'est pas un second argument, comme le croit S^t^ Thomas (220 *b*), mais le développement du premier, selon l'enchaînement nécessaire de la notion de vitesse à celle d'antériorité.

223 *a*, **19** γε ὤν: *tout en étant.* — C'est là qu'est la difficulté. Cf. Themistius 162,16: comment le temps peut-il-être commun à tous les mouvements, étant affection de chacun?

223 *a*, **25** ἀριθμητόν. — On reconnaît ici pourquoi le nombrable avait été indiqué à côté du nombré et par opposition au nombrant (voir *ad* 219 *b* 6).

223 *a*, **27** ὅ ποτε ὄν. — Voir *ad* 219 *a*, 20.

223 *a*, **30** ἢ ὁποιασοῦν. — S^t^ Thomas (223 *b*) pense qu'Aristote énonce ici une première solution, qu'il critiquerait **223** *b*, **1** (ἀλλ' ἔστι) pour démontrer la vraie solution à partir de **223** *b*, **12** à savoir que le temps et le nombre du mouvement suprême. Mais S^t^ Thomas est obligé de reconnaître (224 *b*) que cette démonstration est seulement implicite chez Aristote et que le texte nous dit seulement que et pourquoi le mouvement suprême sert à la mesure du temps. Nous préférons donc l'interprétation des commentateurs grecs: Ici 223 *a*, 30, Aristote donne sa théorie; en 223 *b*, 1, il se fait une objection qu'il résoud **223** *b*, **3** (ἢ οὔ).

223 *b*, **3—4** nous lisons: ὁ αὐτὸς γὰρ χρόνος πᾶς ὁ ἴσος καὶ ἅμα: *tout temps et le même quand on le prend simultané et égal.*

223 *b*, **4** εἴδει. Il est difficile de croire que cette identité εἴδει corresponde expressément à la diversité λόγῳ établie plus haut entre des temps non simultanés (voir *ad* 220 *b*, 5) et à laquelle s'opposait l'identité quant au sujet. En fait, Aristote est en train d'étudier le second des sens de l'identité, que nous avons signalés 219 *b*, 10 et 220 *b*, 5, de sorte que l'identité du temps dans le passé et l'avenir est ici considérée en fonction de la diversité des mouvements, véritables sujets du temps. Combinée avec l'idée implicite de la diversité λόγῳ, cette identité est dite εἴδει (c'est, par exemple, l'identité des jours et des années) sans qu'on doive chercher plus de précision dans la théorie et la terminologie d'Aristote.

223 *b* **6** ὁ αὐτὸς. — Il en résulte que le temps est uniforme.

223 *b* **12** Ἐπεὶ... — La question de la mesure est traitée Metaphys. I. ch. 1 (cf. 1052 *b* 25 et pour le mouvement 1053 *a* 10-13, où est affirmé, semble-t-il, le

Digitized by Google

caractère conventionnel des mesures astronomiques, ce qui est un dernier argument contre l'interprétation de St Thomas *ad* 223 a 30).

223 *b* **18** συγγενεῖ. Cf. Metaphys. 1053 *a* 24.

223 *b* **18** πρῶτον. Cf. Metaphys. 1052 *b* 25. Ce qui est premier est en même temps principe *cognoscendi*.

223 *b* **21** ὁμαλεῖς. Voir *ad* 223 *b* 4.

223 *b* **29** δοκεῖ. — cf. 218 *b* 1.

224 *a* **7** διαφορᾷ: *Par une différence propre*, par laquelle les choses sont différentes, tout en étant **224** *a* **9** ἐν τῇ αὐτῇ διαιρέσει.

224 *a* **14** δεκὰς. La *dizaine* participe donc à la réalité des choses concrètes qu'elle nombre; en quoi elle ressemble au temps qui est un nombré; mais elle en diffère, en ce que le temps est susceptible d'un autre genre de diversité (voir *ad* 220 *b* 4).

LIVRE VI. CHAPITRE 3.

Dans les deux chapitres précédents, on a montré que nul continu, et en particulier le temps, n'est formé d'indivisible ni lui-même indivisible. Aristote veut montrer ensuite qu'il n'y a pas de mouvement dans l'indivisible de temps. Il s'agit, au début du chapitre 3, de montrer que cet indivisible de temps existe bien, à titre de limite commune du passé et de l'avenir, c'est-à-dire comme instant. Ainsi défini, l'instant apparaît aussitôt indivisible, parce qu'identique (234 a 3-20). L'identité dont il s'agit ici signifie que la fin du passé *est* le commencement de l'avenir. C'est donc une nouvelle nuance du sens principal, que nous avons signalé *ad* 219 *b* 10 et 220 *b* 5; or, l'instant un est indivisible; sinon, en effet, les instants seraient juxtaposés, ou bien nous avons entre l'avenir et le passé un temps, lui-même divisible et dont l'existence entraîne toutes sortes de difficultés. Réciproquement (234 a 20-24) son indivisiblité suppose son identité.

LIVRE VIII. CHAPITRE 1, 251 *b* 17—26

Si donc il est impossible que le temps soit et soit conçu sans l'instant et si l'instant est une sorte de moyen terme, étant à la fois commencement et fin, commencement du futur, et fin du passé, le temps existe nécessairement sans cesse; car l'extrémité du dernier temps saisi sera dans l'instant, puisqu'on ne peut rien saisir dans le temps que l'instant. Par suite, puisque l'instant est commencement et fin, nécessairement de part et d'autre de l'instant, il y aura du temps.

CHAPITRE 8. 263 *a* 4—264 *a* 6.

Aristote vient de démontrer la discontinuité de tout mouvement rectiligne au moyen de ces deux principes: le point médian d'une trajectoire est un quant au sujet, deux logiquement; il faut distinguer la puissance de l'acte (262 *a* 21—22). Il vont lui servir pour donner une réfutation définitive de *l'Achille* de Zénon. Aristote rappelle d'abord la solution qu'au livre VI il avait apportée à cette difficulté: il s'était contenté de dire que l'infini existait aussi bien dans le temps que dans l'espace, et que Zénon ne pouvait en conséquence invoquer pour nier la possibilité du mouvement, cet argument, que le temps fût fini pendant que l'espace était divisé à l'infini. Mais cette réponse est insuffisante (263 *a*, 15—22), car elle admet, sans l'expliquer, bien que ce soit le nœud du problème, l'infinité du temps comme de l'espace. C'est la notion de puissance et celle d'accident qui le résoud. La limite

Digitized by Google

qui peut diviser un continu en un point quelconque de son développement est susceptible de rester en puissance ou de passer à l'acte; par le premier cas sont sauvegardés le mouvement et le temps dans leurs caractères de flux, puisque s'ils donnent lieu ainsi à la traversée d'éléments infiniment nombreux, cette infinité n'est qu'en puissance, et par suite accidentelle à la trajectoire et non absolue (263 *a* 21—*b* 3). La dualité de l'instant est donc donnée à la fois comme logique et comme potentielle; son unité est au contraire substantielle; c'est ainsi, avons-nous vu qu'il unit l'avenir au passé dont il est la commune limite et qu'il les repousse. Or, cette théorie de l'instant n'est plus valable, si l'on considère (263 *b* 9—26) non plus le temps pur, mais le temps rempli de générations et de mouvements particuliers, spécialement quand ils s'achèvent. Alors, en effet, si l'on considère ce qui dans la chose correspond à la limite du temps, il ne faut plus dire que cet élément est commun au passé et à l'avenir, mais qu'il appartient tout entier à l'avenir de la chose, c'est-à-dire au nouvel état que la chose possède en vertu de la génération. Sinon il faudrait dire qu'elle est à la fois ce qu'elle était et ce qu'elle est devenue. Cette dissymétrie dans l'explication d'Aristote n'a pas été assez remarquée; elle montre combien la synthèse de l'un et du multiple qu'avait demandée la constitution de la notion d'instant était précaire, elle devait céder aux exigences du principe de contradiction interprété d'une facon substantialiste, alors que, semble-t-il, Aristote avait dans sa notion du κινῆμα le principe d'une solution plus satisfaisante.

C'est d'autant plus remarquable que le passage suivant aboutit (263 *b* 26—264 *a* 6) à affirmer que le moment où la génération atteint son terme fait partie intégrante du temps précédent et déduit de la continuité de la génération une preuve de la continuité du temps selon la dépendance signalée 219 *a* 10—14.

Tels sont les principaux textes où se marque le premier essai de construction de la notion de Temps indéfini, base du panthéisme occidental.

HENRI CARTERON

Digitized by Google

Bibliothèque universitaire et régionale

Quelques acquisitions récentes

(du 15 février au 15 avril 1924)

A (Collections, Bibliographie)

500. 023 *Harvard studies in comparative literature, founded by* W. H. Schofield. Cambridge (Harvard Univ. Press), in-8o.
1° Santayana, *Three philosophical poets*, Lucretius, Dante and Gœthe, 1922.
2° W. H. Schofield, *Chivalry in english literature*, 1912.
3° O. J. Campbell, *The comedies of Holberg*, 1914.
4° C. R. Post, *Medieval spanish allegory*, 1915.
5° W. H. Schofield, *Mythical bards*, 1920.
6° H. G. Leach, *Angevin Britain and Scandinavie*, 1921.

500. 004 **Hampe** (K.), *Mittelalterliche Geschichte* (*Wissensch. Forschungsberichte* de K. Hönn, VII). Gotha, 1922, in-8°, 150 p.

500. 076 **Latouche** (Robert), *La vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe s.* Toulouse 1923, in-8°, 520 p. (Bibl. méridion., 2e série XIX).

500. 321 **Graindor** (Paul), *Marbres et textes antiques d'époque impériale* (Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres de Gand, 1922, 50e fasc.).

500. 162 **Brückner** (A.), *Gesch. der älteren polnischen Schriftsprache* (Preisschriften gekrönt und hrsg. von der jablonowskischen Gesellschaft, 51). Leipzig, 1922, in-8°, 83 p.

500. 621 **Lorimer** (W. L.), *The text tradition of Pseudo-Aristotle De Mundo.* Lond., 1924, in-8°, 95 p. (Public. St Andrews Univ. XVIII).

B (Philosophie)

131. 289 **Morgan** (C. Lloyd), *Emergent evolution.* Gifford lectures delivered in the University of St Andrews in the year 1922. Lond. (Williams et Norgate), 1923, 313 p.

131. 290 **Evans** (Joan), *Magical jewels of the middle ages and the renaissance...* Oxford (Clarendon Press), 1922, in-8°, 264 p.

131. 292 **Blondel** (Ch.), *La psychanalyse.* Paris (Alcan), 1924, in-8°, 249 p.

131. 294 **Mac Lean** (D. A.), *Catholic schools in Western Canada.* (diss.) Toronto (extension print), 1923, in-8°, 162 p.

103. 148 **Cassirer** (E.), *Kants Leben und Lehre.* (Kant. Werke, XI, Ergänzungsband). Berlin, 1921, in-8°, 448 p.

131. 314 **Rolffs** (Ernst), *Politische Ethik und ethische Weltanschauung.* Leipzig (Hinrichs), 1923, in-8°, 359 p., 2. Aufl.

131. 312 **Wolf** (Herman), *Versuch einer Geschichte des Geniebegriffs in der deutschen Ästhetik des 18. Jahrh.* I. Von Gottsched bis auf Lessing. (Proefschrift... Leiden). Heidelberg (Winter), 1923, in-8°, 158 p.

Digitized by Google

Bh (Beaux-Arts)

16. 386 **Langlois** (Ch. V.), *Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan au Marais.* Paris (Schemit), 1922, in-4°, 314 p.

16. 381 **Bals** (G.) et **Jorga** (N.), *Histoire de l'art roumain ancien.* Paris (De Boccard), 1922, in-4°, 411 p.

16. 382 **Bernanose** (M.), *Les arts décoratifs au Tonkin.* Paris (Laurens), 1922, in-4°, 135 p.

15. 566 **Houvet** (E.), *Cathédrale de Chartres.* (Chelles, héliogravure A. Faucheux), 7 vol. in-4°.

500. 089 **Buberl** (Paul), *Die Denkmale des Gerichtsbezirks Salzburg.* Vienne (Schroll), 1916. 6 pl.

116. 645 *Musée du Louvre.* Catalogue des sculptures du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes. 2e partie. Paris (Musées Nationaux), 100 p., 16 pl.

116. 644 *Musée du Louvre.* Catalogue des figurines antiques de terre cuite. Figurines orientales. Par Léon Heuzey. Paris (Musées Nationaux), 251 p., 9 pl.

116. 646 **Marshall** (John), *A guide to Taxila.* Calcutta (Government printing), 1921, in-8°, 132 p.

116. 651 **Prunières** (H.), *Monteverdi* (Maîtres de la Musique). Paris (Alcan), 1924, in-8°, 177 p.

116. 650 **Landormy** (P.), *Bizet* (ib.), 182 p.

116. 614 **Réau** (Louis), *L'art russe de Pierre le Grand à nos jours.* Paris (Laurens), 1922, in-8°, 291 p.

16. 374 **Durrieu,** *Les très belles heures de Notre-Dame du duc Jean de Berry.* (Public. de la Soc. franç. de reproduct. de manuscr.), 1923, in-4°, 30 pl., 128 p.

1. 890 **Hermann** (Julius), *Die frühmittelalterlichen Handschriften des Abendlandes.* (Die illuminierten Handschriften... der Nationalbibliothek in Wien, N. F., I). Leipzig (Hiersemann), 1923, 239 p.

1. 887 *Einblattdrucke des XV. Jahrh.*, herausg. von Paul Heitz. Strasbourg (J. H. Ed. Heitz).

54. **Schreiber** (W. L.), *Holz- und Metallschnitte im Museum der bildenden Künste in Stuttgart und Kloster Odilienberg.* 1923.

55. Id., *Holzschnitte aus öffentlichen Bibliotheken Norddeutschlands.* 1923.

56. **Escherich** (Mela), *Schrotblätter des Hessischen Landesmuseums in Darmstadt.* 1923.

1. 893 **Vincent** (L. H.), **Mackay** (E. I. H.), *Hébron, le Haram el Khalil.* Paris (Leroux), 1923, in-4°, 253 p. et 1 album, 28 pl.

16. 384 **Keller-Dorian** (G.), *Antoine Coysevox.* Catalogue raisonné de son œuvre. Paris (Le Deley), 1920, 2 vol. in-4°, 89 et 125 p.

16. 385 **Mabille de Poncheville** (A.), *Carpeaux inconnu ou la tradition recueillie.* Bruxelles-Paris (Van Oest), 1921, 304 p. in-4°.

Digitized by Google

C (Linguistique, Orientalisme)

500. 078 *Linguistic survey of India.* Specimens of languages of the Iranian family, 1921. XI Gipsy languages, 1922.

500. 123 a **Clay** (A. F.), *The origin of biblical traditions.* New Haven, 1923, in-8°, 224 p. (Yale Oriental series, XII).

150. 767 **Exler** (F. X. J.), *The form of the ancient greek letters.* A study in greek epistolography. (Diss.) Washington, 1923, in-8°, 140 p.

150. 765 **Marouzeau** (J.), *Le Latin*, dix causeries. (Bibl. des Parents et des Maîtres, publiée par P. Crouzet, XII). Paris (Didier), 1923, in-8°, 278 p.

150. 775 **Erman** (Adolf), *Die Literatur der Aegypter.* Gedichte und Lehrbücher aus dem 3. und 2. Jahrtausend v. Chr. Leipzig (Hinrichs), 1923, in-8°, XVI + 389 p.

500. 073 **Benoy Kumar Sarkar,** *The positive background of Hindu sociology.* Allahabad, 1921, in-8°. (Sacred Books of the Hindus).

150. 774 **Bakhuizen van den Brink** (J. N.), *De oud. christelijke monumenten van Ephesus.* Epigraphische Studie. (Proefschrift ... Leiden). Den Haag (Nederlandsche Boekdrukkerij), 1923, in-8°, XIV + 208 p.

150. 773 **Carlsson** (N. G.), *Zur Textkritik der Pliniusbriefe* (diss. Lund), 1922, 74 p.

150. 771 **Italie** (Gabriel), *Euripidis Hypsipyla* cum notis criticis et exegeticis. (Specimen inaugurale ... in Academia Lugduno-Batava). Berlin (Ebering), 1923, in-8°, XII + 80 p.

150. 778 **Schwyzer** (Ed.), *Dialectorum graecarum exempla potiora.* Leipzig (Hirzel), 1923, in-8°, VIII + 463 p.

19. 161 **Mallon** (A.), *Les Hébreux en Egypte.* (Orientalia, 2). Rome (Pontif. Istit.), 1921, in-8°, 203 p.

500. 038 *Johannes episcopus Ephesius.* Lives of the Eastern Saints. Syriac text edited and translated by E. W. Brooks. I. Paris, 1923, in-8°, XV + 306 p. (Patrologia orientalis, XVII, I).

500. 005 **Brenot** (Alice), *Les mots et groupes iambiques réduits dans le théâtre latin.* (Bibl. de l'Ec. des Htes Etudes, 239e fasc.). Paris, 1923, in-8°.

Faral (E.), *Les arts poétiques du XIIe et du XIIIe s.* (Ib., 238), 1924, 384 p.

Maspero (J.), *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des églises jacobites* (518-616). Ouvrage publié par A. Fortescue et G. Wiet. (Ib., 237), 1923, 128 p.

19. 162 *Missale juxta ritum ecclesiae apostolicae Antiochenae Syrorum auctoritate recognitum.* (Typis patriarch. in Seminario Sciarfensi de Monte Libano), 1922, in-8°, 15 + 282 p.

500. 003 **Cuny** (A.), *Etudes prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques.* (Collect. linguistiq. publ. par la Soc. de ling. de Paris, XIV). Paris, 1924.

Digitized by Google

500. 138 **Wilcken** (U.), *Urkunden der Ptolemäerzeit.* I. Berlin (De Gruyter), 1923, in-4°.

148. 106 **Platon,** *Théétète*, éd. Diès. (Collect. G. Budé). Paris (Belles Lettres), 1924, in-8°, 90 p.

150. 783 **Ovide,** *Art d'aimer*, éd. et trad. Bornecque. Ib., 1924, in-8°, IX + 94 p.

150. 782 **Tibulle** et les auteurs du Corpus Tibullianum, éd. et trad. M. Ponchont. Ib., 1924, in-8°, XLIV + 195 p.

150. 784 **Euripide,** III, éd. et trad. L. Parmentier et H. Grégoire. Ib., 1923, in-8°, IV + 247 p.

150. 789 **Baumstark** (A.), *Gesch. der syrischen Literatur mit Ausschluss der christlich-palästinensischen Texte.* Bonn (Marcus et Weber), 1922, in-8°, XVI + 378 p.

150. 787 **Heinemann** (F.), *Plotin*, Forschungen über die plotinische Frage... Leipzig (Meiner), 1921, in-8°, 318 p.

150. 788 **Wilamowitz-Moellendorf** (U. von), *Pindaros.* Berlin (Weidmann), 1922, in-8°, 528 p.

Cd (LITTÉRATURES MODERNES)

169. 875 **Winell** (A. F.), *Pelagia.* Eine Legende in mittelniederländischer Sprache. Halle, 1922, 50 p. (diss. Lund).

169. 886 **Heusler** (A.), *Nibelungensage und Nibelungenlied.* 2. umg. Ausgabe. Dortmund (Ruhfus), 1922, in-8°, 324 p.

500. 034 *Beihefte für roman. Philologie.*

68. **L. Spitzer,** *Die Umschreibungen des Begriffes Hunger im Italienischen.* 1920.

69. **P. Scheuermeier,** *Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle in den romanischen Alpendialekten.* 1920.

70. **R. Zenker,** *Forschungen zur Artusepik*, 1921.

72. **M. L. Wagner,** *La infancia de Jesu Cristo*, 10 span. Weihnachtsspiele, 1922.

74. **E. Seifert,** *Die Proparoxytona im Galloroman.* 1923.

73. **H. Fezzi,** *Ladinische Wörter.* 1923.

66. **A. Par,** *Sintaxi catalana segons los escrits de B. Metge* (1398). 1923.

169. 888 **Jeanroy** (A.), *Jongleurs et troubadours gascons.* (Classiques franç. du Moyen Age). Paris (Champion), 1923, in-8°, VIII + 76 p.

169. 889 **Champion** (P.), *Charles d'Orléans.* Poésies. I. (Ib.) Ib., 1923, in-8°, XXXV + 290 p.

169. 861 **Lowe** (Lawrence), *Gérard de Nevers*, a study of the prose version of the Roman de la violette. (Diss.) Princeton, 1923, in-8°, 72 p.

169. 864 **Trotain** (Marthe), *Les scènes historiques. Etude du théâtre livresque à la veille du drame romantique.* (Diss.) Paris (Champion), 1923, in-8°, 70 p.

169. 863 **Praviel** (A.), *Histoire anecdotique des jeux Floraux.* Toulouse (Privat), 1923, in-8°, 373 p.

500. 130 **Patch** (H. R.), *Fortuna in old French literature.* (Smith College Studies in modern languages, IV, 4). Northampton, Paris, 1923, in-8°.

Digitized by Google

161. 871 **Villon** (Franç.), *Oeuvres*, édit. L. Thuasne. Paris (Picard), 3 vol. in-8°, 1923, 295, 332 et 432 p.

169. 870 **Girard** (Henri), *Un manifeste du romantisme.* La préface des études françaises et étrangères d'Emile Deschamps. Paris (Presses françaises), 1923, in-8°, LI + 87 p.

169. 878 **Zabel** (H. E.), *The semantic development of words for mental aberration in Germanic.* (Diss.) Chicago (Univ. of Chicago), 1922, in-8°, 64 p.

169. 879 **Kool** (J. H.), *Les Premières Méditations en Hollande de 1820 à 1880.* Lettres inédites de Lamartine. (Proefschrift ... Groningue). Saint-Amand (Clerc Daniel), 1923, in-8°, 181 p.

500. 127 **Jack** (W. S.), *The early entremès in Spain : the rise of a dramatic form* (thesis). Publ. of the Univ. of Pennsylv., n° 8). Philadelphie, 1923, in-8°, 136 p.

169. 895 **Dottin** (G.), *Les littératures celtiques.* (Irlande, Ecosse, Pays de Galles, Bretagne). Paris (Payot), 1924, in-18, 173 p.

169. 893 *Manzoni intimo.*
I. M. Scherillo, Vittoria e Mathilde Manzoni, Memorie di Vittoria Manzoni.
II. Un tesoro di lettere inedite.
III. G. Gallavresi. 94 lettere e 17 postille inedite alla moglie e al figliastro.
Milan (Hœpli), 1923, 3 vol. in-8°, 228, 280 et 215 p.

169. 894 **Faries** (Randolph), *Ancient Rome in the english novel.* A study in English historical fiction. (Thèse.) Philadelphie (Lyon et Armor), 1923, in-8°, 138 p.

169. 901 **Malvy** (A.), *Pascal et le problème de la croyance.* (Paris (Beauchesne), in-8°, 1923, 114 p. (Extr. de la revue Les Lettres, 1919).

169. 899 **Vincent** (José), *Th. Aubanel.* La vie et l'homme. Le poète. Avignon (Aubanel), 1924, in-8°, 301 p.

169. 898 **Dörrer** (A.), *Karl Domanig als Student in Brixen, Salzburg, ... Strassburg und Rom.* Ein deutsches Burschenleben. Munich (Parcus), 1924, in-8°, 72 p.

D (Histoire et Géographie)

500. 232 **Fredericq** (Paul), *Codex documentorum sanctissimarum indulgentiarum neerlandicarum.* (Publicatien rijks geschiedkundige, Kl. Serie 21). S. Gravenhage, 1922, in-8°, 694 p.

191. 254 **Bernard** (Aug.), *Le Bourbonnais et le Berry.* Choix de textes précédés d'une étude. Paris (Laurens), 1923, in-8°, 240 p.

11. 024 **Dieudonné** (A.), *Les monnaies capétiennes ou royales françaises.* 1re section. Paris, 1923, in-8°. (Catalogue des monnaies franç. de la Bibl. Nat.).

500. 294 **Bresslau** (H.), *Gesch. der Monumenta Germaniae Historica.* (Neues Archiv der Gesellsch. für ältere deutsche Geschichtskunde 42). Hanovre, 1921, in-8°, 770 p.

Digitized by Google

500. 147 **Lizerand** (G.), *Le dossier de l'affaire des Templiers.* (Classiques de l'hist. de France au Moyen Age, 2). Paris, 1923, in-8°, 229 p.

191. 293 **Holtom** (D. C.), *The political philosophy of modern Shinto.* A study of the State religion in Japan. (Diss.) Chicago (Univ. of Chicago libr.), 1922, in-8°, 325 p.

191. 294 **Burns** (J. F.), *Controversies between royal governors and their assemblies in the Northern American Colonies.* (Diss. of the Catholic Univ. of America), Villanova, 1923, in-8°, 447 p.

27. 863 **Poëte** (Marcel), *Une vie de cité. Paris de sa naissance à nos jours* I. Paris (Picard), 1924, in-8°, 626 p.

27. 857 **Muller** (S.), *Regesten van het archief der Bisschoppen van Utrecht* (722-1528). Utrecht (Oosthoeck), 1917-1922.

191. 298 **Bennett** (Harold), *Cinna and his times.* A critical ... study of Roman history. (Diss. Univ. de Chicago). Menaska (Bantu), 1923, in-8°, 72 p.

191. 299 **Kingon** (J. r. L.), *L'éducation des peuples primitifs* (Univ. de Gand, Publ. de la Faculté de droit). Gand (Buyens), 1922, in-8°, 175 p.

191. 300 **Huffel** (W. C. van), *Wilhelm Bentinck van Rhoon* (1725-47). (Proefschrift ... Leiden). S. Gravenhage (Nijhoff), 1923, in-8°, 226 p.

27. 864 **Ewes** (Simonds d'), *The journal of ... from the beginning of the Long Parliament, ...* publié par W. Notestein. (Yale hist. publ., manuscripts ... VII). Lond. (Milford), 1923, in-8°, 598 p.

191. 302 **Hoetzsch** (Otto), *Peter von Meyendorff*, ein russischer Diplomat an den Höfen von Berlin und Wien. Polit. und priv. Briefwechsel, 1826-1863. I-III. Berlin et Leipzig (De Gruyter), 404 + 473 + 477 p. in-8°, 1923.

27. 870 **Nieuwenhuis** (A. W.), *Die Wurzeln des Animismus, ... nach der unter primitiven Malaien beobachteten Erscheinungen.* Suppl. zu Bd. XXIV von Internat. Archiv f. Ethnographie. Leyde (Brill), 1917, in-4°, 87 p.

191. 305 **Halévy** (D.), *Vauban.* Paris (Grasset), 1923, in-8°, 205 p. (Cahiers Verts).

27. 869 **Ballesteros y Beretta** (Antonio), *Historia de Espana y su influencia en la historia universal.* I-III. Barcelone (Salvat), 1919, 1920, 1922, in-8°.

500. 275 **Robinson** (J.), *Parliamentary papers* 1774-1784, éd. par T. Laprade. (Public. of the Camden society, 3e sér., 33), Lond., in-8°, 198 p.

Dc 306 **Bernard** (A.), et **de Flotte de Roquevaire,** *Atlas d'Algérie et de Tunisie*, fasc. 1. Paris (Larose), 1923, in-2°.

191. 306 **Zedlitz-Trützschler** (R. G.), *Zwölf Jahre am deutschen Kaiserhof* Berlin-Leipzig, Deutsche Verlagsanstalt Stuttgart, 1924, in-8°, 250 p.

500. 477 **Griffin** (Grace G.), *Writings on american history*, 1920. A bibliography of books and articles on United States and Canadian history. Washington, in-8°, 267 p. (Annual Report of the Amer. histor. Assoc., Supplement).

Digitized by Google

191.307 **Payer** (F.), *Von Bethmann-Hollweg bis Ebert. Erinnerungen.* Francfort (Frankfurt. Soc. Druckerei), 1923, in-8°, 304 p.

133.254 **Boudet** (Paul), *Le chapitre de Saint-Dié en Lorraine des origines au XVIe s.* Epinal (Impr. Vosgienne), 1923, in-8°, 274 p.

191.312 **Jackson** (Elizabeth), *Office and actions of the lord lieutenant in Tudor England.* (Thèse.) Philadelphie, 1923, in-8°, 58 p.

191.309 **Got** (Ambroise), *L'Allemagne à nu.* Paris (Pensée française), 1923, in-16, 248 p.

191.308 **Le Moy** (A.), *L'Anjou.* (Hist. et géogr. régionales de la France, collect. Gallouedec). Paris (Hachette), 1924, in-8°, 210 p.

500.201 **Godet** (Marcel), *Dictionn. hist. et biographique de la Suisse.* I. Neuchâtel, 1921, in-8°.

500.491 **Kreglinger** (Richard), *Etudes sur l'origine et le développement de la vie religieuse.* I. Les primitifs. II. La religion chez les Grecs et les Romains. III. La religion d'Israël. Bruxelles (Lamertin), 1919-22, 370, 268 et 335 p.

191.317 **Steinen** (W. von den), *Das Kaisertum Friedrichs des Zweiten nach den Anschauungen seiner Staatsbriefe.* Berlin (De Gruyter), 1922, in-8°, 111 p.

191.315 **Sanchez Adlonso** (B.), *Fuentes de la historia espanola.* I. Historia politica. Madrid, 1919, in-8°, 448 p.

191.314 **Pacheco y de Leyva** (E.), *La politica espanola en Italia.* Correspondencia de Don Fernando Marin con Carlos I. I. 1521-1524. Madrid, 1919, in-8°, 540 p.

E (Théologie historique)

500.180 **Gérold** (C. T.), *La Faculté de théologie et le Séminaire protestant de Strasbourg* (1803-1872). Une page de l'histoire de l'Alsace. Strasbourg (Istra), 1923, in-8°, 336 p. (Etudes publiées par la Fac. de théol. protestante de Strasbourg, fasc. 7).

500.157a *Cahiers de la Revue d'histoire et de philosophie religieuses.* 1923-24.

N° 7. **G. Richard,** *L'athéisme dogmatique en sociologie religieuse.*

N° 8. **J. Pannier,** *Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin.*

N° 9. **F. Macler,** *Chrétientés orientales.*

170.241 **Delehaye** (H.), *Les passions des martyrs et les genres littéraires.* Bruxelles (Bollandistes), 1921, in-8°, 448 p.

170.279 **Emanuel** (C. W.), *The charities of St Vincent de Paul.* An evaluation of his ideas ... (Diss.) Washington (Catholic Univ., 1923), in-8°, 337 p.

170.291 **Marmelstein** (J. W.), *Etude comparative des textes latin et français de l'Institution de la religion chrétienne de Calvin.* (Proefschrift ... Groningue.) Groningue (Wolters), 1923, in-8°, 133 p.

500.050 **Colbert** (Mary C.), *The syntax of the De civitate dei of St Augustine.* (Diss.) Washington, 1923, in-8°, 110 p. (Catholic Univ., Patristic Studies, IV).

Parsons (Wilfrid), *A study of the vocabulary and rhetoric of the letters of St Augustine.* Ib., 280 p. (Ib., III).

Digitized by Google

Mollaux (R. A.), *St Paul's concept of* Ἱλαστήριον, 1923. (Catholic Univ. of America. New Testament Studies, IV), 117 p.

Cuneo (B. H.), *The lord's command to baptize* ... (Ib., V), 110 p.

500. 104 **Bardy** (G.), *Paul de Samosate, étude historique.* (Spicilegium sacrum Lovaniense. Etudes et documents, fasc. 4). Louvain, Paris, 1923, in-8°, 581 p.

170. 286 **Loisy** (A.), *L'apocalypse de Jean.* Paris (Nourry), 1923, in-8°, 403 p.

500. 061 **Burton** (E. de Witt), *A critical and exegetical commentary on the Epistle to the Galatians.* (International critical commentary), Edimbourg, 1921, in-8°, 541 p.

171. 198 **Wobbernie** (G.), *Systematische Theologie nach religionspsychol. Methode.* II. Das Wesen der Religion. Leipzig (Hinrichs), 1921, in-8°, 498 p.

171. 207 **Reagan** (J. N.), *The preaching of Peter*, (concerne le Kerygma Petri) (Diss.). Chicago (Univ. Press), 1923, in-8°, 81 p.

G (Economie politique)

133. 852 **Cross** (Cecil Merne), *The development of self government in India* 1858-1914. A diss. ... Chicago (Univ. Press), [1922], in-16, 246 p.

500. 285 **Gide** (C.), *Effects of the war upon french economic life.* (Preliminary economic studies of the war, 23). Oxford, 1923, in-8°, 197 p.

133. 871 **Rasin** (Aloïs), *Les finances de la Tchécoslovaquie jusqu'à la fin de 1921.* Paris (Bossard), 1923, in-8°, 237 p.

133. 870 **Herben, Hartl, Blaha,** *P. G. Masaryk*, sa vie, sa politique. Prague, 1923, in-16, 164 p.

500. 081 **Lage** (H.), *Vereinheitlichung industrieller Produktion.* (Problem der Weltwirtschaft, 38). Iéna, 1922, in-8°, 141 p.

Bötcher (H.), *Zur revolutionären Gewerkschaftsbewegung in Amerika, Deutschland u. England.* Eine vergleichende Betrachtung. Ib., 236 p. (fasc. 37).

Schmidt (E. W.), *Die agrarische Exportwirtschaft Argentiniens.* Ib. (fasc. 33), 1920, 296 p.

Bruck (W. F.), *Türkische Baumwollindustrie.* (Ib., fasc. 29), 1919, 116 p.

133. 894 **Farner** (H.), *Die Geschichte des Schweizer. Arbeiterbundes.* (Diss. Zurich), 1923, in-8°, 118 p.

133. 886 **Katzenstein** (N.), *Das Vorparlament*, 1848. Munich (Pflaum), 1922, 96 p. in-8°, diss. Berne.

133. 826 **Amar** (Jules), *Le travail humain.* Paris (Plon), 1923, in-8°, 103 p. (Bibl. du Musée Social).

15. 602 **Zetter** (C.), *Evolution des foires et marchés à travers les siècles.* Paris (Comité de la Foire de Paris), 1923, in-8°, 190 p.

15. 605 **Thillard** (R.), *L'agriculture et l'élevage au Cameroun.* Paris (Larose), 1920, in-8°, 199 p.

500. 161 *Studies in the social sciences.* V. The international brotherhood of electrical workers, by M. A. Mulcaire, 1923. (Washington Univ. Press), 156 p.

Le gérant: A. Schann.

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 2

1924
1er DÉCEMBRE

Les fouilles de Byblos

1919 — 1923

M. Montet, professeur à la Faculté des Lettres, a été chargé, par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, d'une importante mission archéologique, sur laquelle les journaux ont plusieurs fois attiré l'attention du public. M. Montet veut bien exposer aux lecteurs du *Bulletin* les résultats auxquels il est parvenu. Nous ne saurions trop l'en remercier.

I. HISTOIRE DES FOUILLES. Les fouilles de Byblos ont commencé au mois d'octobre 1921. Les travaux durèrent jusqu'au mois de janvier. Une seconde campagne de trois mois eut lieu pendant l'automne de 1922 et une troisième en 1923. Quand ces lignes paraîtront, le chantier sera de nouveau en pleine activité. Le but que je m'étais proposé n'était pas de récolter de nouveaux monuments d'époque hellénistique ou romaine, ni même des inscriptions phéniciennes, mais surtout je pensais trouver des documents égyptiens d'époque pharaonique éclairant l'histoire des rapports entre l'Egypte et la Syrie pendant l'antiquité. En effet, le nom de Byblos *(Keben)* apparaît de bonne heure dans les textes égyptiens, non pas dans les inscriptions triomphales qui énumèrent les villes conquises, mais dans des textes qui mentionnent des voyages pacifiques entrepris par les Egyptiens pour se procurer des matières premières que leur pays ne fournissait pas. On découvre alors que les relations entre les deux pays ont duré pendant plusieurs milliers d'années. Les Egyptiens qui manquaient de bois de construction allaient chercher à Byblos le pin et le sapin, le caroubier et le genévrier, ainsi que la résine indispensable pour embaumer leurs momies. Les indigènes leur construisaient en outre des bateaux et ils construisaient eux-mêmes sur les chantiers de la terre Rouge, avec les matériaux importés de Byblos, d'autres navires qu'on appellait « giblites » pour aller chercher au Sud de l'Arabie et sur la côte de

Digitized by Google

Somali l'encens, l'ivoire et l'ébène. On apprend en outre en dépouillant ces vieux textes que Byblos n'était pas seulement une place de commerce, mais déjà une ville sainte. La « Dame de Byblos *(Baâlat Gebal)* est célèbre en Egypte dès la XII[e] dynastie. Une allusion est faite à ses mystères dans le « Voyage en Syrie » dû à un Egyptien de l'époque ramesside. Enfin dans le traité de Plutarque sur Isis et sur Osiris, c'est à Byblos qu'est transporté miraculeusement le cercueil qui contient le cadavre d'Osiris tué par son frère Seth. Le cercueil échoue contre un arbre qui, s'étant mis à croître, l'enveloppe entièrement. Prévenu, le roi de Byblos fait couper l'arbre et l'emploie en guise de colonne à soutenir le toit de son palais. Mais Isis, l'épouse d'Osiris, vient elle-même à Byblos. Elle rencontre sur le rivage les servantes de la reine. Elle arrange leur chevelure et leur communique l'odeur exquise que repandait son corps. Enfin elle devient l'amie de la reine. Elle se fait connaître et réclame l'arbre sacré qui, après quelques incidents, est transporté par bateau jusqu'en Egypte.

La légende et les documents historiques s'accordent donc à nous montrer les Egyptiens attirés vers Byblos. De là à penser qu'ils y ont construit des monuments, il n'y a qu'un pas. Partout où ils allaient, ils laissaient des traces de leur passage, tantôt sous forme d'inscriptions comme au Ouady Hammamat, tantôt bâtissant des temples aux dieux locaux, car ils étaient bien, comme l'a dit Hérodote, les plus religieux des hommes et leur piété n'excluait pas les dieux étrangers. D'ailleurs l'espoir de trouver à Byblos des monuments égyptiens ne reposait pas seulement sur des textes. Au cours d'un premier voyage archéologique en Syrie, où j'accompagnais le regretté professeur Huvelin, j'avais déjà vérifié sur le terrain mes espérances. Le site de Byblos sur lequel hésitaient les érudits du siècle dernier, a été définitivement fixé par Renan en 1860. Le ville antique est à peu près recouverte par la ville franque autour de laquelle se sont bâties nombre de maisons modernes. Les restes de l'antiquité traînent partout: colonnes de granit, chapiteaux ioniques et corinthiens, bases d'autel. Les gens du pays sont habitués à utiliser les ruines comme carrières. Lorsqu'ils trouvent une bonne pierre en creusant le sol, ils la ramènent à la surface et la vendent au maçon qui tantôt l'utilise sur place et parfois lui fait faire un peu de chemin. J'eus ainsi l'occasion de voir en 1919, parmi d'innombrables fragments de l'époque hellénistique ou romaine, quelques pierres qui portaient des hiéroglyphes: un bas-relief entier à

Digitized by Google

quatre personnages et des fragments de bas-reliefs, de stèles et de statues. Il fallut recueillir des témoignages pour savoir où chaque pierre avait été trouvée et comment elle avait échoué à sa place actuelle. Enquête longue et difficile, mais en Orient on n'arriverait à rien si l'on n'avait un peu de patience. Elle établit avec certitude que les fragments égyptiens provenaient d'un très vieux sanctuaire qui se cachait au milieu d'un plateau semi-circulaire de moins de 500 mètres de diamètre, que domine actuellement la citadelle franque. Avant de commencer les travaux, je savais où faire creuser la première tranchée.

D'autres difficultés d'ordre pratique devaient être résolues. Le permis de fouiller accordé par le Haut-Commissariat était nécessaire, mais il ne suffisait pas. L'endroit intéressant était partagé entre quelques propriétaires musulmans dont les habitations forment un quartier séparé du reste de la ville en majorité chrétienne. On ne pouvait songer à l'acheter. Dans cette localité où à peu près rien ne pousse, le terrain se vend plus cher que s'il portait tous les vergers de la Touraine. Il fallut s'entendre à l'amiable, ce qui n'alla pas tout seul. Le long de l'enceinte des Croisés, une bande de terrain inculte comprise entre la citadelle et la mer, dans la zone jalonnée par les fragments hiéroglyphiques, semblait attendre le fouilleur, mais autrefois on y avait enterré les soldats de la garnison. Les Musulmans l'avaient plusieurs fois réclamé et lorsque j'essayais d'y installer des ouvriers, il y eut une petite émeute. On renonça à y poursuivre les travaux jusqu'à ce que les habitants fussent assez apprivoisés.

Dans un pays où le main-d'œuvre est des plus rares, il n'est pas aisé de constituer une bonne équipe. Les bons ouvriers sont très demandés. Ceux qui restaient disponibles n'étaient pas des plus courageux. Ils n'avaient aucune idée du travail qu'ils avaient à faire et auraient fait disparaître les indices les plus intéressants s'ils n'avaient été constamment surveillés. Des deux surveillants indigènes, l'un ne comprenait rien à ce que nous faisions et l'autre ne pensait qu'à s'évader pour faire la conversation dans les souks. Petit à petit, chacun apprit son métier. Les réfugiés arméniens fournirent une excellente main-d'œuvre. Les ouvriers indigènes n'étant plus maîtres d'imposer leurs conditions, furent obligés à leur tour de travailler sérieusement. Pendant la dernière campagne la discipline et le rendement ne laissaient presque rien à désirer. En 1921, comme je n'avais pas d'escorte militaire, je ne pouvais

Digitized by Google

empêcher les femmes du cheik musulman de venir au chantier après le départ des ouvriers et de gratter la terre pour trouver des objets. Cependant je parvins à reprendre presque tout ce qui avait été dérobé, sauf quelques pièces qui furent rachetées par le service des antiquités. Mon surveillant syrien qui avait pu s'emparer d'une curieuse pendeloque en or représentant deux femmes nues debout sur un socle, fût arrêté, il y a peu de temps, comme il essayait de la vendre à un bijoutier de Beyrouth. C'eût été bien autre chose si le Général Weygand n'avait affecté 20 Sénégalais à la garde du chantier et de mon habitation qui servait d'atelier de réparations et de musée provisoire.

Les fouilles firent apparaître assez vite un mur circulaire reposant sur un dallage. C'était le lac sacré du temple égyptien. En déblayant ses abords, les ouvriers rencontrèrent une grosse pierre tellement fruste que c'est seulement lorsqu'elle eût été complètement dégagée qu'on reconnut une statue colossale de style égyptien, un homme debout, la jambe gauche en avant, fermant les poings et laissant tomber les bras. A quelques mètres du colosse debout, trois autres personnages encore plus maltraités étaient assis sur des sièges carrés. Ces restes sont néanmoins bien précieux, car ils marquent l'entrée du sanctuaire d'où l'on tira encore une statue de déesse plus grande que nature presque complète et des fragments de bas-reliefs.

Ce temple, qui remonte à une très haute antiquité, n'a livré presque aucun objet, par contre nous fîmes une très belle récolte dans un édifice voisin du premier et presque aussi vénérable. Il avait encore plus souffert du temps. Plus de statue ni de muraille, mais seulement un dallage aux pierres passablement disjointes avec deux bases de colonnes et un socle carré encore en place. Quand on eut enlevé les dalles, nous trouvâmes dans une couche de sable fin une grande quantité d'amulettes, d'objets de parure, de vases en pierre et en poterie, de statuettes qui avaient été déposés à côté des fondations pour sanctifier et protéger l'édifice. Il fallut plus d'un mois de travail pour vider l'excavation et, l'année suivante, l'amabilité d'un propriétaire nous ayant permis d'étendre les recherches, il a été possible d'explorer une nouvelle partie de l'édifice et de découvrir sous les dalles une jarre cananéenne remplie d'amulettes et d'objets de parure.

Quelques semaines après la clôture de la première campagne, le hasard permit une importante découverte. Les innombrables

Digitized by Google

tombeaux qu'on peut visiter à Gebeil, soit au bord de la mer, soit au pied des montagnes, sont d'assez basse époque, mais lorsque furent bâtis les deux sanctuaires dont on vient de parler, les rois de Byblos étaient assez riches pour se faire construire de beaux monuments funéraires. Mais sur l'emplacement de cette nécropole archaïque on n'avait aucun indice. Renan et ceux qui, malgré les entraves du gouvernement turc ont entrepris des fouilles à Gebeil, l'ont cherchée sans succès. Or, au mois de février 1922, tout un pan de la falaise à l'extrémité du cimetière où l'on m'avait empêché de travailler, tomba à la mer. Cet accident éventra la paroi du fond d'une chambre taillée en plein rocher, à 15 mètres au-dessous du sol actuel, dont un grand sarcophage de pierre occupait le milieu. Le sol de la chambre était couvert de poteries et d'objets de bronze et dans le sarcophage on avait déposé, près du mort, des objets de valeur, une harpè de bronze décorée sur les deux faces d'un uraeus doré, un vase d'argent en forme de théière, un vase en obsidienne serti d'or et son couvercle, une bague avec scarabée d'améthyste. Le vase d'obsidienne était gravé au nom du Pharaon Amenemhat III de la XII^{e} dynastie, ce qui datait la tombe de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

La trouvaille n'était pas importante seulement parce qu'elle rendait à la science des objets datés bien conservés. L'examen du mobilier prouvait jusqu'à l'évidence que la tombe avait appartenu à un roi de Byblos. Il n'était pas bien téméraire de penser que ses prédécesseurs et successeurs s'étaient faits enterrer dans le voisinage. La première tombe comprenait un puits protégé par un dallage qui avait supporté un édifice extérieur, au fond duquel s'ouvrait la chambre au sarcophage. Un couloir souterrain partait de cette chambre et remontait par un trajet sinueux vers la surface. Lorsqu'il eût été complètement dégagé, je constatai qu'il aboutissait à un second puits. Nous étions donc bien dans la nécropole. En nettoyant jusqu'au roc le terrain avoisinant, nous pûmes encore découvrir dans un espace restreint trois nouvelles tombes.

II. RÉSULTATS HISTORIQUES. Les objets qui ont été retirés des temples et des tombeaux rempliraient une vaste salle. Il est sans doute difficile à celui qui a fait une fouille de parler sans partialité de ce qu'il a découvert. Pour dégager sans les briser certains objets devenus très fragiles il a fallu gratter la terre avec la pointe d'un couteau parfois pendant des heures. On n'admet pas

Digitized by Google

volontiers que ce qui a donné tant de peine soit sans intérêt. Le moment est venu pourtant d'exposer ce que ces documents inédits nous apprennent sur l'histoire de cette cité dont ses habitants, à la basse époque, disaient qu'elle était la plus ancienne du monde. Adoptons les divisions de l'histoire pharaonique et voyons ce qu'était Byblos sous l'Ancien Empire (3500 — 2500 av. J. C.), et ce qu'elle est devenue au Moyen Empire (2000 — 1750), puis au Nouvel Empire (à partir de 1580).

Ancien Empire. Les noms de plusieurs Pharaons de cette période ont été déchiffrés sur les vases de Byblos: La IVe dynastie est représentée par Mycerinus, le glorieux constructeur de la troisième pyramide, la Ve par Sahu-rê et Ounas, la VIe par Pépi 1er et Pépi II. Les monuments de ces deux derniers rois sont particulièrement nombreux et beaucoup ont été envoyés à l'occasion de leur jubilé. Les visites des Egyptiens pendant toute cette période ont donc été fréquentes, mais nous entrevoyons de plus que les relations entre les deux peuples avaient un caractère amical. Le Pharaon se déclare l'aimé des dieux du pays. C'est ainsi qu'en Egypte il avait arrondi son domaine, en honorant les dieux locaux, en les enrichissant, en se faisant adopter par eux. Les rois de la VIe dynastie vont plus loin. Ils s'identifient avec le dieu solaire (Râ) des pays étrangers. C'était une manière de dire qu'ils étaient les maîtres de Byblos. Cependant les fonctionnaires pharaoniques qui conduisaient les expéditions ne restaient à Byblos que le temps nécessaire pour prendre livraison de leurs bois et de leurs bateaux. Il y avait à la tête de la ville un chef indigène. C'est à un de ces chefs qu'a appartenu un cylindre en pierre couvert d'hiéroglyphes excessivement barbares. Il avait copié la titulature et les épithètes de son puissant voisin.

Moyen Empire. Les deux temples ont certainement été construits avant le début du Moyen Empire, mais ils continuent à s'enrichir de nouvelles donations. Parmi les objets qui peuvent être attribués à cette époque, il y en a quelques-uns dont les analogues existent soit en Crète, soit dans les tombes du Caucase, mais les relations avec l'Egypte sont plus étroites que jamais. Les plus anciens rois de Byblos dont les noms, de type sémitique, aient été retrouvés, Abi-chemou et Yp-chemou-abi, contemporains d'Amenemhat III et d'Amenemhat IV, se font construire de grands tombeaux à l'imitation des Pharaons. Le mobilier de ces tombeaux, ainsi que de deux autres tombeaux anonymes de la même période, est com-

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

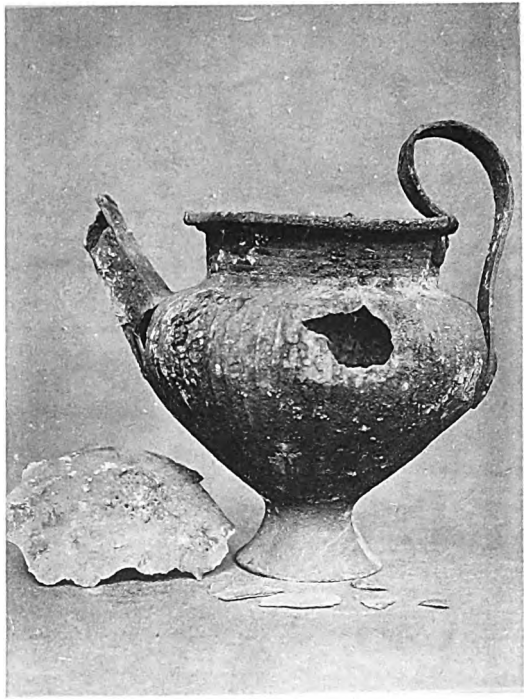

c

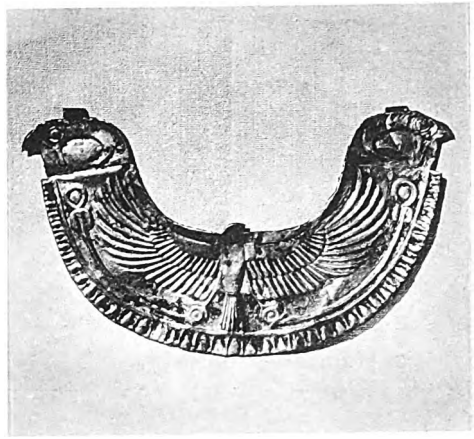

b

a

Objets trouvés à Byblos dans le tombeau du prince Yp-chemou-abi (1800 av. J.-C.)

a miroir d'argent à manche papyriforme, Cadeau du Pharaon Amenemhat IV,
b plaque d'or ciselée de travail phénicien,
c théière d'argent de style égéen.

Digitized by Google

posé selon les idées égyptiennes: armes, objets de parure, bijoux, vases à parfums et récipients de toute sorte. Mais il y a plus: quelques objets ont été envoyés d'Egypte. Le Pharaon récompensait ses serviteurs les plus distingués en construisant à ses frais leur tombeau et en leur offrant un mobilier funéraire. Or, les rois de Byblos portent à l'époque d'Amenemhat III des titres égyptiens, les mêmes que portaient en Egypte les gouverneurs de provinces. Le Pharaon leur accorde donc l'« offrande royale funéraire » comme à ses propres sujets. C'est pourquoi l'on trouve dans les tombes de Byblos des vases à parfums, des miroirs (pl. I), un pectoral, un coffret de travail égyptien portant en beaux hiéroglyphes les noms du Pharaon bienfaiteur. Mais, à cause de la distance, cette faveur royale ne pouvait pas s'exercer aussi complètement qu'en Egypte et le roi de Byblos avait assez de ressources pour compléter son mobilier funéraire en faisant exécuter à Byblos même, par des orfèvres syriens qui imitaient adroitement et sans servilité les modèles égyptiens, de très belles pièces, comme les *harpès* décorées d'uraeus et les plaques d'or ciselées (pl. I). Certains formes de vases, certains motifs décoratifs que les Egyptiens ont fini par adopter sous la XVIII^e^ dynastie étaient d'un usage courant à Byblos dès la XII^e^. Les Egyptiens qui ont tant donné aux gens de Byblos ont ainsi reçu d'eux quelque chose en retour.

Nouvel Empire. Les Pharaons du Nouvel Empire parviennent jusqu'à l'Euphrate et mettent la Syrie en coupe réglée, mais le nom de Byblos ne figure pas dans les listes des villes conquises. Thoutmès III lui-même, voulant se procurer du bois, envoie un ambassadeur à Byblos avec de riches présents. Plus tard, au XIV^e^ siècle, les Giblites qui avaient jusque là pratiqué l'écriture hiéroglyphique, adoptent pour l'usage diplomatique la langue babylonienne et l'écriture cunéiforme, mais le temps n'était pas loin où l'écriture alphabétique, dont l'invention est le plus beau titre de gloire des Phéniciens, devait s'imposer. Sous les rois de la XIX^e^ dynastie, les armées égyptiennes reparaissent en Syrie. Ramsès II fait graver une stèle à quelques kilomètres au sud de Byblos et fonde une ville qui porte son nom dans la vallée du fleuve Adonis. Au temps de Ramsès vivait à Byblos un roi appelé Ahiram dont j'ai eu la chance de retrouver le sarcophage décoré de sculptures et d'inscriptions. C'est la première fois que nous pouvons étudier la sculpture phénicienne antique sur un ouvrage aussi important. Le sarcophage repose sur quatre lions dont les têtes et les pattes

Digitized by Google

sortent du bloc de pierre, tandis que leur corps est sculpté en bas-relief sur les longs côtés. Le couvercle bombé est orné de deux autres lions aplatis en descente de lit sur la médiane, les têtes et les pattes servant de tenons. De part et d'autre de ces deux lions est allongée une image du roi défunt, portant barbe et perruque, orné de colliers et de bracelets, une fleur de lotus dans le main, vêtu d'une longue robe à volants et chaussé de sandales. Le sarcophage lui-même est décoré sur ses quatre faces. Une frise de lotus en fait le tour. Face à l'entrée, le roi est assis sur un trône dont un sphinx ailé forme les côtés, devant un guéridon chargé d'offrandes. Des personnages se dirigent vers lui, apportant des offrandes ou faisant un salut. Sur les deux petits côtés des pleureuses nues jusqu'à la ceinture exécutent une danse funèbre (pl. II). Le quatrième côté n'est occupé que par des porteurs d'offrandes. L'inscription en langue phénicienne et en caractères alphabétiques gravée du côté de la tête nous apprend simplement que le sarcophage a été exécuté par Ito-Baâl pour son père Ahiram, roi de Gebal. Le texte gravé face à l'entrée renferme des menaces contre ceux qui viendraient troubler le repos du défunt. Que le lecteur cependant se rassure, car depuis longtemps le couvercle du sarcophage avait été soulevé et le mort dépouillé de tous ses bijoux lorsque je parvins à me glisser dans la tombe. Comme Ahiram est un contemporain de Ramsès II (XIII^{e} siècle), les textes de son tombeau sont antérieurs de quatre siècles aux plus anciennes inscriptions alphabétiques connues. Ils n'apportent pas encore la solution définitive de ce problème tant débattu: Comment les Phéniciens ont inventé l'alphabet? Ils permettent déjà cependant d'écarter des théories considérées par beaucoup comme satisfaisantes. Sur la foi des écrivains classiques, on admettait que les Phéniciens avaient emprunté les lettres à l'un des peuples voisins. La thèse de l'origine égyptienne a été défendue par plusieurs générations d'égyptologues. Les uns ont voulu tirer les lettres phéniciennes des caractères alphabétiques de l'écriture cursive des papyrus. Or, les formes archaïques s'écartent beaucoup plus des originaux supposés que celles qui avaient servi à Em. de Rougé pour établir sa thèse. D'autres ont cherché les originaux dans l'écriture hiéroglyphique, en se guidant sur les noms des lettres considérés comme aussi anciens que l'alphabet lui-même. La première lettre s'appelle *alef* ce qui veut dire en phénicien « tête de bœuf ». On doit donc vérifier si elle dérive du hiéroglyphe qui représente une tête de bœuf, mais l'inscription d'Ahiram

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

n'est pas plus favorable à cette thèse qu'à la précédente. Ce qui semble le plus probable, c'est que les Giblites après avoir pratiqué les systèmes d'écriture qu'on employait autour d'eux, ceux des Egyptiens, des Babyloniens et des Crétois, en ont vu les inconvénients et qu'ils ont créé de toutes pièces, pour fixer leur langue, un instrument si simple et si parfait que tous les peuples ont pu l'adopter.

Les monuments pharaoniques postérieurs à Ramsès II appartiennent aux rois de la XXII[e] dynastie, Sesac et Osorkon. Les Egyptiens ont renoncé à dominer en Syrie, mais ils ont toujours besoin de résine et de bois. Pendant le règne de Smendès (X[e] siècle), un certain Wen-Amon arrive à Byblos. Comme son maître a cessé d'être à craindre, le roi de Byblos le traite sans égards, mais après des discussions tour à tour âpres et comiques, l'Egyptien finit par obtenir en échange de sa pacotille des troncs d'arbre qu'il charge sur son bateau.

Les Dieux. Nous avons montré les Pharaons honorant les dieux de Byblos. A l'époque gréco-romaine la ville devient un grand centre de pèlerinage. La popularité d'Adonis se répand dans le monde entier. Panyasis et Ovide ont raconté sa légende. On sait par Lucien que la contrée autour de Byblos lui était consacrée. Toutes les informations qu'on peut recueillir sur les dieux d'une contrée aussi particulière à l'époque ancienne, sont d'un grand prix. Les textes hiéroglyphiques de Byblos mentionnent un dieu solaire qu'on appelle Râ, comme le soleil égyptien, mais ses épithètes lui sont propres, puis les dieux de la cité : le dieu a une tête de lion ; il est coiffé du disque solaire posé sur les cornes ; la déesse est semblable à l'Hathor égyptienne ; enfin un personnage appelé Haytaou qui est le dieu du pays de Nega qui comprenait la région des forêts autour de Byblos et la « Vallée du Pin » où se passe une partie du conte égyptien connu sous le nom de « Conte des deux frères », que j'ai pu identifier avec la vallée de l'Adonis où les anciens situaient les principaux épisodes de la vie du dieu et de son amante. Le héros du conte des deux frères, Bytis, obligé de quitter l'Egypte, se transporte dans la « Vallée du Pin ». Il cache son cœur dans la fleur du Pin et passe son temps à chasser les bêtes féroces. La compagnie des neuf grands dieux qui traversait la vallée après avoir élaboré les plans de la terre entière, prend pitié de sa solitude. Khnoum, le dieu potier, lui fabrique une femme qui a toutes les perfections. Le héros l'aime. Il lui offre les produits de sa chasse

Digitized by Google

et lui montre l'arbre où son cœur est caché, mais la fille des dieux lui désobéit et enfin le trahit. Lorsqu'une troupe de soldats envoyés par Pharaon pour l'enlever se présente, accompagnée d'une femme parée de tous les trésors de l'Egypte, elle indique aux soldats l'arbre qui contient le cœur de son époux. Les soldats coupent l'arbre et Bytis tombe mort pendant que sa femme se laisse emmener en Egypte. C'est, un peu altérée, l'histoire d'Osiris et d'Isis, mais c'est aussi l'histoire d'Adonis, du jeune dieu aimé d'une déesse, qui chassait les bêtes féroces de la vallée jusqu'au jour où il périt de mort violente. Bytis est donc un ancêtre d'Adonis, mais le dieu de Nega, Hay-taou est un ancêtre encore plus lointain. Un passage des textes religieux gravés dans les pyramides des rois de l'Ancien Empire fait allusion aux dangers qui ont menacé la vie d'Osiris. Il s'agit pour le roi défunt assimilé à Osiris d'échapper à ces dangers, de ne pas être « métamorphosé en pin », de ne pas être traité comme « le dieu de Nega ». De ces passages on peut conclure que le dieu de Nega subissait cette métamorphose qu'Osiris et Bytis ont dû subir et dont quelques versions de la légende d'Adonis ont gardé le souvenir. Aussi loin qu'on remonte, le pays de Byblos est peuplé de divinités. Les mythes dont les écrivains classiques entendront parler sont déjà formés. Rapportés par les navigateurs égyptiens dans la vallée du Nil, ils y étaient devenus populaires au point que la légende d'Osiris s'enrichit d'un épisode se passant à Byblos qui est emprunté aux légendes libanaises.

CONCLUSION. Voilà rapidement esquissée l'histoire de Byblos, telle qu'on peut la reconstituer à l'aide des textes et des documents archéologiques. Les fouilles permettront encore d'y ajouter de nouveaux noms de rois, des titres, de fixer avec plus d'assurance l'époque de l'invention de l'alphabet, mais les grandes lignes de cette histoire ne pourront guère être modifiées. Elle se résume très bien dans le récit de Plutarque. Isis, l'Egyptienne, séduit par ses bonnes manières la reine de Byblos et elle obtient ainsi d'emporter l'arbre sacré qui renferme le corps de son époux. En échange des arbres de leurs montagnes, les Egyptiens ont fait connaître aux Libanais le luxe et les arts.

Strasbourg, le 11 juillet 1924.

P. Montet.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi

Histoire des religions (15 novembre 1924)

M. Vermeil rend compte de deux articles qui ont paru, sous la signature de M. Paul Doncœur, dans les « Etudes », Revue catholique d'intérêt général, nos 8 et 9, des 20 avril et 5 mai 1924, sur *« Wodan ou Jésus ? Le conflit entre le nationalisme païen et le catholicisme loyaliste en Allemagne »*. M. Doncœur étudie, dans ces deux articles, 1° la doctrine du parti qui, en Allemagne, s'appelle « völkisch » ou « raciste » et 2° les organisations de ce parti, en même temps que les pratiques rituelles, plus ou moins empruntées à la religion et à la mythologie germanique, qui paraissent être adoptées par certains adeptes du parti « völkisch ». M. Vermeil analyse rapidement le contenu de ces deux articles, qui paraissent reposer sur une documentation originale, puisée par leur auteur en Bavière même, et nous apportent de précieux renseignements sur les organisations nationalistes d'extrême droite. Mais le premier de ces deux articles lui paraît, en ce qui concerne la doctrine, insuffisant et dépourvu d'horizon et M. Vermeil esquisse à grands traits l'histoire du pangermanisme religieux et de ses théories sur la pureté de la race germanique au travers du XIXe siècle. Pour ce qui est de l'organisation et de l'influence de ces éléments d'extrême droite, qui poussent le nationalisme jusqu'à vouloir évincer le christianisme par une religion dite « germanique », M. Vermeil pense qu'il ne faut pas exagérer le rôle qu'ils jouent dans l'Allemagne contemporaine. Leur intérêt est plutôt négatif. L'opposition violente qu'ils font aux Juifs, aux catholiques du Centre et à la Socialdémocratie marxiste montre bien que ce nationalisme fanatique, et qui ne groupe autour de lui que des sectes probablement assez restreintes, en veut aux éléments essentiels de la démocratie allemande, à ceux qui sont justement destinés à vaincre le nationalisme étroit en Allemagne et à entraîner le pays dans l'orbite de la S. d. N. Mais il convient cependant de ne pas négliger ce mouvement, l'action qu'il peut avoir sur une jeunesse désorientée, dans les milieux nationalistes de tradition. En particulier, le rôle de Hitler et du nationalsocialisme n'est pas méprisable. Mais M. Vermeil ne croit pas, comme M. Paul Doncœur, que l'Allemagne actuelle soit, de ce fait, exposée à un nouveau « Kulturkampf ». Comme la discussion le montre, le nationalisme protestant et luthérien est à tout le moins aussi dangereux que le nationalisme des racistes.

Digitized by Google

M. Febvre présente rapidement à la réunion l'ouvrage récent de Pineau sur *Erasme, Sa pensée religieuse* (Paris, Presses Universitaires, 1924). Il indique tout d'abord avec regret que la *Note Bibliographique* qui précède l'ouvrage proprement dit appelle des observations d'une nature spéciale. Non seulement cette liste, fort courte, présente un certain nombre de lacunes graves et involontaires, l'auteur n'ayant pas connu, pour ne citer que celui-là, l'important travail de P. Mestwerdt, paru en 1916 : *Die Anfänge Erasmus' (Humanismus und Devotio moderna)* ou celui de Murray sur l'attitude d'Erasme et de Luther vis-à-vis du problème de la tolérance — mais elle présente de regrettables et d'inexcusables lacunes volontaires. M. Pineau n'a pas cru devoir citer une seule fois, ni même signaler l'existence, de la thèse capitale de Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie*, 1916 — qui, si l'on y joint deux articles du même Renaudet, publiés dans la *Revue Historique*, nous a donné la meilleure étude que nous ayons, de beaucoup, sur la formation intellectuelle et les débuts d'Erasme.

Un procédé si étrange et si peu correct rend un peu difficile la tâche d'apprécier exactement le livre de M. Pineau. Il n'est pas sans agrément. Il est écrit avec une certaine recherche, assez visible d'ailleurs. Il témoigne d'une bonne connaissance des textes érasmiens. Mais, somme toute, il n'apporte rien de nouveau à notre connaissance ou à notre interprétation de l'œuvre et de l'esprit d'Erasme. Il a le double défaut de s'arrêter en 1520 — c'est-à-dire avant que la pensée d'Erasme n'ait à entrer en conflit direct et brutal avec celle de Luther, et, d'autre part, de ne tenir compte que d'Erasme. Il semble que M. Pineau connaisse fort mal Luther, à en juger par le peu qu'il en dit. Et il réussit ce tour de force de ne pas citer une fois le nom même de Lefevre d'Etaples. Or, comment faire une étude valable de la pensée religieuse d'Erasme, si on ne la confronte pas, au moins, avec la pensée religieuse des deux hommes dont tous les contemporains l'ont toujours rapproché ?

M. Piganiol rend compte du livre d'E. Norden, *Die Geburt des Kindes* (Leipzig, 1924). Selon cet ouvrage, la 4e Eglogue s'inspirerait d'idées alexandrines, transmises à Rome par une prophétie sibylline ; l'auteur étudie les fêtes alexandrines du 25 décembre et du 6 janvier ; il montre comment le messianisme juif s'est contaminé d'influences égyptiennes ; il indique comment Cléopâtre a utilisé la prophétie sibylline qui avait cours en l'an 40 et explique ainsi les noms donnés à ses enfants, Hélios et Séléné ; il insiste enfin sur l'importance de la 4e Eglogue pour l'histoire du christianisme. M. Piganiol indique que la plupart de ces théories avaient été exprimées déjà par Holl, Sabatier, Cumont, S. Reinach ; il signale les travaux récents sur la 4e Eglogue, de Lagrange, Jeanmaire, Boll et Kampers.

M. Roussel présente quelques observations rapides sur un opuscule récemment paru de Th. Zielinski : *La Sybille*. Ce petit ouvrage, dont le titre déçoit, renferme trois essais où l'auteur s'efforce de montrer que le christianisme n'a à peu près nul lien avec le judaïsme ni avec l'Orient, mais n'est

Digitized by Google

que la continuation de la religion dite païenne. La démonstration de cette idée, qui n'est ni très neuve ni très juste, est présentée avec agrément, mais trop brièvement et d'une façon trop absolue, si bien que le paradoxe en apparaît manifeste.

Enfin M. Courtillier analyse sommairement une étude de J. Przyluski sur *La légende de l'empereur Açoka (Açoka Avadana) dans les textes indiens et chinois*, qui forme, dans les *Annales du Musée Guimet*, le t. 32e de la *Bibliothèque d'études* (Paris, 1923, in-8°, XV-460 p.). Cette légende a été composée par un religieux bouddhiste, qui vivait au pays de Mathoura, dans le Nord-Ouest de l'Inde, et longtemps après les premiers apôtres du Bouddhisme, mais plus de cent ans avant la réforme de Kaniska, c'est-à-dire au Ier siècle avant notre ère. Elle nous montre la foi bouddhique en pleine transition entre les frustes rhapsodies de la secte du Maqhada, où elle a commencé et les commentaires philosophiques de l'école du Cachemire qui vont aboutir à une religion universelle. A cet égard, comme par sa forme littéraire, elle présente un grand intérêt et constitue un document de première importance.

reuve de langue vivante à la licence ès-lettres (nouveau régime)

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit à la date du 17 novembre ce qui suit :

« Aux termes de l'article 11 du décret du 20 septembre 1920, pour obtenir le Diplôme de Licencié ès Lettres tout candidat doit subir une épreuve de langue étrangère vivante à son choix sur une liste établie par chaque Faculté, à moins qu'un des certificats obtenus par le candidat porte sur une langue étrangère vivante.

« Mon attention a été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à autoriser les candidats à la Licence, d'origine étrangère à subir cette épreuve dans une langue différente de celles qui sont enseignées à la Faculté. »

« La Commission des Lettres du Comité consultatif de l'enseignement public saisie de la question a estimé qu'en raison de l'effort accompli par ces étudiants pour apprendre notre langue, il serait légitime par compensation de les admettre à présenter leur langue maternelle pour l'épreuve spéciale de langue vivante. »

J'ai adopté cet avis. Il est bien entendu toutefois que cette mesure ne pourra être appliquée que dans les cas où la Faculté disposera d'un examinateur compétent. »

Nouveaux certificats d'études supérieures

Par arrêté ministériel en date du 24 novembre, la Faculté des Lettres est autorisée à délivrer des certificats d'études supérieures portant les titres ci-après : 1° *Certificat d'études anglaises modernes*, 2° *Certificat d'histoire de la musique*.

Le programme du premier se trouve dans notre *Livret-Guide*, le programme du second sera inséré dans le *Bulletin* de janvier.

Digitized by Google

Échos divers

Le 22 novembre a eu lieu la séance solennelle de rentrée des Facultés. M. Beudant, Doyen de la Faculté de Droit, a lu un compte-rendu des travaux de l'Université durant l'année 1923-1924. M. Terroine, professeur à la Faculté des Sciences, a prononcé le discours d'usage. M. Salverda de Grave, professeur à l'Université d'Amsterdam, devait recevoir les insignes du doctorat *honoris causa*. Au dernier moment il a dû malheureusement s'excuser de ne pouvoir se rendre à Strasbourg.

La séance était présidée par M. le Recteur Charléty, directeur de l'enseignement en Alsace et en Lorraine. Dans son discours il a notamment fait l'éloge de MM. Bourcart, professeur à la Faculté de Droit, et Rocheblave, professeur à la Faculté des Lettres, tous deux récemment admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

M. Febvre, professeur à la Faculté des Lettres, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur, au titre militaire.

Mlle d'Alverny, étudiante de la Faculté, a été reçue avec le n° 4 au dernier concours d'entrée à l'Ecole nationale des Chartes.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Compositions sur deux sujets tirés du programme des lycées

Dans quelle mesure est-il légitime d'appeler du même nom la « vie » organique et la « vie » de l'esprit ?

La moralité professionnelle.

Composition d'histoire de la philosophie

Comparer le doute méthodique de Descartes au doute des Sceptiques et des Académiciens.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française

Montaigne, énumérant ceux qui « en la poésie tiennent », à son avis, « de bien loin le premier rang » [1], ne nomme pas seulement Lucrèce, Virgile et Horace : il leur associe Catulle. De bons juges, dès l'antiquité, une fois passé le temps des querelles d'écoles, n'auraient pas désavoué ce sentiment, et Martial ne jugeait pas que Vérone dût moins à Catulle que Mantoue à Virgile [2]. Chez les modernes, après Montaigne, on citerait d'autres témoignages qui sont peut-être encore plus décisifs et plus précis que le sien : Fénelon, qui ne nomme pas Catulle sans des scrupules que l'on comprend, estime cependant qu'« il est au comble de la perfection pour une simplicité passionnée » [3], et combien de fois les hommes de notre temps l'ont-ils comparé, pour lui faire honneur, à notre André Chénier et à notre Musset ! Et certes de tels rapprochements, au regard d'une critique exacte, sont toujours périlleux par quelque endroit. Mais, sans vous attacher particulièrement à aucun de ces jugements, vous essaierez de montrer à votre tour par quels caractères et par quels mérites s'explique la séduction que Catulle semble avoir à toutes les époques exercée sur l'esprit des lettrés.

Thème grec

Les *Vies* de Plutarque.

C'est une lecture touchante, j'en était fou à son âge : le génie et la vertu ne sont nulle part mieux peints ; l'on y peut prendre une teinture

---

[1]) *Essais*, II, x.
[2]) *Epigr.* XIV, 195.
[3]) *Lettre à l'Académie : projet de poétique.*

Digitized by Google

de l'histoire de la Grèce, et même de celle de Rome. L'on ne mesure bien, d'ailleurs, la force et l'étendue de l'esprit et du cœur humains que dans ces siècles fortunés ; la liberté découvre, jusque dans l'excès du crime, la vraie grandeur de notre âme : là, la force de la nature brille au sein de la corruption ; là paraît la vertu sans bornes, les plaisirs sans infamie, l'esprit sans affectation, la hauteur sans vanité, les vices sans bassesse et sans déguisement. Pour moi, je pleurais de joie lorsque je lisais ces *Vies* ; je ne passais point de nuit sans parler à Alcibiade, Agésilas et autres ; j'allais dans la place de Rome, pour haranguer avec les Gracques, et pour défendre Caton, quand on lui jetait des pierres. Vous souvenez-vous que, César voulant faire passer une loi trop à l'avantage du peuple, le même Caton voulut l'empêcher de la proposer, et lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de parler ? Ces manières d'agir, si contraires à nos mœurs, faisaient grande impression sur moi.

Vauvenargues,
Lettre au Marquis de Mirabeau, 22 mars 1740.

Thème latin

On voit dans le Banquet de Xénophon une peinture bien naïve d'une République où le peuple a abusé de l'égalité. Chaque convive donne à son tour la raison pourquoi il est content de lui. « Je suis content de moi, dit Charmidès, à cause de ma pauvreté. Quand j'étais riche, j'étais obligé de faire ma cour aux calomniateurs, sachant bien que j'étais plus en état de recevoir du mal d'eux que de leur en faire ; la république me demandait toujours quelque nouvelle somme ; je ne pouvais m'absenter. Depuis que je suis pauvre, j'ai acquis de l'autorité ; personne ne me menace, je menace les autres ; je puis m'en aller ou rester. Déjà les riches se lèvent de leur place et me cèdent le pas. Je suis un roi, j'étais esclave ; je payais un tribut à la république, aujourd'hui elle me nourrit ; je ne crains plus de perdre ; j'espère d'acquérir. »

Le peuple tombe dans ce malheur lorsque ceux à qui il se confie, voulant cacher leur propre corruption, cherchent à le corrompre. Pour qu'il ne voie pas leur ambition, ils ne lui parlent que de sa grandeur ; pour qu'il n'aperçoive pas leur avarice, ils flattent sans cesse la sienne. La corruption augmentera parmi les corrupteurs, et elle augmentera parmi ceux qui sont déjà corrompus. Le peuple se distribuera tous les deniers publics ; et, comme il aura joint à sa paresse la gestion des affaires, il voudra joindre à sa pauvreté les amusements du luxe. Mais, avec sa paresse et son luxe, il n'y aura que le trésor public qui puisse être un objet pour lui. Il ne faudra pas s'étonner si l'on voit les suffrages se donner pour de l'argent. On ne peut donner beaucoup au peuple sans retirer encore plus de lui ; mais, pour retirer de lui, il faut renverser l'Etat. Plus il paraîtra tirer d'avantage de sa liberté, plus il s'approchera du moment où il doit la perdre. Il se forme de petits tyrans qui ont tous les vices d'un seul. Bientôt ce qui reste de liberté devient insupportable : un seul tyran s'élève ; et le peuple perd tout, jusqu'aux avantages de sa corruption.

Montesquieu, *Esprit des Lois*, VIII, II.

Digitized by Google

Version latine

Nero usus est patriae ruinis, exstruxitque domum in qua haud perinde gemmae et aurum miraculo essent, solita quidem et luxu vulgata, quam arva et stagna et in modum solitudinum hinc silvae, inde aperta spatia et prospectus, magistris et machinatoribus Severo et Celere, quibus ingenium et audacia erat, etiam quae natura denegavisset, per artem tentare et viribus principis illudere. Namque ab lacu Averno navigabilem fossam usque ad ostia Tiberina depressuros promiserant, squalenti littore aut per montes adversos : neque enim aliud humidum gignendis aquis occurrit, quam Pomptinae paludes ; cetera abrupta aut arentia, ac, si perrumpi possent, intolerandus labor nec satis causae. Nero tamen, ut erat incredibilium cupitor, effodere proxima Averno juga connisus est, manentque vestigia irritae spei.

Ceterum Urbis quae domui supererant non, ut post Gallica incendia, nulla distinctione nec passim erecta, sed dimensis vicorum ordinibus et latis viarum spatiis, cohibitaque aedificiorum altitudine ac patefactis areis additisque porticibus, quae frontem insularum protegerent. Eas porticus Nero sua pecunia exstructurum purgatasque areas dominis traditurum pollicitus est. Addidit praemia pro cujusque ordine et rei familiaris copiis, finivitque tempus intra quod effectis domibus aut insulis apiscerentur. Ruderi accipiendo Ostienses paludes destinabat, utique naves, quae frumentum Tiberi subvectassent, onustae rudere decurrerent, aedificiaque ipsa, certa sui parte, sine trabibus, saxo Gabino Albanove solidarentur, quod is lapis ignibus impervius est ; jam aqua, privatorum licentia intercepta, quo largior et pluribus locis in publicum flueret, custodes ; et subsidia reprimendis ignibus in propatulo quisque haberet ; nec communione parietum, sed propriis quaeque muris ambirentur. Ea, ex utilitate accepta, decorem quoque novae urbi attulere. Erant tamen qui crederent veterem illam formam salubritati magis conduxisse, quoniam angustiae itinerum et altitudo tectorum non perinde solis vapore perrumperentur ; at nunc patulam latitudinem et nulla umbra defensam graviore aestu ardescere.

Tacite, *Annales*, XV, 42-43.

Version grecque

Ἰοκάστη. Ὦ τέκνον, οὐχ ἅπαντα τῷ γήρᾳ κακά,
Ἐτεόκλεες, πρόσεστιν· ἀλλ' ἡμπειρία
ἔχει τι λέξαι τῶν νέων σοφώτερον.
Τί τῆς κακίστης δαιμόνων ἐφίεσαι,
Φιλοτιμίας, παῖ; μὴ σύ γ· ἄδικος ἡ θεός.
τολλοὺς δ'ἐς οἴκους καὶ πόλεις εὐδαίμονας
ἐσῆλθε κἀξῆλθ' ἐπ' ὀλέθρῳ τῶν χρωμένων·
ἐφ' ᾗ σὺ μαίνῃ. Κεῖνο κάλλιον, τέκνον,
Ἰσότητα τιμᾶν, ἣ φίλους ἀεὶ φίλοις
πόλεις τε πόλεσι συμμάχους τε συμμάχοις
συνδεῖ· τὸ γὰρ ἴσον μόνιμον ἀνθρώποις ἔφυ,
τῷ πλέονι δ'αἰεὶ πολέμιον καθίσταται
τοὔλασσον ἐχθρᾶς θ'ἡμέρας κατάρχεται.

Digitized by Google

Καὶ γὰρ μέτρ' ἀνθρώποισι καὶ μέρη σταθμῶν
Ἰσότης ἔταξε κἀριθμὸν διώρισε,
νυκτός τ'ἀφεγγὲς βλέφαρον ἡλίου τε φῶς
ἴσον βαδίζει τὸν ἐνιαύσιον κύκλον,
κοὐδέτερον αὐτῶν φθόνον ἔχει νικώμενον.
Εἶθ' ἥλιος μὲν νύξ τε δουλεύει βροτοῖς,
σὺ δ'οὐκ ἀνέξῃ δωμάτων ἔχων ἴσον
καὶ τῷδε νεῖμαι; Κᾆτα ποῦ 'στιν ἡ δίκη;
Τί τὴν τυραννίδ', ἀδικίαν εὐδαίμονα,
τιμᾷς ὑπέρφευ καὶ μέγ' ἥγησαι τόδε;
Περιβλέπεσθαι τίμιον; κενὸν μὲν οὖν.
Ἢ πολλὰ μοχθεῖν πολλ' ἔχων ἐν δώμασι
βούλῃ; Τί δ'ἔστι τὸ πλέον; ὄνομ' ἔχει μόνον·
ἐπεὶ τὰ γ'ἀρκοῦνθ' ἱκανὰ τοῖς γε σώφρασιν.
Οὗτοι τὰ χρήματ' ἴδια κέκτηνται βροτοί,
τὰ τῶν θεῶν δ'ἔχοντες ἐπιμελούμεθα·
ὅταν δὲ χρήζωσ', αὖτ' ἀφαιροῦνται πάλιν.

Euripide, *Phéniciennes*, v. 528-557.

II. — Sujets donnés aux examens de la Faculté.

BACCALAURÉAT

Version grecque

Un tyran se plaint de sa vie malheureuse.

Νῦν δὲ ἀπεστέρημαι μὲν τῶν ἡδομένων ἐμοὶ διὰ τὸ δούλους ἀντὶ φίλων. ἔχειν τοὺς ἑταίρους, ἀπεστέρημαι δ αὖ τοῦ ἡδέως ἐκείνοις ὁμιλεῖν διὰ τὸ μηδεμίαν ἐνορᾶν εὔνοιαν ἐμοὶ παρ' αὐτῶν. Τὸ δὲ φοβεῖσθαι μὲν ὄχλον, φοβεῖσθαι δ'ἐρημίαν, φοβεῖσθαι δὲ ἀφυλαξίαν, φοβεῖσθαι δὲ καὶ αὐτοὺς τοὺς φυλάττοντας, καὶ μητ' ἀνόπλους ἔχειν ἐθέλειν περὶ αὐτόν, μηθ' ὡπλισμένους ἡδέως θεᾶσθαι, πῶς οὐκ ἀργαλέον ἐστὶ πρᾶγμα; Ἔτι δὲ ξένοις μὲν μᾶλλον ἢ πολίταις πιστεύειν, βαρβάροις δὲ μᾶλλον ἢ Ἕλλησιν, ἐπιθυμεῖν δὲ τοὺς μὲν ἐλευθέρους δούλους ἔχειν, τοὺς δὲ δούλους ἀναγκάζεσθαι ποιεῖν ἐλευθέρους, οὐ πάντα σοι ταῦτα δοκεῖ ψυχῆς ὑπὸ φόβων καταπεπληγμένης τεκμήρια εἶναι; Ὁ γέ τοι φόβος οὐ μόνον αὐτὸς ἐνὼν ταῖς ψυχαῖς λυπηρός ἐστιν, ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν ἡδέων συμπαρακολουθῶν λυμεὼν γίγνεται. Εἰ δὲ καὶ σὺ πολεμικῶν ἔμπειρος εἶ καὶ ἤδη ποτὲ πολεμίᾳ φάλαγγι πλησίον ἀντετάξω, ἀναμνήσθητι ποῖον μέν τινα σῖτον ἡροῦ ἐν ἐκείνῳ τῷ χρόνῳ, ποῖον δέ τινα ὕπνον ἐκοιμῶ. Οἷα μέντοι σοὶ τότ' ἦν τὰ λυπηρά, τοιαῦτά ἐστι τὰ τῶν τυράννων καὶ ἔτι δεινότερα.

Xénophon, *Hiéron*, VI, 3 et suiv.

Version allemande (D)

Gottfried Keller's Eltern.

« . . . Obgleich mein Vater fast keine persönlichen Bedürfnisse hatte und unter seinen zahlreichen Grundsätzen derjenige der Sparsamkeit in der ersten Reihe stand, so war er doch so gemeinnützig und grossherzig, dass das Geld für ihn nur Wert hatte, wenn etwas damit aus-

Digitized by Google

gerichtet oder geholfen wurde, sei es durch ihn oder durch andere ; daher verdankte er es nur seiner Frau, welche keinen Pfennig unnütz ausgab und den grössten Ruhm darein setzte, jedermann weder um ein Haar zu wenig noch so viel zukommen zu lassen, dass er nach Verflusz von zwei oder drei Jahren schon Ersparnisse vorfand, welche seinem unternehmenden Geiste... eine reichlichere Nahrung darbot. »

Gottfried Keller, *Der grüne Heinrich.*

Thème allemand

Les parents du romancier suisse Gottfried Keller.

Le père de Gottfried Keller avait un caractère généreux et fort peu d'exigences personnelles. Sans doute aimait-il l'économie, parce qu'il n'était pas riche. Mais il avait assez de liberté d'esprit pour penser que l'argent n'a de valeur que dans la mesure où il nous procure des biens utiles, où il nous aide dans nos difficultés. Sa femme était d'ailleurs plus économe que lui. Elle n'aurait jamais donné un sou de trop à quelqu'un. Grâce à cette méthode sévère, elle eut rapidement mis de l'argent de côté et cet argent rendit plus tard de réels services au père du romancier, qui avait l'esprit assez entreprenant. C'est ainsi que Gottfried Keller se plaît à comparer son père et sa mère. Tous deux pratiquaient l'économie nécessaire à des gens pauvres. Mais c'était sa mère qui savait le mieux augmenter leur épargne.

III. — Sujets à traiter et textes à commenter

PHILOSOPHIE

Dissertations philosophiques
(à remettre à M. Carteron.)

I. Comparer les principes de la théorie Aristotélicienne de la connaissance et l'empirisme moderne avant Kant.

II. Comparer le scepticisme que combat Aristote au livre Gamma de la Métaphysique et le relativisme de Hume.

III. Rôle de la notion de puissance dans le système d'Aristote.

IV. Comment Aristote comprend-il et résoud-il le problème posé par les deux propositions : « Il n'y a de science que du général » et « Le particulier seul existe ».

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Version grecque
Décembre 1924.

Εὖ γὰρ ἴστε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι οὐχ αἱ παλαῖστραι οὐδὲ τὰ διδασκαλεῖα οὐδ' ἡ μουσικὴ μόνον παιδεύει τοὺς νέους, ἀλλὰ πολὺ μᾶλλον τὰ δημόσια κηρύγματα. Κηρύττεταί τις ἐν τῷ θεάτρῳ ὅτι στεφανοῦται ἀρετῆς ἕνεκα καὶ ἀνδραγαθίας καὶ εὐνοίας, ἄνθρωπος ἀσχημονῶν τῷ βίῳ καὶ βδελυρός · ὁ δέ γε νεώτερος ταῦτ' ἰδὼν διεφθάρη. Δίκην τις δέδωκε πονηρὸς καὶ πορνοβοσκός, ὥσπερ οὗτος · οἱ δέ γε ἄλλοι πεπαίδευνται. Τἀναντία τις ψηφισάμενος τῶν καλῶν καὶ δικαίων, ἐπανελθὼν οἴκαδε

Digitized by Google

παιδεύει τὸν υἱόν· ὁ δέ γε εἰκότως οὐ πείθεται, ἀλλὰ τὸ νουθετεῖν ἐνοχλεῖν ἐνταῦθα ἤδη δικαίως ὀνομάζεται. Ὡς οὖν μὴ μόνον κρίνοντες, ἀλλὰ καὶ θεωρούμενοι, οὕτω τὴν ψῆφον φέρετε, εἰς ἀπολογισμὸν τοῖς νῦν μὲν οὐ παροῦσι τῶν πολιτῶν, ἐπερησομένοις δὲ ὑμᾶς τί ἐδικάσετε. Εὖ γὰρ ἴστε, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι τοιαύτη δόξει ἡ πόλις εἶναι ὁποῖός τις ἂν ᾖ ὁ κηρυττόμενος· ἔστι δὲ ὄνειδος μὴ τοῖς προγόνοις ὑμᾶς, ἀλλὰ τῇ Δημοσθένους ἀνανδρίᾳ προσεικασθῆναι. Πῶς οὖν ἄν τις τὴν τοιαύτην αἰσχύνην ἐκφύγοι; Ἐὰν τοὺς προκαταλαμβάνοντας τὰ κοινὰ καὶ φιλάνθρωπα τῶν ὀνομάτων, ἀπίστους δ' ὄντας τοῖς ἤθεσι φυλάξησθε. Ἡ γὰρ εὔνοια καὶ τὸ τῆς δημοκρατίας ὄνομα κεῖται μὲν ἐν μέσῳ, φθάνουσι δ' ἐπ' αὐτὰ καταφεύγοντες τῷ λόγῳ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ οἱ τοῖς ἔργοις πλεῖστον ἀπέχοντες. Ὅταν οὖν λάβητε ῥήτορα στεφάνων καὶ κηρυγμάτων ἐν τοῖς Ἕλλησιν ἐπιθυμοῦντα, ἐπανάγειν αὐτὸν κελεύετε τὸν λόγον, ὥσπερ καὶ τὰς βεβαιώσεις τῶν κτημάτων ὁ νόμος κελεύει ποιεῖσθαι, εἰς βίον ἀξιόχρεων καὶ τρόπον σώφρονα. Ὅτῳ δὲ ταῦτα μὴ μαρτυρεῖται, μὴ βεβαιοῦτε αὐτῷ τοὺς ἐπαίνους, καὶ τῆς δημοκράτιας ἐπιμελήθητε ἤδη διαφευγούσης ὑμᾶς. Νῦν δὲ παρακελεύονται οἱ μὲν βλέπειν εἰς τὰ ἑαυτῶν πρόσωπα ὡς φύλακες τῆς δημοκρατίας, ἕτεροι δ' αἰτοῦσι δωρεὰς ὡς σωτῆρες τῆς πόλεως ὄντες. Ὁ δὲ δῆμος ἐκ τῆς ἀθυμίας τῶν συμβεβηκότων ὥσπερ παραγεγηρακὼς ἢ παρανοίας ἑαλωκώς, αὐτὸ μόνον τοὔνομα τῆς δημοκρατίας περιποιεῖται, τῶν δ' ἔργων ἑτέροις παρακεχώρηκεν.

Thème grec
pour le 15 décembre 1924.

Il faut bien se donner garde de prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard, et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne en effet de mépris que d'admiration : car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute idée d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'était elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. La marque infaillible du sublime c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser, qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine. En un mot, croyez qu'une chose est véritablement sublime quand vous voyez qu'elle plaît universellement et à toutes les époques ; car lorsqu'un grand nombre de personnes, différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeur ni d'inclinaison, viennent à être frappées également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits si discordants d'ailleurs est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux.

Thème latin
pour le 15 janvier.

Quoique l'esprit de division se soit mêlé bien avant dans le genre humain, il ne laisse pas de se conserver au fond de nos cœurs un principe de correspondance et de société mutuelle, qui nous rend ordinairement assez tendres, je ne dis pas seulement à la première sensibilité de la compassion, mais encore aux premières impressions de l'amitié. De là naît ce

Digitized by Google

plaisir si doux de la conversation, qui nous fait entrer comme pas à pas dans l'âme les uns des autres. Le cœur s'échauffe, se dilate ; on dit souvent plus qu'on ne veut, si l'on ne se retient avec soin ; et c'est peut-être pour cette raison que le Sage dit quelque part, si je ne me trompe, que la conversation enivre, parce qu'elle pousse au dehors le secret de l'âme par une certaine chaleur et presque sans qu'on y pense. Par là nous pouvons comprendre que cette puissance divine, qui a comme partagé la nature humaine entre tant de particuliers, ne nous a pas tellement détachés les uns des autres qu'il ne reste toujours dans nos cœurs un lien secret et un certain esprit de retour pour nous rejoindre. C'est pourquoi nous avons presque tous cela de commun, que non seulement la douleur, qui, étant faible et impuissante, demande naturellement du soutien, mais la joie qui, abondant en ses propres biens, semble se contenter d'elle-même, cherche le sein d'un ami pour s'y répandre, sans quoi elle est imparfaite et assez souvent insipide.

Bossuet, *Sermon sur la charité fraternelle*, 1er point.

Versions latines

(à remettre avant les congés du Nouvel An.)

A. Agrégation. Cicéron, *Brutus*, 1, 5 (Nam si id dolemus.....) à 2, 9 (..... laude perfrui licuit.)

B. Licence.

Cicéron expose dans quelles circonstances les Siciliens lui ont demandé de prendre en mains, contre Verrès, la défense de leurs intérêts.

Cum quaestor in Sicilia fuissem, iudices, itaque ex ea provincia decessissem, ut Siculis omnibus iucundam diuturnamque memoriam quaesturae nominisque mei relinquerem, factum est, uti cum summum in veteribus patronis multis, tum non nullum etiam in me praesidium suis fortunis constitutum esse arbitrarentur. Qui nunc populati atque vexati cuncti ad me publice saepe venerunt, ut suarum fortunarum omnium causam defensionemque susciperem ; me saepe esse pollicitum, saepe ostendisse dicebant, si quod tempus accidisset, quo tempore aliquid a me requirerent, commodis eorum me non defuturum. Venisse tempus aiebant, non iam ut commoda sua, sed ut vitam salutemque totius provinciae defenderem ; sese iam ne deos quidem in suis urbibus, ad quos confugerent, habere, quod eorum simulacra sanctissima C. Verres ex delubris religiosissimis sustulisset. Quas res luxuries in flagitiis, crudelitas in suppliciis, avaritia in rapinis, superbia in contumeliis efficere potuisset, eas omnes sese hoc uno praetore per triennium pertulisse ; rogare et orare ne illos supplices aspernarer, quos me incolumi nemini supplices esse oporteret [1]).

Cicéron, *In A. Caecilium divinatio*, 1, § 2 sq.

---

[1]) Texte donné, moins l'avant-dernière phrase, au certificat d'études littéraires classiques (juin 1924).

Digitized by Google

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Dissertation française

(pour le 20 décembre.)

Ce qu'il y a de sentimentalisme et d'esprit moralisateur dans le roman de Fielding ; dans quelle mesure ces éléments s'allient au réalisme ou le neutralisent.

Dissertation anglaise

(pour le 15 janvier.)

Fielding's ethical doctrine, as it appears from his novels and « Tom Jones » in particular.

Thème anglais

pour le 15 décembre

R. de la Sizeranne. — La Peinture Anglaise Contemporaine.

Ainsi, il va hardiment demander aux Florentins le secret de leur grace corporelle. Il leur prend leurs figures et, dans ces figures déjà renaissantes, vigoureuses, presque classiques, il insuffle, lui, l'homme du Nord, l'esprit fatal, mélancolique et pessimiste de Byron. Il envoûte ces Italiens faits pour le sourire et les transforme en sombres compagnons de Merlin. Il fait réciter des vers de Swinburne à des statues de Donatello. Ses figures ont déjà des muscles de Renaissants et font encore des gestes de Primitifs. La beauté s'achève déjà, mais ne s'étale pas encore. On dirait qu'elle s'ignore et veut presque se dissimuler. Botticelli pleure, Mantegna a le spleen, Burne-Jones est né.

En effet, regardez sa Briar Rose, son Persée, sa Queste du Graal, son Saint Georges. Ses chevaliers s'avancent dans la toile avec des demi-mouvements jolis, mais gauches comme s'ils marchaient sur des pointes d'épées et s'ils avaient peur d'être contaminés par tous les objets qui les entourent. Ils font ordinairement une retraite du corps pour se garer de la chose vers laquelle ils tendent la tête. Ils sont las de leur force, embarrassés de leur taille et quasi honteux de leur beauté. Ils sont bâtis comme des colonnes et ils penchent comme des roseaux. Leur tête trop lourde de songes retombe sur leurs épaules et tout le corps fléchit sous ce poids. On dirait de jeunes dieux timides qui vont pour la première fois dans le monde. Ils ne savent que faire de leurs bras d'athlètes, de leurs poitrines de vainqueurs aux courses olympiques, de leurs jarrets de chasseurs de sangliers. Aucun membre n'est raidi pour un effort aucun geste n'est rapide, ni violent. S'ils étreignent, c'est avec lassitude ; s'ils tuent un monstre, c'est à regret. Les muscles sont sains, les épaules droites, bien effacées, les cuirasses sont rigides, mais un mal mystérieux fait chanceler toute cette enveloppe de chair et de fer. On sent leur détachement et leur indifférence pour cette magnifique machine humaine que la Nature à mis à leur disposition. Ce sont des âmes étonnées d'être prises dans un corps.

Cette impression de lassitude exquise et d'élégante gaucherie, de psychologie compliquée, un peu pessimiste, Burne-Jones la donne au moyen de plusieurs déviations systématiques de la nature auxquelles il plie ses personnages. D'abord, il les fait de huit têtes et demi, parfois davantage, et, à leur usage, il construit à ses palais des portes d'une hauteur extraordi-

Digitized by Google

naire pour leur largeur. Ayant établi sa figure très longue, il exagère encore cette impression en remontant un peu les hanches ; mais comme il veut laisser au buste toute sa souplesse, au lieu de donner la saillie la plus forte des hanches en haut, il l'arrondit et la descend très bas. De même il exagère la largeur des hanches chez la femme par rapport aux épaules, et la diminue chez l'homme, en sorte qu'on dirait parfois, dans sa Roue de la Fortune notamment, qu'il a voulu illustrer la ridicule théorie d'après laquelle le tronc de l'académie masculine aurait la forme d'un œuf posé sur le petit bout, et le tronc de l'académie féminine, d'un œuf posé sur le gros bout. Le personnage une fois bâti, il fait presque toujours porter le poids du corps sur une seule jambe, comme Ingres dans sa Source. Cette jambe rigide s'arque en dedans : sur elle tout un côté du corps se tasse ; la hanche ressort et remonte, l'épaule s'abaisse, mais l'autre côté du corps se développe souple, onduleux ; l'épaule se relève, la jambe détendue cède et le genou jaillit légèrement en avant, repoussant le pied derrière le plan. Cette pose se représente à satiété dans les œuvres de Burne-Jones. Puis, pour plus de mollesse encore et plus de légèreté, la jambe dont le genou plie en avant repose sur la pointe du pied, ce qui relève le genou plié au-dessus du genou rigide. Cette affectation est fort systématique, car lorsqu'un homme s'appuie naturellement sur une seule jambe, il pose cependant le pied de l'autre pleinement à terre, sans quoi l'attitude deviendrait très fatigante. Prises ainsi, les figures de Burne-Jones ont toujours l'air de descendre un escalier. Ses anges seuls ne descendent pas. Allongés vers le sol, les pieds à quelques centimètres de terre, ils ressemblent à des pendus.

(pp. 186-189.)

Version anglaise
pour le 15 décembre 1924.
Dédicace de « Don Juan ».

I

Bob Southey ! You're a poet — Poet-laureate,
And representative of all the race ;
Although't is true that you turned out a Tory at
Last, — yours has lately been a common case ;
And now, my Epic Renegade ! what are ye at ?
With all the Lakers, in and out of place ?
A nest of tuneful persons, to my eye
Like « four and twenty Blackbirds in a pye ;

II

« Which pye being opened they began to sing, »
(This old song and new simile holds good),
« A dainty dish to set before the King, »
Or Regent, who admires such kind of food ; —
And Coleridge, too, has lately taken wing,
But like a hawk encumbered with his hood, —
Explaining Metaphysics to the nation —
I wish he would explain his Explanation.

Digitized by Google

III

You, Bob! are rather insolent, you know,
At being disappointed in your wish
To supersede all warblers here below,
And be the only Blackbird in the dish;
And then you overstrain yourself, or so,
And tumble donnward like the flying fish
Gasping on deck, because you soar too high, Bob,
And fall, for lack of moisture, quite a-dry, Bob!

IV

And Wordsworth, in a rather long « Excursion »,
(I think the quarto holds five hundred pages);
Has given a sample from the vasty version
Of his new system to perplex the sages;
'T is poetry — at least by his assertion,
And may appear so when the dog-star rages —
And he who understands it would be able
To add a story to the Tower of Babel.

V

You — Gentlemen! by dint of long seclusion
From better company, have kept your own
At Keswick, and, through still continued fusion
Of one another's minds, at last have grown
To deem as a most logical conclusion,
That Poesy hat wreaths for you alone:
There is a narrowness in such a notion,
Which makes me wish you'd change your lakes for Ocean.

VI

I would not imitate the petty thought,
Nor coin my self-love to so base a vice,
For all the glory your conversion brought
Since gold alone should not have been its price.
You have your salary; was't for that you wrought?
And Wordsworth has his place in the Excise.
You're shabby fellows — true — but poets still,
And duly seated on the Immortal Hill.

VII

Your bays may hide the baldness of your brows —
Perhaps some virtuous blushes; — let them go —
To you I envy neither fruit nor boughs —
And for the fame you would engross below,
The field in universal, and allows
Scope to all such as feel the inherent glow:
Scott, Rogers, Campbell, Moore, and Crabbe, will try
'Gainst you the question with posterity.

Digitized by Google

VIII

For me, who, wandering with pedestrian Muses,
Contend not with you on the winged steed,
I wish your fate may yield ye, when she chooses,
The fame you envy, and the skill you need;
And, recollect, a poet nothing loses
In giving to his brethren their full meed
Of merit — and complaint of present days
Is not the certain path to future praise.

IX

He that reserves his laurels for posterity
(Who does not often claim the bright reversion)
Has generally no great crop to spare it, he
Being only injured by his own assertion;
And although here and there some glorious rarity
Arise like Titan from the sea's immersion,
The major part of such appellants go
To — God knows where — for no one else can know.

X

If, fallen in evil days on evil tongues,
Milton appealed to the Avenger, Time,
If Time, the Avenger, execrates his wrongs,
And makes the word « Miltonic » mean « Sublime »,
He deigned not to belie his soul in songs,
Nor turn his very talent to a crime;
He did not loathe the Sire to laud the Son,
But closed the tyrant-hater he begun.

XI

Think'st thou, could he — the blind Old Man — arise
Like Samuel from the grave, to freeze once more
The blood of monarchs with his prophecies,
Or be alive again — again all hoar
With time and trials, and those helpless eyes,
And heartless daughters — worn — and pale — and poor;
Would he adore a sultan? he obey
The intellectual eunuch Castlereagh?

XII

Cold-blooded, smooth-faced, placid miscreant!
Dabbling its sleek young hands in Erin's gore,
And thus for wider carnage taught to pant,
Transferred to gorge upon a sister shore,
The vulgarest tool that Tryanny could want,
With just enough of talent, and no more,
To lengthen fetters by another fixed,
And offer poison long already mixed.

Digitized by Google

XIII

An orator of such set trash of phrase
Ineffably — legitimately vile,
That even its grossest flatterers dare not praise,
Nor foes — all nations — condescend to smile, —
Nor even a sprightly blunder's spark can blaze
From that Ixion grindstone's ceaseless toil,
That turns and turns to give the world a notion
Of endless torments and perpetual motion.

XIV

A bungler even in its disgusting trade,
And botching, patching, leaving still behind
Something of which its masters are afraid —
States to be curbed, and thoughts to be confined,
Conspiracy or Congress to be made —
Cobbling at manacles for all mankind —
A tinkering slave-maker, who mends old chains,
With God and Man's abhorrence for its gains.

XV

If we may judge of matter by the mind,
Emasculated to the marrow *It*
Hath but two objects, how to serve, and bind,
Deeming the chain it wears even men may fit,
Eutropius of its many masters, — blind
To worth as freedom, wisdom as to wit,
Fearless — because no feeling dwells in ice,
Its very courage stagnates to a vice.

XVI

Where shall I turn me not to view its bonds,
For I will never feel them? — Italy!
Thy late reviving Roman soul desponds
Beneath the lie this State-Thing breathed o'er thee —
Thy clanking chain, and Erin's yet green wounds,
Have voices — tongues to cry aloud for me.
Europe has slaves — allies — kings — armies still —
And Southey lives to sing them very ill.

XVII

Meantime, Sir Laureate, I proceed to dedicate,
In honest simple verse, this song to you.
And, if in flattering strains I do not predicate,
'T is that I still retain my « buff and blue »;
My politics as yet are all to educate:
Apostasy 's so fashionable, too,
To keep *one* creed 's a task grown quite Herculean;
Is it not so, my Tory, ultra-Julian?

Venice, Sept. 16, 1818.

Digitized by Google

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Dissertation espagnole
pour le 11 décembre.

Romances y Cantares de gesta : el problema de sus origenes. Teorias y aprecios críticos.

Thème espagnol
pour le 18 décembre.

Comment on fit un bel auto-da-fé pour empêcher les tremblements de terre, et comment Candide fut fessé.

Après le tremblement de terre qui avait détruit les trois quarts de Lisbonne, les sages du pays n'avaient pas trouvé un moyen plus efficace pour prévenir une ruine totale que de donner au peuple un bel auto-da-fé ; il était décidé par l'université de Coïmbre que le spectacle de quelques personnes brûlées à petit feu, en grande cérémonie, est un secret infaillible pour empêcher la terre de trembler.

On avait en conséquence saisi un Biscayen convaincu d'avoir épousé sa commère, et deux Portugais qui en mangeant un poulet en avaient arraché le lard : on vint lier après le dîner le docteur Pangloss et son disciple Candide, l'un pour avoir parlé, et l'autre pour avoir écouté avec un air d'approbation : tous deux furent menés séparément dans des appartements d'une extrême fraîcheur, dans lesquels on n'était jamais incommodé du soleil : huit jours après ils furent tous deux revêtus d'un sanbenito, et on orna leurs têtes de mitres de papier : la mitre et le sanbenito de Candide étaient peints de flammes renversées et de diables qui n'avaient ni queues ni griffes ; mais les diables de Pangloss portaient griffes et queues, et les flammes étaient droites. Ils marchèrent en procession ainsi vêtus, et entendirent un sermon très pathétique, suivi d'une belle musique en faux-bourdon. Candide fut fessé en cadence, pendant qu'on chantait ; le Biscayen et les deux hommes qui n'avaient point voulu manger de lard furent brûlés, et Pangloss fut pendu, quoique ce ne soit pas la coutume. Le même jour la terre trembla de nouveau avec un fracas épouvantable.

Voltaire.

Version espagnole
pour le 11 décembre

Elviaje por tierra.

El caminar por tierra, en buena cabalgadura y con buena bolsa, es contento; vais un rato por un llano, subís luego un monte, bajais de allí à un valle, pasais un fresco rio, atravesais una dehesa llena de diversos ganados, alzais los ojos, veis volar diversas aves por el aire, encontrais diversas gentes por el camino, à quien preguntais nuevas de diversas partes; alcanzais dos frailes franciscos con sus bordones en la mano y sus faldas en las cintas, caminando con el asnillo del Seráfico, que os saludan con un 'Deo gratias'; ofrecerseos ha luego un padre Jerónimo en buena mula andadora, con estribos de palo en los pies, y otros mejores en las alforjas de bota de buen vino y pedazo de jamon fino. No os faltará un agradable encuentro de una fresca labradorcita, que va á la villa oliendo á poleo y tomillo

Digitized by Google

salsero, á quien digais: «Amores, queréis compañia?» Ni aun dejais de encontrar una cortesana rebozada con su zapatico corriendo sangre, sentada en un mulo de recuero, y su rufián á talón tras ella. Ofréceos un villano que os vende una hermosa liebre, que trae muerta con toda su sangre dentro para lebrada, y un cazador de quien comprais un par de buenas perdices. Descubrís el pueblo donde vais à comer ò á hacer jornada, y alíviaseos con su vista el cansancio. Si hoy llegais à una aldea donde hallaréis mal de comer, mañana os vereis en una ciudad que tiene copiosísima y regalada plaza. Si un dia comeis en una venta, donde el ventero cariacuchillado, experto en la seguida y ejercitado en lo del rapapelo, y ahora cuadrillero de la Santa Hermandad, os vende el gato por liebre, el macho por carnero, la cecina de rocin par de vaca, y el vinagre aguado por vino puro, à la noche cenais en casa de otro huésped, donde os dan el pan por pan y el vino por vino. Si hoy haceis noche en casa de huéspeda vieja, sucia, rijosa y desgraciada y mezquina, mañana se os ofrece mejorada suerte, y caéis con huespeda moza, limpia y regocijada, graciosa, liberal, de buen parecer y mucha piedad; con que olvidáis hoy el mal hospedaje de ayer.

Eugenio de Salazar, 'Cartas.'

Dissertation en français ou en italien pour le 20 décembre

Définir, à l'aide d'exemples précis, la condition des âmes dans le *Purgatoire* de Dante.

Thème italien pour le 11 décembre

Le texte de la Sizeranne imprimé, p. 70, moins le 2e alinéa.

Version italienne pour le 18 décembre

Nascita delle Grazie.

Eran l' Olimpo e il Fulminante e il Fato,
. . . . . nè ancor v' eran le Grazie.
Una Diva scorrea lungo il creato
A fecondarlo, e di Natura avea
L' austero Nome: fra' Celesti or gode
Di cento troni, e con più nomi ed are
Le dan rito i mortali; e più le giova
L' inno che bella Citerea la invoca.
Perché clemente a noi che mirò afflitti
Travagliarci e adirati, un dì la santa
Diva, all' uscir de' flutti ove s' immerse
A ravvivar la gregge di Nerèo,
Apparì con le Grazie; e le raccolse
L' onda Jonia primiera, onda che amica
Del lito ameno e dell' ospite musco
Da Citera ogni dì vien desïosa
A' materni miei colli: ivi fanciullo
La Deità di Venere adorai.
Salve Zacinto! All' Antenoree prode,

Digitized by Google

De' santi Lari Idèi ultimo albergo
E de' miei padri [1]), darò i carmi e l' ossa,
E a te il pensier; ché pïamente a queste
Dee non favella chi la patria oblia.
Sacra città è Zacinto. Eran suoi templi,
Era ne' colli suoi l' ombra de' boschi
Sacri al tripudio di Dïana e al coro,
Pria che Nettuno al reo Laomedonte
Munisse Ilio di torri inclite in guerra.
Bella è Zacinto! A lei versan tesori
L' angliche navi; a lei dall' alto manda
I più vitali rai l' eterno sole;
Candide nubi a lei Giove concede,
E selve ampie d' ulivi, e liberali
I colli di Lïeo, rosea salute
Prometton l' aure, da' spontanei fiori
Alimentate e da' perpetui cedri.
Splendea tutto quel mar quando sostenne
Su la conchiglia assise e vezzeggiate
Dalla Diva le Grazie; e a sommo il flutto,
Quante alla prima prima aura di Zefiro
Le frotte delle vaghe api prorompono,
E più e più succedenti invide ronzano
A far lunghi di sé aerei grappoli,
Van alïando su' nettarei calici
E del mèle futuro in cuor s' allegrano,
Tante a fior dell' immensa onda raggiante
Ardian mostrarsi a mezzo il petto ignude
Le amorose Nereidi oceanine;
E a drappelli agilissime seguendo
La Gioja alata, degli Dei foriera,
Gittavan perle, dell' ingenue Grazie
Il bacio le Nereidi sospirando.
Poi come l' orme della Diva e il riso
Delle vergini sue fêr di Citera
Sacro il lito, un' ignota violetta
Spuntò a' piè de' cipressi; e d' improvviso
Molte purpuree rose amabilmente
Si conversero in candide. Fu quindi
Religïone di libar col latte
Cinto di bianche rose e cantar gl' inni
Sotto a' cipressi ed offerire all' ara
Le perle e il primo fior nunzio d' aprile.

Ugo FOSCOLO, *Le Grazie*, inno I.

---

[1]) Gli Eneti (o Veneti) si dicevano venuti da Troia con Antenore, congiunto di Priamo e difensore d'Ilio.

Digitized by Google

HISTOIRE ANCIENNE

Epigraphie latine

Inscriptions du Forum :

1. *C. I. L.*, VI, 97 (II).

D · M
L · MARCI · FORTVNATI
NVMMVLARI
DE · BASILICA · IVLIA ·
QVI · VIXIT · ANN · XL ·
II · MENS · III · DIEB ·
XVIII · FECIT · MAR
CIA · ZOE · CONIV
GI · B · M
CVM · QVO · VIX
ANN · XXIIII

2. *Ib.* 103 = 3062.

a. C · AVILLIVS · LICINIVS TROSIVS · CVRATOR
SCHOLAM · DE · SVO · FECIT

b. BEBRYX · AVG · L · DRVSIANVS · A · FABIVS · XANTHVS · CVR · SCRIBIS ·
LIBRARIIS · ET · PRAECONIBVS · AEDIL · CVR · SCHOLAM
AB · INCHOATO · REFECERVNT · MARMORIBVS · ORNAVERVNT · VICTORIAM · AVG · ET · SEDES · AENEAS · ET · CETERA · ORNAMENTA · DE · SVA · PECVNIA · (dederunt)

3. *Ib.* 457.

IMP CAESAR · DIVI · F · AVGVSTVS
PONTIFEX · MAXIMVS
IMP · XIII · COS · XI · TRIB POT · XV
EX · STIPE · QVAM · POPVLVS · ROMANVS
ANNO NOVO · APSENTI · CONTVLIT
NERONE CLAVDIO · DRUSO COS
T · QVINCTIO · CRISPINO
VOLCANO

4. *Ib.* 1023.

Imp · Caes · Lucio · Septimio · M · fil · Severo · Pio · Pertinaci · Aug · patri · patriae · Parthico · Arabico · et | Parthico · Adiabenico · pontific · maximo · tribunic · potest · XI · imp · XI · cos · III · procos et | imp · Caes · M · Aurelio · L · fil · Antonino · Aug · Pio · felici · tribunic · potest · VI · cos · procos · *p* · *p* | *optimis fortissimisque principibus* | ob · rem · publicam · restitutam · imperiumque · populi · Romani · propagatum | insignibus · virtutibus · eorum · domi · forisque · s · p · q · R

5 *Ib.* 102.

a. ONSENTIVM SACROSANCTA SIMVLACRA CVM OMNI LO
ETTIVS PRAETEXTATVS + V + C + PRAE
CVRANTE LONGEIO

Digitized by Google

b. NE CVLTV IN I
RBI
ONSVL

6. *Ib.* 89.

S · P · Q · R
AEDEM · CONCORDIAE · VETVSTATE · COLLAPSAM
INMELIOREM · FACIEM · OPERE · ET · CVLTV · SPLENDIDIORE · RESTITVIT

7. *Ib.* 90.

M · ARTORIVS GEMINVS
LEG CAESAR · AVG · PRAEF · AERAR · MIL
CONCORDIAE

8. *Ib.* 32412.

TERENTIAE · FLAVOLAE
SORORI · SANCTISSIMAE
V̄ · V̄ · MAXIMAE ·
Q · LOLLIANVS Q · F
POLL · PLAVTIVS AVITVS
COS · AVGVR · PR · CAND
TVTEL · LEG · LEG · VII ·
GEMIN · PIAE · FELICIS
IVRIDIC · ASTVRICAE · ET
CALLAECIAE LEG · AVGG · PROV ·
ASIAE QUAEST CANDIDAT · TRIB ·
LATICLAV · LEGION · XIII · GEMIN
TRIVMVIR MONETALIS A · A · A
F · F · CVM
CLAVDIA SESTIA COCCEIA SEVLRIANA
CONIVGE ET LOLLIANA PLAVTIA SESTIA SERVIL
LA · FILIA

9. *Ib.* 32415.

Flaviae · L · f · Publiciae | religiosae | sanctitatis · v · v · max · | cuius egregiam · morum | disciplinam · et | in sacris · peritissimam | operationem merito | respublica in dies | feliciter · sentit | Vlpius Verus · et Aurel · | Titus > · > · deputati · | ob eximam eius · erga se · | benivolentiam · g · p

IV. — Notes bibliographiques sur les programmes

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR *LORENZACCIO*

1° *Manuscrit.* — Bibliothèque de la Commédie-Française. Collation de M. Monval : variantes dans *Théâtre de Alfred de Musset*, éd. Jouaust, II, p. 317 et suiv. Quelques-unes indiquées dans L. Lafoscade, *Le théâtre d'Alfred de Musset*, Paris, Hachette, 1901, p. 299 et n. 2 et 3 ; p. 300 et notes ; p. 327-328, 328 notes.

2° *Fragments (Brouillons et plans).* Cf. Lafoscade, *op. cit.*, p. 423 4° et p. 129 n. 1.

Digitized by Google

3° *Bibliographie* du théâtre de Musset dans Lafoscade (p. 407-411) et dans Maurice Clouard, *Bibliographie des œuvres d'Alfred de Musset et des ouvrages, gravures et vignettes qui s'y rapportent*, Paris, P. Roquette, 1883[1]). — *Lorenzaccio* fut mis en vente le 1er août 1834, dans *Un spectacle dans un fauteuil*, seconde livraison, t. I. Représenté seulement le 3 décembre 1896 au théâtre de la Renaissance (adaptation de M. Armand d'Artois; Sarah Bernhardt dans le rôle de Lorenzo).

4° *Jugements des contemporains :* Cf. *Un spectacle dans un fauteuil de M. Alfred de Musset*, par Hippolyte Fortoul, *Revue des Deux Mondes*, 1er sept. 1834 ; même titre, par Louis de Maynard, *Revue de Paris*, sept. 1834.

5° Sur le prototype de *Lorenzaccio : Une Conspiration en 1537 ; Scène historique* de G. Sand, consulter Lafoscade, *op. cit.*, p. 129 n. 7 ; p. 139 n. 3 ; p. 140 n. 1, 5 ; p. 141 n. 6 ; p. 143 n. 4 ; p. 144 n. 4 ; p. 232 et n. 2 ; p. 233 et n. 7 ; p. 271 n. 2 ; p. 322 n. 1 ; — et P. Gauthiez, *Lorenzaccio (Lorenzino de Médicis, 1514-1548)*, Paris, Albert Fontemoing, 1904, p. 388-390.

6° Sur G. Sand et Musset, documents et études abondent. Voir surtout G. Lanson, *Manuel Bibliographique de la littérature française moderne*, n° 17 728, 17 729, 17 744, 17 745.

7° Sur Musset et l'Italie, *ibid.* n° 17 786 et [S]. Bonne étude de Lafoscade sur *Lorenzaccio* et les *Chroniques* de Benedetto Varchi, *op. cit.*, p. 129-149. La seule édition, du vivant de Musset, contenant un fragment du livre XV des *Chroniques florentines*, est la 1re (1834). Ce fragment est en *italien*. Il est donné en *français* dans *Œuvres Complètes*, gr. in-8°, Charpentier, 1865-1866, t. IV, et dans des éditions suivantes.

8° Sur l'influence de Shakespeare et de Schiller, voir, outre Lafoscade (p. 78-84 et p. 109-112), le n° 17 771 de la *Bibliographie* de G. Lanson et J. Giraud, *A. de Musset et Schiller*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1917. La comparaison de *Lorenzaccio* et de *La Conjuration de Fiesque* n'est pas épuisée.

9° Comme étude d'ensemble sur Musset, la plus courte, en même temps que la plus agréable et la plus juste, est encore Arvède Barine, *Alfred de Musset*, 1893, in-12 ; sur son théâtre, la thèse de Lafoscade donne l'essentiel. Elle a besoin, pour ce qui est de *Lorenzaccio*, d'être rectifiée sur la *couleur locale*, qu'elle exagère, et d'être complétée par une étude a) de l'ambiance politique au lendemain de la Révolution de Juillet, b) des pièces françaises qui, depuis *Henri III et sa cour* (1829) jusqu'à *Lucrèce Borgia* (1833), en passant par *Hernani* et *Le Roi s'amuse*, représentaient alors le drame historique à sujet pris dans le XVIe siècle.

J. P.

---

[1]) A signaler en outre que la scène VI de l'acte V (*Florence. — Une rue ; entrent des Etudiants et des Soldats)*, qu'on lit, par exemple, dans *Œuvres complètes*, Paris, Charpentier, 1876, t. IV, p. 206, — ne se trouve pas dans *Comédies et Proverbes, édition la seule complète, revue et corrigée par l'auteur*, t. I (cf. p. 195), publiée du vivant de Musset chez Charpentier en 1854. — On trouverait d'autres variantes : par ex., Acte I, Sc. VI, le détail : *Tout baigné de sueur* de l'éd. 1876 (p. 42) n'est pas dans celle de 1854 (p. 75).

Digitized by Google

Bibliothèque universitaire et régionale

Quelques acquisitions récentes

(du 15 avril au 15 novembre 1924)

A. (BIBLIOGRAPHIE-GÉNÉRALITÉS)

12.735 *Le livre français des origines à la fin du second Empire*, par H. Martin, A. Blum, C. Mortet, L. Reau, comte Durrieu (Exposition du pavillon de Marsan). Paris-Bruxelles (Van Oest), 1924, in-4°, 184 p.

111.779 **Caldwell** (Edw.), *An annotated catalogue of books belonging to the Finley collection on the history and romance of the Northwest...* with a bibliography of the discovery and exploration of the Mississipi valley by Appleton Greffin. Galesburg, Ill., Knox college, 1924, in-8°, 67 p.

500.295 **Wensinck** (A. I.), *Mystic treatises by Isaac of Nineveh*, translated from Bedjan's Syriac text. (*Verhandelingen der Konink. Akad. ... te Amsterdam. Afdeel Letterk.*) N. R. XXIII, 1.

Wijk (N.), *Die baltischen und slavischen Akzent- und Intonationssysteme.* Ib. XXIII, 2.

500.618 **Bardy** (G.), *Recherches sur l'histoire des textes et des versions latines du De principiis d'Origène* (Mém. publiés par ... les Facultés catholiques de Lille, fasc. 25).

111.793 **Lapauze** (H.), *Histoire de l'Académie de France à Rome*, 2 vol. Paris (Plon), 2 vol. in-8°.

111.783 **Brassinne** (J.), *Rapports officiels allemands sur les déprédations allemandes à l'Université de Liége.* Liége (Bénard), 1924, in-8°, 95 p.

B. (PÉDAGOGIE)

131.393 **Holben** (Ralph P.), *Poverty with relation to education* (thèse). Philadelphie, 1923, in-8°, 208 p.

131.438 **Sinclair** (Upton), *The goslings.* A study of the American schools. Pasadena, 1924, in-8°, 454 p.

131.437 *Enquête sur les livres scolaires d'après-guerre* [Dotation Carnegie]. Paris, 1923, in-8°, 452 p.

12.574 **Stalnaker** (Elizab.), *A comparison of certain mental and physical measurements of school children and college students.* Diss. Baltimore (Wilkins), 1924, in-8°, 98 p.

Bh. (BEAUX-ARTS)

16.390 **Hevesy** (A. de), *La bibliothèque du roi Matthias Corvin* (Société franç. de reproduct. de manuscrits à peintures. Publications, 7e année, 1923).

Bh III h **Frey** (Dagobert), *Die Denkmale des politischen Bezirks Baden.* (Oesterr. Kunsttopographie), Vienne, 1924, in-4°.

116.654 **Staud** (Richard Maria), *Die Abteikirche St. Willibrod in Echternach. Ein Beitrag zur Gesch. der frühroman. Architektur.*

Digitized by Google

(Publications de la section histor. de l'Institut G. D. de Luxembourg) Diss. Fribourg, 1922, in-8°, 88 p.

116. 652 **De Ridder** (A.) et **Deonna** (W.), *L'art en Grèce.* (Evolution de l'Humanité, XII). Paris (Renaissance du livre), 1924, in-8°, 424 p.

16. 391 **Ebersolt** (Jean), *Arts somptuaires de Byzance.* Paris (Leroux), 1923, 164 p.

16. 394 **Arnaud-Bouteloup** (Jeanne), *Marie-Antoinette et l'art de son temps.* Strasbourg, 1924, 146 p., in-8°.

116. 661 **Parvan** (V.,) *Incepturile vietii Romane. La Gurile Dunarii.* Bucarest, 1923, in-8°, 247 p.

16. 395 **Birnbaum** (V.), *Dum zvany Livie na Palatine napsal.* Prague (Rozpravy Ceske Akademie, Trida I, Cislo 63). 36 p. in-8°.

1. 897 **Reisner** (G. A.), **Fisher** (C. S.), **Lyon** (D. G.), *Harvard excavations at Samaria*, 1908-1910, 2 vol. Cambridge (Harvard Univ.), 1924, 90 pl., 417 p.

16. 396 Braun et Cie, *Choix de 50 dessins de Michel Angelo.* Paris (Braun), 1923.

IV d **Réau** (Louis), *E. M. Falconnet.* Paris (thèse lett.) 1922, 538 p.

16. 400 **Dimier** (Louis), *Histoire de la peinture de portrait en France au XVIe siècle.* I. Paris-Bruxelles (Van Oest), 1924, 214 p., in-8°.

16. 402 **Wildenstein** (G.), *Lancret.* Bibliographie et catalogue critiques. 214 héliogravures. Paris (Servant), 1924, 251 p., 56 pl.

500. 005 **Nickel** (Walther), *Die Breslauer Steinepitaphien aus Renaissance und Barockzeit.* (Studien zur deutschen Kunstg., 225). Strasbourg, 1924, 54 p. in-8°.

16. 404 **Lothrop** (S. K.), *Tulum, an archaeological study of the East Coast of Yucatan.* Washington (Carnegie Institution), 1924, in-4°, 179 p.

C. (PHILOLOGIE)

150. 786 **Dornseiff** (F.), *Pindars Stil.* Berlin (Weidmann), 1921, in-8°, VI + 134 p.

150. 791 **Ghedini** (G.), *Lettere cristiane dai papiri greci dei III e IV sec.* Milan (Aegyptus), 1923, in-8°, 376 p.

500. 048 *Corpus medicorum graecorum* auspiciis Academiarum associatarum .... II Aretaeus, ed. C. Hude, 1923.

500. 049 **Jacoby** (F.), *Die Fragmente der griechischen Historiker.* I Genealogie und Mythographie. Berlin (Weidmann), 1923, in-8°, VIII + 534 p.

500. 069 *Archaeological survey of Egypt*, édited by F. L. Griffith. XXV. The rock tombs of Meir, 1924.

150. 794 **Dittmer** (W. A.), *The fragments of Athenian comic Didascaliae found in Rome.* (I. G. XIV. 1097-1098). Diss. Princeton. Leyde (Brill), 1923, in-8°, 54 p.

150. 795 Id. *Anthimus. De observatione ciborum.* Texte et commentaire. Ib., 152 p., 1924.

Digitized by Google

150.796 **Merz** (K.), *Forschungen über die Anfänge der Ethnographie bei den Griechen.* Die Schrift περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων des Hippokrates. Zurich (Leemann), 1923, in-8°, 76 p. Diss. Zurich.

150.792 **Plotin,** *Ennéades* I. Texte et trad. E. Bréhier. Paris (Belles-Lettres), 1924, in-8°, 132 p.

150.793 **Yoshitomi** (Maçaomi), *Le Japon et sa civilisation.* Grenoble (Aubert), 1924, in-8°, 187 p.

150.804 **Sidersky** (D.), *Liste des publications hébraïques et des études orientales* (1874-1924). Paris (Elias), 1924, in-8°, 8 p.

150.803 **Van der Velde** (Rein), *Thessalische Dialektgeographie* (Proefschrift). Nimègue (Dekker), 1924, in-8°, XII + 182 p.

19.165 **Eitrem** (S.), *Les papyrus magiques grecs de Paris.* Kristiania (Dybwad), 1923, in-8°, 49 p.

150.808 *Symbolae Arctoae I*, edidit Societas philologica Christianensis. Christiania (Erichsen), 1922, in-8°, 86 p.

150.850 **Storer** (W. H.), *Virgil and Ronsard*, thesis ... Urbana. Paris (Champion), 1923, in-8°, 143 p.

150.853 **Nicolaus Damascenus,** *Life of Augustus.* A historical commentary embodying a translation. Diss. Baltimore by Clayton M. **Hall**. [S. l.], 1923, in-8°, 97 p.

150.851 **Yoshitomi** (M.), *Anthologie de la littérature japonaise contemporaine*, I (Grenoble, Drevet), 1924, in-8°, 225 p.

150.856 **Schissel** (Otmar), *Kataloge griechischer Handschriften.* Graz (Moser), 1924, in-16, 84 p.

Cd. (LITTÉRATURES)

500.098 **Hittmair** (R.), *Das Zeitwort do in Chaucers Prosa.* (Wiener Beiträge zur engl. Philologie, LI). Vienne, 1923, in-8°, 126 p.

169.903 **Meillet** (A.), et **Vaillant** (A.), *Grammaire de la langue serbo-croate.* Paris (Champion), 1924, in-8°, 302 p.

169.902 **Lahorgue** (P. M.), *Le réalisme de Pascal.* Paris (Beauchesne), 1923, in-8°, 317 p.

169.935 **Arrigon** (L. J.), *Les débuts littéraires d'Honoré de Balzac.* Paris (Perrin), 1924, in-8°, 275 p.

500.004 *Bibliothèque romantique.*
2. Alph. Rabbe, Album d'un pessimiste, publié par J. Marsan. 1924, in-8°, 214 p.

169.934 **Olschki** (L.), *Geschichte der neusprachl. wissenschaftl. Literatur.* II. Bildung und Wissenschaft im Zeitalter der Renaissance in Italien. Leipzig, Rome (Olschki), 1922, in-8°, 344 p.

169.934 Id. Id. I. *Die Literatur der Technik und der angewandten Wissenschaften vom Mittelalter bis zur Renaissance.* Ib., 1919, in-8°, 459 p.

169.936 **Viatte** (A.), *Les interprétations du catholicisme chez les romantiques.* (Thèse, Fribourg). Paris (De Boccard), 1922, in-8°, 396 p.

166.353 *Hesperia.* Ergänzungsreihe.

Digitized by Google

8. **Bruce** (J. D.), *Evolution of Arthurian romance.* 2 vol. in-8°, 1923-24.
7. **Brown** (Carleton), *The Stonyhurst pageants.* in-8°, 1920, 302 p.
9. **Blankenagel** (J. C.), *The attitude of Heinrich von Kleist toward the problems of life.* in-8°, 1917, 84 p.

Baltimore-Gœttingue.

169.939 **Mickiewicz** (Adam), *Correspondance* (1820-1855), publiée par Ladislas Mickiewiecz. Paris (Belles-Lettres), 1924, in-8°, 370 p.

169.945 **Held** (Mary Alice), *Ludwig XIV. und sein Hof in der englischen Prosadichtung.* Diss. Zurich, 1922, in-8°, 110 p.

169.956 **Boccazzi** (Giov.), *La poesia di Ettore Sanfelice.* Diss. de Fribourg. Milan (Pavoni), 1923, in-8°, 192 p.

169.989 **Wollstein** (Rose H.), *English opinions of French poetry*, 1660-1750. New-York (Columbia Univ.), 1923, in-8°, 103 p.

169.993 **Camp** (C. V.), *The artisan in Elizabethan literature.* Ib., 1923, 171 p.

169.995 **Poe** (Edgar), *Politian, an unfinished tragedy* edited by T. O. Mabbott. (Thèse de Columbia Univ.), Menasha (Banta), 1923, in-8°, 89 p.

169.996 **Babenroth** (A. C.), *English childhood. Wordsworth's treatment of childhood* in the light of English poetry... New-York (Columbia Univ.), 1922, in-8°, 401 p.

169.992 *Le laie Bible*, a poem of the fourteenth century... edited by J. A. Clarke. (Ib.), 1923, 150 p.

169.991 **Callcott** (F.), *The supernatural in early Spanish literature...* (Thèse de l'Univ. Columbia). New-York (Instituto de las Españas, 1923, in-8°, 154 p.).

500.038 **Kluckow** (F.), *Hue de Rotelande, ein altfranzös. Abenteuerroman*, I. (Gesellsch. f. roman. Literatur, 45). Gœttingue, 1924.

169.929 **Dazzi** (M. F.), *Dal Canto di Francesca.* (Lettura dantesca), Padova (La Garangola), 1923, in-8°, 15 p.

500.012 **Bruce** (H. L.), *Voltaire on the english stage.* (Univ. of California public. in modern philol., VIII, 1.) Berkeley, 1918, in-8°, 152 p.

500.004 *Bibliothèque romantique.*

4. G. Brunet. **J. Lefèvre-Deumier,** *Les vespres de l'Abbaye du Val* [1924], in-8°, 158 p.
5. H. Moncel. **X. Doudan,** *Des révolutions du goût.* Ib., 129 p.
6. P. Poux. **T. Jouffroy** (= Th. Reid), *Le cahier vert.* Lettres inédites. Ib., 121 p.

(A suivre)

Le gérant: A. Schann.

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 3

1925
1er JANVIER

Les Archives et Bibliothèques de l'Alsace et de la Lorraine

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE

(avec un supplément consacré aux archives communales et hospitalières du département).

A Metz, le classement des fonds tant anciens que modernes, c'est-à-dire antérieurs à 1870, établi d'après le cadre français, a été maintenu avec d'autant plus d'aisance que l'archiviste Edouard Sauer, entré aux archives de la Moselle en 1839 est resté en fonction sous le régime allemand jusqu'en 1888. Les archivistes allemands, qui lui ont succédé, ont suivi les directives de Sauer; ils ont soit conservé les collections dans l'état où ils les trouvaient, soit placé les fonds, qu'ils ont récupérés, dans les séries que leur assignait le cadre de classement de 1843, resté à Metz toujours en vigueur comme dans les départements de l'intérieur de la France. Faut-il ajouter que les archivistes allemands avaient entre les mains, depuis 1875, l'ouvrage de Pfannenschmid, archiviste de la Haute-Alsace, *Das Archivwesen in Elsass-Lothringen*, qui avait pour but de familiariser le personnel allemand avec le système français de classement et faisait ressortir tous les avantages résultant de son maintien.

Ce manuel donne en annexe p. 175-178 un tableau des archives anciennes de la Moselle qui peut encore aujourd'hui offrir quelque utilité[1]), en attendant la publication de l'état général par fonds des archives des départements recouvrés, qui fera suite au grand ouvrage, imprimé en 1903 par les soins du Ministère de l'Instruction publique et consacré à la description des archives départementales de la France réduite d'alors.

Sous le bénéfice de ces observations préalables on passera en revue les différents fonds du dépôt de la Moselle, selon le modèle fourni pour

---

[1]) Pour être complet, nous ne devons pas omettre de signaler la notice publiée par M. A. Ruppel, assistant et plus tard directeur des archives de Lorraine, dans *Lothringen und seine Hauptstadt,* Metz 1913, in 8°, p. 464-473. Ce substantiel mémoire contient une bibliographie précise des travaux scientifiques accomplis aux archives et donne un aperçu de la formation et du contenu du dépôt avec un état très sommaire des séries, ainsi qu'une liste des archivistes. Le résumé de la consistance des archives conserve encore toute sa valeur.

Digitized by Google

les archives du Bas-Rhin par M. Eckel[1]), puisque les compartiments des archives sont les mêmes à Metz et à Strasbourg.

I. *Documents antérieurs à la Révolution.*

Archives civiles.

Série A (Actes du pouvoir souverain).

Elle comprend une quinzaine d'articles, analysés par Sauer pour partie dans l'inventaire sommaire imprimé dès 1868, et publié seulement en 1890, et pour partie dans un supplément resté manuscrit. Il est à noter que les pièces qui étaient contenues dans les cartons 1 à 16 ont été reliées plus tard par nature d'actes : édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil, puis replacées dans le fond du Parlement de Metz d'où elles provenaient. Ce qui reste dans la série A concerne l'administration du domaine royal et aurait été mieux à sa place dans la série C, où l'on retrouve des papiers du même fonds.

Série B (Cours et juridictions).

La plus importante du dépôt et y occupant un étage entier. On a rangé dans cette série lors de leur versement en 1885 les archives des cours et juridictions suivantes :

1° le parlement de Metz, créé en 1633, suspendu de 1771 à 1775 et supprimé en 1789, formant un ensemble d'environ 1500 liasses et registres. Moins de cent de ces articles se trouvent relevés dans l'inventaire sommaire imprimé de Sauer (1868-1890) et se réfèrent pour la plupart à l'activité de la fameuse Chambre de réunion, composée de membres du Parlement de Metz, qui dura de 1679 à 1686 et fut une des causes de la ligue d'Augsbourg, dirigée contre Louis XIV (1686). Le fonds du Parlement est en cours de reclassement, avec rédaction simultanée d'un inventaire à l'aide des précieux répertoires dressés en 1771 et 1776 à l'occasion du transport de ses archives de Metz à Nancy, puis de leur retour à Metz à la dernière de ces deux dates. Le recolement entrepris jusqu'ici pour un millier d'articles n'indique que des lacunes insignifiantes. Aussi est-il permis d'insister sur la grande importance et l'intégrité de ce fonds. En dehors des papiers de la Chambre de réunion, qui se présentent sous l'apparence d'un fonds secondaire du Parlement, il y a lieu de mentionner ici d'autres petits fonds, rattachés aux archives du Parlement de Metz, tels que celui du Conseil souverain de Nancy créé par Louis XIII après la conquête de la Lorraine en 1634 et qui, émané du Parlement de Metz, lui fut réuni en 1637 (environ 20 registres et liasses), le fonds de la Chambre des comptes et de la Cour des aides et monnaies, juridictions qui à Metz étaient confondues avec le Parlement, mais n'en avaient pas moins une individualité en matière d'archives ; le fonds de la Table de marbre dite au souverain, créée en 1679, était confié à un greffier distinct, quoique cette institution fut elle aussi réunie au Parlement.

---

[1]) Voir *Bulletin* n° 1, 1924—1925, p. 1 suiv., l'étude de M. A. Eckel sur *les Archives départementales du Bas-Rhin.*

Digitized by Google

2° Le présidial de Metz remontant à 1552 et les bailliages de Bitche, de Boulay, de Bouzonville, de Briey, de Dieuze, de Lixheim, de Longuyon, de Longwy, de Marville, de Metz (établi en 1634 avec ceux des Trois Evêchés), de Sarreguemines, de Schaumbourg, de Thiaucourt, de Thionville, de Villers-la-Montagne.

3° Les prévôtés royales et les justices seigneuriales dépendant des bailliages, qui viennent d'être cités, et d'autres tribunaux secondaires non représentés. Dans cette catégorie on a placé les justices du comté de Créhange et de la baronnie de Welferding, qui relevaient de l'Empire.

L'ensemble des bailliages, prévôtés et justices comprend environ 3000 liasses, des XVIIe et XVIIIe siècles.

4° Les maîtrises des eaux et forêts de Bitche, de Bouzonville, de Briey, d'Etain, de Metz, de Sarreguemines, de Thionville, et les grueries de Gorze, de Rodemack, 200 art. depuis la fin du XVIe siècle.

5° La juridiction des traites et fermes : 25 art., du XVIIIe siècle.

6° La juridiction consulaire de Metz : 24 reg. du XVIIIe siècle.

7° Les maréchaussées de Metz et de Sarreguemines : 10 art., du XVIIIe siècle.

8° La partie dévolue à la Moselle du fonds alsacien-lorrain de la Chambre impériale de Spire, transportée ultérieurement à Wetzlar : 387 art., des XVIe-XVIIIe siècles : il existe de ces actes, pièces de procédure et sentences, un répertoire sur fiches extrait de l'inventaire conservé aux archives départementales du Bas-Rhin.

Série C. (Administrations provinciales).

1° Gouvernement militaire de Metz : 27 art., des XVIe-XVIIIe siècles.

2° Intendance de Metz : 79 art., des XVIIe et XVIIIe siècles. L'extrême pénurie de ce fonds, comme celle des collections de papiers de l'époque révolutionnaire, serait inexplicable, si on ne savait qu'un incendie survenu dans la nuit du 2 au 3 octobre 1803 a dévoré les dépendances de la préfecture de la Moselle, où étaient centralisées les archives administratives. Ce sinistre, qui coûta la vie à leur gardien, donna lieu à une dépêche de Napoléon Ier (27 brumaire an XIII), blâmant énergiquement l'incurie des habitants de Metz, qui avait permis les progrès du feu. Après l'incendie il ne restait des papiers de l'intendance que le quart, qui fut, semble-t-il, fort maltraité dans la suite.

3° Bureau des finances de la généralité de Metz et Alsace : 748 art., des XVIIe et XVIIIe siècles. Cette administration financière avait dans son ressort deux provinces, les Trois-Evêchés et l'Alsace ; ses papiers forment un ensemble assez complet, comme on peut s'en rendre compte par l'inventaire sommaire imprimé de Sauer.

4° Assemblée provinciale des Trois-Evêchés et commissions intermédiaires de Metz et Thionville : 12 art., du XVIIIe siècle. Pour la raison donnée plus haut, ce fonds n'est plus représenté que par des épaves.

5° Direction des domaines et droits y joints : registres du contrôle des actes des notaires et des actes sous seing privé, des droits de sceau, d'insinuations et de centième denier : 3000 registres des XVIIe et XVIIIe siècles. Les droits de sceau n'étaient appliqués que dans les bureaux de

Digitized by Google

recette de l'ancien duché de Lorraine, mais ne différaient pas des droits d'insinuation et de centième denier perçus dans les Trois-Evêchés. — La consultation de ces registres permet de retrouver dans les minutiers des notaires les textes des actes mentionnés par les receveurs.

Série D (Instruction publique).

Collège de Metz : 73 art., des XVIe-XVIIIe siècles.

Série E (Féodalité, communes, bourgeoisie et familles).

1° Titres féodaux : 208 art., depuis le XIIIe siècle. A signaler dans cette subdivision les fonds du comté de Hanau-Lichtenberg, 106 art., depuis le XIVe siècle ; de la seigneurie de Rodemack, 22 art., depuis le XVIe siècle.

2° Titres de famille : 428 art., depuis le XVe siècle. Ce sont surtout des papiers saisis au domicile d'émigrés, tels que Clinchant d'Aubigny, Coudenhove, Gentil, Gournay, Helmstat, Gomé de La Grange, Le Bourgeois-Ducherray, et autres.

3° Notaires et Tabellions : 8511 art., depuis le XVIe siècle. En Alsace-Lorraine les minutes des études, devenues propriété de l'Etat en vertu de la loi de rachat des offices du 10 juin 1872, ont été versées aux archives départementales en exécution de la loi du 26 décembre 1873, jusqu'à la date de 1790 [1]). On remarque dans cette subdivision les minutes des dix-neuf amandelleries [2]) de Metz, correspondant à autant de paroisses de cette ville, en 1048 art., du XVIe au XVIIIe siècle ; les minutes des notaires royaux de Metz qui subsistaient à la fin de l'ancien régime, 1992 art., des XVIIe et XVIIIe siècles.

4° Villes et communautés d'habitants : 617 art., depuis le XIIe siècle. De nombreux terriers de différentes provenances sont placés dans cette catégorie. Sous le nom de Metz figurent 12 art., depuis 1200 et parmi les pièces : des bans de tréfonds du XIIIe siècle, un compte du XIVe siècle.

5° Corporations d'arts et métiers : 1328 art., depuis le XIIIe siècle. Les corporations les mieux représentées sont celles des marchands (1600-1786), des merciers (1400-1789), des drapiers (XVe siècle - 1778).

6° Registres paroissiaux conservés sous l'ancien régime dans les greffes des bailliages : 17.714 art., des XVIIe et XVIIIe siècles. A signaler parmi ces registres versés par les tribunaux de Metz, Sarreguemines et Saverne les registres de quinze paroisses de Metz, des hôpitaux civils et militaires, des protestants depuis 1789, des juifs depuis 1777, au nombre de 150 registres.

E supplément (communes et municipalités).

Une centaine de fonds de communes ont été mis en dépôt aux archives de la Moselle. Les plus importants sont ceux de Forbach, 25 art. ; de Marsal, 42 art. ; de Rombas, 35 art. ; de Saint-Avold, 134 art. ; de Sarrebourg, 25 art. ; de Sierck, 55 art. Ces fonds ne remontent guère au delà du XVIe siècle.

---

[1]) Les minutes rédigées de 1790 à l'an VIII viennent d'être retirées des greffes des tribunaux cantonaux en 1924-1925, pour être déposées aux archives départementales (Série L), suivant les prescriptions d'une circulaire ministérielle.

[2]) Les notaires municipaux de Metz étaient appelés amans (amanuenses) : ils ont été institués au début du XIIIe siècle.

Digitized by Google

Série F (Fonds divers se rattachant aux archives civiles).

Collection Abel : 15 art., des XVIIIe-XIXe siècles, intéressant surtout l'histoire de la région de Thionville, entrée aux archives par don en 1885.

Chartrier de Clervaux (grand duché de Luxembourg) : 361 art., des XIIIe-XVIIIe siècles. Acquis en 1892, ce fonds contient environ 5.000 pièces intéressant l'histoire de Metz et du nord du département de la Moselle. Elles proviennent de familles messines et luxembourgeoises, qui ont possédé la seigneurie de Clervaux. — Des inventaires partiels ont été dressés de cette collection.

Fonds du comté de Créhange, cité pour mémoire, les Allemands se refusant encore à le restituer, malgré les nombreuses réclamations. Cette collection comprenait 700 art. des XIIe-XVIIIe siècles et avait été transportée à Leipzig à la fin d'octobre 1918 avec la plus grande partie des archives anciennes du dépôt départemental de la Moselle, qui ont été retournées à Metz en 1920. Le fonds de Créhange appartient en principe au prince allemand de Wied, qui l'avait retiré de ses archives de Runkel-am-Rhein et l'avait mis en dépôt à Metz en 1906-1911. Le second exemplaire de l'inventaire manuscrit de ce fonds, rédigé aux archives, n'a pas été rendu.

Titres de la famille de Résimont : 6 art., des XVe-XIXe siècles.

Collections Richard et Sauer : 18 art., du XIXe siècle. Notes sur l'histoire de localités de la Moselle.

Chartrier de Varsberg, 420 art., des XVIe-XVIIIe siècles, acquis en 1888.

Titres du marquisat de Faulquemont : 4 art., depuis le XVe siècle, acquis en 1869.

Archives ecclésiastiques.

Série G (Clergé séculier).

1° Evêché de Metz : 433 art., depuis le XIIe siècle. Fonds très amoindri avant son entrée aux archives, ainsi que le démontre l'inventaire de 1767.

2° Chapitres de la cathédrale de Metz[1]), de Longuyon, de Mars-la-Tour, de Saint-Pierre, de Sainte-Reinette, de Saint-Sauveur, de Saint-Thiébaut de Metz : 1.023 art., remontant au XIIe siècle.

3° Séminaires Sainte-Anne, Saint-Simon : 248 art., depuis le XIIIe siècle (le séminaire Saint-Simon a reçu en dotation les biens du chapitre de Hombourg fondé au XIIIe siècle).

4° Maisons de la propagation de la foi : 68 art., des XVIIe-XVIIIe siècles, fondées en vue de la conversion des protestants à la foi catholique.

5° Eglises paroissiales et leurs fabriques, chapelles, associations pieuses : 612 art., depuis le XIIe siécle.

---

[1]) Les registres des délibérations du Chapitre antérieurs à la Révolution sont conservés dans une sacristie de la Cathédrale de Metz : on peut les consulter, sur demande adressée au doyen du Chapitre, dans la salle publique des archives départementales, où l'on trouvera un inventaire de ces registres.

Digitized by Google

6° Confrérie des prêtres de Metz : 28 art., depuis le XIVe siècle.

Les très nombreuses pièces ressortissant à la série G, qui avaient été achetées dans les ventes de la collection Philipps de Cheltenham (Angleterre) de 1890 à 1908 et qui avaient été placés à la suite de leurs fonds respectifs, ont été en 1922 réintégrées dans les dossiers d'où elles provenaient suivant l'indication de leurs cotes. Le même traitement a été appliqué aux pièces détournées par Dufresne vers le milieu du XIXe siècle et réintégrées au dépôt de la Moselle en 1920, par cession gracieuse de l'Etat et des archives de Meurthe-et-Moselle.

Série H. (Clergé régulier).

1° Abbayes et prieurés d'hommes (Saint-Arnould à Metz, Saint-Avold, Bouzonville, Saint-Clément à Metz, Freistroff, Gorze, Justemont, Saint-Martin de la Glandière ou Longeville-les-Saint-Avold, Saint-Martin-devant-Metz, Saint-Pierremont, Sturzelbronn, Saint-Symphorien à Metz, Villers-Bettnach, Saint-Vincent à Metz) : 2.611 art., depuis le VIIIe siècle. Les fonds les plus importants sont ceux des abbayes de Metz, et de l'abbaye de Gorze.

2° Couvents divers d'hommes : dans cette catégorie on peut citer les fonds des grands Carmes, des Célestins et des chanoines réguliers de Metz (ces derniers tenant le collège royal militaire de Saint-Louis), des Chartreux de Rettel : 1.283 art., depuis le XIe siècle.

3° Abbayes de femmes (Saint-Pierre-aux-Nonnains, Sainte-Marie, Saint-Louis, Sainte-Glossinde à Metz) : 271 art., depuis le IXe siècle. Les fonds les plus importants sont ceux des abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Glossinde.

4° Couvents divers de femmes, parmi lesquels à citer les Clarisses, les Dominicaines, les Visitandines de Metz : 358 art., depuis le XIVe siècle.

5° Ordre de Malte : 70 art., depuis le XIIIe siècle.

6° Hôpitaux : 14 art., depuis le XIIe siècle.

Plusieurs milliers de pièces, acquises aux ventes Philipps et rangées sommairement dans la série H, ont été en 1922 réintégrées dans leurs anciens dossiers de provenance. Il en fut de même pour les titres de la collection Dufresne formée jadis au dépens de la série H vers 1848 et récupérée en 1920.

H supplément (Hospices et maladreries).

Archives anciennes des hôpitaux de Marsal et de Sierck : 34 art., à classer.

P. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE,
Archiviste de la Moselle.

(A suivre.)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi

Histoire sociale (30 Novembre 1924)

M. Piganiol rend compte de l'ouvrage de Pittard : *Les Races et l'Histoire*, récemment paru à la *Renaissance du Livre*, dans la Collection : *L'Evolution de l'Humanité* (Paris, 1924). Il montre comment l'auteur s'efforce de reconstituer l'histoire anthropologique des différents pays : la méthode stratigraphique n'avait pas encore été appliquée avec cette ampleur. Les observations ainsi obtenues s'imposent à l'attention des historiens d'autant plus que, dans la pensée de l'auteur, il appartient à l'histoire d'expliquer soit certains grands déplacements ethniques, soit la présence d'îlots ethniques isolés, à l'intérieur de vastes groupes formés d'éléments tout différents. — A la discussion prennent part MM. Febvre, de Margerie, Baulig et Marc Bloch.

M. Marc Bloch rend compte d'un certain nombre d'études relatives aux Etats Provinciaux, les unes toutes récentes, d'autres remontant à une date un peu plus ancienne. La plupart de ces travaux sont fondés sur un dépouillement attentif des sources, et quelques-uns témoignent de qualités d'exactitude et de précision documentaire tout à fait estimables. Leur lecture pourtant est décevante pour quiconque y cherche les éléments d'une réponse aux questions vitales que pose l'histoire politique et sociale de l'ancienne France. Cette espèce d'indigence historique, qui forme vraiment le trait commun de ce genre d'ouvrages, a son origine, en partie, dans la rareté et la déplorable sécheresse des documents. Cette explication cependant n'est pas suffisante. Il semble que les auteurs de ces monographies, conçues presque toutes selon un schéma quasi uniforme, aient trop souvent passé à côté des vrais problèmes. Partant d'une définition a priori, ils s'attachent à déterminer l'année exacte où apparaît, dans telle ou province, la première assemblée qu'ils estiment mériter le nom d'*Etats*, plutôt qu'à éclairer vraiment, par l'étude du milieu social, la genèse de l'institution. Ils refusent de s'intéresser à l'évolution des idées représentatives. Ils considèrent comme allant de soi la division traditionnelle de la société en trois « états » ; ils négligent par suite les phénomènes pourtant très curieux, qui dénoncent au sein même des assemblées, le caractère factice de cette disposition tripartite ; ils ne font l'histoire ni de l'expression ni de la notion de Tiers-Etat. Ils posent également comme donnée par avance la notion de province ou de région et ne se rendent pas compte que ce sont bien souvent les Etats qui ont créé la province ; en particulier la naissance, chez les Etats de la conscience économique régionale — phénomène si important pour l'histoire du mercantilisme — leur échappe presque complètement. Il y a lieu de rechercher les raisons de ces lacunes, d'autant plus frappantes qu'on les relève chez des travailleurs dont le zèle et l'intelligence ne sont pas en cause. Marc Bloch

Digitized by Google

signale parmi les motifs vraisemblables de cet état de chose — outre certains défauts d'éducation première, particulièrement en ce qui concerne les études d'histoire économique — le dédain des comparaisons nécessaires (notamment avec les faits anglais ou allemands) ; ces comparaisons seules permettraient, à son avis, de poser correctement les problèmes.

Linguistique, Orientalisme et Archéologie (13 décembre)

M. Vlès présente un modèle du *phonoscope* à bulle de savon d'O. Weiss. Cet appareil, construit par l'Institut Marey, est destiné à l'enregistrement photographique des faibles vibrations sonores. On a tenté de l'appliquer à l'étude de la constitution des voyelles ; les premiers tracés obtenus montrent pour le *a*, le *é*, le *i*, des courbes conformes à celles qu'ont observées les auteurs au moyen des principales techniques classiques (méthodes des flammes, enregistrements mécaniques, enregistreur Marage, etc.). Une application du phonoscope doit être tentée, avec la collaboration de M. le Prof. Terracher, pour étudier divers problèmes de phonétique.

M. Blondel rend compte du livre de M. Delacroix : Le Langage et la Pensée (Paris, Alcan, 1924). Dans cet ouvrage où le souci du détail et l'ampleur de la documentation linguistique et clinique ralentissent parfois le développement, l'auteur, tout en ne négligeant pas le point de vue sociologique, s'est proposé de montrer que, pour une part essentielle, le problème du langage reste un problème de psychologie, car il ne saurait y avoir de langage sans intelligence, c'est-à-dire sans une pensée capable de se différencier en concepts, de s'organiser en jugements et de se constituer en un système de symboles et c'est grâce à tout ce qu'ajoute au signe affectivo-social le signe mental en lequel s'expriment cette différenciation, cette organisation et ce symbolisme, que le signe verbal prend ces caractères et la portée que nous lui connaissons.

M. Cavaignac présente le tome II de la *Cambridge Ancient History. The Egyptian and Hittite Empires to 1000 B. C.* (1924). Le sujet en est important : c'est la grande époque de Tell-el-Amarna et de Bog-haz-Keni. Les chapitres III—IX, sur l'Egypte des grandes dynasties, est une mise au point utile de questions sur lesquelles il n'y a pas grand'chose de nouveau à apporter depuis les ouvrages de Maspero et de M. Breasted. Les chapitres XII—XIV sont relatifs à la Syrie au temps des Philistins et des grands rois juifs ; le chapitre XIV n'a toute son utilité que pour qui est déjà fort au courant de l'exégèse biblique. Les chapitres XVI—XX sont relatifs au monde égéen ; en ce qui concerne Homère, M. Bury apparaît comme nettement « unitaire » et partisan de la chronologie ancienne. On regrette un peu que les notions éparses dans les chapitres I, II, XXI, ne soient pas rassemblées, à la fin du volume, dans un chapitre sur les origines indo-européennes. La bibliographie, très précieuse, contient plus de 1500 « fiches ».

Histoire des religions (18 décembre 1924)

M. Janelle présente deux ouvrages anglais publiés en juillet 1924, où se trouve définie la position que l'anglicanisme officiel entend prendre aujourd'hui vis-à-vis du reste de la chrétienté. Le premier (*Documents on*

Digitized by Google

Christian Unity, 1920-4, Oxford University Press 1924) a pour auteur le Rev. G. K. A. Bell, confident de la pensée de l'archevêque de Cantorbéry, lequel est moralement le chef de l'anglicanisme mondial. L'ouvrage rassemble sans aucun commentaire des pièces officielles relatives au mouvement en faveur de l'union des Eglises. Il laisse à dessein de côté tout ce qui n'intéresse pas à quelque titre l'Eglise anglicane, soit qu'elle ait été mêlée elle-même aux négociations (Suède, Orient, etc.), soit qu'il s'agisse d'Eglises libres anglo-saxonnes qui pourraient un jour se rapprocher d'elle. De l'ensemble des documents présentés se dégage tout d'abord l'impression que l'anglicanisme a joué jusqu'ici le premier rôle dans les tentatives d'union, et que ses efforts sont en passe de réussir, d'un bout à l'autre de l'empire britannique. Un examen détaillé révèle les oppositions fondamentales qui subsistent, derrière les témoignages mutuels d'estime et de bonne volonté, entre l'anglicanisme et d'une part l'Orient orthodoxe, d'autre part les Eglises libres vraiment protestantes. La franchise avec laquelle l'auteur publie des documents peu encourageants est tout à son honneur ; et l'ouvrage constitue, par son exactitude et la clarté de son plan, un instrument de travail des plus utiles.

Le second ouvrage (*The Church of England*, Murray 1924) est dû au nouvel évêque anglican de Gloucester, le Rev. Arthur C. Headlam. Il s'efforce de fournir, sur le terrain de l'histoire, de la doctrine, du culte et de la discipline, une formule susceptible de réaliser l'unité morale de l'anglicanisme, et de lui donner une raison d'être propre parmi les Eglises chrétiennes. L'auteur voit dans l'anglicanisme un « nouveau type de christianisme », dont l'élément essentiel serait une largeur d'esprit pondérée. Grâce à la culture (*scholarship*) traditionnelle dans l'Eglise d'Angleterre, celle-ci peut se permettre d'être « compréhensive », c'est-à-dire de faire une place, d'ailleurs légitime, à chacune des tendances qui s'y révèlent : traditionnaliste (mouvement d'Oxford et anglo-catholicisme), évangélique et moderniste. Une religion complète doit donner une égale satisfaction aux différents besoins de l'esprit et du cœur. De cette manière se trouve réalisée, par des solutions moyennes alliées à une grande liberté, l'union des différents « partis » en vue d'une œuvre commune, nationale d'abord et mondiale ensuite, car l'anglicanisme ainsi compris sera mieux que tout autre en mesure d'unir autour de lui la chrétienté. L'optimisme officiel de l'ouvrage peut sembler artificiel, si l'on songe combien est ardente la lutte entre partis au sein de l'anglicanisme. Il n'en est pas moins vrai que chez les Anglo-Saxons, les oppositions intellectuelles les plus brutales peuvent laisser subsister une unité profonde, unité de tempérament moins susceptible d'expression claire.

M. Marc Bloch signale l'apparition, en 1923, du t. II de la *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, de Manitius. Ce t. II diffère du t. I par la place plus importante que l'auteur, tenant compte des critiques qui lui avaient été adressées, a faite à la littérature hagiographique et à la poésie liturgique. Il rendra de grandes services ; mais il n'est pas au-dessus de tout reproche. Non seulement la choix des auteurs ou ouvrages recensés est quelque peu arbitraire (défaut que la nature du sujet rendait presque inévitable), mais ce qui est plus grave, la disposition des matières, dans

Digitized by Google

chaque article, n'est pas toujours très claire, et les travaux français, même antérieurs à la guerre, ont été dépouillés avec une négligence d'autant plus étonnante qu'elle contraste avec le soin qu'ont toujours apporté, dans ce dépouillement, les auteurs chargés de la partie bibliographique du *Neues Archiv*, dont Manitius est pourtant un collaborateur attitré.

M. Cavaignac présente le second volume de l'ouvrage de M. Charles Jean, *Le milieu biblique*, destiné aux étudiants de l'exégèse biblique. Le premier volume était très sommaire pour le public qui ne poursuit pas cet objet spécial. Le second peut rendre service à tous par le nombre de textes qu'il renferme, avec des commentaires qui sont précieux surtout quand l'auteur est sur son terrain, celui de la littérature babylonienne archaïque. M. Cavaignac fait quelques réserves sur la division chronologique de l'ouvrage, et sur le scrupule louable en lui-même, mais excessif, avec lequel l'auteur range les textes à la date où l'on en trouve la trace écrite, même quand il est manifeste qu'ils sont beaucoup plus antiques. Il signale certaines lacunes : la plus sensible est l'absence de citations empruntées à la communauté juive de Damas.

M. Alfaric fait une brève analyse de deux publications récentes et importantes concernant l'histoire de la magie.

La 1re est une étude de Theodor Hopfner, professeur à l'Université de Prague : *Griechisch-Aegyptische Offenbarungszauber* (Leipzig, Haessel, gr. in-4°, 172 p.), qui forme le 23e volume des *Studien zur Papyrologie und Papyruskunde* de Carl Wessely. Le 21e volume de la collection, appartenant au même auteur, portait déjà le même titre et constituait une sorte d'introduction. Il étudiait la magie en général, les fins qu'elle se propose et les moyens, soit matériels, soit immatériels, auxquels elle a recours pour y atteindre. Le nouveau fascicule s'occupe plus particulièrement des recettes divinatoires. Après en avoir dégagé les principes essentiels, il distingue trois grandes espèces de divination, qu'il qualifie de théurgique, magique et goétique, et il analyse en détail les buts et les procédés de chacune. L'auteur connaît à fond tous les textes classiques qui se rapportent à son sujet et il utilise, d'autre part, tous les papyrus connus qui ont été exhumés des tombeaux égyptiens. Son étude n'est pas seulement remarquable par l'étendue de la sûreté de l'information, mais encore par l'ordonnance et la clarté de l'exposé. Elle rendra les plus grands services à tous les explorateurs de ce domaine encore si mal comme qu'est la magie antique. Malheureusement la présentation extérieure laisse beaucoup à désirer. Le texte est seulement polycopié. Et la copie en est tellement serrée, surtout dans la seconde partie du volume, qu'elle devient parfois presque aussi difficile à déchiffrer que les papyrus égyptiens dont il y est question.

Le second travail présenté par M. Alfaric est celui d'un professeur américain, Lynn Thorndike, qui publiait dès 1905, dans la Columbia University Press, une thèse de doctorat sur « la place de la magie dans l'histoire intellectuelle de l'Europe », qui, depuis lors, n'a cessé de revenir sur le même sujet un divers articles de Revues et qui condense maintenant les résultats de ses recherches en deux grands et beaux volumes, de 835 et 1035 pages, intitulés *A history of Magic and experimental Science during the first thirteen centuries of our Era* (London, Maxmillan, in-8°). Le

Digitized by Google

1er volume, partant de débuts de notre ère, étudie la magie d'abord dans le monde païen, ensuite dans la littérature chrétienne des premiers siècles, enfin dans le Haut Moyen âge. Le second se concentre sur le XIIe et le XIIIe siècles. L'auteur ne s'occupe que de l'Occident et il n'utilise directement que les textes latins. Son domaine n'en reste pas moins très vaste. Il l'a fouillé dans tous les sens et ne s'est pas contenté de lire les textes imprimés les plus rares et les plus abstrus, mais a feuilleté encore une foule de manuscrits, dont il donne parfois des extraits ou des abrégés suggestifs. On peut lui reprocher de se faire une idée trop ample de la magie, qui englobe pour lui jusqu'à l'astrologie, et aussi de la présenter sous un jour trop favorable en la donnant comme une sorte d'introduction à la science moderne. Mais son exposé, très nourri et très méthodique, complété par d'excellents index, constitue le meilleur guide pour quiconque voudra s'initier aux croyances magiques du Moyen âge.

Association Amicale des Étudiants de la Faculté

On nous communique la note suivante :

Le vendredi, 19 décembre, a eu lieu l'assemblée générale de l'Amicale des Etudiants de la Faculté des Lettres. Une nombreuse assistance se pressait dans la salle 44 où se tenait la réunion, ce qui prouve une fois de plus l'intérêt que les étudiants ès-lettres portent à leur société.

M. Delobel, qui présidait, retraça l'activité de l'Amicale pendant l'année écoulée, puis remit la démission du comité. Un nouveau comité fut élu pour l'année 1924-1925. Il est composé ainsi : Président : M. Etienne, Vice-Présidente : Mlle Basset, Trésorière : Mlle Wolff, Secrétaire : M. Schwartz, Secrétaire-Adjoint : M. Dollinger. M. Beaufils, agrégé d'allemand, a bien voulu accepter les fonctions de Directeur artistique.

Le programme pour l'année fut ensuite établi par l'assemblée : il comportera plusieurs réunions amicales, où professeurs et étudiants seront invités, quelques excursions dans les Vosges, et une grande soirée artistique et littéraire, suivie de bal, qui aura probablement lieu au mois de mars. Le comité s'est déjà assuré le concours de plusieurs artistes, notamment celui de M. Marius Schneider, lauréat du Conservatoire. Il s'occupe en ce moment de la composition d'une troupe théâtrale et il a mis à l'étude la constitution d'un chœur d'étudiants.

Echos divers

M. Febvre, professeur à la Faculté des Lettres, a été choisi par ses collègues par les représenter au Conseil Académique.

M. F. Baldensperger, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, chargé de cours à la Sorbonne, a été nommé correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

MM. Rocheblave et Mazon, anciens professeurs à la Faculté des Lettres de Strasbourg, ont été nommés professeurs honoraires de cette Faculté.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

ÉTUDE GRAMMATICALE D'UN TEXTE GREC ET D'UN TEXTE LATIN

Texte grec

Καὶ οὗτοι τότε μὲν πρόθυμοι ἦσαν ἀπογράφεσθαί με εὐθὺς τῇ ὑστεραίᾳ ἢ ὁ παῖς ἐθάπτετο, πρὶν τὴν οἰκίαν καθῆραι καὶ τὰ νομιζόμενα ποιῆσαι, αὐτὴν ταύτην φυλάξαντες τὴν ἡμέραν ἐν ᾗ ἔμελλεν ὁ πρῶτος ἐκείνων κριθήσεσθαι, ὅπως μηδὲ καθ' ἑνὸς αὐτῶν οἷός τε γενοίμην ἐπεξελθεῖν μηδ' ἐνδεῖξαι τῷ δικαστηρίῳ τἀδικήματα· ἐπειδὴ δὲ αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς τούς τε νόμους ἀνέγνω, καὶ τὸν χρόνον ἐπέδειξεν ὅτι οὐκ ἐγχωροίη ἀπογράψασθαι καὶ τὰς κλήσεις καλεῖσθαι ὅσας ἔδει, καὶ ἐγὼ τοὺς ταῦτα μηχανωμένους εἰσάγων εἰς τὸ δικαστήριον εἷλον ἅπαντας, καὶ ἐτιμήθη αὐτοῖς ὧν ὑμεῖς ἐπίστασθε, καὶ οὗτοι ὧν ἕνεκα ἐλάμβανον χρήματα οὐδὲν αὐτοῖς οἷοί τε ἦσαν ὠφελῆσαι, τότε δὴ προσιόντες αὐτῷ τ' ἐμοὶ καὶ τοῖς φίλοις ἐδέοντο διαλλαγῆναι, καὶ δίκην ἕτοιμοι ἦσαν διδόναι τῶν ἡμαρτημένων.

Antiphon, *Sur le Choreute*, 37-38.

Etudier dans ce texte :

1° Les diphtongues et les voyelles longues (depuis ἐπειδὴ δὲ . . . jusqu'à ὠφελῆσαι seulement) ;

2° Le sens et la construction des expressions juridiques ;

3° Les modes et les temps de la subordination ;

4° La construction τῇ ὑστεραίᾳ ἢ et l'emploi des négations dans π . . τἀδικήματα.

Texte latin

Illo tempore annona pro luto erat. Asse panem quem emisses, non potuisses cum altero deuorare. Nunc oculum bublum uidi maiorem. Heu heu, quotidie peius ! Haec colonia retrouersus crescit tanquam coda uituli. Sed quare nos habemus aedilem trium cauniarum, qui sibi mauult assem

Digitized by Google

quam uitam nostram? Itaque domi gaudet, plus in die nummorum accipit quam alter patrimonium habet. Iam scio unde acceperit denarios mille aureos . . . Quod ad me attinet, iam pannos meos comedi, et si perseuerat haec annona, casulas meas uendam. Quid enim futurum est, si nec dii nec homines eius coloniae miserentur? Ita meos fruniscar, ut ego puto omnia illa a diibus fieri.

Pétrone, *Satiricon*, XLIV, 11-16.

Etudier dans ce texte :

1° L'origine et le traitement de l'u (*u* et *v*) ;

2° Les formes verbales (analyse et classement ; on négligera les désinences personnelles) ;

3° Les vulgarismes ;

4° La valeur d'*ita . . . ut* dans la dernière phrase.

N. B. — Il est inutile de donner la traduction des textes proposés.

ÉTUDE GRAMMATICALE D'UN TEXTE FRANÇAIS

Français ancien

Li Ostes. — Bien vous poist et bien vous anuit,
Vous waiterés chaiens le coc,
Ou vous me lairés cha che froc.
Le cors arés et jou l'escorche.
Li Moines. — Ostes, me ferés vous dont forche?
Li Ostes. — Oie, se vous ne me paiés.
Li Moines. — Bien voi ke je sui conkiiés,
Mais ch'est li daerraine fois.
Par mi chou m'en irai je anchois
K'il revienge nouviaus escos.
Li Fisisciens. — Moines, vous n'estes mie sos,
Par men kief, ki vous en alés.

Le Jeu de la Feuillée, 991-1002.

I. Traduire.

II. Faire à propos des mots soulignés les remarques de forme, de syntaxe et de sens qu'ils comportent.

Français moderne

C'est pourquoy desguisant les bouillons de mon ame,
D'un long habit de cendre envelopant ma flame,
Je cache mon dessein aux plaisirs adonné.
Le peché que l'on cache est demi pardonné;
La faute seulement ne gist en la deffence,
Le scandale et l'opprobre est cause de l'offence.
Pourveu qu'on ne le sçache, il n'importe comment.
Qui peut dire que non ne peche nullement.

Digitized by Google

Puis la bonté du Ciel nos offences surpasse;
Pourveu qu'on se confesse, on a tousjours sa grace;
Il donne quelque chose à notre passion,
Et qui jeune n'a pas grande devotion
Il faut que pour le monde à la feindre il s'exerce.
C'est entre les devots un estrange commerce,
Un trafic par lequel au joly temps qui court
Toute affaire fascheuse est facile à la Cour.
Je sçay bien que vostre âge encore jeune et tendre
Ne peut ainsi que moy ces mysteres comprendre:
Mais vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voy,
Estre riche, contente, avoir fort bien de quoy,
Et pompeuse en habits, fine, accorte et rusée,
Reluire de joyaux ainsi qu'une espousée:
Il faut faire vertu de la necessité;
Qui sçait vivre icy bas n'a jamais pauvreté.

Régnier, *Satire* XIII.

En utilisant de préférence les expressions soulignées, étudier dans ce passage la langue et le style de l'auteur.

AGRÉGATION D'ANGLAIS

Dissertation anglaise

The historical value and permanent interest of the character of John Bull as drawn by Arbuthnot.

Dissertation française

Le charme de R. L. Stevenson.

Version anglaise

Winter.

Then comes the father of the tempest forth,
Wrapt in black glooms. First, joyless rains obscure
Drive thro' the mingling skies with vapour foul,
Dash on the mountain's brow, and shake the woods
That grumbling wave below. The unsightly plain
Lies a brown deluge; as the low-bent clouds
Pour flood on flood, yet unexhausted still
Combine, and deepening into night, shut up
The day's fair face. The wanderers of heaven,
Each to his home, retire; save those that love
To take their pastime in the troubled air,
Or skimming flutter round the dimply pool.
The cattle from the untasted fields return,
And ask, with meaning low, their wonted stalls,

Digitized by Google

Or ruminate in the contiguous shade.
Thither the household feathery people crowd
The crested cock, with all his female train,
Pensive and dripping; while the cottage hind
Hangs o'er the enlivening blaze, and taleful there
Recounts his simple frolic: much he talks,
And much he laughs, nor recks the storm that blows
Without, and rattles on his humble roof.
Wide o'er the brim, with many a torrent swell'd,
And the mix'd ruin of its banks o'erspread,
At last the rous'd-up river pours along:
Resistless, roaring, dreadful, down it comes,
From the rude mountain, and the mossy wild,
Trembling thro' rocks abrupt, and sounding far;
Then o'er the sanded valley floating spreads,
Calm, sluggish, silent; till again, constrain'd
Between two meeting hills, it burst away,
Where rocks and woods o'erhang the turbid stream;
There gathering triple force, rapid and deep,
It boils, and wheels, and foams, and thunders thro'.
Nature! great parent! whose unceasing hand
Rolls round the seasons of the changeful year.
How mighty, how majestic, are thy works!
With what a pleasing dread they swell the soul
That sees astonish'd, and astonish'd sings!
Ye too, ye winds! that now begin to blow
With boisterous sweep, I raise my voice to you.
Where are your stores, ye powerful beings! say,
Where your aerial magazines reserv'd,
To swell the brooding terrors of the storm?
In what far distant region of the sky,
Hush'd in deep silence, sleep ye when 'this calm?

THOMSON, *The Seasons.*

Thème anglais

L'imagination est, chez Fénelon, entraînante, par sa fécondité, sa richesse, son inépuisable cours, sa facilité abondante, son épanchement large, surtout son incroyable renouvellement. C'est elle qui trouve des nuances indéfiniment nouvelles, pendant des volumes, pour peindre le ravissement et l'extase au sein de Dieu, et c'est elle qui crayonne Calypso, Eucharis, Antiope, et c'est elle qui fait cette grande description de la terre qui remplit toute la première partie de l'*Existence de Dieu*, et c'est elle qui dessine ce joli croquis dans le pur goût de La Fontaine: « Il y a sous ma fenêtre cinq ou six lapins blancs qui feraient de belles fourrures: mais ce serait dommage, car ils sont fort jolis, et mangent comme des prélats. Je vois aussi deux petits coqs, l'un noir et l'autre couleur d'aurore. Ils sont comme la France et l'Empire ». C'est cette souplesse d'imagination qui a étonné, inquiété presque les contemporains. Les hommes du

Digitized by Google

XVIIe siècle ont une imagination directe, pour ainsi parler, et qui tend toujours dans le même sens et au même but. La superbe puissance d'évocation de Bossuet aboutit toujours à la magnifique antithèse de la grandeur de Dieu et du néant de l'homme, et tout de même celle de Pascal ; l'énergique exaltation de Corneille va toujours à peindre une surexcitation et comme un enivrement de la volonté ; la fougue satirique de Molière s'égaie et se déchaîne à grossir violemment les difformités de la bêtise humaine ; l'intuition passionnée de Racine le ramène toujours à peindre en ses détours fuyants et ses retours brusques l'illogisme douloureux des amours féminines, et le martyre tragique de ces sensibilités orageuses et frissonnantes. Fénelon porte son imagination facile, vive et flexible, sur toutes choses, sur les objets les plus différents. Comme Lamartine, il eût fait des méditations (et plus subtiles), de l'histoire, de la politique et de l'économie politique. Aussi bien il en a fait. Comme Chateaubriand, il eût peint l'Arcadie, les ruines de Sparte et Jérusalem, le tout avec moins de précision et moins d'amour du relief que certains modernes, mais avec la même avidité de curiosité, du beau sous toutes ses formes, du vrai ou plutôt de l'intéressant sous tous ses aspects. C'est un moderne assez complexe et assez enveloppant pour avoir des parties, et nombreuses, d'homme de son temps ; mais c'est un moderne par bien des côtés. Il ne s'est pas douté, par exemple, que son amour pur, son amour de Dieu pour Dieu seul, dans une contemplation ravie et oublieuse de tout le reste, était une piété artistique, qui menait droit à la religiosité vague et charmante des modernes, lesquels ont trouvé moyen d'être religieux en cessant parfaitement d'être chrétiens. Il ne s'est pas douté à quel point il était poète dans le sens que nous aimons à donner à ce mot, transformateur et illustrateur brillant de toutes choses plutôt que créateur, chose sacrée, mais surtout légère, ailée, et se posant sur toute fleur pour en faire du miel.

E. FAGUET.

II. — Sujets donnés aux examens de la Faculté

BACCALAURÉAT

Version allemande (B)

Goethe in Zweibrücken.

« ... So eilten wir durch Zweibrücken, das, als eine schöne und merkwürdige Residenz, wohl auch unsere Aufmerksamkeit verdient hätte. Wir warfen einen Blick auf das grosse, einfache Schloss, auf die weitläuftigen, regelmässig mit Lindenstämmen bepflanzten, zum Dressieren der Pferde wohleingerichteten Esplanaden, auf die grossen Ställe, auf die Bürgerhäuser, welche der Fürst baute. Alles dieses, sowie Kleidung und Betragen der Einwohner, besonders der Frauen und Mädchen, deutete auf ein Verhältnis in die Ferne und machte den Bezug auf Paris anschaulich, dem alles Ueberrheinische seit geraumer Zeit sich nicht entziehen konnte. Wir besuchten auch den vor der Stadt liegenden herzoglichen Keller, der weitläuftig ist, mit grossen und künstlichen Fässern versehen... »

Goethe,
Dichtung und Wahrheit.

Digitized by Google

Thème allemand

Une visite rapide de Goethe à Deux-Ponts.

Au cours d'un voyage, Goethe eut un jour l'occasion de traverser Deux-Ponts, trop rapidement sans doute à son goût, car il estime que la ville méritait un examen plus attentif. Le château le frappa par sa grandeur et sa simplicité. Ce château était entouré de belles et larges esplanades sur lesquelles on avait planté de nombreux arbres et que l'on utilisait pour dresser des chevaux. Ce qui surprit également Goethe, dans l'attitude générale des habitants, des femmes en particulier, c'est leur air un peu parisien. Car, ajoute-t-il, la population de la rive gauche du Rhin était comme attirée par la capitale française. Goethe ne manqua pas non plus de visiter les caves de la ville, qui jouissaient alors d'une grande réputation. Ces caves étaient fort vastes et le vin y reposait dans de grands tonneaux très artistement construits.

Version italienne

Una serva.

Fra le memorie della mia infanzia tiene un posto di principessa, accanto a mia madre regina, une vecchia serva, uno dei cuori più buoni ch'io abbia conosciuto al mondo ; della quale ho davanti agli occhi, lucidissimo, il piccolo viso sorridente, vero specchio dell'anima, e sento ancora la voce amorosa e tremola, di cui si diceva in casa che pareva voce d'un'anima del purgatorio. Si chiamava Maddalena. Era come una seconda madre per me; nascondeva le mie piccole malefatte, si rallegrava come una bambina d'ogni mia gioia ; mi dava dei santi consigli dalla mattina alla sera ; ed io le volevo bene come un figliuolo, le stavo appiccicato alle sottane ore intere, a farmi raccontar cento volte le stesse storielle che mi parevan portenti di fantasia, e volevo addormentarmi tutte le sere al suono del suo canto lamentevole, che somigliava alle nenie degli Arabi.

E. de Amicis.

Thème d'imitation — Italien

Durant mon enfance, mon père et ma mère avaient une vieille bonne qui s'appelait Madeleine. Elle avait la plus belle âme du monde. Elle m'aimait comme son fils. Si j'avais une joie, elle s'en réjouissait comme une enfant, si je commettais quelque méfait, elle le cachait. Aussi tenait-elle dans mon cœur la place d'une seconde mère. Je restais attaché à ses jupes des heures entières et je m'endormais le soir au son de ses chants. Sa voix — la plus affectueuse que j'aie jamais entendue — me plaisait, quand elle me racontait des histoires, toujours les mêmes cependant, et aussi quand elle me donnait de bons conseils. Je voudrais bien revoir le petit visage et les yeux souriants de Madeleine. Comme je me réjouirais, si je pouvais encore avoir à côté de moi, du matin au soir, la sainte femme qui restera toujours vivante dans mes souvenirs!

Digitized by Google

III. — Sujets à traiter et textes à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Thème grec
pour le 23 janvier 1925.

La jeunesse n'a point encore d'expérience des maux du monde ni des traverses qui nous arrivent ; de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toute part à l'espérance, qui l'enfle et qui la conduit. Vous le savez, fidèles, de toutes les passions, la plus charmante c'est l'espérance. C'est elle qui nous entretient et qui nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie, et souvent nous quitterions des biens effectifs plutôt que de renoncer à nos espérances. Mais la jeunesse téméraire et mal avisée, qui présume toujours beaucoup à cause qu'elle a peu expérimenté, ne voyant point de difficultés dans les choses, — c'est là que l'espérance est la plus véhémente et la plus hardie. Si bien que les jeunes gens enivrés de leur espérance croient tenir tout ce qu'ils poursuivent. Toutes leurs imaginations leur paraissent des réalités.

Version grecque pour Janvier 1925.

Ἡμετέρη δὲ πόλις κατὰ μὲν Διὸς οὔποτ' ὀλεῖται
αἶσαν καὶ μακάρων θεῶν φρένας ἀθανάτων ·
τοίη γὰρ μεγάθυμος ἐπίσκοπος ὀβριμοπάτρη
Παλλὰς Ἀθηναίη χεῖρας ὕπερθεν ἔχει ·
αὐτοὶ δὲ φθείρειν μεγάλην πόλιν ἀφραδίῃσιν
ἀστοὶ βούλονται χρήμασι πειθόμενοι,
δήμου θ' ἡγεμόνων ἄδικος νόος, οἷσιν ἑτοῖμον
ὕβριος ἐκ μεγάλης ἄλγεα πολλὰ παθεῖν ·
οὐ γὰρ ἐπίστανται κατέχειν κόρον οὐδὲ παρούσας
εὐφροσύνας κοσμεῖν δαιτὸς ἐν ἡσυχίῃ ·
. . . . . .
πλουτοῦσιν δ' ἀδικοισ' ἔργμασι πειθόμενοι
. . . . . .
οὔθ' ἱερῶν κτεάνων οὔτε τι δημοσίων
φειδόμενοι κλέπτουσιν ἐφ' ἁρπαγῇ ἄλλοθεν ἄλλος,
οὐδὲ φυλάσσονται σεμνὰ θέμεθλα Δίκης
ἣ σιγῶσα σύνοιδε τὰ γιγνόμενα πρό τ' ἐόντα,
τῷ δὲ χρόνῳ πάντως ἦλθ' ἀποτισομένη.
Τοῦτ' ἤδη πάσῃ πόλει ἔρχεται ἕλκος ἄφυκτον ·
εἰς δὲ κακὴν ταχέως ἦλυθε δουλοσύνην,
ἣ στάσιν ἔμφυλον πολέμόν θ' εὕδοντ' ἐπεγείρει,
ὃς πολλῶν ἐρατὴν ὤλεσεν ἡλικίην.
ἐκ γὰρ δυσμενέων ταχέως πολυήρατον ἄστυ
τρύχεται ἐν συνόδοις τοῖς ἀδικοῦσι φίλαις.
Ταῦτα μὲν ἐν δήμῳ στρέφεται κακά · τῶν δὲ πενιχρῶν
ἱκνοῦνται πολλοὶ γαῖαν ἐς ἀλλοδάπην

Digitized by Google

πραθέντες δεσμοῖσί τ' ἀεικελίοισι δεθέντες
καὶ κακὰ δουλοσύνης ζυγὰ φέρουσι βίᾳ
Οὕτω δημόσιον κακὸν ἔρχεται οἴκαδ' ἑκάστῳ,
αὐλειοι δ' ἔτ' ἔχειν οὐκ ἐθέλουσι θύραι,
ὑψηλὸν δ' ὑπὲρ ἕρκος ὑπέρθορεν, εὗρε δὲ πάντως,
εἰ καί τις φεύγων ἐν μυχῷ ἢ θαλάμου.
Ταῦτα διδάξαι θυμὸς Ἀθηναίους με κελεύει
ὡς κακὰ πλεῖστα πόλει δυσνομίη παρέχει.

Versions latines
pour le 1er février 1925.

A. Agrégation.

Tutemet a nobis iam quouis tempore uatum
Terriloquis uictus dictis desciscere quaeres.
Quippe etenim quam multa tibi iam fingere possunt
Somnia, quae uitae rationes uertere possint,
Fortunasque tuas omnes turbare timore!
Et merito : nam si certam finem esse uiderent
Aerumnarum homines, aliqua ratione ualerent
Religionibus atque minis obsistere uatum.
Nunc ratio nulla est restandi, nulla facultas,
Aeternas quoniam poenas in morte timendum.
Ignoratur enim quae sit natura animai,
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur;
Et simul intereat nobiscum morte dirempta,
An tenebras Orci uisat uastasque lacunas,
An pecudes alias diuinitus insinuet se,
Ennius ut noster cecinit, qui primus amoeno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quae clara clueret;
Etsi praeterea tamen esse Acherusia templa
Ennius aeternis exponit uersibus edens,
Quo neque permanent animae, neque corpora nostra,
Sed quaedam simulacra modis pallentia miris :
Vnde sibi exortam semper florentis Homeri
Commemorat speciem lacrimas effundere salsas
Coepisse, et rerum naturam expandere dictis.
Quapropter bene cum superis de rebus habenda
Nobis est ratio, solis lunaeque meatus
Qua fiant ratione, et qua ui quaeque gerantur
In terris; tum, cum primis, ratione sagaci
Vnde anima atque animi constet natura uidendum;
Et quae res nobis uigilantibus obuia mentes
Terrificet morbo adfectis, somnoque sepultis;
Cernere uti uideamur eos, audireque coram,
Morte obita quorum tellus amplectitur ossa.

Lucrèce I, 102 ss.

Digitized by Google

B. Licence [1]).

Dans le camp de Pompée, à la veille de la bataille de Pharsale.

Pompeius paucis post diebus in Thessaliam peruenit contionatusque apud cunctum exercitum suis agit gratias, Scipionis milites cohortatur ut parta iam uictoria praedae ac praemiorum uelint esse participes, receptisque omnibus in una castra legionibus suum cum Scipione honorem partitur classicumque apud eum cani et alterum illi iubet praetorium tendi. Auctis copiis Pompei duobusque magnis exercitibus coniunctis, pristina omnium confirmatur opinio et spes uictoriae augetur, adeo ut quicquid intercederet temporis, id morari reditum in Italiam uideretur, et si quando quid Pompeius tardius aut consideratius faceret, unius esse negotium diei, sed illum delectari imperio et consulares praetoriosque seruorum habere numero dicerent. Iamque inter se palam de praemiis ac de sacerdotiis contendebant in annosque consulatum definiebant, alii domos bonaque eorum qui in castris erant Caesaris petebant. Magnaque inter eos in consilio fuit controversia oporteretne Lucilii Hirri, quod is a Pompeio ad Parthos missus esset, proximis comitiis praetoriis absentis rationem haberi, cum eius necessarii fidem implorarent Pompei, praestaret quod proficiscenti recepisset, ne per eius auctoritatem deceptus uideretur, reliqui in labore pari ac periculo ne unus omnes antecederet recusarent.

César, *Guerre civile*, III, 82.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Dissertation de licence
à remettre à M. Gillot.

Donner une définition de l'humanisme.

Dissertation de licence
à remettre à M. Pommier le 15 février

Le sentiment religieux dans la IVe *Méditation (L'Immortalité)*; quelle en est la nuance; quels en sont les moyens d'expression.

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Thème allemand
à remettre à M. Vermeil pour le 8 Janvier

On reconnaissait le clocher de Saint-Hilaire de bien loin, inscrivant sa figure inoubliable à l'horizon où Combray n'apparaissait pas encore; quand du train qui, la semaine de Pâques, nous amenait de Paris, mon père l'apercevait qui filait tour à tour sur tous les sillons du ciel, faisant fuir en tous sens son petit coq de fer, il nous disait: « Allons, prenez les couvertures, on est arrivé. » Et dans une des plus grandes promenades que nous faisions à Combray, il y avait un endroit où la route resserrée débouchait tout à coup sur un immense plateau fermé à l'horizon par des forêts déchiquetées que dépassait seule la fine pointe du clocher de Saint-Hilaire, mais si mince, si rose, qu'elle semblait seulement rayée sur le ciel par un ongle qui aurait voulu donner à ce paysage, à ce tableau

[1]) Les étudiants en lettres classiques ont le choix entre les deux textes.

Digitized by Google

rien que de nature, cette petite marque d'art, cette unique indication humaine. Quand on se rapprochait et qu'on pouvait apercevoir le reste de la tour carrée et à demi détruite qui, moins haute, subsistait à côté de lui, on était frappé surtout du ton rougeâtre et sombre des pierres et, par un matin brumeux d'automne, on aurait dit, s'élevant au-dessus du violet orageux des vignobles, une ruine de pourpre presque de la couleur de la vigne vierge.

Souvent sur la place, quand nous rentrions, ma grand'mère me faisait arrêter pour le regarder. Des fenêtres de sa tour, placées deux par deux les unes au-dessus des autres, avec cette juste et originale proportion dans les distances qui ne donne pas de la beauté et de la dignité qu'aux visages humains, il lâchait, laissait tomber à intervalles réguliers des volées de corbeaux qui, pendant un moment, tournoyaient en criant, comme si les vieilles pierres qui les laissaient s'ébattre sans paraître les voir, devenues tout à coup inhabitables et dégageant un principe d'agitation infinie, les avaient frappés et repoussés. Puis, après avoir rayé en tous sens le velours violet de l'air du soir, brusquement calmés, ils revenaient s'absorber dans la tour, de néfaste redevenue propice, quelques-uns posés çà et là, ne semblant pas bouger, mais happant peut-être quelque insecte, sur la pointe d'un clocheton, comme une mouette arrêtée avec l'immobilité d'un pêcheur à la crête d'une vague.

Proust, « Du côté de chez Swann ».

Version allemande
(A remettre le 12 février à M. Tonnelat.)

Apoll und Artemis.

Und es geschah um dieses Tages Mitternacht,
Da sprach zu sich, aus traumbegabtem Schlaf erwacht,
Apoll : « Welch geistisch Singen durch den Mondenschein
Haucht aus der Höhe atmend in mein Herz hinein ?
Ich kenne diese Sprache, heimatlich bekannt,
Und diese treue Stimme, herzlich anverwandt. »
Und sieh : im Sternenhaus, vom Schlummergeist enttragen,
Die Freundin Artemis, stehend im Mondenwagen.
Schlafwandelnd lenkte sie durch schwindelhafte Räume
Die blinde Fahrt. An ihrem Mantel hingen Träume.
Phaläne huschten um die Räder. Und von ferne
Folgten in leisem Zuge die erstaunten Sterne.
Die Lippen öffnete die Heldin unbewusst,
Die Zunge sprang, ein Hymnos quoll ihr aus der Brust :

« Ich kann es nicht verschweigen, kann es nicht verschliessen,
Ich jauchz es in die Welt, und mags die Welt verdriessen :
Es überhebt sich mir das Herz, es protzt, es prahlt,
Weil meine Schläfen Sieg, die Schultern Ruhm umstrahlt.
Nicht zwar für eigenes Verdienst aus meiner Kraft,
Von einem anderen, bessern zieh ich Lehenschaft,
Von dem ich eitel bin ein matter Widerschein :
Das ist mein Herr, mein Lehrer und Gebieter mein.

Digitized by Google

Ein Aar an Ungestüm, ein Leu an heftiger Stärke,
Doch nicht zu Hass und Hader, zum lebendigen Werke.
Versöhnung lächelt, wo sein Augenblick geruht,
Und was sein edler Finger stiftet, das ist gut.
Und fragst du nach dem Namen, wer der grosse wäre :
Du Tor, von wem erzählt die Oberwelt die Märe?
Wes Lobes ist der Himmel und die Erde voll?
Wem beugt sich selber König Zeus? Sprich aus : Apoll.
Du dort, zurück ! Kriech in den Winkel, winziger Wicht !
Schamloser Däumling, mit Apoll vergleich dich nicht !
Umsonst, dass du die Zehen streckst, den Nacken steifst.
Erst kniest du. Alsdann sorge, ob du ihn begreifst.
Doch mir, wie mochte solche Gnade mir geschehen ?
Ich darf ihm aufrecht in die stolzen Augen sehen.
Jawahr ! Er duldet mich. Er zürnt nicht « fort von hier ! »
Nein, « Freundin, Freundin » gönnt des Helden Zunge mir.
Drum jauchzt mein Herz, drum muss mein Hochmut überquellen.
Wo ist ein Wort, ein Ton, es durch die Welt zu gellen ? »

So sang für sich im Traum die hehre Schläferin,
Mit blinder Hand den Wagen steuernd vor sich hin.
Apoll vernahms, und heimlich einen ewigen Bund
Schloss er mit Artemis im tiefsten Herzensgrund :
« Ich fahre mehr in keine stolze Höh' und Weite,
Du ständest denn mit deinem Glauben mir zur Seite.
Ja, wahrlich, ja ! Und hoffe niemand zu entzweien,
Die einst ins Tal Eidophane geblickt zu Zweien. »

Carl Spitteler.

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Version espagnole pour jeudi le 8 janvier

El licenciado Cabra.

El licenciado Cabra, que tenía por oficio de criar hijos de caballeros, era un clèrigo cerbatana, largo solo en el talle, una cabeza pequeña, pelo bermejo. No hay más que decir para quien sabe el refrán que dice: ni gato ni perro de aquella color. Los ojos avecinados en el cogote, que parecía que miraba por cuévanos; tan hundidos y escuros, que era buen sitio el suyo para tiendas de mercaderes; la nariz entre Roma y Francia; las barbas descoloridas de miedo de la boca vecina, que, de pura hambre, parecía que amenazaba comérselas; los dientes le faltaban no sé cuantos, y pienso que por holgazanes y vagamundos ce los habían desterrado; el gazuate largo como avestruz, con una nuez tan salida, que parecía se iba à buscar de comer, forzada de la necesidad; los brazos secos; las manos como un manojo de sarmientos cada una. Mirado de medio abajo, parecía tenedor, ò compás con dos piernas largas y flacas; su andar muy de espacio; si se descomponía algo, se sonaban los huesos como tablillas de Sán Lázaro; la habla ética; la barba grande por nunca se la cortar, por no gastar ; y èl decía que era tanto el asco que le daba ver las manos del barbero por su cara, que antes se dejaría matar que tal permitiese; cortábale los cabellos un muchacho de los otros. Fraía

Digitized by Google

un bonete los dias de sol, ratonado con mil gateras, y garniciones de grasa; era de cosa que fué de paño, con los fondos de caspa. La sotana, según decian algunos, era milagrosa, por que no se sabia de qué color era. Unos, viéndola tan sin pelo, la tenían por de cuero de rana; otros decían que era ilusión; desde cerca parecía negra, y desde lejos entre azul; llevábala sin ceñidor; no traia cuello ni puños; parecía con los cabellos largos y la sotana misera y corta, lacayuelo de la muerte. Cada zapato podía ser tumba de un filisteo. Pues, su aposento? Aun avañas no habia en él: conjuraba los ratones, de miedo que no le royesen algunos mendrugos que guardaba; la cama tenía en el suelo, y dormía siempre de un lado, por no gastar las sábanas; al fin, era archipobre y protomiseria.

Quevedo, Vida del Buscón.

Thème espagnol pour jeudi, le 15 janvier

V. Hugo, Ruy Blas, Acte IIIe Scène 2, Depuis: Ah, j'ai honte pour vous jusqu'à: ... mangé par la vermine.

Dissertation espagnole pour jeudi, le 22 janvier

Qué diferencias pueden notarse entre la Gitanilla de Cervantes y «La más prudente venganza» de Lope de Vega?

Thème italien pour le 8 janvier

Le texte de Proust imprimé p. 104.

Thème italien pour le 5 février

Le texte de Faguet imprimé p. 99.

Composition en italien ou en français pour le 29 janvier

Les discours dans la Storia d'Italia de Guichardin.

Version italienne pour le 15 janvier

Villa Medici.

Tutta nell' ombra, cui del vento l'ala
sfiora, con un ronzío di pascenti api,
sale tra i secolari elci la scala
che seppe le solenni orme dei papi.

Il musco avvolge de' suoi cupi e molli
velluti i marmi, oggi consunti e rotti;
pur quivi un tempo di tripudi folli
volò il clamor per le stellate notti

del Cinquecento, e videro i viali,
deserti adesso, le ondeggianti piume
dei paggi, e gli aurei sciámiti, e i ducal
gigli, aggirarsi della luna al lume.

Ora è silenzio; ma possenti e pure
forme di vita e di dominio stanno
gli alberi eccelsi, nè giammai la scure
li minacciò dell' oltraggioso danno.

Digitized by Google

Ahi, non così dove ridea la folta
magnificenza che adombrò i giardini
dei Ludovisi! Una selvaggia e stolta
rabbia di lucro ai taciti confini

del verde eremo spinse di civili
barbari un' orda; e il sovvenir soltanto,
altro non resta dei sereni asili,
per cui nuovo aleggiò di Goethe il canto.

. . . . . .

Ma qui l'arte immortale a guardia siede
d'ogni bellezza; il suo magico anello,
dell' ideale nell' accesa fede,
noi meglio stringe a un popolo fratello.

Laggiù Roma; e le voci e la follia
degli uomini; laggiù tronfio cammina
il vizio che s'attarda in sulla via
la basterna a inchinar di Messalina.

e la superbia cieca, e la rapace
sete dell' oro, e tutto il fango. Un mite
alito qui di sospirosa pace,
un esultar di vegetanti vite.

. . . . . .

Ecco scende la sera, e par che un velo
di rosa intorno a Monte Mario allacci.
Torbido l'Aventin guarda nel cielo
se il fantasma di Spartaco s'affacci,

e intanto al basso, eterno adolescente,
scherza il Tevere biondo, e tutto ignora.
Quale il destino della nostra gente,
rinnovellata in seno alla dimora

vetusta? Inconscio fugge, e se alle mura
ardue sente le sacre onde pulsare
domate, la caduca onta non cura,
e va bramoso a liberarsi nel mare.

Omai la luce d'ogni intorno è spenta;
e le tenebre piombano dirotte,
mentre la terra culla ed addormenta
librata sulle fresche ali la notte.

L'opre dell' oggi, e dei trionfi andati
le ruine, tra i flutti e le procelle
e dei fiumi e dei popoli e dei fati,
guardan con disattento occhio le stelle.

Vittoria AGANOOR-POMPILI.

Digitized by Google

Epigraphie latine.

Lex Gabinia Calpurnia de Deliis, a. 58

(*Ann. Epigr.*, 1923, 19. — *Supplementum epigraphicum graecum*, I, 1924, 335).

[A. Gabinius A. f. Capito cos L. Calpurnius L. f. Piso cos de s. s. popu]
[lum] IVVRE [rogavere populusque iuure scivit... pro aede]
[c]ASTOR. A. D. VI. KA [l.... tribus.... principium fuit]
A. GABINIVS A. F. CAPITO PRO [tribu primus scivit: Velitis]
[iu] BEATIS QVOM RES PVBLICA POT [..divinis...]
[b] US AC CONSILIEIS SIT AVCTA Q[uomque....]
[cl]ARISSVMAE CEIVITATIS SIT CONFIRMA[ta]
..DECORATA. IN QVO NVMERO FANVM A[pollinis... antiquissu]
[m] VM AC RELIGIOSISSVMVM SIT CONSTITVTV[m...]
[..] EM ET SANCTITATEM CAERIMONIASQ. PR [..... Delum]
INSVLAM IN QVA INSULA APOLLINEM ET DIANAM N[atos essi arbitrantur]
VECTEIGALIBVS LEIBERARI QVAE INSVLA POST HOMINVM ME[moriam]
REGVM CEIVITATIVM NATIONVMQUE IMPERIEIS SACRA LEIB[era]
[qu] OMQVE PRAEDONES QVEI ORBEM TERRARVM COMPLVREIS
[fan]A DELVBRA SIMVLACRA DEORVM IMMORTALIVM LOCA RELIGIO [sissuma]
[vast]ARINT LEGE GABINIA SVPERATEI AC DELETEI SINT ET OMNEIS RE[liqua]
PRAETER INSVLAM DELVM SEDES APOLLINIS AC DIANAE IN ANTEI [quom splen]
[do]REM SIT RESTITVTA POPVLEIQUE ROMANI DIGNITATIS MAIESTATIS [que... pul]
[cher]RVME ADMINISTRATA IMPERIO AMPLIFICATO PACE PER ORBEM [terrarum]
[ill]AM INSVLAM NOBILISSVMAM AC SANCTISSVMAM DEIS INM[ortalibus...]
[et in]SVLAM LEIBERARI NEVE... SIT... QVOM VECTIGAL EIVS [..adju]
[di]CATIONE QVAM.I.C.A..... SVP. DELEI FECERV[nt...]
NEVE QVID ALIVD VEC[teigal neve pro c]VSTODIA PVBLICEI FR[umenti ne]
[v]E QVIS POSTEA INSVLA[s illas vicin]AS QVAE CIRCVM DE [lum iacent]
ARTEMITAM C. IADEAM... AS LOCET NEVE....
ET EAS INSVLAS FACIAT... [quei?] DELVM INC[olunt queique postea]
INCOLENT VECTEIGAL... IURE INSVL....
VERVNT FVERVNT..... MITRIDATES IN
.M IVRE INSVLA DELVS [queique eam in]COLENT SINT C...
.VDEMVE QVAM INT..... [De]LVMQUE AD...
DELVM QVEIQVE EAM IN[colent insulas] VE QVAE S.S.S.
SEI EIVS FAMILIA PE[cuniave plus] MINVS DIM[inuta sic...]
ERE POPVLEI PLEB [isve...] IT MAGIST [ratus prove magistratu]
.VA IVDICATIOQVE..... INTERCED [...quomi]
[nu]S SETIVSVE D.E R.[iudicetur si] VE IVDICIVM [fiat liceto]

S.S.S.E.Q.n.i.s.r.e.h.l.N.r.

αυλος γ ΑΒΕΙΝΙΟΣ ΑΥΛΟΥ Υιος καπειτων υπατος και λευκιος καλπουρνιος
λουκιου.....υιο Σ ΠΕΙΣΩΝ ΥΠΑΤΟ ς
δικαι ΩΣ ΕΚΥΡΩ σε
προ ημερ ΩΝ ΕΞ ΚΑΛΑΝΔΩΝ

Digitized by Google

IV. — Notes bibliographiques sur les auteurs et les questions des programmes

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

ARISTOTE : *Constitution d'Athènes.*

C'est en 1891 que fut publié pour la première fois ce traité d'après un papyrus du British Museum qui nous en a conservé le texte, mutilé au début et à la fin. Depuis lors, il a été l'objet de plusieurs études d'ensemble et de multiples études de détail. La bibliographie donnée par THALHEIM en 1909 occupe quatre pages et demie d'une édition Teubner ; en 1912, sous le titre : *Pamphlets, articles etc.*, SANDYS aligne 240 numéros. En inscrivant au programme la *Constitution d'Athènes*, on n'a point prétendu apparemment que les candidats dussent être en état, au terme de leur préparation, de discuter toutes les difficultés soulevées par chaque chapitre et quelquefois par chaque phrase de l'ouvrage ; mais qu'ils devaient être au courant des problèmes essentiels que pose le traité en raison de sa nature particulière, et aussi témoigner d'une connaissance précise de l'histoire et des institutions d'Athènes. C'est pour initier l'étudiant à cette étude qu'on a tenté de dresser ici une bibliographie très sommaire, mais pratique, qui fût une aide et non un épouvantail.

Le texte de l'Ἀθηναίων Πολιτεία est maintenant établi de manière satisfaisante, sauf en quelques passages. On prendra comme base l'édition donnée en 1903 par F. G. KENYON (qui fut aussi le premier éditeur), dans le *Supplementum Aristotelicum*, vol. III, pars II (Berlin, Reimer) ; outre les notes critiques, on y trouvera, cités tout au long, les *testimonia* (réunis par G. WENTZEL) ; les *indices*, indispensables pour l'étude de la la langue, sont dus à E. NEUSTADT. — Pour l'usage courant, on utilisera l'une des trois éditions suivantes : TH. THALHEIM, *Aristotelis* Πολιτεία Ἀθηναίων (Leipzig, Teubner, 1909 ; on signale une 2e éd., de 1914, que je ne connais pas) ; apparat critique complet ; renvois aux *testimonia*. — F. G. KENYON, *Aristotelis Atheniensium Respublica* (Collection d'Oxford ; préface datée de 1920) ; apparat critique réduit au strict minimum. — G. MATHIEU et B. HAUSSOULLIER, *Aristote, Constitution d'Athènes* (Collection des Universités de France, Paris, 1922) ; apparat critique essentiel. Préface instructive.

Cette dernière édition est complétée par une tradition française, avec quelques notes qui ne prétendent point tout expliquer. En 1891, M. B. HAUSSOULLIER, avec le concours de E. Bourguet, J. Brunhes, L. Eisenmann, avait déjà donné une traduction (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 89e), encore utile, parce qu'elle indique les rapprochements que l'on peut faire entre notre texte et la *Politique* du même auteur. — Signalons encore la traduction de TH. REINACH, sous le titre : *La République Athénienne* (Paris, Hachette, 1891).

Le texte d'Aristote a besoin d'un commentaire perpétuel « qui remplirait un volume » (B. Haussoullier). On en trouve les principaux éléments dans l'édition de SIR J. E. SANDYS, *Aristotle's Constitution of Athens. A*

Digitized by Google

revised text with an introduction, critical and explanatory notes, testimonia and indices (Second edition, revised and enlarged, Londres, Macmillan, 1912). Ouvrage indispensable, qui peut dispenser de la consultation de beaucoup d'autres ouvrages. — Je n'ai pu voir encore : K. HUDE, *Aristoteles; der Staat der Athener, für den Schulgebrauch erklärt* (2e éd. Leipzig, Teubner, 1916 ; la première édition de 1892 ne donnait que la partie historique du traité, I-XLI).

On ne discute plus l'authenticité du traité, contestée jadis par FR. CAUER et RÜHL. Mais la constatation d'erreurs, de lacunes, de contradictions a conduit à étudier attentivement, d'un côté, les rapports de l'Ἀθηναίων Πολιτεία avec les autres œuvres d'Aristote, particulièrement avec la *Politique*, de l'autre la place qu'elle occupe dans la littérature politique de la Grèce, les sources qu'a pu utiliser Aristote et la manière dont il les a utilisées. Sur toutes ces questions, on trouvera les plus précieux renseignements dans les deux volumes de WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Aristoteles und Athen* (Berlin, Weidmann, 1893), qu'on ne peut ignorer, même si certaines conclusions doivent être révisées. L'étude postérieure de M. DUFOUR, *La Constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote* (Thèse de Paris, Hachette, 1895), quoique superficielle et peu originale, fournit quelques notions utiles.

Le traité se compose de deux parties bien distinctes : la première (chap. I-XLI) retrace rapidement les réformes successives de la constitution athénienne. Aristote y dépend étroitement de ses sources, comme l'a bien montré G. MATHIEU, *Aristote, Constitution d'Athènes.* Essai sur la méthode suivie par Aristote dans la discussion des textes (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 216, 1915). — Voir aussi A. V. MESS, *Aristoteles Athenaion Politeia und die politische Schriftstellerei Athens (Rhein. Museum*, 1911, p. 356-392). — Il sera nécessaire de se reporter à une histoire de la Grèce, par exemple à J. BELOCH, *Griechische Geschichte* (2e édition, Strasbourg et Berlin, 1912-1924) et, pour l'histoire d'Athènes jusqu'au milieu du Ve siècle, à G. DE SANCTIS, ΑΤΘΙΣ, *Storia della repubblica Atheniense dalle origini alla età di Pericle* (2e éd., Turin, 1912).

Dans la seconde partie, Aristote expose la constitution actuelle de la République (il écrit entre 328 et 322). Les notes de l'édition SANDYS, déjà signalée, permettront de corriger et de compléter cet exposé. Un tableau d'ensemble des institutions athéniennes est donné par G. GILBERT, *Handbuch der griechischen Staatsaltertümer*, vol. I (2e éd., Leipzig, 1893), p. 188 et suiv. ; une esquisse, par A. CROISET, *Les Démocraties antiques* (Paris, 1909). — Il conviendra surtout de consulter pour les divers chapitres les articles du *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG-SAGLIO-POTTIER (Paris, 1877-1914) et de la *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* de PAULY et WISSOWA (en cours de publication depuis 1892). — En ce qui touche aux lois, aux tribunaux, aux attributions judiciaires des magistrats, voir J. H. LIPSIUS, *Attisches Recht und Rechtsverfahren* (Leipzig, 1905-1915). Les derniers chapitres du traité, très mutilés, qui ont trait à l'organisation des tribunaux, ont été étudiés par G. COLIN, *Rev. Etudes Grecques*, 1917, p. 20-87 (critiqué par HOMMEL, *Philolog. Wochenschr.*, 1922, col. 721-730).

Digitized by Google

Il semble, contrairement à l'opinion de WILAMOWITZ, que, dans cette seconde partie, Aristote ait utilisé directement les archives, tant est grande la concordance entre le traité et les inscriptions attiques ou les textes des lois cités par les orateurs. On ne peut demander des étudiants le dépouillement des volumes du *Corpus* des *Inscriptiones Graecae :* la plupart des rapprochements nécessaires ont été faits par SANDYS ; mais il peut être profitable de prendre quelque connaissance du formulaire et de la rédaction des décrets attiques en se reportant à des recueils d'inscriptions choisies (par exemple E. NACHMANSON, *Historische attische Inschriften*, fasc. 110 des *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, édités par H. Lietzmann, 1913, ou E. S. ROBERTS et E. A. GARDNER, *An Introduction to Greek Epigraphy*, Part II : *The inscriptions of Attica*, Cambridge, 1905). La langue des inscriptions attiques est étudiée par MEISTERHANS et SCHWYZER, *Grammatik der attischen Inschriften* (3e éd., Berlin, 1900).

Enfin, sur le style de ce traité, d'où l'on avait voulu jadis tirer des arguments contre l'attribution à Aristote, on trouvera une étude personnelle, mais quelque peu subtile et surabondante, dans la première partie de l'ouvrage de G. KAIBEL, *Stil u. Text der aristotelischen* Ἀθηναίων Πολιτεία (Berlin, 1893) et un résumé des travaux antérieurs dans la cinquième partie de la thèse de DUFOUR, ci-dessus mentionnée (p. 192 et suiv.).

P. ROUSSEL.

LE ROMANTISME POLITIQUE EN ALLEMAGNE

Au programme de l'agrégation d'allemand (concours de 1925), figure, comme troisième question d'histoire de la civilisation, le sujet suivant : « Les idées religieuses, politiques et morales du romantisme réactionnaire ». Les candidats devront étudier les œuvres de Gentz, de von Haller, de Fr. Schlegel, de Görres et d'Ad. Müller. Ils liront en particulier l'ouvrage bien connu de Görres : *Deutschland und die Revolution*, lequel ouvrage ne donnera pas lieu à des explications de textes.

Sujet difficile, parce qu'il suppose une connaissance complète de l'idéologie romantique et de ses tendances profondes. Mais sujet capital, parce que la pensée politique allemande s'est, au XIXe siècle, formée à l'école du romantisme, tout en procédant d'ailleurs, d'une manière plus directe qu'on ne le croit en général, du classicisme.

Le titre même donné à la question peut suggérer d'utiles réflexions. Il avait été tout d'abord question des seules idées « politiques » du romantisme réactionnaire. On a cru, non sans raison, devoir y ajouter les idées « religieuses » et « morales ». Il est, en effet, impossible de séparer, dans l'idéologie à étudier, la religion, la morale et la politique. Elles y constituent un tout vraiment indissoluble. Cela d'autant plus que cette idéologie est, dans son ensemble, à l'origine même du Centre catholique et de sa doctrine. Comme elle conduit aussi, par d'autres détours, au bismarckisme, voire même au libéralisme bourgeois, son importance apparaît comme évidente.

C'est dire qu'elle contient en germe un certain nombre de tendances maîtresses qui, suivant les circonstances et à mesure que l'Allemagne se porte vers l'unité, se développeront successivement. C'est pourquoi le terme

Digitized by Google

de « réactionnaire » nous paraît, dans son application à cette idéologie, plutôt sujet à caution. Du moins a-t-il besoin d'explication. Car la politique prêchée par les idéologues romantiques est moins une politique réactionnaire qu'une politique moyenne, une politique qui recherche avant tout l'équilibre. C'est de la fameuse formule « ni stagnation, ni révolution » qu'il s'agit. Formule devenue banale depuis, mais qui prend, à cette époque de la vie et de la pensée allemandes, un sens très précis. Cette remarque vaut, d'ailleurs, pour les aspects religieux de la doctrine. Les « catholicisants » d'alors entendent par catholicisme quelque chose de très spécial et qu'il convient de définir avec le plus grand soin.

Mais inutile d'anticiper sur les conclusions. Et nous nous plaçons ici au point de vue de l'étudiant, de celui qui aborde ce problème sans préventions, mais sans idées directrices non plus. Comment convient-il, pratiquement, de conduire pareille étude ?

Il existe un assez grand nombre de bons livres sur la question. Mais je me garderais bien d'en dresser ici la liste plus ou moins complète. Car je crains fort que les bibliographies sans lacunes, alors même qu'elles soient clairement présentées et faites du point de vue critique, ne paralysent l'étudiant au lieu de l'encourager. Il s'agit ici, en somme, de comprendre et d'interpréter un certain nombre d'écrivains ou publicistes dont les œuvres paraîtront peut-être assez sibyllines à qui les lit pour la première fois. Les parcourir sans notions générales sur leurs doctrines et sur la place qu'elles occupent dans la pensée allemande me paraît dangereux. D'autre part, s'arrêter trop longtemps aux ouvrages de seconde main serait inutile. Il faut donc trouver quelques bons guides : puis, muni de leurs lumières, aborder la lecture de Novalis, de Fr. Schlegel, de Görres, de Gentz, d'Adam Müller et de von Haller. J'y joindrais d'ailleurs volontiers le théosophe Franz Baader, trop peu connu, et qui exprime sous forme ésotérique sans doute, mais très forte et très synthétique, toutes les doctrines morales, religieuses et politiques de ce mouvement curieux d'où est sortie, finalement, la Sainte-Alliance. Une fois ces textes lus, ce ne sera, pour le candidat, qu'un jeu de parcourir la littérature de seconde main. Et encore ne conseillerais-je pas au candidat de lire, de chaque auteur, tous les textes.. Il lui suffira de bien analyser les principaux, d'en dégager surtout les idées communes à ces publicistes, si nombreux et divers par ailleurs.

Certains chapitres de Lamprecht, dans la *Deutsche Geschichte*, en particulier dans les volumes IX et X, peuvent fournir un utile point de départ. (Voir, entre autres, vol. IX, ch. I, II, V ; vol. X, ch. I, I et II ; ch. II, IV ; ch. IV, tout entier; enfin et surtout le chapitre V, en particulier le paragraphe I sur l'organicisme romantique et la différence entre les tendances protestantes et les tendances catholiques.) On lira également avec fruit, pour commencer, les études d'un élève de Lamprecht, A. Poetzsch, *Studien zur frühromantischen Politik und Geschichtsauffassung* (*Beiträge zur Kultur- und Universalgeschichte*, Heft 3, 1907). L'auteur de ces lignes a également essayé de définir l'idéologie de ce temps, en particulier l'idéologie catholicisante, dans sa thèse de doctorat sur *J. A. Möhler et l'Ecole catholique de Tubingue* (voir surtout l'Introduction « Genèse d'une idéologie catholique en Allemagne... »).

Digitized by Google

Mais il ne saurait conseiller aux étudiants de meilleur guide que l'ouvrage bien connu de Fr. Meinecke, *Weltbürgertum und Nationalstaat* (6. durchgesehene Auflage, München und Berlin, 1922, Druck und Verlag von R. Oldenburg). Meinecke étudie : 1° la genèse des idées de nation et d'Etat en Allemagne depuis Frédéric II jusqu'au classicisme ; 2° la séparation significative qui s'est alors opérée, de 1790 à 1800 environ, entre la doctrine de Humboldt et celle de Novalis ou de Frédéric Schlegel à ses débuts ; 3° puis, de 1800 à 1815, Fr. Schlegel, Fichte, Ad. Müller, Stein, Gneisenau et Humboldt ; 4° enfin, à l'époque de la Restauration et après, Haller, Hegel, pour finir par Ranke et Bismarck. Inutile de revenir sur les mérites d'un ouvrage depuis longtemps classé et classique (la première édition a paru en 1907). Mais, au premier coup d'œil, il apparaît que Meinecke fournit à notre étude le cadre et les directives nécessaires, sans être pour cela complet. Il ne mentionne ni Görres ni Baader. Et il n'étudie pas seulement les catholicisants.

Une fois cette première orientation terminée, la question apparaît dans toute son ampleur à qui lit avec soin les ouvrages indiqués. Il conviendrait ensuite d'aborder l'étude analytique des principaux textes, dans l'ordre que voici :

A. *Avant 1800 :*

1° Wilhelm von Humboldt, *Ideen zu einem Versuch, die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen* (lecture indispensable à qui veut comprendre pourquoi et comment, de 1790 à 1800 environ, les théories libérales et les théories conservatrices commencent déjà à se différencier dans le domaine de l'idéologie pure) ;

2° Novalis, *Fragmente* (en particulier : *Anthropologische Fragmente, Religiöse Fragmente, Historische Fragmente*) et surtout *Die Christenheit oder Europa* ;

3° Fr. Schlegel, œuvres de jeunesse, dans l'édition Minor (Fr. Schlegel, *Seine prosaischen Jugendschriften*) ;

4° Görres, *Der allgemeine Friede, ein Ideal* (1798) ; *Resultate meiner Sendung nach Paris im Brumaire des VIII. Jahres* (1800).

B. *De 1800 à 1815 :*

1° Fr. Schlegel, *Vorlesungen aus den Jahren 1804 bis 1806* (éd. Windischmann, en 2 volumes, 1836-1837) ; *Vorlesungen über die neuere Geschichte* (1811) ;

2° Görres, *Aphorismen* (1802) ; *Glauben und Wissen* (1805) ; *Exposition der Physiologie und Organologie* (1805) ; articles dans le *Rheinischer Merkur*, de 1814 à 1816 ;

3° Ad. Müller, *Elemente der Staatskunst* (1809) ;

4° Haller, *Handbuch der allgemeinen Staatenkunde* (1808) ;

5° Gentz, *Tagebücher, de 1800 à 1815* (Ed. Varnhagen von Ense).

C. *De 1815 à 1830 :*

1° Haller, *Restauration der Staatswissenschaft* en 1820-22 ;

2° Görres, *Teutschlands künftige Verfassung* (1816) ; *Teutschland und die Revolution* (1819) ; *Europa und die Revolution* (1821) ; *Die Heilige*

Digitized by Google

Allianz und die Völker auf dem Congresse von Verona (1822) ; *Ueber die Grundlage, Gliederung und Zeitenfolge der Weltgeschichte* (1830) ;

3° Gentz, *Tagebücher, de 1815 à 1828* (même édition que plus haut) ;

4° Ad. Müller, *Von der Notwendigkeit einer theologischen Grundlage der gesamten Staatswissenschaften* (1819) ;

5° Fr. Schlegel, *Vorlesungen über Philosophie des Lebens, gehalten zu Wien 1827 ; Vorlesungen über Philosophie der Geschichte, gehalten zu Wien 1828.*

Tels sont les textes essentiels à lire et à analyser. Nous insisterons, la prochaine fois, sur les tendances générales de cette idéologie.

(A suivre.) E. VERMEIL.

Bibliothèque universitaire et régionale

Quelques acquisitions récentes

(du 15 avril au 15 novembre) *suite*

D. (HISTOIRE)

191. 324 **Masaryk** (F. G.), *Les Slaves après la guerre.* Paris (ed. Orbis), 1923, in-8°, 69 p.

191. 323 **Carrère** (J.), *Rome éternelle, Le pape, la question romaine.* Paris (Plon), 1924, in-8°, 328 p.

191. 320 **Berret** (P.), *Le Dauphiné.* Choix de textes précédés d'une étude. Paris (Renouard), 1922, in-8°, 200 p.

191. 326 **Wijk** (N. van), *The czechoslovak Republic. Impressions and studies.* Lond. (Czech Society), 1923, in-8°, 53 p.

191. 327 **Hanotaux** (G.), *Sur les chemins de l'histoire*, I et II. Paris (Champion), 1924, in-8°, 344 — 401 p.

191. 330 **Bainville** (J.), *Histoire de France.* Paris (Payot), 1924, in-8°, 572 p.

500. 177 **Assandria** (G.), *Il libro rosso del comune d'Ivrea* (Biblioteca della Soc. storica subalpina, 74). Pignerol, 1914, in-8°, 381 p.

191. 333 **Ribot** (A.), *Lettres à un ami.* Paris (Bossard), 1924, in-8°, 354 p.

191. 329 **Martin** (E.), *Les grands pèlerinages de France, Notre-Dame de Sion en Lorraine.* Paris (Lebourg et Ané), 1923, in-16, 158 p.

191. 332 **Cardauns** (H.), *Köln in der Franzosenzeit.* Aus der Chronik des Anno Schorrenberg 1798-1802. Bonn-Leipzig (Schröder), 1923, in-8°, 220 p.

191. 331 *Etudes géographiques sur Lyon et sa région*, par Assada, Cholley, Clerget..., Zimmermann. Lyon (Audin), 1922, in-8°, 220 p.

191. 342 *Arier-Glaube !* hrsg. vom All-Arierbunde zu Danzig. Oliva, Danzig (Burau), in-8°, 33 p., 1923.

191. 341 **Petter** (Carl Reinhold), *Die siegende Sonne. Eine arisch-religiöse Selbstbetrachtung...* Danzig (Burau), 1924, in-8°, 103 p.

500. 593 **Michel** (Paul Henri), *Catalogue méthodique du fonds italien de la Bibliothèque* (Bibl. et Musée de la guerre), Paris, 1923, in-8°, 468 p.

191. 336 **Cadwallader** (Laura Hanes), *The career of the Earl of Essex from the Islands voyage in 1597 to his execution in 1601.* Thèse Pensylv. Philadelphie, 1923, in-8°, 128 p.

Digitized by Google

500. 064 **Hackett** (C. W.), *Historical documents relating to New Mexico, Nueva Vizcaya, and Approaches thereto to 1773.* Introd. de Hackett. Textes espagnols réunis et traduits par F. A. et Fanny Bandelier. Washington Carnegie Institution I. 1923, in-8°, 502 p.

191. 335 **Conrady** (A.), *Die Rheinlande in der Franzosenzeit* (1750-1815). Stuttgart (Dietz), 1922, in-8°, 282 p.

191. 334 **Romier** (L.), *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX.* Paris (Perrin), 1924, in-8°, 355 p.

26. 360 **Madelin** (L.), *Histoire politique*, II, 1515-1804. (dans l'Histoire de la nation française de G. Hanotaux). Paris, 1924, in-8°, 590 p.

191. 349 **Carrère** (J.) et **Bourgin** (G.), *Manuel des partis politiques en France.* Paris (Rieder), 1924, in-8°, 282 p.

191. 350 **Leblond** (V.), *Obituaire des églises St-Nicolas et St-Michel de Beauvais.* Paris (Champion), 1923, in-8°, 287 p.

191. 348 **Rapson** (J.), *Ancient India* (Cambridge History of India, I). Cambridge Univ. Press, 1922, in-4°, 736 p.

191. 355 **Zeller** (Moritz), *Die Knabenweihen, eine ethnologische Studie.* Diss. de Berne. Berne (Haupt), 1922-23, in-8°, 160 p.

191. 357 **Bonjour** (Ed.), *Die Bauernbewegungen des Jahres 1525 im Staate Bern.* Diss. de Berne. Berne (Haupt), 1923, in-8°, 100 p.

27. 874 *Miscellanea di studi storici in onore di Giovanni Sforza.* Lucca et Turin (Bocca), 1920, 1923.

27. 873 **Richet** (Et.), *Les Esquimaux de l'Alaska.* Paris (Libr. littér.), 1921, 1923, in-8°, 254 + 323 p.

191. 346 **Chotch** (P.), *Bibliografia del Montenegro* (Pubblic. dell' Ist. per l'Europa orientale in Roma). Naples (Ricciardi), 1924, in-8°, 84 p.

191. 380 **Cavaignac** (E.), *Histoire du Monde*, I. Paris (De Boccard), 1924, 373 p., in-8°.

Dc 307 **Muller** (S.), *Kaart van het bisdom Utrecht in 1560*, S'Gravenhage (Nijhoff), 1919, in-fol., 12 f.

191. 381 **Jeancon** (I. A.), *Excavations in the Chama valley* (Smithsonian Inst., bull. 81). Washington, 1923, in-8°, 80 p.

500. 189 **Sforza** (G.), *Ennio Quirino Visconti e la sua famiglia* (Atti della Soc. ligure di storia patria, 51). Gênes, 1923.

191. 385 **Davis** (H. W. C.), *Mediaeval England, a new edition of Barnard's Companion to english history.* Oxford (Clarendon), 1924, in-8°, 632 p.

1. 806 *Histoire militaire de l'Indo-Chine*, établie par des officiers de l'Etat-Major sous la direction du général de Puypéroux. Hanoï (Impr. d'Extrême Orient), 1922, in-2°, 374 p.

191. 444 **Dennis** (Holmes van Mater), *Hippo regius from the earliest times.* Princeton (Univ. Press). Diss. 1924, in-8°, 74 p.

191. 432 **Pittard** (Eugène), *Les races et l'histoire* (coll. H. Berr). Paris (Renaiss. du livre), 1924, in-8°, 619 p.

500. 482 **Dumézil** (G.), *Le festin d'immortalité.* Etude de mythologie comparée indo-européenne. (Ann. du Musée Guimet, Bibl. d'études, XXXIV). Paris, 1924, in-8°, 318 p.

191. 436 **West** (W. Reed), *Contemporary french opinion on the American civil war*, a dissert. ... Johns Hopkins University, 1922. Baltimore, 1924, in-8°, 159 p.

Digitized by Google

191.431 **Margue** (N.), *Gegenwartgeschichte aus der röm. Kaiserzeit.* Luxembourg, 1924, in-8°, 52 p.

26.360 **Hanotaux** (G.), *Hist. de la nation française*, XIV. *Histoire des sciences*, par H. **Audoyer,** P. **Humbert...** Paris [1924].

27.887 **Destray** (P.), *Un diplomate français au XVIe siècle. Philibert du Croc.* (Archives de la Nièvre. Collection Du Bourg de Bozas, I). Nevers (Impr. l'Avenir), 1924, in-4°, 99 p.

27.888 **Dobias** (Jos.), *Syrsky prokonsulat M. Calpurnii Bibuli* v letech 51-50. Rozpravy. Ceske Akademie. I, 65. Prague, 1923, in-8°, 48 p.

191.443 **Benès** (Ed.), *Problemy nove Evropy.* Prague, 1924, in-8°, 306 p.

E (Histoire religieuse)

500.104 **Fliche** (Aug.), *La Réforme Grégorienne* (Spicilegium Sacrum Lovaniense, fasc. 6), 1924, in-8°.

500.104 **Ghellinck** (J. de), *Pour l'histoire du mot sacramentum. Les Antinicéens* (ib. fasc. 3), 1924, in-8°.

500.135 *Bibliographie d'histoire religieuse de 1914-19.* (*Revue d'hist. ecclés.*, t. XVI). Louvain, 1923-24, in-8°, 860 p.

171.210 *Les ordres religieux. Institut des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris* (VIIe au XXe s.). Paris (Letouzey), 1924, in-16, 149 p.

170.086 **Ganguin** (J.), *Répertoire de la prédication protestante aux XIXe et XXe siècles.* Paris, 1924, in-8°, 529 p.

1.013 **Zwingli** (U.), *Zum Gedächtnis der Züricher Reformation* (texte de lettres en appendice). Zurich (Berichthaus), 1919, in-4°, 308 col.

500.016 a **Schmidt** (K. D.), *Die theologische Literatur des Jahres 1921-1922.* (*Theolog. Literaturzeitung*, Bibliogr. Beiblatt. Leipzig (Hinrichs), 1922, sq., in-8°.

170.201 **Bavier** (A. M. de), *Deux Convertis anglais du XVIIe s.* (fait partie d'un volume qui paraîtra sous ce titre, Catholiques-Anglicans-Puritains). Fribourg (thèse), 1922-23, 84 p. in-8°.

171.211 **Ilic** (Jordan), *Die Bogomilen.* Karlovci, 1923 (thèse de Berne), 92 p., in-8°.

171.213 **Fendt** (L.), *Der lutherische Gottesdienst des 16. Jahrh.* Munich (Reinhardt), 1923, in-8°, VI + 385 p.

171.217 **Hornstein** (Xavier de), *Les grands Mystiques allemands du XIVe s.* (thèse Fribourg). 1922-23, 296 p., in-8°.

F. (Droit)

155.060 **Schöndorf** (Friedr.), *Ost-Europa. Institut in Breslau. Einführung in das geltende slavische Recht in rechtsvergl. Darstellung.* I. Bulgarien. Leipzig-Berlin (Teubner), 1922, in-8°, 297 p.

155.086 **Visscher** (Fernand de), Université de Gand. *La condictio et le système de la procédure formulaire.* Gand (Buyens), 1923, in-8°, 152 p.

155.092 **Macneill** (J. T.), *The Celtic penitentials and their influence on continental Christianity.* Paris, 1923, in-8°, 200 p. (Champion).

155.113 **Wittmayer** (Leo), *Die Weimarer Reichsverfassung.* Tubingue (Mohr), 1922, in-8°, 479 p.

Digitized by Google

500. 174 **Lichtenberger** (H.), *Relations between France and Germany.* (Publicat. Fondat. Carnegie). Washington, 1923, in-8°, 133 p.

Id., *The Ruhr conflict.* (Ib.), 16 p.

500. 065 **Villien** (A.) et **Magnin** (E.), *Dictionnaire de droit canonique*, fasc. 1. Paris (Letouzey), 1924, in-8°.

155. 168 **Torricelli** (G.), *L'istituzione del « fuoco » nel cantone Ticino.* Bellinzona (Grassi), 1922, diss. de Berne, in-8°, 158 p.

155. 145 **Solyom** (G.), *La juridiction constitutionnelle aux Etats-Unis et en Suisse.* Paris (Rousseau), 1923, in-8°, 140 p. (thèse de Genève).

G. (Economie politique)

133. 876 **Querini** (Giov.), *La Czecoslovacchia, condizioni economiche.* 2e éd. Rome (Egeria), 1922, in-8°, 215 p. (Collez. dell' Ufficio relazioni commerciali dell' Ist. colon. ital.).

133. 875 **Siegfried** (A.), *L'Angleterre d'aujourd'hui.* Paris (Crès), 1924, in-18, 315 p.

500. 060 **Günther** (Adolf), *Lebenshaltung des Mittelstandes.* (Schriften des Vereins für Sozialpolitik, 146, II), Munich, 1920, in-8°, 177 p.

Brentano (L.), **Knapp** (G. F.), *Die Zukunft der Sozialpolitik. Die Not der geistigen Arbeiter* (ib., 163). 1923, in-8°, 264 p.

133. 954 **Duthoit** (E.), *Vie économique et catholicisme.* Paris (Gabalda), 1924, in-8°, 237 p.

15. 626 *Mines de fer du Calvados de l'Orne et de la Manche.* (IVe région économique). Caen, 1924, in-8°, 122 p.

15. 625 *A brief history of the Netherlands Trading Society*, 1824-1924. La Haye (Mouton), 1924, in-4°, 78 p.

133. 958 **Behrens** (Kathryn L.), *Paper money in Maryland* 1727-1789. Diss... J. Hopkins Univ. Baltimore, 1923, in-8°, 98 p.

133. 863 **Espinas** (G.), *La draperie dans la Flandre française au Moyen Age.* Paris (Picard), 1923, in-8°, 2 vol.

133. 864 **Boothe** (Viva Belle), *The political party as a social process* (thèse, Univ. de Pensylvanie). Philadelphie, 1923, in-16, 130 p.

133. 865 **Berdahl** (Clarence Arthur), *War powers of the executive in the United States.* Illinois (Univ. of Illinois), 1920, in-8°, 284 p.

133. 929 **Ralea** (Michel), *L'idée de révolution dans les doctrines socialistes.* Paris (Rivière), 1923, 402 p., in-8°.

133. 906 **Rist** (Charles), *La déflation en pratique* (Angleterre, Etats-Unis, France, Tchéquo-Slovaquie). Paris (Giard), 1924, in-8°, 172 p.

133. 923 **Ziegler** (Max), *Der Import ostindischer Baumwolle.* Diss. Zurich. Tiengen (Baden, Impr. Greiner), 1922, in-8°, 104 p.

133. 917 **Meierhans** (Paul), *Zur Steuerpolitik der Schweizerischen Sozialdemokratie.* Diss. Zurich. Wiesbaden (Ritter), 1922, in-8°, 144 p.

133. 914 **Fahle** (Werner), *Die Agrarreform der Republik Estland.* Brandenburg (Wiesigke), 1922, diss. de Berne, in-8°, 124 p.

133. 912 **Mladenovitch** (Ranko), *Ueber den historischen Ursprung der südslavischen Staatsidee. Die zweite Regierung des Fürsten Mich. Obrenovitch III.* Diss. Berne. Novisad (Hirschenhauser), 1922, in-8°, 72 p.

Le gérant: A. Schann.

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 4

1925
1er FÉVRIER

Les Archives et Bibliothèques de l'Alsace et de la Lorraine

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE

(avec un supplément consacré aux archives communales et hospitalières du département).

Suite [1])

II. *Documents postérieurs à la Révolution.*

1° *Papiers de l'époque révolutionnaire.*

Série L (administration de 1789 à l'an VIII).

Les documents relatifs aux administrations de département, de district et de canton de la Moselle sont peu nombreux ; ils ont été fort réduits par l'incendie de 1803 et ses conséquences, les papiers sauvés ayant dû être déplacés et par suite laissés à l'abandon pour la plus grande partie. On a néanmoins conservé les suites à peu près complètes des procès-verbaux des délibérations du conseil et du directoire de département, ainsi que les registres similaires des neuf districts. A la collection primitive sont venus s'ajouter les versements des registres judiciaires du tribunal de Metz pour l'époque révolutionnaire et des minutes notariales de 1791 à 1800 conservées à Metz au palais de justice. Par application de la loi de 1873 la récupération des mêmes minutes déposées dans les tribunaux cantonaux de la Moselle est en cours.

Série Q (Domaines).

Deux administrations ont concouru à fournir les documents de cette série : 1° les bureaux de la préfecture succédant à ceux de l'époque révolutionnaire établis, soit à Metz, soit dans les chefs-lieux de district ; 2° la direction des domaines et de l'enregistrement chargée de percevoir les revenus et les prix de vente des domaines échus à la nation par confiscation ou mise sous séquestre en 1790 et années suivantes. Les papiers de l'administration des domaines versés à la fin du XIXe siècle complètent et remplacent ceux qui étaient dévolus aux archives dès l'origine. Il est à remarquer que la série Q, n'est pas limitée comme la série L, dans le

---

[1]) Voir *Bulletin*, no de janvier 1925, p. 85.

Digitized by Google

temps, à l'an 1800 : elle comprend des documents de l'époque révolutionnaire et les documents contemporains qui leur font suite : c'est une série toujours ouverte. On y trouve par exemple les registres versés périodiquement par l'administration des domaines, tels que les registres des actes civils publics et sous seing privé jusqu'en 1850. Quant aux registres des successions et des actes judiciaires, versés dans les archives départementales de l'intérieur jusqu'en 1808, ils n'ont pas encore été récupérés par le dépôt de la Moselle.

2° *Papiers de la période contemporaine, depuis l'an VIII.*

Séries M à Z. Dans ces séries, les papiers qui se trouvaient aux archives en 1870 ont été classés et il en a été dressé par les soins de l'archiviste Sauer des inventaires à peu près suffisants. Mais les papiers restés dans les bureaux des administrations, parce qu'ils étaient nécessaires à l'expédition des affaires courantes et qui n'ont été versés aux archives que bien après l'annexion, ont été seulement mis dans les travées à la suite des articles déjà rangés par Sauer, sans avoir été l'objet d'un examen de reconnaissance définitif.

Quant aux documents allemands établis en Lorraine de 1871 à 1918, ils ont été traités d'après des conceptions absolument dissemblables des idées françaises. Ils ont été versés aux archives, amalgamés sous la forme de recueils cousus, et inventoriés dans des répertoires de registratures, dont le cadre de classement était sorti du cerveau d'un président quelconque de Lorraine. Pour ces archives du temps de l'annexion, il existe donc un cadre de classement avec des lettres et des numéros spéciaux se référant au fonds moderne, dit de la présidence de Lorraine (1871-1918).

III. *Travaux d'inventaire et de répertoire exécutés aux archives et indication des recherches que leur emploi permet d'y pratiquer. Inventaires et répertoires.*

1° *Les inventaires sommaires imprimés.* La besogne, qui incombait à Spach aux archives du Bas-Rhin de 1840 à 1865, a été accomplie dans la Moselle par Edouard Sauer de 1838 à 1888. Pendant cinquante ans ce laborieux archiviste a dégrossi, trié, classé, inventorié les documents qui lui avaient été confiés et, s'il n'a pu empêcher les déprédations d'un Dufresne dans son dépôt, il a tenu à insérer dans son inventaire manuscrit de la Série H, rédigé dès 1870, et imprimé seulement en 1895, cette remarque vengeresse « l'original de cet acte a été volé en 1848 »[1]). En 1879, Sauer fit paraître l'inventaire sommaire de la série G (clergé séculier) qu'il avait rédigé et livré à l'impression avant 1870 et, lors de sa mise à la

[1]) H. 1736. La charte dérobée provenait du fonds de Villers-Bettnach ; elle est munie de deux sceaux bien conservés du comte de Deux-Ponts et de sa femme. Datée de 1212, cette charte est le plus ancien document en langue française des archives de la Moselle. Elle y a été réintégrée en 1920, avec la presque totalité de la collection Dufresne formée jadis au détriment des mêmes archives.

Digitized by Google

retraite en 1888, il laissait en feuilles imprimées aussi avant 1870 la presque totalité d'un second volume consacré aux séries A, B, C, D et E (archives civiles anciennes). Son successeur publia ce second volume en 1890, après avoir ajouté à l'œuvre de Sauer la table et une trentaine de pages, qui complètent les analyses de deux séries. Comme il était juste, le nom de Sauer a été maintenu dans le titre de l'inventaire sommaire, puisque le mérite de la rédaction lui revenait à peu près entièrement. Il n'en fut pas tout à fait de même pour le troisième volume du catalogue analytique des archives de la Moselle, série H (clergé régulier). Sauer n'a plus rédigé que les trois quarts de cet ouvrage, ainsi que l'annonce son successeur dans une note préliminaire. Aussi de nombreux remaniements du texte de Sauer, en vue d'augmenter la précision des analyses, et un important complément, publiés sous la direction de M. Wolfram, autorisaient ce dernier à faire paraître en 1895 le troisième volume de l'inventaire sommaire sans nom d'auteur. A ces trois ouvrages il faut ajouter, pour ne rien omettre, une publication de l'ancien archiviste Sauer qui parut en 1894 : l'inventaire des aveux et dénombrements déposés aux archives départementales à Metz.

2° *Les catalogues sur fiches.* Les travaux imprimés d'inventaires s'appliquant à des collections entières de documents, tels qu'ils étaient alors poursuivis dans tous les départements de France, à l'instigation et sous le contrôle de l'autorité ministérielle, furent en quelque sorte à Metz un legs du régime français. Désormais à partir de 1895, et en dehors de l'œuvre de M. Hauviller, dont il sera question plus loin, le service des archives ne se préoccupa plus de fournir au public les moyens de se renseigner rapidement sur la consistance et la valeur historique des collections. Les travailleurs ne pouvaient les consulter que par fragments, sur place, et en usant de la bienveillance du personnel, qui à Metz toutefois ne fut jamais mesurée aux travailleurs sérieux. Cependant le directeur des archives, un savant distingué, résolut de rechercher dans son dépôt toutes les pièces anciennes antérieures à 1400 et d'en dresser des catalogues sur fiches. A cette tâche furent employés des assistants, jeunes gens frais émoulus des universités allemandes et formés aux bonnes méthodes scientifiques, qui se destinaient aux carrières d'érudition et étaient envoyés à Metz, afin d'y faire une sorte d'apprentissage durant parfois plusieurs années. Ces assistants ont analysé sous le contrôle du directeur des archives toutes les pièces anciennes qui leur passaient sous le yeux, au fur et à mesure d'une révision générale des séries G et H, examinées dossier par dossier, et ils ont arrêté leur enquête à la fin du XIVe siècle. La plupart de ces analyses, celles de M. Müsebeck surtout, sont dressées avec conscience et sagacité. L'initiative de M. Wolfram a ainsi procuré aux séries G et H et pour chacune d'elles deux catalogues sur fiches des pièces originales sommairement analysées. Dans l'un de ces catalogues on a classé le premier jeu de fiches dans l'ordre de succession des fonds, c'est-à-dire dans l'ordre systématique suivi pour la série, ou, pour parler comme les bibliothécaires, suivant la disposition topographique des dossiers, tandis que dans l'autre catalogue se trouve le second jeu de fiches portant copies des

Digitized by Google

analyses, classés chronologiquement. Il semble que de tels travaux de catalogue ont eu pour but de favoriser l'élaboration de ces registres ou recueils d'actes, qui ont foisonné au delà du Rhin, justifiant souvent la réputation d'érudits éminents, placés à la tête de petits groupes de travailleurs dans des universités et disposant des moyens d'action qu'ont eu nos Bénédictins, à savoir du temps, de la méthode, de l'entr'aide et de l'argent. Mais ces catalogues d'actes ne réuniront jamais que des matériaux utiles à la construction des véritables œuvres historiques : ils sont nécessaires à leur échafaudage et en assureront la solidité, sans produire pour ainsi dire de résultat historique par eux-mêmes.

De fait, et pour donner quelques exemples, les mémoires scientifiques de M. Wolfram, qui fut directeur des archives de la Lorraine de 1888 à 1909 et plus tard directeur de la bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, et de MM. Sauerland, Wichmann, Ruperti, Grimme et autres, publiés surtout dans le *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* depuis 1888, sont, soit donnés sous la forme de regestes critiques, soit suivis de regestes qui leur servent de preuves. Et les éléments de ces recueils d'actes se trouvent dans les catalogues sur fiches établis aux archives. On y a puisé aussi en vue de compléter les recueils d'actes des empereurs parus dans la section *Diplomata* des *Monumenta Germaniae historica*, recueils qui ont été refondus à la fin du XIXe siècle, et encore pour signaler les bulles inédites.

Lorsque les séries G et H des archives furent enrichies par l'adjonction des milliers de documents, acquis de 1890 à 1908 aux ventes de la collection anglaise Philipps de Cheltenham, on dressa pour chacune de ces séries un catalogue sur fiches des pièces originales contenues dans les apports et cette fois sans prendre pour limite l'année 1400, mais en s'arrêtant seulement au déclin de l'ancien régime. Afin de faciliter les recherches dans les deux séries ecclésiastiques anciennes, on a en 1922 fondu les catalogues sur fiches des documents de la collection Philipps avec les catalogues analogues qui existaient antérieurement, de façon à n'avoir dans chaque série que les deux fichiers systématique et chronologique et en observant qu'à partir de 1401, les fiches se réfèrent aux seuls documents provenant des ventes Philipps. D'ailleurs cette refonte s'imposait, lorsqu'on eut réintégré ces documents dans leurs dossiers respectifs, à la place que leur assignaient soit leurs cotes, soit la mention des localités sous les noms desquelles ces actes, constituant des titres de propriété, avaient été rangés dans les archives des établissements ecclésiastiques. Jusqu'alors on s'était contenté d'intercaler en bloc la portion des achats Philipps revenant à chaque établissement ou à chaque fonds, à la suite de ce même fonds, de sorte que la succession matérielle des groupes de documents était interrompue par ces additions, en quelque manière accrochées au numéro final de chaque groupe, afin de ne pas rompre la continuité de l'ancien classement.

Enfin il faut ajouter que l'établissement de catalogues sur fiches a été jugé nécessaires à l'emploi d'autres collections de moindre importance, par exemple du fonds lorrain des arrêts de la Chambre impériale de

Digitized by Google

Wetzlar, qui fait partie de la série B, des chartriers de Clervaux en grande partie, de Créhange et de Warsberg, classés dans la série F., des cartes, plans et estampes rangés dans une salle spéciale, des sceaux originaux et empreintes de sceaux de diverses provenances, disposés dans des armoires à compartiments.

3° *Les répertoires manuscrits.* Afin de se guider dans les recherches, le personnel sous le régime allemand disposait de quelques registres où était notée la consistance détaillée de certains fonds, par exemple un état sommaire dressé vers 1884 d'une manière très insuffisante des papiers des cours et juridictions (série B) ; une liste assez médiocre des études de notaires avec l'indication des dates extrêmes de leurs exercices (série E), établie lors des versements faits en application de la loi de 1873 ; enfin un état récapitulatif dû à M. Sauer des papiers modernes, classés vers 1870. Quand M. Hauviller prit la succession de M. Wolfram aux archives de la Moselle, en 1909, ses goût le portaient vers l'étude de périodes historiques moins reculées que celles qui avaient la préférence du directeur qu'il remplaçait. Il s'intéressa surtout aux papiers de l'époque révolutionnaire. C'est à cette nouvelle orientation du service que sont dus le reclassement et les inventaires manuscrits des séries L et Q, rédigés d'après les avis fort compétents d'un archiviste français, ami du nouveau directeur. Mais on n'avait pas assez révisé les séries modernes pour en extraire les documents compris entre 1790 et 1800 et on avait complètement négligé et laissé en tas le versement de l'administration des domaines, qui, aujourd'hui trié et classé, a triplé l'importance de la série Q. Néanmoins, malgré ses imperfections, le travail accompli de 1910 à la fin de 1913 dans les archives du régime révolutionnaire a frayé la voie à de meilleurs aménagements de cette partie des archives.

4° *Les répertoires numériques.* De ce qui précède, il est facile de conclure qu'il restait beaucoup de travail à dépenser pour mettre les archives de la Moselle au niveau des dépôts, avec lesquels il allait de pair avant l'annexion. Il était d'abord nécessaire de rétablir l'ordre matériel, troublé par l'introduction de bibliothèques entières et d'archives publiques de la France envahie ou de la Lorraine en péril, puis d'exécuter un recolement détaillé des archives anciennes renvoyées de Leipzig, en procédant à l'estampillage des milliers d'articles des séries G et H, entrés depuis 1870. Cette besogne manuelle accomplie, les classements devaient être repris et les travaux d'inventaire exécutés au fur et à mesure du progrès des classements. Vu le considérable retard que présentaient les trois volumes de l'inventaire sommaire antérieurs par leur établissement à l'annexion de 1871, on résolut de s'en tenir à la confection de répertoires numériques selon la circulaire ministérielle du 25 mars 1909.

Voici la liste de ces répertoires imprimés jusqu'en 1925 et des répertoires prêts pour l'impression ou en cours d'achèvement. La consultation de cette liste permettra d'apprécier l'effort accompli depuis 1920, pour améliorer l'état resté jusqu'alors assez confus des archives de la Moselle.

Séries anciennes. Publications : Série H (1923). L'inventaire sommaire de 1895 ne comprenait ni les fonds des ordres religieux de femmes réper-

Digitized by Google

toriés par M. Müsebeck pour la majeure partie d'après le classement de Sauer, ni les très nombreuses pièces provenant des collections Philipps et Dufresne. — Série C (1925). L'inventaire sommaire de 1890 est limité aux documents versés aux archives avant 1870, il ne pouvait comprendre les 3.000 registres du contrôle des actes et des insinuations entrés dans le dépôt bien postérieurement. — Manuscrit prêt pour l'impression : Série E (titres féodaux, communes, minutes de notaires, registres paroissiaux) divisée en six sections et répartie au total en 26.000 articles. — Rédactions en cours d'achèvement ou en préparation : Série G (clergé séculier). L'inventaire sommaire de 1879 n'avait pu tenir compte des réintégrations Philipps et Dufresne. — Série B (cours et juridictions). Le fonds considérable du parlement de Metz a été presque tout entier reclassé en se servant des excellents inventaires de 1771 et 1775 restés inemployés et peut-être même inconnus jusqu'ici : le répertoire a suivi la marche du classement.

Séries révolutionnaire et dominiale. Manuscrit prêt pour l'impression: Série Q (Domaines), comprenant 1400 articles dans sa section fermée, et 337 groupes d'articles dans sa section ouverte.

Séries modernes depuis 1800. Publications : série N, administration et comptabilité départementale (1920) ; — série K, lois, ordonnances, arrêtés (1921) ; — série M, personnel et administration générale (1921). — Fonds de la présidence de Lorraine, de 1870 à 1918, section A, délibérations des assemblées représentatives, recueils administratifs, journaux ; section P, affaires traitées par le Cabinet du président.

Documentation à puiser aux archives.

On ne peut évidemment délimiter même avec des contours assez vagues les sujets d'études à poursuivre dans nos archives. Nous tenons seulement à indiquer très brièvement les groupes de matériaux historiques que certaines séries seraient susceptibles de fournir, en prenant ces séries dans l'ordre du cadre officiel de classement.

Série B. L'histoire du parlement de Michel, conseiller à la cour d'appel de Metz, publiée en 1845, est un ouvrage consciencieux, mais vieilli et composé sous la forme narrative qui était dans le goût du temps. La totalité de ce livre ou quelques unes de ses parties pourraient être avantageusement refaites, en se servant des documents clairement coordonnés des archives. — Des recherches sur la juridiction consulaire de Metz, sur l'administration des eaux et forêts dans les Trois-Evêchés ou dans les duchés de Lorraine et de Bar, sur les appels à la Chambre impériale de justice de Spire, puis de Wetzlar, sur un bailliage, une prévôté ou une justice seigneuriale, trouveraient encore des éléments constitutifs dans la série B des archives.

Série C. Les papiers du bureau des finances de la généralité de Metz et de l'Alsace nous ont été conservés assez complets. Cette institution fiscale pourvue d'une juridiction est peu connue et mériterait une enquête approfondie qui serait, croyons nous, fort neuve et comblerait une lacune de l'histoire administrative et financière de l'ancien régime. — On n'a pas encore bien expliqué le fonctionnement du contrôle des actes des notaires

Digitized by Google

au XVIIIe siècle qui fut longtemps affermé, et finalement mis en régie : l'examen des registres d'un bureau de ville permettrait de satisfaire à cette question.

Série E. Les minutes des notaires et les registres paroissiaux de l'ancien régime donnent à glaner quantité de renseignements concernant l'état social, les us et coutumes, les mœurs de nos ancêtres aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour reprendre les termes dont a usé notre collègue du Bas-Rhin, dans la notice sur son dépôt d'archives. — Certains titres de famille saisis chez les émigrés sont accompagnés de curieuses pièces de correspondance ou d'intérêt privé, qui n'offriraient pas moins d'utilité pour une meilleure connaissance du XVIIIe siècle.

Série F. Le chartrier de Clervaux a déjà fourni l'occasion d'une intéressante étude économique sur la région messine au XVIe siècle : il offrirait la matière de bien d'autres mémoires.

Séries G et H. Les biographies des évêques de Metz et de leurs suffragants n'ont été écrites d'une manière qu'on puisse qualifier de définitive, que pour un très petit nombre d'entre eux. Quant à l'histoire des grands établissements religieux d'hommes et de femmes, soit séculiers, soit réguliers, pris isolément, elle pourrait être renouvelée pour quelques uns, et composée d'une façon toute originale pour la plupart à la lumière des documents d'archives.

Série L. Malgré l'indigence des collections, il serait facile de reconstituer l'évolution d'un directoire de district, d'une administration de département, puisque les registres des délibérations ont été conservés.

Série Q. L'étude de la vente des biens nationaux dans un district, ou de la destinée des biens communaux en Moselle au XIXe siécle servirait d'intéressante contribution à l'histoire économique de la Révolution et de la Restauration dans l'est de la France.

Il serait trop long de donner une énumération même réduite à quelques spécimens des recherches d'histoire moderne et contemporaine qu'un enquêteur patient et avisé serait en état de poursuivre dans les séries ouvertes des archives.

IV. *Archives communales et hospitalières.*

Archives communales. On a vu plus haut à propos de la série E supplément, que le dépôt départemental de Metz renfermait une centaine de collections de papiers provenant des mairies de la Moselle. Ce sont en général des documents antérieurs à 1800, mais on a excepté des envois à Metz, soit les registres des délibérations des assemblées d'habitants et des conseils municipaux, soit les registres paroissiaux, qui ont été conservés dans les mairies. Pour la période antérieure à l'annexion de 1870, il existe aux archives départementales deux collections d'inventaires manuscrits des papiers des mairies classés dans la série N (administration départementale), l'une relative aux documents de l'ancien régime, l'autre concernant les papiers postérieurs à 1790 : les registres de baptêmes, mariages et sépultures, quelqu'en soit la date, se trouvent le plus souvent catalogués dans l'inventaire moderne.

Digitized by Google

De plus certains des fonds municipaux mis en dépôt à Metz y ont été classés et inventoriés avec grand soin, sous le régime allemand. Tel a été le cas pour les archives de Forbach, de Rombas, de Sarrebourg, de Sierck.

Enfin il faut signaler que la ville de Metz a publié en 1880 un médiocre inventaire sommaire de ses archives antérieures à 1790, qui sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque municipale, tandis que les archives de l'époque révolutionnaire et de la période contemporaine aujourd'hui bien classées et munis de judicieux inventaires manuscrits sont restées à l'hôtel de ville. Ce morcellement est une entrave pour les recherches qui ne sont pas limitées à l'une des deux collections, de même que le mélange des cartulaires de la cité et de ses anciens inventaires d'archives aux manuscrits de la bibliothèque. Ajoutons encore que les troubles de la Révolution ont été le prétexte de nombreux détournements commis au préjudice des archives municipales de Metz. Des épaves de cette mise au pillage se rencontrent aujourd'hui dans les collections Prost et Buvignier-Clouet à la Bibliothèque nationale.

Archives hospitalières. Leurs papiers sont classés dans ce qu'on a appelé la série H supplément. La plupart des établissements ont conservé leurs documents anciens, à l'exception des hospices de Marsal et de Sierck qui les ont versés aux archives départementales, ainsi qu'il a été indiqué plus haut. On signalera, comme particulièrement riches en documents, les archives de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, qui se sont accrues sous l'ancien régime du chartrier de l'abbaye messine de Clairvaux. Il existe un inventaire manuscrit assez complet des archives hospitalières de Metz.

P. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE,
archiviste de la Moselle.

Digitized by Google

Les Conférences de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace

La Société a repris dès novembre ses réunions habituelles du premier lundi de chaque mois, à cinq heures, dans la salle de la Bibliothèque du Château de Rohan. A la suite de la séance du Comité, les portes s'ouvrent au public qui est convié à entendre un ou plusieurs conférenciers non seulement de Strasbourg, mais des diverses cités d'Alsace. Ces conférences, très appréciées, attirent un public de plus en plus nombreux.

Par un hasard qui a d'ailleurs bien fait les choses, la Cathédrale de Strasbourg s'est trouvée à l'ordre du jour dans chacune des séances de novembre, de décembre et de janvier. Tout d'abord, M. l'abbé WALTHER, l'érudit archéologue et historien de l'art. qui dirige la bibliothèque de Sélestat, a présenté et commenté les admirables statues qui ornent le pilier des Anges. Qui ne connaît le pilier des Anges? Qui, n'a eu, au moins un jour l'intention de l'admirer, sur la foi de sa réputation? Et qui ne s'est retiré un peu déçu, n'y ayant pas vu grand'chose. Les statues qui le décorent, placées trop haut et d'ailleurs mal éclairées, dérobent leur beauté. Un œil non prévenu saisit difficilement du reste la composition de l'ensemble. Au cours de l'été dernier, les statues ont été descendues de leurs niches pour être moulées. L'abbé Walther en a profité pour les photographier, elles et les moulages qui en ont été exécutés et pour les étudier en détail, sans avoir besoin d'une longue vue. Il en a présenté de merveilleuses projections. Il est à souhaiter que cette conférence avec son illustration soit publiée comme elle le mérite: elle constitue un chapitre tout à fait nouveau de l'histoire de la sculpture médiévale à Strasbourg. Mais en attendant, que ceux qui n'ont pas assisté à la conférence de l'abbé Walther ne manquent pas d'aller à l'Œuvre Notre-Dame, admirer les moulages des Anges qui ont eux-mêmes réintégré leur place, sur le chemin du ciel, aux différents étages du pilier. L'ensemble de la décoration représente le *Jugement dernier*. En haut apparaît le Christ dans sa gloire; sous ses pieds les morts sortent de leurs tombes; à côté de lui apparaissent les Evangelistes; au-dessous, les Anges, aux quatre points cardinaux, appellent les âmes au tribunal du Créateur. Très sobrement, en laissant surtout parler ses belles images. M. l'abbé Walther sut mettre en belle lumière l'art grandiose, la science et l'extrême habilité technique de l'auteur inconnu qui, à la fin du XII^e^ siècle, sculpta ces statues, de vrais chefs-d'œuvre. La conférence de l'abbé Walther était une excellente leçon d'histoire de l'art, enseignement qui se trouve momentanément vacant à notre Faculté.

Digitized by Google

La conférence de M. l'abbé STÖHR, curé de Ribeauville, au début de janvier, faisait suite, pour ainsi dire à celle de M. l'abbé Walther. Elle traitait de *la Vigne dans la décoration sculpturale du moyen âge.* L'abbé Stöhr est, comme l'abbé Walther, un virtuose de la photographie et ses projections dont plusieurs représentent le résultat de véritables tours de force révèlent, elles aussi, bien des détails inconnus et pratiquement invisibles de la merveilleuse décoration sculpturale de la cathédrale de Strasbourg. L'abbé Stöhr pratique l'ironie, dans le genre de Socrate; il se présente comme le brave curé de campagne dépaysé et intimidé devant les citadins, mais laisse bien vite apercevoir l'artiste très averti qu'il est. Et comme on pouvait s'y attendre, étant donné qu'il s'agit de la vigne et du vin, il présente sans fausse pruderie quelques reliefs extrêmement rabelaisiens. Au fait Rabelais n'était-il pas, lui aussi, curé de campagne? On sait d'ailleurs que la gauloiserie est un vieil héritage, dont ne se trouvaient pas exclus les artistes qui décorèrent les cathédrales du moyen âge, pas plus ceux de Strasbourg que les autres, nous montre M. Stöhr.

Le véritable sujet de la conférence de l'abbé Stöhr était d'ailleurs la décoration florale et là, il nous a révélé vraiment de l'inconnu. Il ne connaît peut-être pas toute la bibliographie du sujet. Mais comme il connaît sa cathédrale! Je ne me doutais pas, dit-il lui-même, que la vigne, sa feuille, ses sarments et ses fruits, occupassent une telle place dans l'ornementation du chapiteaux, des frises et des divers encadrements des motifs figurés ou architecturaux ». Personne ne pouvait s'en douter avant lui. Il la rencontre dès l'époque romane où la feuille de vigne se distingue mal d'ailleurs de celle du figuier, mais dès la fin du XIIe et au XIIIe siècles le développement du naturalisme dans l'art médiéval précise les contours et les sculpteurs tirent d'admirables effets des découpages et des nervures de la feuille, de la souplesse des vrilles, de l'enroulement des tiges et de la richesse des grappes. La vigne prend un sens symbolique: le Christ est le cep; les fidèles sont les sarments; le vin est le sang divin, son action est l'enivrement de la vérité. La mystique chrétienne rejoint inconsciemment ici celle des mystères païens de Bacchus qui occupa une telle place dans toute l'antiquité. Et au point du vue de l'art, le sculpteur du moyen âge s'entend à tirer d'admirables effets des feuilles qui accrochent la lumière et des enroulements qui cerusent des trous d'ombre. Quelques-unes des frises que montre M. l'abbé Stöhr sont d'admirables morceaux décoratifs d'une virtuosité qu'aucune époque n'a jamais dépassée. Cette causerie familière fut, elle aussi, une belle leçon d'histoire de l'art et une leçon tout particulièrement originale.

Au début de décembre, M. J. E. GÉROCK, l'érudit bien connu, a entretenu son auditoire d'un sujet d'apparence paradoxale: *l'artillerie et la cathédrale.* La cathédrale, nul ne l'ignore, n'a pas toujours eu à se féliciter de l'artillerie, notamment des batteries allemandes de Schiltigheim en 1870. Il est assez difficile de rendre compte de la conférence de M. Gérock qui répond au genre que les Latins nommaient *Satire* et que nous appellerions aujourd'hui pot-pourri. Elle a débuté, si je me souviens bien, par des

Digitized by Google

détails extrêmement précis sur l'équilibre instable de la tour et les travaux récents de consolidation. Puis sont venus des souvenirs personnels sur le bombardement de 1870 et l'effet du coup de canon qui a littéralement séparé la croix de la flèche, la croix n'ayant été maintenue en place que par l'armature en fer qui soutenait le paratonnerre. Ensuite est venu un document extrêmement suggestif extrait d'un journal militaire allemand daté de 1793 et qui montre que le bombardement de la cathédrale faisait partie dès ce moment du plan d'attaque de Strasbourg préparé par l'Etat-major allemand. Il y avait d'ailleurs un précédent, un coup de canon, un peu oublié, malgré une plaque commémorative placée à l'endroit touché et qui avait été tiré en 1677 par un détachement de l'armée de Créqui chargé de surveiller le passage du Rhin. Coup de semonce isolé mais qui avait touché en plein le mur du chœur ; il venait d'une des redoutes de la rive gauche non loin du pont de Kehl. L'artilleur qui le tira était français, mais le canon, selon toute vraisemblance, était strasbourgeois. Ce fut, semble-t-il bien, le dernier coup tiré par l'artillerie de la République. Et l'effet moral qu'il produisit n'aurait pas été étranger, indique M. Gérock, à la rapidité de la capitulation de Strasbourg quelques années plus tard en 1680, devant l'armée de Louis XIV. Cet exposé sera publié, croyons-nous savoir, dans la *Vie en Alsace*.

La série des conférences avait été ouverte en novembre par une très intéressante causerie de M. *Pugh*, lecteur d'anglais à l'Université, sur le facteur d'orgues strasbourgeois Silbermann, sur sa famille et sur les œuvres dont il a peuplé les églises d'Alsace, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Grand voyageur devant l'Eternel, M. Pugh connaît l'Alsace et ses églises aussi bien que personne et peut-être mieux que beaucoup. Il est non seulement archéologue et historien érudit, mais bon musicien et très au courant de la technique de l'orgue. Il s'est assigné la tâche de retrouver par une inspection personnelle, aidée d'un dépouillement des archives locales les orgues construites par Silbermann, afin surtout de tâcher de conserver ce qu'il en reste. Il a déjà à son actif de belles découvertes dont il a exposé quelques-unes à la Société pour la Conservation des Monuments historiques. Et ses photographies, car il est aussi bon photographe, montrent assez que même lorsque la tuyauterie a été enlevée ou est devenue inutilisable, les buffets et leurs sculptures méritent conservation. Le résumé de cette belle conférence sera publié dans la *Revue d'Alsace*.

Enfin, en décembre, M. GRENIER a donné à la société la primeur de l'étude en préparation, pour la *Bibliographie alsacienne* qui va paraître, sur les *Découvertes récentes de l'archéologie alsacienne*, revue sommaire des principales publications alsaciennes et étrangères concernant les époques préhistoriques et la période gallo-romaine en Alsace. Le texte de cet exposé, assez différent de celui de la *Bibliographie alsacienne*, paraîtra également dans la *Revue d'Alsace*.

A. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE.

Nous ne voulons pas manquer de signaler ici la disparition d'un bon ouvrier de l'archéologie alsacienne, M. Charles MATTHIS de Niederbronn, correspondant du Ministère de l'Instruction publique de France et de l'Académie royale de Belgique. M. Matthis, âgé de 74 ans, est mort subitement le 1er janvier dernier.

Il s'était formé lui-même à la science. Hôtelier de son métier, il avait, depuis son enfance, vécu à Niederbronn. Extrêmement actif et curieux d'esprit, aimant d'autre part sa petite patrie d'un amour profond, il s'était depuis longtemps assigné la tâche d'en connaître et d'en faire connaître le passé. Il avait commencé par collectionner, les fossiles d'abord, puis les divers objets que des trouvailles fortuites, la construction des maisons et surtout les travaux exécutés autour de la source de Niederbronn, ramenaient au jour. La source thermale de Niederbronn, comme la plupart des sources thermales d'ailleurs, avait été utilisée et fréquentée à l'époque romaine et même bien auparavant, dès les périodes préhistoriques. C'est la nymphe de la source qui conduisit peu à peu M. Matthis aux études archéologiques.

Il avait eu, à vrai dire, un maître, Nessel, l'ancien maire de Haguenau, passionné d'archéologie et grand fouilleur des tumuli de sa région. Nessel lui-même continuait la tradition de Maximilien de Ring, lequel se rattachait aux Golbéry et aux Schweighäuser de la première moitié du XIXe siècle. C'est donc une longue et illustre tradition d'archéologie locale qui s'éteint en la personne de M. Matthis. Ce qu'il y a de grave, c'est que personne, à notre connaissance du moins, ne se présente pour la continuer.

M. Matthis avait exploré avec un zèle au-dessus de tout éloge la région des basses Vosges depuis Saverne jusqu'au Rhin, depuis le Palatinat jusqu'à Haguenau, il en connaissait littéralement toutes les pierres et toutes les trouvailles anciennes et récentes. Il en avait aussi pieusement recueilli les légendes qu'il aimait narrer. Et il ne se contentait pas de connaître, il voulait faire connaître aux autres tout ce qu'il savait lui-même. Il a beaucoup publié ; on trouvera dans les vol. I et II de la *Bibliographie alsacienne*, publiée par la Faculté des Lettres de Strasbourg, l'indication de ses derniers travaux.

Quoique toutes les époques intéressassent également sa curiosité, M. Matthis dut à la préhistoire ses plus belles découvertes. Les archives n'étaient pas son domaine. Il préférait la nature et en particulier ses belles montagnes et leurs forêts. Il les avait parcourues enfant ; il continua de les explorer presque à son dernier jour. Je garde le souvenir d'excursions poursuivies durant une dizaine de jours en sa compagnie, il y a à peine deux ans, sous une pluie battante d'ailleurs mais qui ne parvenait pas à éteindre son ardeur. Ce n'était pas seulement la nature qui le charmait ; il allait de monument archéologique en monument archéologique. Là il avait trouvé jadis une hache polie ; ici il voyait un menhir, ailleurs un autel de sacrifice. Qu'il n'y ait eu parfois un peu d'imagination dans ses explications, j'ai mainte fois été le premier à le lui faire remarquer. Il ne

Digitized by Google

s'en offensait pas. « L'important, répondait-il, c'est qu'on sache qu'il existe quelque chose. Je montre ce que je connais. D'autres plus savants l'expliqueront peut-être ou feront les fouilles qui permettront d'y voir clair. » Et dans la plupart des cas, aucun doute ne saurait s'élever ; les monuments découverts et signalés par Matthis sont bien des vestiges de la vie ancienne qui, dès les époques préhistoriques, a animé les plateaux des crêtes et les forêts aujourd'hui désertes.

Parmi les plus importants qui étaient, avant lui, absolument inconnus et sur lesquels il a attiré l'attention, signalons les polissoirs, stries plus ou moins profondes pratiquées au flanc des rochers, dans la vallée qui de Niederbronn conduit à Bitche et dans celle de la Schwartzbach. C'est, au-dessus d'Eguelshardt, l'emplacement d'un petit sanctuaire et d'un village de forêt, avec sa source, ses fonds de cabanes et ses tombes ; ce sont tout le long de la crête qui domine Niederbronn au nord, des pierres taillées énigmatiques et des pierres à cupules et, à l'extrémité de cette crête, au nord-est de Niederbronn, près du village de Jaegerthal, les traces indiscutables d'un vaste camp romain. Ce serait là un beau champ de fouilles. Plus près de Niederbronn M. Matthis signale un autre camp rectangulaire, vraisemblablement romain lui aussi, mais beaucoup plus petit que le premier et, plus haut dans la montagne, les larges murs en appareils cyclopéen du refuge celtique de la Zikeburi. A côté du château féodal de la Wasenburg Matthis a repéré l'emplacement d'un temple de Mercure dont il a fait murer dans le rocher les débris architecturaux et l'inscription. A proximité il a signalé les restes d'une enceinte cyclopéenne, puis une autre petite enceinte pleine de genêts appelée dans le pays « le jardin des Fées ». Ce doit être quelque sanctuaire préhistorique ; une conduite d'eau primitive y aboutit, traversant des carrières qui durent être exploitées dès une antiquité très reculée. En suivant la crête au-dessus de la vallée de Bitche, on aboutit au Pfaffenberg où, entre des vestiges indéterminés se reconnaissent nettement, dans le rocher, des ornières semblables à celles de la montée de Saverne. J'ai encore chez moi un volumineux manuscrit que m'avait confié Matthis, il y a environ un an, et dans lequel, à ma demande, il avait consigné les trouvailles archéologiques survenues à l'intérieur même de Niederbronn, afin de servir à l'établissement d'une topographie exacte de la ville romaine.

Je ne crains pas de répéter ici ce que j'ai affirmé à plusieurs reprises dans la *Bibliographie alsacienne*, à savoir que Matthis a été un excellent chercheur et un bon archéologue. Il a rendu à la science, en explorant à fond sa région, un inappréciable service. Son ardeur au travail, la vivacité de son esprit et sa passion de connaître tout ce qui touchait au passé de sa petite patrie, restent un exemple que je voudrais voir suivi, dans les différents centres alsaciens, par quelqu'un au moins de ceux que leur profession ou leurs attaches de famille appellent à y vivre.

Ce n'est pas seulement l'intensité de la vie antique qui fait la richesse archéologique d'une région, c'est aussi l'activité des archéologues qui y ont vécu à l'époque moderne. Niederbronn et ses environs doivent à M. Matthis d'apparaître en Alsace comme un centre archéologique de tout premier ordre.

A. GRENIER.

Digitized by Google

A la Bibliothèque Universitaire et Régionale

Retraite de M. J. E. Gérock

Les professeurs de la Faculté des Lettres sont d'accord avec leurs collègues des autres Facultés de l'Université pour saluer de leurs regrets unanimes la retraite de M. J.-E. Gérock qui quitte la bibliothèque, frappé par l'inéxorable limite d'âge. Rien, ni dans la personne, ni dans l'activité scientifique de M. Gérock ne permettait de supposer qu'il touchait à l'âge où la loi condamne l'homme au repos.

M. Gérock était, à la Bibliothèque, l'un des ouvriers de la première heure. En novembre 1918, les bibliothécaires allemands avaient suivi leur chef de l'autre côté du Rhin. Le bibliothécaire à qui revenait la responsabilité de la maison, M. Klein, vieil Alsacien, dont l'entrée à la Bibliothèque avait jadis représenté l'une des premières conquêtes d'un poste officiel par un indigène, était venu demander l'aide du fidèle ami des livres qu'était M. Gérock. Et M. Gérock s'était chargé du département qu'il connaissait le mieux, celui des Alsatiques. L'administration française, en s'installant, s'était empressée de le confirmer dans le poste qu'il s'était choisi et où il avait grandement aidé à éviter toute interruption du service et tout dommage dans les jours parfois difficiles qui séparèrent la fuite des Allemands de l'arrivée des Français.

Depuis, M. Gérock avait beaucoup travaillé à la Bibliothèque. Sa section était l'une des plus fréquentées, les achats y ont toujours été judicieux et parfois heureux ; autant que l'ont permis les crédits, elle est restée bien au courant. J'ai pu me rendre compte personnellement mainte fois, en préparant la *Bibliographie alsacienne*, du service que rendait le soin zélé de M. Gérock à collectionner et à réunir sous une modeste enveloppe de simple carton, les tirages à part, extraits de journaux et de revues, injustement méprisés et qu'il se réjouissait de sauver du panier. Pour le catalogue méthodique M. Gérock relevait dans les revues et les ouvrages généraux qui lui passaient entre les mains tout ce qui concernait l'Alsace. Et nous lui devons une profonde reconnaissance d'avoir fait profiter notre *Bibliographie* du double de ces précieuses fiches. En outre, M. Gérock avait entrepris de cataloguer l'importante collection de documents des XVIIIe et XIXe siècles que constitue le fonds Heitz, négligé, on devine pourquoi, par les Allemands. J'ignore où il en a laissé ce travail ; il aurait été à souhaiter qu'il pût l'achever.

Digitized by Google

Bien d'autres que nous lui conserveront un reconnaissant souvenir, de l'amabilité de son accueil et de l'obligeance avec laquelle il se mettait à la disposition des chercheurs. Il n'est guère d'habitué de la Bibliothèque qui n'ait eu à s'adresser à lui ; il n'en est pas, parmi ceux qui vinrent le trouver, qui n'aient fini par mettre la main sur le livre ou le document qu'ils cherchaient. Cet homme connaissait tout, il savait tout ; il était et il reste, Dieu merci, le dictionnaire vivant que l'on en feuillette jamais en vain. Dans une brochure récemment publiée son ami, M. Klein, revendique pour le bibliothécaire, le rôle d'intermédiaire entre le savant et les livres. Quoique simple auxiliaire et presque bénévole, M. Gérock était ce précieux intermédiaire, celui à qui l'on recourt toujours avec plaisir et profit et à qui depuis plus de six ans ont assidûment recouru non seulement les Strasbourgeois mais les hôtes de passage souvent illustres qui ont franchi le seuil de la Bibliothèque.

Nous ne voulons pas laisser partir M. Gérock sans rendre témoignage du rôle utile et souvent bienfaisant qu'il a rempli à la Bibliothèque. Il y apparaissait comme un génie familier et un animateur. Il y était le bon gardien qui aime les livres et qui aime aussi ceux qui viennent lès consulter. L'Université française perd en lui, à la Bibliothèque, un ami dévoué et un auxiliaire précieux qu'elle regrette profondément.

A. GRENIER.

Échos divers

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que le « Conseil de l'Académie Britannique » vient d'accorder pour cette année le Prix **Rose Mary Crawshay** à Madame Madeleine L. Cazamian pour son livre « Le Roman et les Idées en Angleterre. I. L'influence de la Science (1860-1890), publié à Strasbourg en 1923. (*Publications de la Faculté des Lettres.*)

Ce prix très important est destiné à récompenser chaque année l'auteur féminin — de quelques nationalité qu'il soit — ayant produit au cours des trois dernières années le plus remarquable ouvrage d'histoire littéraire ou de critique relatif aux lettres anglaises. C'est la première fois, croyons-nous, que cette haute récompense est décernée à une Française. Aussi, en adressant à Madame Cazamian nos plus vives félicitations, nous réjouissons nous doublement de ce grand succès, dont l'honneur rejaillit non seulement sur la science française, mais encore sur notre propre Faculté des Lettres. C'est en effet notre Faculté qui, en juin 1923, eut l'avantage de conférer à Madame Cazamian, après la plus brillante des soutenances, le grade de Docteur de l'Université et d'accueillir dans la série de ses publications cet ouvrage magistral qui en constitue un des plus beaux volumes.

Par décret, en date du 14 janvier, M. Gabriel Maugain, professeur à la Faculté, a été nommé chevalier de la légion d'honneur *(promotion Ronsard).*

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire

AGRÉGATION D'ITALIEN

Thème italien

Impressions d'un jeune humaniste.

C'est en abordant la Grèce que je vis la beauté dans sa simplicité magnifique. Je vis Thétis se lever comme une nuée blanche au-dessus de la mer, je vis Nausicaa et ses compagnes, et le palmier de Délos, et le ciel et la terre, et la mer, et le sourire en larmes d'Andromaque. Je compris, je sentis. Il me fut impossible, pendant six mois, de sortir de l'Odyssée. Ce fut pour moi la cause de punitions nombreuses. Mais que me faisaient les pensums? J'étais avec Ulysse « sur la mer violette »!

Je découvris ensuite les tragiques. Je ne compris pas grand'chose à Eschyle; mais Sophocle, mais Euripide m'ouvrirent le monde enchanté des héros et des héroïnes et m'initièrent à la poésie du malheur. A chaque tragédie que je lisais, c'étaient des joies et des larmes nouvelles et des frissons nouveaux.

Alceste et Antigone me donnèrent les plus nobles rêves qu'un enfant ait jamais eus. La tête enfoncée dans mon dictionnaire, sur mon pupitre barbouillé d'encre, je voyais des figures divines, des bras d'ivoire tombant sur des tuniques blanches, et j'entendais des voix plus belles que la plus belle musique, qui se lamentaient harmonieusement.

Mais c'est surtout par les soirs d'hiver, au sortir du collège, que je m'enivrais dans les rues de cette lumière et de ce chant. Je lisais sous les réverbères et devant les vitrines éclairées des boutiques, les vers que je me récitais ensuite à demi-voix en marchant. L'activité des soirs d'hiver régnait dans les rues étroites du faubourg, que l'ombre enveloppait déjà.

Il m'arriva bien souvent de heurter quelque patronnet qui, sa manne sur la tête, menait son rêve comme je menais le mien, ou de sentir subitement à la joue l'haleine chaude d'un pauvre cheval qui tirait sa charrette. La réalité ne me gâtait point mon rêve, parce que j'aimais bien mes vieilles rues de faubourg dont les pierres m'avaient vu grandir. Un soir, je lus des vers d'Antigone à la lanterne d'un marchand de marrons, et je ne puis pas, après un quart de siècle, me rappeler ces vers :

O tombeau! O lit nuptial! . . .

sans revoir l'Auvergnat soufflant dans un sac de papier, et sans sentir à mon côté la chaleur de la poêle où rôtissaient les marrons. Et le souvenir de ce brave homme se mêle harmonieusement dans ma mémoire aux lamentations de la vierge thébaine.

Anatole France, *Le Livre de mon Ami.*

Digitized by Google

Version italienne

Ugo Foscolo, *Inno alla nave delle muse*, v. 1-20 (jusqu'à « Chi Delo onora ») et 31-62.

Dissertation en italien

Definire l'importanza dell'Umanesimo nello svolgimento della Rinascenza italiana.

Dissertation en français

Discuter ce jugement de Mme de Staël :

« Alfieri n'a pas créé ce qu'on pourrait appeler un théâtre italien, c'est-à-dire des tragédies dans lesquelles on trouvât un mérite particulier à l'Italie. » (*Corinne*, l. VII, ch. II.)

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ALLEMANDE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Composition en langue allemande

Inwiefern ist es richtig zu behaupten, dass Fichtes Reden an die deutsche Nation « ein Denkmal der edelsten Gesinnung, wie der deutschen Politik » sind ?

Composition française
sur une question générale de morale ou de littérature

Expliquer et discuter ce jugement de Renan dans l'*Avenir de la science* : « L'étude de l'histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des œuvres de l'esprit humain ».

Thème allemand

Il y avait à la maison un âne, le meilleur âne que j'aie jamais connu ; je ne sais s'il avait été malicieux dans sa jeunesse comme tous ses pareils ; mais il était vieux, très vieux : il n'avait plus ni rancunes, ni caprices. Il marchait d'un pas grave et mesuré ; respecté pour son grand âge et pour ses bons services, il ne recevait jamais ni corrections, ni reproches, et s'il était le plus irréprochable des ânes, on peut dire aussi qu'il était le plus heureux et le plus estimé.

On nous mettait, Ursule et moi, chacune dans une de ses bannes, et nous voyagions ainsi sur ses flancs sans qu'il eût jamais la pensée de se débarrasser de nous. Au retour de la promenade, l'âne rentrait dans sa liberté habituelle ; car il ne connaissait ni corde, ni râtelier.

Toujours errant dans les cours, dans le village ou dans la prairie du jardin, il était absolument livré à lui-même, ne commettant jamais de méfaits et usant discrètement de toutes choses.

Il lui prenait souvent fantaisie d'entrer dans la maison, dans la salle à manger et même dans l'appartement de ma grand'mère, qui le trouva un jour installé dans son cabinet de toilette, le nez sur une boîte de poudre d'iris qu'il respirait d'un air sérieux et recueilli. Il avait même appris à ouvrir les portes qui ne fermaient qu'au loquet, d'après l'ancien système du pays, et comme il connaissait parfaitement tout le rez-de-chaussée, il

Digitized by Google

cherchait toujours ma grand'mère, dont il savait bien qu'il recevrait quelque friandise. Il lui était indifférent de faire rire ; supérieur aux sarcasmes, il avait des airs de philosophe qui n'appartenaient qu'à lui. Sa seule faiblesse était le désœuvrement et l'ennui de la solitude qui en est la conséquence.

Une nuit, ayant trouvé la porte du lavoir ouverte, il monta un escalier de sept ou huit marches, traversa la cuisine, le vestibule, souleva le loquet de deux ou trois pièces, et arriva à la porte de la chambre à coucher de ma grand'mère, mais trouvant là un verrou, il se mit à gratter du pied pour avertir de sa présence.

Ne comprenant rien à ce bruit, et croyant qu'un voleur essayait de crocheter sa porte, ma grand'mère sonna la femme de chambre, qui accourut sans lumière, vint à la porte, et tomba sur l'âne en jetant les hauts cris. (G. SAND.)

Version allemande

Ich hatte jung genug gar oft erfahren, dass in den hilfsbedürftigsten Momenten uns zugerufen wird : « Arzt, hilf dir selber ! » und wie oft hatte ich nicht schmerzlich ausseufzen müssen : « Ich trete die Kelter allein ! » Indem ich mich also nach Bestätigung der Selbständigkeit umsah, fand ich als die sicherste Base derselben mein produktives Talent. Es verliess mich seit einigen Jahren keinen Augenblick ; was ich wachend am Tage gewahr wurde, bildete sich sogar öfters nachts in regelmässige Träume, und wie ich die Augen auftat, erschien mir entweder ein wunderliches neues Ganze oder der Teil eines schon Vorhandenen. Gewöhnlich schrieb ich alles zur frühesten Tageszeit ; aber auch abends, ja tief in die Nacht, wenn Wein und Geselligkeit die Lebensgeister erhöhten, konnte man von mir fordern, was man wollte ; es kam nur auf eine Gelegenheit an, die einigen Charakter hatte, so war ich bereit und fertig. Wie ich nun über diese Naturgabe nachdachte und fand, dass sie mir ganz eigen angehöre und durch nichts Fremdes weder begünstigt noch gehindert werden könne, so mochte ich gern hierauf mein ganzes Dasein in Gedanken gründen. Diese Vorstellung verwandelte sich in ein Bild; die alte mythologische Figur des Prometheus fiel mir auf, der, abgesondert von den Göttern, von seiner Werkstätte aus eine Welt bevölkerte. Ich fühlte recht gut, dass sich etwas Bedeutendes nur produzieren lasse, wenn man sich isoliere. Meine Sachen, die so viel Beifall gefunden hatten, waren Kinder der Einsamkeit ; und seitdem ich zu der Welt in einem breitern Verhältnis stand, fehlte es nicht an Kraft und Lust der Erfindung, aber die Ausführung stockte, weil ich weder in Prosa noch in Versen eigentlich einen Stil hatte, und bei einer jeden neuen Arbeit, je nachdem der Gegenstand war, immer wieder von vorn tasten und versuchen musste. Indem ich nun hierbei die Hilfe der Menschen abzulehnen, ja auszuschliessen hatte, so sonderte ich mich, nach Prometheischer Weise, auch von den Göttern ab, um so natürlicher, als bei meinem Charakter und meiner Denkweise eine Gesinnung jederzeit die übrigen verschlang und abstiess. GOETHE.

Digitized by Google

II. — Sujets donnés aux examens de la Faculté

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Histoire de la philosophie

La causalité chez Descartes et chez Pascal.

Traduction et Commentaire.

Sed, ut omnis istos aculeos et totum tortuosum genus disputandi relinquamus ostendamusque qui simus, iam explicata tota Carneadi sententia Antiochi ista corruent uniuersa. Nec uero quicquam ita dicam, ut quisquam id fingi suspicetur : a Clitomacho sumam, qui usque ad senectutem cum Carneade fuit, homo et acutus, ut Poenus, et ualde studiosus ac diligens ; et quattuor eius libri sunt de sustinendis adsensionibus. Haec autem, quae iam dicam, sunt sumpta de primo. Duo placet esse Carneadi genera uisorum, in uno hanc diuisionem : 'alia uisa esse quae percipi possint, alia quae non possint', in altero autem : 'alia uisa esse probabilia ; alia non probabilia'. Itaque, quae contra sensus contraque perspicuitatem dicantur, ea pertinere ad superiorem diuisionem ; contra posteriorem nihil dici oportere ; qua re ita placere : tale uisum nullum esse, ut perceptio consequerentur, ut autem probatio, multa. Etenim contra naturam esset probabile nihil esse, et sequitur omnis uitae ea, quam tu, Luculle, commemorabas, euersio. Itaque et sensibus probanda multa sunt, teneatur modo illud, non inesse in eis quicquam tale, quale non etiam falsum nihil ab eo differens esse possit. Sic, quidquid acciderit specie probabile, si nihil se offeret quod sit probabilitati illi contrarium, utetur eo sapiens ac sic omnis ratio uitae gubernabitur. Etenim is quoque, qui a uobis sapiens inducitur, multa sequitur probabilia non comprehensa neque percepta neque adsensa, sed similia ueri ; quae nisi probet, omnis uita tollatur.

Psychologie

L'Imitation en psychologie : ses limites et sa portée.

Morale et sociologie

Est-il vrai que toutes les croyances et les pratiques qu'on observe dans les sociétés primitives soient de nature magique et qu'on ne trouve dans ces tribus aucune trace de religion ?

Certificat de grammaire et philologie — Lettres

Quatre jorz at l'esturs duré
puis que Gormonz fut afolés,
car Isembarz i est remés
ot quarante milie d'armés.
Par mi Franceis s'en sont passé ;
mult en unt morz e afolés.
Loowis at ses genz jostés,
tant que diz milie sont d'armés.
Par mi paiens s'en sont passé ;

Digitized by Google

plus en unt morz e afolés
que ne sai dire ne conter.
Loowis est el pui muntés
et at le rei Gormont trové
a l'estandart, la u il ert,
u il ainceis l'ot mort rüé.
Mult franchement l'at regreté :
« Ahi ! » dist il, « reis amirés,
tant mare fustes, gentilz ber !
Si creïssiez en Damne Deu,
hom ne poüst meillur trover ».

(*Gormont et Isembart*, éd. Bayot, vers 514-533.)

a) Traduire en français moderne.

b) Expliquer la formation et exposer le développement ultérieur des mots soulignés (jorz, remés, ot, milie, diz, ne, el, ert, ainceis, mare, ber, creïssiez, Damne Deu, poüst).

c) Etudier la syntaxe du passage, notamment l'emploi des temps du passé (ou des temps composés) et la construction de la période hypothétique des vers 19-20 au XII^e siècle et depuis.

d) Commenter brièvement la versification et les assonances.

II. — Corneille, *Polyeucte*, acte IV, 5, vers 1335-1366.

a) Présenter les remarques de graphie, de vocabulaire, de sémantique, de syntaxe et de style qu'appelle la langue de ce passage comparée : 1) à l'usage actuel ; 2) à la langue de la tragédie classique.

b) Analyser sommairement les sentiments de Pauline afin de montrer si et comment Corneille en a exprimé le mouvement et la variété.

c) Esquisser l'histoire des rimes du type toucher : cher (vers 27-28).

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Composition française

Marquer la place qu'occupe la tragédie de *Polyeucte* dans l'œuvre de Corneille.

Littérature comparée

« Les voyages sont une des sources de l'histoire : l'histoire des nations étrangères vient se placer, par la narration des voyageurs, auprès de l'histoire particulière de chaque pays. »

(Chateaubriand, *Voyages en Amérique, en Italie, au Mont-Blanc*, p. 5, préface.)

Ce qui est vrai de l'histoire, me l'est-il pas autant de l'histoire littéraire ? Montrer ce que l'étude comparée des littératures peut devoir aux voyages, ce qu'elle a dû à Chateaubriand lui-même (notamment à Chateaubriand voyageur en Amérique) et à d'autres aussi, après lui, avant lui.

BACCALAURÉAT

Version anglaise (B)

Among the varieties of the Snob Clerical, the University Snob and the Scholastic Snob ought never to be forgotten : they form a very strong battalion in the black-coated army.

Digitized by Google

The wisdom of our ancestors (which I admire more and more every day) seemed to have determined that the education of youth was so paltry and unimportant a matter, that almost any man, armed with a birch and a regulation cassock and degree, might undertake the charge; and many an honest country gentleman may be found to the present day, who takes very good care to have a character with his butler when he engages him, and will not purchase a horse without the strongest warranty and the closest inspection; but sends off his son, young John Thomas, to school without asking any questions about the Schoolmaster, and places the lad at Swit chester College, under Dr. Block, because he (the good old English gentleman) had been at Switchester, under Dr. Buzwig, forty years ago.

Thème anglais d'imitation (B)

Comme l'éducation des enfants est chose fort négligeable, peu importe que les professeurs auxquels on les confie soient de bons latinistes, des mathématiciens experts ou des gymnastes accomplis; la seule chose qu'à bon droit considèrent les familles élégantes, c'est l'éclat du nom que porte le collège, le nombre de victoires remportées sur les rivières ou les pelouses de la région ainsi que la proportion de vedettes de tout ordre sorties de ses bancs: grands chasseurs à courre, premiers-ministres, prédicateurs célèbres ou membres du Jockey-Club. Cela suffit à un bon snob et il léguera lui-même à ses fils, qui le transmettront à leurs héritiers, le nom illustre de l'établissement où sa vocation se dessina. La pratique des vers latins comme le maniement de la raquette ou de l'aviron développe en lui des qualités indispensables à l'homme du monde, même si aucun des mots qu'il ânonne ne doit subsister en sa mémoire; ce n'est en effet pas pour apprendre qu'il étudie, pas plus que ce n'est pour travailler qu'il entraîne ses muscles, c'est tout simplement, et plus glorieusement, pour contracter des habitudes qui le séparent ensuite de la foule, qui le désignent aux yeux des niais comme un spécimen accompli d'une humanité supérieure et stupide.

Version roumaine

Dusmanul natural.

In marea luptă dintre popoare, ca și între indivizi, sunt două rivalități. Un capriciu de suveran, o nebunie națională, o neînțelegere subită, o atingere de amor propriu care la rândul său provoacă la adversar o sete nestinsă de răzbunare, una singură din aceste cauze este deajuns pentru ca să provoace manifestarea lor. Aceste rivalități joacă de sigur un rol în istorie, uneori însângerează chiar un veac întreg; dar până în sfârșit, sunt destinate să se stingă, pentru că rădăcinile lor nu se afundă în fatalitatea lucrurilor.

Sunt și altfel de rivalități, rivalități de acele întipărite în cartea istoriei, și care, cu toată mărinimia suveranilor, cu toate îmbrățișările și toate jurămintele de prietenie eternă, mai curând sau mai târziu, izbucnesc. Aceste rivalități sunt cele mai primejdioase, jocul lor serveste de subiect la acea nesfârșită epopee, ce se chiamă istoria omenirei. Căci ele nu se împacă decât când unul din rivali a dispărut, sau cel puțin, când amândoi au dobândit convingerea că le este cu neputință să se suprime unul pe altul.

Digitized by Google

Thème d'imitation — Roumain

Les causes des guerres.

Si vous vous demandez quelles sont les causes qui peuvent provoquer la guerre entre les peuples, les réponses que vous obtiendrez en étudiant l'histoire des hommes sont nombreuses et variées. Il y en a dans le nombre qui sont moins graves et dont les conséquences ne sont pas d'une durée éternelle. Des accès d'amour-propre chez les peuples et leurs souverains, des folies subites, souvent aussi une ardeur belliqueuse innée ou le simple plaisir de la guerre et du butin sont suffisants pour brusquement faire éclater la lutte. Certes, des guerres de cette sorte peuvent être terribles et ensanglanter des pays entiers ; mais elles sont en règle générale de courte durée et s'éteignent de nouveau tôt ou tard par la force même des choses. Par contre, il y a encore d'autres causes, plus dangereuses, parce qu'elles sont profondément fondées dans les rivalités naturelles de deux peuples voisins. Celles-ci éclatent avec une nécessité qui paraît inévitable ; elles recommencent sans cesse, remplissant des pages sans nombre dans le livre de l'histoire ; elles durent quelquefois des siècles entiers et ne cessent que lorsque finalement l'un des deux adversaires disparaît complètement ou se voit réduit à une impuissance définitive.

Version espagnole

Para el aldeano codicioso no hay ley moral, ni religion, ni nociones claras del bien, todo esto se revuelve en su alma con supersticiones y calculos groseros, formando un todo inexplicable. Bajo el hipocrita candor, se esconde una aritmética parda que supera en agudeza y perspicacia a cuanto idearon los matematicos mas expertos. Un aldeano que toma el gusto à los ochavos y suena con trocarlos en plata para convertir despues la plata en oro, es la bestia mas innoble que puede imaginarse ; porque tiene todas las malicias y sutilezas del hombre y una sequedad de sentimientos que espanta. Su aluca se va condensando, hasta no ser mas que un graduador de cantidades. La ignorancia, la rusticidad, la miseria en el vivir completan esta abominable pieza, quitandole todos los medios de disimular su descarnado interior. Contando por los dedos, es capaz de reducir a numeros todo el orden moral, y la conciencia y el alma toda.

Perez Galdos.

Thème d'imitation — Espagnol

Le père Baptiste était de ces paysans madrés et avares pour qui il n'existe d'autre loi que celle de l'argent. La préoccupation de toute sa vie avait été d'amasser sou par sou, pièce par pièce, le plus possible de jaunets d'or qu'il cachait dans une vieille paillasse et d'où il ne les sortait que pour les faire briller devant ses yeux, où passaient alors d'étranges lueurs, et sonner, en les égrenant, entre ses doigts avides. Dur au travail, âpre au gain, égoïste et jaloux, l'esprit bourré de préjugés et de calculs grossiers, toute son existence était dominée par cette soif ardente et inextinguible de posséder chaque jour davantage. Sous une apparence candide il cachait les malices les plus subtiles et une sécheresse de sentiments inexprimable. Vivant misérablement, d'une ignorance extrême et d'une rusticité grossière, il lui était impossible de dissimuler sa nature : c'était la honte la plus ignoble.

Digitized by Google

III. — Sujets à traiter et textes à commenter

Langue et littérature françaises

Dissertation pour le 18 janvier

Faire ressortir les ressemblances et les différences qui existent entre une tragédie du XVIe siècle comme *les Juifves* de Garnier, une tragédie antique grecque ou latine et une tragédie française classique du XVIIe siècle [1]).

Pilologie classique

Version grecque pour Février 1925.

Καὶ μὴν ὁ ἄθεος δεισιδαιμονίας οὐδαμῆ συναίτιος, ἡ δὲ δεισιδαιμονία τῇ ἀθεότητι καὶ γενέσθαι παρέσχεν ἀρχὴν καὶ γενομένη δίδωσιν ἀπολογίαν, οὐκ ἀληθῆ μὲν οὐδὲ καλήν, προφάσεως δέ τινος οὐκ ἄμοιρον οὖσαν. Οὐ γὰρ ἐν οὐρανῷ τι μεμπτόν οὐδ' ἐν ἄστροις οὐδ' ἐν ὥραις ἢ περιόδοις σελήνης ἢ κινήσεσιν ἡλίου περὶ γῆν, « ἡμέρας καὶ νυκτὸς δημιουργοῖς » ἢ τροφαῖς ζῴων ἢ καρπῶν γενέσεσι πλημμελές τι καὶ ἄτακτον ἐνιδόντες οὕτως ἀθεότητα τοῦ παντὸς κατέγνωσαν, ἀλλὰ τῆς δεισιδαιμονίας ἔργα καὶ πάθη καταγέλαστα καὶ ῥήματα καὶ κινήματα καὶ γοητεῖαι καὶ μαγεῖαι καὶ περιδρομαὶ καὶ τυμπανισμοὶ καὶ ἀκάθαρτοι μὲν καθαρμοί, ῥυπαραὶ δ' ἁγνεῖαι, βάρβαροι δὲ καὶ παράνομοι πρὸς ἱεροῖς κολασμοὶ καὶ προπηλακισμοί, ταῦτα δίδωσιν ἐνίοις λέγειν ὡς μὴ εἶναι θεοὺς ἄμεινον ἢ εἶναι τοιαῦτα μὲν δεχομένους, τούτοις δὲ χαίροντας, οὕτω δ' ὑβριστάς, οὕτω δὲ μικρολόγους καὶ μικρολύπους Οὐκ ἄμεινον οὖν ἦν Γαλάταις ἐκείνοις καὶ Σκύθαις τὸ παράπαν μήτ' ἔννοιαν ἔχειν θεῶν μήτε φαντασίαν μήθ' ἱστορίαν ἢ θεοὺς εἶναι νομίζειν χαίροντας ἀνθρώπων σφαττομένων αἵματι καὶ τελεωτάτην θυσίαν καὶ ἱερουργίαν ταύτην νομίζοντας;.. Εἰ δὲ Τυφῶνές τινες ἢ Γίγαντες ἦρχον ἡμῶν τοὺς θεοὺς ἐκβαλόντες, ποίαις ἂν ἥδοντο θυσίαις ἢ τίνας ἄλλας ἱερουργίας ἀπήτουν. Ἄμηστρις δ' ἡ Ξέρξου γυνὴ δώδεκα κατώρυξεν ἀνθρώπους ζῶντας ὑπὲρ αὐτῆς τῷ Ἅιδῃ, ὃν ὁ Πλάτων φησὶ φιλάνθρωπον ὄντα καὶ σοφὸν καὶ πλούσιον, πειθοῖ καὶ λόγῳ κατέχοντα τὰς ψυχάς, Ἅιδην ὠνομάσθαι. Ξενοφάνης δ' ὁ φυσικὸς τοὺς Αἰγυπτίους κοπτομένους ἐν ταῖς ἑορταῖς καὶ θρηνοῦντας ὁρῶν ὑπέμνησεν οἰκείως · « ὦ οὗτοι, φησίν, εἰ μὲν θεοί εἰσι, μὴ θρηνεῖτε αὐτούς · εἰ δ' ἄνθρωποι, μὴ θύετε αὐτοῖς ».

Thème grec

Pour le 19 février 1925.

Ainsi, à cause que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avait aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer, et, parce qu'il y a des hommes qui se méprennent en raisonnant, même touchant les plus simples matières de géométrie, et y font des paralogismes, jugeant que j'étais sujet à faillir autant qu'un autre, je rejetai comme fausses toutes les raisons que j'avais prises auparavant pour démonstrations; et enfin, considérant que toutes les mêmes pensées que

[1] A consulter: Paul de Saint-Victor, *Les deux Masques*, Paris, Calmann-Lévy, s. d. 3 vol. in-8°; E. Faguet. *Drame ancien, drame moderne*, Paris, Colin, 1898, 1 v. in-12°; E. Faguet, *Le tragedie en France au XVIe siècle*; Herrmann, *Le théâtre de Senèque*, cités plus bas.

Digitized by Google

nous avons étant éveillés nous peuvent aussi venir quand nous dormons sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je me résolus de feindre que toutes les choses qui m'étaient jamais entrées dans l'esprit n'étaient non plus vraies que les illusions de mes songes. Mais, aussitôt après, je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose ; et remarquant que cette vérité : « je pense, donc je suis », était si ferme et si assurée que toutes les imaginations les plus extravagantes des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais.

Thème latin pour le 1er mars

Parmi toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe ; et j'ai appris de Tertullien que ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient au Capitole avec tant de gloire, que de peur qu'étant éblouis d'une telle magnificence ils ne s'élevassent enfin au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes. Ils ne se fâchaient pas de ce reproche. « C'était là, dit Tertullien, le plus grand sujet de leur joie de se voir environnés de tant de gloire, que l'on avait sujet de craindre pour eux qu'ils n'oubliassent qu'ils étaient mortels ».

Le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette pompe ; et quand je vois le malheureux équipage avec lequel il entre dans Jérusalem, au lieu de l'avertir qu'il est homme, je trouverais bien plus à propos, Chrétiens, de le faire souvenir qu'il est Dieu. Il semble, en effet, qu'il l'a oublié ; le prophète et l'évangéliste concourent à nous montrer ce roi d'Israël « monté, disent-ils, sur une ânesse ». Ah ! Chrétiens, qui n'en rougirait ? Est-ce là une entrée royale ? Est-ce là un appareil de triomphe ? Est-ce ainsi, ô fils de David, que vous montez au trône de vos ancêtres et prenez possession de leur couronne ?

Toutefois, arrêtons, mes frères, et ne précipitons pas notre jugement. Ce Roi, que tout le peuple honore aujourd'hui par ces cris de réjouissance, ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes par l'éclat d'une vaine pompe, mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines ; et les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, toute la gloire du monde anéantie, font le plus grand ornement de son triomphe.

Bossuet.

Versions latines pour le 15 mars

A. Agrégation et licence classique.

Neque enim frustra in tertio de Oratore libro L. Crassus cuncta quae de aequo, iusto, uero, bono deque iis quae sunt contra posita dicantur, propria esse oratoris affirmat, ac philosophos, cum ea dicendi uiribus tuentur, uti rhetorum armis, non suis. Idem tamen confitetur ea iam esse a philosophia petenda, uidelicet quia magis haec illi uidetur in possessione earum rerum fuisse. Hinc etiam illud est, quod Cicero pluribus libris et epistulis testatur, dicendi facultatem ex intimis sapientiae fontibus fluere, ideoque aliquandiu praeceptores eosdem fuisse morum atque dicendi. Quapropter haec exhortatio mea non eo pertinet, ut esse oratorem philosophum

Digitized by Google

uelim, quando non alia uitae secta longius a ciuilibus officiis atque ab omni munere oratoris recessit. Nam quis philosophorum aut in iudiciis frequens aut clarus in contionibus fuit ? quis denique in ipsa, quam maxime plerique praecipiunt, rei publicae administratione uersatus est ? Atqui ego illum quem instituo Romanum quendam uelim esse sapientem, qui non secretis disputationibus, sed rerum experimentis atque operibus uere ciuilem uirum exhibeat. Sed quia deserta ab his qui se ad eloquentiam contulerunt studia sapientiae non iam in actu suo atque in hac fori luce uersantur, sed in porticus et in gymnasia primum, mox in conuentus scholarum recesserunt, id quod est oratori necessarium nec a dicendi praeceptoribus traditur ab iis petere nimirum necesse est apud quos remansit : euoluendi penitus auctores qui de uirtute praecipiunt, ut oratoris uita cum scientia diuinarum rerum sit humanarumque coniuncta. Quae ipsae quanto maiores ac pulchriores uiderentur, si illas ii docerent qui etiam eloqui praestantissime possent ?

Quintilien, XII, 2, 5 ss.

B. Certificat d'études littéraires classiques.

Tite Live, XXX, 13 (Syphacem in castra ..... priuatim iuncti) : Syphax prisonnier est amené dans le camp de Scipion.

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Version pour les candidats à l'agrégation

Tristitia

Darling, with hearts conjoin'd in such a peace
That Hope, so not to cease,
Must still gaze back,
And count, along our love's most happy track,
The landmarks of like inconceiv'd increase,
Promise me this :
If thou alone should'st win
God's perfect bliss,
And I, beguiled by gracious-seeming sin,
Say, loving too much thee,
Love's last goal miss,
And any vows may then have memory,
Never, by grief for what I bear or lack,
To mar thy joyance of heaven's jubilee.
Promise me this ;
For else I should be hurl'd,
Beyond just doom
And by thy deed, to Death's interior gloom,
From the mild borders of the banish'd world
Wherein they dwell
Who builded not unalterable fate
On pride, fraud, envy, cruel lust, or hate,
Yet loved too laxly sweetness and heart's ease,
And strove the creature more than God to please.
For such as these

Digitized by Google

Loss without measure, sadness without end!
Yet not for this do thou disheaven'd be
With thinking upon me.
Though black, when scann'd from heaven's surpassing bright
This might mean light,
Foil'd with the dim days of mortality.
For God is everywhere.
Go down to deepest Hell, and He is there,
And as a true but quite estranged Friend,
He works, 'gainst gnashing teeth of devilish ire,
With love deep hidden lest it be blasphemed,
If possible, to blend
Ease with the pangs of its inveterate fire;
Yea, in the worst
And from His Face most wilfully accurst
Of souls in vain redeem'd,
He does with potions of oblivion kill
Remorse of the lost Love that helps them still.
  Apart from these,
Near the sky-borders of that banish'd world,
Wander pale spirits among willow'd leas,
Lost beyond measure, sadden'd without end;
But since, while erring most, retaining yet
Some ineffectual fervour of regret,
Retaining still such weal
As spurned Lovers feel,
Preferring far to all the world's delight
Their loss so infinite,
Or Poets, when they mark
In the clouds dun
A loitering flush of the long sunken sun,
And turn away with tears into the dark.
  Know, Dear, these are not mine
But Wisdom's words, confirmed by divine
Doctors and Saints, though fitly seldom heard
Save in their own prepense-occulted word,
Lest fools be fool'd the further by false hope,
And wrest sweet knowledge to their own decline;
And (to approve I speak within my scope)
The Mistress of that dateless exile gray
Is named in surpliced Schools TRISTITIA.
  But, O, my Darling, look in thy heart and see
How unto me,
Secured of my prime care, thy happy state,
In the most unclean cell
Of sordid Hell,
And worried by the most ingenious hate,
It never could be anything but well,

Digitized by Google

Nor from my soul, full of thy sanctity,
Such pleasure die
As the poor harlot's, in whose body stirs
The innocent life that is and is not hers :
Unless, alas, this fount of my relief
By thy unheavenly grief
Were closed.
So, with a consecrating kiss
And hearts made one in past all previous peace,
And on one hope reposed,
Promise me this !

Coventry Patmore,
(The Unknown Eros. Bk. I-6, pp. 15-17.)

Dissertation

Comment les dramaturges élizabéthains ont compris le rôle et la destinée de la femme.

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Thème espagnol pour le 19 février

La Bruyère, *Caractères*, chap. V, de « Hermagoras ne sait pas » jusqu'à « soutenir que c'est la gauche ».

Version italienne pour le 12 février

Sul romanticismo italiano.

Che si volessero o a che mirassero coloro che primi gridarono il romanticismo, noi davvero non lo sappiamo, e credo nol sapessero pur essi ; imperciocché, gridata insieme con quello la libertà da ogni regola, ne venne che ognuno ne diè la definizione, ne segnò i termini, il processo, il fine, ad arbitrio suo ; in ciò pare si accordassero : nell' escludere dalle arti belle l'ideale. Questo sappiamo di certo : essere stato come teorica letteraria messo fuori sul principio del secolo dallo Schlegel in Germania, adottati come esemplari Shakespeare, Lope de Vega, Gœthe, Schiller, Byron ; ciaschedun seguitatore aver lavorato di suo capo su questi modelli, ovvero essersi accostato nel poetare agli scandinavi o a' finlandesi, a' caledoni e agli indiani, a' persiani o agli ebrei, riuscendo nel trattar le materie, metafisico o sensista, ateo o credulone, egoista ovvero umanitario, rappresentatore della mezza età e de' fraticelli e delle monache, ovvero fotografo della società moderna e delle meretrici e degli assassini ; riuscendo ancora tutto ciò ad un tempo, con colorire gli uomini di Grecia e d'Italia delle tinte scandinaviche ed orientalesche, con bestemmiar Dio e gli uomini nello stile della Bibbia, con descrivere pensanti e parlanti a modo degli umanitari del secolo decimo nono i personaggi del medio evo. Gridato fra noi dalla Stael e dal Sismondi, si stabilì il romanticismo in Italia dopo il quindici, al ristabilirsi ed assodarsi del dominio e predominio austriaco sopra di noi. Poi si fece largo, perché alla teorica romantica, spiccata come apportatrice di libertà e redenzione alle lettere, si strinsero sciaguratamente quei magnanimi giovani che, dal venti al trentuno, vollero

Digitized by Google

dare alla patria la mente, il braccio, la vita. Che sorta di redenzione e libertà ci potesse venire da forestieri e tedeschi, non giungiamo a comprenderlo ! Giosué Carducci (1856).

Composition en italien ou en français

Examinez ce jugement de de Sanctis sur Parini :

« Non è il puro letterato chiuso nella forma, indifferente al contenuto; l'artista è per lui l'uomo nella sua integrità, che esprime tutto sè stesso : il patriota, il credente, il filosofo, l'amante, l'amico. »

Thème italien pour le 19 février

Le texte imprimé p. 134.

LITTÉRATURE COMPARÉE

Dissertation française

Apprécier, du point de vue littéraire, ce jugement de M. André Gide (*Incidences*, p. 32) :

... « Aucun pays d'Europe ne peut plus désormais prétendre à un progrès réel de sa propre culture en s'isolant, ni sans une indirecte collaboration des autres pays »...

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

INSCRIPTIONS DE THEVESTE

1. Inscriptions latines de l'Algérie, 2997.

Caelesti · Aug · sacrum
ex praecepto numinis
coronatus Aug · n̄ · adiut · tabul · antas et
arcum a fundamentis constituit et
aedem ornavit · et · ampliavit · l · a

2. Ib., 2999

ereribus · domno
lutoni · ianua · fecit
sutrius · primus · sta
tor · templi · s. p. f

3. Ib., 3000

dibus · Mauris · iul · do
natianus sacerdos
dae caelestis augustae
ex · viso . suo cum · suis omni
bus · votum · solvit · s

4. Ib., 3002. *Brisée à droite.*

iovi au
dedic
Cn · suellio fl
leg · Aug · pro p
G. Mantius . G. f. cam
Alba Pompeia
leg · III · Aug · d. s.

5. *Ib.*, 3009.

Minervae
aug · sac ·
pro · salute ·
imp · caesa
rum · nostr ·
m · aureli an
to // ini aug et
// aureli veri ·
aug.
theseus lib ·
tabul · s. p. p.

6. *Ib.*, 3006. Sur la base d'une statuette de Saturne.

p. vettius · saturninus
veter iovi optimo maximo
saturno
v. s. l. a. -

Digitized by Google

6. Arc de triomphe. *Ib.*, 3037.

divo · pio · severo · patri
imp · caes m. aureli · severi · antonini
pii · felicis · aug · arab · adiab · parth · max · brit
max · germ · max · pont · max · trib · pot · XVII · imp · II
cos //// · procos · p. p.

6a. Ib., 3038.

iuliae · domnae · aug · matri
castrorum · et aug · et sen
et · patriae

7. *Ib.*, 3059.

nutu divino feliciss temporib piissimor · dom
minor · nostrorum · iustiniani · et theodorae
augg · post abscisos ex africa · vandalos
extinctamque · per · solomonem · gloriosiss ·
et excell · magistro militum · ex consul · praefect ·
libiae ac patricio universam maurusiam gentem
provi ////////// dem aeminentissimi viri the
veste ///// a / undament aedificata est

8. *Ib.*, 3061. *Brisée en haut.*

etiam sacra
rum cognitionu
m · fl. r. hodinus
primus · iun · v. c.
// lius · eius et lega
//// onlocavit

9. *Ib.*, 3062

m. aemilio
clodiano
e. v. proc. aug //n
patrimonii
reg · Leptiminensis
item privatae
reg. tripolitanae
ob insignem eius
/// ent ////
Sabrathenses
publice

10. *Ib.*, 3113.

fl. ianuari
us adiutor
ofiici corn
icularioru
homullius
saturninus
mil · leg · III · aug
comm fec

11. *Ib.*, 3117.

m · iulius · m · f · qui
maternus · aug · n
mil · leg III aug · >
cripini · vix · ann
XXVII · mil · ann v · h · s · e
sex · valerius att cinus
vexillarius · eq · leg · III · aug

12., *Ib.*, 3122.

sex · sulpicius · sex · f ·
quir · senilis · mil · leg
III aug · > caesoni · benef
tetti · iuliani · et iavoleni
prisci · leg · aug · v · a · XXV
mil · ann · VI · h · s · e ·
m aurelius candidus
> leg III · aug · heres eius posuit

Digitized by Google

IV. — Notes sur les auteurs des programmes

Le Romantisme politique en Allemagne

(Suite)

I. *Le point de départ.*

Je conseillerais volontiers aux étudiants de recourir, s'ils veulent saisir toute l'ampleur, tout l'intérêt vivant de la question, à l'admirable conférence qu'Ernest Trœltsch fit en 1922, peu de temps avant de mourir, à l'Ecole des Sciences Politiques de Berlin [1]). Peu d'Allemands ont fixé avec plus de précision et plus de hauteur que lui les termes du malentendu qui, depuis plus d'un siècle, sépare la pensée germanique de la pensée occidentale, malentendu qui constitue, à n'en pas douter, le fonds même de notre sujet.

Quelle est, se demande Trœltsch, la différence essentielle, au point de vue politique, moral et historique, entre la pensée de l'Allemagne et celle des peuples occidentaux ? Ne voyons-nous pas ici un éternel problème se dérober derrière la propagande qui, au cours de la dernière guerre, a célébré ses orgies derrière les fronts respectifs ? [2]) Qu'il y ait une pensée occidentale, Trœltsch en voit la preuve dans le livre de Bryce sur les Démocraties modernes. Qu'il y ait également une pensée allemande sui generis, comment le contester ? Et quand Trœltsch ajoute, avec la modestie qui convient à un esprit clair et de vaste envergure comme le sien, que la pensée allemande couvre un champ moins vaste, qu'elle est plus isolée que la pensée occidentale, comme il a raison !

La démonstration de Trœltsch part de deux termes : « Droit naturel » et « humanité » qui lui paraissent caractériser la pensée occidentale. Non que ces deux concepts soient strictement occidentaux. Trœltsch y voit des idées fort vieilles, qui remontent à l'antiquité et au christianisme. Il s'agit ici, avant tout, d'une certaine dignité conférée à la raison humaine universelle dont tout individu se trouve détenteur. Cette raison fonde le droit, conçu comme divin ou naturel, peu importe. L'âge d'or, c'est celui de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. D'où le droit naturel chrétien, qui précède, dans l'ordre historique, le droit naturel profane ou moderne. Et ce dernier conduit aussi bien au monarchisme autoritaire qu'aux théories révolutionnaires fondées sur les Droits de l'Homme et du Citoyen. L'absolutisme cède la place au radicalisme bourgeois, à l'idée de progrès, à celle d'une organisation rationnelle de la société. Mais ce droit naturel moderne ou profane demeure encore, jusqu'en plein XVIII[e] siècle, teinté d'idées religieuses. Rousseau en est la preuve. L'Allemagne a connu, comme les autres

---

[1]) *Naturrecht und Humanität in der Weltpolitik.* Vortrag bei der 2. Jahresfeier der D. Hochschule für Politik. Berlin, Verlag für Politik und Wirtschaft, 1923.

[2]) Voir, sur ce point, notre étude sur « Les Aspects religieux de la guerre », dans le numéro de la « Revue de Métaphysique et de Morale » consacré au 4[e] Centenaire de la Réforme, Septembre-Décembre 1918.

Digitized by Google

nations européennes, ce droit naturel chrétien et les premières formes profanes qu'il a adoptées. Le catholicisme germanique du Moyen âge, le luthéranisme, le despotisme éclairé de l'*Aufklärung*, le catholicisme allemand actuel en ont conservé la trace.

Tel serait d'après Trœltsch, et défini très sommairement, le fonds commun. C'est dire, si je comprends bien sa pensée, que l'Allemagne et l'Occident demeurent liés jusqu'au XVIIIe siècle par une tradition de même origine, malgré la différence, déjà très considérable, qui sépare luthéranisme et calvinisme et sur laquelle il serait oiseux d'insister ici. Le malentendu daterait donc de la fin du XVIIIe siècle. Et il apparaîtrait, comme Trœltsch l'indique assez nettement, dans l'opposition qui sépare la Révolution française et le romantisme allemand.

Opposition capitale et sur laquelle on ne saurait trop insister. C'est elle, en effet, qui donne au problème à étudier tant d'importance, même pour le temps présent.

Car il ne s'agit pas, en somme, du conflit entre révolution et conservatisme, entre esprit subversif et traditionnalisme. C'est en ce sens que, dans notre dernière étude, nous estimions qu'il y avait lieu, ici, de préciser le sens du terme « réactionnaire ». Et, sur ce point, la conférence de Trœltsch nous apporte des précisions infiniment utiles. Trœltsch considère la pensée romantique allemande comme une « révolution », au même titre que la pensée révolutionnaire française. Et il a pleinement raison. Peut-être, au fond, les Allemands sont-ils aussi révolutionnaires que nous, mais dans un autre sens et pour d'autres motifs. Trœltsch ne craint pas d'affirmer qu'il y a, au fond, plus de conservatisme du côté occidental que du côté germanique. C'est cet étrange paradoxe qu'il veut nous faire comprendre. Il insiste sur le caractère éminemment conservateur des démocraties américaine, anglaise et française, sur leur idéologie bourgeoise, sur leur résistance au socialisme, sur le fait qu'elles sont nées de révolutions déjà anciennes, dont les idées directrices sont devenues dogmes. Dans l'idéologie germanique domine, au contraire, cette affirmation que l'histoire, éternellement créatrice, renouvelle sans cesse les Etats et les formes politiques, ainsi que les conventions morales et sociales. Cette affirmation, elle est à l'origine même de la théorie allemande de la guerre. Et, de ce point de vue, un Oswald Spengler peut dire, froidement, que la vraie révolution allemande, c'est la tentative de 1914, non la triste caricature de 1918. Cette opposition entre deux « révolutions » nous conduit au cœur du problème, bien mieux que le banal conflit entre Révolution française et conservatisme allemand qui, au fond, n'explique rien.

D'où l'immense, le palpitant intérêt du problème. « En Occident, écrit Trœltsch, un ordre éternel, rationnel, fondement commun à la morale et au droit ; en Allemagne, l'Esprit historique, éternellement productif, qui s'incarne en formes individuelles toujours nouvelles et vivantes. Tel est le fonds du conflit. Qui croit au droit naturel et universel, à l'égalité des hommes, au progrès commun de l'humanité, qui voit dans ces idées la destinée même de l'homme, ne peut considérer l'idéologie allemande que comme une étrange mixture de mysticisme et de brutalité. Qui, au contraire, contemple l'Histoire éternelle, vivante, capable, en vertu d'un droit

Digitized by Google

qui ne cesse de se renouveler, de créer des formes toujours fraîches dans son élan ininterrompu, ne verra, dans l'idéologie occidentale, que rationalisme sec, atomisme égalitaire, pharisaïsme et pauvreté d'esprit. » A-t-on jamais mieux défini le malentendu qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, sépare l'Allemagne de l'Occident franco-anglais ?

Car nos romantiques réactionnaires, aussi bien que leurs voisins libéraux, partent justement de la Révolution française. S'ils s'enthousiasment tous pour elle, c'est donc bien qu'ils ont du sang révolutionnaire dans les veines. S'ils l'abandonnent ensuite et la combattent, c'est sans doute parce qu'ils conçoivent autrement la révolution souhaitée. De ce point de vue, l'opposition entre idées révolutionnaires françaises et idéologie romantique allemande prend un sens nouveau. Du moins convient-il de poser le problème en termes aussi précis et aussi larges que possible. Sinon, cette étude perd tout attrait ainsi que tout intérêt. Karl Lamprecht a, du reste, fort bien compris la question quand il montre et l'origine commune du libéralisme et du conservatisme allemands et leur critique, presque constante, de la Révolution française et des idées occidentales. Il y aura sans doute, en Allemagne, un libéralisme très « occidentalisé », celui de certains doctrinaires de 1848, tels que Rotteck. Mais ce libéralisme n'a eu aucun succès durable outre-Rhin. Il y a toujours été considéré comme une importation étrangère. Le vrai libéralisme allemand, on en trouve la première formule dans Guillaume de Humboldt, en particulier dans sa théorie des limites qu'il convient d'assigner à l'activité de l'Etat. C'est pourquoi il est si important de partir de l'opposition qui se dessine, de bonne heure, dans l'idéologie allemande, entre un Humboldt et un Novalis par exemple, de voir ensuite que ces deux penseurs, si différents soient-ils, communient toutefois dans une même protestation contre le rationalisme intellectualiste qui venait d'engendrer la Révolution française et devait ensuite conduire la France au napoléonisme.

Que la France ait passé, en si peu de temps, de la Révolution de 1789 à Napoléon et à son Empire, voilà ce que la pensée politique allemande ne lui a guère pardonné depuis 1800 ou 1815. C'est le leitmotiv des pamphlets si curieux d'un Görres. Une révolution qui aboutit au despotisme, on n'en veut pas. Et c'est au nom de l'organicisme romantique, c'est-à-dire au nom de la doctrine forgée, depuis le « Sturm-und-Drang », par le classicisme et le romantisme, de 1770 à 1800, que l'on condamne le dualisme fatal, l'oscillation funeste qui jette la France révolutionnaire dans les bras du despote qui l'attend. Or, la cause de ce mal, de ce poison, de ce manque d'équilibre et d'organisation durables, c'est l'intellectualisme occidental. Et si le pangermanisme trouve, dans cette critique, ses origines immédiates, c'est bien qu'une révolution se prépare ici contre une autre révolution. Car c'est à partir de ce moment que les Allemands jugent leur conception de la morale, de la religion et de la politique supérieure à celle du monde occidental, du monde latin en particulier. Les *Discours à la Nation allemande* de Fichte sont entièrement construits sur cette idée maîtresse. Dès lors la guerre entre France et Allemagne est déclarée. Elle remplira le XIXe siècle et elle aboutira, à l'aurore du XXe, à la tragédie de 1914.

Digitized by Google

Voilà ce qu'il faut lire dans les œuvres de Fr. Schlegel, de Görres, d'Adam Müller et autres. Peut-être s'agit-il, au fond, de la lutte entre deux conceptions de l'organisation européenne et continentale. Contre les idées de la Révolution française et celles du napoléonisme, qui apparut aux Allemands comme le phénomène complémentaire du précédent, s'élève la construction de la Sainte-Alliance. Deux idéals, très différents, de la Société des Nations, en ce qui regarde toutefois le continent européen? Peut-être. Et il n'est pas sûr que ce conflit n'ait pas de singulières analogies avec celui qui divise aujourd'hui, en face de l'organisme genevois, les Alliés vainqueurs et l'Allemagne vaincue.

Nous y reviendrons. En attendant, il s'agit de préciser, dans les divers domaines où elle peut se manifester, l'opposition fondamentale entre l'esprit des Révolutions occidentales et celui du romantisme allemand.

Que ce dernier ait été une protestation d'ordre révolutionnaire, c'est-à-dire profonde, enthousiaste, contre l'intellectualisme occidental, c'est ce qui me paraît hors de doute. Protestation en trois temps et trois mouvements : Sturm - und - Drang, classicisme, romantisme, contre un seul et même ennemi, cette philosophie des lumières, qui avait si puissamment travaillé, au cours du XVIIIe siècle, l'esprit allemand et qui était fille de l'Occident. Dans l'idéalisme romantique, où viennent finalement converger tous les courants intellectuels ou religieux qui avaient, depuis le Moyen-âge, exprimé le plus directement les aspirations nationales allemandes et l'originalité du génie germanique, la mystique des XIVe et XVe siècles, la Réforme luthérienne en son élan et son lyrisme élémentaires, le piétisme, le mouvement pseudo-patriotique déclenché par Klopstock, le kantisme et toute l'ouvre des classiques, l'Allemagne reprend conscience d'elle-même et s'inscrit en faux contre ces influences étrangères qu'elle avait jusqu'alors si docilement subies. C'est que, dans le napoléonisme, elle avait entrevu sans doute sa ruine définitive. Et, dans un tressaillement formidable, l'esprit allemand essaie de se définir à lui-même.

Or il se définit en accusant le monde occidental et latin de mécanisation, en se représentant comme le génie de l'organisation. Ces deux termes, mécanisme et organisme, symbolisent exactement les données de ce conflit intellectuel, qui s'étend de là à la religion, à la morale, à la politique et à l'esthétique. Et l'affirmation obstinée de l'organisme vivant, comme principe d'explication universel, comme règle de vie pour les individus, comme pour les Etats, pour les religions et les confessions, c'est là une révolution. Protestantisme et catholicisme vont, pendant plus de trente ans, se disputer la primauté, la supériorité en organisation. Le premier, partant de la piété individuelle, affirme qu'il peut construire sur cette base la Communauté, l'Eglise organisée. Le second, partant de l'Eglise organisée, veut montrer qu'il peut, dans ce cadre, servir les fins de la religiosité individuelle. Mais, au fond, l'idéal des deux confessions est le même.

Phénomène prodigieux d'unanimisme intellectuel et spirituel que le romantisme allemand. Dans son élan irrésistible, il veut battre en brèche l'idéal occidental, son esprit bourgeois, sa morale égalitaire, sa science

Digitized by Google

mécaniste, son intellectualisme, son utilitarisme. En face de la Révolution occidentale, qu'il juge destructive de l'ordre social et faite pour engendrer son contraire le despotisme, il proclame la nécessité d'une révolution conservatrice, c'est-à-dire *organisatrice*. Rien de clair, au fond, comme cette pensée. Le Moyen âge, qui succède ici à la vision hellénique des classiques, fut une époque d'unité naïve, spontanée, par là même élémentaire et incomplète. De la Réforme à la fin du XVIIIe siècle sont intervenues, en vertu d'un processus inéluctable, les différenciations religieuses, morales et politiques, littéraires et artistiques aussi. Mais, si ces différenciations se poursuivent, c'est alors l'effritement, c'est la ruine et de l'Allemagne et du continent. Il faut reconstruire. Or, reconstruire, c'est réorganiser. Et réorganiser, c'est intégrer les différenciations modernes, que l'on admire et que l'on respecte de par leur nécessité même, dans une unité nouvelle, plus riche que l'ancienne, riche de tous les développements nés de la Réforme. Tout le romantisme allemand gravite autour de cette idée maîtresse. Unité médiévale primitive, analyses modernes, reconstruction organique, c'est le schéma que l'on retrouve dans la philosophie de Fichte et celle de Schelling. Et c'est l'idée hégélienne. Je ne crois pas que les différences entre ces systèmes vaille l'aspiration commune qui les unit. C'est elle qu'il faut saisir et définir.

Nous aurons à voir, la prochaine fois, comment le libéralisme et le conservatisme allemands sont nés de cette révolution. Une fois cette question réglée, il sera facile de comprendre pourquoi presque tous les romantiques dits « réactionnaires » commencent par la Révolution française, s'enthousiasment pour elle, puis, déçus par elle et par le napoléonisme, retournent leurs armes contre cet Occident qui, du jour où il cherche à affirmer son hégémonie continentale, engendre le pire de ses ennemis, le rêve de l'unité allemande.

(A suivre.) E. VERMEIL.

L'école romantique de Heidelberg.

Parmi les nouvelles questions inscrites au programme du certificat de littérature allemande figure celle du romantisme de Heidelberg. Il n'existe pas d'ouvrage d'ensemble sur cette question. Les études de détail sont par contre extrêmement nombreuses. La liste brève qui suit n'a d'autre objet que d'indiquer une première orientation.

Les écrivains dont les candidats auront à s'occuper sont avant tout Cl. Brentano et sa sœur Bettina, A. v. Arnim, J. Görres. Toutefois les efforts de ces écrivains se confondent en certaines domaines avec ceux de divers contemporains, comme les frères Grimm, H. v. Kleist et même Fr. de la Motte-Fouqué. Il est donc nécessaire de ne pas prendre le terme de « romantisme de Heidelberg » dans un sens trop étroit et de s'appliquer à voir comment il se rattache au mouvement général des idées au début du XIXe siècle.

On aura intérêt à lire d'abord les bonnes études publiées sur chacun de ces écrivains dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*. Il conviendra de

Digitized by Google

lire ensuite l'étude très claire et très précise mise par Pfaff en tête de sa réédition de la *Zeitung für Einsiedler :*

Fr. PFAFF : *Arnims Tröst Einsamkeit*, Tüb. 1883.

Il ne faudra pas d'ailleurs s'en tenir à la préface de Pfaff, mais lire encore, au moins partiellement, ce même ouvrage, qui donne une idée très frappante de la manière de ces jeunes romantiques à leurs débuts.

On complétera ensuite par la lecture des extraits que M. Koch a publiés dans les tomes 146 et 147 de la *Deutsche National-Literatur* (Kürschner). Les introductions mises par M. Koch à ces extraits apporteront également des renseignements utiles.

Les étudiants qui voudront ajouter aux données sommaires fournies par ces premières lectures une connaissance plus précise des hommes et des œuvres, trouveront une mine précieuse de renseignements et de documents dans les trois ouvrages suivants :

R. STEIG : *A. v. Arnim und die ihm nahe standen.*
1° *Arnim und Brentano*, 1894 ;
2° *Arnim und Bettina Brentano*, 1913 ;
3° *Arnim und J. und W. Grimm*, 1904.

Les lettres de Brentano et d'Arnim publiées, avec commentaires, dans ces trois volumes, éclairent très vivement l'activité littéraire des jeunes poètes et celle de leurs amis. On aura intérêt, en poursuivant cette lecture, à se reporter, en suivant l'ordre chronologique, aux ouvrages mentionnés dans la correspondance. Lire encore :

BETTINA : *Cl. Brentanos Frühlingskranz aus Jugendbriefen ihm geflochten.*

Consulter dans les *Gesammelte Schriften* de Ed. GRISEBACH l'étude intitulée : *Die Romantik und Cl. Brentano.*

J. Görres se rattache au romantisme de Heidelberg par son activité proprement littéraire. Consulter à ce sujet :

F. SCHULTZ : *Görres als Herausgeber, Literarhistoriker, Kritiker*, 1902.

Sur Bettina, voir :

H. GRIMM : *Essays* (Dritte Folge) ;

C. ALBERTI : *Bettina v. Arnim*, 1885.

E. TONNELAT.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES A PROPOS DES *JUIFVES* DE R. GARNIER

Parmi les auteurs du nouveau programme de licence figurent *LES JUIFVES* de Robert Garnier, au tome II de ses *Œuvres complètes*, publiées par Lucien Pinvert, Paris, Garnier, 1923, in-12, pp. 215-306 (prix : 7 fr. 50). Il ne sera donc plus passé de certificat de français ou de langue et littérature classiques à Strasbourg d'ici à deux ans environ qui ne comporte ou ne puisse comporter, soit une explication, soit un sujet de dissertation relatifs à ce texte dramatique de la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

La limitation du nombre des écrivains ou des questions n'a de valeur que si l'étude de ceux-ci est comprise de la façon la plus large, en les éclairant sur toutes les faces, de rayons venus de partout ou, pour quitter l'image, si l'on en examine les divers aspects, si l'on s'applique à en rechercher les tenants et aboutissants.

Dans le cas présent, il convient donc de commencer par les origines de la tragédie classique à travers lesquelles nous guidera :

LANSON (Gustave), *Esquisse d'une histoire de la tragédie française.* New-York, Columbia University Press et Paris, Hachette, 1920, un vol. in-8° [1]) aux pp. 1-34.

Ce n'est qu'un résumé de cours non rédigé, mais, comme toujours chez le maître de l'histoire littéraire de la France, parfaitement ordonné, plein de « substantifique moëlle », et au courant des plus récents travaux, mentionnés, entre crochets, en petits caractères. Il y faut noter en particulier les articles du même auteur : *Études sur les origines de la Tragédie classique en France ; L'idée de la Tragédie en France avant Jodelle*, parus dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1903 et 1904, organe essentiel avec lequel il faut se familiariser de bonne heure [2]).

On peut encore se servir, mais avec quelque prudence de :

SAINTE-BEUVE (C.-A.), *Tableau historique et critique de la Poésie française et du théâtre français au XVI^e^ siècle*, éd. augm. Paris, Charpentier, 1843, in-12 ;

FAGUET (Émile), *La Tragédie en France au XVI^e^ siècle (1550-1600).* Paris, Fontemoing, 1883 ; réimprimé en 1912 ; un vol. in-8°, 422 pp.

CREIZENACH (W.), *Geschichte des neueren Dramas*, Halle a. S., Niemeyer, 1893-1904, 3 vol. in-8°,

et surtout des travaux d'un regretté spécialiste :

---

[1]) S'habituer à citer correctement et d'une façon complète les titres de livres, sauf en cas de renvoi à une bibliographie où on les trouve. On commence par le nom de l'auteur souligné deux fois pour être imprimé en petites capitales, puis le ou les prénoms entre parenthèse, ensuite une virgule et le titre, souligné une fois pour être imprimé en italiques. Viennent ensuite, après un point ou une virgule, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, la date et la mention : un ou deux vol. in 8° pll. [planches], pp. . . [le nombre de pages ; sans omettre la pagination en chiffres romains de la préface], le prix. Les trois dernières mentions peuvent être omises dans les références.

[2]) On le désignera par les sigles : R. H. L. et on ajoutera, pour l'époque qui nous concerne spécialement, la *Revue du XVI^e^ siècle.*

Digitized by Google

RIGAL (Eugène), *Le Théâtre français avant la Période classique*, Paris, Hachette, 1901, un vol. in-12, pll.

—, *Le Théâtre de la Renaissance*, au t. III de l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, de Petit de Julleville.

M. Lucien Pinvert, auteur d'un livre sur *Jacques Grévin (1538-1572)*, (Paris, Fontemoing, 1899, in-8°), prédécesseur immédiat de Robert Garnier, ayant placé en tête du tome I des *Œuvres complètes* de ce dernier, déjà citées, une intéressante notice biographique et littéraire (pp. I-LX) et une *Bibliographie* des éditions et des ouvrages à consulter (pp. LXI-LXVI), je me bornerai à recommander parmi ceux-ci :

BERNAGE (S.), *Étude sur Robert Garnier*, thèse de doctorat ès-lettres de Paris, Paris, Delalain s. d. [1881] [1]).

ROLLAND (Joachim), *La Tragédie française au XVIe siècle, « Les Juifves »*, Paris, Sansot, 1911, in-8°,

et à y ajouter un opuscule plus récent de :

GOURCUFF (Olivier de), *Un ami de Ronsard, Robert Garnier*, Limoges, 1924, pll., XLVIII-64 pp.

Toujours dans le dessein d'élargir le champ de nos investigations, il convient de signaler dès à présent deux thèses de doctorat ès-lettres [2]), l'une en préparation mais fort avancée sur *les débuts de la tragédie religieuse en France* par notre collègue R. Lebègue de l'Université de Rennes, l'autre récemment soutenue en Sorbonne par M. Hermann, lecteur à l'Université d'Amsterdam, sur *le Théâtre de Sénèque* (Paris, Les Belles-Lettres, 1924, in-8°), qui exerça sur nos humanistes une influence décisive. Pour cette influence, je renvoie aussi à Mysing, *Robert Garnier und die antike Tragödie*, thèse de Leipzig, 1891 [3]), omise par Pinvert, à Böhm (M. B. 2916) [4]), Stachel (M. B. 2917) et à Alexander (Sir William), *The poetical Works*, éd. Kastner et Charlton, Manchester, 1921, in-8°. Pour celle de la Bible, on recourra à Kohler (Erwin), *Entwickelung des biblischen Sentencesdramas des XVI Jahrhunderts in Frankreich*, Diss. Tübingen, 1911 et à J. Vianey, *La Bible dans la Poésie française depuis Marot (Revue des Cours et Conférences*, 1922).

En ce qui concerne la **théorie de la tragédie**, outre ce qu'on peut lire

---

[1]) Noter les sigles, s. l. n. d. [sans lieu ni date], s. d. [sans date]; celle qu'on place ensuite entre crochets ne figure pas à la page de titre, qu'il ne faut pas confondre avec la couverture.

[2]) Il est bon de rappeler, surtout à nos auditeurs étrangers, que, en France, la thèse de doctorat ès lettres ou ès sciences, ne marque pas, comme la thèse de doctorat en médecine ou en droit, l'achèvement d'études universitaires, mais est au contraire l'œuvre de professeurs depuis longtemps en exercice et à qui le titre de docteur ès lettres ou ès sciences permet seulement l'accession à une chaire magistrale dans une Faculté. Il s'agit donc toujours de travaux importants qui n'ont rien de commun avec les petites dissertations allemandes.

[3]) L'indication de l'Université et de la date est suffisante, en matière de dissertations allemandes et toujours indispensable en fait de thèses, à cause du système de classement adopté à leur égard par les Bibliothèques.

[4]) Le chiffre précédé des lettres M. B. renvoie à l'indispensable *Manuel Bibliographique de la Littérature française moderne* de G. Lanson, Paris, Hachette, 3e éd., 1921, in 8°, dont j'ai indiqué le mode d'emploi dans mon *Ronsard, sa vie et son œuvre*, Paris, Boivin, 1924, in-12, pp. 12-13.

Digitized by Google

dans le *Literary Criticism in the Renaissance* [1]) *de Spingarn*, New-York, 1899, in-8°, ou dans Saintsbury, *A History of Criticism and literary Taste in Europe*, Edinbourg, 1908, trois volumes in-8°, dans Breitinger, *Les Unités d'Aristote avant le Cid*, Genève, 1879, in-12, on lira les préfaces d'auteurs dramatiques du temps, car aux commentaires, si savants qu'ils soient, il faut toujours préférer les documents originaux, dont les principaux sont :

SIBILET [l. SEBILLET], *L'Art poëtique françois*, éd. Gaiffe, Paris, Hachette, 1910 *(Société des Textes français modernes)* [2]) (S. T. F. M.) ;

J. PELETIER, *Art poëtique*, 1555. (Bibl. Nat., Ye 1214-5) ;

SCALIGER, *Poétique*, 1561, in-4°.

Jacques GREVIN [3]), *Brief Discours pour l'intelligence de ce théâtre*, dans son *Théâtre complet et poésies choisies*, p. p. [4]) L. Pinvert, Paris, Garnier, 1922, un vol. in-12, XLIX-366 pp., pages 5-10 ;

Louis DES-MASURES, *Epistre*, en tête des *Tragédies saintes, édition critique*, p. p. Charles Comte, Paris, Cornély, 1907, un vol. in-12 ;

André de RIVAUDEAU, *Avant-parler* de la tragédie *Aman*, 1566, dans ses *Œuvres poétiques*, éd. Mourain de Sourdeval, Paris, Aubry, 1859, in-12 ;

Jean de La TAILLE, *De l'Art de la Tragédie*, avec son *Saül*, 1572 (cf. M. B. 2890, 2961) (Bibl. Nat. Rés. Ye 1821).

Pierre de RONSARD, *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, Paris, Lemerre, 1914-1919, in-8°, au t. VI, pp. 404-8 ; *Élegie à I. Grevin* (cf. aussi p. 461).

On rencontrera d'amples citations de ces écrits et de quelques autres dans l'introduction à MAIRET (Jean de), *Silvanire*, éd. R. Otto, Bamberg, 1890, in-12.

De la **mise en scène** simultanée qui a survécu au théâtre médiéval les principes sont exposés au Ch. II du L. III de mon *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, Paris, H. Champion, in-8°, dont une deuxième édition va paraître cette année-ci, ou dans mon *Livre de conduite du Régisseur ... pour le Mystère de la Passion*, Strasbourg, Istra, 1925, pp. CXIX-CXXIII, mais surtout dans le *Mémoire de Mahelot, Laurent et d'autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne* ... p. p. H. Carrington Lancaster (Paris, Champion, 1920, in-8°, pll.), dont on se

---

[1]) La nécessité où nous sommes de citer des livres en langues étrangères montre combien la connaissance des langues est indispensable à l'étudiant qui doit pouvoir lire au moins l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Qu'il s'y efforce de bonne heure.

[2]) SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES, publiant aujourd'hui chez Hachette une collection de textes critiques, SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS remplissant le même office pour le moyen âge, chez Éd. Champion, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, publiant, chez Colin, la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES, publiant, chez éd. Champion, la *Revue du XVIe siècle*, voilà les quatre Associations, dont le futur professeur de littérature française devra tâcher, si son budget le lui permet (la cotisation moyenne de chacune étant de 20 francs environ), de faire partie, pour se tenir au courant.

[3]) Ne dressant plus ici une fiche bibliographique, je laisse au prénom sa place naturelle.

[4]) Publié par. L'abréviation peut remplacer les formules un peu longues de certains titres.

Digitized by Google

rappellera la conférence faite sur ce sujet à la salle Fustel de Coulanges. L'essai essentiel sur la question reste cependant celui de Rigal, *La Mise en scène dans les Tragédies du XVI^e siècle*, reproduit dans son volume, *De Jodelle à Molière*, Paris, Hachette, 1911, in-12, aux pp. 31-152. Cependant je conclus contre lui avec G. Lanson que les tragédies du XVI^e siècle ont été pour la plupart jouées ou, au moins, écrites pour l'être, témoin les mentions de représentations rassemblées par Lanson dans son article de R. H. L. 1903 et cette phrase de Grevin, (*op. laud.*, p. 7 et p. 9)[1] :

J'ay eu ceci esgard que je ne parloy pas aux Grecs, ny aux Romains, mais aux François, lesquels ne se plaisent pas beaucoup en ces chantres [il s'agit des chœurs] mal exercitez, ainsi que j'ay souventes fois observé aux autres endroicts où l'on en a mis en jeu....

L'autre cause qui me l'a faict faire a esté voyant les lourdes fautes, lesquelles se commettent journellement ès jeux de l'Université de Paris...

ou ce passage, moins connu encore, de la préface de la *Franciade*, *Au Lecteur apprentif* (*Œuvres* de Ronsard éd. posthume de 1587 ; au t. VII de l'éd. Laumonier, Paris, Lemerre, t. VII p. 80) :

Ils [les versificateurs] ressemblent à ces Hercules desguisez és Tragedies, esquels acheptent la peau d'un Lion chez un peletier, une grosse massue chez un charpentier, et une fausse perruque chez un attifeur: mais quand ce vient à combatre quelque Monstre, la massue leur tombe de la main, et s'enfuient du combat comme couards et poltrons.

ou celui-ci, qui n'est peut-être pas aussi décisif (cf. *id. ibid.* p. 552)[2] :

Qui a point vu trembler és vieilles Tragédies
Un Oreste estonné de l'horreur des Furies,
Qui du meurtre comis ja desja se repent?
Qui devant maint flambeau, maint fouët et maint serpent
Et maint crin coulevreux[3]), s'enfuit parmi la scene,
Portant dessus le front le remors de sa peine.

Le rôle du Chœur emprunté aux Anciens a été analysé par Reuter (M. B. 2999), et *l'Unité de lieu dans l'*Antigone *de R. Garnier* par Lebègue (*Rev. XVI^e s.*, 1924, pp. 238-251).

Dans l'**établissement du texte**, par quoi doit commencer toute explication, on ne peut entièrement se fier à l'éd. Pinvert, qui ajoute des accents aigus ou graves aux *e* atones, paraissant préjuger ainsi de leur prononciation. Or, pour la reproduction de textes français anciens, l'accent aigu doit servir exclusivement à distinguer l'*e* final accentué de l'*e* muet, sans égard à la qualité de la voyelle. Imprime-t-on *désir*, on fait croire à l'existence d'un *é* fermé qu'exclut la prononciation traditionnelle *desir*, restée en usage au Théâtre français.

---

[1]) Abréviation courante de *opus laudatum*, œuvre invoquée plus haut. On dit aussi *cit[atum]*.

[2]) On emploie *cf. ibid.* (*confer*, reporte-toi, *ibidem*, au même endroit) ou *loco laud*[ato] ou *loco cit.* pour renvoyer à un passage déjà cité. *Ibidem*, le même désigne au contraire l'auteur mentionné précédemment.

[3] Chevelure composée de serpents.

Digitized by Google

Quel avantage M. Pinvert voit-il d'autre part à corriger, à la p. 122, *n'a guiere*, qui est parfaitement logique, en *n'aguière*, qui ne l'est point?

L'étudiant aura donc à rectifier les formes qu'il a sous les yeux sur celles de l'éd. Förster, qui reproduit fidèlement, à défaut du texte *princeps* séparé des *Juifves* (1583), la meilleure des éditions collectives parues du vivant de l'auteur et qui renferme notre tragédie, à Paris, chez Mamert Patisson en 1585[1]).

A l'établissement du texte succède l'**explication littérale** pour laquelle on s'aidera, au point de vue du vocabulaire, en l'absence du Dictionnaire de la langue du XVIe siècle promis par M. Huguet à l'éditeur Éd. Champion et qui n'a pas encore paru, du glossaire contenu dans l'éd. Förster, au t. IV, pp. 113-126, ensuite de

GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (ne pas oublier de se reporter au complément, tomes VIII, IX et X);

HUGUET (E.), *Petit Glossaire des Classiques français du XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1907, un vol. in-12;

CAYROU (G.), *Le Français classique, Lexique de la Langue du XVIIe siècle*, Paris, Didier, 1923, in-12, 884 p. (20 francs);

MELLERIO (L.), *Lexique de Ronsard*, Paris, Plon, 1895 (*Bibliothèque Elzévirienne*) [assez médiocre];

SAINÉAN (L.), *La Langue de Rabelais*, Paris, de Boccard, 1922-23, 2 vol. in-8°;

et surtout de la magistrale *Histoire de la Langue française* de F. Brunot, tome II, *Le seizième siècle*, Paris, Colin, 1905, in-8°.

Pour la phonétique, voir Thurot (Ch.), *De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle...* Paris, 1881-2, 2 vol. gr. in-8° et le vieil opuscule de de BEZE, *De francicæ linguae recta Pronuntiatione*, réimpr. Tobler, Berlin, 1868, in-12.

Pour la syntaxe, se servir de:

HUGUET (Edm.), *Étude sur la syntaxe de Rabelais*, Paris, Hachette, 1894, in-8°;

HAASE (A.), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, nouv. éd. trad. p. M. Obert, Paris, Delagrave, in-12 [1914] (manuel utile à posséder);

PROCOP; JENSEN; cités par Pinvert, t. II, p. LXV.

Pour le style poétique, v. RAEDER (cf. ibid.).

Pour la versification[1]), v. KÖRNER (ibid. p. LXVI); THIEME (H.-P.), *Essai sur l'Histoire du Vers français*, Paris, Éd. Champion, 1916. in-8°,

---

[1] Barrer d'un trait vertical la lettre indûment pourvue d'un accent, reproduire ce trait dans la marge, en le faisant suivre de la lettre sans accent; de même pour les majuscules à rétablir et les i et u; on peut cependant maintenir les j, v consonnes, introduits par l'éditeur moderne. En profiter pour numéroter les vers 5 par 5, ce qui est absolument indispensable.

[2] Un élève faisant l'explication, oublie de mentionner que la pièce est en vers, et de se demander pourquoi, de signaler la généralisation de l'alexandrin dans les dialogues, ce qui, à l'époque, est encore une innovation. Chez Jodelle, ce mètre est l'exception. Ne pas oublier de discuter la question de l'alternance des rimes masculines et féminines, principe dont le triomphe est toujours bien récent.

Digitized by Google

KASTNER (L.-E.), *A History of french Versification*, Oxford, Clarendon Press, 1913, in-12; MARTINON, *Les Strophes*, Paris, H. Champion, 1912, in-8°.

Ces livres consultés, rien n'est fait encore. Au linguiste, l'explication littérale peut suffire, étant destinée à établir l'état de la langue à une époque déterminée ; aux yeux de l'historien de la littérature, elle n'est qu'un instrument, un moyen de comprendre, de ne pas se tromper sur le sens du texte à interpréter [1]). C'est à lui qu'il appartient d'en faire ressortir les qualités et les défauts, la portée littéraire, la valeur esthétique et sentimentale, et, dans le cas présent, l'effet dramatique, de telle sorte qu'on comprenne comment Garnier est en progrès sur Jodelle et Corneille sur Garnier, pourquoi, au temps de *Marion de Lorme*, comme le dit joliment Hugo :

Corneille est à la mode ;

Il succède à Garnier, comme font de nos jours
Les grands chapeaux de feutre aux mortiers de velours.

Gustave COHEN,
Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

[1] Une étudiante, n'ayant pas compris qu'au v. 11, *merci* signifie grâce, donne une interprétation erronée de tout le passage; un étudiant, faute de traduire le verbe *gesner* par torturer aux vers 148-9, ne fait pas ressortir la vigueur de ceux-ci. Le danger n'est pas quand on ne comprend pas uu mot, car alors on cherche, mais quand on croit comprendre un terme qui effectivement a changé de sens dans la langue moderne.

Digitized by Google

Bibliothèque universitaire et régionale

Quelques acquisitions récentes

(du 15 novembre 1924 au 15 janvier 1925)

A (Collections, Bibliographie)

500. 529 *Mélanges offerts à M. C. Andler... (Publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 21). Strasbourg (Istra), in-8°, 443 p.

Bloch (M.), *Les rois thaumaturges.* (Ib., 19), 542 p.

500. 002 **Kukula** (R. C.), *Persius und Nero* (Festschrift der Karl-Franzens Univers. in Graz, 43). Graz, 1923, in-8°, 118 p.

500. 634a **Cairns** (W. B.), *British criticisms of American writings*, 1815-1833. (Univ. of Wisconsin Studies, 14). Madison, 1922, in-8°, 319 p.

Beatty (A.), *W. Wordsworth. His doctrine and art and their historical relations.* (Ib., 17), 1922, 284 p.

Morgan (B. G.), *A bibliography of German literature in English translation.* (Ib., 16). 1922, 708 p.

500. 419 II, 35 **Michel** (André), *Le régime fiscal de l'Allemagne contemporaine.* (Annales de l'Univ. de Lyon, NS., II, 35). 1923, in-8°, 344 p.

111. 761 **Masaryk** (F. G.), *La Russia e l'Europa* (trad. Ett. Lo Gatto). (Pubbl. dell' Inst. per l'Europa orientale in Roma), 1922, in-8°, Napoli (Ricciardi).

12. 371 **Schwalbe** (G.) et **Fischer** (E.), *Anthropologie.* Leipzig (Teubner), 1923, in-4°, 684 p. (Kultur der Gegenwart, III, 5).

12. 742 *A classified catalogue of the books, pamphlets and maps in the library of the Societies for the promotion of Hellenic and Roman studies.* Lond. (Macmillan), 1924, in-8°, 336 p.

111. 792 **Rosenthal** (J.), Cat. 27. *L'art du livre au moyen âge et jusqu'au XVIe s.* [Manuscrits à miniatures et livres illustrés]. 97 facsimilés. Munich (Rosenthal), s. d., in-8°, 192 p.

12. 743 **Haebler** (K.), *Die deutschen Buchdrucker des XV. Jahrh. im Auslande.* Munich (Rosenthal), 1924, in-4°, 315 p., 26 pl.

500. 431 **Boak** (A. E. R.) et **Dunlap** (J. E.), *Two studies in later Roman and Byzantine administration.* New-York, 1924, in-gr. 8°, 324 p. (Univ. of Michigan studies, Humanistic series, XIV).

500. 431 **Stanley** (Albert A.), *Greek themes in modern musical settings*, 1924, 385 (ib. XV).

500. 311 **Gunsaulus** (Helen), *Japanese sword-mounts in the collections of the Field Museum.* Chicago, 1923, in-8°, 195 p. (Publications of the Field Museum, Anthropological series, XVI).

500. 041 **Antipa** (Gr.), *Problemele evolutiei poporului român.* Bucarest (Göbl), 1919, in-8°, 407 p.

111. 795 **Châtelain** (Emile), *Bibliographie de ses œuvres.* Paris (Champion), 1924, in-8°, 69 p.

500. 012 *Academia Romana, Memorüle*, serie III, tomul I, Bucarest, 1923.

Digitized by Google

B (PHILOSOPHIE, PÉDAGOGIE)

131. 441 **Maître** (Léon), *Les écoles épiscopales et monastiques en occident avant les universités* (768-1180), 2e éd. (Archives de la France monastique, XXVI). Paris (Picard), 1924, in-8°, 226 p.

131. 442 **Dely** (Walter Aloysius), *The educational psychology of Juan Luis Vives.* (Diss. Catholic Univ. of America), Washington, 1924, in-8°, 71 p.

131. 448 **Adams** (Grace Kinckle), *An experimental study of memory color and related phenomena.* Thèse Cornell Univ. 1923, 48 p. (reprinted from the Amer. Journ. of Psychol., 1923, 34).

131. 446 **Fulk** (J. R.), *The municipalization of play and recreation.* The beginnings of a new institution. Thèse Univ. Nebraska, 1917. Lincoln, 1922, in-8°, 97 p.

B a IV **Méditch** (P.), *La théorie de l'intelligence chez Schopenhauer*, Paris, th. litt., 1922-23, n° 195.

B g I **Beigbeder** (J.), *La formation du futur citoyen à l'école primaire et publique* (Notes historiques et critiques). Alençon, 1923, 377 p. Paris, th. droit, n° 190.

B d I **Martin** (Martial), *Les troubles du caractère chez l'enfant*, symptôme tardif de l'encéphalomyélite épidémique. Bordeaux, th. méd., 1923-24, n° 17.

B a IV **Vidgrain** (J.), *Malebranche, fragments philosophiques inédits et correspondance.* Caen, th. lett., 1922-23, 124 p.

B a II b **Masson-Oursel** (P.), *La philosophie comparée.* Paris, th. lett., 1922-23, 203 p.

B a IV **Vidgrain** (J.), *Le christianisme dans la philosophie de Malebranche.* Caen, th. lett., 1922-23, 432 p.

C (PHILOLOGIE)

150. 858 **Van der Kolf** (Maria C.), *Quaeritur quomodo Pindarus fabulas tractaverit...* Specimen litterarium inaugurale ... in Academia Lugduno Batav. Rotterdam (Brusse), 1923, in-8°, 122 p.

150. 866 **Lindsay** (W. M.), *Early latin verse.* Oxford (Clarendon Press), 1922, in-8°, IX + 372 p.

150. 863 **Whitchurch** (Irl G.), *The philosophical bases of ascetism in the Platonic writings and in pre-Platonic tradition.* Thèse. New-York (Longmans), 1923, in-8°, 108 p.

150. 861 **Vrind** (Gerard), *De Cassii Dionis vocabulis quae ad ius publicum pertinent.* Specimen litterarium inaugurale. La Haye (Mensing), 1923, in-8°, 173 p.

150. 864 **Saileswar** (Sen), *A study on Mathurânâtha's Tattva-Cintâmani-Rahasya.* Proefschrift ... Amsterdam. Wageningen (Veenman), 1924, in-8°, 66 p.

150. 865 **Thunell** (K. J.), *Sitologen-Papyri aus dem Berliner Museum.* Akad. Abhandl. Diss. Upsal, in-8°, IV, 119 p.

150. 860 **Degener** (H. S.), *Proeve eener verglijkende studie over Plato en Husserl.* Bijdrage tot de transscendentale psychologie. Proefschrift ... Utrecht-Groningue, 1924, in-8°.

Digitized by Google

500. 005 **Rosetti** (A.), *Etude sur le rhotacisme en roumain.* (Bibl. Ec. Hautes Et., 240). Paris, 1924, 76 p.

C c III **Boulenger** (abbé Fernand), *Remarques critiques sur le texte de l'empereur Julien.* Paris, th. lett., 1922, in-8°, 75 p.

C c III **Malicet** (P.), *Platon jurisconsulte.* Etude sur le droit privé et pénal de la Grèce ancienne. Paris, th. droit, 1923, n° 71, 124 p.

C c IV **Brenot** (Mlle Alice), *Les mots et groupes iambiques réduits dans le théâtre latin.* Paris, th. lett., 1922, 116 p.

C b XII **Vaidya** (Parasthuran), *Etudes sur Aryadeva et son Catuhsataka.* Ib., 1923, 176 p.

C c III **Boulenger** (F.), *Essai critique sur la syntaxe de l'empereur Julien.* Ib., 1922, 266 p.

C c III **Boulanger** (A.), *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe s. de notre ère.* Ib., 1923, 504 p.

C b XXIII **Przyluski** (J.), *A-yu-wang-tchouan, chronique des premiers siècles du bouddhisme, traduite et annotée.* Ib., 1923, 205 p.

C c III **Rouillard** (Germaine), *Les papyrus grecs de Vienne, inventaire des documents publiés.* Ib., 1923, 92 p.

150. 813 **Eitrem** (S.), *Zu den Berliner Zauberpapyri.* Kristiania, Dybwad, 1923, in-8°, 15 p.

Cd (LITTÉRATURES MODERNES)

170. 036 **Carnahan** (D. H.), *The prologue in the old french and provençal mystery.* Thèse. N. Haven, 1905, 200 p.

170. 039 **Cohen** (G.), *Ronsard.* Paris (Boivin), 1924, in-8°, 289 p.

170. 025 **Heitz** (P.) et **Ritter** (F.), *Versuch einer Zusammenstellung der deutschen Volksbücher des 15. und 16. Jahrh.* nebst deren späteren Ausgaben und Literatur. Strasbourg (Heitz), 1924, in-8°, 219 p.

500. 053 **Courtois** (L. J.), *Chronologie de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau.* Genève (Jullien), 1923, in-8°, 304 p.

170. 041 **Holzknecht** (K. J.), *Literary patronage in the Middle Ages* (thèse). Philadelphie, 1923, in-8°, 258 p.

170. 044 **Jessen** (F. de), *Bibliographie de la littérature française relative au Danemark.* Paris (Meynial), 1924, in-8°, 322 p.

13. 905 **Secord** (A. W.), *Studies in the narrative method of De Foe.* (Univ. of Illinois Studies in langage and literature, IX, I, p. 1).

170. 043 **Goode** (C. T.), *Byron as critic.* Thèse Cornell Univ. Weimar (Wagner), 1923, in-8°, 312 p.

500. 127 1 **Williams** (Edwin Bucher), *The life and dramatic works of Gertrudis Gomez de Avellaneda.* Thèse. Philadelphie, 1924, in-8°, 116 p. (Publicat. of the Univ. of Pennsylv. Series in Romanic languages, 11).

170. 056 **Langlois** (Ch. V.), *La vie en France au Moyen Age.* Paris (Hachette), 1924, in-8°, XXVIII + 392 p.

VII i **Fernessole** (P.), *Les origines littéraires de Louis Veuillot*, 1813-43. Paris, 1923, in-8°, 450 p. Th. lett. 1922-23.

Le gérant: A. Schann

Digitized by Google

3me ANNÉE
Nº 5

1925
1er MARS

Les noms de lieux en Alsace [1])

Si nous savions pourquoi nos villages et les lieux-dits de nos cantons ruraux portent les noms que nous leur connaissons, si nous savions pourquoi nos églises paroissiales sont consacrées aux patrons qui y sont invoqués, l'histoire de l'Alsace n'aurait, sans doute, plus de secrets pour nous.

Nous constatons, en effet, des phénomènes assez curieux et dont l'explication ne manquerait pas de nous donner de singuliers éclaircissements.

Prenons, par exemple, nos églises paroissiales. Vous savez que saint Amand passe pour avoir été le premier évêque de Strasbourg. Or, dans tout le diocèse, pas une seule église paroissiale ne lui est consacrée, tandis que dans le diocèse de Metz, on en compte une douzaine qui sont consacrées à son premier évêque, saint Clément.

Pourquoi saint Amand est-il moins bien traité que saint Clément? Un autre exemple: Voici saint Arbogast, patron du diocèse de Strasbourg à qui une douzaine d'églises sont consacrées, et voici saint Martin qui fut évêque de Tours et qui ne compte pas moins de quarante-sept églises placées sous son vocable, dans notre diocèse. Pourquoi cette différence?

On peut, évidemment, chercher à l'expliquer en disant que saint Martin, le grand apôtre des Gaules, ou plutôt des campagnes gauloises, vivait deux siècles avant saint Arbogast, et que, dans leur admiration pour son œuvre, les fidèles lui avaient élevé de nombreux sanctuaires, de sorte qu'à l'apparition de saint Arbogast, les places étaient déjà prises, si j'ose m'exprimer ainsi. C'est évidemment une raison. Mais est-elle valable? On peut en douter quand on apprend combien sainte Odile est mal partagée, en regard de saint Léger, son parent et son contemporain; puisque trois églises seulement sont consacrées à la patronne de l'Alsace et vingt-trois à l'évêque d'Autun. Sans doute, la politique ne fut-elle pas étrangère à la popularité dont a joui saint Léger en Alsace parce que ses querelles avec Ebroïn, maire du palais de Neustrie, lui ont valu les sympathies des Alsaciens de ce temps-là. Mais encore aimerions-nous à être mieux renseignés sur des causes dont l'importance se manifeste d'une façon si imprévue par le nombre d'églises qui, en Alsace, sont consacrées à saint Léger. Ces églises existaient, sans doute, déjà avant lui, en sorte qu'il a fallu déposséder les anciens patrons pour leur substituer le nouveau.

---

[1]) Conférence faite à la Société des Monuments historiques.

Digitized by Google

Ces quelques exemples nous montreront les conséquences que peut entraîner après elle, l'étude qui nous occupe.

Au cours d'une de nos dernières séances, M. le professeur Grenier, s'appuyant sur les découvertes de nos collègues MM. Forrer, Schaeffer et Mathis, a parfaitement établi l'état actuel de nos connaissances préhistoriques. Nous savons que des espèces animales actuellement éteintes ou émigrées vivaient, il y a de longs siècles, dans le pays que nous appelons aujourd'hui l'Alsace : c'étaient successivement, suivant les époques, le mammouth, le renne, le rhinocéros, l'ours des cavernes, l'hippopotame, etc. Nous savons, d'autre part, que l'homme était contemporain de ces animaux, puisque, dans l'abri de la Madeleine, on a trouvé une plaque d'ivoire sur laquelle était gravée avec une grande perfection et une remarquable fidélité, l'image d'un mammouth, et que, d'autre part, dans la grotte des Eyzies en Dordogne, on a découvert une vertèbre lombaire d'un jeune renne transpercée par un silex taillé.

Forts de ces faits, les préhistoriens ont parfois désigné les hommes de cette époque sous le nom de chasseurs de mammouths. C'est leur faire sans doute trop d'honneur, car il ne faut pas oublier que nos ancêtres n'avaient alors, pour arme offensive et défensive, qu'un silex taillé et emmanché dans un bois de cerf ou de renne. Or, j'avoue que si, armé de cette façon, je me trouvais au coin d'un bois, face à face avec un mammouth ou un ours de cavernes, mon premier mouvement ne serait pas de me jeter sur l'animal pour l'assommer, mais bien, au contraire, de fuir à toutes jambes pour me mettre à l'abri de ses redoutables attaques.

Heureusement d'ailleurs pour les hommes d'alors, ils avaient autre chose à se mettre sous la dent que des mammouths, des ours ou des rhinocéros, car le petit gibier ne manquait pas, dont, avec un peu d'adresse, et vu son abondance, ils pouvaient facilement s'emparer.

En résumé, on peut, avec M. Bertrand, à qui nous devons un ouvrage qui fait autorité : *la Gaule avant les Gaulois*, admettre les propositions suivantes :

1° Une race humaine dont nous ne connaissons pas l'origine a vécu en Gaule en même temps que le mammouth, l'auroch, le renne, l'ours des cavernes et autres espèces aujourd'hui disparues ou émigrées.

2° Ces peuples ne connaissaient pas les métaux; leurs armes et outils étaient soit en pierre taillée et non polie, soit en os ou en corne.

3° Ils vivaient du produit de leur chasse ou de leur pêche. Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué, la poterie leur était inconnue, mais ils savaient allumer du feu.

4° Ils étaient logés dans des cavernes, et étaient sédentaires.

L'Alsace, en ce temps là, n'était pas ce que nous la voyons aujourd'hui. Elle était couverte de forêts qui s'étendaient jusqu'au Rhin, et coupée de marécages ou de lacs occupant la place de ce que nous appelons aujourd'hui le *Ried*. Les forêts alsaciennes réjoignaient celles des Ardennes, les anciens en avaient fait des divinités, car nous connaissons le dieu *Vosegus* (les *Vosges)* et la déesse *Arduina* (les Ardennes). Des animaux de toute espèce

Digitized by Google

s'y ébattaient: en 1675, on tua encore un ours dans la forêt de Barr, et en 1695, un autre près du château d'Andlau. Vous savez que les ours ont, d'après la légende, joué un rôle dans la fondation de l'abbaye de ce nom, puisque c'est un ours qui, en grattant la terre, a indiqué à sainte Richarde l'endroit où elle devait fonder son monastère, et nous trouvons en Alsace assez de *Baerenbach*, de *Baerenberg*, de *Baerendorf*, de *Baerenfels*, de *Baerenkopf*, *de Baerenthal* pour être persuadés que les ours étaient communs dans notre pays.

Et, dans un autre ordre d'idées, je ne suis pas éloigné de croire qu'il y avait une époque où le Rhin ne coulait pas, comme aujourd'hui, du sud au nord, mais, au contraire, du nord vers le sud. On peut imaginer, en effet, et, au point de vue géologique tout vient confirmer cette opinion, qu'au moment où l'Angleterre actuelle était encore rattachée au Continent, la Tamise, le Rhin, le Doubs, la Saône et le Rhône formaient un seul fleuve qui allait se jeter dans la Méditerrannée. Les érosions qui s'observent dans la trouée de Belfort et qui semblent avoir été occasionnées par un courant violent venant du nord, et l'immense delta qui forme la *Crau* ne peuvent que nous confirmer dans cette opinion. Puis, à un moment donné, il se produisit un cataclysme qui sépara l'Angleterre du continent et occasionna, à la hauteur de Bâle, une brisure qui modifia le cours des eaux. C'est à un cataclysme de ce genre que fait allusion le prophète David quand il dit, dans un de ses psaumes, *montes exultaverunt sicut arietes et colles sicut agni ovium*, et qu'interrogeant le Jourdain, il lui demande: *et tu Jordanus quia conversus es retrorsum?*

L'Alsace était, par conséquent, un pays difficile et peu tentant; d'inextricables forêts, des inondations fréquentes, des marais dangereux; puis un fleuve immense, au courant violent, émettant de toute part des bras plus ou moins larges et profonds; voilà ce qui le caractérisait.

Beaucoup d'auteurs estiment que lorsque nos ancêtres commencèrent à se livrer aux travaux de l'agriculture, ils utilisèrent d'abord les meilleures terres; c'est, sans doute, une erreur. Les meilleures terres étaient celles où dès cette époque, la végétation était la plus luxuriante, où les arbres devenaient plus gros et plus hauts, où les lianes étaient plus solides, les broussailles plus épaisses, celles, en un mot, qui étaient les plus difficiles à défricher. Or, que voulez-vous que fassent dans ces forêts impénétrables de pauvres diables avec leurs misérables haches de pierre?

Ce n'est donc pas dans les terres où l'humus était gras et profond que l'homme exerça d'abord son industrie, c'est, au contraire, dans les terres où la végétation naturelle était rabougrie et le défrichement relativement facile. Il se contentait, sans doute, de maigres récoltes, mais il les obtenait sans trop de peine.

Dans ces temps très lointains, l'Alsace, pour les circonstances que j'ai dites, n'était guère habitable surtout dans la plaine, et le fameux crâne d'Eguisheim pas plus que quelques silex grossièrement taillés trouvés en différents points du pays ne nous fournissent grande lumière.

C'est, sans doute, à une époque postérieure — à l'âge des cavernes — qu'il faut faire remonter les trouvailles faites dans une carrière de

Digitized by Google

Vœgtlingshofen où, au milieu d'ossements d'animaux de toute espèce, même, paraît-il, de mammouths et d'hippopotames — qui pourtant ne sont pas contemporains — on a trouvé quelques silex taillés. Mais l'étude de ces ossements et surtout celle du gisement où ils se sont rencontrés, mériterait d'être reprise. En tous les cas, il faut attendre de nouvelles découvertes.

A cette première période dite des cavernes, en succéda une autre au cours de laquelle nous constatons un progrès remarquable, celui de la domestication de certains animaux, soit du renne quand les périodes étaient froides, soient des bovidés quand elles devenaient plus chaudes. Les populations alors étaient nomades, c'est-à-dire qu'elles se transportaient d'un endroit à l'autre suivant les saisons pour permettre à leurs troupeaux de trouver la nourriture qui leur était nécessaire.

Les populations — on n'y a pas, à mon avis, suffisamment pensé jusqu'ici — devaient être très préoccupées de l'entretien du feu. Peut-être, avez-vous déjà entendu dire que l'on peut obtenir du feu en frottant, d'une certaine façon, l'un contre l'autre, deux bâtons. Je veux bien le croire, et ne puis que vous engager à allumer, de cette façon, votre cigarette, je suis bien sûr que vous ne fumerez pas souvent. L'entretien du feu était chose importante et difficile pour des nomades. Elle était confiée surtout aux femmes — c'est de là, d'ailleurs, que vient l'institution des prêtresses de Vesta qui devaient surveiller le feu sacré brûlant, jour et nuit, sur l'autel de la déesse. L'art de la poterie dut son origine tout autant à la nécessité, pour les nomades, de transporter le feu lors de leurs migrations qu'à celle de cuire leurs aliments. En plaçant dans un récipient de terre grossièrement façonné à la main, quelques tisons recouverts de cendre et en confectionnant ce récipient de façon à pouvoir l'attacher à un bâton, il était facile de rallumer un brasier.

Les hommes de cette époque connaissaient l'art de construire des habitations, ils ne se blotissaient plus dans des cavernes — ils savaient dompter le cheval et tracer un sillon pour y semer l'orge et le blé, ils avaient appris à tisser le lin et à construire des bateaux ; plus tard, ils se servirent des métaux sans toutefois les fabriquer eux-mêmes, car la métallurgie resta, pendant longtemps, le monopole, dit un poète antique, *« de certains enchanteurs du mont Ida et notamment de Celmis, du grand Damnamenée, de l'irrésistible Acmon qui, avec l'aide de l'ingénieux Vulcain trouvèrent dans les forêts montagneuses, le fer noir qu'ils portèrent au feu pour produire une œuvre digne d'éloges ».*

Les progrès, on le comprend aisément, ne se réalisèrent que lentement. Prométhée arrachant le feu du ciel, les Centaures, moitié chevaux et moitié hommes, Hercule terrassant les monstres, Jason dirigeant l'expédition des Argonautes, Vulcain installant sa forge dans les antres de l'Etna, tous ces héros et demi-dieux ne sont célébrés par la légende qu'en souvenir de ceux dont le génie et le courage contribuèrent à améliorer le sort des pauvres mortels ! Nous sommes tellement habitués à allumer le feu, à labourer la terre, à utiliser les chevaux, à élever le bétail, à naviguer, à forger le fer que nous ne réfléchissons pas assez que pour découvrir

Digitized by Google

ces choses et les populariser, il a fallu des esprits aussi distingués que ceux de Pascal, de Newton ou de Pasteur.

Aux hommes des cavernes « race très énigmatique » qui, à un goût artistique développé joignait encore les instincts les plus sauvages, succédèrent donc les hommes de la période dite néolithique qui surent polir le silex et en faire des instruments déjà très perfectionnés, et qui, en outre, élevèrent des menhirs, et courtruisirent des dolmens et des cités lacustres. C'est de leur temps que se répandit l'usage des métaux et, en particulier, celui du bronze qui apparaît déjà sous les dolmens, et, avec plus d'éclat encore, dans les cités lacustres.

Quoi qu'il en soit, les métaux primitifs, c'est-à-dire le bronze et l'or avaient, de très bonne heure, pénétré en Scandinavie où habitaient alors les Ligures, et, affirme M. Bertrand, un certain nombre de nos bronzes les plus anciens peuvent être d'importation ligure, mais aucune conclusion positive n'est permise et tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les Ligures, après avoir séjourné plus ou moins longtemps sur les côtes de la Baltique, se dirigèrent, à un moment donné, vers le sud, poussèrent leurs incursions le long des côtés de la Méditerrannée jusqu'au Rhône en chassant devant eux les Ibères qui continuèrent à occuper la rive droite de ce fleuve.

Un poète grec, Arctos, qui vivait vers l'an 270 *avant* Jesus-Christ, affirme que le « lit du Rhône sert de limite entre l'Ibérie et le Lygiens, c'est-à-dire les Ligures ».

Ligures et Ibères étaient contemporains puisque les premiers ont refoulé les seconds, et ces deux peuples occupèrent, en même temps, les uns à l'est et les autres à l'ouest du Rhône, les côtés de la Méditerranée. Tel est aussi l'avis de M. d'Arbois de Jubainville qui ajoute que les premiers Indo-Européens ayant pénétré en Gaule sont les Ligures dont il fixe l'arrivée à environ deux mille ans avant notre ère. Ces Ligures chassèrent devant eux les Ibères qui furent relégués dans la région des Pyrénées, pour être à leur tour refoulés par les Celtes dans le pays limité par les Alpes, le Pô et la Méditerranée et qu'on a appelé la Ligurie.

A cette époque, quand la Gaule ne faisait que commencer à vivre, les vieux empires d'Egypte et d'Assyrie étaient déjà en décadence, les Phéniciens, les Hellènes allaient chercher l'étain aux Iles Cassitérides — aujourd'hui les Sorlingues, sur les côtes anglaises — le temple de Salomon s'élevait à Jérusalem, Athènes venait d'être fondée et Rome ne l'était pas encore.

Mais si les progrès que je viens de signaler, c'est-à-dire l'art de polir le silex, la culture de certaines céréales, la domestication de quelques espèces animales, la construction des cités lacustres et des dolmens sont dus à la substitution peut-être violente d'un peuple plus avancé à un peuple arriéré, l'usage du bronze semble s'être imposé d'une façon moins brutale, et c'est par voie commerciale qu'il se sera introduit en Gaule. La parfaite ressemblance qui existe entre des épées de bronze trouvées en Suède, en Suisse et en France nous prouve qu'un même type de ces armes a été universellement accepté et que, par conséquent, elles avaient une commune origine.

Rien n'autorise à croire que l'usage du bronze, ni même du fer, ait

Digitized by Google

coïncidé avec une invasion nouvelle qui aurait provoqué un changement profond des mœurs populaires.

Nous retiendrons donc, si vous le voulez bien, qu'au commencement des âges historiques pour la Gaule, nous trouvons les Ibères et les Ligures fixés le long de la Méditerranée avant l'arrivée des Phéniciens et des Grecs, fondateurs de Marseille, et, à plus forte raison, avant l'arrivée des Celtes.

Nos musées, dit M. Bertrand, ne contiennent pas plus d'antiquités ibériques que d'antiquités ligures. Les antiquités non celtiques de la Provence et de la Narbonnaise sont des antiquités grecques.

Cette absence de restes apparents de la domination des Ibères et des Ligures est, en effet, un phénomène bizarre, mais ne serait-il pas dû, tout simplement, à l'insuffisance des recherches qui ont été faites en Ligurie ou en Ibérie, ou à cette circonstance spéciale que, pour plus de simplicité, on s'est contenté d'attribuer aux Phocéens et aux Grecs tout ce qui, entre Gênes et Pyrénées était d'origine pré-celtique ?

Et l'Alsace, me direz-vous que devient-elle dans tout cela ? Il serait temps que vous nous en parliez enfin.

Rassurez-vous, j'y arrive et vous verrez que les explications que j'ai cru devoir vous donner ne sont pas inutiles.

Je vous ai fait une description de notre pays en ces âges lointains, et vous ai montré que l'Alsace n'était pas précisément un paradis terrestre. Mais le cataclysme dont je vous ai parlé amena sans doute un changement notable dans le régime des eaux et un asséchement relatif du sol.

Grâce aux découvertes faites par nos collègues, MM. Forrer et Mathis, il est permis d'admettre que, dès cette époque, des hommes étaient installés dans certaines parties de l'Alsace. Quelques pierres levées qui se trouvent dans les Vosges et des vagues traces d'habitations lacustres permettent de croire que malgré son caractère rude, sauvage et inhospitalier, notre pays n'avait pas découragé quelques hardis pionniers qui avaient pris possession des parties à peu près habitables.

Mais ni en Alsace, ni dans le reste de la France, les monuments dits mégalithiques et les cités lacustres ne nous ont livré tous leurs secrets. Nous ne savons rien de la langue que parlaient ces populations primitives, ni même de la race à laquelle ils appartenaient.

Pour arriver à quelques notions précises, nous ne pouvons guère remonter au delà des Ligures, et encore faudra-t-il que nous produisions des arguments qui ne s'appuieront pas sur des trouvailles de silex ou d'objets de bronze ou de pierre, mais sur des considérations provoquées par des phénomènes tout différents, je veux parler de l'étymologie de certains noms propres et surtout de noms de rivière.

Je vais vous les soumettre aussi brièvement et aussi clairement que je le pourrai, étant donné l'état actuel de nos connaissances.

La langue parlée par les Ligures, dit M. Longnon, s'est perdue sans laisser de traces bien certaines, car aucune inscription ligurienne n'a jusqu'ici été trouvée dans les Alpes maritimes qui furent comme le dernier refuge de leur indépendance avant l'arrivée des Celtes. Mais, malgré cela, quelques noms de lieux dont l'origine peut être attribuée aux Ligures sont de nature à nous donner des éclaircissements.

Digitized by Google

Un texte épigraphique remontant à l'an 117 av. J. C. et trouvé près de Gênes, c'est-à-dire en pleine Ligurie, reproduit une sentence arbitrale prononcée entre les Gênois et les *Viturii*, autrement dit les Ligures.

Dans ce document sont mentionnés un certain nombre de noms de villes, de montagnes, de cours d'eau qui tous présentent la particularité d'une terminaison assez spéciale, en *-asca* s'appliquant plus spécialement à des rivières : ce sont : *Nevi-asca*, *Vine-lasca*, *Veraglasca*, *Tutelasca*, et d'autres encore. Ce suffixe *-asca* dont on constate la fréquence relative dans cette inscription peut être d'autant mieux attribué aux Ligures, ajoute M. Longnon, qu'il ne se rencontre dans aucune des langues de l'Europe occidentale qui nous sont connues, et on se demandera tout d'abord s'il a laissé des traces en France. A cette question, il est permis de répondre affirmativement grâce à deux précieux documents de la période franque et qui intéressent le pays compris entre le Rhône inférieur et les Alpes. Ces documents sont le testament du patrice Abbon qui date de l'an 739, puis le Polyptique de l'Eglise de Marseille rédigé en 815 sous l'évêque Wadald, et tous deux mentionnent d'assez nombreuses localités de la Provence, du Dauphiné et des régions voisines.

Or, parmi ces localités nous en trouvons beaucoup se terminant en *-asca* ou en *-ascus* : *Barciascus*, *Annevasca*, *Albarascus*, *Lebrosca*, *Mainosca*, etc...

A ces deux premiers suffixes *-ascus*, et *oscus* on peut en assimiler un troisième en *-uscus* qui se trouve dans le nom d'une peuplade alpestre de cette même région, donc probablement d'origine ligure, les *Rugusci*.

Nous voici donc pourvus de renseignements intéressants, et fort de ces données, M. Longnon n'hésite pas à trouver ces suffixes ligures dans certains noms de lieu modernes, tels :

Névache (Hautes-Alpes) qui est dérivé de *Annavasca* autrefois employé ;
Gillivache (Isère), dérivé de *Girvascha*, cité au XIIe siècle ;
Manosque (Basses-Alpes), dérivé de *Manosca* ;
Vénasque (Vaucluse), dérivé de *Vindasca* ;
Brasc (Aveyron), dérivé de *Brascus*, etc....

Puis, plus au nord encore, nous trouvons :

Chanos, dans la Drôme, qui est dérivé de *Cannoscus*, cité en 1050 ;
Champlost dans l'Yvonne, qui est dérivé de *Cambloscus* (IXe siècle) ;
Chambost, dans le Rhône, qui est dérivé de *Camboscus* (XIIe siècle).

Puis ,plus au nord encore, nous trouvons :

Blanot, en Saône et Loire dont le nom ancien est *Blanuscus* (917) ;
Santoche, dans le Doubs dont le nom ancien est *Centusca* ;
Mantoche dans la Haute-Saône, d'un nom inconnu peut-être *Mantoascu*, comme Manosque, dans les Basses-Alpes, est dérivé de *Manoasca*.

Enfin la table de Peutinger nous signale une station du nom de *Caranusca*, située entre Metz et Trèves et qui est peut-être Garsch près de Thionville.

D'ailleurs on peut, par raisonnement, induire que le nom du Rhône lui-même est d'origine ligure. La dénomination ancienne de ce fleuve *Rotanos*, nous a été transmise par les auteurs grecs qui ont parlé de leur colonie de Marseille fondée six cents ans avant l'ère chrétienne.

Digitized by Google

Or, lorsque les Grecs vinrent fonder cette colonie, les côtes de la Méditerranée étaient occupées non pas par des Celtes, mais par les Ibères et par les Ligures, comme le disent expressément les anciens textes, et ce sont, par conséquent, ces peuples qui, les premiers, ont donné aux rivières, aux fleuves et aux montagnes qu'ils connaissaient des dénominations dont un certain nombre sont, sauf déformation, arrivées jusqu'à nous. Les navigateurs grecs ont accepté ces dénominations en les accommodant à leur façon de parler et en leur ajoutant un suffixe en -os, comme les Romains ont plus tard ajouté un suffixe en -us ou en -um aux noms celtiques qu'ils trouvaient en Gaule.

On peut donc prétendre avec raison que ce ne sont pas les Grecs qui ont donné le nom de *Rodanos* au fleuve qui allait se jeter dans la Méditerranée près de leur colonie de Marseille, pas plus que les Français n'ont donné son nom au lac Tschad, pas plus que les Européens débarquant en Amérique n'ont donné les noms de Mississippi ou d'Ohio aux fleuves qu'ils rencontraient. Les colons ont accepté les dénominations sous lesquelles les naturels désignaient depuis longtmps des lacs ou des fleuves situés dans les pays où ils vivaient.

Ces mêmes observations nous conduisent à dire que le nom du Rhin n'est pas d'origine germanique parce que les Germains proprement dits n'ont occupé les rives de ce fleuve que longtemps après qu'il eût été dénommé soit par les peuples qui campaient sur sa rive droite, soit par ceux qui s'étaient fixés sur sa rive gauche. Et ni les uns ni les autres de ces peuples n'étaient d'origine germanique.

Et, pour en revenir aux Ligures, nous avons vu que l'éude de certains noms particulièrement caractéristiques nous autorise à penser que ces populations après avoir remonté le cours du Rhône, étaient arrivées jusque dans le Jura d'une part, et, d'autre part, jusque sur les bords de la Moselle. Elles pouvaient, par conséquent, s'être introduites en Alsace par deux voies différentes : 1° par le sud, en passant par la trouée de Belfort et par ce que nous appelons le Sundgau ; 2° par l'ouest en utilisant ceux des cols des Vosges, qui étaient les mieux accessibles.

Peut-être même ont-ils utilisé les deux voies en même temps.

Or, nous trouvons dans notre Sundgau un certain nombre de noms propres à la formation desquels les Ligures pourraient bien ne pas être étrangers.

Voici d'abord le nom des montagnes qui forment, en partie, la frontière de l'Alsace : le *Jura* que M. d'Arbois de Jubainville regarde comme un mot d'origine nettement ligurienne. De ces montagnes descendent deux rivières, l'*Ill* et la *Largue* qui se réunissent à Illfurth. La Largue, en latin *Larga*, porte un nom essentiellement ligure, puisque nous trouvons, en pleine Ligurie, un affluent de la Durance qui porte exactement le même nom, la *Largue*, puis un affluent de l'Hérault, *la Lergue*.

Quelques auteurs qui se sont plus spécialement occupés de ces études, entre autres, M. Schwaederlé, n'hésitent pas à dire que le nom de l'*Ill* lui-même est d'origine ligure. Je n'oserai cependant l'affirmer. Nous connaissons bien, dans l'intérieur de la France, deux rivières qui portent le même

Digitized by Google

nom, l'une est un affluent de la Dordogne, et l'autre un affluent de la Vilaine, mais le bassin de ces deux rivières n'est pas en territoire ligure. Il n'est pas impossible d'ailleurs que ces anciennes populations, débouchant de l'ouest, et ayant rencontré tout d'abord la Largue, ne l'aient prise pour la rivière la plus importante et n'aient regardé l'Ill que comme son affluent. Dans ce cas, l'Ill, ruisseau secondaire, n'aurait reçu son nom que plus tard du temps de Celtes.

Puis voici la *Doller* dont le nom primitif est *Olruna* d'après d'anciens documents, et nous trouvons Ol-ouna et Ol-ubria dans la Gaule cisalpine comme affluents du Pô. M. Schwaederlé explique d'une façon ingénieuse la manière dont le *D* est arrivé à précéder l'ancien nom de *Olruna* pour arriver à la forme moderne de Doller. « Le D, dit-il, n'est autre que l'article « allemand. Au lieu de dire *die Ill*, on dit, en langage populaire, *d'Ill* ; au « lieu de dire *die Sorne*, on dit *d'Sorn*, d'où Zorn, en un mot. De même, « plus tard, les Germains au lieu de dire *die Olrun*, ont dit *d'Olrun*, d'où « Doller ; l'article primitif s'est incorporé au nom propre, et un nouvel « article s'est par superfétation ajouté au tout : *die Doller.* »

Et pour en revenir au Sundgau, nous y trouvons un certain nombre de noms de villages dont l'origine est d'autant plus difficile à déterminer que les formes les plus anciennes nous sont inconnues ; tels sont *Kiffis* qui, en 1144, était appelé *Chuovis* et qui peut être rapproché de *Keffenach* près de Wissembourg ; puis *Fislis* qui, en 1243, est désigné sous le nom de *Visilis* ; puis *Bisel* qui figure dans un acte de 1280 sous le nom de *Bisol*, en français *Pécheul* ; enfin *Leimen*, en 728, sous le nom de *Leimone.*

Il est certain que ces noms se différencient nettement de ceux qui nous sont familiers en Alsace, et il n'est pas impossible qu'une étude comparée plus approfondie ne permette d'arriver à des conclusions venant à l'appui de notre thèse ; et, d'autre part, je ne doute pas qu'en longeant nos montagnes, on ne trouve encore, dans certaines dénominations de lieux-dits, des traces du passage des Ligures.

Mais, si vous le voulez bien, nous allons allonger un peu le pas, et arriver jusqu'à la vallée de la Bruche.

Je viens de dire, que les Ligures on pénétré en Alsace soit par le sud, soit par l'ouest, puisque nous les trouvons à la fois dans le Jura et dans une station intermédiaire entre Metz et Trèves. Or, pour venir en Alsace, de l'Ouest, un des passages les plus faciles est le col de Saales d'où part la Bruche, et le mot Bruche est un nom de rivière dont l'origine *Bruscu* est nettement ligure, puisque nous reconnaissons dans cette dénomination le suffixe *-usca* que nous avons le droit de regarder comme caractéristique, et que d'autre part, il y a, dans le département de l'Aveyron près de Saint-Affrique un village du nom de *Brusque.*

Puis si nous descendons cette vallée de la Bruche, nous trouvons, de même que dans le Sundgau, un certain nombre de noms de villages ou de montagnes dont l'origine n'est pas nettement déterminée, tels Wisches, Russ, puis le Purperkopf où, comme vous le savez, se trouve une enceinte préhistorique très curieuse.

Enfin au sortir de la vallée de la Bruche, nous rencontrons la

Digitized by Google

Mossig dont le nom primitif était *Mosellus* — qui rappelle le nom de la Moselle et qui est dominée par le Scharrach, couronné lui-même par une sorte de retranchement très ancien, disent les archéologues; et l'origine du nom de Scharrach est assez difficile à expliquer.

Plus au nord encore, mais de l'autre côté des Vosges, nous trouvons un affluent de la Sarre, l'Ich, qui prend sa source près de Lohr et passe à Drulingen. Le nom primitif de cette petite rivière est *Hisca* où nous retrouvons encore le suffixe — *isca* regardé avec raison comme ligure.

Je citerai encore un petit affluent de l'Ehn qui passe à Bœrsch et qui est communément appelé *Waidasch* — Vedasca — présentant également le suffixe — *asca*. L'étymologie de Bœrsch est, elle-même, assez mal définie. Les anciens textes parlent de *Birsa* dont le préfixe se retrouve dans le nom de *Birs-bach*, village aujourd'hui disparu du canton de Sarre-Union, dans le nom de *Birse*, rivière qui prend sa source dans nore Sundgau et va se jeter dans le Rhin près de Bâle, et enfin dans le nom d'un village aujourd'hui disparu du nom *Birsen*, et à la place duquel fut élevée la ville de Neuf-Brisach.

Une autre voie très accessible pour gagner l'Alsace en venant de l'ouest, c'est la voie qui de Sarre-Union, débouche sur la vallée de la Moder, en passant par Wingen et Wimmenau.

La Moder était anciennement appelée *Matra* ou *Matara* et il existe dans la France rhénane, dans le cercle de Malmédy (Aix-la-Chapelle) une petite rivière qui porte le même nom. Le nom de *Matara* se rapproche beaucoup de celui de *Matrona* sous lequel se désignaient autrefois :

1° La Marne ;

2° Une autre rivière moins célèbre, la Meyrone près d'Aix-en-Provence;

3° Enfin un ruisseau du nom de Madro, dans le Piémont.

Comme ces deux derniers cours d'eau coulent en plein territoire ligure, on en peut conclure que c'est aux Ligures que notre Moder doit son nom et que le suffixe — *ona* (dans Matr-ona) est, lui-même, d'origine ligure.

Il existe donc un étroit rapport entre les diverses dénominations *Matra*, *Matara*, *Madrona*, *Matrona* ; mais quelle est leur origine ?

La première idée qui vient à l'esprit, c'est de faire remonter cette origine au mot *mère* qui trouve des analogues dans presques toutes les langues indo-européennes : *mater*, chez les Latins, μήτηρ, chez les Grecs, *matar* en zend, *mutter* en allemand, et on ne saurait s'étonner que les notions de maternité et de fécondité, vu leur dignité et leur universalité, aient pris chez les Anciens quelque chose d'éternel et de divin. Les Grecs ont, en effet, donné à Cybèle dont ils firent la fille du Ciel et la mère des dieux, un caractère particulièrement auguste, car ils l'appelèrent la *Mère*, et la *Grande ;* puis plus tard, les Romains, lorsqu'ils eurent créé un panthéon dans lequel ils firent entrer tous les dieux qui étaient adorés dans les provinces soumises à leur empire, honorèrent d'un culte spécial des divinités qu'ils appelaient les déesses-mères, et nous connaissons une foule d'inscriptions votives dédiées aux *matrabus* ou *matribus* ou *maternis*. En voici quelques-unes:

En Angleterre : Matribus omnium gentium templum olim vetustate

Digitized by Google

conlabsum (sic) G. Julius Capitianus centurio primi picaris restituit ;

à Ehl, près de Benfeld : Matrabus acru (agrum) en macerie circumductum Sextus Clementis filius v. s. l. l. m. ;

et dans le nord de l'Italie — pays des Ligures — on en compte une cinquantaine au moins, dont en voici une : Matronis sacrum L. Auxilius mercator cum suis v. s. l. m. ;

Nous connaissons aussi un certain Antonius Cretianus qui voulant se rendre favorables les *matres* de tous les pays qu'il connaissait demande leur protection aux Matribus Italis, Germanis, Gallis et Britannis.

Un culte aussi universel devait être aussi très ancien ; et, en effet, celui de Cybèle, la déesse-mère par excellence, se célébrant en Phrygie dès la plus haute antiquité, et ses prêtres nommés Corybanthes qui s'étaient aussi rendus célèbres par leur habileté à fondre les métaux, méritèrent d'être placés au rang des demi-dieux.

Il est donc possible d'admettre que les peuples venus d'Orient et tout pénétrés de ces antiques traditions, aient conservé l'habitude d'associer dans leur esprit, et avec un égal respect, les idées de maternité et de fécondité, et qu'ils leur donnèrent comme symbole les sources, origine des rivières qui fécondaient les terres. C'est pourquoi ils attribuèrent à certains cours d'eau le nom de cette déesse-mère, de la *Matrona* pour laquelle ils avaient une particulière dévotion.

La Marne avait son temple à Langres, et les restes romains découverts à Niedermodern ne proviennent-ils pas d'un édifice du même genre ? Peut-être de nouvelles trouvailles nous permettront-elles de répondre par l'affirmative.

Encore quelques mots sur la Sauer et la Lauter.

Cette dernière rivière prend sa source dans le Palatinat, entre en Alsace près de Wissembourg et va se jeter dans le Rhin non loin de Lauterbourg.

Elle possède cette curieuse particularité d'avoir porté autrefois deux noms et de s'être appelée simultanément soit *Lutra* soit *Murga : Murga seu et Luttra* dit un document de l'an 737.

Or, nous connaissons plusieurs noms de rivières dérivés du vocable *Murga* auquel M. d'Arbois de Jubainville n'hésite pas à attribuer une origine ligure : c'est la *Morge* qui se jette dans le lac de Genève ; puis la Morges, affluent de l'Isère, la *Morge* qui se jette dans l'Allier ; la *Murg*, affluent de droite du Rhin, et la *Murg*, affluent de la Thur en Suisse. La signification de ce mot paraît comprendre l'idée de blanchir ou de purifier.

Quant à la dénomination de Lutra, origine de notre mot Lauter, elle paraît être celtique, parce qu'elle se rencontre dans les pays occupés par les Celtes avant leur irruption en Gaule, ...en Wurtemberg nous trouvons une Lauter et en Bavière un Lauterbach. Ce mot, dit avec raison, je pense, M. Schwaederlé, a donc été transporté de la rive droite sur la rive gauche du Rhin par les Celtes ; et nous constatons ici, pour la première fois, un phénomène que nous aurons encore l'occasion de voir se produire assez souvent, celui d'une modification des noms de lieux par un peuple nouveau.

Digitized by Google

La Saône qui s'appelait d'abord *Arar* s'est aussi plus tard appelée *Sauconna* — d'où son nom de Saône —. Ammien Marcellin parle de l'*Arar quem Sauconnam appellant.*

Le mot *Lutra* ne paraît être que la traduction celte du mot primitif *Murga*, puisque tous deux impliquent une idée de propreté.

Enfin des fouilles entreprises en 1910 par des savants allemands ont fait découvrir, sur la frontière du Palatinat, sur le Maimont, dans le bassin supérieur de la Lauter une très ancienne enceinte fortifiée et une série de *tumuli* au milieu desquels se dresse une roche isolée de 3 mètres de haut à laquelle on accède par quelques marches. Il serait nécessaire d'opérer de nouvelles recherches pour déterminer l'âge de ces différents monuments.

Quant au nom de la Sauer, en dépit de son apparence tout à fait allemande, il a une origine qui peut remonter au temps les plus lointains, et, par conséquent, les moins précis de notre histoire.

Sa dénomination ancienne est, en effet, *Sura* qui correspond au sanscrit *sura* = *eau ;* et d'Arbois de Jubainville nous apprend qu'un affluent de la Drôme en territoire essentiellement ligure, dans un département où nous comptons cinq noms en *-oscus* ; se nomme également la *Sure.*

Je ne veux pas vous fatiguer par une plus longue énumération, car il serait certainement possible de découvrir d'autres faits qui tendraient à nous confirmer par des arguments d'ordre linguistique, dans l'opinion communément reçue aujourd'hui qu'une population pré-celtique s'était établie dans notre pays.

Cette population était nomade, puisque ce sont surtout les rivières qui nous ont transmis, par leur étymologie, son souvenir lointain. Mais si, par hasard, il nous était un jour permis de retrouver dans un nom de lieu une trace du langage de ce peuple, ce n'est pas que ce lieu constituait un établissement fixe, mais une sorte de relais, où se reposaient des tribus en perpétuel mouvement, et peut-être aussi un endroit qu'elles avaient spécialement choisi et aménagé en vue de se défendre contre des ennemis.

Et maintenant, je terminerai mon exposé en posant une question : est-il possible de déterminer quelles étaient les habitudes, les mœurs et le degré de civilisation de cette population que les données de la linguistique nous permettent de regarder comme d'origine ligure ?

Nous avons déjà réuni et classé dans notre musée bien des documents d'un haut intérêt, sous la forme de sépultures, de poteries, d'outils et d'armes de silex ou de bronze. Je voudrais découvrir si, parmi ces documents, il y en a qui se rapportent plus particulièrement à la population dont je viens de vous entretenir.

Les sciences ne doivent-elles pas se prêter un mutuel appui, et les données des unes ne doivent-elles pas être confirmées par les données des autres ?

Or, j'estime que ce nouveau progrès serait d'une réalisation possible si ceux d'entre mes lecteurs que ces études intéressent et qui sont encore à l'âge heureux où l'on ne redoute pas les fatigues voulaient faire dans les musées préhistoriques du nord de l'Italie — c'est-à-dire dans l'ancienne Ligurie, dans la Ligurie officielle, si j'ose m'exprimer ainsi, des recherches

Digitized by Google

tendant à établir les rapports qui existent entre les découvertes de là-bas et celles de chez nous.

J'ai déjà parlé des enceintes du *Purperkopf*, dans la vallée de la Magel, en face des ruines de Guirbaden, et nous avons au haut de nos montagnes — au Taennchel, par exemple — d'autres enceintes de même nature, dont l'origine n'est pas encore déterminée. Puis M. Forrer nous a décrit avec soin une autre fortification située non plus dans les Vosges, mais à proximité du Rhin, je veux parler de la redoute élevée dans la forêt de Leutenheim, qui pourrait se rapprocher comme système de défense de ce qui a été fait au *Scharrach*. Les diverses constructions se distinguent d'une façon si nette du fameux *mur païen* de Sainte-Odile qu'il est impossible de les attribuer au même peuple, bien qu'elles soient nées de la même idée, c'est-à-dire de la nécessité de se défendre et de se préserver des invasions qui pouvaient venir d'outre-Rhin.

Mais à l'époque qui nous occupe, les peuples d'outre-Rhin n'étaient pas d'origine germanique, mais d'origine celtique, et ils ne tardèrent pas à envahir les régions de la rive gauche du Rhin et à pousser jusqu'à l'Océan. Mais dès à présent, je voudrais vous mettre en garde contre l'idée qui consisterait à penser que toute arrivée d'un peuple nouveau entraîne nécessairement un progrès. Vous connaissez le rare degré de civilisation où en était arrivé le peuple gallo-romain qui construisit les arènes de Nîmes, le théâtre d'Orange, les temples de Vienne et de Trèves, les acqueducs destinés à pourvoir les villes d'eau pure, et qui élevaient des villas superbes dont les murs et le sol étaient revêtus de marbres et de précieuses mosaïques. Eh bien, ce peuple, malgré le haut degré de culture auquel il était arrivé, ce peuple, glorieux a été anéanti par des peuplades germaniques encore à demi sauvages.

De même nous avons tout lieu de croire que les Ligures, envahisseurs des Gaules, ne devaient pas valoir les constructeurs des cités lacustres, des grands dolmens et des menhirs.

Il y a encore, en tout ceci, bien des obscurités à éclaircir, mais, peu à peu la lumière se fait, et les études du genre de celles dont j'ai eu l'honneur de vous donner un aperçu ne peuvent avancer qu'en recueillant avec soin les observations faites un peu partout.

L'archéologie préhistorique donne évidemment à notre imagination l'occasion de s'exercer, mais du jour où les fantaisies de notre esprit se trouvent justifiées par des faits précis, dûment interprétés, elles changent de caractère et prennent celui d'une véritable science, d'une science exacte dont l'objet est l'humanité elle-même, d'une science qui nous apprend par quelles épreuves ont dû passer les hommes avant qu'il leur fût permis de monter en avions et de faire le tour du monde en quelques jours.

Mais l'homme est un curieux animal qui, pour ne pas mourir, se ronge éternellement lui-même. Ses passions, en effet, sont éternelles, et on peut dire de lui qu'à mesure qu'il se perfectionne par un de ses bouts, il devient plus sauvage par l'autre.

Anselme LAUGEL.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi

Histoire des religions (7 février 1925)

M. Montet présente une traduction nouvelle de Plutarque, *de Iside et Osiride* par M. Mario Meunier et montre que la légende était répandue déjà en Egypte et en Syrie sous les premières dynasties. L'épisode d'Osiris à Byblos a pu être emprunté par les premiers navigateurs égyptiens aux vieux mythes libanais qui racontaient la métamorphose d'un Dieu en arbre.

M. Montet rend compte ensuite de la campagne de fouilles qu'il a dirigée à Byblos, du 25 août au 30 décembre 1924 avec le concours de M. Drenaud, ancien pensionnaire de l'Ecole biblique de Jérusalem. Dans le cimetière des rois, quatre nouvelles tombes royales ont été explorées. Malheureusement elles avaient été violées dès l'antiquité. Le butin épigraphique se réduit à deux fragments de vases qui ont conservé le nom de deux rois de Byblos. Abi et Abi-Chemou. Les bijoux sont représentés par un faucon d'améthyste et quelques perles d'or. Seule la poterie est abondante. Les documents archéologiques établissent que ces tombes sont un peu plus récentes que les tombes découvertes en 1923. Elles sont contemporaines de la XIIIe dynastie égyptienne (XVIIe siècle). A la limite du cimetière royal, M. Montet a exploré une nécropole archaïque très ancienne recouverte par les fondations d'un édifice qui pourrait être le temple au bétyle figuré sur les monnaies de Macrin, et des tombeaux de particuliers qui ont livré une intéressante collection de poteries en forme d'animaux.

M. Carteron rend compte de l'ouvrage de M. Gilson : « La philosophie de St Bonaventure ». C'est la reconstruction d'un système, pris en lui-même, indépendamment de sa filiation historique. Certes, le saint est situé dans le milieu franciscain dont il n'a cessé de subir l'action ; mais les milieux scientifique et philosophique ne sont pas étudiés ; on eût aimé cependant discerner les influences péripatéticiennes, averroïstes, néoplatoniciennes, qui ont agi, d'une façon si importante et si différente sur St Thomas ; mais ce serait là l'objet d'une étude très longue, et, étant données les sources actuellement connues, très difficile. M. Gilson a analysé le système, avec beaucoup de précision et de richesse ; sa principale préoccupation est de montrer l'intérêt actuel de cette pensée, si hardie et pénétrante, et, en même temps, les différences qui la séparent du thomisme. A ce sujet, M. Carteron signale la thèse récente du P. Maréchal, de Louvain, pour qui la philosophie moderne jusqu'à Kant, s'inspire de l'esprit franciscain qui s'oppose au thomisme sur ses enseignements philosophiques essentiels. Le point important, sur lequel M. Gilson revient à plusieurs reprises, est le rapport de la théologie à la philosophie ; c'est, pour l'auteur, l'occasion de développements très intéressants sur le rôle du surnaturel dans la pensée humaine ; c'est aussi par là qu'on pourrait justifier le titre de l'ouvrage, qui paraît, au premier abord, peu bonaventurien.

Digitized by Google

M. Le Bras présente trois volumes de N. Paulus *(Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, Paderborn, 1922 et 1923). Tous les textes relatifs à l'histoire des indulgences sont étudiés par N. Paulus avec beaucoup de soin en des chapitres dont le lien n'est pas toujours bien apparent et selon une méthode rigoureusement analytique. Le développement des idées apparaît moins clairement dans ce substantiel ouvrage que la série chronologique des remissions de peines et l'ordre matériel des arguments présentés sur ce sujet dans les traités et les gloses.

On y trouvera des renseignements précis et abondants sur les anciens usages (dont l'auteur ne montre pas assez bien l'importance inégale) qui préparent les voies à la notion classique de l'indulgence ; sur les formes et la chronologie des indulgences ; sur les opinions et sur quelques idées fondamentales des théologiens et canonistes (plutôt que sur l'évolution générale de la doctrine) ; sur les conséquences sociales, morales et politiques des concessions d'indulgences. Ouvrage important pour l'histoire de la pénitence, de l'organisation ecclésiastique, de la vie sociale dans les derniers siècles du moyen âge.

Histoire sociale (14 février 1925)

M. Champeaux présente à la réunion divers ouvrages récents d'histoire du droit, et d'abord le premier fascicule d'une nouvelle *Histoire du Droit français* de Declareuil ; un article suggestif de M. Appleton dans la *Revue d'Histoire du Droit*, sur les méthodes de travail en matière de droit romain ancien ; enfin et surtout plusieurs travaux concernant l'histoire de la juridiction consulaire en France, et notamment le livre récent de Lefas : *La juridiction consulaire de Lille et le protocole d'Adr. Baillon*, Lille 1922, et la thèse de Couvain : *La Chambre consulaire de Lille d'après ses registres, étude historique, 1715-1791* (Lille, 1924). Sur une question de M. Courtillier, un intéressant échange de vues a lieu sur la vie chère et, d'une façon plus générale, sur l'organisation ancienne de la culture en France, M. Champeaux ayant signalé que les registres de juridiction consulaire contenaient, en 1825, un certain nombre de documents relatifs à des questions agricoles, par suite d'une tendance assez curieuse de cette époque à considérer le contrat de fermage comme un acte de commerce.

M. Grenier présente ensuite l'ouvrage extrêmement suggestif du Commandant Lefebvre des Noettes : *La force motrice animale dans l'Antiquité* (Berger-Levrault, 1925). On connaît la thèse du Commandant Lefebvre des Noettes. Homme de cheval accompli, connaissant tout de l'histoire, des besoins et du mode d'emploi du cheval — il a remarqué avec étonnement tout d'abord, avec un intérêt de plus en plus passionné ensuite, que, de l'examen direct des représentations figurées d'attelages antiques, il résultait avec évidence que l'Antiquité n'avait jamais su atteler un cheval réellement, comme nous l'attelons, et de façon à pouvoir utliser la force motrice énorme de cet animal. Les anciens attelaient leurs chevaux par le cou. Dès qu'il voulait tirer, l'animal se sentait donc étranglé par son collier. Et son rendement était absolument dérisoire. D'autant que l'An-

Digitized by Google

tiquité ignorait également la ferrure du cheval. Ce fut seulement au Xe siècle que l'attelage moderne commença à apparaître dans notre monde occidental. On ne sait d'ailleurs d'où il venait, ni comment il se répandit. Mais le fait est là : la grande révolution qui substitua à un mode d'attelage inopérant un mode d'attelage rationnel, s'opéra du Xe ua XIIe siècle en France.

M. Grenier souligne tout ce qu'il y a de portée dans les constatations faites par M. Lefebvre des Noettes. Ces constatations sont d'une précision et d'une netteté absolue. Il est très incertain que l'Antiquité a, en effet, ignoré le mode d'attelage rationnel du cheval, et que par conséquent, elle s'est trouvée privée à peu près complètement de la force motrice si puissante et si commode que cet animal fournit aux sociétés humaines depuis le Xe siècle. Tout au plus peut on faire quelques réserves sur certaines conséquences un peu aventurées que tire M. Lefebvre des Noettes de ses constatations : par exemple, lorsqu'il prétend expliquer directement l'esclavage antique par le manque de force motrice animale et lorsqu'il indique, à tort, que cet esclavage prit fin précisément au moment où la pratique de l'attelage rationnel commença à se répandre. Mais il est évident que les constatations de M. Lefebvre des Noettes sont très riches de conséquences historiques de toute espèce et que ce petit livre aura de grands effets.

M. Febvre signale enfin le genre d'intérêt que présente un ouvrage relativement récent de M. Dedieu sur le *Rôle Politique des Protestants français*, Paris, Bloud et Gay, 1921. A Londres, au *Record office*, M. Dedieu a mis la main sur toute une série de lettres et de documents qui lui permettent d'établir, d'une façon à la fois indiscutable et assez piquante, que le célèbre Jurieu, l'adversaire de Bayle, l'auteur de tant d'ouvrages de controverse qui inspiraient un réel respect à des adversaires comme Arnould ou comme Bossuet — fut en même temps, de 1693 au moins à 1713, le directeur et l'animateur véritable d'une grande agence d'espionnage, fonctionnant à merveille et fournissant à l'Angleterre, en particulier sur tous les mouvements des navires de guerre français, les renseignements secrets les plus étendues et les plus dangereux. Le spectacle de cette vie en partie double ne manque pas d'un certain pittoresque. Le plus joli est quand Jurieu, au plus fort de ses polémiques avec Bayle, s'avise d'accuser celui-ci d'être... un espion payé par Louis XIV !

Seulement, le travail de M. Dedieu n'apporte aucune contribution réelle, ni à la psychologie de Jurieu, ni au très gros problème qui se pose immédiatement pour nous, à la lecture des textes recueillis par l'auteur : celui de savoir dans quelle mesure il y eut chez un Jurieu organisant l'espionnage en France pour le compte de Guillaume III, un manquement conscient à un sentiment de patriotisme très fort, très général, très enraciné dans l'âme de tous les Français de ce temps. — Or, on est singulièrement dépourvu de travaux sur le patriotisme français au 17e siècle. Et cependant, que de questions à élucider? M. Febvre se borne à en signaler

Digitized by Google

une. Il attire l'attention sur un roman d'utopie assez singulier, l'*Histoire des Sévarambes* de Denis Veiras, publié (avec privilège) en 1677 à Paris. C'est un ouvrage « libertin », contenant des attaques non déguisées contre le christianisme. Mais dans la religion qu'il prête aux Sévarambes, Denis Veiras, assez singulièrement, suppose un culte de la patrie. Quelques années plus tard, dans l'*Avis aux réfugiés*, Bayle, à son tour, se dressant contre Jurieu, proclame avec sa netteté coutumière « qu'après ce que nous devons à Dieu, la première et la plus sacrée de nos obligations est celle de servir notre patrie ». Et il soutient son affirmation par toute une série d'exemples tirés des auteurs anciens. Il y a quelque chose de réellement curieux dans l'apparition à ce moment, dans ces milieux de réfugiés, d'une sorte de théorie laïque de la patrie — d'une patrie contre laquelle nul n'a le droit de se dresser sous prétexte de résister à l'opposition religieuse. Sous une forme très vague, c'est déjà l'affirmation d'un idéal civique qui fait pressentir celui que formulera Jean-Jacques.

Amicale des étudiants de la Faculté des lettres

On nous communique la note suivante :

Vendredi, 6 février, l'Amicale a donné sa première soirée artistique de l'année. Une assistance nombreuse se pressait dans la salle des fêtes de la *Société des Amis de l'Université.*

Nombreux furent nos professeurs qui, par leur présence, honorèrent notre soirée. A tous, nous adressons nos remerciements. M. Maugain excusa M. le Doyen Pfister, retenu à Paris, puis le président de l'Amicale, M. Etienne, exposa le but de la société et en rappela rapidement le passé.

Un programme artistique heureusement choisi et exécuté en partie par des artistes du Conservatoire, fut fort bien interprété. Chant, déclamation, soli de violon alternaient avec des danses de Mlle Colette Jehl. Mlle Wendling récita : *La ballade aux désespérés* de Murger, *la ballade des deux ménétriers* de Richepin. Mlle Danchin chanta l'*Invitation au voyage* de Duparc, le *Clair de lune* de Fauré, *Nicolette* de Ravel. Citons aussi MM. Malou et Roméis, l'un pour sa *Romance en fa* de Beethoven, son *Aria* de Bach, l'autre pour la *Procession* de César Frank et la *Ballade de Villon à sa mère* de Debussy. Nommons enfin M. Beaufils qui fut un remarquable accompagnateur.

Promenades archéologiques au Musée archéologique du Château de Rohan et dans Strasbourg

A partir de la rentrée de Pâques, M. A. Grenier, professeur d'antiquités nationales et rhénanes inaugurera une série de conférences-promenades archéologiques. Le rendez-vous est au Château de Rohan, près de

Digitized by Google

l'entrée du Musée, au pied du moulage du Penseur de Rodin, le jeudi à 14 h. 30.

Ces conférences seront publiques et ouvertes sans aucune restriction à tous ceux qui voudront les suivre.

Dans la pensée du professeur elles s'adressent tout d'abord aux étudiants à quelque spécialité et à quelque Faculté qu'ils appartiennent et quel que soit le degré d'avancement de leurs études, non moins qu'aux étudiants des cours d'étrangers qui ont quelque curiosité de nos antiquités nationales et locales. Elles s'adressent aussi aux élèves des *Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices*, et aux élèves des *établissements d'enseignement secondaire*, chez qui elles voudraient éveiller le goût et l'intelligence des études d'archéologie. C'est à l'intention de ce public que ces conférences-promenades ont été placées le jeudi après-midi. Les conférences se tiendront dans les salles des antiquités préhistoriques et gallo-romaines du Musée, devant les vitrines dont le professeur expliquera le contenu. Elles se termineront par quelques promenades dans le vieux Strasbourg où l'on suivra les traces du camp romain et le long des anciennes voies romaines qui sortaient de Strasbourg vers Kœnigshoffen et vers Brumath.

Echos divers

Le vendredi 20 février, à 17 heures ½, au Palais de l'Université, dans la salle Fustel de Coulanges, M. Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, a fait une conférence sur la propagation du français et la vie en France au XVIIIe siècle.

Par arrêté ministeriel du 7 février, M. Gabriel, docteur ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Caen, est chargé, à compter du 1er février 1925, du Cours d'Histoire de l'Art à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

En attendant que M. Gabriel puisse exercer ses nouvelles fonctions, M. Rocheblave, professeur honoraire à la Faculté, a bien voulu accepter de faire deux leçons hebdomadaires. Il traitera les sujets suivants :

Lundi, 17 heures ¾, Palais du Rhin, *Cours :* De Fontainebleau à Versailles; L'art français de 1589 à 1660 (les artistes, les tendances, les institutions).

Mercredi 17 heures ¾. *Conférence :* L'art et les mœurs au XVIIIe siècle. Les peintres d'intérieurs de 1715 à 1789.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes

Lucain

Les manuscrits de Lucain sont extrêmement nombreux. Voici, avec les sigles généralement en usage, qui serviront à les désigner dans les notes [1], ceux qui entrent surtout en ligne de compte pour l'établissement du texte :

M = ms. de Montpellier (Faculté de Médecine), H 113, IXe-Xe s.
V = Vossianus I, ms. de Leyde, Voss. XIX, q. 51, Xe s.
P = ms. de Paris, B. N. lat. 7.502, Xe s.
Z = ms. de Paris, B. N. lat. 10.314, IXe s.
U = Vossianus II, ms. de Leyde, Voss. XIX f. 63, Xe s.
G = ms. de Bruxelles, 5.530, Xe s.
Π = Palatinus 24, palimpseste du Vatican, contenant des fragments des livres VI et VII ; IVe ou Ve s.
N = fragments des livres V et VI, connus sous le nom de fragments de Vienne et de Naples, et provenant d'un même ms. ; palimpsestes ; IVe ou Ve s.

Sur le classement et la valeur relative des mss. les critiques ne sont pas d'accord. Il semble cependant que la préférence sans exclusivisme de Hosius pour M soit justifiée, et que l'accord des mss. MVPZUG nommés ci-dessus offre des garanties particulières.

Les scholies peuvent fournir à l'occasion, sur le texte, des indications utiles. Le ms. de Berne 370 a conservé à part un commentaire entier de Lucain, connu sous le nom de *Commentum Bernense* (C).

L'édition critique qui fait autorité est celle de Hosius *(M. Annaei Lucani Belli Ciuilis libri X)*, 3e éd., Leipzig, Teubner, 1913.

Les éditions avec commentaire qu'il y a lieu de consulter actuellement sont celles de :

Haskins, Londres 1887 (uniquement explicative ; rien sur l'établissement du texte ; notes en anglais, très utiles ; copieuse introduction par Heitland).

Francken, 2 vol. Leyde 1896/97 (édition critique et explicative ; de tendance hypercritique ; commentaire en latin).

Lejay, Paris 1894 (édition critique et explicative du 1er livre seulement ; introduction traitant de Lucain et de son œuvre en général).

[1] Nous espérons insérer dans le fascicule du 1er avril, et, si possible, dans celui du 1er mai, quelques remarques sur le livre VI de la *Pharsale*.

Digitized by Google

La matière des commentaires antérieurs au milieu du XIXe siècle a passé en bonne partie dans les éditions plus récentes. On peut cependant encore recourir avec profit à ceux de Weise (Quedlinburg 1835) et de Lemaire (Paris 1830 s.).

Les scholies ont été éditées par Usener (*Scholia in Lucani Bellum ciuile : Commenta Bernensia)*, Leipzig, 1869, et par Endt *(Adnotationes super Lucanum)*, Leipzig, 1909.

Indiquons enfin, sans vouloir entrer dans la bibliographie du sujet, quelques travaux pouvant donner une orientation générale et une vue d'ensemble.

Outre les histoires générales de la littérature latine (p. ex. Schanz) ; les histoires de la poésie latine de Ribbeck, de Plessis ; les histoires romaines (pour la guerre civile) ; les introductions mentionnées ci-dessus de Heitland et de Lejay :

D. Nisard. *Etudes sur les poètes latins de la décadence*, t. II : *Lucain ou la décadence.* Œuvre de parti, tendancieuse et parfois injuste (on sait que le livre, publié en 1834, est dirigé contre le romantisme, et que Victor Hugo y reçoit le fouet sur le dos de Lucain); souvent suggestive, quand ce ne serait qu'en provoquant la contradiction.

Jules Girard : *Un poète républicain sous Néron* (Revue des Deux-Mondes, 1875, IV).

Obermeier : *Der Sprachgebrauch des M. Annaeus Lucanus.* Progr. München, 1886.

R. Pichon :*Les sources de Lucain*, Paris, 1912.

Sur le livre VI on pourra consulter :

pour les opérations autour de Dyrrachium : César, *Guerre civile*, livre III, ch. 41 ss. (qui n'a pas servi de source à Lucain, mais aide beaucoup à l'intelligence de son récit), ainsi que l'exposé des mêmes faits au tome III de la *Geschichte Roms* de Drumann ;

pour la dernière partie (épisode d'Erichtho) : Hubert, art. *Magia*, dans le Dictionnaire des antiquités de Daremberg-Saglio-Pottier; Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'antiquité* [1].

P. V.

H. TAINE. Origines de la France contemporaine. L'Ancien régime, livre IV

(AGRÉGATION DES LETTRES — AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES, SECTION LITTÉRAIRE [2])

I. Le texte. (Chez Hachette.) L'ancienne édition (in-8°) est rare aujourd'hui ; mais la plupart des bibliothèques l'ont et c'est d'après elle que nous

---

[1] Le titre sous lequel on trouvera reproduit d'autre part le texte du livre VI de Lucain est celui des mss. Mais la déclaration de Lucain : « Pharsalia nostra Viuet » (IX, 985) semble bien prouver, malgré les objections de Hosius et de Lejay, qu'il se proposait de publier son poème achevé sous le titre de *Pharsalia*.

[2] Grouper ce qui est essentiel et accessible à un candidat d'agrégation, voilà tout ce à quoi l'on vise ici. Une étude plus insistante comporterait la pra-

Digitized by Google

citerons. Elle a cet avantage que tout l'*Ancien Régime* tient dans le tome I ; il comprend les tomes 1 et 2 de l'édition in-16, où quelques erreurs typographiques ont été heureusement corrigées ; le chapitre IV y est au tome 2.

II. Sur la préparation de l'ouvrage, l'intention patriotique et scientifique à la fois qui anima Taine,

— Voir la Préface générale des *Origines*, les préfaces des tomes II et III in-8° ; et *passim*, notamment (in-8°) t. II, p. 68, 143, 161, 183, etc. (anti-dogmatisme).

— Pour l'histoire de la composition (longues hésitations de Taine, modifications et limitations successives du plan d'ensemble, qui ne comprenait pas, d'abord, la période de l'Ancien Régime, mais devait s'étendre jusqu'au Second Empire), on fera bien de lire, dans la *Vie et Correspondance* de Taine le tome III, à partir de la p. 155 surtout (Après la Guerre) et, à la fin, les extraits de *Notes* préparatoires pour les *Origines* ; de même au tome II, p. 299 et suiv., deux lettres à E. Havet (à propos de l'*Histoire de la Littérature Anglaise).*

— Les étapes essentielles de la rédaction, incertitudes, lent progrès, labeur opiniâtre, fiévreux effort de documentation, puis mise au net assez rapide, lecture publique partielle en Suisse, publication, ont été notées avec soin par M. Aulard au début de son étude sur Taine historien de la Révolution française (revue *La Révolution Française*, 1er vol. de 1906, tome 50, p. 213 et suiv.).

— Sur les *Origines*, en général, voir l'excellent *Essai* de V. Giraud sur Taine, p. 90, 100 et suiv.; Barzelotti, *La Philosophie de H. Taine* (trad.), p. 255 et suiv., 265 et suiv., 290 et suiv. ; Alb. Sorel, *Nouveaux Essais d'Histoire et de Critique*, p. 135 et suiv., et E. Scherer, *Etudes*. tome VII, p. 230 et suiv. (sur l'*Ancien Régime*).

III. La Méthode historique de Taine.

Elle n'est, en somme, qu'une application, une transposition de sa méthode critique. En Taine critique il y a, de toujours, Taine historien, un historien qui n'essaie que sur le tard de faire œuvre proprement historique, et la fera, pour une bonne part, en critique littéraire qu'il est resté, un peu malgré lui.

On ne saurait donc juger tout ce qu'il y a d'essentiel à Taine dans ce livre de l'*Ancien Régime*, sans bien connaître au moins quelques-unes des œuvres antérieures. Revoir notamment :

dans les *Essais de Critique et d'Histoire* la préface (surtout p. XIX et suiv.) et les articles sur Troplong et Montalembert, et sur Guizot, dont l'influence fut profonde sur Taine ;

dans les *Derniers Essais*, les articles sur Sainte-Beuve, Loménie (discours de réception à l'Académie) et de Sacy ;

et surtout, dans l'*Histoire de la Littérature Anglaise*, l'Introduction,

---

tique de la *Bibliographie* établie par M. V. Giraud en 1902. — Pour les indications détaillées, se reporter au *Manuel* de M. Lanson ; quand il ne les donne pas, on trouvera ici le nécessaire.

Digitized by Google

p. XXI, XXXI, XLII, etc., et les chapitres sur Shakespare et Thackeray (éd. in-8°, t. II, p. 64 et suiv., t. IV, p. 48 et suiv.).

Voir, en outre, sur l'histoire considérée comme science : *Essai sur Tite-Live*, notamment p. 19, 30 et suiv., 73 et suiv.;

— sur l'histoire psychologique, les *Philosophes classiques*, p. 250, 305 et suiv., 320-361 ;

— sur la méthode naturelle en histoire : *Voyage en Italie*, t. I, p. 352, *Notes sur l'Angleterre*, p. 51 ; cf. *Origines*, t. I, p. 326 (in-8°) et *Correspondance*, tome IV, p. 82, 325 et suiv. ;

— sur l'histoire documentaire, *Voyage aux Pyrénées*, p. 136 et suiv., 174, etc. ;

— sur les « petits faits », *La Fontaine et ses fables*, p. 345 et suiv., *Voyage en Italie*, tome I, p. 35 et suiv. ; *Origines*, tome I (in-8°), p. 261 : *Correspondance*, tome III, p. 206, 253, 274, 280, 286, 315, etc.

Cf. E. Faguet, *Politiques et Moralistes*, tome III, p. 261-264 (Taine, historien-moraliste) ; P. Lacombe, *Taine, historien et sociologue*, p. 2 ; A. de Margerie, *Taine*, 2e éd., p. 327 et suiv., 377 ; Barzelotti, p. 351 et suiv. ; Scherer, *Etudes*, tome VII, p. 237, t. VI, p. 114 (histoire littéraire et histoire) ; t. IV, p. 255 (la déduction souvent substituée à l'induction).

Enfin, qui veut connaître un peu Taine, se doit d'avoir lu avec l'attention qu'elles méritent les belles pages de M. A. Chevrillon dans la *Revue de Paris* de 1908 (1er et 15 mai, 1er juin) si abondantes en souvenirs directs, l'étude de M. Paul Bourget dans ses *Essais de Psychologie Contemporaine* (voir aussi les Appendices des nouvelles éditions). On aura toujours profit à relire Sainte-Beuve : *Lundis*, tome XIII (sur les premiers ouvrages de Taine), et le premier des trois articles des *Nouveaux Lundis*, tome VIII (sur l'*Histoire de la Littérature Anglaise).*

IV. Les maîtres de qui Taine tient cette méthode.

Voir aux *Nouveaux Essais* les articles sur Stendhal, Sainte-Beuve, Balzac ; *Histoire de la Littérature Anglaise*, articles sur Macaulay, Carlyle; *De l'Intelligence*, t. I, p. 3 et suiv., 343 et suiv. : Condillac ; *Essais*, les Jeunes Gens de Platon (d'après la thèse latine de Taine) ; cf. à propos de Platon, le roman inachevé de Taine, *Etienne Mayran*, p. 205, et la préface de M. Paul Bourget.

Voir aussi, pour les *Origines* spécialement, et l'influence de Tocqueville, le recueil d'articles de Karl Hillebrand, longtemps professeur en France, et qui a bien connu Taine : *Zeiten, Völker und Menschen*, t. IV, *Profile* (1878), p. 203 et suiv.

Cf. V. Giraud, *Essai sur Taine*, p. 29 et suiv., 15 et note 2, 75, 126 ; et 133, 95, 268 (Carlyle), 31 et suiv., 59 (Macaulay), 60 et suiv., 81 (Stuart Mill).

— Barzelotti, 79 et suiv., 208 (Darwin), 89, 139 (Stuart Mill), etc...

V. Les procédés de classification spéciaux à Taine.

Voir *Correspondance*, tome I, p. 15-16 (discours du lycée Condorcet, 1878) ; II, 348 et suiv. ; III, 256, 279 et suiv., 331, 335 ; IV, 330.
Etienne Mayran, p. 163 et suiv., 202, 223 et suiv.

Digitized by Google

Cf. Gab. Monod, *Les Maîtres de l'Histoire*, p. 60-67, 94, 106, 152, 164, etc.;

D'où puissance et unité logiques : V. Giraud, *Essai*, p. 118 et suiv., cf. XXIV ; systématisation très forte, *ibid.*, p. 70, 109 et suiv., 213 ; Barzelotti, p. 29, 120, etc. ; P. Lacombe, *Taine, historien et sociologue*, p. 120 et suiv. (« théoricien cérébral »).

Les formules de Taine : Scherer, *Mélanges de Critique Religieuse*, p. 462, 468 et suiv.

Taine, théoricien avant tout : Monod, p. 153 et suiv. ; Aulard, p. 50, 209 ; de Margerie, p. 223-229.

VI. Les lois de sa critique littéraire ou historique. Voir surtout :

(les idées générales) : *Intelligence*, t. I, p. 6, t. II, p. 426, 464 ;

(les types) : *La Fontaine*, p. 259 ; *Littérature Anglaise* (in-8°), t. I, p. 90 ;

(les lois) : *Tite-Live*, p. 315 (Conclusion) ; *Correspondance*, t. II, p. 192 ; *Philosophes classiques*, p. 354-361 ; *Essais*, préface, et article sur Michelet ;

(la faculté maîtresse, ou qualité dominante) : *Tite-Live*, p. 236 ; *Littérature Anglaise*, tome IV (in-8°), p. 93, etc... ;

(la race) : *Littérature Anglaise*, passim ; *Notes sur l'Angleterre*, p. 59, 127.

Cf. G. Monod, p. 166 (le type) ; Barzelotti, p. 207, 287 et suiv., 300, 396 (les groupes) ; 101 (les lois) ; 391 et suiv. (la faculté maîtresse, les excès de la doctrine) ; 112 et suiv., 162 et suiv. (la race) ; 158, 278 et suiv. (le milieu), etc...

Et aussi Scherer, *Etudes*, t. IV, p. 257 (la faculté maîtresse) ; Faguet, *Politiques et Moralistes*, t. III, p. 269-278 ; V. Giraud, *Essai*, p. 163 (le milieu), 165 et suiv. (la race) ; Brunetière, *Evolution de la Critique*, p. 247 et suiv. (race, milieu, moment).

VII. Sur le « déterminisme » avoué de Taine, conséquence de ces limitations successives de la liberté historique ; sur les **excès ou lacunes de sa théorie,** voir :

Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 87 et suiv. ; Lemaître, *Contemporains*, t. VI, p. 308-312 ; Montégut, *Essais sur la Littérature Anglaise*, p. 74-75, 80 et suiv. ; G. Monod, p. 93 et suiv., 159 et suiv., 155 (*Origines*) ; de Margerie, p. 231 ; Lacombe, *Taine, historien et sociologue*, p. 235 et suiv. ; V. Giraud, *Essais*, p. XXII ; Barzelotti (trad.), p. 208-216, 252, 294, 404 et suiv.

Sur l'intention expresse que Taine a eue pourtant de réserver sa part à l'**individu** : Préface des *Essai*, p. XXII ; *Littérature Anglaise*, Introd., p. V, etc...

VIII. Sur la valeur de Taine historien (spécialement dans les *Origines*), voir surtout :

G. Monod, p. 162, et Introd., p. XI ; Barzelotti, p. 184, 285 (les *Origines*) ; C. Jullian, Introd. aux *Historiens français du XIX*e *siècle* (Hachette), p. XCII et suiv.

— historien tardif : Scherer, *Etudes*, t. VII, p. 237 et suiv.

Digitized by Google

— historien improvisé : Mathiez, dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, janvier 1907, p. 258-284 ;

— conscience insuffisante, généralisations abusives, citations inexactes, etc. : Aulard, dans la revue *La Révolution Française*, 1er volume de 1906, tome 50, p. 217-219, 307 et suiv. ; au 2e vol., tome 51, p. 139, 143 ; au 1er vol. de 1907, tome 52, p. 308. — Quant aux citations surtout, confronter M. Aulard à M. Aug. Cochin, conclusions de deux articles du *Correspondant* des 25 mars et 10 avril 1909, notamment p. 73 du second article. M. Charles Blondel a fait au Congrès de Philosophie de 1921 une communication fort curieuse sur « la Documentation psychiatrique dans l'*Intelligence* de Taine » : il prend souvent Taine en défaut [1]).

— réquisitoire véritable contre la Révolution : Scherer, *Etudes*, tome VII, p. 241, 247. Mais M. A. Chevrillon montre éloquemment (trois articles cités, *Revue de Paris*, 1er et 15 mai, 1er juin 1908), et M. Paul Bourget aussi, comme E. Boutmy dans son bel article nécrologique, si plein de choses (*Annales de l'Ecole Libre des Sciences Politiques*, avril 1893, Bibl. Univ. G. 500.003, tome 8), que Taine fut conséquent avec lui-même, que ses convictions ne pouvaient ne pas être ce qu'elles furent.

IX. Les jugements littéraires de Taine dans l'Ancien Régime; sa caractéristique de l'**esprit classique** et du **XVIIIe siècle français** (les portraits ; la vie de salon, etc.) :

a) en général : Lemaître, *Contemporains*, t. IV, p. 179 (à propos de Napoléon) ; Faguet, *Politiques et Moralistes*, t. III, p. 276, 279, 285, 289 et suiv. ;

b) (Voltaire) Lacombe, *Taine, historien et sociologue*, p. 60 et suiv., 64 ;

— (Rousseau) Lacombe, *ibid.*, 146 et suiv. ; de Margerie, 2e éd., p. 186, 357 ; Aulard, *La Révolution française*, tome 50, p. 332 et suiv. ;

— (l'esprit classique jugé selon l'Encyclopédie) de Margerie, p. 360-366 ;

— (esprit classique ou esprit français) Lacombe, p. 30, 41, 240 et suiv., 258 et suiv. ; Aulard, articles cités, p. 325 et suiv., 335 : les exceptions faites par Taine ; Taine à la fois bourreau et victime de l'esprit classique.

On trouvera dans la *Revue des Cours et Conférences* (R. des Cours littéraires) du 16 juillet 1896, p. 846-860, toute une discussion d'Ed. Droz, un peu rigide, mais serrée et utile ; l'*anti-tainisme* déclaré de l'auteur (v. toutes ses leçons précédentes, *ibid.*) ne l'empêche pas de donner raison à Taine lorsqu'il y a lieu (caractéristique des faits généraux de l'esprit classique).

X. Sur la **hantise de l'Angleterre** chez Taine, l'influence lointaine et profonde de l'esprit anglais sur toutes ses conceptions sociales et son idéal politique et moral, l'opposition perpétuelle et comme spontanée chez lui, de la France à l'Angleterre :

---

[1] *Journal de Psychologie normale et pathologique*, avril 1924.

Digitized by Google

voir P. Lacombe, *Taine, historien et sociologue*, p. 255, 263-267 et suiv., et déjà p. 19 et suiv., 157 ; Alb. Sorel, *Nouv. Essais*, p. 121 ;

Aulard (art. cités, 1906) p. 143 : abus que fait Taine historien des témoignages anglais, généralement hostiles à l'esprit révolutionnaire.

Cf. toute l'étude récente et fort intéressante de F.-C. Roe, *Taine et l'Angleterre* (Champion, 1923, in-8°), notamment p. 90 et suiv.

— Ne pas oublier que les *Origines* sont comme en puissance dans l'*Histoire de la Littérature Anglaise* et, en plus d'un endroit, toutes prêtes à naître à l'appel des circonstances ;

voir notamment les chapitres sur Hobbes, ou sur les sceptiques (Bolingbroke, Tindal, Toland, etc., Hume, Bentham), et sur Burke.

XI. Sur l'**admirable écrivain** que fut Taine, revoir :

V. Giraud, *Essai sur Taine*, p. 211 et suiv. ; E. Boutmy, *Annales de l'Ecole Libre des Sciences Politiques*, avril 1893 (tout l'article) ;

Alb. Sorel, *Nouveaux Essais*, p. 140, 119 et suiv. (éloge de Taine, à qui il succède à l'Académie) ;

Lemaître, *Contemporains*, t. VI, p. 308, t. IV, p. 172 (Taine, constructeur de pyramides) ;

Faguet, *Politiques et Moralistes*, t. III, p. 314.

— L'esthétique de Taine écrivain : voir quelques-unes de ses dernières lettres, *Correspondance*, t. IV, p. 115, 182 (à M. Paul Bourget), cf. 169 (à F. Poittevin), 236 (à J. Lemaître), 316 (à St-René Taillandier) ; plusieurs lettres à son neveu M. A. Chevrillon.

— Son jugement du style moderne : *Littérature Anglaise*, t. III, p. 393, 471, 504 (in-8°).

— La lutte, en lui, de l'artiste et du savant :
Faguet, *Pol. et Mor.*, t. III, p. 276 et suiv. ; Scherer, *Mélanges de Critique Religieuse*, p. 475 ; *Etudes*, t. IV, 253, 263 ; t. VI, p. 134 ; t. VII, p. 239 (*Origines*).

— La peinture dans l'analyse : de Margerie (2e éd.), p. 213 et suiv.

— Les sensations, la *couleur* chez Taine : Giraud, *Essai sur Taine*, p. 85 note, 105 note, 149 et note ; Alb. Sorel, *Nouv. Essais*, p. 130, 142.

— Le *concret* dans le style, et le progrès de Taine vers le concret :
Lemaître, *Contemporains*, t. VI, p. 311 ; G. Monod, *Les Maîtres de l'Histoire*, p. 96 et suiv.

— Inconvénients et lacunes de son procédé d'écrivain ; excès de son style : de Margerie, 2e éd., p. 220 et suiv. ; Scherer, *Etudes*, t. VIII, p. 73 et suiv. ; Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 94 (2e article sur l'*Histoire de la Littérature Anglaise*), et *Lundis*, t. XIII, p. 254 et suiv.

— Taine peintre : G. Monod, p. 153, 158.

— Taine poète : V. Giraud, p. 104 et suiv., 141 et suiv., 159, 162 et suiv., 268, 291, etc.

— Forme d'esprit classique et tempérament romantique :
V. Giraud, p. 15, note 2, 150 et suiv. ; G. Monod, p. 138 et suiv., 152 ; Aulard (art. cités, au tome 50), p. 205.

Digitized by Google

Cf. Taine juge du romantisme français : v. aux Appendices de l'*Essai* de M. V. Giraud, p. 274 ; juge du romantisme allemand : *Correspondance*, t. III, p. 249 (à G. Brandes, 1878) ; juge de la littérature contemporaine, en Allemagne, en Angleterre, en France : *Correspondance*, tome IV, p. 232, etc...

(Il va de soi que pour ce § XI surtout, on marque simplement ici quelques points de repère.)

Henri TRONCHON.

Le romantisme politique en Allemagne

(Suite)

II. *Libéralisme et Conservatisme.*

En face du droit naturel, affirmé par l'Europe occidentale et en particulier par la Révolution française, apparaît dans le monde germanique, au début du XIXe siècle, une Révolution sui generis, mystique et contemplative de tendances, qui cherche à voir toute réalité à la fois dans son unité vivante et sa multiplicité complexe. Pour expliquer les faits et les événements, elle utilise moins le principe de causalité rationnelle que les forces motrices cachées ou les instincts spontanés et, en dernière analyse, applique l'idée d'organisme vivant ou de « personnalité », non seulement aux individus, mais encore aux corps sociaux, aux ensembles collectifs.

C'est par là, justement, que le romantisme continue le classicisme. Ce classicisme, héritier direct du « Sturm-und-Drang », veut avant tout « organiser » l'individu. Il le conçoit comme un système de forces élémentaires ou de passions qui, sans perdre rien de leur énergie vitale, doivent s'intégrer dans cette moralité agissante qui est, avant tout, unité dynamique, maîtrise de soi, action vigoureuse sur les données du monde extérieur et la destinée. Le romantisme va plus loin. A l'époque où s'éveille peu à peu l'idée nationale, c'est aux communautés qu'il pense, à l'organisation sociale. Et l'histoire lui apparaît, de ce point de vue, comme une série de créations toujours renouvelées, irréductibles les unes aux autres, définies par des caractères spécifiques. A ses yeux, toute collectivité sera un ensemble organique et cohérent d'individus considérés eux-mêmes comme autant de forces organisées. Et l'Univers entier devient, pour ce mysticisme modernisé, une vaste hiérarchie de Cosmos divers qui s'intègrent les uns dans les autres. Vision difficile à définir en toute précision, surtout dans notre langue claire et rationnelle, mais sans laquelle il est impossible de comprendre quoi que ce soit au romantisme.

On voit d'ailleurs, immédiatement, la conséquence essentielle de cette attitude. L'Esprit divin ou universel est ici conçu comme s'incarnant, de manière ininterrompue et à travers toute l'histoire humaine, soit dans les individus, en particulier dans les génies, soit surtout dans certaines communautés organisées et qui paraissent avoir leur principe en elles-mêmes, soit les Eglises, soit les Etats, soit les groupes professionnels. Pas d'ato-

Digitized by Google

misme matériel ou spirituel. Pas de lois naturelles de valeur absolue et universelle. On n'en veut plus. Des forces plastiques sont à l'œuvre et elles engendrent, dans leur effort éternel, des « irréductibles vivants ». Il n'y a donc pas, pour les individus ou les sociétés, une seule et même formule rationnelle, un seul et même droit, fondement de l'égalité, une seule et même moralité, fondement de ce qu'on appelle la dignité humaine. Surtout pas de contrat social. Rien n'est plus opposé à cette conception du monde et de la vie que l'idée d'une convention primitive passée entre individus égaux en droits. Le fondement de l'Etat, c'est le « Volksgeist », de même que le fondement de la moralité individuelle, c'est le « génie », c'est le démon intérieur.

Voici bien une autre vision de l'humanité et de son histoire. Il ne s'agit plus d'une organisation rationnelle de l'humanité totale, qui serait soumise aux mêmes principes et aux mêmes lois. L'humanité apparaît aux romantiques comme un ensemble de puissances diverses, ayant toutes droit à l'existence, mais en lutte perpétuelle, et qui ne réalisent leur unité, malgré leur concurrence naturelle, que par intégration voulue et consentie dans un Tout qui les dépasse. Brunetière semble avoir compris cela quand, dans son « Manuel de Littérature française », il définit le romantisme comme la substitution d'un « universalisme de *composition* » à « l'universalisme d'*abstraction* ». L'idée du progrès continu et régulier est remplacée par celle d'évolution, d'évolution créatrice. Il ne s'agit plus d'une progression indéfinie, par accumulations successives de biens, d'idées et de ressources, mais d'une hiérarchie de peuples qui se complètent, le peuple « supérieur » conduisant toujours les autres. Panthéisme pluraliste, qui remonte à maître Eckhart et à Leibnitz et dont la genèse commence à être connue.

L'Etat n'est plus ici que l'incarnation ou l'expression d'une réalité d'ordre spirituel, douée de personnalité, définie par un ensemble de caractères spécifiques. De ce point de vue, le droit et la légalité changent de nature. Ils ne procèdent plus de la simple contrainte ou de la pure convention. Ils sont comme le produit d'une organisation spontanée, le signe d'une idée qui se réalise dans l'histoire. Hegel et Savigny vont apparaître. L'ancien droit naturel est mis de côté. Il va être éliminé de la pensée allemande, ce qui est grave. Plus de règle extérieure, s'imposant du dehors, mais une sorte de légalité intérieure et positive, qui peut toujours se justifier. C'est par une protestation analogue que les « Stürmer-und-Dränger » avaient rompu avec les règles poétiques. Le droit n'est plus une sorte de morale imposée, de valeur absolue et universelle. D'autre part, comme il résulte de l'action du Divin dans le monde et l'histoire, il est divinisé. D'où la « religion » de l'Etat. De ce point de vue, il sera facile de consacrer l'Etat le plus archaïque, le plus insuffisant, le plus opposé, de par sa structure, aux exigences modernes. Les erreurs d'un Frédéric Schlegel ou d'un von Haller ont ici leur explication dernière. Ce sont des esprits modernes, s'inspirant d'idées neuves pour leur temps, mais qui les utilisent en vue d'une absurde et contradictoire apologie du passé. Comme les individus sont inégaux, il convient de les hiérarchiser. Et, au nom de

Digitized by Google

cet idéal prétendu « organique », on prêchera le retour aux privilèges de classe les plus insupportables et on justifiera la plus révoltante des réactions politiques. Mais il y a aussi, dans cette même conception, les germes d'un libéralisme fécond et original.

C'est dire que la mentalité romantique engendre simultanément, en Allemagne, libéralisme et conservatisme et que ces deux termes désignent deux aspects possibles de la Révolution en question. Car on peut parler, pour l'Allemagne et sans paradoxe aucun, d'une Révolution libérale et d'une Révolution conservatrice.

Avant de définir ces deux courants avec plus de précision, il convient de remarquer que la séparation brutale qui s'opère, dans les années qui vont de la Révolution française à la fin du napoléonisme, entre mentalité occidentale et mentalité germanique, est le fait européen par excellence ou, si l'on veut, le malheur du continent. Les romantiques allemands l'ont eux-mêmes pressenti. Il y a, soit dans les « Discours à la Nation allemande » de Fichte, soit dans les derniers écrits de Friedrich Schlegel, des pages curieuses et prophétiques où s'expriment des regrets, où apparaît la constatation de la coupure tragique, en même temps que le souhait d'une synthèse toujours possible. Le formalisme politique de l'Occident et le réalisme brutal du bismarckisme donnent à cette opposition une signification historique sur laquelle il n'est pas besoin d'insister. Ernest Trœltsch, dans la conférence déjà citée [1]), montre, avec une sincérité et un courage évidents, les conséquences que cette séparation d'avec l'Occident a eues pour la pensée et la pratique allemandes. « Alors revint, dit-il, le vieux despotisme éclairé et toutes ces idées nouvelles lui furent données comme vêtement, faute d'un corps meilleur à couvrir. De là une étroitesse, un durcissement significatifs. En outre, il fallait, par les seuls moyens de la culture et de l'esprit allemands, construire l'unité nationale. Une vague nouvelle d'idées occidentales déferla au même moment sur l'Allemagne ; il fallut lutter contre elle. Après l'échec de la Révolution, plus de foi en la vertu de l'esprit et ce fut alors, au milieu des difficultés inouies dont il fallait triompher à tout prix, le réalisme de l'ère bismarckienne. *Tels sont les facteurs qui ont transformés l'idéalisme initial en un implacable réalisme.* » Et plus loin : « La pensée politique allemande a conservé depuis ce temps cette étrange duplicité qui surprend les étrangers. Elle renferme encore, d'une part, les restes du romantisme, de sa spiritualité raffinée ; d'autre part, elle est réaliste jusqu'au cynisme, indifférente aux appels de l'esprit et de la morale ; *elle est surtout disposée à mêler ces deux éléments, à brutaliser le romantisme, à romantiser le cynisme.* »

On ne saurait mieux dire. Mais les germes de ce durcissement réactionnaire, ou de ce cynisme expansionniste, ils se trouvent justement dans la pensée romantique elle-même. Comment se fait-il qu'elle ait simultanément engendré, vers la fin du XVIIIe siècle, un libéralisme et un conservatisme qui peuvent tous deux, et au même titre, s'expliquer par elle.

Du moment où l'on partait de l'idée d'organisme vivant et, en parti-

---

[1]) Voir p. 15 et ss.

Digitized by Google

culier, des individus organisés par une moralité nouvelle, on pouvait mettre l'accent, soit sur la nécessité de laisser place, dans la société ou la nation à créer, aux individus nouveaux ; soit sur la nécessité d'intégrer ceux-ci dans une communauté qui possédât, au même titre qu'eux, tous les caractères de la personnalité organisée. Déchaîner les forces particulières, pour que la collectivité fût plus riche et plus active ; ou grouper ces forces et hiérarchiser les groupements ainsi obtenus dans l'Etat et l'Eglise, telles sont les deux fins que le classicisme et le romantisme, au moment où ils commencent à se distinguer l'un de l'autre, se proposent. Nous sommes ici en pleine idéologie. Mais peu importe. L'idéologie devient singulièrement vivante, du moment qu'elle est le signe d'une mentalité donnée et qu'elle annonce l'avenir historique.

Deux noms marquent, avec la plus entière netteté, l'opposition en question : Humboldt et Novalis. C'est de ce point de vue que la comparaison entre deux œuvres aussi riches de sens que « Ideen zu einem Versuch, die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen » et « Die Christenheit oder Europa » est intéressante. Si la prmière est une protestation contre l'Etat périmé, qui ne peut plus satisfaire les exigences des individus nouveaux, la seconde est, au contraire, l'apologie de l'Etat médiéval intimement uni à l'Eglise.

Humboldt part du classicisme. Ce qu'il veut, avant tout, c'est la culture individuelle, l'organisation de la personnalité vivante, cette moralité de style moderne qui implique et dépasse la « Sinnlichkeit », c'est-à-dire l'ensemble des forces et des passions positives qui constituent notre vie psychologique. Mais comment passer de là à la collectivité ? Comment concevoir celle-ci ? Il ne s'agit pas, pour Humboldt, de faire œuvre révolutionnaire, de décréter un Etat nouveau, comme les révolutionnaires français. Le but, c'est « höhere Freiheit der Kräfte und grössere Mannigfaltigkeit der Situationen ». Il ne peut y en avoir d'autre, pour le Humboldt de cette époque. Si notre siècle, pense-t-il, possède cette richesse individuelle, alors il faut lui accorder les libertés qui en sont le corollaire indispensable. C'est à peu près ce que Posa, en termes plus vagues, disait à Philippe II dans le « Don Carlos » de Schiller. L'Etat périmé ne voit, lui, que les droits, le bien-être ou le bonheur extérieur des citoyens. L'Etat nouveau doit respecter « ihr inneres Wesen », leur pleine et forte individualité. La fin de l'individu, c'est « die höchste und proportionierlichste Bildung seiner Kräfte zu einem Ganzen ». D'où la nécessité d'une politique plus compréhensive qui respecte cette fin suprême. Que l'Etat fasse ce qu'il voudra, pourvu qu'il respecte les libertés individuelles ainsi conçues, non comme droits égalitaires, mais comme entités vivantes et organiques. Ce qui appartient à l'homme, ce n'est pas ce qu'il « possède », mais ce qu'il « fait ». L'Etat doit éviter de comprimer les activités qu'il contient. Aussi aura-t-il pour seule fonction de veiller à la sécurité des citoyens.

Que l'on passe de Humboldt à Novalis, et on verra la différence qui sépare les deux courants. Ici, environ huit années après l'Essai de Humboldt, le classicisme fait place au romantisme. Il ne s'agit plus de réclamer, dans l'Etat vieilli, place pour des individus plus richement organisés, sans

Digitized by Google

même définir ce que sera la collectivité. Novalis brosse un vaste tableau historique. C'est, tout d'abord, l'idéalisation de la chrétienté au Moyen Age. Vient ensuite la critique de la Réforme du XVIe siècle et de ses conséquences religieuses, puis celle de la philosophie des lumières. Enfin, en troisième lieu, la régénération par le romantisme. Le schéma est complet : unité médiévale primitive, mais nécessairement incomplète et élémentaire ; différenciations indispensables, pour l'enrichissement de la culture européenne, du XVIe au XVIIIe siècle, avec menace de morcellement fatal et d'anarchie mortelle ; reconstitution de l'unité par le romantisme, d'une unité plus complexe et plus large que celle d'autrefois. C'est ainsi que ce bref opuscule de Novalis peut être considéré comme l'Evangile romantique par excellence. Et comme c'est le romantisme allemand qui est chargé de cette reconstitution européenne, on voit très nettement où Novalis veut en venir.

De ce fait et dans cette idéologie toute primitive, les deux courants libéral et conservateur se dessinent avec une netteté saisissante. Le fonds commun n'est pas moins évident. C'est, en premier lieu, la pensée organiciste, lien entre classicisme et romantisme. Et c'est, en second lieu, au nom même de cet organicisme, la critique de la Révolution française et de la philosophie qui lui a donné naissance. Seulement, on est passé de l'antiquité grecque à l'antiquité chrétienne. Et l'accent porte, non pas sur l'individu et sa culture, mais sur l'Etat uni à l'Eglise. A la formule « Bildung seiner Kräfte (des Individuums) zu einem Ganzen » succède la formule « Der Staat besteht nicht aus einzelnen Menschen, sondern aus Paaren und Gesellschaften ». Et la pensée de Novalis est des plus nettes. *Il ne faut pas que la Révolution, la Révolution régénératrice dont a besoin l'Europe, reste française.* Puisque la France rend à la religion le service de la chasser de son sein, à l'Allemagne de la recueillir. Or, religion c'est catholicisme et catholicisme c'est pensée organisatrice allemande. L'Allemagne contient toutes les « Spuren einer neuen Welt ». Ou bien encore ceci : « Deutschland geht einen langsamen, aber sicheren Gang vor den übrigen europäischen Ländern voraus ». Nous voici fort loin de Humboldt.

Nous n'avons pas à étudier ici le courant libéral. Mais il importait de le distinguer du courant dit « conservateur » ou « réactionnaire » et de montrer l'origine commune à laquelle remontent ces deux aspects de la pensée politique et religieuse de l'Allemagne. Car l'opposition entre libéralisme et conservatisme est aussi vraie de la politique que de la religion. Humboldt et Schleiermacher d'un côté ; de l'autre, tout l'ensemble constitué par les théologiens, les théosophes et les publicistes catholicisants. Tandis que le libéralisme politique cherche à rendre aux forces et aux énergies particulières ou individuelles leur autonomie, le libéralisme religieux renouvelle la tradition protestante et la religiosité individuelle. Et, tandis que le conservatisme politique met au premier plan l'Etat ou communauté organique, avec sa hiérarchie de groupes sociaux, le conservatisme religieux reprend la tradition catholique, empruntée à un Moyen Age idéalisé. Mais il serait injuste d'accuser outre mesure l'opposition. Au fond, l'idéal poursuivi est le même. Il s'agit d'unir, dans le Tout social, unité et multi-

Digitized by Google

plicité, cohésion et richesse des forces. Les uns partent des forces spontanées et veulent construire par leur moyen une communauté nouvelle, plus large que la précédente. Les autres, au contraire, partent de la communauté, mais en réclamant une liberté et une indépendance relatives pour les éléments qui la constituent. Voilà quelles idées directrices doivent guider le chercheur dans l'étude de cette vaste idéologie, au fond très significative et plus précise qu'elle n'en a l'air.

Ainsi donc les deux tendances libérale et conservatrice veulent, en dernière analyse, l'harmonie finale entre libertés individuelles ou collectives et pouvoir central. Si le conservatisme tient à la monarchie, il réclame d'elle qu'elle admette et respecte les libertés particulières. Il n'y a pas d'adversaires plus résolus de l'« absolutisme » sous toutes ses formes que les romantiques dits « réactionnaires ». Et nous aurons ultérieurement à définir ce qu'ils entendent par absolutisme, à dire pourquoi ils condamnent, en son nom, et la Révolution française et le napoléonisme. Si le libéralisme, d'autre part, affirme un certain nombre d'autonomies nouvelles, d'ordre économique ou politique, il entend sauvegarder les droits de la communauté organisée et il demeure volontiers monarchiste, comme il le sera encore en 1848.

N'empêche que les moyens de réalisation ne sont pas les mêmes. Les conservateurs veulent l'Etat organique, mais avec le maintien des classes sociales d'autrefois et de tous leurs privilèges. Comme l'Allemagne, à cette époque, évolue très lentement au point de vue économique et que, de ce fait, les classes sociales ne se sont guère encore modifiées, les uns, parmi les conservateurs, réclament leur maintien intégral et les autres estiment qu'elles doivent subir certaines modifications. Mais ces deux groupes admettent, dans l'ensemble, la constellation sociale du XVIIIe siècle, une sorte d'absolutisme modernisé et atténué. Et c'est ici une contradiction paradoxale qui les pousse à recourir à l'absolutisme germanique pour lutter contre l'absolutisme français. Pensée nécessairement improductive, par rapport à la pensée libérale qui voit, elle, les changements que l'évolution économique va opérer dans la structure sociale de la nation en devenir.

Mais est-ce à dire que l'idéologie libérale allemande doive s'accorder avec les conceptions occidentales, tout en subissant leur influence ? Je crois qu'il faut, sur ce point, donner raison à Karl Lamprecht et statuer, entre l'idéal d'organisation à l'allemande et les idées franco-anglaises, une irréductible antinomie, qui porte surtout sur la question de l'égalitarisme. Mais ce n'est pas là notre sujet. Constatons simplement que, si le système parlementaire ou représentatif franco-anglais est une création avant tout individualiste, le libéralisme allemand ne comprend pas l'individualisme dans le même sens. D'où, sans aucun doute, sa faiblesse, la vague de ses théories, ses hésitations et son impuissance à créer en Allemagne, vers 1848, un ordre nouveau. Il s'intégrera plus tard dans le bismarckisme, mais en y perdant le meilleur de son originalité et de sa légitimité, en s'y confondant avec le libéralisme purement économique.

Quant au courant conservateur, il est à la fois une expression du

Digitized by Google

romantisme, comme nous l'avons montré, et aussi une réaction contre le romantisme, dans le mesure où, voulant échapper aux conséquences extrêmes du subjectivisme romantique, il veut organiser la société en faisant appel, non seulement à l'ordre social existant, mais encore à l'Eglise chrétienne. Voilà les deux piliers essentiels de l'édifice conservateur. Or, vers le début du XIXe siècle, l'ordre social et économique est bien moins solide que l'Eglise, bien plus changeant qu'elle, que sa hiérarchie et ses cadres. La bourgeoisie s'affirme et, derrière elle, pointe déjà le prolétariat. Aussi les conservateurs portent-ils leurs regards avant tout sur l'Eglise, sur le christianisme qui leur paraît être l'agent tout désigné de la grande synthèse nationale et continentale qu'ils veulent entreprendre. Or, l'Eglise, c'est le catholicisme et c'est le protestantisme. Il y aura donc un conservatisme « catholicisant » et un conservatisme « protestantisant ».

Le premier affirme l'idéal de la « Concordantia catholica », vaste système dans lequel l'Eglise et l'Etat s'unissent, se soutiennent, se conditionnent mutuellement. A l'idéal grec des classiques se substitue l'idéal chrétien médiéval, tel que Novalis l'avait défini dans ses grandes lignes. Il s'agit ici, en somme, d'une sorte de synthèse sui generis entre une aristocratie et une démocratie de caractère chrétien. A société nouvelle catholicisme nouveau. C'est à la fois, une restauration et une modernisation du cléricalisme. L'ordre fondé sur l'Etat et l'Eglise consacrera la propriété agraire et sera hostile à l'industrialisme dont le libéralisme bourgeois suspend déjà la menace sur l'Allemagne en devenir. Le dogme central, ce sera ici la Grande Allemagne, sous la direction de l'Autriche. On insistera sur l'idée monarchique, le monarque représentant l'unité, l'harmonie des énergies nationales. On protestera contre la séparation des pouvoirs. Légitimisme nouveau modèle qui rétablit le droit divin, mais en le « romantisant ». Alors, en face de ce monarque, le peuple, le peuple qui doit être appelé à participer à la gestion des affaires publiques. Pas de suffrage universel ; mais représentation des classes, des paysans, de la bourgeoisie, de la noblesse et du clergé. C'est la noblesse agraire que l'on veut maintenir entre le monarque et le peuple. Les éléments du futur centre catholique se dessinent ici avec une certaine netteté : démocratisme et aristocratisme.

Le conservatisme protestant regarde du côté de la Prusse. Vers 1820, on verra apparaître une sorte de piétisme prussien qui sera le meilleur défenseur des hobereaux. Stahl, sous l'influence des romantiques berlinois, construisa la doctrine et la transmettra à Bismarck. Ce n'est plus la grande « Concordantia Catholica », mais tout uniment la Sainte Alliance. Ce que l'on glorifie ici, c'est la monarchie prussienne. Même protestation contre la souveraineté populaire. Même apologie de la royauté de droit divin, toute autorité venant de Dieu et le monarque étant l'image de la Divinité. En face du prince, les sujets. Mais ces sujets auront le droit d'être représentés par classes. Ce conservatisme prussien est, comme le conservatisme autrichien, à la fois agraire et nobiliaire.

Et l'on voit alors les éléments communs à ces deux conservatismes en lutte pour la prépondérance : le goût de l'organisation, l'idéal monar-

Digitized by Google

chique, la représentation des vieilles classes sociales, avec des privilèges pour la noblesse et le clergé, l'hostilité à l'égard du démocratisme occidental comme à l'égard du libéralisme économique et bourgeois.

Il nous reste à étudier les représentants du conservatisme, leurs tempéraments divers, à déterminer aussi ce qu'ils doivent, soit au Moyen Age, soit aux influences étrangères.

(A suivre.) E. VERMEIL.

SHAKESPEARE: **Cymbeline.**

(AGRÉGATION ET CERTIFICAT D'ANGLAIS: CONCOURS DE 1925.
LICENCE, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG: 1925-1926.)

Bibliographie pratique et programme d'étude.

Rappelons d'abord qu'on ne saurait fructueusement entreprendre l'étude d'une pièce « inscrite au programme » sans rafraîchir la connaissance que l'on peut, que l'on doit avoir, de Shakespeare et de son œuvre.

Se servir pour cela des livres élémentaires signalés déjà dans le *Bulletin* d'avril 1923, ou d'autres parus depuis : tels LAMBORN et HARRISON, *Shakespeare, the man and his stage*, Milford, London, 1923, et l'excellent chapitre consacré par M. Legouis à Shakespeare dans LEGOUIS et CAZAMIAN, *Histoire de la littérature anglaise*, Hachette, Paris, 1924 (Livre IV, chap. VI). Tous deux à l'Institut d'Anglais [E. S.].

* * *

Se faire une idée d'ensemble de la pièce, et aussi du genre dramatique assez singulier, assez déconcertant même, auquel elle appartient, en la lisant une première fois rapidement, ainsi que les deux autres œuvres, *Le Conte d'Hiver* et *La Tempête*, qui lui sont apparentées par leur caractère romanesque. Si l'anglais, toujours difficile, de Shakespeare rend trop ingrate cette première lecture, il n'y a aucun crime à recourir aux traductions : HUGO, François-Victor, volumes 2, 4 et 5 des *Œuvres complètes de Shakespeare*, Paris, 1859-1860 [Bibl. Univ.] ou MONTÉGUT, Emile, volumes 1, 3 et 10 des *Œuvres complètes de Shakespeare*, Hachette, Paris, 1872 [Bibl. de la Ville de S.]. L'un et l'autre de ces ouvrages ont des introductions fort utiles, et qui se complètent heureusement.

* * *

Se familiariser avec l'aspect du texte original de notre pièce en regardant un fac-simile de l'In-Folio de 1623 ; par ex. STAUNTON, E. London, 1866 [E. S.] pages 369-393 (pour 399). Remarquer le titre « The tragedie of C. » et la place donnée à l'œuvre. Dans quelle mesure ce titre et cette place s'expliquent-ils ? C'est ici qu'il convient de se définir à soi-même la nature de la pièce. En doser les éléments tragiques, comiques — en se souvenant des sens donnés à ces mots sous la Renaissance — ou purement romanesques. Se rappeler aussi, pour l'interprétation du détail, que c'est ici l'une des œuvres de Shakespeare dont nous n'avons qu'un texte original (car les in-folio postérieurs au premier paraissent négligeables) ; ce texte

Digitized by Google

peut être souvent considéré comme douteux ; il se prête plus d'une fois à des émendations tentantes ; le lecteur tiendra donc, ici plus qu'ailleurs encore, son sens critique en éveil.

* *

La pièce, comme celles du même genre, étant surchargée d'incidents, une analyse thématique en est particulièrement nécessaire. L'établir en vue de faire apparaître non seulement le souci constant de variété qui régit la structure des drames du temps (alternance de scènes tragiques et comiques, solennelles et familières, de monologues et de dialogues, etc.), mais encore et surtout — ce qui est moins habituel — la complexité progressive de la trame du récit (apparition tardive, au milieu du IIe et du IIIe acte, des actions secondaires).

Doit-on condamner sommairement cette technique — « a sad decline in the playwright » MATTHEWS, Brander, *Shakspere as a playwright*, London, 1913, p. 333 [E. S.] — « loose and disjointed, badly put together » OLIPHANT, art. cité plus loin ? Ou avons-nous affaire ici, comme dans les pièces du même genre, à un effort de renouvellement de la formule dramatique, à une représentation moins « intérieure », plus « narrative » (« the story is the play »), plus visuelle (noter les apparitions du Ve acte, et les machines qu'elles supposent) — somme toute à une conception qui offre quelque analogie avec le roman d'aventures, sinon même avec l'art du cinéma ? D'ailleurs « dans un drame élizabéthain il y a toujours un squelette qui est une série d'incidents singuliers ; là-dessus, par surcroît, le génie jette une parure de beauté et de pensée » CHELLI, M. *Le drame de Massinger*, Les Belles-Lettres, Paris, 1924, p. 11 [E. S.]. Se demander si cela n'est pas vrai du genre romanesque plus que des autres — si d'ailleurs Shakespeare a inventé ce genre (cf. THORNDIKE, A. H., *The influence of Beaumont and Fletcher on Shakspere*, Worcester, Mass. 1901 — spécialement ch. IX, « *Cymbeline* and *Philaster* » — Bibl. Univ.) — si enfin il ne s'est pas à la fin de sa carrière permis des négligences qui lui auraient paru coupables précédemment (cf. FIGGIS, D. *Shakespeare, a study*. Dent, London, 1911, E. S. — On trouvera quelques notes d'une conférence de GWYNN, S. L. sur « the inartistic structure of *Cymbeline* », dans *Academy*, vol. 40, 1891, p. 460. Bibl. Univ.).

* * *

De quels éléments ce conte dramatique est-il fait ? — Ici se pose la question des sources. S'en tenir, pour commencer du moins, à l'essentiel.

I° Pour le cadre historique, et bien des souvenirs de détail, voir HOLINSHED, R. *Chronicles of England, Scotland and Ireland* (réimpr. de la seconde édition de 1587) London, 1807 [Bibl. Univ.]. Les parties de cet énorme ouvrage qui ont été utilisées par Shakespeare sont citées dans BOSWELL-STONE, *Shakspere's Holinshed*, London, 1896 [E. S.], et commodément résumées par DOWDEN, E. dans son introduction à l'édition « Arden » de *Cymbeline*, Methuen, London, 1903.

II° Pour l'histoire de Posthumus et Imogène, voir Boccace, *Décaméron*, II, IX dans la traduction anonyme anglaise de 1620, éditée par

Digitized by Google

HUTTON, E. dans les « Tudor Translations », Nutt, London, 1909, vol. I [Bibl. Univ.] et le deuxième conte du recueil *Westward for Smelts* .... 1620, livre rarissime et non réimprimé ; mais le conte qui nous intéresse a été donné par MALONE, E. dans *The plays and poems of William Shakespeare*, London, 1821, vol. XIII [Bibl. Univ.] et par COLLIER, J. Payne dans *Shakespeare's Library*, London, s. d. vol. II [Bibl. Univ.].

Noter, pour mémoire d'ailleurs, puisque le fond de la question ne semble pas douteux malgré cela, que ces textes ne sont pas connus dans des éditions qui auraient précédé *Cymbeline*. S'attacher surtout à distinguer ce qui aurait été emprunté par Shakespeare à ces contes. Le départ des données est assez bien fait déjà par F. V. Hugo et E. Montégut dans les introductions signalées plus haut. Voir pourtant avec attention l'important article de LAWRENCE, W. W. « The wager in *Cymbeline* », *Publications of the Modern Language Association of America*, 1920, p. 391-431 [Bibl. Univ.].

III° On pourra aussi, pour la 3e action (Belarius et les deux princes) revoir la thèse de Boodle (*Shakespeare Jahrbuch*, vol. 23, 1888) qui croyait à un emprunt de *The Rare Triumphs of Love and Fortune* (dans *Dodsley's Plays*, ed. HAZLITT, Carew, vol. VI, London, 1874 — E. S.). On remarquera d'ailleurs la piètre qualité de cette pièce préshakespearienne.

L'étudiant se fera une idée de la richesse des avatars qu'a connus l'histoire centrale de *Cymbeline* en parcourant OHLE, R. *Shakespeares Cymbeline und seine Romanischen Vorläufer*, Mayer et Müller, Berlin, 1890 [E. S.] et surtout PARIS, Gaston, « Le cycle de la gageure » dans *Romania*, oct. 1903 [Bibl. Univ.].

* * *

L'étude des caractères n'a peut-être pas ici l'importance première à laquelle elle prétend d'ordinaire lorsqu'il s'agit de Shakespeare. La tendance romanesque de la pièce s'y oppose. « Un pas de plus dans cette voie, et Shakespeare allait sortir de la nature » MONTÉGUT, *loc. cit.* Encore est-elle féconde, à condition d'être appuyée sur les comparaisons indispensables.

Bonne méthode à suivre en cette matière : noter soigneusement pour chaque personnage : 1° ce qu'il dit de lui-même, 2° ce que d'autres disent de lui, 3° ce qu'on peut inférer de ses faits et gestes (cf. SCHÜCKING, L. L. *Charakterprobleme bei Shakespeare*, Tauchnitz, Leipzig, 1919 — Bibl. Univ. et E. S.).

Imogène, la figure la plus nuancée, est particulièrement intéressante : la comparer avec les autres femmes injustement soupçonnées du théâtre de Shakespeare, notamment avec la Julie des *Deux Gentilshommes de Vérone* — esquisse encore incolore, schématique — l'Hélène de *Tout est bien qui finit bien* — déjà plus vivante, personnalité nourrie de pensée autant que de sentiment, mais que l'affabulation suivie par le dramaturge ne laisse pas s'épanouir — et enfin la Desdémone d'*Othello*. Toutes distinctions faites entre elles (JAMESON, Anna, *Characteristics of women ; on the female characters of Shakespeare*, 1832 ; souvent réimprimé — Bibl. Univ.), cette dernière et Imogène peuvent fournir des traits essentiels au

Digitized by Google

tableau de l'amour conjugal qui hante Shakespeare — idéal très normal sans doute, très traditionnel : cf. Herford, C. H. *Shakespeare's treatment of love and marriage*, Fisher Unwin, London, 1920 [E. S.].

Les autres caractères sont à considérer de même, et toujours en fonction des idées du temps. Pour Posthumus, peut-on l'appeler un type de jaloux ? En quoi est-il inférieur à Othello ? Cf. quelques lignes suggestives dans Bradley, A. C., *Shakespearian Tragedy ;* Macmillan, London, 2e éd., 1905 [réimpr. E. S.] et la belle défense que présente LAWRENCE, *loc. cit.*

Ne pas négliger les caractères secondaires, et d'autant moins qu'ils paraissent davantage de l'invention de Shakespeare et qu'ils sont plus discutés, par ex. Cloten : confronter à son sujet les critiques de STEEVENS, G., édition de Shakespeare, 1763, passage reproduit dans MALONE, éd. citée, p. 152, et d'OLIPHANT, E. H. C., dans *Modern Language Review*, vol. III, 1907-1908, p. 354 [Bibl. Univ.] et d'autre part les éloges de Miss SEWARD, Anna, *Letters*, 1811 (passage cité dans plusieurs éditions : par ex. SINGER, S. W., *The dramatic works of Shakespeare*, 1834, vol. IX), de DRAKE, Nathan, *Shakespeare, his life and times*, 1817, vol. II, p. 466 et suiv. [Bibl. Univ.] et de F. V. HUGO, *op. cit.*

* * *

Le style de *Cymbeline* serait peut-être d'autant plus intéressant à étudier que cette étude a pu inspirer quelques-uns des soupçons qui pèsent sur les parties de la pièce : voir l'art. cité d'OLIPHANT. On pourrait essayer de préciser ces impressions en se servant de quelques critères définis depuis, par ex. pour Shakespeare dans SCHAUBERT, Else von, *Draytons Anteil an « Heinrich VI » 2. und 3. Teil* (Neue Anglistische Arbeiten, 4) Cöthen, 1920, et pour Massinger (auquel pensait Oliphant) dans CHELLI, *op. cit.*, ch. VI. Mais il faut sans doute reconnaître que des conclusions ainsi atteintes restent aussi douteuses que peut être profitable la gymnastique critique qui y conduit le travailleur.

Moins ardue serait la seule étude des parties de prose, orientée vers une intelligence générale des progrès extraordinaires que le théâtre fit faire sous la Renaissance à une forme où même le roman évitait encore le naturel. Comparer les dialogues de *Cymbeline* et les conversations des nouvelles alors en vogue, celles du recueil de PAINTER, William, *Palace of Pleasure*, 1567, (réimpr. JACOBS, Joseph, 1890 — Bibl. Univ. — cf. surtout I, 41 dont le sujet offre des analogies avec *Cymbeline*) ou celles du Décameron anglais de 1620. Voir sur ce point le chapitre IV du livre IV de LEGOUIS et CAZAMIAN, *op. cit.* (§ 3) et l'article de Lord ERNLE, « Tudor romances and novels » dans *Nineteenth Century*, oct.-nov. 1922 [Bibl. Univ.].

* * *

Quant à la versification, *Cymbeline* fournira surtout l'occasion d'une revue de l'histoire du vers blanc dramatique — le seul, si curieusement, qui soit avant Milton sorti vraiment vivant des tentatives du milieu du XVIe siècle. Comparer quelques pièces de Shakespeare en y faisant soi-même quelques prélèvements, notant les césures, les finales féminines, les finales faibles, les enjambements, les vers incomplets ou surabondants, et

Digitized by Google

le jeu du principe d'équivalence qui admet qu'une faible peut soit disparaître, soit se dédoubler. Confronter les pourcentages ainsi obtenus aux chiffres donnés par ceux qui sur une plus grande échelle ont analysé les libertés croissantes du vers shakespearien, par ex. CONRAD, Hermann, dans *Shakespeare-Jahrbuch*, 1895, p. 318 et suiv. [Bibl. Univ. et E. S.].

On peut espérer exercer utilement son sens critique, plutôt qu'arriver à des résultats indiscutables, en cherchant à distinguer les valeurs esthétiques de ce vers blanc, les caractères prépondérants qu'il revêt dans la bouche des divers personnages. Voir l'esquisse de SAINTSBURY, George, *History of English Prosody*, vol. II, p. 47, Macmillan, 1908 [E. S.].

* * *

Depuis longtemps la qualité de *Cymbeline* est discutée. On se servira, mais plutôt pour contrôler, préciser, enrichir son jugement que pour l'inspirer, du fameux « éreintement » de JOHNSON, Samuel, dans son édition de Shakespeare, 1765 (cité dans presque toutes les éditions modernes, par ex. FURNESS, W., New-York, 1913 ; dans l'article cité de LAWRENCE ou dans RALEIGH, Walter, *Shakespeare*, Macmillan, London, 1907, p. 142, E. S.), ou d'une autre critique, très stimulante, de G. B. S. (c'est-à-dire Bernard SHAW) dans la *Saturday Review* de 1896, vol. 82, p. 339 [Bibl. Univ.]. Ne pas négliger les défenseurs de Shakespeare, et par ex. DRAKE, Nathan, *op. cit.;* HAZLITT, William, *Characters of Shakespeare's plays*, 1817 [réimpr. E. S.]; BRANDES, G., *William Shakespeare*, Langen, Paris, Leipzig et München. 1896. — [E. S.], etc.

Ces quelques exemples suffiront sans doute à convaincre chacun qu'ici moins encore qu'ailleurs une admiration de commande serait excusable, et qu'en toute modestie, mais bravement, sincèrement, compte tenu des goûts et de la mentalité du temps, l'étudiant peut et doit se faire une opinion personnelle de l'œuvre.

A. KOSZUL.

Digitized by Google

II. — Texte inscrit aux programmes de l'agrégation de grammaire et du Certificat d'études latines (Strasbourg)

M. ANNAEI LVCANI

BELLI CIVILIS

LIBER SEXTVS

Postquam castra duces, pugnae iam mente propinqui,
Imposuere iugis, admotaque comminus arma,
Parque suum uidere dei, capere omnia Caesar
Moenia Graiorum spernit, Martemque secundum
Iam nisi de genero fatis debere recusat.
Funestam mundo uotis petit omnibus horam,
In casus quae cuncta ferat ; placet alea fati
Alterutrum mersura caput. Ter collibus omnis
Explicuit turmas et signa minantia pugnam,
Testatus numquam Latiae se desse ruinae.
Vt uidet ad nullos exciri posse tumultus
In pugnam generum, sed clauso fidere uallo,
Signa mouet tectusque uia dumosa per arua
Dyrrachii praeceps rapiendas tendit ad arcis.
Hoc iter aequoreo praecepit limite Magnus,
Quemque uocat collem Taulantius incola Petram,
Insedit castris Ephyreaque moenia seruat,
Defendens tutam uel solis turribus urbem.
Non opus hanc ueterum nec moles structa tuetur
Humanusque labor, facilis, licet ardua tollat,
Cedere uel bellis uel cuncta mouentibus annis.
Sed munimen habet nullo quassabile ferro
Naturam sedemque loci ; nam clausa profundo
Vndique praecipiti scopulisque uomentibus aequor,
Exiguo debet quod non est insula colli.
Terribiles ratibus sustentant moenia cautes,
Ioniumque furens, rabido cum tollitur austro,
Templa domosque quatit, spumatque in culmina pontus.
Hic auidam belli rapuit spes improba mentem
Caesaris, ut uastis diffusum collibus hostem
Cingeret ignarum ducto procul aggere ualli.
Metitur terras oculis, nec caespite tantum
Contentus fragili subitos attollere muros,
Ingentis cautes auolsaque saxa metallis

Digitized by Google

Graiorumque domos direptaque moenia transfert.
Exstruitur quod non aries impellere saeuus,
Quod non ulla queat uiolenti machina belli.
Franguntur montes, planumque per ardua Caesar
Ducit opus : pandit fossas turritaque summis
Disponit castella iugis magnoque recessu
Amplexus fines saltus nemorosaque tesqua
Et siluas uastaque feras indagine claudit.
Non desunt campi, non desunt pabula Magno,
Castraque Caesareo circumdatus aggere mutat.
Flumina tot cursus illic exorta fatigant,
Illic mersa suos ; operumque ut summa reuisat,
Defessus Caesar mediis intermanet agris.
Nunc uetus Iliacos attollat fabula muros
Ascribatque deis ; fragili circumdata testa
Moenia mirentur refugi Babylonia Parthi :
En quantum Tigris, quantum celer ambit Orontes,
Assyriis quantum populis telluris Eoae
Sufficit in regnum, subitum bellique tumultu
Raptum clausit opus. Tanti periere labores.
Tot potuere manus aut iungere Seston Abydo
Ingestoque solo Phrixeum elidere pontum,
Aut Pelopis latis Ephyren abrumpere regnis
Et ratibus longae flexus donare Maleae,
Aut aliquem mundi, quamuis natura negasset,
In melius mutare locum. Coit area belli :
Hic alitur sanguis terras fluxurus in omnis ;
Hic et Thessalicae clades Libycaeque tenentur ;
Aestuat angusta rabies ciuilis harena.
Prima quidem surgens operum structura fefellit
Pompeium, ueluti media qui tutus in aruis
Sicaniae rabidum nescit latrare Pelorum,
Aut uaga cum Tethys Rutupinaque littora feruent,
Vnda Caledonios fallit turbata Britannos.
Vt primum uasto saeptas uidet aggere terras,
Ipse quoque a tuta deducens agmina Petra
Diuersis spargit tumulis, ut Caesaris arma
Laxet et effuso claudentem milite tendat,
Ac tantum saepti uallo sibi uindicat agri,
Parua Mycenaeae quantum sacrata Dianae
Distat ab excelsa nemoralis Aricia Roma,
Quoque modo terrae praelapsus moenia Thybris
In mare descendit, si nusquam torqueat amnem.
Classica nulla sonant, iniussaque tela uagantur,
Et fit saepe nefas iaculum temptante lacerto.
Maior cura duces miscendis abstrahit armis :
Pompeium exhaustae praebenda ad gramina terrae,
Quae currens obtriuit eques gradibusque citatis

Digitized by Google

Vngula frondentem discussit cornea campum.
Belliger attonsis sonipes defessus in aruis,
Aduectos cum plena ferant praesepia culmos,
Ore nouas poscens moribundus labitur herbas,
Et tremulo medios abrumpit poplite gyros.
Corpora dum soluit tabes et digerit artus,
Traxit iners caelum fluuidae contagia pestis
Obscuram in nubem. Tali spiramine Nesis
Emittit Stygium nebulosis aera saxis,
Antraque letiferi rabiem Typhonis anhelant.
Inde labant populi, caeloque paratior unda
Omne pati uirus durauit uiscera caeno.
Iam riget atra cutis distentaque lumina rumpit,
Igneaque in uoltus et sacro feruida morbo.
Pestis abit, fessumque caput se ferre recusat.
Iam magis atque magis praeceps agit omnia fatum;
Nec medii dirimunt morbi uitamque necemque,
Sed languor cum morte uenit; turbaque cadentum
Aucta lues, dum mixta iacent incondita uiuis
Corpora; nam miseros ultra tentoria ciues
Spargere funus erat. Tamen hos minuere labores
A tergo pelagus pulsusque aquilonibus aer
Littoraque et plenae peregrina messe carinae.
    At liber terrae spatiosis collibus hostis
Aere non pigro nec inertibus angitur undis,
Sed patitur saeuam, ueluti circumdatus arta
Obsidione, famem. Nondum turgentibus altam
In segetem culmis cernit miserabile uolgus
In pecudum cecidisse cibos et carpere dumos
Et foliis spoliare nemus letumque minantis
Vellere ab ignotis dubias radicibus herbas.
Quae mollire queunt flamma, quae frangere morsu,
Quaeque per abrasas utero demittere fauces,
Plurimaque humanis ante hoc incognita mensis
Diripiens miles saturum tamen obsidet hostem.
    Vt primum libuit ruptis euadere claustris
Pompeio cunctasque sibi permittere terras,
Non obscura petit latebrosae tempora noctis,
Et raptum furto soceri cessantibus armis
Dedignatur iter: latis exire ruinis
Quaerit et impulso turres confringere uallo
Perque omnis gladios et qua uia caede paranda est.
Opportuna tamen ualli pars uisa propinqui,
Qua Minuci castella uacant et confraga densis
Arboribus dumeta tegunt. Hic puluere nullo
Proditus agmen agit subitusque in moenia uenit.
Tot simul e campis Latiae fulsere uolucres,
Tot cecinere tubae. Ne quid uictoria ferro

Digitized by Google

Deberet, pauor attonitos confecerat hostes.
Quod solum ualuit uirtus, iacuere perempti
Debuerant quo stare loco ; qui uolnera ferrent
Iam derant, et nimbus agens tot tela peribat.
Tum piceos uoluunt immissae lampades ignes,
Tum quassae nutant turres lapsumque minantur.
Roboris impacti crebros uomit agger ad ictus.
Iam Pompeianae celsi super ardua ualli
Exierant aquilae, iam mundi iura patebant.
Quem non mille simul turmis nec Caesare toto
Auferret fortuna locum, uictoribus unus
Eripuit uetuitque capi, seque arma tenente
Ac nondum strato Magnum uicisse negauit.
Scaeua uiro nomen ; castrorum in plebe merebat
Ante feras Rhodani gentes ; ibi sanguine multo
Promotus Latiam longo gerit ordine uitem :
Pronus ad omne nefas, et qui nesciret in armis
Quam magnum uirtus crimen ciuilibus esset.
Hic ubi quaerentis socios iam Marte relicto
Tuta fugae cernit, « Quo uos pauor, inquit, adegit
Impius et cunctis ignotus Caesaris armis ?
[O famuli turpes, seruum pecus, absque cruore]
Terga datis morti ? cumulo uos desse uirorum
Non pudet et bustis interque cadauera quaeri ?
Non ira saltem, iuuenes, pietate remota
Stabitis ? E cunctis, per quos erumperet hostis,
Nos sumus electi. Non paruo sanguine Magni
Iste dies ierit. Peterem felicior umbras
Caesaris in uoltu ; testem hunc fortuna negauit :
Pompeio laudante cadam. Confringite tela
Pectoris impulsu iugulisque retundite ferrum.
Iam longinqua petit puluis sonitusque ruinae,
Securasque fragor concussit Caesaris aures.
Vicimus, o socii ; ueniet qui uindicet arces,
Dum morimur. » Mouit tantum uox illa furorem,
Quantum non primo succendunt classica cantu,
Mirantesque uirum atque auidi spectare sequuntur
Scituri iuuenes numero deprensa locoque
An plus quam mortem uirtus daret. Ille ruenti
Aggere consistit, primumque cadauera plenis
Turribus euoluit subeuntesque obruit hostes
Corporibus ; totaeque uiro dant tela ruinae
Roboraque et moles, hosti seque ipse minatur.
Nunc sude, nunc duro contraria pectora conto
Detrudit muris, et ualli summa tenentis
Amputat ense manus ; caput obterit ossaque saxo,
Ac male defensum fragili compage cerebrum
Dissipat ; alterius flamma crinesque genasque

Digitized by Google

Succendit; stridunt oculis ardentibus ignes.
Vt primum cumulo crescente cadauera murum
Admouere solo, non segnior extulit illum
Saltus et in medias iecit super arma cateruas,
Quam per summa rapit celerem uenabula pardum.
Tunc densos inter cuneos compressus et omni
Vallatus bello uincit quem respicit hostem.
Iamque hebes et crasso non asper sanguine mucro
[Percussum Scaeuae frangit, non uolnerat, hostem]
Perdidit ensis opus, frangit sine uolnere membra.
Illum tota premit moles, illum omnia tela.
Nulla fuit non certa manus, non lancea felix,
Parque nouum fortuna uidet concurrere, bellum
Atque uirum. Fortis crebris sonat ictibus umbo,
Et galeae fragmenta cauae compressa perurunt
Tempora, nec quicquam nudis uitalibus obstat
Iam praeter stantis in summis ossibus hastas.
Quid nunc, uesani, iaculis leuibusue sagittis
Perditis haesuros numquam uitalibus ictus?
Hunc aut tortilibus uibrata phalarica neruis
Obruat aut uasti muralia pondera saxi;
Hunc aries ferro ballistaque limine portae
Promoueat. Stat non fragilis pro Caesare murus
Pompeiumque tenet. Iam pectora non tegit armis,
Ac ueritus credi clipeo laeuaque uacasse
Aut culpa uixisse sua, tot uolnera belli
Solus obit, densamque ferens in pectore siluam,
Iam gradibus fessis, in quem cadat, eligit hostem.
[Par pelagi monstris. Libycae sic belua terrae,]
Sic Libycus densis elephas oppressus ab armis
Omne repercussum squalenti missile tergo
Frangit, et haerentis mota cute discutit hastas;
Viscera tuta latent penitus, citraque cruorem
Confixae stant tela ferae; tot facta sagittis,
Tot iaculis unam non explent uolnera mortem.
Dictaea procul ecce manu Gortynis harundo
Tenditur in Scaeuam, quae uoto certior omni
In caput atque oculi laeuom descendit in orbem.
Ille moras ferri neruorum et uincula rumpit,
Adfixam uellens oculo pendente sagittam
Intrepidus, telumque suo cum lumine calcat.
Pannonis haud aliter post ictum saeuior ursa,
Cum iaculum parua Libys amentauit habena,
Se rotat in uolnus telumque irata receptum
Impetit et secum fugientem circumit hastam.
Perdiderat uoltum rabies, stetit imbre cruento
Informis facie. Laetus fragor aethera pulsat
Victorum; maiora uiris e sanguine paruo

Digitized by Google

Gaudia non faceret conspectum in Caesare uolnus.
Ille tegens alta suppressum mente furorem
Mitis, et a uoltu penitus uirtute remota,
« Parcite, ait, ciues ; procul hinc auertite ferrum ;
Collatura meae nil sunt iam uolnera morti :
Non eget ingestis, sed uolsis pectore telis.
Tollite et in Magni uiuentem ponite castris ;
Hoc uestro praestate duci ; sit Scaeua relicti
Caesaris exemplum potius quam mortis honestae. »
Credidit infelix simulatis uocibus Aulus,
Nec uidit recto gladium mucrone trementem,
Membraque captiui pariter laturus et arma,
Fulmineum mediis excepit faucibus ensem.
Incaluit uirtus, atque una caede refectus
« Soluat, ait, poenas, Scaeuam quicumque subactum
Sperauit ; pacem gladio si quaerit ab isto
Magnus, adorato submittat Caesare signa.
An similem uestri segnemque ad fata putatis ?
Pompei uobis minor est causaeque senatus
Quam mihi mortis amor. » Simul haec effatur, et altus
Caesareas puluis testatur adesse cohortes.
Dedecus hic belli Magno crimenque remisit,
Ne solum totae fugerent te, Scaeua, cateruae,
Subducto qui Marte ruis : nam sanguine fuso
Vires pugna dabat. Labentem turba suorum
Excipit atque umeris refectum imponere gaudet.
Ac uelut inclusum perfosso in pectore numen
Et uiuam magnae speciem uirtutis adorant,
Telaque confixis certant euellere membris,
Exornantque deos ac nudum pectore Martem
Armis, Scaeua, tuis, felix hoc nomine famae,
Si tibi durus Hiber aut si tibi terga dedisset
Cantaber exiguis aut longis Teutonus armis.
Non tu bellorum spoliis ornare Tonantis
Templa potes, non tu laetis ululare triumphis.
Infelix, quanta dominum uirtute parasti !
    Non magis hac Magnus castrorum parte repulsus
Intra claustra piger dilato Marte quieuit,
Quam mare lassatur, cum se tollentibus euris
Frangentem fluctus scopulum ferit, aut latus alti
Montis adest seramque sibi parat unda ruinam.
Hinc uicina petens placido castella profundo
Incursu gemini Martis rapit, armaque late
Spargit et effuso laxat tentoria campo,
Mutandaeque iuuat permissa licentia terrae.
Sic pleno Padus ore tumens super aggere tutas
Excurrit ripas et totos concutit agros :
Succubuit si qua tellus cumulumque furentem

Digitized by Google

Vndarum non passa ruit, tum flumine toto
Transit et ignotos aperit sibi gurgite campos ;
Illos terra fugit dominos, his rura colonis
Accedunt donante Pado. Vix proelia Caesar
Senserat, elatus specula quae prodidit ignis :
Inuenit impulsos presso iam puluere muros ;
Frigidaque ut ueteris deprendit signa ruinae,
Accendit pax ipsa loci mouitque furorem
Pompeiana quies et uicto Caesare somnus.
Ire uel in clades properat, dum gaudia turbet.
Torquato ruit inde minax, qui Caesaris arma
Segnius haud uidit quam malo nauta tremente
Omnia subducit Circaeae uela procellae,
Agminaque interius muro breuiore recepit,
Densius ut parua disponeret arma corona.
Transierat primi Caesar munimina ualli,
Cum super e totis emisit collibus arma
Effuditque acies obsaeptum Magnus in hostem.
Non sic Aetnaeis habitans in uallibus horret
Encelado spirante notum, cum tota cauernas
Egerit et torrens in campos defluit Aetna,
Caesaris ut miles : glomerato puluere uictus
Ante aciem caeci trepidus sub nube timoris
Hostibus occurrit fugiens, inque ipsa pauendo
Fata ruit. Totus mitti ciuilibus armis
Vsque uel in pacem potuit cruor : ipse furentis
Dux tenuit gladios. Felix ac libera legum,
Roma, fores iurisque tui, uicisset in illo
Si tibi Sulla loco. Dolet heu semperque dolebit
Quod scelerum, Caesar, prodest tibi summa tuorum,
Cum genero pugnasse pio. Pro tristia fata !
Non Vticae Libye clades, Hispania Mundae
Flesset et infando pollutus sanguine Nilus
Nobilius Pharios gestasset rege cadauer,
Nec Iuba Marmaricas nudus pressisset harenas,
Poenorumque umbras placasset sanguine fuso
Scipio, nec sancto caruisset uita Catone.
Vltimus esse dies potuit tibi, Roma, malorum,
Exire e mediis potuit Pharsalia fatis.
Deserit auerso possessam numine sedem
Caesar et Emathias lacero petit agmine terras.
Arma secuturum soceri, quacumque fugasset,
Temptauere suo comites deuertere Magnum
Hortatu, patrias sedes atque hoste carentem
Ausoniam peteret. « Numquam me Caesaris, inquit,
Exemplo reddam patriae, numquamque uidebit
Me nisi dimisso redeuntem milite Roma.
Hesperiam potui motu surgente tenere,

Digitized by Google

Si uellem patriis aciem committere templis
Ac medio pugnare foro. Dum bella relegem,
Extremum Scythici transcendam frigoris orbem
Ardentesque plagas. Victor tibi, Roma, quietem
Eripiam, qui, ne premerent te proelia, fugi?
A potius, ne quid bello patiaris in isto,
Te Caesar putet esse suam. » Sic fatus in ortus
Phoebeos condixit iter, terraeque secutus
Deuia, qua uastos aperit Candauia saltus,
Contigit Emathiam, bello quam fata parabant.
Thessaliam, qua parte diem brumalibus horis
Attollit Titan, rupes Ossaea coercet;
Cum per summa poli Phoebum trahit altior aestas,
Pelion opponit radiis nascentibus umbras;
At medios ignes caeli rapidique Leonis
Solstitiale caput nemorosus submovet Othrys.
Excipit aduersos Zephyros et Iapyga Pindus,
Et maturato praecidit uespere lucem;
Nec metuens imi Borean habitator Olympi
Lucentem totis ignorat noctibus Arcton.
Hos inter montis, media qui ualle premuntur,
Perpetuis quondam latuere paludibus agri,
Flumina dum campi retinent nec peruia Tempe
Dant aditus pelagi stagnumque implentibus unum
Crescere cursus erat. Postquam discessit Olympo
Herculea grauis Ossa manu subitaeque ruinam
Sensit aquae Nereus, melius mansura sub undis
Emathis aequorei regnum Pharsalos Achillis
Eminet, et prima Rhoeteia littora pinu
Quae tetigit Phylace, Pteleosque et Dorion ira
Flebile Pieridum, Trachin pretioque nefandae
Lampados Herculeis fortis Meliboea pharetris,
Atque olim Larisa potens, ubi nobile quondam
Nunc super Argos arant, ueteres ubi fabula Thebas
Monstrat Echionias, ubi quondam Pentheos exsul
Colla caputque ferens supremo tradidit igni,
Questa quod hoc solum nato rapuisset Agaue.
Ergo abrupta palus multos discessit in amnes.
Purus in occasus, parui sed gurgitis, Aeas
Ionio fluit inde mari, nec fortior undis
Labitur auectae pater Isidis, et tuus, Oeneu,
Paene gener crassis oblimat Echinadas undis,
Et Meleagream maculatus sanguine Nessi
Euenos Calydona secat. Ferit amne citato
Maliacas Spercheos aquas, et flumine puro
Irrigat Amphrysos famulantis pascua Phoebi;
Quique nec umentis nebulas nec rore madentem
Aera nec tenues uentos suspirat Anauros;

Digitized by Google

Et quisquis pelago per se non cognitus amnis
Peneo donauit aquas. It gurgite rapto
Apidanos numquamque celer, nisi mixtus, Enipeus.
Accipit Asopos cursus Phoenixque Melasque.
Solus, in alterius nomen cum uenerit undae,
Defendit Titaresos aquas, lapsusque superne
Gurgite Penei pro siccis utitur aruis;
Hunc fama est Stygiis manare paludibus amnem,
Et capitis memorem fluuii contagia uilis
Nolle pati, superumque sibi seruare timorem.
Vt primum emissis patuerunt amnibus arua,
Pinguis Bebrycio discessit uomere sulcus;
Mox Lelegum dextra pressum descendit aratrum;
Aeolidae Dolopesque solum fregere coloni,
Et Magnetes equis, Minyae gens cognita remis.
Illic semiferos Ixionidas Centauros
Feta Pelethroniis nubes effudit in antris:
Aspera te Pholoes frangentem, Monyche, saxa,
Teque sub Oetaeo torquentem uertice uolsas,
Rhoete ferox, quas uix Boreas inuerteret, ornos,
Hospes et Alcidae magni, Phole, teque per amnem
Improbe Lernaeas uector passure sagittas,
Teque, senex Chiron, gelido qui sidere fulgens
Impetis Haemonio maiorem Scorpion arcu.
Hac tellure feri micuerunt semina Martis.
Primus ab aequorea percussis cuspide saxis
Thessalicus sonipes, bellis feralibus omen,
Exsiluit, primus chalybem frenosque momordit,
Spumauitque nouis Lapithae domitoris habenis.
Prima fretum scindens Pagasaeo littore pinus
Terrenum ignotas hominem proiecit in undas.
Primus Thessalicae rector telluris Ionos
In formam calidae percussit pondera massae,
Fudit et argentum flammis, aurumque moneta
Fregit, et immensis coxit fornacibus aera.
Illic, quod populos scelerata impegit in arma,
Diuitias numerare datum est. Hinc maxima serpens
Descendit Python Cirrhaeaque fluxit in arua,
Vnde et Thessalicae ueniunt ad Pythia laurus.
Impius hinc prolem superis immisit Aloeus,
Inseruit celsis prope se cum Pelion astris,
Sideribusque uias incurrens abstulit Ossa.
Hac ubi damnata fatis tellure locarunt
Castra duces, cunctos belli praesaga futuri
Mens agitat, summique grauem discriminis horam
Aduentare palam est. Propius iam fata moueri
Degeneres trepidant animi peioraque uersant;
Ad dubios pauci praesumpto robore casus

Digitized by Google

Spemque metumque ferunt. Turbae sed mixtus inerti
Sextus erat, Magno proles indigna parente,
Qui mox Scyllaeis exsul grassatus in undis
Polluit aequoreos Siculus pirata triumphos.
Qui stimulante metu fati praenoscere cursus,
Impatiensque morae uenturisque omnibus aeger,
Non tripodas Deli, non Pythia consulit antra,
Nec quaesisse libet primis quid frugibus altrix
Aere Iouis Dodona sonet, quis noscere fibra
Fata queat, quis prodat aues, quis fulgura caeli
Seruet et Assyria scrutetur sidera cura,
Aut si quid tacitum sed fas erat. Ille supernis
Detestanda deis saeuorum arcana magorum
Nouerat et tristes sacris feralibus aras,
Vmbrarum Ditisque fidem, miseroque liquebat
Scire parum superos. Vanum saeuumque furorem
Adiuuat ipse locus uicinaque moenia castris
Haemonidum, ficti quas nulla licentia monstri
Transierit, quarum quicquid non creditur ars est.
Thessala quin etiam tellus herbasque nocentis
Rupibus ingenuit sensuraque saxa canentis
Arcanum ferale magos. Ibi plurima surgunt
Vim factura deis, et terris hospita Colchis
Legit in Haemoniis quas non aduexerat herbas.
Impia tot populis, tot surdas gentibus aures
Caelicolum dirae conuertunt carmina gentis.
Vna per aetherios exit uox illa recessus,
Verbaque ad inuitum perfert cogentia numen,
Quod non cura poli caelique uolubilis umquam
Auocat. Infandum tetigit cum sidera murmur,
Tunc Babylon Persea licet secretaque Memphis
Omne uetustorum soluat penetrale magorum,
Abducet superos alienis Thessalis aris.
Carmine Thessalidum dura in praecordia fluxit
Non fatis addictus amor, flammisque seueri
Illicitis arsere senes. Nec noxia tantum
Pocula proficiunt aut cum turgentia suco
Frontis amaturae subducunt pignora fetae:
Mens hausti nulla sanie polluta ueneni
Excantata perit. Quos non concordia mixti
Alligat ulla tori blandaeque potentia formae,
Traxerunt torti magica uertigine fili.
Cessauere uices rerum, dilataque longa
Haesit nocte dies; legi non paruit aether;
Torpuit et praeceps audito carmine mundus,
Axibus et rapidis impulsos Iuppiter urguens
Miratur non ire polos. Nunc omnia complent
Imbribus et calido praeducunt nubila Phoebo,

Digitized by Google

Et tonat ignaro caelum Ioue; uocibus isdem
Vmentis late nebulas nimbosque solutis
Excussere comis. Ventis cessantibus aequor
Intumuit; rursus uetitum sentire procellas
Conticuit turbante Noto, puppimque ferentes
In uentum tumuere sinus. De rupe pependit
Abscisa fixus torrens, amnisque cucurrit
Non qua pronus erat. Nilum non extulit aestas;
Maeander direxit aquas, Rhodanumque morantem
Praecipitauit Arar. Submisso uertice montes
Explicuere iugum; nubes suspexit Olympus,
Solibus et nullis Scythicae, cum bruma rigeret,
Dimaduere niues. Impulsam sidere Tethyn
Reppulit Haemonium defenso littore carmen.
Terra quoque immoti concussit ponderis axes
Et medium uergens titubauit nisus in orbem.
Tantae molis onus percussum uoce recessit
Perspectumque dedit circumlabentis Olympi.
Omne potens animal leti genitumque nocere
Et pauet Haemonias et mortibus instruit artes.
Has auidae tigres et nobilis ira leonum
Ore fouent blando; gelidos his explicat orbes
Inque pruinoso coluber distenditur aruo.
Viperei coeunt abrupto corpore nodi,
Humanoque cadit serpens adflata ueneno.
Quis labor hic superis cantus herbasque sequendi
Spernendique timor? cuius commercia pacti
Obstrictos habuere deos? parere necesse est
An iuuat? ignota tantum pietate merentur
An tacitis ualuere minis? hoc iuris in omnis
Est illis superos, an habent haec carmina certum
Imperiosa deum, qui mundum cogere quicquid
Cogitur ipse potest? Illis et sidera primum
Praecipiti deducta polo, Phoebeque serena
Non aliter diris uerborum obsessa uenenis
Palluit et nigris terrenisque ignibus arsit,
Quam si fraterna prohiberet imagine tellus
Insereretque suas flammis caelestibus umbras,
Et patitur tantos cantu depressa labores
Donec supposita propior despumet in herbas.
    Hos scelerum ritus, haec dirae carmina gentis
Effera damnarat nimiae pietatis Erichtho,
Inque nouos ritus pollutam duxerat artem.
Illi namque nefas urbis submittere tecto
Aut laribus ferale caput, desertaque busta
Incolit et tumulos expulsis obtinet umbris,
Grata deis Erebi. Coetus audire silentum,
Nosse domos Stygias arcanaque Ditis operti

Digitized by Google

Non superi, non uita uetat. Tenet ora profanae
Foeda situ macies, caeloque ignota sereno
Terribilis Stygio facies pallore grauatur
Impexis onerata comis. Si nimbus et atrae
Sidera subducunt nubes, tunc Thessala nudis
Egreditur bustis nocturnaque fulmina captat.
Semina fecundae segetis calcata perussit
Et non letiferas spirando perdidit auras.
Nec superos orat, nec cantu supplice numen
Auxiliare uocat, nec fibras illa litantis
Nouit; funereas aris imponere flammas
Gaudet et accenso rapuit quae tura sepulcro.
Omne nefas superi prima iam uoce precantis
Concedunt carmenque timent audire secundum.
Viuentes animas et adhuc sua membra regentes
Infodit busto, fatis debentibus annos
Mors inuita subit, peruersa funera pompa
Rettulit a tumulis, fugere cadauera lectum.
Fumantis iuuenum cineres ardentiaque ossa
E mediis rapit illa rogis ipsamque parentes
Quam tenuere facem, nigroque uolantia fumo
Feralis fragmenta tori uestesque fluentis
Colligit in cineres et olentis membra fauillas.
Ast ubi seruantur saxis, quibus intimus umor
Ducitur, et tracta durescunt tabe medullae
Corpora, tunc omnis auide desaeuit in artus,
Immergitque manus oculis, gaudetque gelatos
Effodisse orbes, et siccae pallida rodit
Excrementa manus. Laqueum nodosque nocentis
Ore suo rumpit, pendentia corpora carpsit
Abrasitque cruces, percussaque uiscera nimbis
Volsit et incoctas admisso sole medullas.
Insertum manibus chalybem nigramque per artus
Stillantis tabi saniem uirusque coactum
Sustulit et neruo morsus retinente pependit.
Et quodcumque iacet nuda tellure cadauer
Ante feras uolucresque sedet nec carpere membra
Volt ferro manibusque suis, morsusque luporum
Exspectat siccis raptura e faucibus artus.
Nec cessant a caede manus, si sanguine uiuo
Est opus, erumpat iugulo qui primus aperto;
Nec refugit caedes, uiuum si sacra cruorem
Extaque funereae poscunt trepidantia mensae;
Volnere sic uentris, non qua natura uocabat,
Extrahitur partus calidis ponendus in aris;
Et quotiens saeuis opus est ac fortibus umbris,
Ipsa facit manes. Hominum mors omnis in usu est.
Illa genae florem primaeuo corpore uolsit,

Digitized by Google

Illa comam laeua morienti abscidit ephebo.
Saepe etiam caris cognato in funere dira
Thessalis incubuit membris, atque oscula figens
Truncauitque caput compressaque dentibus ora
Laxauit, siccoque haerentem gutture linguam
Praemordens gelidis infudit murmura labris,
Arcanumque nefas Stygias mandauit ad umbras.
Hanc ut fama loci Pompeio prodidit, alta
Nocte poli, Titan medium quo tempore ducit
Sub nostra tellure diem, deserta per arua
Carpit iter. Fidi scelerum suetique ministri,
Effractos circum tumulos ac busta uagati,
Conspexere procul praerupta in caute sedentem,
Qua iuga deuexus Pharsalica porrigit Haemus.
Illa magis magicisque deis incognita uerba
Temptabat carmenque nouos fingebat in usus.
Namque timens ne Mars alium uagus iret in orbem,
Emathis et tellus tam multa caede careret,
Pollutos cantu dirisque uenefica sucis
Conspersos uetuit transmittere bella Philippos,
Tot mortes habitura suas usuraque mundi
Sanguine; caesorum truncare cadauera regum
Sperat et Hesperiae cineres auerrere gentis
Ossaque nobilium tantosque acquirere manes.
Hic ardor solusque labor, quid corpore Magni
Proiecto rapiat, quos Caesaris inuolet artus.
Quam prior adfatur Pompei ignaua propago:
« O decus Haemonidum, populis quae pandere fata
Quaeque suo uentura potes deuertere cursu,
Te precor, ut certum liceat mihi noscere finem,
Quem belli fortuna paret. Non ultima turbae
Pars ego Romanae, Magni clarissima proles,
Vel dominus rerum uel tanti funeris heres.
Mens dubiis percussa pauet rursusque parata est
Certos ferre metus; hoc casibus eripe iuris,
Ne subiti caecique ruant. Vel numina torque,
Vel tu parce deis et manibus exprime uerum.
Elysias resera sedes ipsamque uocatam
Quos petat e nobis Mortem mihi coge fateri.
Non humilis labor est: dignum quod quaerere cures,
Vel tibi, quo tanti praeponderet alea fati. »
Impia laetatur uolgatae nomine famae
Thessalis, et contra: « Si fata minora moueres,
Pronum erat, o iuuenis, quos uelles, inquit, in actus
Inuitos praebere deos. Conceditur arti,
Vnam cum radiis presserunt sidera mortem,
Inseruisse moras, et, quamuis fecerit omnis
Stella senem, medios herbis praerumpimus annos.

Digitized by Google

At simul a prima descendit origine mundi
Causarum series, atque omnia fata laborant
Si quicquam mutare uelis, unoque sub ictu
Stat genus humanum, tunc, Thessala turba fatemur,
Plus fortuna potest. Sed si praenoscere casus
Contentus, facilesque aditus multique patebunt
Ad uerum : tellus nobis aetherque chaosque
Aequoraque et campi Rhodopeaque saxa loquentur.
Sed pronum, cum tanta nouae sit copia mortis,
Emathiis unum campis attollere corpus,
Vt modo defuncti tepidique cadaueris ora
Plena uoce sonent nec membris sole perustis
Auribus incertum feralis strideat umbra. »
Dixerat, et noctis geminatis arte tenebris,
Maestum tecta caput squalenti nube pererrat
Corpora caesorum tumulis proiecta negatis.
Continuo fugere lupi, fugere reuolsis
Vnguibus impastae uolucres, dum Thessala uatem
Eligit et gelidas leto scrutata medullas
Pulmonis rigidi stantis sine uolnere fibras
Inuenit et uocem defuncto in corpore quaerit.
Fata peremptorum pendent iam multa uirorum,
Quem superis reuocasse uelit. Si tollere totas
Temptasset campis acies et reddere bello,
Cessissent leges Erebi, monstroque potenti
Extractus Stygio populus pugnasset Auerno.
Electum tandem traiecto gutture corpus
Ducit, et inserto laqueis feralibus unco
Per scopulos miserum trahitur, per saxa cadauer
Victurum, montisque caui, quem tristis Erichtho
Damnarat sacris, alta sub rupe locatur.
Haud procul a Ditis caecis depressa cauernis
In praeceps subsedit humus, quam pallida pronis
Vrguet silua comis, et nullo uertice caelum
Suspiciens Phoebo non peruia taxus opacat.
Marcentes intus tenebrae pallensque sub antris
Longa nocte situs numquam nisi carmine factum
Lumen habet. Non Taenariis sic faucibus aer
Sedit iners, maestum mundi confine latentis
Ac nostri, quo non metuant admittere manes
Tartarei reges. Nam quamuis Thessala uates
Vim faciat fatis, dubium est, quod traxerit illuc
Aspiciat Stygias, an quod descenderit, umbras.
Discolor et uario furialis cultus amictu
Induitur, uoltusque aperitur crine remoto,
Et coma uipereis substringitur horrida sertis.
Vt pauidos iuuenis comites ipsumque trementem
Conspicit exanimi defixum lumina uoltu,

Digitized by Google

« Ponite, ait, trepida conceptos mente timores.
Iam noua, iam uera reddetur uita figura,
Vt quamuis pauidi possint audire loquentem.
Si uero Stygiosque lacus ripamque sonantem
Ignibus ostendam, si me praebente uideri
Eumenides possent uillosaque colla colubris
Cerberus excutiens et uincti terga gigantes :
Quis timor, ignaui, metuentis cernere manes ? »
Pectora tunc primum feruenti sanguine supplet
Volneribus laxata nouis, taboque medullas
Abluit, et uirus large lunare ministrat.
Huc quicquid fetu genuit natura sinistro
Miscetur. Non spuma canum quibus unda timori,
Viscera non lyncis, non durae nodus hyaenae
Defuit et cerui pastae serpente medullae,
Non puppim retinens Euro tendente rudentis
In mediis echeneis aquis, oculique draconum,
Quaeque sonant feta tepefacta sub alite saxa ;
Non Arabum uolucer serpens, innataque rubris
Aequoribus custos pretiosae uipera conchae,
Aut uiuentis adhuc Libyci membrana cerastae,
Aut cinis Eoa positi phoenicis in ara.
Quo postquam uiles nec habentis nomina pestis
Contulit, infando saturatas carmine frondes
Et quibus os dirum nascentibus inspuit herbas
Addidit et quicquid mundo dedit ipsa ueneni.
Tum uox Lethaeos cunctis pollentior herbis
Excantare deos confudit murmura primum
Dissona et humanae multum discordia linguae.
Latratus habet illa canum gemitusque luporum,
Quod trepidus bubo, quod strix nocturna queruntur,
Quod stridunt ululantque ferae, quod sibilat anguis ;
Exprimit et planctus illisae cautibus undae
Siluarumque sonum fractaeque tonitrua nubis :
Tot rerum uox una fuit. Mox cetera cantu
Explicat Haemonio penetratque in Tartara lingua :
« Eumenides, Stygiumque nefas, Poenaeque nocentum,
Et Chaos innumeros auidum confundere mundos,
Et rector terrae, quem longa in saecula torquet
Mors dilata deum, Styx, et quos nulla meretur
Thessalis Elysios, caelum matremque perosa
Persephone, nostrique, Hecate, pars ultima, per quam
Manibus et mihi sunt tacitae commercia linguae,
Ianitor et sedis laxae, qui uiscera saeuo
Spargis nostra cani, repetitaque filla sorores
Tracturae, tuque o flagrantis portitor undae,
Iam lassate senex ad me redeuntibus umbris :
Exaudite preces ; si uos satis ore nefando

Digitized by Google

Pollutoque uoco, si numquam haec carmina fibris
Humanis ieiuna cano, si pectora plena
Saepe dedi, laui calido prosecta cerebro,
Si quisquis uestris caput extaque lancibus infans
Imposuit uicturus erat, parete precanti.
Non in Tartareo latitantem poscimus antro
Adsuetamque diu tenebris, modo luce fugata
Descendentem animam; primo pallentis hiatu
Haeret adhuc Orci; licet has exaudiat herbas
Ad manes uentura semel. Ducis omina nato
Pompeiana canat nostri modo militis umbra,
Si bene de uobis ciuilia bella merentur.»
Haec ubi fata caput spumantiaque ora leuauit,
Aspicit astantem proiecti corporis umbram,
Exanimes artus inuisaque claustra timentem
Carceris antiqui. Pauet ire in pectus apertum
Visceraque et ruptas letali uolnere fibras.
A miser, extremum cui mortis munus inique
Eripitur, non posse mori. Miratur Erichtho
Has fatis licuisse moras, irataque morti
Verberat immotum uiuo serpente cadauer,
Perque cauas terrae, quas egit carmine, rimas
Manibus illatrat regnique silentia rumpit:
«Tisiphone, uocisque meae securа Megaera,
Non agitis saeuis Erebi per inane flagellis
Infelicem animam? iam uos ego nomine uero
Eliciam Stygiasque canes in luce superna
Destituam; per busta sequar, per funera custos;
Expellam tumulis, abigam uos omnibus urnis.
Teque deis, ad quos alio procedere uoltu
Ficta soles, Hecate, pallenti tabida forma,
Ostendam faciemque Erebi mutare uetabo.
Eloquar immenso terrae sub pondere quae te
Contineant, Hennaea, dapes, quo foedere maestum
Regem noctis ames, quae te contagia passam
Noluerit reuocare Ceres. Tibi, pessime mundi
Arbiter, immittam ruptis Titana cauernis,
Et subito feriere die. Paretis? an ille
Compellandus erit, quo numquam terra uocato
Non concussa tremit, qui Gorgona cernit apertam
Verberibusque suis trepidam castigat Erinyn,
Indespecta tenet uobis qui Tartara, cuius
Vos estis, superi, Stygias qui peierat undas?»
Protinus astrictus caluit cruor atraque fouit
Volnera et in uenas extremaque membra cucurrit.
Percussae gelido trepidant sub pectore fibrae,
Et noua desuetis subrepens uita medullis
Miscetur morti. Tunc omnis palpitat artus,

Digitized by Google

Tenduntur nerui ; nec se tellure cadauer
Paulatim per membra leuat, terraque repulsum est
Erectumque semel. Distento lumina rictu
Nudantur. Nondum facies uiuentis in illo,
Iam morientis erat ; remanet pallorque rigorque,
Et stupet illatus mundo. Sed murmure nullo
Ora astricta sonant. Vox illi linguaque tantum
Responsura datur. « Dic, inquit Thessala, magna
Quod iubeo mercede mihi ; nam uera locutum
Immunem toto mundi praestabimus aeuo
Artibus Haemoniis ; tali tua membra sepulcro,
Talibus exuram Stygio cum carmine siluis,
Vt nullos cantata magos exaudiat umbra.
Sit tanti uixisse iterum : nec uerba nec herbae
Audebunt longae somnum tibi soluere Lethes
A me morte data. Tripodas uatesque deorum
Sors obscura decet : certus discedat, ab umbris
Quisquis uera petit duraeque oracula mortis
Fortis adit. Ne parce, precor : da nomina rebus,
Da loca, da uocem, qua mecum fata loquantur. »
Addidit et carmen, quo quicquid consulit umbram
Scire dedit. Maestum fletu manante cadauer
« Tristia non equidem Parcarum stamina, dixit,
Aspexi tactae reuocatus ab aggere ripae ;
Quod tamen e cunctis mihi noscere contigit umbris,
Effera Romanos agitat discordia manes,
Impiaque infernam ruperunt arma quietem.
Elysias alii sedes ac Tartara maesta
Diuersi liquere duces ; quid fata pararent,
Hi fecere palam. Tristis felicibus umbris
Voltus erat ; uidi Decios, natumque patremque,
Lustrales bellis animas, flentemque Camillum
Et Curios, Sullam de te, Fortuna, querentem.
Deplorat Libycis perituram Scipio terris
Infaustam sobolem ; maior Carthaginis hostis
Non seruituri maeret Cato fata nepotis.
Solum te, consul depulsis prime tyrannis,
Brute, pias inter gaudentem uidimus umbras.
Abruptis Catilina minax fractisque catenis
Exsultat Mariique truces nudique Cethegi.
Vidi ego laetantes, popularia nomina, Drusos,
Legibus immodicos ausosque ingentia Gracchos.
Aeternis chalybum nodis et carcere Ditis
Constrictae plausere manus, camposque piorum
Poscit turba nocens. Regni possessor inertis
Pallentis aperit sedes abruptaque saxa
Asperat et durum uinclis adamanta paratque
Poenam uictori. Refer haec solacia tecum,

Digitized by Google

O iuuenis, placido manes patremque domumque
Exspectare sinu regnique in parte serena
Pompeis seruare locum. Nec gloria paruae
Sollicitet uitae : ueniet quae misceat omnis
Hora duces. Properate mori magnoque superbi
Quamuis e paruis animo descendite bustis,
Et Romanorum manes calcate deorum.
Quem tumulum Nili, quem Thybridis abluat unda,
Quaeritur, et ducibus tantum de funere pugna est.
Tu fatum ne quaere tuum cognoscere : Parcae
Me reticente dabunt ; tibi certior omnia uates
Ipse canet Siculis genitor Pompeius in aruis,
Ille quoque incertus, quo te uocet, unde repellat,
Quas iubeat uitare plagas, quae sidera mundi.
Europam, miseri, Libyamque Asiamque timete :
Distribuit tumulos uestris fortuna triumphis.
O miseranda domus, toto nil orbe uidebis
Tutius Emathia. » Sic postquam fata peregit,
Stat uoltu maestus tacito mortemque reposcit.
Carminibus magicis opus est herbisque, cadauer
Vt cadat, et nequeunt animam sibi reddere fata
Consumpto iam iure semel. Tunc robore multo
Exstruit illa rogum ; uenit defunctus ad ignes.
Accensa iuuenem positum strue liquit Erichtho
Tandem passa mori ; Sextoque ad castra parentis
It comes, et caelo lucis ducente colorem,
Dum ferrent tutos intra tentoria gressus,
Iussa tenere diem densas nox praestitit umbras.

Digitized by Google

III. — Textes à traduire ou à commenter

PILOLOGIE CLASSIQUE

Version grecque pour Mars 1925.

Οἶδα μὲν ὅτι πάντες εἰώθασι πλείω χάριν ἔχειν τοῖς ἐπαινοῦσιν ἢ τοῖς συμβουλεύουσιν, ἄλλως τε κἂν μὴ κελευσθεὶς ἐπιχειρῇ τις τοῦτο ποιεῖν. Ἐγὼ δ' εἰ μὲν μὴ καὶ πρότερον ἐτύγχανόν σοι παρῃνεκὼς μετὰ πολλῆς εὐνοίας, ἐξ ὧν ἐδόκεις μοι τὰ πρέποντα μάλιστ' ἂν σαυτῷ πράττειν, ἴσως οὐδ' ἂν νῦν ἐπεχείρουν ἀποφαίνεσθαι περὶ τῶν σοὶ συμβεβηκότων. Ἐπειδὴ δὲ προειλόμην φροντίζειν τῶν σῶν πραγμάτων καὶ τῆς πόλεως ἕνεκα τῆς ἐμαυτῷ καὶ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων, αἰσχυνθείην ἂν εἰ περὶ μὲν τῶν ἧττον ἀναγκαίων φαινοίμην σοι συμβεβουλευκώς, ὑπὲρ δὲ τῶν μᾶλλον κατεπειγόντων μηδένα λόγον ποιοίμην, καὶ ταῦτ' εἰδὼς ἐκεῖνα μὲν ὑπὲρ δόξης ὄντα, ταῦτα δ' ὑπὲρ σωτηρίας ἧς ὀλιγωρεῖν ἅπασιν ἔδοξας τοῖς ἀκούσασι τὰς περὶ σοῦ ῥηθείσας βλασφημίας. Οὐδείς γὰρ ἔστιν ὅστις οὐ κατέγνω προπετέστερόν σε κινδυνεύειν ἢ βασιλικώτερον καὶ μᾶλλόν σοι μέλειν τῶν περὶ τὴν ἀνδρίαν ἐπαίνων ἢ τῶν ὅλων πραγμάτων. Ἔστι δ' ὁμοίως αἰσχρὸν περιστάντων τε τῶν πολεμίων μὴ διαφέροντα γενέσθαι τῶν ἄλλων, μηδεμιᾶς τε συμπεσούσης ἀνάγκης αὐτὸν ἐμβαλεῖν εἰς τοιούτους ἀγῶνος ἐν οἷς κατορθώσας μὲν οὐδὲν ἂν ἦσθα μέγα διαπεπραγμένος, τελευτήσας δὲ τὸν βίον ἅπασαν ἂν τὴν ὑπάρχουσαν εὐδαιμονίαν συνανεῖλες. Χρὴ δὲ μὴ καλὰς ἁπάσας ὑπολαμβάνειν τὰς ἐν τοῖς πολέμοις τελευτάς, ἀλλὰ τὰς μὲν ὑπὲρ τῆς πατρίδος καὶ τῶν γονέων καὶ τῶν παίδων ἐπαίνων ἀξίας, τὰς δὲ ταὐτά τε πάντα βλαπτούσας καὶ τὰς πράξεις τὰς πρότερον κατωρθωμένας καταρρυπαινούσας αἰσχρὰς νομίζειν καὶ φεύγειν ὡς αἰτίας πολλῆς ἀδοξίας γιγνομένας. Ἡγοῦμαι δέ σοι συμφέρειν μιμεῖσθαι τὰς πόλεις ὃν τρόπον διοικοῦσι τὰ περὶ τοὺς πολέμους· ἅπασαι γὰρ ὅταν στρατόπεδον ἐκπέμπωσιν, εἰώθασι τὸ κοινὸν καὶ τὸ βουλευσόμενον ὑπὲρ τῶν ἐνεστώτων εἰς ἀσφάλειαν καθιστάναι· διὸ δὴ συμβαίνει μηδὲ μιᾶς ἀτυχίας συμπεσούσης ἀνῃρῆσθαι καὶ τὴν δύναμιν αὐτῶν, ἀλλὰ πολλὰς ὑποφέρειν δύνασθαι συμφορὰς καὶ πάλιν αὐτὰς ἐκ τούτων ἀναλαμβάνειν.

Thème grec pour le 21 mars

Il faut reconnaître que si un métier, quel qu'il soit, s'apprend par la pratique mieux que par tout autre moyen, jamais peuple ne trouva dans ses institutions plus d'occasions d'apprendre la politique. La vie de l'Athénien se passe en grande partie dans les assemblées et les magistratures. Il était impossible qu'il n'y apprit pas en quelque mesure son métier de citoyen... Au Conseil des Cinq-Cents, le citoyen apprenait la préparation des affaires. Il avait même, à son tour, son jour de présidence où sa responsabilité s'accroissait. Si cette présidence tombait un jour d'assemblée, c'était lui, l'inconnu de la veille et du lendemain, qui avait la charge de diriger la discussion et de maintenir l'ordre. A l'assemblée, soit comme membre du Conseil, soit comme simple citoyen, il assistait à toutes les délibérations et pouvait y prendre part. Il s'instruisait des intérêts de la cité en écoutant les orateurs ; il partageait la responsabilité collective du vote final. Une femme, dans une comédie d'Aristophane, ayant fait un éloquent discours à ses compagnes, l'une d'elles lui dit : « Où as-tu donc

Digitized by Google

appris à si bien parler, Praxagora ? » — « A l'Assemblée », répond-elle. C'était l'histoire de tous les Athéniens qui apprenaient de la même manière non seulement à parler, mais aussi à connaître les hommes et les choses.

A. CROISET, *Les Démocraties antiques*. III, 3, 1. (Thème du concours de 1910 pour l'Agrégation des Lettres.)

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Version allemande

A remettre à M. Vermeil le jeudi, 2 avril.

Torquato Tasso, Acte I, Sc. 4, fin de la scène, à partir du vers :

Und Sie hat wohl getan ! Er ziert ihn schön

jusqu'à

Versetzt mich aus mir selbst in fremdes Land.

Thème allemand

A remettre à M. Ernest-Henri Lévy, le jeudi, 19 mars.

Le « tombeau de la Vierge ».

Extérieurment, on n'en voit rien, qu'une triste façade de mausolée, dont les pierres noirâtres sont envahies par les herbes des ruines : au milieu, une antique porte de forteresse aux clous énormes, toute dejetée sous son armature de fer, — et un seuil de fer, usé sous les pas des pieuses foules.

Dès l'entrée, une obscurité subite, une âcre odeur de moisissure et de caverne, où se mêle le parfum de l'encens; des haillons suspendus, des grabats sordides et défaits, qui servent aux gardiens de ce lieu rempli d'argent et d'or. On a devant soi un escalier monumental qui s'enfonce dans la terre, sous une sorte de nef d'église, inclinée aussi et en descente rapide, comme l'escalier, vers les profondeurs obscures. Cette voûte penchée, aux arceaux d'un gothique primitif et lourd, est l'ouvrage des Croisés qui, en arrivant, déblayèrent l'église byzantine d'en dessous, en ce temps-là convertie en mosquée et à moitié enfouie ; sur les principales pierres, du reste, la marque des tâcherons Francs du XIIIe siècle se lit encore . . .

A l'usure des marches, au luisant noir des murailles, on prend de prime abord conscience d'une antiquité extrême.

On descend et ce que l'on aperçoit en bas ressemble plus à une grotte qu'à une église; cependant, de la voûte, retombent, comme de merveilleuses stalactites, des centaines de lampes d'argent ou d'or, accrochées en guirlandes ou en chapelets.

Ici, plus encore qu'au Saint-Sépulcre, le contraste est étrange entre les richesses d'ancienne orfévrerie, partout amoncelées, et l'usure millénaise, le délabrement, l'air de caducité mourante : des voûtes à demi brisées, des pierres frustes, de grossières maçonneries, des fragments de roches souterraines ; tout cela, enfumé et noirâtre, suintant d'humidité à travers les toiles d'araignée et la poussière. Il fait nuit comme dans un caveau pour les morts. Il y a des couloirs ténébreuse, murés depuis des

Digitized by Google

siècles, des commencements d'escaliers, qui allaient jadis on ne sait où et qui se perdent aujourd'hui dans la terre... Ça et là, de vieux brocarts, cloués sur le rocher, pendent comme des loques, ou bien de vieilles broderies orientales, jetées sur les murs, s'émiettent et pourrissent. Et les cierges et l'encens fument ici sans cesse, dans l'étouffement funèbre de ce lieu, sous cette espèce de pluie, de givre d'argent et d'or, qui est une profusion de lampes et de lustres sacrés, de tous les styles et de tous les temps.

Pierre Loti, Jérusalem, p. 111 s.

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Excelencias de España.

pour jeudi le 12 mars

A la seda de Murcia y de Granada,
De Toledo y Valencia ¿ quién le llega,
Cuando el gusano en cama regalada
De frescas hojas de moral se pega,
Y allí encantado, en bóveda cerrada,
Al dulce sueño del morir se entrega,
Dejando sus capullos y edificios
En herencia al regalo y á sus vicios?

Al cristal lusitano y á las martas
Gallegas ¿ quién iguala, ó al coral fino
Del catalano golfo, cuando en sartas
Por un cuello se anuda alabastrino?
¡ Quién al rojo oro en granos con que hartas,
Oh España, la hambre del vecino
Bárbaro alarbe ó apartado griego,
Que à todos en afición quita el sosiego?

No engendra Ormuz más fina pedrería
Que tu Puebla, Moron y Caridemo,
Ni á las turquesas que Zamora cría
Llega el Oriente en su mayor extremo:
A tus jaspes no igualan los que envía
El Paro, el Copto ni el helado Hemo?
Ni à la miel de Bejer y la de Baza
De Júpiter el néctar en su taza.

Sus búcaros de barro lusitano
Exceden los de Dódone y Corinto,
Y la loza del pueblo toledano
En color la esmeralda y el jacinto;
Sus vinos al falerno y al greciano,
De Yepes, San Martin, Ocaña y Pinto,
Alanis, Ribadavia, Coca y Toro,
De humana ambrosia celestial tesoro.

¿ Qué pudo repartir al mundo el cielo,
Para el provecho humano ó su deleite,
Que le negase à este dichoso suelo,
Y en él no sirva de virtud ó afeite?
Aquí un fértil sembrado, allí un majuelo,
Acà un lagar de vino, allá de aceite,
La cabra, el toro, el oso, el ciervo, el gamo,
Y la perdiz burlada del reclamo...

Es toda junta una preciosa pasta
De finos y riquísimos metales,
Que antiguamente pudo, y ahora basta
Los deseos à hartar de los mortales:
Los griegos, los romanos y la vasta
Africa de sedientos arenales,
Con las preciosas sobras de sus venas
Sus flotas vian de riquezas llenas.

Cuanto al sustento y pompa es necesario
Sobre su noble tierra abrió camino:
El rojo trigo, el vino, el jaspe vario,
El lustroso azabache, el mármol fino,
El hierro duro, el cobre su contrario,
El liviano algodon, el blando lino
El vivo azogue, el soliman y afeite,
Y de Sevilla y Ecija el aceite...

Bernardo de Valbuena. *El Bernardo*, libro XVI.

Digitized by Google

Thème espagnol

Texte imprimé p. 219.

Composition en italien ou en français

Les thèmes de Giusti dans ses poésies.

Version italienne pour le 12 mars

Apologia di Lorenzino de' Medici.

Io confesso che e' non mi venne mai in considerazione che Cosimo de' Medici dovesse succedere ad Alessandro ; ma, quando io l' avessi pensato e creduto, io non mi sarei governato altrimenti, dopo la morte del tiranno, che come io feci ; perché io non mi sarei mai imaginato che gli uomini che noi riputiamo savii dovessero preporre alla vera presente e certa gloria la futura incerta e trista ambizione.

Egli è altrettanta differenza dal discorrer le cose al farle, quanta n' è dal discorrerle innanzi a dopo il fatto. Però quelli che discorrono ora cosí facilmente quel che io dovevo fare allora, se si fussono trovati in su 'l fatto, arebbono un po'meglio considerato quanto era impossibile sollevare un popolo sbigottito et avvilito, battuto, disarmato e diviso, che si trovava in corpo una guardia et in capo una fortezza, che gli era di tanto maggiore spavento, quanto la cosa era piú nuova et insolita in Firenze. E tanto piú era a me difficile che, oltre a portare il nome de'Medici, ero in concetto d'amatore della tirannide. E cosí quelli che discorrono le cose dopo il fatto, e veggono che le sono mal successe, se mi avessero avuto a consigliare allora, quando gli arebbono visto da una banda tanta difficultà, dall' altra i fuorusciti con tanta riputazione, in tanto numero, cosí ricchi, cosí uniti per la libertà, come tutto il mondo credeva, e che e' non avevano ostacolo alcuno al tornare in Firenze, poiché il tiranno era levato via, io credo che e' sarebbono stati di contraria oppenione a quella che sono ora.

Et in somma, la cosa si riduce qui, che, dove e' volevano che io solo e disarmato andassi svegliando e convocando il popolo alla libertà e che io m'opponessi a quelli che erano di contraria oppenione, il che era impossibile, io lo volevo fare in compagnia de'fuorusciti e co 'l favore degli uomini del dominio, quali io sapevo che erano la maggior parte per noi. E, se noi fussimo tornati alla volta di Firenze con quella celerità e resoluzione che si ricercava, noi non trovavamo fattoci contro provvedimento alcuno ; né l'elezione di Cosimo, che era cosí fresca e cosí mal fondata, ci poteva nuocere o impedire.

Thème italien pour le 19 mars

Texte imprimé p. 219.

Digitized by Google

ÉPITAPHES CHRÉTIENNES

1. (Musée du Capitole.)

PVER · NATVS
DIVO · IOVIANO · AVG · ET
VARRONIANO · COS
ORA NOCTIS IIII
VIXIT · IN VIII · IDVS · MAIAS
DIE · SATVRNO · LVNA · VICESIMA
SIGNO · CAPIORNONOM · SIMPLICIVS

2. De Rossi, *Inscr. christian. urbis Romae*, I, 45.

bm
CVBICVLVM · AVRELIAE · MARTINAE · CASTISSIMAE · ATQVE
PVDI · CISSIMAE · FEMINAE · QVE · FECIT · IN · COIVGIO · ANN
XXIII · D · XIIII · BENEMERENTI · QVE · VIXIT · ANN · XL · M · XI
D · XIII · DEPOSITIO EIVS DIE III NONAS · OCT · NEPOTIANO · ET
FACVNDO · CONSS · IN PACE

3. *Ib.*, n. 9.

(*a*)
M · AVRELIO · AVGG · LIB · PROSENETI
A · CVBICVLO · AVG ·
PROC · THESAVRORVM
PROC · PATRIMONI · PROC
MVNERVM · PROC · VINORVM
ORDINATO · A · DIVO · COMMODO
IN · KASTRENSE · PATRONO · PIISSIMO
LIBERTI · BENEMERENTI
SARCOPHAGVM · DE · SVO ·
ADORNAVERVNT

(*b*) PROSENES RECEPTVS AD DEVM V · NON · · SSA · · · NIA PRAESENTE ET EXTRICATO · · · REGREDIENS IN · · · VRBE AB EXPEDITIONIBVS SCRIPSIT AMPELIVS · · · LIB · · ·

4. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n. 436.

IN HOC TVMVLO CONDITVR BONAE
MEMORIAE SEVERIANVS QVI RELIGIONEM
DEVOTA MENTE SVSCEPIT SIC QVEM
ANIMA AD AVTHOREM DM
REMEANTE TERRENA MEMBRA
TERRIS RELIQVIT EXACTIS VITAE
ANNIS XXXII OBIIT PRIDIE IDVS
AVGVSTAS RESVRGIT IN XPO DMO
NOSTRO POST CONSVLATO LONGINI
BIS ET FAUSTI

5. F. X. Kraus, *Die altchristl. Inschr. der Rheinlande*, n. 118.

(*a*)
VIRTVS ∪ IMPERI
HOSTES × VINCTI
LVDANT ∩ ROMANI

(*b*)
MEMORIO CONIVGI
DVLCISSIMO QVI
VIXITANNIS XXXVII
FESTA POSVIT
INPACE

Digitized by Google

6. A. Oxé. *Mainzer Zeitschr.*, 1908, 107.

/ ETHERIVS PRES
/ ITER TEGITVR HOC
TOMVLO CARVS OM
NIBVS MORIBVS ET
GRATIA SED MA XPO
FEDE ET RELEGIONE
PROBATVS

7. De Rossi, *l. c.*, I 176.

PERPETVAM + SEDEM NVTRITOR POSSIDES IPSE
HIC MERITVS FINEM MAGNIS DEFVNCTE PERICLIS
HIC REQVIEM FELIX SVMIS COGENTIBVS ANNIS
HIC POSITVS PAPAS ANTIMIO QVI VIXIT ANNIS LXX
DEPOSITVS DOMINO NOSTRO ARCADIO II ET FL. RVFINO
VV CC SS NONAS NOBEMB

8. *Ib.*, I, 64, n. 101.

FELIX VITA VIRI FELICIOR EXITVS IPSE
CAIANI SEMPER CRESCIT PER SAECVLA NOMEN
NESCIT FAMA MORI SED SEMPER VIBIT VBIQVE
ADVENIT HOSPES ROMANVS PRINCEPS IN VRBEM
QVI FVIT HIC PRIMVM IVRIS CONSVLTOR AMICVS
QVIESCIT IN PACEM DEPOSITVS DIEM QVAR
TVM NONAS AVGV
STAS FLAVIO PHILIPPO
ET FLAVIO SALLEA CON
SVLIBVS PATER SABBA
TIVS FE CIT

9. *Ib.*, I. n. 355.

A + ω
CIVEM ARMENIACVM CAPPADOCEM
NVMINE QVIRILLVS PIVS OMNI
BVS AMICATVS VIXIT ANNOS
P M LXX PRAECESSIT · AD PACEM
VII D MARIT POST CONSS RICO
MERE ET CLEARCO DIE LVNAE
BISOMV CVM · YPERECHIAM CONPAREM

10. *C. I. L.*, VIII, n. 9585.

AREAM AT SEPVLCHRA CVLTOR VERBI CONTVLIT
ET CELLAM STRVXIT SVIS CVNCTIS SVMPTIBVS
ECLESIAE SANCTAE HANC RELIQVIT MEMORIAM
SALVETE FRATRES PVRO CORDE ET SIMPLICI
EVELPIVS VOS SATOS SANCTO SPIRITV
ECCLESIA FRATRVM HVNC RESTITVIT TVMVLVM M · · A · I ·
SEVERIANI · C · V · EXINGASTERI

Digitized by Google

Extraits du rapport du président du Jury sur les concours d'Agrégation et du Certificat d'aptitude d'Italien en 1924.[1]

AGRÉGATION

Huit candidats s'étaient fait inscrire : quatre hommes et quatre femmes. Un des quatre hommes ne s'est pas présenté ; une des quatre femmes s'est retirée après la seconde épreuve écrite. Trois concurrents ont été déclarés admissibles, une femme et deux hommes, dont un était admis à bénéficier du classement spécial. Seule la candidate admissible a été proposée pour le titre d'agrégée d'italien.

Ces chiffres très faibles s'expliquent aisément : il y a peu de candidats parce qu'il y a peu de places à leur donner dans les lycées ; la possession du titre d'agrégé n'assure pas une nomination immédiate : au moment où s'achevaient les épreuves orales une agrégée, de 1922 et un agrégé de 1923 attendaient encore un poste. Cette raréfaction des postes risque d'éloigner de nous des sujets de valeur, qui se tournent d'un autre côté. Pour éviter qu'il en résulte un abaissement dans le niveau du concours, le jury, avant de faire aucune proposition, a soin d'établir une comparaison avec les concours antérieurs ; c'est ainsi que, en 1924 comme en 1923, il n'a pas cru devoir disposer de toutes les places qui lui étaient accordées. Mais cette rigueur, qu'il juge nécessaire, peut contribuer encore à détourner plus d'un candidat du concours ! — Un seul remède à cette situation : la création de nouvelles chaires d'italien dans les lycées. Depuis trois ans, la situation budgétaire n'a permis d'en envisager aucune ; et le jury attend avec impatience le moment où il sera possible de développer l'enseignement de la langue et de la civilisation italiennes avec le concours financier de l'Etat.

Epreuves écrites. — Le thème était tiré du *Livre de mon ami* d'Anatole France : « Impressions d'un jeune humaniste. C'est en abordant la Grèce que je vis la beauté dans sa simplicité magnifique. » jusqu'à : « ... Et le souvenir de ce brave homme se mêle harmonieusement dans ma mémoire aux lamentations de la vierge thébaine. » Outre quelques expressions dont il était délicat de trouver des équivalents exacts, le texte exigeait surtout du goût pour reproduire le caractère du style d'Anatole France. Une seule copie est restée très loin de la moyenne (6 sur 30), une s'en est approchée (14) ; les cinq autres étaient satisfaisantes (18, 21).

Le texte de la version comprenait les 20 premiers et les 32 derniers vers de l'*Inno alla nave delle Muse* d'Ugo Foscolo. Trois copies seulement ont été jugées satisfaisantes (16, 17 et 18, sur 30).

Dissertation en italien : « Definire d'importanza dell' Umanesimo nello svolgimento della Rinascenza italiana. » Une copie a été jugée remarquable par la netteté du plan, la solidité de l'information, le mouvement et la vigueur de l'expression (32 sur 40) ; deux autres fort satisfaisantes (26 et 24).

Dissertation française : « Discutez ce jugement de madame de Staël : Alfieri n'a pas créé ce qu'on pourrait appeler un théâtre italien, c'est-à-dire des tragédies dans lesquelles on trouvât un mérite particulier à l'Italie (*Corinne*, I. VII, ch. II). » Encore une dissertation excellente (30) et trois passales (24, 24, 23).

Epreuves orales. — Le texte du thème oral improvisé était un passage

[1] Le jury se composait de MM. Hauvette, professeur à l'Université de Paris, président, G. Garnier, professeur au lycée Hoche, Maugain, professeur à l'Université de Strasbourg, et Ronzy, professeur à l'Université de Grenoble.

Digitized by Google

de Pierre Loti, *Pêcheur d'Islande*, XII, du début (*L'été s'avança...*), jusqu'à « ... en regardant le large, tout au fond duquel était Yann... » Deux épreuves honorables (15 et 18 sur 30) une médiocre (12) avec un gros contresens sur ce texte limpide (Gaud avait pris place de fille : G. era impiegata come serva).

Traduction improvisée d'un texte espagnol : Santa Teresa, *Libro de su vida*, c. XXX : « Fué el señor servido remediar gran parte de mi trabajo... y dàbame parte de sus cosas y negocios ». Une seule épreuve passable (10), deux médiocres (8 ½ et 7).

Leçon en italien. Le sujet tiré au sort était « Lorenzo Ghiberti »[1]). Une seule épreuve passable (21 sur 40).

Leçon en français. Sujet tiré au sort : « L'Italie dans l'œuvre de Pétrarque »[2]). Deux leçons satisfaisantes (24 et 24), une médiocre (14).

Explications préparées. Les textes tirés au sort ont été : Eglogue latine de Prétrarque, v. 73-79 ; Boccace, *Trattatello*, IX, fin du chapitre depuis « Se noi vorremo... » ; Leopardi, *Ginestra*, v. 204-233[3]). Une seule bonne épreuve (28 sur 40), deux médiocres (18 ½ et 15).

Une seule prononciation a paru suffisamment correcte et agréable (13 sur 20), une passable (10), une autre encore si inexpérimentée (5) qu'elle aurait suffi à elle seule à écarter le candidat de l'admission définitive, malgré certaines parties brillantes. Le jury se rend bien compte que la guerre, l'obligation du service militaire, la nécessité de se faire une situation, l'élévation du prix de la vie en Italie, rendent difficiles, pour beaucoup de candidats, les séjours prolongés ou répétés en Toscane qui, pour leurs aînés, étaient un devoir agréable et aisément réalisable. Il ne peut cependant sur ce point admettre aucune insuffisance, et il est obligé de recommander aux candidats de ne pas reculer devant certains sacrifices pour acquérir une sûreté de prononciation et une facilité d'élocution qui sont indispensables à un professeur de langue vivante.

Certificat d'aptitude

Sur dix-huit inscrits, dix-sept ont subi toutes les épreuves orales, dont un seul homme. Le niveau du concours a été sensiblement plus élevé qu'en 1923, où une seule candidate avait été reçue. Cette fois le jury a fait cinq admissibles, et il aurait pu aller jusqu'à six en restant au-dessus du total des points obtenus l'an dernier par la quatrième admissible. Deux candidates se sont finalement partagé le premier rang ; s'il avait été possible de disposer d'une place de plus, la concurrente classée troisième aurait mérité d'être reçue également.

Epreuves écrites. — Le thème, *De l'Autorité des historiens* (Pour ce qui est des historiens... ils aiment aussi bien qu'eux à rapporter des prodiges et des fictions), de Pierre Bayle, a donné lieu à huit bonnes épreuves, dont trois ont obtenu la note 14 et une quatrième 13 ½ ; deux copies ont été d'une extrême faiblesse (4 et 2 ½).

---

[1] Autres sujets déposés dans l'urne : « Con qual successo gl' Italiani del 500 banno cercato di far rivivere la tragedia classica? » — « Il cristianesimo del Petrarca. » — « La Ginestra di G. Leopardi. » — « Le idee del Leopardi sui destini dell' umanità. »

[2] Autres sujets non tirés : Discuter ce jugement de Sainte Beuvee · « Leopardi est le classique par excellence parmi les romantiques, » — Le sentiment de la nature chez Leopardi. »

[3] Autres textes non sortis de l'urne : Egl. lat., 33-40 ; Dante, canzone *Io son venuto*, st. 4 et 5 ; Gioberti, *Primato*, Parte II, c. VII : « Al Poliziano e al Boiardo.. l'italianità era spenta. »

Digitized by Google

La composition en italien, « Gli elementi lirici nell'*Aminta* di T. Tasso » a inspiré heureusement neuf concurrentes (26, 25, trois 24, 23, deux 22, 21, sur 40).

La version, tirée de la satire sur l'*Educazione* de V. Alfieri (les 40 premiers vers et les six derniers) a été traduite avec goût par cinq concurrentes (deux 14, 13, 12 et 11). Trois épreuves ont été tout à fait insuffisantes (6, 5 ½, 5).

La composition française, qui est éliminatoire, appelle quelques observations. Le sujet en était « Le paysan toscan d'après les *Veglie di Neri.* » Une seule candidate a été dispensée de cette épreuve, pour les prochains concours, ayant obtenu 10 ½. Mais quatre eussent été éliminées par cette composition, même si leurs notes d'italien les avaient classées parmi les premières (notes 2, 4, 5, 6). Plusieurs même, parmi les meilleures concurrentes, ont échappé de peu à la note éliminatoire ; ceci prouve que les candidats n'attachent pas à cette épreuve l'importance qui lui appartient, et qu'elle doit conserver. Les notes éliminatoires ont été données à des copies écrites incorrectement, dans un style puéril, sans aucun plan, ou bien qui ont profondément modifié le sujet proposé. Quelques-unes auront pensé que Renato Fucini n'était pas un « auteur d'écrit ! » Il faut connaître tout le programme : il faut s'exercer à composer et à écrire en français.

Epreuves orales. — Dans l'ensemble, elles ont été satisfaisantes ; les seules notes inférieures à la moyenne ont été données à trois versions improvisées et à une lecture expliquée. Pour la traduction improvisée d'un texte moderne, je ne puis que répéter l'observation consignée dans le rapport précédent : mises en présence d'un passage comme elles en lisent couramment tous les jours, ces jeunes filles commettent les plus étranges méprises, faute de s'être exercées à observer les nuances et les intentions d'un texte et à en chercher les équivalents français. Pour la lecture expliquée, épreuve en général bien comprise, une des candidates, admissible dans un bon rang, l'a perdu, parce qu'elle a négligé de commenter de près le texte de Leopardi au point de vue des idées, des images, des sentiments, et a donné une série d'explications d'ordre grammatical. C'est gravement méconnaître la portée de l'exercice, capital dans une classe, qui consiste à commenter l'œuvre d'un classique au point de vue strictement psychologique et littéraire.

Voici maintenant les textes expliqués.

Thème oral. — Jules Renard, *L'Ecornifleur*, ch. XVIII, p. 29-30 (éd. Fayard).

Version improvisée. — Virgilio Brocchi, *Le Aquile*, I, p. 6-7. Notes : 12, 10, 9 ½, 8, 8.

Lecture expliquée. — Leopardi, *Ricordanze*, du v. 136 à la fin [1]. Notes : (sur 40) : 30, 23, 20, 20, 14.

Traduction et commentaire grammatical. — Sacchetti, nov. 31, début jusqu'à « ... ed andarono à dormire » [2]. Notes (sur 40) : 25, 24, 22, 22, 21.

La prononciation a paru excellente chez trois concurrentes (29 ½, 28 ½, 28), satisfaisante chez les deux autres (25 et 24).

HENRI HAUVETTE.

---

[1] Textes restés dans l'urne : Alfieri, *Oreste*, acte V, sc. 4 (entière). — Sacchetti, nov. 63, de « Giunto il valente uomo . . . » jusqu'à la fin.

[2] Textes non tirés : Dante, *Vita nuova*, ch. XXI (XX des anciennes éditions), jusqu'à la fin du sonnet. — Pétrarque, LXXIII (Poiché per mio destino), st. 1 et 2.

Le gérant : A. Schanz

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 6

1925
1er AVRIL

Les Instituts de la Faculté des Lettres

L'Institut de Philosophie

L'Institut de Philosophie et sa bibliothèque se sont transportés, depuis la réorganisation générale des Instituts, dans un vaste local d'angle, plus riche sans doute en fenêtres qu'il ne conviendrait pour l'aménagement de leurs richesses, et dont la superficie murale laisse à désirer, mais en tout cas riant, agréable et bien distribué en trois pièces : l'une a été réservée aux ouvrages de sociologie ; la plus grande contient les ouvrages de philosophie générale, les auteurs et les travaux historiques ; la troisième, qui sert aussi de cabinet aux professeurs, a dû recevoir les ouvrages ou collections les moins utilisés, qui n'ont pu trouver place sur les rayons de la grande salle. On a conservé pour la bibliothèque principale la distribution alphabétique par auteurs suivis des ouvrages les concernant, parce qu'elle constitue par elle-même, pour les travaux d'histoire de la philosophie, une sorte de bibliographie parlante et qu'elle simplifie beaucoup les recherches. Mais il a paru préférable en revanche d'établir un catalogue *purement* alphabétique pour l'ensemble des ouvrages, et M. Blondel vient de mener à bien, avec le concours d'étudiants dévoués, cette tâche assez ingrate.

La bibliothèque de philosophie générale et de philosophie historique telle qu'elle avait été laissée à l'Université française par ses directeurs allemands constituait certainement déjà un instrument de travail remarquable pour des étudiants. On ne pouvait s'attendre de directeurs comme M. Simmel à aucun parti pris. La production française, même de caractère spéculatif, était représentée dans ses directions principales. On y trouvait les œuvres essentielles de Fouillée, Ribot, Guyau, Boutroux, Bergson, en traduction ou même dans l'édition française, une bonne part de la Collection Historique des Grands Philosophes, des œuvres marquantes comme celles de Poincaré, de Duhem, de Couturat, de MM. Lévy-Bruhl et Mayerson, auchetées généralement au moment de leur apparition. Le Séminaire venait d'acquérir l'édition Adam-Tannery de Descartes; il était abonné à la *Revue Philosophique* depuis sa fondation. La littérature philosophique anglaise était représentée, plus parcimonieusement peut-être, mais à peu près dans le même esprit, et comprenait entre autres la collection complète du *Mind.*

Il va sans dire, en tout cas, que ce n'était pas dans ce choix, bien intentionné sans doute, mais malgré tout extraordinairement restreint,

Digitized by Google

d'œuvres étrangères que consistait la richesse de la bibliothèque allemande. Elle tenait à une bonne collection d'œuvres anciennes et de commentaires allemands sur ces œuvres. Elle tenait surtout au soin avec lequel avaient été réunies les œuvres complètes de presque tous les philosophes de quelque valeur produits par l'Allemagne au dernier siècle, et pour les plus grands, dans toutes leurs éditions. Vu l'importance générale du mouvement philosophique allemand au XIXe siècle, ces acquisitions conservent pour nous presque toute leur valeur. Sans doute peu d'étudiants tireront avantage de posséder les œuvres complètes d'un Daub, d'un Rüge, d'un Baader et de quelques autres philosophes de second ordre, mais il y a même là la matière de travaux historiques intéressants, et il faut dire que la majorité des acquisitions concernait des œuvres ou des commentaires d'œuvres de premier plan, presque aussi réputées en France qu'en Allemagne, et dont on aurait de la peine à trouver un pareil choix dans aucune autre bibliothèque universitaire française. Elles étaient accompagnées de collections non moins précieuses, on peut dire de toutes les revues philosophiques allemandes depuis leur apparition, et dont telle, comme la *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* représente près d'un siècle de vie spéculative allemande. Toutes ces ressources demeurent un bénéfice permanent pour une Université où tant d'étudiants connaissent parfaitement l'allemand, où la civilisation allemande est étudiée avec tant de soin et qui se pique d'ouvrir aux étudiants de toute province et de toute nationalité la source de documents sur l'esprit allemand la plus abondante qui existe en France.

Cependant il est évident que cette richesse ne pouvait suffire à une Faculté française où la grande majorité des étudiants demande comme instruments de travail ordinaires des livres écrits en français. Or les livres de ce genre, les monographies, faisaient presque entièrement défaut. Les ouvrages d'auteurs français dont nous avons mentionné l'acquisition (en partie, du reste, dans des traductions allemandes), ne représentent que quelques directions originales de pensée. L'immense production philosophique française contemporaine sous sa forme critique, morale, historique, comme un simple coup d'œil sur un catalogue Alcan la révèle, manquait on peut dire, dans sa totalité. Tout ce qui avait une valeur et qui restait dans le commerce a été acquis depuis lors, ainsi que les grands œuvres de pensée française encore absentes de nos rayons, telles que celles de Renouvier, Pascal (dans la collection des Grands Ecrivains) et Montaigne (dans l'édition de Bordeaux). Il ne reste guère dans cet ordre d'idées de lacune vraiment importante.

Il y avait une lacune à combler aussi dans l'ordre des périodiques, et il était impossible d'y songer, non plus, du reste, qu'aux autres dépenses, sans sacrifier quelques-unes des dix ou douze collections allemandes commencées, et dont les frais ne cessaient de s'accroitre. A la vérité, un petit nombre avaient cessé de paraître au cours de la guerre, et l'on était certain que la Bibliothèque universitaire et régionale assurerait la suite des autres. On c'est donc borné à conserver, pour la philosophie dogmatique, l'*Archiv für Philosophie* et le *Logos* et pour la philosophie historique, dont il n'existe

Digitized by Google

pas de revue en France, l'*Archiv für Geschichte der Philosophie* et les *Kantstudien*. Ces sacrifices ont permis en revanche d'assurer l'abonnement à la *Revue de Métaphysique* et au *Bulletin de la Société française de philosophie*, à la précieuse revue internationale *Scientia* et à diverses revues sociologiques dont on trouvera plus loin la liste.

La littérature sociologique constituait, en effet, une autre lacune et peut être la plus importante. Les rainsons en sont, à vrai dire, en partie, historiques et de caractère général. La sociologie n'a pris naissance qu'à une époque assez récente. Auguste Comte fut le premier à marquer la place de la physique sociale dans la série de sciences. Durkheim, avec le groupe de l'*Année sociologique*, durant les vingt ou trente années qui précédèrent la guerre, travailla de tout son effort à la constituer. Cependant elle n'est enseignée jusqu'ici officiellement que dans un très petit nombre de grandes universités françaises. Il n'existe même en France qu'une chaire, celle de notre Faculté, qui porte le nom de : « sociologie », tout court.

Cette discipline, en vertu de ses affinités naturelles, gravite vers les sciences : par la statistique, elle tient aux mathématiques ; comme science de l'homme, de même que la psychologie scientifique, elle est en rapport avec la physiologie générale ; elle s'inspire, dans ses recherches inductives et expérimentales, de la méthode des sciences physiques. Mais, comme toutes les sciences, elle pousse ses racines dans la philosophie. Il était donc naturel qu'on ne l'en séparât point. Au reste, il existe, dans la nouvelle licence, un certificat de morale et de sociologie, où l'on met l'accent sur la sociologie, et les préoccupations sociologiques pénètrent de plus en plus dans les cours de philosophie de l'enseignement secondaire.

Avant l'armistice, un sociologue de talent, Simmel, était, comme nous l'avons dit, professeur de philosophie et de pédagogie à Strasbourg. Il connaissait bien l'école de Durkheim. Il avait même publié dès 1898 dans l'*Année sociologique* un mémoire portant pour titre : « Comment les formes sociales se maintiennent ». Nous ne nous sommes donc pas étonnés de trouver dans l'ancien séminaire de philosophie plusieurs ouvrages du grand sociologue français, et les douze volumes de l'*Année sociologique* (dont les onze premiers sont depuis longtemps épuisés). Mais, quand on a voulu extraire de cette bibliothèque tous les ouvrages qui pouvaient entrer dans le cadre des études sociologiques, on n'a réussi à en rassembler qu'une cinquantaine, la plupart de date assez ancienne et presque tous allemands : au reste, un certain nombre d'entre eux ayant été traduits, il a fallu en acquérir la traduction française. Il y avait très peu d'ouvrages d'auteurs français : deux volumes de Tarde, un volume de Sully Prudhomme, et, comme on pouvait s'y attendre, l'Essai de Gobineau sur l'égalité des races humaines, traduit en allemand. En revanche on fut heureux d'y rencontrer *Wirtschaft und Recht*, de Stammler, et neuf volumes de la *Völkerpsychologie*, de Wundt.

En somme, presque tout restait à acquérir. La difficulté en cette matière était de rassembler une variété d'ouvrages suffisante pour que toutes les sections essentielles de la sociologie eussent leur part, et, cependant, de s'en tenir aux livres où l'on pût se reporter utilement pour l'étude

Digitized by Google

des seules questions que pose cette science. La sociologie, en effet, se trouve en quelque sorte engagée dans une quantité de disciplines, psychologie, droit, économie politique, démographie, géographie, statistique, politique, études de réforme sociale, histoire des religions, histoire des institutions de toute sorte, histoire des coutumes et des idées, etc., et ne se confond cependant avec aucune d'elles.

On a réduit à l'essentiel les traités généraux de sociologie théorique, et les ouvrages de politique sociale. Les six cents ouvrages (environ) qui ont été réunis se classeraient aisément dans les grandes sections de l'*Année sociologique :* 1° Sociologie générale, en particulier psychologie collective (Mac Dougall, *The group mind*, etc.), conditions sociologiques de la connaissance (mentalité primitive, etc.), les types de civilisation ; 2° sociologie religieuse : c'est une des sections les plus importantes. On a tenu compte de ce qu'il existe à l'Université un institut d'histoire des religions. Mais on a pu grouper un nombre appréciable d'ouvrages de folklore, de récits et descriptions de voyageurs, explorateurs et missionnaires, en particulier les études de Howitt, Spencer et Gillen, et Strehlow sur les aborigènes d'Australie, qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque régionale ; 3° sociologie morale et juridique (par exemple, les trois volumes de Westermarck, *The history of human marriage*, les ouvrages de Gény, Duguit, Hauriou, etc.); 4° sociologie criminelle et statistique morale; 5° sociologie économique. Cette section comprend une centaine d'ouvrages, en particulier les ouvrages classiques de Schmoller, Ashley, Bücher, B. et S. Webb, ceux de Th. Veblen, Max Weber, et la plus grande partie du *Grundriss der Sozialökonomik* en cours de publication ; 6° morphologie sociale : bases géographiques de la vie sociale (géographie humaine), population, migrations, groupements ruraux et urbains, eugénique, statistique démographique, etc.; 7° divers, en particulier l'étude sociologique du langage.

On a fait, d'autre part, une place importante à l'étude des doctrines, et on a tenu à mettre à la disposition des étudiants les œuvres complètes des principaux économistes et des théoriciens du socialisme moderne : Adam Smith, Ricardo, Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Rodbertus, Karl Marx, Lassalle, Kautsky, Bernstein, Sorel, etc. Sur le communisme russe, et sur la Société des Nations, on a acquis un certain nombre d'ouvrages de doctrine et d'information. Il importait, en effet, de ne pas négliger ces manifestations d'opinion, qui doivent aider à constituer la théorie sociologique des courants de pensée collectifs, et, aussi, la théorie des partis politiques.

La bibliothèque de philosophie renfermait un certain nombre d'ouvrages de pédagogie, environ soixante-dix, en particulier la collection de la *Pädagogik Bibliothek* (Comenius, Basedow, etc.), les œuvres de Pestalozzi (6 volumes), la *Geschichte der Berliner Akademie* (3 vol.), divers livres de Paulsen, Natorp, etc., et, surtout, plusieurs gros dictionnaires de pédagogie (W. Rein : 10 volumes ; Schmid, 11 volumes, Roloff, 5 volumes). Comme il n'y a pas d'enseignement de pédagogie à l'Université de Strasbourg, on s'est borné à acquérir un certain nombre d'ouvrages qui permettrait d'étudier les institutions d'enseignement (en particulier d'enseignement secon-

Digitized by Google

daire) en France et à l'étranger. Cette section (y compris le fonds allemand) comprend environ deux cent volumes.

Quant aux Revues, on a dû en réduire extrêmement le nombre, tant par suite de l'insuffisance des crédits que parce que, pour diverses raisons, il n'était pas possible de recevoir les plus importantes revues sociologiques étrangères. La *Revue d'Economie politique* (depuis 1923), la *Vie urbaine*, la *Revue de sociologie de l'Institut Solvay* (depuis 1920, 1re année), *Metron* (revue internationale de statistique), enfin le *Bulletin* (mensuel) *du Bureau International du Travail*, telle est la liste de celles auxquelles notre Institut est abonné.

Au total, la section de sociologie de l'Institut possède dès à présent près de 800 ouvrages, plus d'un millier de volumes, dont cent à cent cinquante seulement proviennent de l'ancien séminaire de philosophie. C'est peu, sans doute, si l'on tient compte du champ embrassé. Du moins, nous ne nous sommes pas encombrés d'ouvrages médiocres en un domaine où il s'en imprime tant. Il importe peut-être autant de ne pas avoir lu trop de ceux-là que de ne pas ignorer les autres.

Nous n'avons parlé que des ressources de l'*Institut de Philosophie* proprement dit. Il faudrait y joindre, pour donner un tableau complet de la section de philosophie à la Faculté, celles du Laboratoire de Psychologie, récemment transporté dans un autre local, et dont la bibliothèque, considérablement développée par M. Blondel, a reçu provisoirement accueil dans nos salles sur ses propres rayons. Elle constitue pour notre Institut, à qui manquait aussi tous les ouvrages psychologiques non-allemands, et qui n'a point cherché évidemment à combler ses lacunes de ce côté, un appoint de ressources inappréciable et même essentiellement vital. C'est dire qu'il est infiniment à souhaiter que le voisinage de la bibliothèque du Laboratoire nous soit assuré sous une forme permanente. Mais il ne saurait être maintenu sous sa forme actuelle. Ni la bibliothèque du Laboratoire ni la nôtre, déjà trop resserrée, ne sont susceptibles du moindre développement, dans les conditions de compression où elles sont actuellment soumises. L'aménagement matériel même des salles en a subi des modifications fort gênantes. Quatre professeurs trouvent difficilement à travailler et à recevoir des étudiants dans une pièce qui sert en outre de réserve à la bibliothèque. Cependant cette situation, que nous devions signaler, ne nous inspire aucune véritable inquiétude : les remèdes sont trop visiblement sous la main. Dans une Université comme la nôtre, le provisoire, lorsqu'il est fâcheux, n'a pas les mêmes disipositions qu'ailleurs à se maintenir. On peut être assuré que des solutions prochaines seront trouvées pour assurer à deux Instituts prospères les conditions d'une collaboration qui ne les menace pas d'un véritable dépérissement.

M. PRADINES,
professeur de philosophie générale
à l'Université.

M. HALBWACHS,
professeur de sociologie
à l'Université

Digitized by Google

LES LANGUES ET LES LITTERATURES ROMANES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG.

Un des caractères les plus frappants de l'Université de Strasbourg, c'est la place tout à fait importante qu'y occupent les langues et les littératures romanes. Le latin classique et médiéval, le français ancien, moyen, classique contemporain, le provençal, l'italien, l'espagnol, le roumain y sont enseignés par des professeurs nombreux assistés, au besoin, de lecteurs. Les Instituts de philologie classique, de langue et littérature françaises, d'études françaises modernes, de langue et littérature italiennes et espagnoles, de littérature comparée, d'histoire romaine, d'antiquités nationales et rhénanes, d'histoire du moyen-âge concourent à cet enseignement, non seulement par les leçons de leurs maîtres, mais par les importantes bibliothèques que possèdent ces divers centres d'études. Ces bibliothèques spéciales complètent heureusement les importantes collections de la *Bibliothèque universitaire et régionale* et de la *Bibliothèque de la Ville.*

Il y a lieu de distinguer : 1° l'enseignement ordinaire des langues et littératures romanes qui se donne durant les deux semestres de l'année scolaire et s'adresse à tous les étudiants aussi bien étrangers que français; 2° l'enseignement spécial du français qui se donne durant l'année scolaire mais aussi durant les grandes vacances et, vu son caractère d'initiation, s'adresse plus particulièrement aux étrangers.

Il est du reste très facile à un même étudiant de suivre les deux enseignements durant l'année scolaire.

I. — **Enseignement ordinaire des langues et littératures romanes.**

Le tableau suivant permettra au lecteur de se représenter les facilités qu'offre l'Université de Strasbourg à l'étudiant désireux de se perfectionner dans la connaissance des langues et littératures romanes. C'est, à titre d'exemple, une liste des principaux cours ou exercices des deux semestres de l'année 1924-1925.

Latin.

M. VALLETTE, Explication du *Brutus.*
La littérature au siècle d'Auguste.
Lucain, leçons et commentaires de textes.
M. GRENIER, Conférences d'archéologie romaine.
Explication des *Captivi* de Plaute et du *de Bello gallico*, I, VII.
M. JURET, Question générale de phonétique et de syntaxe latines.
M. PIGANIOL, Epigraphie latine.
M. BLOCH, Les sources de l'histoire de Clovis.
M. TERRACHER, Etude linguistique et grammaticale de la loi salique, de formules et de diplômes mérovingiens et carolingiens.

Français et Provençal.

M. TERRACHER, Introduction à l'histoire du français.
M. HOEPFFNER, Troubadours et trouvères : la poésie courtoise.
Explication de Marie de France.
Grammaire comparée de l'ancien français et de l'ancien provençal.

Digitized by Google

M. COHEN, La légende de Tristan et Yseult.
Rabelais, sa vie et son œuvre.
Explications de Ronsard (*Odes*, livre V, *Amours*, livre I).
Explication des *Juifes* de Garnier.
M. GILLOT, Le siècle de Louis XIV.
Explication du *Bourgeois gentilhomme* de Molière.
Honoré de Balzac.
M. POMMIER, Explication de *Candide* de Voltaire.
Explication des *Méditations poétiques* de Lamartine.
Recherches pour une bio-bibliographie d'Alfred de Musset.
M. TRONCHON, Herder en France après 1830.
Explication des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand.

Italien.

M. MAUGAIN, Grammaire historique de l'italien. Explication grammaticale de textes italiens du XIVe siècle.
Dante, leçons et commentaires de textes.
L'évolution intellectuelle de l'Italie de 1464 à 1530.
Baretti et le mouvement littéraire en Italie dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, leçons et commentaires de textes.
M. KOHLER, Explication de morceaux choisis de l'Arioste.
Le roman italien contemporain.
M. FERRARI DELLA TORRE, Exercices pratiques de traduction du français en italien.
Grammaire usuelle et vocabulaire.
Parini, leçons et commentaires de textes.
Giusti, leçons et commentaires de textes.

Espagnol.

M. KOHLER, Romances et romanceros espagnols.
Explication de *El perro del hortelano* de Lope de Vega.
M. DIAZ-ALBERDI, Exercices pratiques de traduction.
Grammaire usuelle et vocabulaire.
Ramon Gomez de la Serna.

Roumain.

M. HOEPFFNER, Exercices de traduction du roumain en français.

EXAMENS ET DIPLÔMES.

Sous réserve de se soumettre aux prescriptions des lois et règlements en vigueur, l'étudiant peut obtenir, comme sanction de ses études :

1° *des certificats d'études supérieures* 1) d'études latines, 2) de grammaire et philologie, 3) d'études littéraires classiques, 4) de littérature française, 5) d'histoire de la grammaire et de la langue françaises, 6) de littérature française du moyen-âge, 6) de littérature française classique (du XV° au XVIII° siècle), 8) de littérature française du XIX° siècle, 9) de littérature italienne, 10) de philologie italienne, 11) d'études pratiques italiennes, 12) de littérature espagnole, 13) de philologie espagnole, 14) d'études pratiques espagnoles, 15) de linguistique romane, 16) d'histoire comparée des littératures romanes au moyen-âge, 17) de littératures modernes comparées.

Digitized by Google

N. B. — La Faculté des Lettres délivre beaucoup d'autres *certificats d'études supérieures;* nous ne citons, bien entendu ici, que ceux qui se rapportent spécialement aux études romanes.

L'étudiant choisit librement entre ces certificats dont quatre, pris dans certaines conditions, donnent le grade de *licencié ès-lettres.*

2° le diplôme d'études supérieures de langue et littérature italiennes ou espagnoles;

3° le doctorat de l'Université de Strasbourg;

3° le doctorat ès-lettres.

La Faculté des Lettres prépare, entre autres concours, aux suivants qui se rapportent plus particulièrement aux études romanes: agrégation des lettres, de grammaire, d'italien; certificat secondaire d'italien.

Elle prépare aussi au professorat des écoles normales (espagnol et italien).

II. — **Enseignement spécial du français aux étrangers.**

A. — Pendant les deux semestres de l'année scolaire, des cours et des exercices pratiques sont organisés par l'Institut d'Etudes françaises modernes à l'intention plus spéciale des étudiants étrangers, auxquels est ainsi offerte la possibilité d'acquérir, en cas de besoin, la pratique de la langue française écrite et parlée.

Voici, à titre d'indication, un aperçu de cet enseignement tel qu'il a été organisé pour le deuxième semestre de l'année 1924-1925;

Exercices de prononciation;

Exercices de conversation;

Exercices grammaticaux;

Exercices de composition française;

Exercices de traduction de textes allemands, anglais, slaves, espagnols, italiens, roumains, etc. en français;

Phonétique théorique et descriptive;

Histoire de la langue française.

Cours de littérature française;

Etude de la société française;

Explication de textes français.

B. — Durant les grandes vacances,, du 1er juillet au 30 septembre, l'Université de Strasbourg organise aussi des cours et des exercices à l'usage des personnes qui veulent se perfectionner dans la connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises. Cet enseignement cemprend des cours (phonétique théorique et descriptive, histoire de la langue française, littérature française, histoire et géographie de la France, pensée et art français) et des exercices (prononciation, conversation, dictée raisonnée, exercices grammaticaux, compositions et exercices de style, exercices de traduction en français de textes allemands, anglais, arabes, espagnols, hollandais, italiens ,persans, roumains, slaves).

N. B. L'enseignement organisé par *l'Institut d'études françaises modernes* et les *cours de vacances* est donné par des professeurs de l'Université de Strasbourg et d'autres professeurs de l'enseignement public français.

Digitized by Google

Examens et Diplômes.

L'enseignement spécial du français aux étrangers a comme sanction les examens à la suite desquels peuvent être obtenus le Certificat d'études françaises modernes et le Diplôme supérieur d'études françaises modernes.

Renseignements.

Pour tous renseignements, s'adresser de vive voix ou bien écrire au *Bureau des renseignements*, Palais de l'Université, Strasbourg.

On trouvera dans le Livret-Guide de l'étudiant (supplément au *Bulletin* de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg) de nombreuses indications fort utiles à tout étudiant de cette Faculté.

CHRONIQUE

Réunions du samedi

Linguistique, Orientalisme et Archéologie (7 février)

M. Kohler, revenant sur une polémique récente suscitée par le livre de M. Millardet *Linguistique et Dialectologie romanes, problèmes et méthodes*, montre à l'aide de quelques exemples, l'hiatus en espagnol, absorption de la semi-consonne y et w après cons. +y, traitement du groupe muta +l — que le choix des arguments, lorsqu'ils sont tirés des langues romanes méridionales, n'a pas toujours été heureux, que tantôt ils doivent être considérés comme erronés, tantôt comme incomplets. Il finit son exposé en prenant acte de la constatation de M. Terracher qu'il n'y a pas véritablement conflit entre la méthode comparative traditionnelle et la géographie linguistique.

MM. Terracher, Cohen et Juret prennent part à la discussion.

M. Carteron rend compte du livre de SVEND RANULF : *Der eleatische Satz vom Widerspruch.* — La pensée grecque, jusqu'à la *Logique* d'Aristote, suit une logique spéciale que l'on peut déceler non seulement dans les sophismes, mais dans les principales théories des auteurs, y compris Platon, et que l'on retrouve chez les primitifs, et, qui sait ? peut-être chez les animaux. Telle est la thèse. Le livre s'ouvre par une analyse détaillée des sophismes des premiers dialogues de Platon, puis l'auteur définit les principes de ce qu'il appelle une logique primitive, qui consiste à affirmer l'identité ou la différence absolues de concepts identiques ou différents sous certains rapports ; ainsi, ayant posé que la sagesse est belle, Platon croira pouvoir affirmer que les choses belles sont sages, sans restriction. Mais, dira-t-on, est-ce là une preuve de mentalité prélogique et non pas seulement un raisonnement trop rapide ou captieux ? Bien plus, pour prendre ainsi sans réserve la réciproque d'une proposition, comme : la sagesse est beauté, il faut y sentir l'affirmation d'un lien essentiel et nécessaire entre les deux termes, c'est-à-dire la traiter comme une liaison rigoureuse de concepts, à la façon des propositions mathématiques, lesquelles appartiennent à une mentalité normale. Ainsi le goût du sophisme, si inquiétant chez Platon,

Digitized by Google

suppose un arrière-plan d'esprit où le penseur se sent appuyé sur une logique solide ; et l'hypothèse d'un Platon participant à un stade de l'évolution humaine où la pensée n'aurait pas encore atteint, non seulement le pouvoir de formuler ses règles, mais la capacité de les respecter spontanément n'est pas satisfaisante. Elle suppose le préjugé évolutionniste qui transporte dans le temps des différences correspondant à des plans différents de la nature éternelle de l'homme. (On peut juger de même les beaux travaux de Piaget sur la mentalité primitive des enfants.)

En tout cas, la théorie de M. S. R. n'apporte rien de satisfaisant en fait d'exégèse platonicienne : la nouvelle hypothèse sur l'origine de la théorie des idées est par trop sommaire et néglige le développement de la doctrine : passage de l'idée-classe à l'idée-loi, introduction du devenir dans le monde des idées. Touchant Aristote, l'auteur suit d'assez près les travaux de Maïer. Deux points de son exposé paraissent difficiles : 1° la théorie de la causalité, qui chez Platon est liée, selon M. S. R., à la mentalité prélogique, devrait en être débarrassée chez Aristote; est-ce vrai? — 2° Aristote selon M. S. R. résoud l'un des sophismes de Zénon en distinguant deux sens dans la notion d'infiniment petit et en montrant que la grandeur n'est pas composée de l'infiniment petit absolu. Or cette explication est en défaut pour la théorie aristotélicienne du temps, dans lequel l'instant est la seule partie qui soit réelle (*Physique* IV, 9), et cependant est indivisible (VI, 3). M. S. R. néglige le passage (VI, 8 fin) où Aristote distingue un troisième état entre la négation absolue et l'affirmation absolue, ce qui annonce une logique où le principe de contradiction ne joue pas l'unique rôle.

M. Courtillier rend compte de : L. de La Vallée-Poussin. *Indo-européens et Indo-iraniens. L'Inde jusque vers 300 av. J.-C.* Paris, de Boccard, 1924 (t. III de l'Histoire du Monde publiée sous la direction de M. E. Cavaignac).

Sous ce titre, M. de La Vallée-Poussin, dont on se rappelle les leçons sur le bouddhisme faites l'an passé à la Faculté des Lettres, a écrit un vrai manuel d'initiation à l'indianisme. C'est, en effet, moins une Histoire de l'Inde, titre que dans cette Histoire du Monde, dirigée par M. Cavaignac il hésite à lui donner, qu'une exposition et une revision de multiples problèmes propres à l'indianisme, tant au sujet des peuples de l'Inde, de leurs langues, de leurs religions que des événements politiques si singulièrement altérés par la tradition indigène. L'ouvrage, qui sera continué prochainement, nous conduit jusqu'à l'époque où, grâce aux rapports avec l'Occident, dès Alexandre, quelques dates certaines et des faits non plus seulement légendaires jalonnent ce passé jusqu'alors nébuleux.

Le premier tiers du volume, *Introduction à l'Histoire de l'Inde*, comprend l'étude des questions groupées autour des Indo-européens, de leurs langues, de leur civilisation, de leur habitat et en particulier des Indo-Iraniens auxquels se rattache étroitement la période védique. Les prolégomènes qui conviendraient aussi à toute histoire de l'un des peuples indo-européens trouvent ici leur place, si c'est à l'indianisme surtout que l'on doit la notion de la parenté des langues et de la civilisation de ces peuples.

La seconde partie de l'ouvrage est précédée d'un avant-propos savou-

Digitized by Google

reux qu'on attendrait mieux cependant au début du volume, et où M. L.V.P., se défendant avec trop de modestie d'un manque de compétence qu'il s'attribue volontiers, marque les principes de critique nécessaires à observer dans cette période privée de chronologie sûre et de documents datés. Dans une suite de chapitres, il traite de l'ethnographie, des castes, des langues aryennes de l'Inde ancienne, des notions géographiques et historiques d'après les témoignages littéraires les plus reculés ainsi que des systèmes religieux ou philosophiques. Peut-être quelques notes sur la géographie réelle de l'Inde et de son climat, peut-être aussi un exposé moins succinct et moins ésotérique du bouddhisme primitif satisferaient-ils davantage notre curiosité.

Quoi qu'il en soit, dans toutes ces questions M. L. V. P. apporte une sûreté d'information, une clarté d'exposition, une modération dans le jugement qui font de son livre une œuvre originale et précieuse. Il puise aux meilleures sources ; ses bibliographies courantes, clairement énoncées, où l'on ne regrette que l'absence de ses propres travaux, en sont la preuve continuelle. Sans méconnaître aucune des études dues au labeur des étrangers, il cite aussi en bonne et due place celles des Français et il consacre notamment une page reconnaissante à Auguste Barth, l'illustre indianiste né à Strasbourg dont les *Quarante Ans d'Indianisme* sont, dit-il, « notre pain quotidien ». Le même sentiment de justice et de reconnaissance a poussé M. L. V. P. à dédier son œuvre à l'Ecole française d'Extrême-Orient, à l'occasion de son 25e anniversaire, hommage qui nous fait davantage aimer ce livre de très haute vulgarisation que peu d'hommes eussent été capables d'entreprendre et de mener à bonne fin.

Histoire littéraire (21 février 1925)

M. Koszul signale l'apparition de *The Review of English Studies*, London, Sidgwick et Jackson Ltd., revue trimestrielle de langue et littérature anglaises (1er numéro, janvier 1925). — Puis, il parle du livre de MM. LEGOUIS et CAZAMIAN : *Histoire de la littérature anglaise des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1924. C'est « notre Lanson » anglais. De goûts et d'esprits différents, les deux collaborateurs se sont réparti la tâche et ont travaillé en toute indépendance, M. Legouis traitant des origines à 1660, M. Cazamian de 1660 à nos jours. Cette dernière partie est, avec raison, la plus développée. M. Legouis, plus concret, s'attache aux valeurs artistiques, aime les portraits vivants, colorés; M. Cazamian s'intéresse davantage à la structure psychologique et philosophique des œuvres. La différence de leurs tempéraments et de leurs conceptions de l'histoire littéraire se manifeste jusque dans les détails matériels : découpage en chapitres, biographies (M. Legouis les incorpore à l'exposé), bibliographies (plus complètes, plus à jour chez M. Cazamian). Mais, d'un bout à l'autre, on a l'impression d'un livre dense, aux formules attachantes et suggestives; les deux collaborateurs montrent constamment — au contraire de ce que font la plupart des ouvrages étrangers — le souci de faire passer les valeurs d'art et d'idée avant les curiosités d'une pure érudition. Et c'est dans l'originalité des points de vue que le plus souvent on trouvera la

Digitized by Google

véritable nouveauté de l'ouvrage. C'est ainsi que M. Legouis opère une vraie révolution, la révolution du bon sens d'ailleurs, en montrant que l'indispensable introduction à l'histoire de la littérature anglaise du Moyen Age doit faire une place, plus encore qu'à la littérature anglo-saxonne, aux littératures française, anglo-normande et latine des générations précédentes. C'est ainsi encore qu'il souligne fort heureusement le rôle du théâtre de la Renaissance dans la formation de la prose anglaise moderne. De même, M. Cazamian établit ici fortement la distinction des deux générations romantiques, qu'il avait déjà exposée ailleurs. On lui saura enfin beaucoup de gré d'avoir si hardiment et habilement tenté de classer les œuvres de la période toute contemporaine, sur lesquelles il est étonnamment bien informé.

M. Hœpffner rend compte de l'histoire de la littérature française au moyen âge (T. I de l'*Histoire de la littérature française illustrée*, publiée sous la direction de MM. Bédier et Hazard, Paris, Larousse, 1924, 2 v.). M. Faral, qui traite des Origines à 1337, divise cette période à la date de 1202; la date de 1150 (origines de la poésie courtoise) conviendrait mieux. On regrette qu'il n'ait pas exposé l'influence, — qu'il connaît très bien, — des œuvres latines sur la littérature française, qu'il n'ait pas rattaché les œuvres littéraires au mouvement social, dans la mesure où il l'annonçait. Peut-être a-t-il exagéré l'influence des Vies de Saints, trop dédaigné les influences populaires. Mais, abandonnant la méthode — inévitable à l'époque — de G. Paris, Grœber, pour suivre, plus hardiment encore, celle de Jeanroy, Suchier, il a tenté de faire un classement des œuvres. Sans doute, le choix est difficile; il est sujet à discussion. Pourquoi, par exemple, écarter la Geste des Lorrains? Mais c'est désormais ainsi qu'il faudra procéder pour celle des autres époques. Les analyses de M. Faral sont élégantes: la synthèse est à peine ébauchée. — M. Bédier (Les historiens et les chroniqueurs) a étudié d'une manière neuve et féconde, qui cependant n'entraîne pas tout à fait la conviction, le but secret des ouvrages de Villehardouin et de Joinville. — M. Foulet (XIVe et XVe siècle) avait à traiter l'époque où les personnalités d'écrivains peuvent être étudiées. Il en saisit le relief, pas toujours assez peut-être (par exemple, celles de Machaut, Froissart, Deschamps).

Ses portraits sont bien venus; ce qui manque, c'est l'étude des filiations, ainsi qu'une étude d'ensemble du vaste mouvement d'idées dont la Querelle du Roman de la Rose n'est, à tout prendre, qu'un épisode.

Au total, ce tableau de la littérature du moyen âge est une bonne mise au point, susceptible, malgré quelques vues aventureuses, d'orienter les travailleurs et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à notre littérature du moyen âge.

M. Cohen s'associe aux remarques de M. Hœpffner: il estime qu'il faudrait enfin étudier l'influence des Chansons de Geste sur les Vies de Saints; il distingue une période littéraire — celle de la triade classique — nettement caractérisée (1150 jusque vers 1230, date du 1er Roman de la Rose); il souhaite qu'on tienne compte des influences populaires (le Tristan de Béroul, qu'il étudie, lui paraît peu savant), sans revenir aux théories de

Digitized by Google

la création populaire anonyme. L'anonymat dérive trop souvent de notre ignorance; mais, si peu renseignés que nous soyons, nous pouvons presque toujours dégager certains traits de la personnalité de l'écrivain. M. Cohen espère y parvenir pour Chrétien de Troyes, comme M. Hœpffner y a réussi pour Marie de France. De toute façon, l'historien de la littérature doit, en étudiant les œuvres du moyen âge, s'efforcer de déterminer leur valeur littéraire, dont se désintéressent systématiquement, mais à tort, les savants allemands et, à leur imitation, les savants américains, hollandais... M. Hœpfner publiera dans la *Romania* un compte rendu critique, développant sa communication.

M. Schlagdenhauffen rend compte du livre de J. KOERNER : *Romantiker und Klassiker, Die Brüder Schlegel in ihren Beziehungen zu Schiller und Gœthe* (Berlin, im Askanischen Verlag, 1924). Cet ouvrage, dont la préface s'élève contre la tendance de plus en plus répandue en Allemagne à établir en formules succinctes et définitives la différence entre le classicisme et le romantisme, revient à la méthode biographique. L'auteur étudie minutieusement la question si enchevêtrée des rapports personnels entre les frères Schlegel et les deux grands poètes classiques : leur collaboration et leur séparation ont eu une importance capitale dans l'établissement de l'école romantique. M. Koerner présente à la fois l'aspect personnel et l'aspect littéraire de la question, sans toutefois étudier leur « interpénétration ». A un autre point de vue encore, il pique la curiosité du lecteur, sans la satisfaire complètement : il tire parti de nombreux inédits (carnets et fragments de cours de Fr. Schlegel surtout); malheureusement, les rares citations qu'il en fait n'en donnent qu'une idée imparfaite.

LINGUISTIQUE, ORIENTALISME ET ARCHEOLOGIE (Samedi 7 mars)

M. Cavaignac analyse les articles suivants :

Revue d'Assyriologie 1924, n° IV :

1° E. BLOCHET, *Les Germaniques sujets de Darius.*

Les Thatagush (Sattagydes) de Darius sont « les Guda, qui sont (de la race des) Thata ». Thata est le mot « teuton » : au Ve siècle av. J. C., « les dentales sourdes du prégermanique, issues des occlusives sonores de l'indo-européen, avaient une tendance marquée à l'aspiration ». Guda est le mot « goth ». Incidemment M. B. explique *Dadika* « qui se trouve au delà du royaume » et Ἀπαρόται « au-dessus du fleuve (l'Indus) » : ce sont les deux peuples qui payaient tribut avec les Sattagydes.

2° E. BLOCHET, *La fermeture du Canon de l'Avesta.*

M. B. compare la liste de provinces des inscriptions de Darius et celle de l'Avesta, la première, liste administrative, la seconde, liste « de diocèses ». C'est entre 405 et 342 que se place la seconde : elle est le chapitre ajouté au Rituel et au Code « pour bien montrer que le Canon est définitivement clos ». Les Mages ne nomment pas la Perse, de même que Darius, à Behistoun, relègue la Médie au loin, parmi les provinces tributaires (son inscription funéraire, où elle reparaît en tête, a été rédigée par le clergé). M. B. suit jusqu'à l'époque moderne cette hostilité constante du clergé iranien contre le pouvoir temporel.

Digitized by Google

Orientalistische Literaturzeitung, 1924, n° 3 :

E. FORRER, *Die Griechen in den Boghazköi-Texten.*

L'auteur énumère les noms des textes de B. qui se réfèrent aux pays de Cilicie, Pisidie, Lycie, Carie. Puis il cite :

1° Un texte de 1336 av. J. C., où le roi de Aḫḫijauva apparaît du côté de la Pamphylie;

2° Un texte de 1337—1312, qui donne la même indication.

Nous avons là les Achéens de Pamphylie. Leur roi Tavagalavas est Etéoklès, et il est « aiavolaš », Eolien. Le roi hittite, depuis Mursil (1337-12), le traite en « frère », comme les rois de Babylone et d'Egypte.

3° Texte de 1263-1225, où le roi hittite assimile nettement le roi de Aḫḫijauva aux rois d'Egypte, de Babylone et d'Assyrie.

4° Texte adressé à un prince carien (v. 1250). Il a été attaqué par Attarisvijas de Aḫḫija avec 100 vaisseaux : le roi hittite l'a protégé. Il s'agit donc là d'une grande puissance maritime.

5° V. 1225, les Hittites ont encore repoussé de Cicilie le roi de Aḫḫijauva.

6° Avant 1300, un vassal des Hittites pille Alasja (Cypre), où est un vassal d'Attarsijas : ce sont des rois « kurievanieš » (κοίρανος), étrangers. M. F. voit là la mention des Grecs de Cypre. Attarsijas est donc à la tête d'une grande puissance maritime vers 1245-1210 : est-ce Atrée ?

M. F .annonce un ouvrage complet qui ne paraîtra, (me dit-on) que dans trois mois.

M. Marc Bloch présente les résultats — envore incertains — de ses recherches sur deux mots du vocabulaire juridique du moyen-âge : *culvert* (lat. *collibertus)* et *fief*. L'étude de ces deux mots soulève des problèmes variés, d'ordre à la fois phonétique et sémantique, qui, pour être résolus ou même correctement posés, exigent la collaboration de linguistes et d'historiens.

Le mot *collibertus* désigne dans de nombreux textes français du XIe siècle et des premières années du XIIe une classe d'hommes, supérieure aux serfs, inférieure aux hommes libres. L'étymologie du mot n'est pas douteuse; et d'ailleurs, dans son sens premier (affffranchis d'un même maître) il appartient au latin le plus classique. La difficulté est d'ordre phonétique, les formes françaises ordinaires sont en effet *culvert* ou *cuilvert*, où la présence d'un *ü* au lieu de l'*u* (noté o) que l'on attendrait naturellement, et, dans le second cas, la mouillure, sont également surprenantes ; la forme provençale (autochtone, ainsi que l'attestent des chartes où elle apparait, à peine latinisée) est *culvert;* l'u (qu'on croie devoir le prononcer *ü* ou *u*) y tient la place de l'*o* qui serait normal. On a tenté d'expliquer ces formes par l'influence d'un affreux calembour. M. Marc Bloch montre que pour des raisons diverses, cette interprétation est insoutenable. Entre autres objections, elle se heurte à la présence, dans des textes italiens, des graphies *culibertus* et *culvertas*. Il semble donc qu'il faille supposer, dès le latin vulgaire la substitution à l'*o* initial d'un *u* (qui, selon la loi commune, aura abouti, dans le domaine français, à un *ü).* Comment expliquer ce changement ? La parole est aux phonéticiens. De la discussion

Digitized by Google

qui suit, il ressort que les romanistes et latinistes présents, unanimes à rejeter l'explication par influence de l'*i* de la syllabe suivante, sont d'accord pour reconnaître la réalité du phénomène et pour ne pas en voir la raison. Même carence d'explication pour la mouillure, qui est propre au français.

L'histoire du mot *fief* présent aussi un bon lot de problèmes difficiles à résoudre. Phonétiquement, l'existence des formes avec dentale (transcription latine : *feodum;* français *fief;* provençal nom. sing. *feuz)* ne peut guère s'expliquer que par un mot composé où au v. haut allem. *fihu* (d'où *fief* dérive certainement), on aurait joint un autre mot de sens analogue *ôd*, qui forme aussi la seconde partie du composé *alodis* = *alleu.* L'*f* finale de *fief* a été interprété tour à tour comme provenant d'une consonantisation de l'*u* final de *fihu* ou comme représentant la transformation dernière de la dentale aspirée qui terminait l'hypothétique **feod.* Du point de vue sémantique, qui intéresse spécialement l'historien, le mot *fief* apparaît, au premier abord, comme un cas presque désespéré, tant est grande la multitude des significations diverses qui s'attachent à lui. M. Marc Bloch s'efforce de montrer qu'il est pourtant possible de tracer d'une façon satisfaisante la filiation de ces sens et de comprendre comment ils sont sortis les uns des autres, conformément aux processus psycho-sociaux habituels en pareil cas.

M. Juret caractérise rapidement « *Les langues du Monde* », ouvrage publié sous la direction de MM. A. MEILLET et MARCEL COHEN (Champion, Paris, 1925). Ce recueil a pour but de donner, d'après l'état actuel de nos connaissances, une idée de la répartition des langues dans le monde, en tenant compte de l'histoire de ces langues. L'idéal, aujourd'hui inaccessible, serait de décrire avec précision tous les systèmes caractéristiques, anciens ou modernes, de chaque famille de langues, de classer chaque langue dans la famille à laquelle elle appartient et de montrer les liens de parenté entre toutes les familles dont l'étude nous est possible. Les spécialistes éminents qui ont collaboré à ce recueil n'ont pu que nous exposer les résultats aujourd'hui considérés comme établis. Leurs exposés, faits en toute indépendance d'un plan général impossible, sont peu comparables entre eux. Les systèmes linguistiques, phonétiques et morphologiques, qui ont été exposés avec le plus de détails, sont ceux des langues chamitosémitiques par Marcel Cohen, des langues du Soudan et de la Guinée par Delafosse, du finno-ougrien par Sauvageot, des langues turques, mongoles et tongouzes par Deny, du bantou par Mlle Homburger, du mon-khmer, de l'annamite et du munda par Przyluski, de l'indonésien par Gabriel Ferrand. Plus brève est l'esquisse de l'indo-européen par Vendryes, du japonais et du coréen par Eliséev, du basque par Lacombe, du caucasique par Troubetzkoi et Meillet, du chinois par Przyluski. Enfin certaines familles de langues n'ont pu qu'être énumérées, mais non caractérisées : les langues américaines par Rivet, celles de l'Australie par Meillet résumant l'esquisse du P. W. Schmidt. Selon Rivet, il est impossible de caractériser aucune famille de langues américaine, parce qu'il n'existe encore de grammaire comparée pour aucune famille de ces langues. Il existe seulement des grammaires, parfois excellentes, de ces langues. Les essais de comparaison ont

Digitized by Google

été jusqu'ici constitués presque uniquement au moyen de similitudes de vocabulaire. A la fin de chaque chapitre se trouve une excellente bibliographie, éminemment utile. Le volume se termine par 18 cartes ou planches hors-texte, utiles, malgré leur imperfection. Ce gros recueil nous montre encore et surtout quelle immense tâche attend encore les travailleurs. Il donne l'espoir que la linguistique, telle qu'elle a été constituée par l'étude de domaines privilégiés, aura dans ses méthodes et ses concepts de puissants instruments qui rendront le travail plus fécond et plus rapide dans le déchiffrement de domaines plus difficiles, en tout cas bien différents.

MM. Meillet et Vendryes ont rendu un très grand service à nos étudiants de grammaire en publiant enfin le manuel attendu : *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (Paris, Champion). Désormais nos étudiants auront en un seul volume, écrit pour eux, les principaux résultats des travaux parus jusqu'à ce jour, qui ont fait faire des progrès notables à notre connaissance du grec et du latin. L'exposé est très clair, bien disposé, quoique dans un ordre un peu trop traditionnel. Il est consacré bien plus à l'établissement des faits qu'aux théories. Quant à celles-ci, elles sont formulées avec précision, un peu rapidement. En phonétique latine en particulier les étudiants de Strasbourg verront sans doute avec plaisir que les solutions nouvelles de problèmes importants et très débattus sont celles qui leur sont enseignées depuis assez longtemps par celui qui est chargé de leur exposer ces problèmes; l'hypothèse de l'intensité initiale des mots latins est même passée sous silence; on lui a substitué l'enseignement de M. Juret; de même pour l'explication du traitement des voyelles des syllabes initiales, des voyelles des syllabes intérieures; de même pour la part faite à la valeur que les consonnes doivent à leur place dans la syllabe. C'est surtout pour la morphologie que le traite comblera une lacune dans nos livres d'enseignement. Quant à la syntaxe, le Traité ne présente que l'esquisse d'un certain nombre de grands problèmes. Et ces problèmes ne sont pas toujours vus sous l'espect proprement syntaxique. En syntaxe les étudiants seront donc toujours obligés de recourir aux exposés antérieurs. Naturellement le Traité présente bien des lacunes dans l'exposé des faits et des théories et ne peut faire aucune place à la discussion. Mais tel qu'il est, il sera utile à la condition, bien entendu, que son prix, un peu élevé (40 francs), n'en empêche pas l'acquisition par nos étudiants.

Histoire des religions (28 février 1925)

M. Etard présente un volume du Père d'Herbigny sur *L'âme religieuse des Russes d'après leurs plus récentes Publications* (*Orientalia Christiana*, III, 1, Rome, 1924, in-8°, 124 pages). L'auteur est un jésuite. Il dirige l' « Institut pontifical oriental », qui vise à développer et à organiser l'action catholique en Russie. C'est dire qu'il juge les personnes et les événements d'un point de vue romain. Mais il a des moyens d'information nombreux et il nous en livre quelques-uns qui offrent un grand intérêt. Dans la 1re partie, qui nous montre les Russes « sous la persécution soviétique », on remarquera particulièrement de longs extraits d'un livre important des « camarades » N. Boukharine et E. Preobrajenski, *L'A. B. C. du Communisme, Explication populaire du programme du parti*

Digitized by Google

communiste russe des Bolcheviks, adopté par la 8e session du parti (18-23 mars 1919), divers articles de journaux russes, notamment des *Izvestia*, qui donnent des détails curieux sur l'application du plan gouvernemental, enfin un certain nombre de lettres qui font saisir sur le vif les réactions diverses des croyants. Une 2e partie, qui s'intitule « en émigration », analyse diverses études publiées à Berlin, en 1923, par des collaborateurs d'un recueil traditionaliste, *La pensée russe*, par ceux d'un organe analogue, *Russie et Latinisme*, et par l'*Académie philosophico-religieuse*, fondée dans cette même ville en 1922, comme aussi plusieurs articles des *Nouvelles ecclésiastiques*, publiée par le « Synode de l'Eglise orthodoxe russe à l'étranger », quelques périodiques de moindre importance et diverses brochures. De ces documents assez disparates, il ressort nettement que l'orthodoxie russe, très comprimée au pays des Soviets, livrée à elle-même parmi les émigrés, s'affaiblit là et se désagrége ici d'une façon rapide. Le P. d'Herbigny insiste d'autant plus sur cette décadence qu'il tient à établir que le salut religieux de la Russie lui viendra uniquement de Rome.

M. Tronchon rappelle, à propos de l'évolution religieuse des émigrés russes, celle des émigrés français du temps de la Révolution, et aussi celle de Joseph de Maistre, qui séjourna longtemps à Saint-Pétersbourg et qui rêvait déjà de rattacher les Slaves à l'Eglise romaine.

M. Carteron analyse ensuite le travail important que M. Louis Rougier vient de publier sur *La Scolastique et le Thomisme* (Paris, Gauthier-Villars, 1925, in-8°, XLIII-811 pages). L'auteur se propose de montrer comment la Scolastique s'est constituée pour établir l'accord de la raison et de la foi, comment le Thomisme a voulu réaliser cet accord en identifiant la sagesse rationnelle avec la philosophie d'Aristote, comment des écoles rivales ont dénoncé avec une force croissante les défauts des solutions thomistes, comment enfin depuis la Renaissance les principes même de la Scolastique ont été progressivement infirmés. M. Carteron, se plaçant à un point de vue philosophique, s'applique à écarter du Thomisme le double grief, formulé avec insistance au cours du volume, d'avoir faussé la pensée d'Aristote en voulant l'adapter au dogme chrétien et d'avoir posé le germe de contradictions nombreuses en lui faisant affirmer notamment la distinction réelle de l'essence et de l'existence. Saint Thomas, dit-il, avait parfaitement le droit d'introduire dans le système du Stagirite les perfectionnements qu'il estimait utiles et, en le faisant, il n'est aucunement tombé dans les contradictions qui lui sont reprochées.

M. Alfaric fait remarquer que le travail de M. Rougier n'est pas seulement philosophique mais historique et qu'il est bien plus facile de se mettre d'accord sur son histoire du Thomisme, qui seule intéresse directement nos réunions, que sur les critiques qui l'accompagnent. Il n'est point douteux que saint Thomas transforme l'aristotélisme sur un assez grand nombre de points essentiels. L'on ne peut nier aussi que son système a suscité, au sein même de la Scolastique, une opposition de plus en plus vive et radicale et que celle-ci a finalement abouti au système d'Ockam, qui a été si florissant au XIVe siècle, surtout à l'Université de Paris où il exerçait une sorte de dictature officielle, et qui se présentait, en somme, comme une sorte de positivisme chrétien.

Digitized by Google

Echos divers

M. André Piganiol, nommé récemment professeur d'histoire romaine à la Faculté, vient de se voir décerner par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix Saintour pour son livre sur *Les jeux romains* n° 13 des *Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*).

Le samedi 21 mars, M. Montet, chargé de cours d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Strasbourg, a soutenu ses thèses pour le doctorat ès-lettres devant la Faculté des Lettres de Lyon. Il a été reçu avec mention *très honorable.*

Sa thèse principale a pour titre *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien empire* (n° 24 des *Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*).

Le mardi 3 mars, M. N. Jorga, professeur à l'Université de Bucarest, ancien président de la Chambre des députés roumaine, a fait une conférence à l'Université sur *les problèmes de race et de politique dans l'orient européen.*

Au début de la séance, M. le Recteur Charléty a remis à M. Jorga les insignes de docteur *honoris causa* de l'Université de Strasbourg. De son côté M. Jorga, au nom du gouvernement roumain, a remis à M. Perdrizet, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, la cravate de commandeur de la couronne de Roumanie.

La maison Chatel et Dolfus de Strasbourg a eu la généreuse pensée d'offrir au Foyer universitaire un important lot de charbon pour assurer le chauffage des étudiants russes.

A une époque où les changes anglo-saxons nous sont si défavorables, il nous est particulièrement précieux d'être aidés par nos amis d'Angleterre et d'Amérique. Tous les lecteurs de périodiques anglais seront reconnaissants à M. le Consul Général de Sa Majesté Britannique d'avoir mis à leur disposition un *Times* quotidien, et le toujours délectable *Punch* (à la Salle de Lecture de l'Université). Et les travailleurs de l'Institut d'Anglais doivent à M. Albert Blum de New York, président de l'Association des Alsaciens-Lorrains d'Amérique, de voir enfin complétées leurs séries de la *Modern Philology* et du *Furness Shakespeare.*

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes

LICENCE. CERTIFICAT DE GREC

DION CHRYSOSTOME. περὶ βασιλείας *(Or. I-IV.)*

I. Répertoires.

1. SCHMID. Article *Dio Cocceianus. Pauly-Wissowa.* V. (1902-05) *col.* 848 ss.
2. v. CHRIST-SCHMID. *Gesch. der Griech. Literatur.* ⁶ II, 1. 1920, p. 361 s.
3. L. FRANÇOIS. *Essai sur Dion Chrysostome*, 1921. P. 210 une bibliographie abondante et utile.

II. Editions.

1. On trouvera dans : L. FRANÇOIS. *Dion Chrysostome. Deux Diogéniques, précédées d'une esquisse critique de l'histoire du texte du Sophiste de Pruse*, 1922, une liste des éditions complètes ou partielles de Dion (p. 6-7) et une étude de la façon dont le texte y est constitué (p. 8-42). On indique ici les trois plus récentes.
2. DIONIS CHRYSOSTOMI *Orationes. recognouit et praefatus est L. Dindorfius.* 1857 (coll. Teubner). N'aurait pas grande valeur. (*François*, p. 21.)
3. DIONIS PRUSÆENSIS ... *Quae extant omnia edidit apparatu critico instruxit J. de Arnim.* 1893-96.
4. DIONIS CHRYSOSTOMI *Orationes... edidit Guy de Budé.* 1916-1919 (coll. Teubner).

III. Généralités sur Dion.

On ne saurait bien comprendre les discours περὶ βασιλείας sans connaître la vie et l'activité littéraire de Dion ; le livre suivant reste indispensable et à peu près suffisant à ce point de vue :

1. H. VON ARNIM. *Dio von Prusa.* 1898.
2. L. FRANÇOIS (cf. I. 3). Ne donne pas comme le précédent livre — qu'il se défend d'ailleurs (p. 5) d'avoir voulu refaire — une étude d'ensemble de Dion, mais un examen de ses théories cosmologiques théologiques et morales. Une table des matières détaillée permet de retrouver les passages les plus utiles pour « situer » les théories développées dans les discours περὶ βασιλείας

IV. L'idée monarchique : a) *dans l'antiquité*, b) *chez Dion.*

a) 1. J. KAERST. *Studien zur Entwickelung und theoretischen Begründung der Monarchie im Altertum.* 1898.
2. ED. MEYER. *Alexander der Grosse und die absolute Monarchie Kl.-Schriften*, p. 283 s.

Digitized by Google

3. G. BARNER, *Comparantur inter se graeci de regentium hominum uirtutibus auctores*, 1889. Utile répertoire de lieux communs.

b) 4. E. WEBER. *De Dione Chrysostomo Cynicorum sectatore. Leipziger Studien*, X. 1887, p. 80 s.

5. E. WEGEHAUPT. *De Dione Chrys. Xenophontis sectatore*, 1896.

6. THOMAS. *Quaestiones Dioneae*, 1909.

V. Pour comprendre la présentation d'Alexandre chez Dion on s'aidera de :

1. W. HOFFMANN. *Das litterarische Porträt Alex. d. Gr. in griech. u. röm. Altertum. Leipziger histor. Abhandlungen*, VIII, 1907.

2. L. EICKE. *Veterum philosophorum quae fuerint de Alexandro magno judicia*, 1909.

3. F. WEBER. *Al. d. Gr. im Urteil der Griechen und Römer bis in die konstantinische Zeit*, 1909.

P. COLLOMP.

Lucain

NOTES SUR QUELQUES PASSAGES DU VI^e^ LIVRE DE LA *Pharsale*.

Le livre VI de la *Pharsale* se divise en trois parties :

1° Opérations militaires aux alentours de Dyrrachium; passage de l'armée de César et de celle de Pompée en Thessalie (1-332);

2° Digression géographique et mythologique sur la Thessalie (333-412);

3° Les sorcières thessaliennes. Consultation par Sextus Pompée de la magicienne Erichtho (413-830).

Pompée a passé en Epire (l. III, 1-45), où César, après diverses péripéties, a fini par le suivre (l. V, 460). Les deux armées sont maintenant en présence, sur les hauteurs qui avoisinent Dyrrachium, en Illyrie. Pompée refuse le combat et établit son camp à quelque distance de la ville, sur la colline de Pétra (VI, 1-28). César construit une immense ligne de circonvallation, qui isole Pompée du continent, en lui laissant ses communications du côté de la mer. Pompée de son côté se retranche derrière une ligne fortifiée (29-79). Une épidémie se déclare dans l'armée de Pompée (80-105), tandis que les soldats de César souffrent de la faim (106-117).

1. pugnae iam mente propinqui. On entend parfois : rapprochés l'un de l'autre, avec l'intention de se battre. Il est préférable de faire de *pugnae* un datif dépendant de *propinqui*.

admotaque (sunt).

3. par suum. Littéralement : leur couple, c'est-à-dire les deux combattants qu'ils ont mis face à face, comme pour s'offrir un spectacle. Cf. VI, 191 ; VII, 695. Le mot s'emploie surtout en parlant de gladiateurs. Comp. Sénèque, *Dial.* I (*de prouidentia*), 2, 9 : *ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo deus, ecce par deo dignum, uir fortis cum fortuna mala compositus.*

Digitized by Google

dei. Au v. 191 : *fortuna*. Lucain emploie presque indifféremment *dei*, *numen* (314), *fortuna*, *fatum*. V. ici-même v. 3 à 7. Cf. Pichon, *Sources de Lucain*, ch. IV.

capere omnia. Rapere obuia *Heinsius*. Conjecture inutile. Lucain ne veut pas dire que César dédaigne de prendre toutes les places fortes, ce qui donnerait à entendre qu'il en veut seulement quelques-unes, sens manifestement absurde. César n'a que faire de toutes les places fortes de la Grèce, et se soucie peu de les prendre ; il ne veut pas gaspiller en succès de ce genre les faveurs de la fortune ; le seul qu'il ambitionne, c'est la victoire remportée sur son gendre.

8. mersura : qui fera sombrer, qui conduira à sa perte. Cf. *Juvén.* X, 57.

9 explicuit : il a déployé. Terme militaire. Cf. Virgile, *G.* II, 280.

10. Latiae. Adjectif fréquent chez Lucain (cf. I, 9 ; 22, etc.), poétique, et qui semble avoir été employé pour la première fois par Ovide.

11. ad nullos tumultus. *Ad* est employé ici dans le sens de : en présence de, à la vue de, avec une nuance causale. Cf. Juvén. XIII, 223 : *ad omnia fulgura pallent.*

15. aequoreo : longeant la mer.

praecepit = praeoccupauit. César dit au contraire (*B. C.* III, 41, 5) que c'est lui qui arriva le premier. Lucain paraît avoir fait une confusion avec la première marche sur Dyrrachium (Caes. III, 13, 5).

16. Taulantius. Les Taulantes étaient une peuplade d'Illyrie qui occupait la région située au sud d'Epidamne.

Petram. Cf. Caes. *B. C.* III, 42.

17. Ephyrea. Ephyra est l'ancien nom de Corinthe. Epidamne (appelée Dyrrachium par les Romains, auj. Durazzo) était une colonie de Corcyre, colonie elle-même de Corinthe. Cf. Thucydide, I, 24 s.

seruat : surveille

19 s. opus ueterum, moles structa, humanus labor : trois manières de désigner les travaux de fortification. Il y a contradiction dans les termes avec *turribus* (v. 18), que Burmann, pour cette raison, corrige en *rupibus*. Mais ce que Lucain veut dire surtout au v. 18, c'est que la ville n'a pas besoin de garnison pour se défendre : des tours (quelles tours ? peut-être de guet) pourraient y suffire.

20. facilis cedere. Construction fréquente sous l'empire, mais plutôt avec des infinitifs passifs. Cf. II, 656 : *Roma capi facilis.*

22. nullo quassabile ferro = quod nullo ferro quassari potest.

24. praecipiti : dont le rivage est à pic. *Scopulisque uomentibus* est la leçon de GΠ et du correcteur de M [1]). *Scopulis remouentibus* VPU. *Sco-*

[1]) V. l'explication des sigles *Bulletin*, n° 5, p. 181.

Digitized by Google

pulis reuomentibus M. — Francken combine la leçon de M avec celle de V (in rasura) et du corr. de G dans le premier hémistiche, et écrit : ***undique et inlisum scopulis reuomentibus aequor*** = *(clausa profundo) **undique et scopulis reuomentibus aequor inlisum.***

25. quod non est insula : le fait de n'être pas une île.

28. spumat in culmina : envoie son écume jusque sur le faîte des édifices.

29. improba : extravagant, insensé.

31. ut cingeret. Cf. Caes. *B. C.* III, 43. Pour les termes militaires qui suivent, se reporter notamment au *Dictionnaire des antiquités*. On en trouvera aussi l'explication sommaire à la fin de l'édition Benoist-Dosson de la *Guerre des Gaules*.

32. metitur, leçon de VPUM, est très admissible en soi. Mais les autres mss. ainsi que C ont *metatur*, et dans M, l'*i* de *metitur* a pris la place d'une lettre raturée. *Metatur*, terme plus technique, et propre surtout aux travaux d'arpentage du génie militaire, a chance d'être la vraie leçon.

33. contentus attollere. Construction courante chez les écrivains de l'empire.

subitos = subitarios : improvisés et provisoires. Tels les *gradus subitarii* des anciens théâtres non permanents, élevés pour la circonstance. Cf. I, 517.

34. metallis : carrières.

36. impellere a assez généralement chez Lucain le sens de *renverser, abattre.*

38. planum per ardua ducit opus. César nivelle le terrain en aplanissant les hauteurs et en comblant les creux.

40. disponit : il élève de distance en distance. Cf. Caes. III, 43 : ***Erant** ... circum castra Pompei permulti editi atque asperi colles. Hos primum praesidiis tenuit (Caesar) castellaque ibi communiit. Inde, ut loci cuiusque natura ferebat, ex castello in castellum perducta munitione circumuallare Pompeium instituit.*

42. indagine. *Indago*, c'est le cordon de rabatteurs qui cernait, ou encore la clôture de filets dont on entourait un terrain de chasse pour empêcher le gibier de s'échapper. Il y a quelque chose de plus ici qu'une comparaison. Les travaux d'investissement de César embrassent tout un pays, avec ses forêts et les animaux qui les habitent.

45. Construction : tot flumina illic exorta, illic mersa, cursus suos fatigant : des fleuves entiers, dans l'intérieur des lignes de César, achèvent leur cours, de leur source à leur embouchure. Cf. Virg. *Aen*, VIII, 94 : *olli remigio noctemque diemque fatigant.* Pour la valeur de *tot*, comp. v. 129.

46. operum ut summa reuisat : pour inspecter l'extrémité de ses travaux, c'est-à-dire ses travaux d'un bout à l'autre.

Digitized by Google

47. intermanet : il est obligé de passer la nuit en pleins champs, ne pouvant tout visiter en un jour.

48. nunc. Il y a dans ce *nunc*, qui d'ailleurs est fréquemment employé de la sorte, une nuance d'ironie : qu'on vienne maintenant, qu'on vienne après cela nous parler de ces travaux, etc. Le mouvement rappelle, avec une ombre de mélancolie en moins, le *insere nunc*, *Meliboee*, *piros* de Virgile.

attollat muros. Cf. v. 33.

49. ascribatque deis. Poseidon et Apollon avaient construit les murs de Troie pour Laomédon.

circumdata = revêtus. Lucain paraît songer à des revêtements de terre cuite émaillée, comme ceux qui servaient à la décoration des palais assyriens et perses.

50. refugi. Allusion à la manœuvre bien connue qui a donné naissance à la locution proverbiale : une flèche de Parthe.

Babylonia. Lucain songe à l'ancienne Babylone, la ville de Sémiramis. L'empire parthe des Arsacides avait pour capitale Ctésiphon. Lucain applique d'une manière générale le nom de Parthes aux peuples de la Mésopotamie. Inversement, I, 10. *Babylon* représente les Parthes.

51-54. en quantum ... clausit opus. L'ouvrage de César, improvisé à la hâte, embrasse un territoire égal en superficie : 1° à Ctésiphon (*quantum Tigris ambit :* on pourrait aussi songer à Ninive, si Ninive n'était désignée au v. suiv.); 2° à Antioche (*quantum celer ambit Orontes*); 3° à la capitale assyrienne, c'est-à-dire Ninive — non Babylone, déjà nommée (*quantum telluris Eoae populis Assyriis sufficit in regnum*). *Ambit*, pris à la lettre, indiquerait que la ville est située dans une boucle ou dans une île du fleuve. Mais le mot est sans doute amené par la comparaison même, et par *clausit* (v. 54). *Regnum* désigne non pas, bien entendu, l'empire lui-même, mais le siège de la royauté, la capitale.

54. raptum : « enlevé » à la hâte. Cf. III, 299 : *agmine rapto;* III, 116 : *rapit gressus;* V, 403: *rapit cursus*. Malgré son parti pris d'hostilité envers César, Lucain ne peut se défendre d'un mouvement de fierté en pensant à ce travail romain. Admiration d'ailleurs immédiatement accompagnée d'une réserve.

tanti periere labores : de tels efforts, dépensés en pure perte ! De fait, César, après quatre mois de blocus, n'était pas plus avancé, et se voyait même obligé de recommencer la guerre sur nouveaux frais (Caes. *B. C.* III, 73).

55. potuere : tous ces bras réunis auraient pu être employés à des travaux d'utilité publique. Comp. I, 13 ss., un regret analogue à propos des guerres civiles elles-mêmes.

55-60. aut iungere etc. On aurait pu : ou combler l'Hellespont; — ou percer l'isthme de Corinthe; — ou enfin améliorer les conditions de tout autre lieu du monde peu favorisé par la nature. La distinction nettement

Digitized by Google

exprimée par *aut* entre le premier et le deuxième, le deuxième et le troisième exemple, rend assez probable la leçon des mss. : *aut iungere (aut rigere* Π). D'autant que Lucain emploie avec une prédilection marquée le simple pour le composé. La correction *adiungere*, si c'en est une, est d'ailleurs ancienne.

55. Seston Abydo : en d'autres termes, la rive européenne à la rive asiatique de l'Hellespont. Celui-ci est au v. suiv. appelé mer de Phrixos, par allusion au voyage aérien au cours duquel Hellé, portée, avec son frère Phrixos, par le bélier à la toison d'or, tomba dans le bras de mer auquel elle donna son nom.

56. ingestoque solo elidere pontum. Littéralement : écraser, refouler la mer au moyen d'amoncellements de terre, c'est-à-dire en construisant une chaussée. Pour chacun des deux exemples (v. 55-56; 57-58), Lucain définit le travail lui-même et ses effets. Mais ici l'effet (v. 55) est énoncé avant le moyen (v. 56). Ce sera le contraire aux vers suivants.

57. Ephyren : cf. v. 17.

58. longae flexus donare Maleae : épargner (litt. : faire grâce de) aux navires le long détour que leur impose le doublement du cap Malée. La question était à l'ordre du jour, et le percement de l'isthme de Corinthe fut même commencé par Néron, après l'avoir été par d'autres, dont César, si l'on en croit Pline *(N. H.* IV, 10). La jonction des deux rives de l'Hellespont au moyen d'une chaussée (Xerxès l'avait réalisée au moyen d'un pont de bateaux), bien que n'ayant probablement jamais été entreprise, devait être elle aussi l'un des « tunnels sous la Manche » de l'époque. Cf. Stat. *Silu.* IV, 3, 56.

60 ss. coit area belli, etc. Tout ce qui sera le théâtre de la guerre, tous les désastres à venir (Pharsale, Thapsus) sont comme resserrés et contenus en puissance dans cet étroit espace.

61. alitur fait songer à un parc où des animaux sont nourris pour la chasse ou la boucherie.

63. angusta. Il n'y a là nulle contradiction avec les v. 44-54 : c'est affaire de point de vue.

64. surgens fefellit Pompeium : s'éleva d'abord (*prima)* à l'insu de Pompée. C'est la construction, fréquente en latin et qu'il est inutile d'expliquer par un hellénisme, du gr. λανθάνω. Cf. v. 68 : *fallit turbata Britannos.*

66. Pelorum : promontoire à l'est de la Sicile, près du détroit de Messine, où la légende situait Charybde et Scylla.

67. uaga Tethys = l'Océan.

Rutupina : de Rutupiae (Richborough), sur la côté sud-est de l'Angleterre. La Calédonie correspond au contraire à l'Ecosse actuelle.

70. ipse quoque : Pompée, de son côté, va opposer à l'investissement une ligne de circonvallation intérieure.

Digitized by Google.

71. ut Caesaris arma laxet etc. : pour obliger César à espacer ses troupes, et à diminuer la profondeur de ses lignes en les étendant. Cf. Caes. *B. C.* III, 44 : *relinquebatur ut... quam plurimos colles occuparet et quam latissimas regiones praesidiis teneret Caesarisque copias, quam maxime posset, distineret.*

72. claudentem sc. Caesarem. César est identifié avec son armée, comme il l'est p. ex. au v. 140.

73. tantum etc. = sibi uindicat tantum agri uallo saepti quantum, etc. : il s'attribue, il occupe une ligne fortifiée égale à la distance qui sépare Rome d'Aricie ou d'Ostie, soit une quinzaine de milles. Cf. Caes. III, 44 : *castellis XXIV effectis, XV milia passuum in circuitu amplexus hoc spatio pabulabatur.*

74. Mycenaeae sacrata Dianae. Oreste (d'où *Mycenaeae*) passait pour avoir transporté en Italie le culte de l'Artémis taurique. L'un des principaux sanctuaires de Diane se trouvait dans le bois sacré (*nemus Dianae*, d'où ici *nemoralis*) d'Aricie (près du mont Albain, sur la voie Appienne), ancien centre religieux d'une confédération des villes latines. Diane avait un autre sanctuaire sur les pentes boisées qui dominent le lac de Nemi, et son prêtre y portait le titre de *Rex Nemorensis*. Les particularités de ce culte ont servi de point de départ au célèbre *Rameau d'or* de Frazer.

76. quoque modo. Changement de construction. C'est comme s'il y avait : *eum modum terrae quo....*, une distance égale à celle que le Tibre parcourt de Rome à la mer, ou qu'il parcourrait s'il coulait en ligne droite.

Thybris. V. sur l'origine de cette forme, pour *Tiberis*, Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 578 ss.

77. descendit est la leçon adoptée par la plupart des éditeurs. Les meilleurs mss. donnent *descendat*, que Francken n'a peut-être pas tort de garder.

78 sq. D'aucun côté on ne donne de signal de combat; seuls des traits égarés blessent ou tuent par accident. Cf. Caes. III, 44, 6.

79. nefas. Parce que le sang versé est romain.

80. maior cura. Cf Verg. *G.* III, 538 : *acrior illum cura domat.*

duces : leçon des mss., corrigée à tort en *ducem* par Burmann. Il s'agit à la fois de Pompée (v. 81 ss.) et de César (v. 106 ss.).

miscendis abstrahit armis. César (45 s.) mentionne au contraire, pour cette période, plusieurs engagements.

81. Pompeium. Ce qui préoccupe Pompée, c'est le manque de fourrage pour ses chevaux. Il faut entendre, à ce qu'il semble (mais le passage est obscur, et a été diversement interprété) : (*cura*) *terrae exhaustae ad pabula praebenda.* D'autres construisent : *Pompeium (abstrahunt miscendis armis) terrae exhaustae.* L'herbe est détruite par les chevaux, qui la foulent sous leurs sabots (v. 82), ou font sauter en galopant les mottes de gazon (v. 83), et la terre épuisée n'en peut plus fournir.

Digitized by Google

85. culmos. Les chevaux qui désirent de l'herbe fraîche (v. 86), se laissent mourir, plutôt que de toucher à la paille, apportée par mer, qui remplit leurs mangeoires: détail un peu surprenant, et dont il faut probablement laisser la responsabilité à Lucain. Il semble bien y avoir dans ce passage réminiscence et démarquage de la description de l'épizootie du Norique chez Virgile, *G.* III, 478 ss. Cf. notamment v .495 : *et dulcis animas plena ad praesepia reddunt;* v. 498 s. : *labitur infelix studiorum atque immemor herbae uictor equus.* Mais chez Virgile la situation est toute différente : c'est la maladie qui ôte aux animaux l'envie de manger, et qui rend le cheval « immemor herbae ».

87. et tremulo etc.: ses jarrets se dérobent sous lui, et il s'abat au milieu même des exercices (litt. des voltes). Cf. Sénèque, *Oed.* 142 : *segnior cursu sonipes in ipso concidit gyro.*

88. digerit doit avoir ici, si la leçon est correcte, à peu près le même sens que *soluit.*

89. traxit = contraxit.

fluuidae pestis. On entend parfois, dans un sens à demi-figuré : l'épidémie qui se répand. Mais il s'agit plutôt de la décomposition des cadavres qui contamine (*contagia*) l'air environnant; et dans cet air qu'aucun souffle ne renouvelle, les principes de contagion se condensent comme en une épaisse vapeur. Comp., pour tout le passage, Virg. *G.* III, 481 ss. Sur cette épidémie dans le camp de Pompée, cf. Caes. III, 49, 3.

90. tali spiramine. Litt. : d'une haleine, d'une exhalaison semblable. Se rapporte à la fois à *emittit* et à *anhelant.*

Nesis : petite île de la baie de Pouzzoles.

91. Stygium. Les ouvertures par lesquelles s'échappaient de ces exhalaisons méphitiques passaient pour des bouches d'enfer. Cf. Virg. *Aen.* VI, 237 ss.

92. antraque etc. Conf. v. 294. Typhon est représenté parfois comme un géant vomissant des flammes. Zeus l'avait foudroyé et enseveli dans le Tartare sous l'Etna.

93. caelo paratior unda omne pati uirus. L'eau offre, si l'on peut dire, un meilleur terrain que l'air à tous les genres de poison. *Pati* équivaut à peu près ici à *admittere.*

94. durauit uiscera caenò : l'eau durcit les chairs (ou les entrailles) en y déposant les impuretés dont elle est chargée. Rem. l'allitération.

95. iam riget etc. : la peau, noire et tendue, dilate les yeux et les fait sortir de leurs orbites.

96. ignea . . . pestis abit : un feu pernicieux envahit le visage, accompagné de la fièvre brûlante du mal sacré. *Sacer morbus*, qui désigne ordinairement l'épilepsie, paraît être ici synonyme de *sacer ignis*, nom d'une maladie présentant les symptômes de l'érysipèle. Cf. Virg. *G.* III, 566. Sénèque *Oed.* 187 : *oculique rigent et sacer ignis pascitur artus* (tout le pas-

Digitized by Google

sage, depuis v. 183, est à comparer). Lucr. VI, 1166 : *et simul ulceribus quasi inustis omne rubere corpus, ut est per membra sacer dum diditur ignis.*

99. nec medii, etc. : aucune période de maladie ne met d'intervalle entre la vie (c'est-à-dire la santé) et la mort.

101. incondita : sans sépulture.

103. spargere est sujet.

funus erat : était, tenait lieu de sépulture.

104. pulsus : agité, et par conséquent purifié, par opposition à *iners* (v. 89).

105. plenae peregrina messe carinae. Cf. Caes. III, 47, 4; 58, 4.

106. liber terrae. Génitif de relation.

hostis : César, annoncé par *duces* (v. 80), et sujet de *cernit* (v. 110).

107. non se rapporte, bien entendu, à *angitur.*

pigro. Cf. v. 89 : *iners.*

109. famem. Cf. Caes. III, 47, 5 à 49, 2.

nondum turgentibus... culmis : Cf. Caes. III, 49, 1 et 6.

111. in pecudum cecidisse cibos. *Famem et ceteras necessitates.... tanto opere tolerabant, ut Dyrrachina munitione Pompeius uiso genere panis ex herba, quo sustinebantur, cum feris sibi rem esse dixerit.* Suet. *Iul.* 68, 2. Cf. Appien *B. C.* II, 61, 252.

113. dubias : « douteuses », et risquant par conséquent d'être vénéneuses (d'où : *letum minantes*, v. 112).

114. queunt s'accorde par syllepse avec *miles* (v. 117).

115. abrasas : qu'une telle nourriture écorche.

Pompée tente une sortie. Il est sur le point de s'ouvrir une brèche (118-139), quand ses troupes sont arrêtées par l'héroïque défense du centurion Scéva, qui donne aux cohortes césariennes le temps d'arriver et de repousser l'ennemi (140-262).

119. cunctas sibi permittere terras : se donner la libre disposition (l'expression est un peu du même ordre que le *sibi uindicat* du v. 73) du monde extérieur (opposé à l'espace dans lequel il est enfermé).

121. soceri cessantibus armis : en profitant d'un moment où les armes de son beau-père chôment, où l'armée de César n'est pas sur ses gardes.

122. dedignatur : il juge indigne de lui.

latis ruinis : en s'ouvrant une large brèche.

124. per : en passant au travers de.

Digitized by Google

126. Minuci (minici *MVZUG* numi *P*) **castella.** Καὶ τὸ φρούριον περιεσώθη, πολλὰ καὶ τοῦ φρουράρχου Μινουκίου παθόντος, ᾧ γέ φασι τὴν μὲν ἀσπίδα ἑκατὸν καὶ εἴκοσιν ἀναδέξασθαι βέλη, τὸ δὲ σῶμα ἓξ τραύματα, καὶ τὸν ὀφθαλμὸν ὁμοίως ἐκκοπῆναι. Appien, *B. C.* II, 60, 249. Il s'agit donc d'un *castellum* à la garde et à la défense duquel est préposé un nommé Minucius. Appien n'identifie nullement ce Minucius avec le *Scaeua* dont il sera question tout à l'heure, comme le croit Haskins. Il lui attribue seulement l'un des traits que les autres historiens mettent au compte de Scéva : le bouclier percé en 120 endroits. Cf. Caes. III, 53, 4. Suet. *Iul.* 68, 4. Florus IV, 2, 40. Val. Max. III, 2, 23. (Plutarque, *Caes.* 16, dit 130). César ajoute : *Quem Scaeuam) Caesar... ab octauis ordinibus ad primipilum se traducere pronuntiauit.* Drumann (III, p. 445 [496]) en conclut que Minucius appartenait comme Scéva à la 8e cohorte, et que, commandant ici, il en était *pilus prior* ou centurion chef.

qua... uacant. Le sens qui se présente le plus naturellement est celui de : est dégarni; mais il ne s'accorde pas avec la suite du récit. Même chez Lucain, la contradiction serait un peu forte. Aussi une partie des critiques ont-ils préféré à cette leçon, qui a pour elle l'autorité de la plupart des bons mss., la leçon *quam* (PU) *uocant* (PU, corr. de M), qui a de plus à leurs yeux l'avantage de donner un complément à *tegunt* (v. 127). *Qua* pour *quam*, surtout devant *Minuci*, serait à peine une faute, et la confusion est fréquente dans les mss. entre *uacare* et *uocare*. Mais *qua* est chez Lucain d'un emploi continuel dans les indications topographiques. D'autre part, les assaillants n'ont aucun avantage à attaquer sur un point protégé par des arbres et des fourrés; ce sont eux au contraire qui ont intérêt à se dissimuler. Il semble donc préférable d'admettre, bien qu'un peu dure, l'absence de complément à *tegunt*, et d'entendre par (*qua*) *confraga*, etc. : un endroit où des fourrés hérissés d'arbres plantés drus servent de protection aux assaillants. Ce qui explique *puluere nullo proditus.* Il y a lieu dès lors de conserver *qua uacant*, et d'entendre : la partie du *uallum* où la redoute de Minucius (pour dire : le poste qui l'occupe) est oisive, ne fait pas sa besogne. (Cf. p. ex., Sen, *Phaedr.* 680 : *cur dextra, diuum rector atque hominum, uacat tua?* De même *Thyest.* 57). Les Pompéiens constatent que du côté de la redoute M. la surveillance s'est relâchée : c'est le point qu'ils choisissent pour attaquer. Cette interprétation laisse tout au plus subsister une légère contradiction avec le v. 121, corrigée d'ailleurs par le *tamen* du v. 125. Elle trouve en revanche sa justification dans la suite du récit, où l'action se présente comme un coup de surprise, et en particulier dans les v. 132/3 : *iacuere perempti, debuerant quo stare loco.*

128. agit sc. Pompeius.

129. tot simul est amené par *subitus*, et doit donner l'idée et comme la mesure de la soudaineté de l'attaque. Il n'y a rien à gagner à la correction, proposée par Guyet, du premier *tot* en *quot*.

Latiae uolucres = aigles romaines. Supportées par une hampe, les aigles étaient en bronze argenté sous la république, doré sous l'empire : d'où *fulsere*. Cf. I, 244.

Digitized by Google

130. ne quid ... deberet. La proposition n'énonce pas autre chose, en fait, qu'un résultat matériel. Grammaticalement, elle se présente comme une finale, et il n'y a aucune raison pour ne pas la traduire comme telle. Il est naturel, sinon très logique, de mêler au récit des faits une idée plus ou moins confuse de finalité ou d'intention.

ferro. Non, comme le montre la suite, que la victoire (toute momentanée d'ailleurs) des Pompéiens n'ait pas été sanglante. Mais ils n'ont pas eu la peine de la conquérir par le fer; elle s'est en quelque sorte offerte à eux d'elle-même.

131. attonitos confecerat hostes. On peut entendre *attonitos confecerat* = avait entièrement frappé de stupeur. Cet emploi de *conficere* (cf. Cic. *Inu.* I, 106) est toutefois assez rare, et la construction *confecerat* (avait assommé, paralysé) *hostes attonitos* est ici plus satisfaisante.

132. quod a pour antécédent le membre de phrase suivant. On construit souvent de même *quod potui.*

133. debuerant quo stare loco. Cf. Sall. *Cat.* 61, 2 : *fere quem quisque uiuos pugnando locum ceperat, eum amissa anima corpore tegebat.*

qui ferrent = pour supporter, en d'autres termes : pour recevoir.

134. nimbus agens tot tela. Littéralement : le nuage qui poussait en avant, qui amenait avec lui tant de traits, était perdu. En d'autres termes, les traits qui pleuvaient dru comme grêle étaient lancés en pure perte, n'ayant plus désormais de but. Lucain s'exprime comme s'il distinguait le nuage lui-même des flèches ou des javelots dont il est formé. La tournure présente quelque analogie avec *si torqueat amnem* (v. 77), ou encore avec I, 213 : *paruis impellitur undis.*

135. lampades. Il s'agit des torches enduites de poix destinées à mettre le feu aux ouvrages. Mais *piceos* s'explique très bien sans hypallage : la résine alimente la flamme. Les torches arrivent en tournoyant : d'où *uoluunt.*

137. roboris impacti ictus : les coups de bélier.

ad ictus : cf. v. 11.

uomit. Haskins, Francken, après d'autres, admettent *gemit*, leçon de G et du correcteur de V. Mais on ne voit pas comment *gemit*, qui convient d'ailleurs mal au sens, serait devenu *uomit ;* il a fort bien pu, par contre, être substitué à la leçon *uomit*, qui aura paru dépourvue de sens. *Vomit* n'est cependant pas incompréhensible, et peut s'entendre, semble-t-il, du talus qui s'effondre en quelque point, et dont les matériaux s'échappent par la blessure que vient d'y faire le bélier. Pline emploie de même *uomit* sans complément, en parlant, il est vrai, d'un cours d'eau : *qua largius uomit (Padus).* (*N. H.* III, 119).

139. exierant. *Exire* est assez souvent employé par Lucain, comme aussi par Sénèque, pour parler de quelqu'un qui s'est frayé un chemin à travers un obstacle et ressort de l'autre côté. Cf. I, 212 : *per ferrum exit.* Sen. *Dial.* V (*de Ira* III), 2, 6.

Digitized by Google

iam mundi iura patebant. Il ne s'agit pas pour le moment de la domination du monde. *Mundus* est ici l'espace libre, sans barrières, et *iura mundi* c'est la libre disposition du monde extérieur (cf. v. 119) : d'où *patebant.*

140. Caesare toto : avec toutes les forces réunies de César. Cf. V, 742 : *iam totus adest in proelia Caesar.*

141. auferret : potentiel; au présent on aurait *auferat.* Sous-entendu: *uictoribus.*

142. se arma tenente : aussi longtemps qu'il tiendrait les armes à la main.

144. Scaeua. César (III, 53) ne le désigne que par son cognomen. Plutarque (*Caes.* 16) l'appelle Κάσσιος Σκεύας (ou Σκευᾶς), et ce gentilice est confirmé par une inscription (*CIL*, X, 1, 5728). Valère Maxime se trompe quand il l'appelle M. Caesius Scaeua (III, 2, 23). Les historiens (cf. note à 126) mentionnent brièvement l'acte de bravoure de Scéva. De bonne heure, comme on le voit par Valère Maxime, la déclamation s'empare de lui, et dès lors il entre dans la légende. Lucain, à son tour, amplifie démesurément l'épisode, et grandit le personnage jusqu'à l'énorme, en voulant l'élever à la hauteur d'un héros homérique.

castrorum in plebe : comme simple soldat.

145. ante feras Rhodani gentes. On entend généralement (et l'on ne peut guère entendre autrement) : avant la guerre des Gaules. (*Ibi :* dans cette guerre). Cf. III, 233 : *Hic ubi Pellaeus post Tethyos aequora* (après avoir atteint l'Océan) *ductor constitit.*

sanguine multo : son sang comme celui des ennemis.

146. uitem désigne le cep qui était l'insigne — et parfois plus qu'un 7simple insigne — des centurions. Scéva a donc été promu au grade de centurion: là-dessus nulle difficulté.

longo ordine est plus obscur. *Ordo*, en langage militaire, se dit ou de l'unité commandée par un centurion, ou des centurions eux-mêmes. César (III, 53 : cité plus haut ad v. 126) dit qu'il fit passer Scéva du rang de centurion de la 8e cohorte au grade de *primus pilus*, en récompense de sa brillante conduite dans cette affaire. Lucain pourrait croire, par erreur, qu'il était déjà primipile; mais on ne voit pas comment tirer ce sens de *longo ordine.* Faut-il entendre *ordo* dans le sens de compagnie ? Cela n'ajouterait rien à l'idée : *gerit uitem* suffit à désigner un centurion. Et *longo ordine* sera-t-il la compagnie déployée en ligne ? ou formée en colonne ? Il est plus simple de prendre les mots dans un sens plus général : Scéva avait été promu par un lent avancement, et en franchissant tous les degrés de la hiérarchie (cf. *Dict. des antiquités*, III, p. 1057), au grade de centurion. Cf. Plin. *N. H.* XIV, 19.

147. nefas. Attendu, comme l'explique le vers suivant, que ce qui est exploit dans toute autre guerre, devient crime dans une guerre civile.

Digitized by Google

149. socios. La contradiction avec le v. 132 n'est qu'apparente. Ceux qui ont été tués sont des défenseurs de première ligne.

150. quaerentis tuta fugae (= tutam fugam) : cherchant leur salut dans la fuite.

adegit. Cette leçon, qui apour elle l'autorité de MZ, est aussi plus satisfaisante pour le sens que *abegit*, donné par les autres mss. L'idée n'est pas : où la peur vous a-t-elle chassés ? mais : à quelle lâcheté, à quel abaissement vous a-t-elle réduits ? A quoi répond au v. 153 *terga datis morti ?* qui se comprend mieux faisant suite immédiatement à 151. C'est une raison de plus pour considérer comme interpolé le v. 152, que la plupart des éditeurs s'accordent à rejeter. Il manque dans les bons mss., et n'a été ajouté en marge de M que par une main du XIIIe S. De plus *famuli* et *seruum* ne sont guère en situation, et *absque* est étranger à la langue poétique. On voit, non sans raison, dans ce vers une combinaison de IX, 274 avec Hor. *Epist.* I, 19, 19.

151. cunctis ignotus Caesaris armis. Comp. les paroles du porte-aigle mortellement blessé (Caes. *B. C.* III, 64, 4) : *Nolite, obsecro, committere, quod ante in exercitu Caesaris non accidit, ut rei militaris dedecus admittatur.*

153. cumulo etc. Constr. : non pudet uos deesse cumulo uirorum et bustis. *Cumulo* et *bustis* forment entre eux une sorte d'hendiadyin : l'amoncellement des héros qui se sont fait tuer. On construit parfois *bustis* avec *quaeri*, ce qui, surtout à côté de *inter cadauera*, est difficile à admettre, malgré la fréquence, chez Lucain, de l'ablatif sans préposition.

154. quaeri. *Quaerere* veut dire ici, comme souvent : chercher en vain, sans trouver. Cf. IX, 965 : *magnaque Phoebei quaerit uestigia muri.* Francken entend, sans grande vraisemblance : n'avez-vous pas honte d'abandonner les braves qui se battent, et d'être cherchés parmi les cadavres, c'est-à-dire de donner à croire, par votre absence, que vous êtes parmi les tués ?

155. pietate remota : à défaut de piété.

156. stabitis : dans le sens de rester à son poste, tenir. Cf. 133.

157. nos sumus electi : nous avons été choisis entre tous pour être ceux à travers lesquels l'ennemi se frayerait un chemin. Idée d'inspiration stoïcienne. Sénèque, lui aussi, répète volontiers que c'est un honneur et un privilège d'être choisi pour éprouver les coups du sort et montrer sa force d'âme. Cf. IV, 492 (discours de Vulteius à ses hommes pour les engager à se tuer) : *nos in conspicua sociis hostique carina constituere dei.*

non paruo sanguine ... ierit : ne s'écoulera pas (litt. : ne se trouvera pas s'être écoulé) sans coûter beaucoup de sang à Pompée.

160. Pompeio laudante : à défaut de César comme témoin de ma mort, j'aurai Pompée pour la louer.

161. impulsu, leçon de M, Z et du correcteur de U, est au moins aussi satisfaisant pour le sens que *incursu*, donné par les autres mss. — Comp. IV, 561 : *percussum est pectore ferrum, et iuguli pressere manum.*

Digitized by Google

162. longinqua petit : se propage au loin de manière à avertir César.

164. ueniet qui ... Sujet grammatical indéterminé (plutôt que *Caesar* sous-entendu). Mais c'est de César qu'il s'agit.

qui uindicet : pour défendre ou pour reprendre.

arces = castella.

165. dum morimur : pendant que nous nous faisons tuer. Il s'agit de donner à César le temps d'arriver. De là la certitude de la victoire, exprimée par *uicimus* (et non *uincimus* VU).

tantum quantum non succendunt : tel que n'en excitent pas.

166. succendunt. Cf. Virg. *Aen.* VI, 165 : *aere ciere uiros Martemque accendere cantu.*

167. auidi spectare. De fait, tout va se passer comme si Scéva était seul à se battre, et comme si ses compagnons n'assistaient à la lutte qu'à titre de spectateurs. Ils ne reparaîtront qu'au v. 251, pour applaudir, et pour relever le blessé.

168. numero deprensa locoque ... uirtus : la valeur surprise par le nombre et l'emplacement, c'est-à-dire par un ennemi ayant pour lui la supériorité du nombre et l'avantage du terrain.

169. plus quam mortem daret : peut servir à quelque chose de plus qu'à se faire tuer, c'est-à-dire à arrêter l'adversaire ou du moins à lui nuire. Cf. v. 132.

ruenti. Cf. v. 137.

172. ruinae désigne d'une manière générale les matériaux du mur qui s'écroule ; *robora et moles*, les pièces de bois et les blocs de pierre.

173. hosti seque ipse minatur : il menace l'ennemi de lui-même, c'est-à-dire de se jeter lui-même sur l'ennemi comme un projectile de plus.

175. tenentis. Accusatif se rapportant à *manus*.

177. fragili compage. On entend en général l'assemblage des pièces du casque, pour dire le casque lui-même. Mais *cerebrum* fait plutôt songer aux os du crâne.

179. stridunt. C'est le sifflement que produit un corps enflammé ou incandescent quand il est plongé dans l'eau. Virg. *G.* IV, 172 : *alii stridentia tingunt aera lacu.* Homère dit de même, en parlant du pieu qu'Ulysse enfonce dans l'œil du Cyclope (*Od.* IX, 394) : ὣς τοῦ σίζ' ὀφθαλμὸς ἐλαινέψ περὶ μοχλῷ, et compare, dans les vers qui précèdent, à la trempe du fer. VPG et le corr. de M ont *strident.* Cf. v. 623 : *strideat.*

180. ut primum ... admouere solo : dès que l'entassement des cadavres eut amené le mur de la tranchée (pratiquement : la tranchée elle-même) au niveau du sol ; en d'autres termes : eut comblé la tranchée. Dans VU, *admouere* a été corrigé en *aequauere*, correction inutile, quoique conforme au sens.

Digitized by Google

182. super. Jusqu'à présent, Scéva, du haut du talus, dominait les assaillants. La bataille, maintenant, change de caractère. Scéva saute du mur, et va se trouver au milieu des ennemis, de plain-pied avec eux.

183. quam ... rapit sc. saltus : que le saut qui emporte ... Comp. v. 285 s.

184. cuneos. Proprement : la troupe disposée en coin. Ici, d'une manière générale, les rangs ennemis.

185. uallatus. Scéva est entouré comme d'un mur par la masse des combattants, et fait front victorieusement chaque fois qu'il voit un ennemi derrière lui (*uincit quem respicit hostem*).

186. non asper ne fait guère que répéter *hebes :* émoussé par l'épaisse couche de sang qui le recouvre. Cf. Tac. *Ann.* XV, 54 : *asperare pugionem saxo.*

188. perdidit ensis opus : a cessé de faire l'office d'épée. N'ayant plus ni pointe ni tranchant, l'épée, comme ferait une massue, frappe, mais ne pénètre plus. Les v. 187 et 188 font double emploi. 188 manque dans MZU, où il a été rétabli par correction. Il est probable cependant que 187, qui ne se trouve pas dans tous les mss., a pris dans d'autres la place du v. 188, qui représente la vraie leçon. Tous les éditeurs sont d'accord pour rejeter 187.

190. fuit non certa : ne manqua son but.

non lancea felix = nulla lancea non fuit felix.

193. galeae fragmenta : les morceaux de son casque brisé.

194 s. nec quicquam etc. Seuls les traits plantés à la surface de ses os servent de protection (*obstat*) aux parties vitales de son corps, qui ne sont plus garanties par le casque ou la cuirasse (*nudis*).

nudis : a nudis *Vollmer.*

196. uesani. Apostrophe aux Pompéiens.

197. perditis. Cf. v. 134 : *peribat.* Les armes ordinaires, javelots et flèches, ne peuvent plus rien désormais et sont lancées en pure perte ; il faut recourir, pour abattre ou déloger Scéva, aux engins de siège, car c'est un mur (v. 201) que les assaillants ont devant eux.

198. phalarica. *Phalarica erat Saguntinis, missile telum hastili abiegno et cetera tereti, praeterquam ad extremum, unde ferrum exstabat ; id, sicut in pilo, quadratum, stuppa circumligabant, linebantque pice.* T. Live, XXI, 8. Cf. Virg. *Aen.* IX, 703 : *tum Bitian (sternit) ... non iaculo ; neque enim iaculo uitam ille dedisset ; sed magnum stridens contorta phalarica uenit fulminis acta modo, quam nec duo taurea terga nec duplici squama lorica fidelis et auro sustinuit.* La *phalarica*, en effet, servait non seulement contre les ouvrages fortifiés ou les engins de guerre, mais aussi et peut-être surtout contre les combattants eux-mêmes. Tite Live est entièrement d'accord avec Virgile quand, à la description qui vient d'être citée, il ajoute : *Ferrum autem tres longum habebat pedes, ut cum armis trans-*

Digitized by Google

figere corpus posset. Lucain s'est certainement souvenu ici de Virgile. Mais fidèle à ses habitudes d'amplification oratoire, faisant de Scéva un mur, il fait de la *phalarica* une machine de siège.

199. muralia pondera : des blocs de pierre soit de la grosseur de moellons, soit (et peut-être mieux) servant à la destruction des murs de fortification.

200. ferro : la partie antérieure du bélier.

limine portae doit désigner, si la leçon est correcte, la position dont Scéva défend l'accès. Hosius adopte *limite* (qu'on ne trouve que dans une scholie) *torta* (leçon de V et du correcteur de M). *Torta* convient bien à *ballista*, mais *limite torta* ne donne pas de sens satisfaisant.

201. promoueat. Haskins écrit *summoueat*, qui se trouve dans le seul Cassellanus K. Ce n'est qu'une conjecture, mais qui pourrait bien rétablir la vrai leçon, et donne en tout cas un sens plus satisfaisant. *Promoueat* s'explique peut-être par *Pompeium* au commencement du v. suivant.

murus est attribut. Cf. I, 135 : *stat magni nominis umbra.*

202. tenet : tient en échec.

203. ueritus credi etc. On explique en général : craignant qu'il ne fût accordé confiance (c'est-à-dire : de se confier) à son bouclier. Mais cet emploi de l'infinitif passif est inacceptable. *Veritus credi* (cf. Horace, *S.* II, 3, 40 : *qui uereare insanus haberi*) signifie : « craignant qu'on ne crût qu'il... : *Vacasse* et *uixisse* dépendent de *credi*, *clipeo* te *laeua* de *uacasse.* Scéva ne veut pas qu'on puisse croire qu'il est resté inactif de la main gauche, c'est-à-dire qu'il s'est battu seulement de la main droite, la main gauche tenant le bouclier. *Clipeo laeuaque* forme une sorte d'hendiadyin équivalant à une expression telle que : *laeua clipeum tenente.*

205. siluam. Cf. Virg. *Aen.* X, 887 : *immanem aerato circumfert tegmine siluam.*

207. par pelagi *etc.* Ce vers manque dans les meilleurs mss. sauf G, ou n'y a été ajouté qu'après coup. *Par pelagi monstris*, venant après *in quem cadat*, semble vouloir dire que les monstres marins se laissent tomber, pour les écraser, sur ceux qui les attaquent, ce qui est pour le moins étrange. Il est en outre peu vraisemblable que Lucain ait eu recours en même temps à deux comparaisons de valeur aussi différente : car l'image de l'éléphant a une tout autre signification. On a proposé, il est vrai, de rapporter *par* à *belua :* construction peu probable ; et quelle raison, pour caractériser l'éléphant, objet connu, de le comparer à un objet moins connu et mal déterminé ? En somme, tout confirme l'inauthenticité du v. 207, dont le second hémistiche fait d'ailleurs double emploi avec 208.

208. sic Libycus elephas. On s'attendrait à voir l'éléphant s'écrouler sur ses adversaires. Cf. Apulée, *Flor.* VI : les éléphants de l'Inde, quand ils luttent avec des dragons, ont pour seule ressource *ultionem a ruina molis suae petere ac retentores suos toto corpore oblidere.* L'image déroute le lecteur, resté sous l'impression du v. 206. Si, dans ce qui précède, elle se

Digitized by Google

rattache à quelque chose, c'est à *densam ferens in pectore siluam*. Du reste, la description elle-même est incohérente (cf. *repercussum, frangit, discutit — conflxae stant tela ferae*).

oppressus ab armis : cf. 396 : *ab aequorea cuspide.*

210. discutit hastas. Cf. Virg. *Aen.* X, 715 : *tergo decutit hastas.*

211. uiscera correspond à *uitalia* (v. 194 et 197).

citra cruorem : sans pénétrer assez avant pour faire couler le sang. Cf. Ovide, *Trist.* V, 8, 23 : *peccaui citra scelus.*

213. unam non explent mortem : ne viennent pas à bout toutes ensemble de faire mourir un seul homme.

214. Dictaea ... Gortynis : deux épithètes synonymes de Crétois (du mont Dicté et de la ville de Gortyne). On sait que les archers crétois étaient fameux dans l'antiquité. Cf. Silius Ital. *Pun.* V, 447 : *intrauit toruum Gortynia lumen arundo.*

215. uoto omni : que tout ce qu'on aurait osé souhaiter.

216. oculi. V. la note au v. 126.

217. moras ferri. On entend parfois : le fer qui retient la flèche dans la blessure. Mais ce sens s'accorde mal avec *rumpit.* On n'a pas tort cependant de prendre ici *moras rumpere* dans un sens plutôt matériel : ce qui retient le fer, ce sont les tissus eux-mêmes, et les attaches des nerfs (*neruorum uincula*), qu'il brise en arrachant l'œil avec la flèche.

220. Pannonis. Pourquoi est-ce un ours de Pannonie qui est blessé par un chasseur africain (Libys) ? On peut l'expliquer en disant que ces épithètes n'ont pas une valeur proprement géographique, qu'elles désignent simplement l'ours, le chasseur par excellence. Mais Lucain songe peut-être aux jeux de l'amphithéâtre à Rome. — La comparaison avec l'ours est bien peu exacte. Elle s'applique plutôt à ce qui suit qu'à ce qui précède, et le rapport entre l'image et l'objet auquel elle est censée correspondre n'est guère exprimé que par *post ictum saeuior*, et les efforts de l'animal pour retirer le javelot de la blessure.

221. amentauit habena. *Habena* désigne ici l'*amentum*, courroie fixée au bois d'un javelot et destinée à augmenter la force du jet. *Amentare*, c'est lancer le javelot au moyen de l'*amentum.*

222. se rotat in uulnus etc. C'est, comme le remarque Haskins, le mouvement du chat ou du chien qui cherche à attraper sa queue.

224. perdiderat uoltum : avait détruit son visage, lui avait ôté toute figure humaine.

rabies. Ce n'est pas la colère, mais la blessure même qui le défigure. *Rabies* doit donc désigner le geste furieux par lequel il s'est lui-même arraché l'œil.

226. maiora uiris etc. Le sens général est clair. L'obscurité vient de *e sanguine paruo. E* (ou *de*, dont Hosius conjecture que *e* a pu prendre la

Digitized by Google

place), signifie ici : par suite de, du fait de... ; et si l'on ne tient compte que de la construction grammaticale, *e sanguine paruo* se rapporte à la blessure de César : uulnus in Caesare conspectum non faceret maiora gaudia e sanguine paruo. Mais ceci est tout à fait illogique. Il faudrait dire, pour donner une idée de la joie des Pompéiens : la vue de César tout couvert de sang (et non : de quelques gouttes de sang sur le visage de César) ne les réjouirait pas davantage. La pensée de Lucain doit avoir été plutôt : la vue de César blessé ne causerait pas plus de joie aux Pompéiens que ne leur en cause la vue du sang sur le visage de Scéva. Mais la construction est fort irrégulière. On attendrait un *quam*. Il semble qu'il se soit produit une confusion dans l'esprit de l'écrivain entre les termes de la comparaison ébauchée. L'idée de *uolnus* étant commune à César et à Scéva, il a étendu à toute la phrase ce qui est propre à la blessure de Scéva. Reste *paruo*, qui, appliqué à Scéva, peut signifier soit : peu abondant, soit : vil, plébéien. L'hésitation est toute à la charge de l'auteur. « Peu abondant » n'est pas impossible en soi, et s'accorde même à la rigueur avec *imbre cruento* (v. 224), si l'on entend par là des larmes mêlées de sang. Mais il serait surprenant que Lucain parlât de cette plaie béante comme d'une égratignure. L'antithèse, au contraire, qu'il cherche à établir entre Scéva et César est aussi bien obtenue en prenant *paruo* dans le second sens, qui oppose le général en chef à l'obscur centurion.

229. uirtute : vertu guerrière; ici : ardeur belliqueuse.

231. collatura etc. Scéva veut-il dire, comme il semble au premier abord, qu'il est inutile de s'acharner sur lui davantage parce qu'il est déjà un homme mort : dès qu'on retirera les traits de son corps, la vie l'abandonnera ? *Mortis honestae* (v. 235) ne suffirait pas à prouver le contraire : Scéva, même en mourant, sera, s'il meurt en transfuge, *relicti Caesaris exemplum potius quam mortis honestae*, si étrange d'ailleurs que doive paraître cette trahison in extremis, dont tout le profit sera d'éviter non la mort, mais une mort honorable. L'idée toutefois paraît être plutôt : vous voyez bien que vous perdez votre peine ; pour me tuer, plutôt que de m'envoyer de nouveaux traits, il faudrait arracher de mes blessures ceux que j'ai déjà reçus. Scéva feindrait donc de demander la vie sauve : en quoi le récit de Lucain s'accorderait avec celui d'Appien, qui, rapportant la même anecdote, fait dire à Scéva (*B. C.* II, 60, 248) : σῶζε τὸν ὅμοιον σεαυτῷ, σῶζε τὸν φίλον, καὶ πέμπε μοι τοὺς χειραγωγήσοντας, ἐπεὶ τέτρωμαι.

232. eget : sc. mors mea.

237. recto mucrone : la pointe en avant, prêt à frapper.

trementem. C'est la leçon des mss., sauf GΠ, qui ont *tenentem*, et U, qui a *prementem*, adopté par Haskins, Hosius, Francken. *Prementem* se rapporte naturellement à Scéva ; et comme celui-ci n'enfonce pas encore son épée, mais se prépare à frapper Aulus dès que celui-ci se penchera sur lui, on explique parfois : « qui cache son épée », ce qui ne se conçoit pas très bien. *Trementem* ne pourrait-il pas s'appliquer à l'épée qui hésite, qui cherche où frapper ? Il ne semble pas que la leçon soit inacceptable.

238. captiui : son prisonnier, ou du moins celui qu'il tenait déjà pour tel.

Digitized by Google

laturus : au moment où il allait se charger.

240. uirtus sc. Scaeuae.

242. isto : ce glaive que vous voyez.

244. similem : s. ent. *me*.

245. mortis amor. Idée d'inspiration stoïcienne. Comp. le discours de Vulteius, IV, 476 ss.

248. hic peut désigner soit César, dont l'idée est contenue dans *Caesareas* (car peu importe qu'en réalité César ne soit pas intervenu lui-même : Lucain peut ne pas s'en souvenir), soit *puluis*, la poussière annonciatrice des cohortes césariennes, ce qui, plus régulier au point de vue grammatical, est aussi plus recherché, partant plus conforme au goût de Lucain.

dedecus belli. Caes. *B. C.* III, 64, 4 : *rei militaris dedecus.*

Magno remisit : libéra Pompée, litt. lui fit remise de. Le verbe implique en outre une idée d'empêchement, d'où *ne fugerent.* Ce n'est plus devant un seul homme que les Pompéiens battent en retraite, et c'est en cela que l'arrivée des Césariens sauve Pompée du déshonneur.

250. subducto marte : quand la guerre se dérobe à lui, c'est-à-dire quand il n'a plus d'ennemis à combattre.

nam sanguine fuso pugna uires dabat. Jusqu'à ce moment, ce qui soutenait Scéva, ce n'était pas son sang, puisqu'il l'avait perdu, c'était la lutte elle-même. La lutte finie, ses forces l'abandonnent.

252. defectum : défaillant.

253. uelut inclusum numen. Les Stoïciens en particulier, pour qui la raison humaine est une parcelle de la raison divine, aiment à se représenter le cœur ou la conscience de l'homme de bien comme la demeure et le sanctuaire d'un dieu.

255. euellere. Et cela probablement sans amener sa mort, malgré v. 232. D'après les historiens, Scéva survécut à ses blessures. Lucain ne le dit pas, mais c'est ce qui paraît ressortir de sa conclusion.

256. deos. Il s'agit sans doute des statues de dieux placées dans le *praetorium*, dont Mars Ultor était la divinité tutélaire.

nudum. Les monuments figurés nous le montrent casqué, et le corps tantôt nu, tantôt vêtu d'une simple chlamyde.

257. felix (= qui felix esses) **hoc nomine famae :** heureux à ce titre de renommée en d'autres termes : heureux de t'être couvert de gloire à ce titre, à savoir par de tels exploits — si ces exploits avaient été accomplis non dans une guerre civile, mais dans une guerre étrangère.

259. armis = boucliers.

260. non ... potes. Les victoires remportées dans une guerre civile ne sont suivies d'aucun triomphe. Cf. I, 12 : *bella nullos habitura triumphos.*

Tonantis. Auguste, ayant comme par miracle échappé à la foudre, avait élevé sur le Capitole à Jupiter Tonans un temple dont la dédicace avait

Digitized by Google

eu lieu en 732/22. Lucain désigne sous ce nom soit Jupiter Capitolin, dans le temple duquel les triomphateurs déposaient les insignes de la victoire, soit Jupiter en général. C'est ainsi qu'il faut l'entendre ici, et le pluriel *templa* doit être pris à la lettre. Les combattants consacraient parfois les dépouilles qu'ils avaient reçues dans le temple d'une divinité, laquelle d'ailleurs n'était pas nécessairement Jupiter. C'est à cette coutume que paraît faire allusion le v. 260, plutôt qu'au triomphe au sens précis du mot. De toute manière, il ne saurait, pour un Scéva, être question de triomphe, mais seulement d'escorter le triomphateur en poussant des acclamations *(laetis ululare triumphis).*

Nouvelle tentative de sortie, cette fois couronnée de succès. Pompée réussit à prendre d'assaut un *castellum* situé près de la mer (263-269), et installe un camp en dehors des lignes de César (269-278). César accourt, mais trop tard, et pour trouver l'action terminée. Il cherche à réparer cet échec en attaquant une légion commandée par Torquatus (278-289). Une intervention de Pompée sur ses derrières le met à deux doigts de sa perte (290-313). Il passe alors en Thessalie, où il est suivi par Pompée (314-332).

263. non magis etc. Constr. : Magnus hac parte castrorum repulsus non magis quieuit intra claustra piger Marte dilato, quam etc.

265. se, d'après plusieurs éditeurs, représente *mare*. Cf. V, 599 (apostrophe au vent du n. o. Caurus) : *iam te tollente furebat pontus.* Mais la construction la plus naturelle donne un sens très plausible : se tollentibus = surgentibus (Haskins).

266. fluctus pourrait être sujet, mais il est préférable d'en faire le complément de *frangentem*, d'autant plus qu'on a déjà *mare* et *unda.*

267. adest = ronge.

ruinam. On l'entend parfois de la vague qui se cabre avant de retomber. Il est moins pittoresque peut-être, mais plus logique, de l'appliquer à la falaise, qui finira par s'écrouler sur le flot qui la mine.

268. incursu gemini Martis : en attaquant par terre et par mer. Cf. Caes. III, 63, 6 ss.

271. mutandae ... terrae. Cf. v. 44. Mais cette fois c'est extérieurement au mur d'investissement de César que Pompée peut se répandre.

272. pleno ore. *Os*, qui désigne proprement l'embouchure, et parfois la source, s'applique ici en fait au lit même du fleuve grossi et coulant à pleins bords. Cf. Hor. *C.* IV, 2, 7 : *profundo ore.*

aggere tutas : protégées par une digue.

273. concutit agros. Cf. IX, 466 : *concuteret terras orbemque a sede moueret* (il s'agit du simoun).

275. cumulum furentem undarum non passa : ne pouvant résister à la poussée furieuse des eaux amoncelées.

276. transit : passe, comme au travers d'une brèche.

Digitized by Google

277. illos terra fugit etc. Ici les terres submergées abandonnent leurs possesseurs ; là les eaux se retirent, et les cultivateurs s'accroissent de nouveaux champs.

278. donante Pado rappelle le mot connu d'Hérodote (II, 5) : l'Egypte est un don du Nil, δῶρον τοῦ ποταμοῦ.

uix senserat se rattache à *inuenit* (v. 280). César n'est pas plus tôt averti, qu'il accourt, et trouve, etc. L'absence de *cum* devant le second verbe n'est pas rare en poésie. Virg. *Aen.* X, 659 : *uix proram attigerat, rumpit Saturnia funem.*

279. quae prodidit ignis. Il s'agit des feux qu'on allumait sur les *castella*, et dont la lueur pendant la nuit, la fumée pendant le jour, servait à transmettre les signaux. Caes. *B. C.* III, 65, 3 : *significatione per castella fumo facta. B. G.* II, 33, 3 : *ignibus significatione facta ex proximis castellis.* Cf. *Dict. des antiquités*, IV, p. 1334 s.

280. presso iam puluere. Les murs sont abattus, et la poussière produite par leur chute est déjà retombée.

281. frigida signa : les traces refroidies, comme après un incendie.

ut = quand.

284. uel : même, s'il le faut.

285. Torquato : datif amené par *minax*. L. Torquatus avait été, à Oricum, fait prisonnier par César, qui lui avait laissé la vie sauve (*B. C.* III, 11, 4). Ici, César ne fait pas mention de lui. Oros. *adu. pag.* VI, 15, 19 : *Caesar Torquatum legionemque suam ut expugnaret aggressus est.*

qui Caesaris arma segnius haud uidit quam : qui, à la vue des cohortes de César, montra autant de décision que, etc.

287. subducit. En les carguant. Le mot est employé dans ce sens par Ovide, *Fast.* III, 587 : *torto subducere carbasa lino.*

Circaeae. Les parages du promontoire de Circé, sur la mer Tyrrhénienne, avaient mauvaise réputation parmi les navigateurs.

288. interius muro breuiore. Torquatus se retire à l'abri du mur intérieur, qui est aussi plus court et sera plus facile à défendre. Lucain omet ici un détail pourtant indispensable à l'intelligence du récit. Il ne s'agit plus du mur de circonvallation de César. César avait précédemment établi un camp pour une de ses légions, non loin de la position qui vient d'être emportée par Pompée. Il l'avait ensuite abandonné ; et Pompée, qui en avait pris possession après lui, l'avait agrandi, tout en laissant subsister les aménagements faits par César. Ainsi, dit celui-ci, *minora castra, inclusa maioribus, castelli atque arcis locum obtinebant* (III, 66, 5). Torquatus, qui occupe en ce moment cet emplacement avec une légion, organise sa défense dans le petit camp, c'est-à-dire dans l'ancien camp de César.

290. primi munimina uallis. C'est le mur d'enceinte du camp extérieur, celui de Pompée. Cf. Caes. III, 67, 4 ss. César dit même que son aile gauche pénétra dans le camp intérieur, *in castellum quod erat inclusum maioribus castris.* Ce fut une fausse manœuvre de son aile droite (Caes. III, 68) qui fit le succès de l'intervention de Pompée.

Digitized by Google

291. emisit *GC.* immisit *VPU.* misit *MZ* (corrigé en *emisit*).

292. obsaeptum : entre Torquatus et Pompée.

294. Encelado spirante notum. Le géant Encélade, foudroyé par Jupiter, fut enseveli sous l'Etna. Cf. Virg. *Aen.* III, 578 ss. Le notus ou auster est le vent du sud, mais ce nom est pris aussi dans un sens plus général. Ici, c'est le souffle brûlant qui s'échappe du volcan, et que le poète représente comme l'haleine du géant. Cf. 90 s. et Claudien, *de raptu Proserpinae* I, 155 s. : *(Enceladus) qui saucia terga reuinctus spirat inexhaustum flagranti uulnere sulphur.* Il est vrai que *notum* est propre à P; les autres mss. ont *noto*, et une partie d'entre eux (VUG) *Enceladum*. D'où, chez Lemaire, la construction *horret Enceladum, spirante noto ;* chez Haskins : *Enceladum spirante noto*, que C explique en disant : *tunc enim plus ardet ;* chez Francken : *horret, Encelado spirante, notos* (*notos* vient du correcteur de M). La leçon qu'on a suivie ici est celle de Hosius. Cf. V, 99 s.; VI, 92. *Notum* est d'ailleurs confirmé par une scholie, et *noto* s'explique très bien à côté de *spirante*.

cauernas egerit. On traduit ordinairement *egerit* par *vide*. *Egerere* a bien parfois ce sens. Mais « vomit ses cavités » est autrement expressif, et à peine plus hardi qu'il ne l'est de dire de l'Etna lui-même qu'il se répand dans la plaine (v. 295).

296. glomerato puluere. Les interprètes anciens (cf. Usener et Endt) font dépendre ces mots de *uictus*. Il faut entendre alors : vaincu avant d'avoir combattu *(uictus ante aciem)*, rien qu'à la vue du tourbillon de poussière soulevé par l'arrivée de Pompée. Mais on pourrait aussi, et c'est peut-être préférable, rapporter *glomerato puluere* à *hostibus occurrit fugiens*.

297. caeci trepidus sub nube timoris. C'est proprement la panique. On peut jusqu'à un certain point rapprocher de *sub nube timoris* le français : vent de panique, ou d'épouvante. En proie à une terreur aveugle, les Césariens sont comme environnés d'un brouillard — « obnubilés » —, et courent devant eux sans voir ni savoir où ils vont.

299. totus mitti ... potuit cruor. *Sanguinem mittere* est le terme propre pour : faire une saignée. On aurait pu saigner la guerre civile jusqu'à ce que paix s'ensuivît, en d'autres termes mettre fin à la guerre (cf. v. 312) par le massacre complet des ennemis. César lui-même déclare que seules les hésitations de Pompée sauvèrent son armée à lui de la destruction, *quo minus omnis deleretur exercitus* (III, 70).

300. ipse dux = Pompée.

301. tenuit = retint, arrêta.

libera legum. *Legum* est assurément assez surprenant. *Regum*, donné par U et le correcteur de M, n'est très probablement qu'une conjecture. Oudendorp construit : legum (tuarum) fores iurisque tui. Weise entend comme s'il y avait : libera legum ferendarum = libre de te donner les lois qu'il te plairait. Le plus simple est encore d'admettre que les lois sont

Digitized by Google

ici, dans la pensée de Lucain, ce qu'elles sont pour une nation asservie : un joug et un esclavage.

302. uicisset si Sulla. Sulla, lui, n'aurait pas eu les mêmes scrupules que Pompée ; il aurait su pousser sa victoire jusqu'au bout. Malgré tout, ce regret que les destinées de Rome n'aient pas été confiées dans cette occasion au sanguinaire proscripteur, est assez singulier. Le choix du nom s'explique peut-être par une simple association d'idées. Les historiens s'accordent à déclarer, à la suite de César lui-même, que Pompée a manqué ce jour-là l'occasion de remporter une victoire décisive. Cf. Suet. *Iul.* 36. Eutrop. VI, 20, 3. Plut. *Caes.* 39 ; *Pomp.* 65. Appien, *B. C.* II, 62, 260. Ce dernier fait dire à César ὅτι σήμερον ἂν ὁ πόλεμος ἐξείργαστο τοῖς πολεμίοις, εἰ τὸν νικᾶν ἐπιστάμενον εἶχον. Or, on lit chez César (*B. C.* III, 51, 3): *Plerique existimant, si acrius insequi uoluisset, bellum eo die potuisse finiri.* Mais là les rôles sont renversés. Il s'agit d'un combat dans lequel P. Sulla, lieutenant de César, repousse les Pompéiens, sans oser les poursuivre à fond. Rien de plus facile qu'une contamination, volontaire ou non, des deux récits. Peut-être même Lucain avait-il trouvé dans sa source une phrase telle que celle-ci : En ce jour, si Sulla avait remporté une complète victoire, la guerre pouvait être terminée. Il suffisait de désigner par *Sulla* l'oncle au lieu du neveu pour changer le sens de la phrase et la rendre applicable à l'autre bataille.

305. pugnasse : apposition à *scelerum summa tuorum.*

pio. De là, d'après Lucain, ses ménagements. Il s'agit d'un sentiment de piété filiale. Entendre par *pio* la piété de Pompée envers Rome (Pichon, *Sources de L.*, p. 153), c'est ôter toute valeur à *genero.* César, avec plus de vraisemblance, attribue l'abstention de Pompée à la crainte d'une embuscade (III, 70).

306. non Vticae etc. Tous les désastres qui ont suivi auraient été épargnés si Pompée avait su vaincre. — C'est dans les environs de Thapsus que se livra la bataille décisive de la guerre d'Afrique (46), mais à Utique, où Caton se donna la mort, que fut consommée la défaite du parti pompéien.

307. et. Le *non* du vers précédent porte sur toute la phrase, et *et* prend la valeur d'un *neque.* Cf. II, 372: *ille nec horrificam sancto dimouit ab ore caesariem duroque admisit gaudia uultu.*

sanguine — cadauer : le sang, le cadavre de Pompée.

Nilus. Exactement, c'est en face de la bouche Pélusiaque du Nil que Pompée fut assassiné et son cadavre jeté à la mer.

308. Pharia : d'Egypte, comme constamment chez Lucain. On sait que l'île de Pharos était reliée par un môle à la ville d'Alexandrie.

309. Iuba. Le roi de Numidie Juba, qui avait pris parti contre César, et M. Pétreius, lieutenant de Pompée, décidèrent de s'entre-tuer après la défaite de Thapsus.

Marmaricas. Marmarica, nom d'une région située entre la Cyrénaïque et l'Egypte, est ici, comme souvent *Libye*, synonyme de *Africa.*

Digitized by Google

310. Scipio : Q. Metellus Scipio, père de Cornélie, dernière femme de Pompée, l'héroïne de prédilection de Lucain. Lui aussi se tua après l'issue malheureuse de la guerre d'Afrique; et l'immolation, dit Lucain, de ce descendant des Scipions fut comme un sacrifice expiatoire offert aux mânes des victimes des deux Africains. Cf. I, 39: *Poeni saturentur sanguine manes.* Hor. *C.* II, 1, 25 s.

311. carnisset. Ce n'est pas Caton qui est privé de la vie (pour le sage stoïcien la mort n'est pas un mal), c'est la vie qui est privée de Caton. Exemple typique des traits que la déclamation avait mis si fort en honneur.

312. malorum *VGCN.* laborum *MPZU* (mais corrigé en *malorum* dans ZU).

313. exire e mediis... fatis : Pharsale aurait pu être rayée des destins. Les termes peuvent paraître contradictoires. Mais si la notion de *fatum* manque chez Lucain de netteté et de cohésion (cf. note au v. 3), et si la croyance au destin s'associe chez lui, par une inconséquence d'ailleurs inévitable dans la pratique, à l'idée qu'une cause accidentelle ou l'intervention d'une volonté particulière est capable de modifier l'ordre nécessaire des choses, il ne faut voir ici en fait que l'expression d'un regret, le regret que les événements n'aient pas suivi un autre cours. C'est le sens de l'exclamation *pro tristia fata* (v. 305).

314. auerso numine : la faveur divine s'étant détournée de lui.

315. Emathias. Le nom de l'Emathie, contrée de la Macédoine avait fini par être étendu à la Thessalie, qui faisait partie de la province de Macédoine. La confusion entre Macédoine et Thessalie était facilitée par le rapprochement dans les esprits des deux grandes batailles des guerres civiles, celle de Pharsale et celle de Philippes, qui pouvaient paraître à distance s'être livrées à peu près dans les mêmes parages. Cf. Virg. *G.* I, 489-492. Chez les poètes de l'empire, Thessalie et Macédoine, Pharsale et Philippes sont sans cesse mis l'un pour l'autre. Cf. p. ex. v. 582.

317. suo. Les amis de Pompée cherchent à le détourner de son projet à lui, qui est de suivre César, en le gagnant à leur avis à eux, qui est de retourner à Rome.

319. Caesaris exemplo. C'est-à-dire, comme l'explique d'ailleurs la suite, à la tête d'une armée.

322. motu surgente : dans les premiers débuts de la guerre civile.

tenere : être maître de.

324. dum relegem. Litt. pourvu que je bannisse; en d'autres termes : si par là je peux tenir éloigné.

325. Scythici frigoris. Cf. I, 17 : *qua bruma rigens... astringit Scythico glacialem frigore pontum.* Par Scythie l'on doit entendre, d'une manière générale et un peu vague, les pays presque inconnus qui s'étendaient, au nord-est de la mer Caspienne, jusqu'à l'Océan glacial, c'est-à-dire, approximativement la Sibérie actuelle. L'ancienne Scythie, corres-

Digitized by Google

pondant à la Russie méridionale, avait emprunté à ses nouveaux maîtres le nom de Sarmatie.

orbem. Cf. I, 252 : *orbe sub Eoo.*

328. isto a perdu ici son sens propre, et signifie simplement *hoc.*

329. te Caesar putet esse suam : ah ! que plutôt César te considère comme sienne (donc : je suis prêt à lui abandonner Rome sans partage), s'il a pour toi les ménagements qu'on a pour ce qui vous appartient.

331. Candauia. Chaîne de montagnes séparant l'Illyrie de la Macédoine. Cf. Caes. *B. C.* III, 79.

Le récit reprend, à partir du v. 413, au point où il a été interrompu avant la digression géographique sur la Thessalie.

Les deux armées sont campées non loin l'une de l'autre. Tous (v. 414 : *cunctos)* sentent que la crise décisive est proche. Ils l'attendent dans des dispositions qui varient suivant le tempérament de chacun (417-419). Au nombre des plus lâches est Sextus Pompée. L'anxiété le pousse à interroger les destins (419-424), non par les moyens de divination légitimes (425-430), mais avec le secours de la magie et des divinités infernales (430-434).

416. propius... moueri. La ponctuation que nous avons adoptée est celle de la plupart des éditeurs. Hosius met une virgule après *palam est*, un point après *moueri.* Mais cette rallonge, traînante et lourde, n'ajoute rien au sens et affaiblit l'expression. Mieux vaut rapporter *propius... moueri* à ce qui suit. La construction *fata moueri trepidant* est inusitée, mais s'explique sans peine par l'analogie des verbes exprimant un sentiment ou ses manifestations extérieures, et par le large emploi que Lucain fait de l'infinitif. Du reste, à défaut de la proposition infinitive, l'infinitif complément après *trepidare* n'est pas rare en poésie. Cf. Virg. *Aen.* IX, 114; Stat. *Theb.* I, 639 s.; Hor. *C.* II, 4, 23.

417. peiora uersant : ils se représentent ,ils attendent le pire. Le comparatif indique qu'ils inclinent au pessimisme plus qu'à la confiance.

418. pauci s'oppose à *degeneres* (417). Ces derniers sont donc en majorité : c'est la *turba iners* du v. 419.

ad dubios... casus : s'armant de fermeté contre les incertitudes du hasard. Cf. Quintil. XII, 9, 9 : *male audiendi praesumenda patientia est*, il faut d'avance prendre son parti des critiques.

419. spemque metumque ferunt : ils supportent et l'espoir et la crainte, c'est-à-dire opposent à l'un et à l'autre la même force de résistance et la même impassibilité. C'est la conception stoïcienne de la vertu : le sage à l'abri du désir comme de la crainte, attend tout ce que lui réserve l'avenir avec la même tranquillité. L'œuvre de Sénèque est pleine de cette idée. V. p. ex. *de uita beata* 15; *de tranq. animi* 2, 7.

Digitized by Google

420-422. Sextus Pompée ayant survécu, après la bataille de **Munda**, à son frère Gnéus, puis à César, se cacha d'abord comme un proscrit, puis réussit à armer une flotte et à se rendre maître des eaux de la Sicile. Il fut vaincu par Agrippa dans la bataille navale de Naulocque, près de Messine, en 718/36. De là *Scyllaeis in undis*, v. 421; *Siculus*, v. 422. Cf. I, 43.

421. mox : dans la suite.

grassatus. *Grassari* se dit souvent de brigands qui infestent une région, et signifie parfois à lui seul : exercer des brigandages, faire le métier de brigand. Cf. Petron. 117, 3 Apul. *Met.* VIII, 16 fin (en parlant de loups). Plin. *N. H.* IX, 45 (en parlant d'un poisson, le silure). Le mot convient donc bien pour le sens à *pirata*. Sextus faisait une guerre de pillage, et menaçait Rome de famine en interceptant les arrivages de blé.

422. aequoreos triumphos : le triomphe remporté par son père sur les pirates de la Méditerranée (693/61). Cf. I, 122 : *piratica laurea*. L'opposition entre le père, vainqueur des pirates, et le fils, pirate lui-même, se présentait naturellement à l'esprit, et on la rencontre ailleurs. Cf. Vell. Paterc. II, 73, 3; Manil. I, 920; Flor. IV, 8 (II, 18), 1.

423. stimulante praenoscere. Construction assez fréquente en poésie.

424. impatiensque morae, etc. Cf. 596 s. Cette curiosité inquiète de l'avenir, qui vient chez Sextus de ce que l'attente et l'incertitude lui sont intolérables, est la marque des âmes faibles. Cf. note à 419 et V, 67 ss : *(arma) cum populique ducesque casibus incertis et caeca sorte pararent, solus in ancipites metuit descendere Martis Appius euentus finemque expromere rerum sollicitat superos* — et il va consulter la Pythie. A cette attitude s'oppose celle de Caton, quand Labiénus l'engage à interroger l'oracle de Jupiter Ammon (IX, 564 s.). Cf. notamment v. 581 : *sortilegis egeant dubii semperque futuris casibus ancipites.*

425. Deli. Leçon de tous les mss. Phoebi est une correction ancienne qu'adopte Francken. Mais on ne voit pas comment *Phoebi* serait devenu *Deli*. Il est peu probable d'autre part que Lucain, qui évite le génitif contracte, l'ait employé précisement ici, où il donnerait lieu à confusion. Nous n'avons pas connaissance de trépied prophétique à Délos. Mais le trépied delphique est devenu symbole de divination et de sanctuaire oraculaire en général. Lucain veut simplement citer deux des sanctuaires en renom d'Appollon le dieu prophétique. V. d'ailleurs *Virg. A.* III, 92 : *cortina*.

Pythia. PU ont cynthia, Z cythia. Mais le Cynthe étant précisément une montagne de Délos, *Pythia* doit être préféré.

426. quid... aere Iouis Dodona sonet. Litt. : quel son Dodone fait entendre sur (ou au moyen de) l'airain de Jupiter. On sait qu'on tirait des oracles du son que rendaient, quand ils étaient agités par le vent et se heurtaient entre eux, ou quand on les frappait avec des chaînettes de métal, des bassins de bronze, dans le bois sacré de Zeus.

Digitized by Google

primis frugibus altrix = quae (homines) primis frugibus aluit. Il s'agit du gland : le bois de Dodone était de chênes, l'arbre de Zeus. Cf. Virg. *G.* I, 148 s.

427. fibra (fibris *V*) : au moyen des fibres (des entrailles) des animaux. Après les oracles les plus réputés des Grecs, Lucain mentionne les modes de divination propres surtout aux Etrusques et aux Romains. Ici, l'extispicine.

428. prodat aues : litt. : révèle les oiseaux, c'est-à-dir einterprète les signes fournis par ceux-ci. On tirait des auspices du vol des oiseaux, de leur chant, de la manière dont les poulets sacrés se comportaient devant la nourriture qu'on leur présentait (*tripudium*).

fulgura ... seruet : observe les coups de foudre, pour en expliquer la signification : c'est en quoi consistait entre autres la science des haruspices.

429. Assyria cura : l'astrologie, cultivée dès la plus haute antiquité par les Chaldéens.

430. aut si quid tacitum sed fas erat. Sont légitimes, quoique mystérieuses en elles-mêmes ou fondées sur un art secret, les formes de divination qu'autorise la religion. Sont coupables au contraire les révélations obtenues par des moyens magiques. Magie et divination se côtoient sans cesse et vont parfois jusqu'à se confondre. Ce sera le cas dans l'épisode qui commence ici.

432. tristis sacris feralibus aras : les sinistres autels servant à des rites infernaux (litt. : rendus sinistres par).

433. umbrarum Ditisque fidem. *Vmbrae*, de même que *manes* (les deux noms sont continuellement ici pris l'un pour l'autre), désigne les trépassés, conçus à la fois comme des humains vivant d'une existence diminuée et comme des êtres divins. La magie est en rapport étroit avec les cultes chthoniens, dont elle utilise parfois les rites à son profit, et son pouvoir est souvent attribué à un commerce suspect avec les puissances infernales. Le passage pris en lui-même signifie donc simplement que Sextus s'adonne à la magie. Mais comme son souci, dans la circonstance, est de connaître l'avenir, et comme nous assisterons tout à l'heure à une scène de nécromancie, Lucain doit songer ici plus particulièrement aux révélations obtenues en faisant parler les morts ou les divinités des enfers. Il faut donc probablement entendre par *fidem* la vérité, c'est-à-dire les révélations dignes de foi (ainsi que les moyens de les obtenir). Haskins, s'inspirant, semble-t-il, d'une scholie, construit *fidem* en apposition à *aras :* par lesquels on trouve crédit auprès des ombres et de Pluton, et obtient d'eux ce qu'on désire. *Aras* représenterait en ce cas les rites eux-mêmes. Mais il paraît préférable, malgré l'absence de particule de liaison, de faire dépendre *fidem* de *nouerat.*

Paul VALLETTE.

Digitized by Google

NOTES SUR *LE SIÈCLE DE LOUIS XIV*

I. LES PREMIÈRES ÉDITIONS

On se propose d'apporter ici quelques précisions et corrections aux résultats des études parues [1]).

La Bibl. U. et R. de Strasbourg possède :

1° l'éd. *princeps*, Berlin, Henning, 1751 (2 vol.), identique au N° 1178 de Be, sauf que les *errata* sont à la fin du t. I (2 pp. non chiff. : *errata* pour le 1er et le second vol.; 1 p. non chiff. : *errata* du 1er vol.).

2° l'éd. de Dresde chez G. C. Walther, 1753 (2 tomes), indentique au N° 1186 de Be., sauf que le titre ne porte pas, après *Le Siècle de Louis XIV: Publié par M. de Francheville*, etc... — *Errata* au verso de la p. 495 comme dans l'exemplaire de la Bibl. Nationale. — Reliés ensemble et avec le *Supplément*. (Voir *infra*.)

3° l'éd. de Paris, en 4 parties, 1752 : T. I (1re, 2e parties) à Leypsick; t. II (1re, 2e part.) à Leypsic. Identique à l'exemplaire de la Bibl. N.ale décrit sous le N° 1185 dans Be., sauf que le t. II, 2e partie, contient *effectivement 316* pages, et non 218 (278) [ni 317 (297)]. (Be. n'affirme pas que le t. I (Leypsick) appartienne à l'éd. de Paris.)

4° l'éd. de La Beaumelle, Francfort, 1753 (*Le Siècle de Louis XIV par Mr de Voltaire*, etc...), en 3 vol. (cf. Be. N° 1188). (La note 2 de la p. 89 de Moland, *O. C.* t. XV, est erronée; l'éd. en question comprend bien *4* lettres et non *3*, mais la 4e est à la fin du t. III.)

5° le *Supplément* (Dresde, 1753), identique au N° 1231 de Be.

6° *Die Zeiten Ludewigs des vierzehnten. Aus dem Französischen des Herrn von Voltaire übersetzt.* Berlin, 1752, 2 parties (reliées ensemble), XII pp. pour le titre, la préface, la table, et 544 pp.; IV pp. pour le titre et la table, 476 pp.; et 16 ff. et 1 p. non chiff. pour l'Index. [En 1751, il avait été question, en dehors de Voltaire, de traduire le *Siècle*. Henning aurait passé les feuilles imprimées au docteur Houl, professeur à Francfort-sur-l'Oder [2]), qui les aurait traduites; et il avait fait, en date du 12 octobre, une annonce de l'ouvrage et de sa traduction que Korn, libraire à Breslau, avait insérée dans ses *Schlesische zuverlässige Nachrichten von gelehrten Sachen* du 22 novembre [3]). — D'autre part, le secrétaire de Voltaire ayant

---

[1]) Cf. Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, I, p. 340 et seq. (=Be.). — E. Bourgeois, *Introduction*, à l'éd. du *Siècle*, Hachette, 10ème éd. — Lanson, *Notes pour servir à l'étude des chap. 35—39 du Siècle* (*Mélanges Andler*, p. 171 et seq.). — F. Caussy, éd. des *Oeuvres inédites* de Voltaire, t. I., p. 271 et seq. — Voltaire, *Correspondance* (*O.-C.* éd. Moland, t. XXXVII, = M), avec les *Notes* de Charrot (R. H. L. 1912, p. 663—664). — R. Koser et H. Droysen, *Correspondance de Frédéric le Grand avec Voltaire*, dans *Publikationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven*, Leipzig, 1909, t. 82. — Le Desnoiresterres n'est pas à Strasbourg.

[2]) Koser et Droysen (p. 364 n. 2) confondent cette édition avec celle de La Beaumelle à Francfort-sur-le-Mein.

[3]) C'est à quoi sans doute se réfère la lettre de Lessing à Richier (M. 2164) : « ... un livre dont M. Henning a annoncé, il y a longtemps, la traduction comme étant déjà sous presse. » Cette lettre, et la suivante, semblent mal datées; la seconde doit être du 1er janvier 1752 [à ajouter aux notes de Charrot].

Digitized by Google

prêté en cachette un exemplaire du *Siècle* à Lessing, celui-ci l'avait emporté; et Voltaire soupçonna Lessing de vouloir le traduire. Il semble toutefois que ses démarches, dans les deux cas, arrêtèrent ce qu'il craignait. D'après sa lettre à Walther, du 28 décembre, son intention était de faire traduire le *Siècle*, pour ce libraire, par le traducteur d'*Alzire*, M. de Stiever. — C'est, à ce qu'il paraît, en 1752 que le *Siècle* fut traduit en allemand: « On s'empresse », « on se presse de le traduire », écrit Voltaire le 3 avril et le 5 juin. Et il le regrette, car il avait beaucoup corrigé l'éd. *princeps* qu'il trouvait insuffisante, et c'est sur elle que la traduction fut faite (même sur un exemplaire qui n'avait pas certains cartons que Voltaire mit à cette 1re éd.)]

La 1re édition. Voltaire à Frédéric (Potsdam, mai 1751 [1]): « Je suis prêt à imprimer le *Siècle* à Berlin, si cela vous fait plaisir, et je le demande à V. M. — Falkener, 27 juillet: « J'ai été obligé de faire imprimer (le *Siècle*) à Berlin à mes propres frais (M. 2256). — A Mme Denis, 24 août: « Je serais à Paris sans les imprimeurs de Berlin, qui me servent pas si vite que le roi ». (M. 2266.) — A Frédéric (août) [2]: « J'avais à vous demander votre protection pour l'édition de ce *Siècle*... que je fais imprimer à Berlin ». — Le 31 août Voltaire est à Berlin « avec son *Siècle* ». (M. 2275). — Le 2 septembre (?) [3] il envoie 3 feuilles à Mme Denis; le 20, une douzaine de feuilles à la même. (Si ce sont ces feuilles que vit d'Argental, elles contenaient le passage sur la disparition de la famille de Louis XIV qui se trouvera au t. II du *Siècle* (ch. XXVI, p. 88), cf. M. 2300). — A d'Argental, 16 oct.: « Figurez-vous qu'on imprime à huit lieues de moi [4]), et qu'il se glisse bien des fautes. » Un paquet contenant probablement les deux tomes du *Siècle*, partit pour le Président Hénault (il y avait selon Voltaire, le 14 décembre, plus d'un mois que cet envoi avait été fait, M. 2309); deux paquets de *Siècles* furent adressés à Mme Denis, dont Voltaire sait, le 14 décembre, que l'un fut arrêté à la douane et que l'autre arriva à destination, pour être enlevé par la curiosité de « ceux qui se sont jetés dessus. » A Falkener, Potsdam, 27 nov.: « Les imprimeurs de Berlin n'ont pas encore fini leur édition » (M. 2306). — A Mme Denis, 24 décembre: « Ce courrier vous remettra six exemplaires complets du *Siècle*... corrigés à la main » (M. 2310). A d'Argental, 25: « Je dépêche par le courrier deux volumes tout farcis de corrections » (Que son destinataire se hâte de les lire et de les faire lire, pour que Voltaire puisse profiter des observations qu'on lui enverrait, car il est dans la nécessité de laisser paraître l'ouvrage sous peu) (M. 2311). — Le 28, l'édition est chose faite, sauf que la table des matières (qui occupera la fin du t. II (p. 439—466) n'est pas achevée. Il y a 3000 exemplaires de tirés. Voltaire se propose d'en envoyer 500 à Falkener en Angleterre (pour que celui-ci en présente et en distribue à quelques personnes, en garde pour lui, et remette le reste à un libraire),

---

[1]) D'après Koser et Droysen, p. 336 et seq.
[2]) D'après les mêmes, p. 353-354.
[3]) Il se peut en effet que ces feuilles dont il est question dans la lettre 2287 soient parties dans le paquet annoncé par le nº 2277.
[4]) Distance de Berlin à Potsdam.

Digitized by Google

de s'en réserver 100 pour faire des présents, de vendre le surplus à Walther. — A Berlin, il envoie à Frédéric, avant le 4 janvier 1752, le t. I, et ce jour-là, le t. II avec un second exemplaire : « J'espère que ce n'est que pour les bibliothèques de S. M. Je mets des cartons tant que je peux [1] ». Le roi reçut en tout 4 exemplaires, dont le 4e après le 11 février. Le 9 et le 10, Voltaire avait envoyé le *Siècle* à la reine de Suède et à la duchesse de Saxe-Gotha; même hommage à la cour de Bavière, et à la duchesse de Brunswick qui le remercia le 20 février. Il remet avant le 15 un *Siècle* à l'envoyé de Vienne, pour l'Empereur et Marie-Thérèse (M. 2331, 2332, 2336, 2361, Koser et Droysen, p. 367 n. 1). — A quel moment cette 1re édition fut-elle mise en vente? D'après M. 2328, elle « commençait à percer à Allemagne », le 1er février [2]. Le 27 mars (si la date de M. 2352 est exacte), Voltaire demande à Falkener de veiller à ce que la libraire anglais ne la débite pas avant Pâques; le 8 avril, en constatant que le *Siècle* est public, il prétendra qu'il croyait que Walther ne l'aurait mis en vente qu'après la foire de Francfort (M. 2361).

Bien qu'il l'ait vendue à Walther, Voltaire, loin de faire de la réclame pour cette 1re éd., la déprécia aussitôt [3]. C'est surtout pour la France qu'il souhaitait une éd. meilleure. En 1751, quand il travaillait encore à la rédaction du *Siècle*, il avait écrit à d'Argental, le 28 août : « Je vous enverrai l'ouvrage; je vous prierai de le montrer à M. de Malesherbes, et je ferai tant de cartons que l'on voudra » (M. 2271). Le 20 septembre, il exprimait le désir que Malesherbes lut les feuilles qu'il envoyait à sa nièce. D'après une lettre de Potsdam, du 3 oct. 1751, trouvée dans la *Correspondance* de Gottsched (Koser, p. 364, n. 1), il croyait, à cette date, n'avoir pas le droit de vendre le *Siècle* en France, mais il avait reçu (?), grâce à Mme de Pompadour, permission pour 2000 exemplaires. — En tout cas, il ne voulut pas en faire profiter sa 1re éd., écrivit même, dit-il, à Malesherbes pour le supplier d'empêcher que cet ouvrage, encore imparfait, n'entrât dans Paris (cf. M. 2364). Ce qu'il espérait, c'est qu'on ne s'y opposerait pas à l'impression d'une *nouvelle* édition qui irait ainsi « la tête levée », et il comptait sur le président Hénault pour procurer cette « permission tacite » (28 janv., 1er février 1752, M. 2326, 2328). D'Argental dut émettre des craintes à cet égard, car Voltaire lui répondait le 11 mars : « Pourquoi diable arrêter le *Siècle* ?» (M. 2345.)

Enfin les choses s'arrangèrent, puisqu'il y eut une édition de Leipzig (Paris), portant cet *Avis du libraire :* « Les additions intéressantes et en grand nombre nous ont déterminé (à donner cette nouvelle édition). L'auteur ayant envoyé de tous côtés des additions à tant de personnes, nous

---

[1]) M. 2170. Lettre faussement datée de 1751 [à ajouter aux notes de Charrot].

[2]) Il est vrai qu'en parlant ainsi, Voltaire veut presser Hénault de procurer en France une meilleure édition. — D'un autre côté, il écrit le 9 février à la reine de Suède : « L'ouvrage ne sera publié de longtemps » : c'est pour faire valoir l'hommage de l'exemplaire qu'il lui envoyait; c'est aussi peut-être qu'il songeait à la 2e éd., qui devait être la vraie publication.

[3]) Voir sur ce procédé la satire de La Beaumelle (I, XVI) et la réponse de Voltaire (*Supplément*, p. 63).

Digitized by Google

les avons recueillies avec la plus grande exactitude. » La préparation s'en poursuivit en 1752, parallèlement à celle de l'éd. de Dresde.

Les secondes éditions. Si l'on en croit Voltaire, il aurait envoyé à sa nièce, corrigés selon les vues de Hénault, avant le 28 janvier 1752, le 1er tome (peut-être dans le paquet adressé la veille par l'intermédiaire de Richelieu) (M. 2326, 2324 et cf. M. 2346), avant le 1er février 2 volumes (M. 2328) de la 1re éd. du *Siècle*. Le 1er février, il adresse à Hénault deux petits morceaux nouveaux pour le *Siècle*, avec prière, une fois lus, de les faire tenir à Mme Denis, « afin qu'elle les joigne à l'imprimé corrigé [celui dont on vient de parler(?)] qu'elle doit avoir entre les mains ». Le 6, Voltaire sait que d'Argental a enfin reçu des exemplaires, et il ajoute : « Mais *il y en a un entre les mains de Mme Denis où il y a plus de corrections que de feuillets. C'est celui-là qui est destiné pour l'impression* [éventuelle] » (M. 2329). Le 10 juin, il mandera à Richelieu : « Ma nièce doit avoir à présent deux exemplaires chargés de corrections à la main » (M. 2385)[1]. — Quand cette édition de Paris fut-elle entreprise ? Quand Voltaire en fut-il informée? Dans une lettre à Walther du 10 juin 1752[2]), il s'engage à faire entrer à Paris l'édition de Dresde, ce qui laisserait croire qu'il ne comptait pas alors sur celle de Paris ; encore n'est-ce pas sûr. C'est seulement le 28 octobre qu'il parle expressément de la « nouvelle édition de Paris », en invitant sa nièce et d'Argental à y surveiller tel détail (M. 2455).

Cependant il dirigeait celle de Dresde, imprimée (cf. Be. p. 348) à Leipzig. Le 3 avril : « Je m'occupe jour et nuit à préparer une édition plus ample et plus correcte » (M. 2359). Si la lettre 2367 est bien datée[3]), Voltaire écrit à sa nièce, le 22 avril : «On commence actuellement à Dresde une seconde édition du *Siècle*.... On me flatte qu'elle sera bientôt achevée.» Le 28 : « Je fais une nouvelle édition qui sera plus ample d'un quart » (M. 2370). La note du 5 juin à la *Bibliothèque Impartiale* dit que « l'ouvrage est augmenté du tiers ». Le 10, le jour même où Voltaire écrit à Richelieu : « Je suis dans la nécessité de faire une nouvelle édition, que mon libraire de Leipsick à déjà commencée » (M. 2385), il presse Walther : « Travaillez avec la plus grande diligence. Mais surtout que votre correcteur soit plus exact... Songez qu'il n'y a pas un instant à perdre : qu'il faut travailler nuit et jour s'il est possible, et que l'édition soit faite en moins de deux mois. » *(Zeitschrift, loc. cit.)* Et le *Mercure* de juin annonce : « L'auteur du *Siècle*... prépare une nouvelle édition de cet ouvrage » (Moland, *O. C.* t. XXIII, p. 555). — Le 11 juillet : « Je presse la nouvelle édition du *Siècle* » (M. 2392). — Le 22 : « On m'assure positivement que le *Siècle* sera fini [au mois d'octobre] » (M. 2396). — A Falkener, 22 août : « Je fais faire une édition nouvelle, dont j'espère vous envoyer un exemplaire avant

---

[1]) L'exemplaire de la Collection Beuchot nº 814 (Cf. Be. 342 et 347) doit représenter un de ces exemplaires-types de Mme Denis.

[2]) Publiée dans la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur, Band VII, Erste Hälfte*, p. 93.

[3]) Dans ce cas la fin s'en comprend bien mal : Voltaire est si loin d'« avoir eu les deux morceaux de la main de Louis XIV » qu'il ne les recevra qu'à la fin de juillet (voir sa lettre de remerciments à Noailles, 28 juillet, M. 2401). Peut-être faut-il lire, dans M. 2367 : « J'*aurai* un trésor. »

Digitized by Google

deux mois » (M. 2415). Si la lettre 2417 dit vrai, le 1er tome est déjà imprimé au 25 août. Le 16 septembre, La Condamine est prévenu que ses observations sur le 2e tome (de la 1re éd.) « viendraient peut-être encore assez à temps », s'il voulait les envoyer (M. 2341). — Le 23, à Mme du Deffant : « Je compte vous envoyer incessamment une nouvelle édition du *Siècle* où vous trouverez un tiers de plus ... » (M. 2433). — Le 12 octobre : « Je crois à présent finie l'édition qu'on fait actuellement à Leipsick » (M. 2447). — Le 28 : « Le *Siècle* doit être à présent achevé » (M. 2455), et : « Une nouvelle édition va paraître, ces jours-ci, à Leipsick et à Dresde »[1] (M. 2448). — Le 17 novembre, Voltaire écrit à Roques et à Kœnig que son libraire doit leur adresser de sa part une nouvelle édition du *Siècle* (M. 2457, 2458), et le 18, à Walther: « J'ai oublié de vous prier d'envoyer sur le champ un exemplaire de la nouvelle édition du *Siècle* ... à M. Roques » (M. 2459)[2]. Le 28, à Falkener : « Vous recevrez dans très peu de temps un exemplaire de la nouvelle édition du *Siècle* »[3]. *Mercure*, nov. 1752 : « On mettra en vente incessamment à Leipsick une nouvelle édition du *Siècle* augmentée de près d'un tiers ». (*O. C.* t. XXIII, p. 557.) Un article de Voltaire, du 4 décembre 1752, porte : « Walther vient d'achever à Dresde une édition nouvelle de ce livre ..., augmentée d'un tiers » (Koser, p. 364, n. 2).

Quand Voltaire mande à Falkener, le 28 novembre : « Deux nouvelles éditions sortent de presse en ce moment », veut-il dire celle de Paris, à côté de celle de Dresde? C'est possible. Peut-être aussi, quand il écrit à d'Argental (18 déc.) : « Je vous dirai hardiment ... que je ne suis pas étonné du succès du *Siècle* ... », songe-t-il aux nouvelles que son correspondant lui aurait envoyées sur l'accueil fait à Paris à l'édition de Paris. Selon Caussy (p. 282), les deux éd. de Dresde et de Paris parurent simultanément à la fin de l'année, la 1re ayant peut-être un peu précédé la seconde. Sans doute s'autorise-t-il, pour cette conjecture qui est en effet vraisemblable, de la note du *Supplément* (1753, p. 5) : « L'édition qu'on a faite *depuis* à Paris est conforme à celle de Dresde. »

En résumé, les éditions d'Allemagne, dites de 1751 et de 1753, parurent en réalité en 1752, à dix mois de distance environ. L'auteur n'a considéré la 1re une fois faite que comme une préparation à la seconde, une « esquisse », « l'assemblage de quelques études » destinées à « faire un tableau » (M. 2360), « un essai informe » (M. 2373). Elle fut pour lui comme une mise au net qu'il n'a cessé de corriger et d'augmenter pendant et après l'impression. On peut dire que, des deux premières éditions du *Siècle*, il n'a vraiment avoué que la seconde.

J. POMMIER.

---

[1]) Si la date du 28 octobre, donnée pour cette lettre par l'édition de Bâle, est exacte. En tout cas, cette lettre n'a pas de rapport, malgré ce que semble dire Charrot, avec le no 2459 de Moland, lequel est en relation avec M. *2457*.

[2]) Le ballot envoyé à Mme de Pompadour avant le 19 novembre contenait sans doute des *Siècles* (M. 2460).

[3]) M. 2468, où *two editions* doit être pour *ten* ou *twelve ed.* Le libraire Dodsley de Londres avait « imprimé par souscription le *Siècle*, en deux beaux volumes » : Voltaire le sait le 22 août 1752, et lui envoie un mémoire, probablement en vue de corrections destinées à rapprocher cette édition (faite sur la 1e de Berlin) du type de Dresde. Il semble bien que c'était trop tard, puisque Voltaire, dans la *Mercure* de novembre, déplore que cette « magnifique édition » ne soit qu'une « entreprise inutile. »

Digitized by Google

ADDENDUM A LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

sur *Lorenzaccio*

(Bulletin du 1er décembre 1924)

Cf. Ludovic Fert, *Un « Lorenzaccio » inédit de G. Sand, épisode du roman de Venise*, *Le Gaulois*, 19 mai 1920.

Georges Claretie, *Le manuscrit de Lorenzaccio*, *Le Figaro*, 26 mai 1920.

Courrier Littéraire du *Temps* du 6 décembre 1921, sur *Musset, Sand et Lorenzaccio.*

Une Conspiration en 1537. Scène historique inédite de George Sand, publiée par Paul Dimoff, *Revue de Paris*, 15 décembre 1921.

Léon Lafoscade, *C. r.* de A. Le Breton, Le Théâtre romantique, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1923, p. 565 et n. 1.

J. Pommier, *A propos de « Lorenzaccio »*, *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1924.

J. P.

Le Romantisme politique en Allemagne

(Suite)

III. *Les tempéraments.*

Une fois établie la distinction générale entre le romantisme allemand et la pensée occidentale, une fois définis le courant libéral et le courant conservateur qui, de bonne heure, se partagent le premier, il importe d'étudier les divers nuances du conservatisme romantique allemand. Que signifie exactement le terme de romantisme réactionnaire? Nous nous trouvons en face de cinq publicistes : Gentz, von Haller, Fr. Schlegel, Görres et Ad. Müller. Sont-ils tous des « romantiques » au même titre? Sont-ils tous « réactionnaires » dans le même sens? Il est évident que non et qu'un certain classement s'impose. Fr. Schlegel, Görres et Ad. Müller sont des romantiques, à n'en pas douter, et leur pensée procède de sources analogues. Mais il n'en est pas de même de von Haller et de Gentz, qu'il convient de traiter à part.

I. Voyons, tout d'abord, les romantiques purs.

1. Inutile d'insister sur la jeunesse de Fr. Schlegel. Elle appartient entièrement à la première école romantique et elle a été étudiée avec le plus grand soin. Qu'on la considère, de 1793 à 1802 environ, au point de vue philosophique, moral, politique ou même esthétique, et on y retrouvera toujours les marques de l'hésitation, un besoin curieux et inquiet de tout concilier dans une synthèse définitive dont Fr. Schlegel ne trouve pas toujours la formule claire et complète.

De 1802 à 1808, nouvelle phase dans son évolution, nouvelles études et, en 1808, conversion au catholicisme. Dès lors sa pensée est à peu près

Digitized by Google

fixée. Nous la trouvons, tout entière, dans les cours de 1804 à 1810. Qu'il ait ici bien vu le problème européen par excellence, la concurrence entre nationalités irréductiblement diverses, la menace d'anarchie et de destruction, on ne saurait en douter. Ce qu'il aperçoit, comme Fichte, c'est l'opposition tragique entre le Nord germanique et la civilisation néo-latine. Mais quand il décrit, à sa manière, la constitution idéale de l'Allemagne, il confère une sorte de valeur canonique et universelle à une forme périmée, qui appartient à jamais au passé. Il semble oublier que les nations modernes ne se sont développées que dans la mesure où elles ont, soit par la Révolution, soit par des réformes progressives, triomphé du vieil Etat féodal. En d'autres termes, Fr. Schlegel recommence, dans le sens conservateur, l'erreur de ceux qui prétendaient imposer à toutes les nations européennes le démocratisme constitutionnel. Il abandonne l'idée capitale du romantisme, le respect des diversités nationales. Il les sacrifie à une norme internationale qui est condamnée d'avance. Il les absorbe dans son idéal d'un saint Empire romain germanique restauré et rajeuni. Le « véritable » Empire européen sera germanique et remplacera le napoléonisme despotique, égoïste, mécaniste. L'Etat de classes et la hiérarchie catholique, renouvelés par l'Allemagne, serviront de structure à l'Europe nouvelle que rêve Fr. Schlegel. C'est bien le conflit significatif entre *universalisme à la française* et *universalisme germanique*.

Dès lors Fr. Schlegel ne fera plus que répéter les mêmes formules. Tout son système, il l'a ramassé, avant de disparaître de la scène, dans ses conférences viennoises sur la Philosophie de la Vie et sur la Philosophie de l'Histoire. Ici, des vues curieuses sur la psychologie, la théologie, le développement de l'esprit, en particulier dans l'art et dans la politique, enfin une tentative de reconstruction de l'Histoire universelle constituent une sorte de système commode, basé sur l'idée de la Révélation divine, du péché originel et de la restauration de l'Humanité par le christianisme catholique, et dans lequel Fr. Schlegel a enfermé toute sa pensée.

Les considérations sur le développement de l'esprit dans la politique, c'est-à-dire sur la régénération politique de l'Humanité contiennent en raccourci toutes les affirmations fondamentales de Fr. Schlegel [1]).

Avant de définir l'Etat idéal, Fr. Schlegel croit devoir définir l'Eglise idéale, la communauté religieuse organiquement constituée, l'union mystique de croyants dans une même foi, autour des mêmes symboles universels, de cet Autel qui rappelle et réalise à la fois l'Incarnation divine, le Sacrifice éternel de Christ. L'Etat chrétien sera donc « symbolique » dans le même sens. Il est sanctifié par l'histoire et il s'oppose à l'Etat naturel ou rationnel, basé sur le dynamisme brutal et l'absolutisme. Car il s'agit toujours ici, comme dans la pensée de Görres, d'une protestation contre l'absolutisme. De là des considérations sur les trois pouvoirs essentiels : 1° le pouvoir paternel, 2° le pouvoir sacerdotal ; 3° le pouvoir royal.

Ce dernier est le plus important de tous. Car il porte sur la réalité concrète de la vie publique. Le souverain administre, au nom de Dieu, la

---

[1]) Sämtliche Werke, XII, 302, p. 55.

Digitized by Google

justice et il n'est responsable que vis-à-vis de Dieu . Il n'y a de souveraineté que religieuse. La Couronne est le symbole de cette responsabilité envers Dieu seul. Cette souveraineté appartiendra, en Europe, au St-Empire et à l'Empereur. Car le St-Empire doit se substituer à l'état d'anarchie dans lequel le dynamisme, les systèmes d'alliances ou d'équilibre, ont plongé le continent.

D'où le dualisme du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Tous deux représentent le Divin sur terre. Le premier administre la grâce divine, le second la justice divine. C'est pourquoi l'Etat chrétien admet simultanément la République et la Monarchie. Sans doute Fr. Schlegel préfère-t-il la monarchie héréditaire pure à la République pure. Ce qu'il vise, au fond, c'est la synthèse de ces deux formes politiques, une monarchie qui s'appuierait sur une constitution « républicaine » du peuple, c'est-à-dire sur une représentation organique, et non égalitaire, des éléments essentiels dont l'ensemble constitue la nation. C'est de cette manière qu'on liquiderait à jamais tout absolutisme. Le St-Empire sut autrefois, pense Fr. Schlegel, opérer cette conciliation. Chose curieuse, Fr. Schlegel est si préoccupé d'enfermer dans la synthèse qu'il rêve toutes les formes possibles de la vie politique ou religieuse, afin de n'en négliger aucune, qu'il cherche à y faire place au « dynamisme absolutiste » qu'il condamne si sévèrement. L'intégration cherchée lui ôtera précisément son venin. Et, de même que le St-Empire mit fin autrefois à cet Empire romain qui oscilla toujours entre despotisme et anarchie, de même le St-Empire rajeuni se substituera à cette hégémonie française qui passe de la forme révolutionnaire à la forme napoléonienne.

Ainsi l'Allemagne, maintenant avec soin la distinction entre le spirituel et le temporel, installant son Empereur à côté du Pape, renouvelant la théocratie en lui donnant toute la modération et toute la souplesse nécessaires, régénérera le continent, détruit par l'Angleterre et par la France. L'Etat nouveau, compris dans l'Empire nouveau, sera construit sur l'idée moderne des « classes » professionnelles, des fonctions organiques entre lesquelles une pédagogie modernisée, basée sur l'idée de mérite, établira des échanges réguliers. La réforme actuelle est affaire de l'esprit (Geist und Gesinnung). Un monarchisme et un républicanisme renouvelés voisineront au sein de chaque nation et ils donneront en même temps au vieux continent une structure solide.

Ce simple exposé peut suffire. On voit ici le mélange singulier et déconcertant entre réaction et modernisation. Car il ne faut pas oublier que Fr. Schlegel entend réconcilier encore protestantisme et catholicisme. Il confie à l'Allemagne la mission de reconstruire et son unité et celle du continent, en combinant l'héritage du Moyen Age avec celui des temps modernes et de leurs différenciations caractéristiques. Nous retrouvons ici la préoccupation essentielle du romantisme allemand. Si bizarre qu'ait été la chimère caressée par Fr. Schlegel, elle est singulièrement significative.

2. Si les origines du système de Fr. Schlegel sont plutôt philosophiques, si des éléments orientaux, platoniciens et chrétiens y voisinent étrangement, la pensée de Görres s'inspire plus directement des sciences

Digitized by Google

naturelles. A cet égard, le romantisme de Görres est peut-être plus authentique, à tout le moins plus intéressant que celui de Fr. Schlegel.

Je n'insisterai pas sur sa jeunesse et sur son enthousiasme pour la Révolution française, ou sur les raisons qui l'ont détourné, soit de la France révolutionnaire, soit de la France napoléonienne. C'est là une histoire curieuse, surtout quand on l'étudie à la lumière des événements actuels. Elle est d'ailleurs bien connue. J'attire plutôt l'attention des étudiants sur les études scientifiques et philosophiques de Görres entre 1800 et 1814 environ. Il fut professeur de physique et d'histoire naturelle à l'école de Coblence, étudia la chimie, la médecine, l'optique. Sa philosophie de la nature est, dans ses grandes lignes, celle des romantiques d'alors. Puis, à Heidelberg, c'est le contact fécond avec la seconde école romantique, l'orientation significative vers les études historiques et esthétiques. Quant à la philosophie, il semble bien que Görres ait lu les principaux philosophes du temps, en particulier Fichte, Schelling et Jacobi. Il poursuit, lui aussi, la chimère d'une «philosophie totale», d'une vaste conciliation entre paganisme et christianisme. Ici encore, comme chez Fr. Schlegel, l'idée d'une Révélation divine primitive venue d'Orient, d'une grande Tradition qui nous rappelle le Monde primitif (Urwelt) que l'Humanité a quitté depuis le péché originel. N'insistons pas et laissons là les élucubrations de Görres sur les sexes, sur la Trinité. Dès 1810, Görres est convaincu, avec Fr. Schlegel, que le peuple allemand est destiné à jouer le rôle du peuple d'Israël, que les Allemands seront les « prêtres » des temps modernes et qu'ils bâtiront « le nouveau Temple », la religion et la politique « totales » étant, comme l'Univers lui-même, de vastes organismes vivants. En lisant les opuscules singuliers de cette époque, les étudiants se feront aisément une idée de cette théosophie. Car elle seule explique les écrits politiques de plus tard.

Dès 1815, la pensée politique de Görres est à peu près fixée. Théories précises sur l'unité allemande, comme sur l'unité italienne, sur la double monarchie prussienne et autrichienne, sur le Congrès de Vienne et l'ordre européen nouveau. Théories non moins précises sur le particularisme allemand et la destinée future des Etats particuliers ; sur les rapports entre la Prusse et les pays rhénans, sur la question de Saxe, sur la Diète de Wurtemberg ; sur la Constitution future de l'Allemagne qui doit être, comme la santé dans tout organisme vivant, un bel équilibre des forces, une conciliation définitive entre unité et multiplicité, entre passé et avenir; enfin sur l'Empire nouveau, organisé « à l'Image de Dieu », opposé au napoléonisme, capable de réaliser la fraternité originelle et naturelle « entre Romains et Germains ». Ni stagnation, ni révolution, telle est déjà la formule qui revient constamment dans les réflexions politiques de Görres comme dans son système religieux, déjà fixé à cette époque. Il est donc essentiel, pour l'explication des œuvres les plus importantes qui vont suivre, d'avoir lu les opuscules et les articles de 1814 à 1815.

Cette lecture une fois achevée, les deux écrits essentiels de Görres : « Deutschland und die Revolution » et « Europa und die Revolution », sans oublier « Die Heilige Allianz und der Congress zu Verona », s'expliquent aisément. Si l'on veut se rendre compte, au préalable, du mysticisme poli-

Digitized by Google

tique de Görres, il convient de commencer par le premier chapitre de « Europa und die Revolution ». Je ne connais pas de pages plus significatives pour la mentalité de Görres à cette époque. Il s'agit ici des principes à établir pour une construction idéale du monde et de la société. Système général de l'Univers, grands conflits de la vie, système héliocentrique, union des contraires, système social ou géocentrique, vues sur la décadence des sociétés modernes, l'imagination romantique de Görres se donne ici libre carrière.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer toute l'idéologie de Görres, telle que les trois écrits mentionnés plus haut nous la révèlent. L'analyse de ces ouvrages est relativement facile. Görres y reprend ses idées de 1814—1815 sur l'unité allemande, le problème rhénan, le sud de l'Allemagne, sur l'alternance entre Révolution et despotisme. Il y ajoute des considérations curieuses sur la lutte, en Allemagne, entre libéralisme et conservatisme. Ce qu'il veut, au fond, c'est, comme Fr. Schlegel, concilier la monarchie et la démocratie républicaine, l'Etat et l'Eglise. De là on passe, naturellement, au problème européen. Après avoir décrit les grandes crises du passé, défini la situation actuelle du continent, étudié les rapports entre les diverses nations européennes, Görres veut mettre en évidence le rôle que l'Allemagne future va jouer, la mission qui lui est confiée, le caractère que doit avoir la Sainte-Alliance. Et l'on peut alors compléter cette lecture par cette des écrits de 1825 à 1826, en particulier des lettres, qui sont pleines d'idées et de théories diverses. Ce qui importe, d'ailleurs, c'est moins le système de Görres en lui-même que la méthode utilisée pour la construction, l'application à la politique et à la religion des idées qui furent celles de la seconde école romantique. La première dessine le mouvement et la théorie, avec Novalis. La seconde les précise, à la fois dans le sens des sciences naturelles et dans le sens de l'histoire. C'est par là surtout que la lecture de Fr. Schlegel et de Görres peut être instructive pour l'étudiant.

3. Fr. Schlegel et Görres sont, en dernière analyse, des manières de « théosophes chrétiens » qui raisonnent sur les problèmes religieux et politiques de leur temps et qui, on le voit, travaillent à élaborer les thèses essentielles du pangermanisme. Ils laissent de côté les questions économiques et sociales. C'est sur ce point qu'Adam Müller les complète.

Les idées d'Ad. Müller s'organisent assez aisément autour des quatre rubriques que voici: 1° principes politiques et juridiques; 2° vues sur l'évolution historique de l'humanité; 3° économie politique; 4° politique et religion.

Ce que veut Ad. Müller avant tout, c'est trouver une solution moyenne et compréhensive pour les problèmes qu'il traite. Ce qu'il lui faut, c'est l'Etat vivant, complet, *organique*. S'il entend s'occuper des éléments féodaux ou ecclésiastiques de l'Etat, ce n'est pas pour prêcher le culte exclusif du Moyen Age et celui de la hiérarchie sacerdotale. *Il déclarerait*, dit-il lui-même, *la guerre au principe spirituel si ce dernier voulait régner tyranniquement*. Il sera donc théocrate, mais dans un certain sens. Il fera, contre Montesquieu, l'histoire des lois vivantes, de ces lois qui sont le résultat d'une action réciproque entre la liberté et la force, entre l'intelligence et

Digitized by Google

le besoin. Car la conception de Montesquieu est *extérieure* et *mécanique*. On y substituera une conception organique. On étudiera l'Etat dans son mouvement, non comme un engrenage. Les théories actuelles se contentent de faire l'anatomie de l'Etat. Les uns ne voient que la réalité empirique; les autres se contentent d'une vague idéologie. Ad. Müller conciliera, avec Burke, l'idéalisme et le réalisme, le passé et l'avenir. Toute la politique repose sur la distinction capitale entre l'homme *membre* d'un Etat et l'homme *chef* d'un Etat, entre obéissance et liberté. L'homme est un Etat dans l'Etat; les groupes sont des Etats dans l'Etat. Chacun est tenu d'obéir dans la mesure où il est libre. L'Etat est un *système d'Etats organiquement liés et hiérarchisés*. Le contrat social est une théorie sans fondement. C'est dire que Ad. Müller conçoit fort bien, comme Fr. Schlegel et Görres, la synthèse entre *monarchie* et *république*, entre *souveraineté* et *loi*, entre *liberté* et *contrainte*. L'Etat absolument souverain, qui ne souffre pas d'autres « Etats » dans son sein, est un monstre. C'est une science païenne qui l'a créé. C'est la Révolution française qui a prétendu l'imposer à l'Europe. Le voici bien, le faux idéalisme rationaliste! L'Etat, c'est la nation vivante, avec un « droit » national organisant les « richesses » nationales. La loi est étroitement liée à l'avantage économique. Et de même que l'Etat est un ensemble d'Etats à la fois libres et subordonnés, de même que continent sera un ensemble organique de nations. Il faut « organiser » l'Etat et la société, dans le sens où l'individu lui-même est un être organisé. La république, c'est la force de « diastole » qui assure, au sein de la collectivité, la multiplicité et la variété des fonctions; la monarchie, c'est la force de « systole » qui unit ces fonctions. La vie de l'Etat est faite de cette vaste polarité, qui est comme sa respiration naturelle. Toute la philosophie politique d'Ad. Müller gravite autour de cette conception fondamentale, très romantique d'origine et de caractère.

Passons sur les considérations qu'Ad. Müller consacre aux diverses législations que l'humanité a connues: législation mosaïque, législation grecque, législation romaine, féodalité; au problème des rapports entre le spirituel et le temporel; aux lois civiles et communales du Moyen Age. Il y aurait lieu de comparer ses théories avec celles de Fr. Schlegel et de Görres et de constater que, si l'esprit d'Ad. Müller est assez différent de la théologie mystique des deux romantiques catholicisants, les résultats auxquels il aboutit sont sensiblement les mêmes.

La partie la plus originale, la plus neuve de son système, c'est son économie politique. Cette économie politique, il faut, non la séparer de l'Etat et la mécaniser, mais la lier étroitement à l'Etat et l'organiser. Ici, Ad. Müller se fait le critique de la mécanisation économique et financière qui s'est emparée des sociétés modernes et les menace d'anarchie ou de ruine. Ce qu'il veut, c'est une harmonie bien établie entre le gain personnel et celui de l'Etat. La richesse de l'Etat est faite de la richesse des individus et des groupes qui le constituent. S'il n'y a pas liaison organique entre les producteurs de la richesse, c'est la décomposition sociale. Car produire, c'est opérer entre deux valeurs ou deux éléments une synthèse vivante et faire naître ainsi une troisième valeur. En d'autres termes, la richesse natio-

Digitized by Google

nale n'est pas la *somme arithmétique* des richesses particulières ; elle en est l'*organisation synthétique*. L'argent est comme l'Etat lui-même. Il est à la fois expansif et contractif. A côté de l'argent métal, il y a le crédit, l'argent invisible, mais vivant, l'argent qui circule et crée entre les hommes un lien social. L'égoïste propriété privée, l'individualisme économique ne peut résoudre le problème social actuel. Il faut une organisation supérieure. Il convient de « christianiser » l'économie politique. Inutile d'insister. On peut voir en Ad. Müller un des ancêtres les plus authentiques de Walther Rathenau. Contre la mécanisation contemporaine, Rathenau a repris à peu près tous les arguments des romantiques, et des classiques aussi.

On passera plus rapidement sur les idées religieuses et politiques d'Ad. Müller. Il voit dans le christianisme, comme Fr. Schlegel et Görres, l'instrument de la Fédération des Peuples de la terre. C'est vers cette Société des Nations que nous conduit l'histoire universelle. Ad. Müller ne recule, en bon romantique qu'il est, ni devant l'histoire, ni devant la géographie du monde. C'est Christ qui nous révèle la véritable idée de l'Etat. C'est pourquoi l'Idée chrétienne a été traduite dans toutes les langues. Non qu'il n'y ait pas concurrence entre les peuples, voire même guerre. Mais Christ est le grand Médiateur. Comme l'Etat, comme la Société des Nations, l'Eglise universelle sera une synthèse entre monarchie et république.

On voit le lien qui rattache les trois idéologies de Fr. Schlegel, de Görres et d'Ad. Müller. Schlegel est le théologien, Görres le politicien, Ad. Müller l'économiste du groupe dit conservateur et réactionnaire. En réalité, l'idée centrale de ces trois systèmes, c'est bien celle d'*une synthèse possible entre Monarchie et République*, ces deux formes étant conçues comme les forces essentielles qui se partagent les sociétés et qu'il convient d'harmoniser entre elles. Monarchie : unité médiévale, à enrichir et à compléter ; République : ensemble des aspirations et des différenciations modernes, à modérer, à organiser. La chimère allemande, la conciliation entre unité nationale et décentralisation particulariste, entre monarchie et démocratie apparaît ici sous sa première forme idéologique. Elle y prend déjà un aspect pangermaniste très accusé. Elle est une première conception de la Grande Allemagne, capable d'intégrer à la fois la Prusse et l'Autriche, l'unité et le fédéralisme. Le « Mittel-Europa » s'y dessine déjà avec une évidente netteté.

II. Telle serait donc, en ses linéaments essentiels, l'idéologie conservatrice. Il est évident qu'elle est autre chose qu'une simple apologie du passé. Ce qu'elle veut organiser, c'est l'Allemagne en mal d'unité nationale et c'est l'Europe, avec l'Allemagne comme centre. En cela, elle est aussi tournée vers l'avenir que vers le passé. Et, si on la compare avec les aspirations qui résument, soit le pangermanisme de C. Frantz et de P. de Lagarde, soit même les idées actuelles du « Reichsbanner » sur la Grande-Allemagne, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit morte et ne signifie plus rien pour l'intelligence des problèmes contemporains.

Avec Haller et Gentz, nous entrons dans un autre monde.

1. Il ne faut pas oublier que von Haller appartient à une vieille famille aristocratique bernoise, habituée de tout temps au gouvernement patriarcal, d'esprit tout positif ; que sa formation fut avant tout juridique,

Digitized by Google

dépourvue de tout mysticisme, basée sur une sorte d'empirisme qui se préoccupe avant tout de systématiser l'expérience. N'oublions pas non plus que, si Haller croit devoir se convertir au catholicisme en 1820, c'est-à-dire à une époque où ses idées sont depuis longtemps établies, il a été élevé dans le luthéranisme. Ses théories sur la famille, sur l'origine divine du pouvoir, sur les liens entre la religion et la politique, sur le rôle de la force nous font penser, avant tout, à ses origines luthériennes et protestantes.

Quand, en 1808, il publie son « Handbuch der allgemeinen Staatenkunde », il écrit que ses idées datent déjà de douze ans, qu'elles remontent par conséquent à 1796, en particulier à la lecture de Burke. Vers 1808, sa pensée est donc constituée. Contre la Révolution française et le contrat social, contre le despotisme napoléonien il reprend les critiques que les romantiques allemands avaient déjà faites à la politique française. Mais son point de départ n'est pas le leur. Il veut définir l'état dit « de nature » qui, contrairement à ce qu'a affirmé Rousseau, existe encore, existera toujours. Or, cet état de nature n'est fondé ni sur l'égalité, ni sur la liberté, mais sur la diversité et la contrainte. Entre domination et dépendance il y a une corrélation naturelle, les faibles se plaçant spontanément sous la protection des forts. Il y a donc une distinction capitale à établir entre la « puissance utile » et la « puissance nuisible ». Or, comment se défendre contre l'abus, toujours possible, du pouvoir ? En lui opposant un pouvoir aussi fort ? Non, certes. Car ce serait l'anarchie. Le pouvoir ne peut être modéré, dans ses effets, que par la morale et la religion. C'est le pur patriarcalisme. Car c'est Dieu qui fonde les Etats. L'essence de l'Etat est constituée par l'indépendance même du pouvoir souverain. Pas de pouvoir humain au-dessus du Monarque; ou au-dessus de la République, les Républiques étant « unabhängige Communitäten ». L'indépendance du pouvoir est « summa fortuna ». Jamais elle n'est déléguée par les inférieurs. Le pouvoir suprême, Monarque ou Corporation, gouverne, non jure delegato, mais jure proprio. Toute la pensée de von Haller est dans cette distinction. D'où la différence à établir ensuite entre : 1° les Monarchies qui sont, soit patrimoniales, soit militaires, soit théocratiques, et 2° les Républiques qui seront, soit des aristocraties, soit des démocraties. Monarchies et Républiques disparaissent pour les mêmes raisons : dissensions intestines, décomposition; elles se conservent par les mêmes moyens : union des forces, esprit de corps. Nous sommes, évidemment, plus près de la Prusse et du bismarckisme que du fédéralisme pangermaniste.

D'où l'influence significative que von Haller a exercée sur les publicistes et politiciens réunis autour de Frédéric-Guillaume IV. Ad. Müller n'est pas non plus resté étranger à ce groupement et on pourrait, de ce point de vue, le considérer comme établissant la transition entre les romantiques catholicisants et les Berlinois. Car on avait ici besoin d'une théorie vigoureuse de la Monarchie et von Haller offrait le système voulu. Seulement, comme Fr. Meinecke l'a montré[1], les v. Gerlach et autres publicistes prussiens lui reprochaient : de ne pas vouloir la théorie sur une

[1]) Voir op. cit., p. 239 et ss.

Digitized by Google

base religieuse suffisante et de confondre la « Nature » avec le « Dieu personnel »; 2° de ne pas définir la nation, qui est une forme supérieure de la souveraineté divine et humaine. Bref, c'est le romantisme prussien et luthérien qui reprendra les idées de von Haller, les affinera, les taillera à sa mesure et les adaptera à ses besoins. Et c'est justement dans le sens religieux que Wilhelm v. Gerlach développera les idées de von Haller. Rien à ajouter, sur ce point, à l'excellente démonstration de Fr. Meinecke. Il nous suffit d'indiquer que, par là, le système de Haller se rattache au conservatisme prussien et protestant. C'est la ligne qui conduit à Stahl, à Hegel, à Bismarck. Distinction capitale, car elle répond à celle qu'il faut toujours maintenir entre Prusse et Allemagne, entre dynastie prussienne et pangermanisme.

2. Friedrich Gentz a traduit en allemand les œuvres de Burke, l'adversaire anglais de la Révolution Française. Comme Burke, Gentz est un brillant publiciste. Il est même le plus brillant écrivain du groupe que nous étudions ici. Tête politique vigoureuse, intelligente et pénétrante, mais froidement et implacablement réaliste. Bref, un beau démolisseur d'illusions. On ne le voit guère en compagnie de romantiques idéologues, tels que Fr. Schlegel et Görres, qui bâtissent volontiers dans les nuages. Chez lui l'intelligence conserve son équilibre; elle l'emporte toujours sur le sentiment et la passion. Il n'est d'ailleurs pas plus « réactionnaire », au sens vulgaire du terme, que les autres publicistes. S'il se fait le serviteur trop obéissant des grands, c'est moins par servilisme naturel que par besoin d'argent et en raison de certaines faiblesses de caractère qui n'ont pas été sans influence sur ses idées. Car c'est par faiblesse de caractère qu'il hait si violemment la Révolution française et qu'il se fait l'adorateur de l'Etat, du pouvoir politique. Mais il a cherché, comme Görres, comme Fr. Schlegel et Adam Müller, à éviter la stagnation ainsi que le bouleversement révolutionnaire[1]. Le véritable homme d'Etat doit, selon lui, considérer simultanément le progrès et la conservation de ce qui existe. S'il a, plus tard, versé dans un conservatisme vraiment haïssable, c'est par sa faute, c'est par lâcheté personnelle. Car il est le seul, parmi les cinq publicistes ici examinés, qui ait donné dans l'absolutisme.

On peut distinguer, dans son activité politique et littéraire, 3 périodes : 1° de 1791 à 1802, Gentz devient publiciste et écrit librement sur les choses politiques; 2° de 1802 à 1815, c'est la lutte contre la Révolution française et contre le despotisme napoléonien; 3° de 1816 à 1832, il est au service de Metternich.

Comme les autres publicistes, Gentz part d'un certain enthousiasme pour la Révolution française. Mais il s'en détourne rapidement. C'est en 1793 qu'il traduit Burke. Ce qu'il veut, ce n'est ni le féodalisme médiéval, ni la hiérarchie catholique, ni même le principe légitimiste. Il est tout près de la pensée des tories anglais et c'est en étudiant l'influence anglaise qu'il convient d'examiner avec soin cette première période de la pensée de Gentz.

---

[1]) Voir en particulier sa lettre du 23 Décembre 1805 à Johann von Müller. Voir aussi la lettre du 12 Mai 1817 à Adam Müller.

Digitized by Google

Dans la seconde période, il défend la politique anglaise et la politique autrichienne contre Napoléon. Comme Görres et Schlegel, il voit dans le napoléonisme la contre-partie de la Révolution française. C'est la période la plus brillante, comme la plus courageuse de sa vie et de son activité littéraire. C'est dans la troisième période qu'il devient étroitement conservateur. C'est donc sur ses écrits de 1793 à 1815 qu'il convient d'insister, en particulier sur ceux de 1801 à 1806, qui concernent la guerre entre la Révolution française, l'équilibre européen et la situation politique du continent.

En somme, deux romantiques idéalistes : Fr. Schlegel et Görres, deux réalistes, qui n'ont guère eu de contact avec le romantisme proprement dit: von Haller et Gentz et, entre ces deux groupes, Adam Müller, qui essaie d'unir l'idéalisme romantique et la science économique. (A suivre.)

E. VERMEIL.

II. — Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Version grecque pour Avril 1925.

Ὅταν τινὸς ἀναισχυντίᾳ προσκόπτῃς, εὐθὺς πυνθάνου σεαυτοῦ· δύνανται οὖν ἐν τῷ κόσμῳ ἀναίσχυντοι μὴ εἶναι; Οὐ δύνανται. Μὴ οὖν ἀπαίτει τὸ ἀδύνατον· εἷς γὰρ καὶ οὗτός ἐστιν ἐκείνων τῶν ἀναισχύντων οὓς ἀνάγκη ἐν τῷ κόσμῳ εἶναι. Τὸ δ' αὐτὸ καὶ ἐπὶ τοῦ πανούργου καὶ ἐπὶ τοῦ ἀπίστου καὶ παντὸς τοῦ ὁτιοῦν ἁμαρτάνοντος ἔστω σοι πρόχειρον· ἅμα γὰρ τῷ ὑπομνησθῆναι ὅτι τὸ γένος τῶν τοιούτων ἀδύνατόν ἐστι μὴ ὑπάρχειν, εὐμενέστερος ἔσῃ πρὸς τοὺς καθ' ἕνα. Εὔχρηστον δὲ κἀκεῖνο εὐθὺς ἐννοεῖν, τίνα ἔδωκεν ἡ φύσις τῷ ἀνθρώπῳ ἀρετὴν πρὸς τοῦτο τὸ ἁμάρτημα· ἔδωκε γὰρ ὡς ἀντιφάρμακον πρὸς μὲν τὸν ἀγνώμονα τὴν πραότητα, πρὸς δὲ ἄλλον ἄλλην τινὰ δύναμιν, ὅλως δὲ ἔξεστί σοι μεταδιδάσκειν τὸν πεπλανημένον· πᾶς γὰρ ὁ ἁμαρτάνων ἀφαμαρτάνει τοῦ προκειμένου καὶ πεπλάνηται. Τί δὲ καὶ βέβλαψαι; εὑρήσεις γὰρ μηδένα τούτων πρὸς οὓς παροξύνῃ, πεποιηκότα τι τοιοῦτον ἐξ οὗ ἡ διάνοιά σου χείρων ἔμελλε γενήσεσθαι· τὸ δὲ κακόν σου καὶ τὸ βλαβερὸν ἐνταῦθα πᾶσαν τὴν ὑπόστασιν ἔχει. Τί δὲ καινὸν ἢ ξένον γέγονεν, εἰ ὁ ἀπαίδευτος τὰ τοῦ ἀπαιδεύτου πράσσει; Ὅρα μὴ σεαυτῷ μᾶλλον ἐγκαλεῖν ὀφείλῃς ὅτι οὐ προσεδόκησας τοῦτον τοῦτο ἁμαρτήσεσθαι.... Μάλιστα δέ, ὅταν ὡς ἀπίστῳ ἢ ἀχαρίστῳ μέμφῃ, εἰς σεαυτὸν ἐπιστρέφου· προδήλως γὰρ σὸν τὸ ἁμάρτημα, εἴτε περὶ τοῦ τοιαύτην τὴν διάθεσιν ἔχοντος ἐπίστευσας ὅτι τὴν πίστιν φυλάξει, εἴτε τὴν χάριν διδοὺς μὴ καταληκτικῶς ἔδωκας μηδὲ ὥστε ἐξ αὐτῆς τῆς σῆς πράξεως εὐθὺς ἀπειληφέναι πάντα τὸν καρπόν. Τί γὰρ πλέον θέλεις εὐ ποιήσας ἄνθρωπον; Οὐκ ἀρκεῖ τοῦτο, ὅτι κατὰ φύσιν τὴν σήν τι ἔπραξας, ἀλλὰ τούτου μισθὸν ζητεῖς; Ὡσεὶ ὁ ὀφθαλμὸς ἀμοιβὴν ἀπῄτει, ὅτι βλέπει ἢ οἱ πόδες, ὅτι βαδίζουσιν. Ὥσπερ γὰρ ταῦτα πρὸς τόδε τι γέγονεν, ὅπερ κατὰ τὴν ἰδίαν κατασκευὴν ἐνεργοῦντα ἀπέχει τὸ ἴδιον, οὕτως καὶ ὁ ἄνθρωπος εὐεργετικὸς πεφυκώς, ὁπόταν τι εὐεργετικὸν πράξῃ, πεποίηκε πρὸς ὃ κατεσκεύασται, καὶ ἔχει τὸ ἑαυτοῦ.

Thème grec pour le 25 Avril 1925.

Platon établit ce grand principe que le but de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens, aussi bien que du gouvernement des peuples, est

Digitized by Google

de les rendre meilleurs, et que quiconque s'écarte de cette fin, quelque mérite qu'il paraisse avoir d'ailleurs, n'est pas véritablement digne de l'estime et de l'approbation du public.

C'est le jugement que ce grand philosophe portait de l'un des plus illustres citoyens d'Athènes, qui avait longuement gouverné la république avec une réputation extraordinaire, et qui avait rempli la ville de temples, de statues, d'édifices publics, qui l'avait ornée par les monuments les plus célèbres et rendue toute brillante d'or, qui avait épuisé ce que la peinture, la sculpture et l'architecture ont de plus grand et de plus beau, et avait établi dans ces ouvrages le modèle et la règle du goût de toute la postérité. Mais Platon demandait si l'on pouvait trouver un seul homme, citoyen ou étranger, esclave ou libre, à commencer par ses propres enfants, que Périclès eût rendu par ses soins plus sage et plus homme de bien.

Versions latines
Pour le 15 mai.

A. Agrégation et licence classique.

Tacite, *Histoires*, III, ch. 38 et 39 : Mort de Junius Blésus.

B. Certificat d'études littéraires.

Tite Live, XXX, 13, depuis « mouit et Scipionem .... » jusqu'à la fin du chapitre : Entrevue de Syphax et de Scipion.

Thème latin
Pour le 1er mai.

Dites à un enfant que Crassus, allant contre les Parthes, s'engagea dans leur pays, sans considérer comment il en sortirait; que cela le fit périr, lui et son armée, quelque effort qu'il fît pour se retirer. Dites au même enfant que le Renard et le Bouc descendirent au fond d'un puits pour y éteindre leur soif; que le Renard en sortit, s'étant servi des épaules et des cornes de son camarade comme d'une échelle; au contraire, le Bouc y demeura, pour ne pas avoir eu tant de prévoyance; et, par conséquent, qu'il faut considérer en toute chose la fin. Je demande lequel de ces deux exemples fera le plus d'impression sur cet enfant : ne s'arrêtera-t-il pas au dernier, comme plus conforme et moins disproportionné à la petitesse de son esprit ? Il ne faut pas m'alléguer que les pensées de l'enfance sont d'elles-mêmes assez enfantines, sans y joindre encore de nouvelles badineries. Ces badineries ne sont telles qu'en apparence : car, dans le fonds, elles portent un sens très solide. Et comme, par la définition du point, de la ligne, de la surface, et par d'autres principes très familiers, nous parvenons à des connaissances qui mesurent enfin le ciel et la terre, de même aussi, par les raisonnements et les conséquences que l'on peut tirer de ces fables, on se forme le jugement et les mœurs, on se rend capable de grandes choses [1]).

---

[1]) Jusqu'ici pour les candidats à la licence.

Digitized by Google

Elles ne sont pas seulement morales, elles donnent encore d'autres connaissances. Les propriétés des animaux et leurs divers caractères y sont exprimés ; par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les créatures irraisonnables. Quand Prométhée voulut former l'homme, il prit la qualité dominante de chaque bête. De ces pièces si différentes, il composa notre espèce, il fit cet ouvrage qu'on appelle petit monde. Ainsi ces Fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint. Ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connaissances que l'usage leur a données, et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent.

La Fontaine, *Fables :* Préface.

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Thème espagnol

pour jeudi le 23 avril.

G. Flaubert, *Salammbô*, La Fête des Mercenaires. « C'était à Mégara... etc. jusqu'à... le visage d'Hamilcar ».

Dissertation espagnole

pour jeudi le 30 avril.

Amor y celosía en *El Perro del hortelano* de Lope de Vega.

Thème italien pour le 23 avril. Texte imprimé p. 288.

Version italienne

pour le 23 avril.

Guicciardini, *Prose scelte* (Firenze, Barbèra), p. 51, Papa Giulio II, de « Grande fu certamente » à « di maculare » (Lib. VI, cap. 2).

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

Ordre du jour d'Hadrien à l'armée d'Afrique.

C. I. L., VIII, 2532 = 18042

imp. Caesar Traianus
Hadrianus Augustus
/ / / / / / / / / / / / / / / / /
exercitationibus inspectis adlocutus
est is quae infra scripta sunt
Torquato II et . . . one cos k. Iulis

At pilos . . . . . etis pro causa ves . . . . . .
. . nda vobis aput me fuissent, omnia mihi pro vobis ipse di . . . . . .
cohors abest, quod omnibus annis per vices in officium pr . . . .
sulis mittitur, quod ante annum tertium cohortem et qua . . . .
ex centuris in supplementum comparum tertianorum dedis
tis, quod multae, quod diversae stationes vos distinent, quod

Digitized by Google

nostra memoria bis non tantum mutastis castra sed et nova fecis
tis, ob haec excusatos vos hab . . . . . dui exercitatione cessas
set. Sed nihil aut cessavi
vobis excusatione
retis va

(lacune)

. . . . . rium . . . . . vide
. . . . . sse vobis, primi ordines et centuriones agiles
. . . . . re suo fuerunt

eq. leg.

. . ercitationes militares quodammodo suas leges
. . bent, quibus si quit adiciatur aut detrahatur, aut minor
. . . . citatio fit aut difficilior. Quantum autem difficultatis
. . . . . antum gratiae demitur. Vos ex difficilibus difficil
. . . . . ut loricati iaculationem perageretis
. . . . . o, quin immo et animum probo

Face droite.

K. Iul. coh. II. Hi.

tationes . . . . . alii . . . . .
plures dies divisis . . . . as uno die peregistis, murum lo
operis et qualis mansuris hibernaculis fieri solet non . . .
to diutius exstruexistis quam caespite exstruitur, qui m .
dulo pari caesus et vehitur facile et tractatur et sine mo . . .
tia struitur, ut mollis et planus pro natura sua: vos lapidi . . .
grandibus gravibus inaequalibus quos neque vehere ne
que attollere neque locare quis possit, nisi ut inaequa . . . .
tes inter se compareant. Fossam glaria duram scabram . . .
recte percussistis et radendo levem reddidistis. Opere pro
bato introgressi castra raptim et cibum et arma cepistis
equitem emissum secuti magno clamore revertentem per

(lacune)

laudo quod convertuit vos ad have exercitat . . .
micationis imaginem accepit et sic exercet . . .
dare vos possim. Cornelianus praefectus ves . . .
tisfecit. Contrari discursus non placent mih . . .
est auctor. E tecto transcurrat eques et pe . . .
videt qua vadat aut si voluerit ecum r . . .
quin sit obnoxius caliculis tectis . . . .
. . . tis congredi debetis concurr . . .
. . . iam adversus hosti facienda
. on. Iul. Zarai. coh . . . .
. . . . . varetis et di . . . . .

Face gauche.

. . . idus Iulias, ala I Pannoniorum
Omnia per ordinem egistis .Campum d . . ursionibus complestis
iaculati estis non ineleganter, hast . . . . . uamquam brevi

Digitized by Google

bus et duris, lanceas plures vestrum . . . iter miserun. Salvis
tis et hic agiliter et heri velociter. Si q. it defuisset, desiderarem
si quit eminuisset designarem, tota exercitatione peraeque pla
cuistis. Catullinus legatus meus vir clarissimus in o . . .
bus quibus praeest parem curam suam exhib . . . . . .
fectus vester sollicite videtur vobis attendere. Congiari
um accipite, viatoriam, in Commagenorum campo salieti.
eq. coh. VI Commagenorum
Difficile est cohortales equites etiam per se placere, difficilius post ala
rem exercitationem non displicere. Alia spatia campi, alius iacu
lantium numerus, frequens dextrator, cantabricus densus,
equorum forma armorum cultus pro stipendi modo. Verum
vos fastidium calore vitastis, strenue faciendo quae fieri debe
bant; addidistis ut et lapides fundis mitteretis et missilibus con
fligeretis, saluistis ubique expedite. Catullini leg. mei c. v.
. . . . . apparet, quod tales vos sub i . . o v . . . . .

Le gérant: A. Schann.

Digitized by Google

3me ANNÉE
No 7

1925
1er MAI

Les Instituts de la Faculté des Lettres

L'Institut de langues et littératures italiennes et espagnoles

Une des innovations introduites, en 1919, à la Faculté des Lettres de Strasbourg a porté sur les langues et les littératures romanes. Jusqu'alors, elles avaient pour centre unique le séminaire de philologie romane, dont la bibliothèque avantageait singulièrement les études françaises, car les deux tiers environ de ses livres concernaient notre langue et notre littérature, tandis que le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais se partageaient le troisième tiers.

La France a remplacé ce séminaire unique par deux instituts, l'un de langue et de littérature françaises, auquel le *Bulletin* du 1er janvier 1924 a consacré une notice, l'autre de langues et littératures italiennes et espagnoles.

Quand ces deux nouveaux organes se sont partagé leur héritage commun, le lot échu à notre Institut comprenait environ cinq cents volumes [1]. Il s'est accru peu à peu, si bien que nous espérons n'être plus très loin du moment où nous enregistrerons le trois millième volume. Néanmoins, beaucoup de lacunes sont encore à combler et il faut souhaiter que de généreuses inspirations rendent contagieux le bon exemple donné par le gouvernement espagnol, la Chambre des députés d'Italie, l'Institut français de Florence et quelques particuliers qui ont su acquérir des titres à notre juste reconnaissance.

Italien. — Conformément à l'enseigne de notre Institut, nos livres se rapportent surtout à la langue et à la littérature.

En ce qui concerne l'italien, nos étudiants ont, il va sans dire, à leur disposition, non seulement le *Vocabolario degli Accademici della Crusca* (5e édition restée jusqu'ici incomplète) et les dictionnaires de Tommaseo Rigutini e Fanfani, Petrocchi, Cappuccini, Zambaldi, Premoli, etc., mais encore bon nombre de vocabulaires bilingues où, à côté des mots toscans,

[1]) » Notre Institut », car le personnel enseignant de l'Institut de langues et littératures italiennes et espagnoles comprend deux professeurs, plus un lecteur d'italien et un lecteur d'espagnol.

Digitized by Google

se lisent les termes correspondants du latin, du français, de l'allemand, de l'espagnol, ou des dialectes sicilien, bolonais, lombard, vénitien.

A côté de quelques bonnes grammaires pratiques de la langue usuelle, la grammaire historique, l'histoire de la langue, la dialectologie sont représentées par des traités généraux ou des études relatives chacune à un texte particulier.

On s'est appliqué tout spécialement à réunir un grand nombre de bonnes éditions des écrivains de toute époque, sans oublier le XIXe siècle, et parfois même le XXe.

Les histoires générales de la littérature, les études particulières sur tel auteur, tel genre, telle période, ne sont pas oubliées, non plus que les travaux essentiels sur les relations littéraires de l'Italie avec d'autres pays.

On s'est aussi préoccupé de fournir aux étudiants quelques bons répertoires bibliographiques ayant une portée générale comme le *Catalogo metodico* publié sur l'ordre de la Chambre des députés d'Italie, ou bien, au contraire, se rapportant à un problème déterminé ou à un seul écrivain.

Si la bibliothèque italienne de notre Institut est spécialement consacrée à la langue et à la littérature de l'Italie, elle se garde bien d'écarter les ouvrages relatifs à la civilisation générale, l'histoire politique ou artistique de ce pays. Elle les accueille au contraire volontiers. Il convient seulement de garder une mesure et de se borner aux livres qu'un italianisant doit avoir sous la main pour éclaircir les difficultés que présente à tout instant la lecture des auteurs.

Nous n'avons encore rien dit des revues et des journaux que nous possédons. Citons l'*Archivio glottologico*, les *Studi romanzi*, les *Nuovi Studi medievali*, les *Studi danteschi*, de M. Barbi, le *Giornale storico della letteratura italiana*, *la Critica*, *la Rassegna*, *la Cultura*, *l'Italia che scrive*, le *Marzocco*, les *Etudes italiennes*. N'oublions pas de noter que, grâce à une heureuse combinaison, le *Corriere della Sera* est mis gracieusement à notre disposition.

Espagnol. — Les mêmes principes ont présidé au développement de notre section espagnole. Nous avons eu soin d'accroître de notre mieux le nombre des travaux de philologie et de dialectologie qui, avec les textes anciens, constituaient le meilleur de notre fonds premier. Mais nous avons surtout songé à combler des lacunes graves : nous manquions de grammaires pratiques, de dictionnaires français-espagnols et espagnols-français, de textes classiques et modernes, d'études critiques, de livres relatifs à la civilisation, à l'histoire politique, à l'histoire artistique de l'Espagne, et aussi de l'Amérique latine, que nous ne perdons pas de vue. Nous en avons acquis autant que nous le permettaient nos moyens, singulièrement limités par le taux désavantageux du change. Ainsi se lisent désormais sur nos rayons des noms qu'on y eût vainement cherchés autrefois : par exemple ceux de Pardo Bazan, Azorin, Angel Ganivet, Blasco, Menendez y Pelayo, Menendez Pidal, etc.[1].

[1] Nous devons aussi ajouter que nous possédons un petit fonds portugais (philologie et littérature).

Digitized by Google

Enfin, nous ne possédions, au début, aucune revue. Nous recevons maintenant le *Bulletin hispanique*, la *Revista di filologia espanola*, la *Revue de l'Amérique latine.*

Si incomplète qu'elle soit encore, la bibliothèque de notre Institut offre dès maintenant des instruments de travail très précieux, d'une part aux étudiants qui préparent un examen ou un concours, de l'autre aux jeunes gens désireux simplement de perfectionner leur culture méridionale. D'ailleurs, les ressources qu'ils ne trouveraient pas dans notre salle de travail, leur seraient très certainement fournies par la riche Bibliothèque universitaire et régionale. En outre, ils pourraient recourir à d'autres Instituts de notre Faculté. Il y trouveraient à la fois des livres et des conseils. Nous serions en effet bien oublieux si nous omettions de rappeler que plus d'un parmi nos collègues a bien voulu nous aider à préparer, le cas échéant, nos candidats à l'agrégation d'italien dont le programme comporte une épreuve latine, et souvent des questions d'histoire politique et d'histoire de l'art : exemple de cordiale et heureuse collaboration qu'on ne saurait trop approuver, de même qu'on ne dira jamais assez quelles facilités les divers Instituts de la Faculté des Lettres de Strasbourg offrent aux étudiants. Pouvoir pénétrer, grâce à une clef qui vous est remise au début de l'année, dans la salle réservée à votre spécialité, avoir le droit de travailler librement, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, dans ce local vaste, bien chauffé en hiver, bien éclairé en toute saison, garni de rayons où sont déposés, en grand nombre, les ouvrages que vous pouvez consulter sur place : quel bonheur pour des jeunes gens studieux ! Aussi comprend on que les favoris du sort admis à réaliser ce rêve se conforment sans peine aux règlements d'ailleurs tout paternels qui assurent le bon fonctionnement et le maintien d'une organisation si agréable et si féconde.

Gabriel MAUGAIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi

Histoire littéraire (Samedi 21 mars 1925).

M. H. Tronchon signale la nouvelle revue critique internationale *Litteris*, trimestrielle, éditée à dater de septembre 1924 par la *Société Littéraire* de Lund (Suède). Elle accueille des comptes rendus en anglais, français, allemand, et, à l'occasion, en d'autres langues, quitte à joindre à la communication, quand il y aura lieu, un bref résumé en anglais. Le premier numéro promettait beaucoup.

Il étudie ensuite le récent ouvrage de M. F. Baldensperger: *Le mouvement des idées dans l'Emigration française (1789-1815)* (2 volumes, Plon, 1925). Question ancienne, que n'avait traitée d'ensemble aucun des auteurs qui l'ont abordée. Question depuis longtemps familière à M. Baldensperger, qui en ces deux volumes groupe avec infiniment d'aisance les résultats de bien des voyages d'archives à travers l'Europe et l'Amérique, d'innombrables dépouillements d'imprimés et de papiers manuscrits. L'histoire ici fait corps avec l'histoire littéraire; les deux objets d'étude étaient plus qu'ailleurs inséparables ; M. Baldensperger a eu grand raison de les unir ; mais il y fallait beaucoup d'art. Après avoir indiqué les divisions essentielles de l'ouvrage, M. H. Tronchon montre quelques-uns des moyens mis en œuvre pour assurer à l'ensemble le caractère qu'il devait avoir, et en faire le tableau d'un mouvement d'idées : le premier plan réservé aux choses de sentiment et d'intelligence ; les « premiers rôles » partout remplissant leur office nécessaire de groupement et comme de cristallisation, aidant à dégager parfois d'« insipides débats » les dominantes et les traits généraux ; en plus d'un point, l'aspect européen de telle ou telle grande question d'alors, indiqué sobrement mais avec netteté ; un détail infini, et d'un intérêt constant, ramené de lui-même, on le croirait, aux cadres de quelques grands thèmes sentimentaux ou intellectuels.

Il donne ensuite un aperçu de quelques résultats essentiels de l'Emigration française selon M. Baldensperger. Résultats extérieurs à la France, dont l'action à l'étranger se continue et se complète, en certains points du monde, grâce à tous ces Français en exil. — Résultats à longue échéance le plus souvent, pour l'âme française elle-même : expériences accumulées, effritement d'un cosmopolitisme généreux mais excessif, peut-être, aussi, d'un classicisme vainement obstiné ; l'âme de quelques nations étrangères, sinon connue, du moins entrevue, et non plus ignorée par système ou par orgueil : à quoi aident grandement des relations personnelles, d'autant plus précieuses et plus efficaces, que, dans un même cercle, les émigrés français le plus souvent demeurent divisés. — Résultats pour les lettres françaises : la production dramatique, romanesque, lyrique même, recueille quelque bénéfice de contacts qui s'imposent quand la routine conseillerait de s'y dérober ; surtout, il se constitue en matière philosophique, religieuse, politique, toute une réserve où la génération suivante puisera. C'est là principalement, semble-t-il, que l'œuvre intellectuelle de l'Emigration s'accuse. M. H. Tronchon regrette de ne

Digitized by Google

pouvoir s'arrêter davantage à tant d'observations précises et fines, dont il donne quelques exemples heureux.

Après avoir loué l'esprit même dans lequel l'œuvre a été conçue, équité clairvoyante aux faiblesses et puérilités de plus d'un, sympathie pour tant de misères et de courage, il fait quelques réserves sur la *thèse* que M. Baldensperger défend en maint endroit. Par l'Emigration, le romantisme français aurait contracté à l'égard de l'étranger une dette considérable. Le renouvellement de l'imagination, de l'âme française, se serait fait *par le dehors* surtout. Ni le tragique des choses, ni ce levain qu'est le malheur pour bien des âmes, ni des germes anciens déjà de « préromantisme », n'auraient eu sur les émigrés (plus encore que sur les autres Français) la même vertu qu'une *mystique* dont l'influence devait s'imposer peu à peu à bon nombre des 180.000 hommes qui passèrent nos frontières. On discutera sur ce point, et l'on a déjà discuté. Mais ce problème de littérature comparée était un fort beau problème, nul n'en pouvait traiter mieux que M. Baldensperger, il n'a guère laissé à glaner après lui, et ses deux volumes, si pleins de choses, se lisent d'un trait.

M. R. Pugh présente d'abord l'ouvrage récent de M. A. Fliche, *Aigues-Mortes et Saint-Gilles* (Paris, Laurens, 1925). En peu de pages, l'auteur a su retracer avec clarté l'histoire des remarquables édifices qu'il étudie ; sa méthode est excellente, il a tiré parti à merveille de ce que pouvaient donner des archives peu nombreuses et assez incomplètes.

Aux faits dont M. Fliche a donné une critique très sûre, M. R. Pugh ajoute, pour Aigues-Mortes, l'histoire d'une inscription gravée par Marie-Durand, prisonnière dans la Tour de Constance ; le commandant Espérandieu l'a récemment déchiffrée ; la revue *Christ et France* en a donné un commentaire (1er et 15 septembre 1924). M. Pugh développe aussi, en la complétant, la thèse de Lenthéric sur les emplacements des deux ports d'Aigues-Mortes (*les Villes Mortes du Golfe du Lion*). Il insiste sur la nécessité qu'il y aurait de joindre une carte à tous ouvrages de ce genre. Quant à Saint-Gilles, il complète l'histoire de l'abbaye primitive à l'aide de quelques indications fournies par M. Ed. Bondurand sur l'ancien pélerinage local, et les procédures du droit civil et romain en Bas-Languedoc (voir *Ecole Antique de Nîmes*, session de 1920, p. 38 ; Cf. J. Bédier, *Légendes Epiques*, 1er vol.). D'accord avec M. Fliche, il adopte l'avis de Labande sur la date de construction de la crypte, contradictoirement aux opinions de Révoil et de Lasteyrie. Il regrette que M. Fliche n'ait pas noté, à propos de la célèbre façade de l'église, le rôle qu'ont dû jouer certaines influences romaines et gréco-orientales, et discute l'affirmation de Gendronneau (*Ecole Antique de Nîmes*, session de 1923, p. 29) sur l'antériorité de cette façade par rapport à la frise de Beaucaire.

Il signale aussi le numéro spécial que la *Nouvelle Revue du Midi* a consacré à Péladan (Nîmes, 1925, 246 pages, avec 8 illustrations et une Lettre autographe) : la présentation artistique est parfaite, et ce bel effort d'un jeune périodique de province mérite de ne point passer inaperçu.

M. Maugain entretient la réunion de l'activité d'un collègue italien, M. Francesco Picco, qui unit à un savoir étendu et varié un goût sûr et un

Digitized by Google

vif sentiment de la mesure. Le dernier travail publié par M. Picco est un joli volume de la *Biblioteca Sansoniana straniera diretta da Guido Manacorda* (Florence, G. C. Sansoni). C'est une traduction des *Précieuses ridicules* avec le texte français, une intéressante introduction et un utile commentaire.

M. Maugain présente aussi un important ouvrage dont il fera paraître le compte rendu dans la revue *Etudes italiennes*. Il s'agit du livre de M. Giuseppe Toffanin, *L'eredità del Rinascimento in Arcadia*, Bologna, Zanichelli (1924).

Histoire des religions (samedi 28 mars 1925)

M. Pariset analyse *le Christianisme et la Révolution française*, de M. Aulard, qui vient de paraître dans la Collection Couchoud, chez Rieder. Le livre est divisé en trois parties. L'auteur résume d'abord l'histoire des rapports de l'Etat avec les Eglises et avec le Pape, de 1789 à 1793. Son exposé, écrit d'un style volontairement dépouillé, est ferme, sobre, lumineux. Il donne tout l'essentiel et rien que l'essentiel. La deuxième partie, intitulée « La tentative de déchristianisation », apporte une conjecture nouvelle. Autrefois, M. Aulard professait que le Christianisme était indestructible dans la conscience des Français. Maintenant, il croit que « si on avait continué jusqu'au bout le système de violence et de destruction, il n'est pas bien sûr qu'on n'eût pas extirpé de la conscience paysanne une religion qui n'y avait peut-être que des racines courtes ». La troisième partie, très sommaire, établit que Bonaparte n'a pas, comme on le dit souvent, relevé les autels, mais qu'il a détruit tous les autels qui n'étaient pas spécifiquement catholiques romains.

MM. Sabatier, Koszul, Cavaignac, Alfaric, ont présenté quelques observations sur les protestants à l'époque révolutionnaire, les loges maçonniques, le caractère religieux de l'insurrection vendéenne.

M. Alfaric expose brièvement l'intérêt que présente le fascicule consacré par M. Henri Delafosse au *Quatrième Evangile*, dans la Collection « Christianisme » (Paris, Rieder, 1925, in-16, 234 p.). En une introduction substantielle, qui occupe plus de la moitié du volume, l'auteur s'attache à établir que le texte canonique comprend une première rédaction à tendance gnostique, ou plus précisément marcionite, et une seconde qui la corrige et la complète en un sens nettement catholique. Il donne à la suite une introduction nouvelle qui s'inspire de cette distinction et où les éléments primitifs sont en caractères romains, les autres en italiques. Le caractère composite du texte paraît bien établi, ainsi que la tendance gnostique de la première rédaction. Mais on peut douter que ce gnosticisme soit spécifiquement marcionite. La thèse générale de M. Delafosse gagnerait à être moins étroitement liée avec cette hypothèse.

M. Maugain attire l'attention sur un petit in-8° de 432 pages, publié à Milan, à la Libreria Pontificia ed Arcivescovile de Romolo Ghirlanda, par M. Giovanni Casati, avec le titre suivant : *I libri letterari condannati dall' Indice*. Le livre est précédé d'une lettre-préface du cardinal Maffi, archevêque de Pise. C'est une série d'articles où sont expliquées les raisons

Digitized by Google

pour lesquelles un certain nombre d'ouvrages, surtout italiens ou français, ont été inscrits à l'Index. Parmi les auteurs ainsi mis en cause, citons Victor Hugo, Lamartine, Flaubert, d'Annunzio, Fogazzaro, A. Graf, Maeterlinck. Le livre n'est pas daté, mais l'*imprimatur* archiépiscopal est de septembre 1921.

Echos divers

M. Paul Vallette, professeur à Faculté, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Robert Leroux, professeur au Lycée Fustel de Coulanges, est chargé de conférences de langue et littérature allemandes à la Faculté des Lettres de Strasbourg, en remplacement de M. Maurice Cahen, appelé à d'autres fonctions.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Ribeauvillé

La première assemblée générale de la nouvelle société a eu lieu à l'Hôtel de la Ville de Nancy, à Ribeauvillé, le 28 mars dernier. Après lecture des statuts, le président lut des lettres de bienvenue de MM. Pfister, Grenier et Camille Schlumberger, promettant leur concours actif à la jeune société, qui compte déjà 160 adhérents, et qui fera pour Ribeauvillé ce que d'autres sociétés font déjà pour Riquewihr, Kaysersberg et Turckheim. Une vibrante allocution de M. Scherlen, archiviste de la Ville de Colmar, termina cette soirée, à laquelle assistaient les notabilités de la ville, ainsi que des contingents de Bergheim et de Hunawihr. Les initiateurs, parmi lesquels se trouvent MM. Ziller, professeur au Collège, Muller, garde général des forêts, Stœhr, propriétaire et Zellin, professeur au Collège, sont à féliciter de leur heureuse pensée. La société poursuivra à Ribeauvillé des travaux que d'autres — des Nessel, des Matthis, des Zeyrs — ont déjà faits dans leurs régions, démontrant une fois de plus combien sont vivants l'initiative et le patriotisme régionaux dans nos deux départements.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes

Lucain

NOTES SUR QUELQUES PASSAGES DU VIe LIVRE DE LA *Pharsale*.
(Suite)[1])

La folie criminelle de Sextus trouve pour s'exercer une occasion d'autant plus favorable qu'il est sur la terre classique des charmes et des enchantements magiques. De là une nouvelle digression, complétant la précédente, sur les prodiges accomplis par les sorcières thessaliennes (434-506). Mais ces coupables pratiques paraissent trop innocentes encore à la magicienne Erichtho. Celle-là n'a de commerce qu'avec les mânes ; elle vit parmi les morts, dont, en vue de ses opérations magiques, elle dispute les restes aux bûchers, aux tombeaux, aux instruments de supplice, aux carnassiers, ne reculant même pas devant le meurtre s'il lui faut des victimes (507-569). Sur la demande de Pompée, elle se met en devoir de rappeler à la vie un des morts qui couvrent la plaine, pour obtenir de lui des révélations sur l'avenir (570-666). Après avoir rassemblé quantité de substances magiques, elle invoque les puissances de l'enfer ; puis, comme le charme n'opère pas assez vite et que l'âme du mort hésite à rentrer dans son corps, elle leur adresse de violentes menaces (667-749). L'effet cette fois ne se fait pas attendre ; et le mort, ranimé, rapporte ce qu'il a vu aux enfers, et comment les âmes des bons citoyens sont remplies de tristesse par les malheurs qui se préparent, tandis que les autres se réjouissent. Il termine en faisant entrevoir à Pompée et aux siens le sort qui leur est réservé. Erichtho le rend alors à son repos, brûle le corps, et reconduit Sextus au camp de son père (750-830).

Sauf la donnée générale, qui lui appartient, Lucain n'a guère eu, dans cet épisode, à se mettre en frais d'invention. Les éléments de ses descriptions lui étaient fournis en bonne partie par les notions courantes ou par la lecture des poètes. Théocrite (*Id.* 2), Virgile (*Ecl.* 8 ; *Aen*, IV, 474 ss.), Horace (*Epod.* 5), Ovide (notamment *Met.* VII), les tragédies de Sénèque (en particulier *Médée*) ; après Lucain, Stace (*Theb.* IV), Apulée (*Met.* I-III), pour ne citer que le plus important, se prêteraient à une foule de rapprochements. Il est permis de conjecturer d'autre part que Lucain, dont la curiosité d'esprit s'étendait à tant de choses, a eu connaissance de tel de ces livres magiques qui, déjà nombreux de son temps, offraient à la crédulité des recettes et des formules. En particulier dans les invocations d'Erichtho aux divinités infernales (v. 695 ss., 730 ss.), il y a comme un écho des spéculations mystiques qui devaient pulluler aux siècles suivants à l'ombre du syncrétisme religieux, et dont la magie s'appropriait d'autant plus aisé-

[1]) Voir *Bulletin* du 1er avril 1925, p. 246 suiv.

Digitized by Google

ment l'incohérent verbiage qu'elles étaient elles-mêmes toutes pénétrées de magie. On trouvera quelques rapprochements utiles avec les textes littéraires et les papyrus magiques dans le travail d'ailleurs sommaire et superficiel de L. Fahz, *De poetarum Romanorum doctrina magica* (*Religionsgesch. Versuche und Vorarbeiten*, II, 3), Giessen, 1904.

435. moenia Haemonidum : les villes des Hémonides (= Thessaliennes). C'est toujours aux sorcières thessaliennes que Lucain applique ce nom.

castris : le camp de Pompée. Cf. v. 827 s.

436. quas .... transierit : qui laissent derrière elles tout ce que peut imaginer en fait de prodiges la fantaisie la plus extravagante. On entend parfois (en prenant *transire* dans le sens de : échapper à, passer inaperçu) : qui n'ont laissé sans le connaître et le pratiquer rien, etc. *Transierit* doit être, plutôt qu'un potentiel, un futur antérieur : imaginez...., vous verrez.

437. quarum ... ars est : *quarum ars est incredibilia facere* C. Cf. Apul. *Apol.* 26, 6 : *Si - - - proprie magum existimant qui ... ad omnia quae uelit incredibili quadam ui cantaminum polleat.*

439 sensuraque, etc. Constr. : *saxaque sensura magos canentes arcanum ferale*, des pierres sensibles au mystérieux chant infernal des magiciens. On admet généralement qu'il s'agit de la pierre d'aimant, à laquelle on attribuait de nombreuses propriétés magiques.

441. uim factura deis : capables de faire violence aux dieux. Cf. Apul. *Met.* III, 15, vers la fin.

Colchis : Médée, qui, après avoir donné à Jason, par ses charmes magiques, le moyen de dompter les taureaux d'Eétès et d'enlever la toison d'or, l'avait suivi à Iôlcos en Thessalie.

442. quas non aduexerat. Lucain paraît faire allusion, en la corrigeant, à une tradition d'après laquelle c'était Médée qui avait infesté la Thessalie d'herbes magiques apportées de Colchide. Cf. Aristid. VII, 79 (t. I, p. 76 Dind.) Schol. Arist. *Nub.* 748.

443. impia, etc. Constr. : *impia carmina dirae gentis conuertunt aures caelicolum surdas tot populis, tot gentibus.*

445. exit : se fraie un chemin.

446. ad inuitum ..... numen : portent jusqu'à la divinité contrainte d'obéir les paroles qui ont force sur elle.

448. auocat : ne distrait, ne rend inattentifs. Le soin même de faire tourner le ciel sur son axe, n'empêche pas les dieux de prêter l'oreille à la voix de la magicienne.

449-451. Les mages perses, les prêtres égyptiens chercheraient en vain à lutter contre les enchantements des Thessaliennes.

Digitized by Google

450. omne .... magorum : aura beau ouvrir jusqu'au fond le sanctuaire, c'est-à-dire mettre en œuvre tous les secrets transmis par la science des vieux mages (ou magiciens, car le nom a ici les deux sens).

451. alienis aris : des autels des autres, ou des étrangers, les Perses et les Egyptiens. *Aris* désigne ici, comme l'indique *superos*, les autels servant au culte. C'est en effet de religion qu'il s'agit, si c'est aux mages perses et aux prêtres égyptiens qu'il est fait allusion. Mais ces rites religieux avaient, à bien des égards, le caractère de rites magiques.

453. non fatis addictus : non livré à la puissance du destin, c'est-à-dire non conforme à la nature. *Fata* ne signifie pas autre chose ici que le cours régulier des choses, la loi naturelle. Il ne s'agit pas à proprement parler de passion contre nature. Ce qui est contraire à la nature, et ne peut s'expliquer que par la magie, c'est le fait même de l'amour s'insinuant dans un cœur insensible. MZUG ont *adductus*, qui, pour le sens revient pratiquement au même.

454. nec tantum ... proficiunt : ce ne sont pas seulement les breuvages funestes qui font de l'effet. *Proficiunt* se dit souvent, d'abord de remèdes salutaires, puis de substances magiques ou vénéneuses, dont le mode d'action, sinon l'effet, est le même que celui des médicaments.

455. aut cum, etc. = *(nec tantum proficit) cum (Thessalides) subducunt fetae amaturae pignora frontis turgentia suco.* Cf. Virg. *Aen.* IV, 515. Allusion à l'*hippomanes*, excroissance charnue que les poulains, disait-on, avaient sur le front en naissant, et que leur mère dévorait aussitôt, si l'on ne s'en saisissait avant elle. C'était un charme puissant en magie amoureuse.

amaturae. La jument qui vient de mettre bas (*feta*) aimerait son poulain si on la laissait dévorer l'*hippomanes*. Cf. Plin N. H. VIII, 165 : *Praeter ceteras fetum diligit (sc. equa). Et sane equis amoris innasci uenefícium hippomanes appellatum in fronte, caricae magnitudine, colore nigro, quod statim edito partu deuorat feta, aut partum ad ubera non admittit.*

457. hausti .... ueneni. Litt. : sans être souillé par l'impure liqueur d'aucun poison absorbé. *Venenum* désigne un breuvage, une drogue magique, aussi bien qu'un poison.

458. excantata : par le seul effet des incantations.

mens perit : l'esprit est perdu, n'est plus lui-même. On se représentait la magie amoureuse comme produisant chez le patient un égarement de l'esprit et des sens, une sorte de folie. Cf. Apul. *Apol.* 78.

concordia mixti tori : l'amour conjugal.

460. traxerunt ... fili. Allusion au *rhombus*, sorte de petite roue à laquelle un cordon enroulé, puis rapidement déroulé (*torti fili*) communiquait un mouvement giratoire *(uertigine)*. On s'en servait en magie amoureuse pour ramener ou attirer *(traxerunt)* un cœur infidèle ou rebelle. Cf. Theocr. 2, 30. Prop. II, 28, 35 ; III, 6, 26. Ovid. *Fast.* II, 575.

Digitized by Google

461. uices rerum : la succession, l'ordre naturel des phénomènes. Sen. *Med.* 759 : *temporum flexi uices.*

dilata dies : cf. v. 830.

463. praeceps : en plein élan.

464. axibus et rapidis, etc. Jupiter (s'apercevant que la machine s'arrête) cherche à donner une impulsion plus forte aux pôles qui se meuvent sur leur axe rapide, et s'étonne de les voir immobiles. *Impulsos polos* est à la fois complément de *urguens* et sujet de *ire.* Lucain paraît se représenter le ciel comme tournant sur un axe perpendiculaire ou légèrement oblique à l'axe vertical de la terre. Cf. I, 53 ss. ; VI, 484. *Polos* désigne les points où la sphère céleste repose sur son axe, et, en fait, la sphère céleste elle-même, comme souvent le singulier *polus. Axibus* pourrait n'être qu'un pluriel poétique, mais s'explique plutôt par le fait que l'auteur a dans l'esprit les extrémités de l'axe. Lucain s'exprime d'ailleurs comme si l'axe, se mouvant lui-même, communiquait son mouvement à la sphère *(rapidis).*

465. complent sc. Thessalides.

466. praeducunt *MVG, corr. ZU,* producunt *PZUC, corr. M.* Le premier convient mieux au sens. Cf. *Stat. S.* V, 3, 13 : *quis Apolline merso frigida damnatae praeduxit nubila menti ?*

467. nocibus isdem. On attendrait un *nunc,* correspondant à celui du v. 465, dans le sens de : tantôt ... tantôt. Au lieu de quoi Lucain écrit : et par ces mêmes paroles, ces mêmes incantations, (au moyen desquelles tout à l'heure elles rassemblaient les nuages), elles les dispersent.

468. solutis comis. Il est difficile d'admettre avec Haskins, en faisant de *solutis comis* le complément de *excussere,* que les sorcières secouent des nuages de leur chevelure dénouée. Ce ne pourrait être d'ailleurs qu'une manière d'amener les nuages, et c'est de les disperser qu'il s'agit ici. *Solutis comis* doit être un ablatif de moyen ou d'accompagnement ; et Lucain vise peut-être ou imagine un rite de magie imitative, dans lequel les cheveux flottant au vent figureraient les nuées emportées au loin. Une scholie (dans GU) applique *solutis comis* aux nuages. Ce n'est pas impossible ; mais l'image ne serait pas des plus heureuses.

469. uentis cessantibus. Cf. Sen. *Med.* 765 ; *Herc. Oet.* 455.

470. uetitum : ayant reçu défense.

sentire : d'être sensible à l'action de la tempête. Cf. Plin. *Ep.* VIII, 20, 4 (parlant du lac Vadimon) : *spatium modicum, quod tamen sentiat uentos et fluctibus intumescat.*

471. turbante est intransitif : le Notus faisant rage. Cf. Lucr. II, 125. Virg. *Aen.* VI, 801.

472. in uentum, contre le vent, dépend à la fois de *puppim ferentes* et de *tumuere.*

Digitized by Google

sinus : les voiles.

474. non qua pronus erat : en remontant vers sa source. Cf. Ovid. *Met.* VII, 199.

extulit. Plin. *Paneg*, 30, 2 : *piger Nilus cunctanter alueo sese ac languide extulerat.* Cf. *Ep.* VIII, 17, 3.

aestas. L'inondation du Nil commence en juin, et atteint son maximum vers la fin d'août.

475. direxit aquas : coule en ligne droite, au lieu de décrire des « méandres ».

476. Arar : La Saône, dont le cours, normalement, est aussi lent que celui du Rhône est rapide. Cf. Caes. *B. G.* I, 12, 1.

explicuere : ont aplani. Cf. v. 488. Sen. *Herc. Oet.* 456 : *turbidum explicui mare.*

477. suspexit : a vu au-dessus de sa cime, au lieu de les dominer. Cf. II, 271 : *nubes excedit Olympus.*

478. solibus et nullis, etc. : et les neiges de Scythie ont fondu, sans aucun soleil, au plus rigoureux de l'hiver. Cf. I, 17.

479. sidere = la lune : il s'agit des marées.

481. terra quoque, etc. La terre, qui, normalement, est suspendue immobile au milieu de l'espace, ébranle l'axe qui la supporte et la tient en équilibre.

482. uergens. Le participe exprime ici ce qui se passe régulièrement, ou ce qui se passait au moment où est intervenu le fait énoncé par le verbe principal. Cf. I, 104 : (*Crassus*) *saeua arma ducum dirimens*, qui jusque-là séparait César et Pompée. La force qui (normalement) tend vers le centre de l'univers (*medium uergens nisus in orbem*), chancelle, perd sa direction (*titubauit*). Le centre de gravité s'est déplacé, l'équilibre est rompu, et la masse terrestre s'écarte (v. 483) de sa position centrale. *Nisus* exprime une idée qu'on peut rapprocher de celle de gravitation. Cf. Cic. *N. D.* II, 117: *In aethere astra uoluuntur, quae se nisu suo conglobata continent.* La théorie d'après laquelle tout tend vers le centre, et qu'admettaient les Stoïciens, est combattue par Lucrèce I, 1052: *Fuge credere in medium summae quod dicunt omnia niti*, où *niti* correspond à *nisus uergens* chez Lucain.

484. perspectumque dedit etc. La terre sépare et cache l'une à l'autre les deux moitiés du ciel qui tourne autour d'elle (*circumlabentis Olympi*). Quand elle se déplace, plus rien, n'arrête la vue d'un ciel à l'autre. Lucain ne nous dit pas où il met le spectateur. Haskins entend par *recessit* : s'ouvre et se sépare en deux. Ce serait donc à travers le centre de la terre (*uelut fenestra* C) qu'on apercevrait le ciel de part en part. Mais *recedo* sans complément ne peut guère avoir ce sens, qui d'ailleurs s'accorde mal avec le contexte.

Digitized by Google

485. potens leti : capable de donner la mort.

genitum nocere : créé pour nuire.

486. pauet Haemonias ... artes : redoute les arts magiques et les munit d'instruments de mort (que les magiciennes tirent de ces animaux mêmes).

487. has : les Hémonides, dont l'idée est contenue dans *Haemonias.*

488. his : pour elles, à leur commandement.

489. inque pruinoso ... aruo. *Cum in frigido loco colligere se angues soleant, nunc se extendunt carminum potestate.* Schol.

490. abrupto. Par la magie, de même que *coeunt.* Cf. Virg. *Ecl.* 8, 72.

491. humano ... ueneno. Au lieu qu'en général c'est le venin des serpents qui nuit à l'homme. *Humanum uenenum* ne doit d'ailleurs pas être pris au propre, mais désigne d'une manière générale les moyens magiques.

492. quis labor etc .Cf. V, 86 ss., où Lucain se pose des questions semblables à propos de l'oracle de Delphes. Lucain se représente la magie comme exerçant son action non pas directement, mais par l'intermédiaire des dieux, qu'elle a le pouvoir de contraindre. Cf. v. 443 ss. Ce qu'il voudrait s'expliquer, c'est le pourquoi et le comment de cette obéissance des dieux aux ordres des magiciennes.

493. spernendi : de les mépriser, c'est-à-dire de leur désobéir.

cuius etc. : par les engagements de quel pacte les dieux sont-ils liés?

495. merentur : gagnent les bonnes grâces des dieux (sujet : les magiciennes).

ignota pietate : par des formes de piété inconnues, par des rites qu'elles seules connaissent.

496. tacitis : proférées à voix basse.

499. illis. On sous-entend généralement *carminibus.* Mais ce pourrait être aussi un datif dépendant de *deducta* et désignant les magiciennes, comme au v. 497. *Illis* est d'ailleurs une correction de Sulpitius, les mss. ont *illic* = en Thessalie, qui n'est pas inacceptable.

500. deducta polo. Cf. Virg. *Ecl.* 8, 69.

501. uerborum uenenis = incantations magiques.

non aliter etc. Constr. : *Phœbeque serena, obsessa diris uerborum uenenis, palluit et ... arsit, non aliter quam si.*

502. et ... arsit : (on a vu) ses feux prendre une teinte noirâtre et terreuse.

503. (non aliter) quam si etc. Litt.: comme si la terre la tenait à

Digitized by Google

l'écart de l'image de son frère, c'est-à-dire interceptait la lumière du soleil et empêchait la lune de la refléter.

505. depressa : attirée du ciel vers la terre.

506. despumet : dépose son écume ou sa rosée. La rosée lunaire, qui communiquait aux végétaux une vertu vivifiante, était, en magie, utilisée à des fins diverses. Cf. v. 669 : *uirus lunare.* Stat. *Theb.* II, 284. Valer. Fl. *Arg.* VI, 447 : *quamuis Atracio lunam spumare ueneno sciret.*

508. damnarat nimiae pietatis : avait condamné comme trop pieux; donc : rejeté comme trop innocents.

Erichtho : nom déjà donné à une magicienne par Ovide, *Her.* 15, 139 : *furialis Erichtho.*

511. desertaque : — *que* a ici une valeur adversative.

512. expulsis umbris. Le terme est aussi peu net que la notion à laquelle il correspond. La croyance à une vie obscure du défunt dans le tombeau, sous la forme d'un fantôme qui en conserve l'image, a toujours persisté d'une manière plus ou moins confuse. Cf. Galletier, *Poésie funéraire romaine*, ch. II. *Vmbra*, c'est le simulacre du mort, mais un simulacre qui ne se distingue pas absolument du mort lui-même ; et pratiquement, ici, ce qui est banni du tombeau, c'est tout ce qui subsiste du mort, ses restes ou ses cendres.

513. silentum, les morts comme très souvent chez les poètes, est sans doute rapproché à dessein de *audire.*

515. non superi, non uita uetat : ni les dieux d'en-haut (parce qu'elle n'en a cure, d'où *profanae* : cf. 523), ni le fait qu'elle est en vie (alors qu'aux vivants toute communication est interdite avec le monde infernal), ne l'empêchent, etc.

516. caelo ignota sereno : que n'a jamais éclairée la lumière du jour.

517. Stygio pallore : une pâleur cadavérique, qui est aussi celle des ombres dans les enfers. Cf. Lucr. I, 123 : *simulacra modis pallentia miris.*

518. si = quand.

519. nudis : abandonnés. Cf. 512 s.

520. nocturna fulmina captat. Erichtho guette les éclairs ou les coups de foudre parce que ce sont les nuits d'orage qui conviennent à ses expéditions.

522. et non letiferas etc. : et un air qui n'est pas mortel par lui-même, elle l'empoisonne de son souffle. D'après Obermeier, p. 86, *perdere* ne pourrait se dire que d'une chose qu'on fait, d'un objet qu'on dépense en pure perte (cf. v. 197 : *perditis ictus*), et il faudrait entendre : elle ne répand pas en vain son haleine meurtrière. Mais voyez, d'autre part, v. 224 : *perdiderat uultum;* v. 458 : *perit.* La construction d'ailleurs ne permet guère de rapporter *non* à autre chose qu'à *letiferas.*

Digitized by Google

524. litantis : agréées des dieux. *Litare* se disait d'une victime remplissant les conditions requises pour que le sacrifice fût valable, ce qui se reconnaissait à l'inspection des entrailles.

525. funereas etc. Cf. v. 433.

526. tura : les grains d'encens qu'elle a dérobés au bûcher allumé.

527. precantis. Cf. v. 711. En réalité il s'agit moins de prières que de sommations. Et si ce sont les dieux *superi* qui exécutent les ordres des magiciennes (cf. v. 443 ss. ; 492 ss.), Erichtho, elle, ne connaît que les puissances infernales. Il y a donc là quelque incohérence, peu surprenante d'ailleurs en pareille matière.

528. secundum. Cf. v. 725 ss. les menaces d'Erichtho aux dieux de l'enfer, quand ils n'obéissent pas du premier coup.

529. regentes. Cf. Virg. *Aen.* IV, 336

530. infodit. Non sans doute qu'elle les enterre de ses mains. La situation n'est pas la même que dans la 5e épode d'Horace. Il faut probablement se représenter que les « âmes », qu'Erichtho veut faire descendre vivantes au tombeau, elle les plonge par ses enchantements dans un sommeil léthargique donnant l'illusion de la mort.

fatis debentibus annos : alors que les destins doivent encore des années. Cf. v. 609 s.

531. inuita : malgré elle, contrainte et forcée par la magicienne.

subit. Construit absolument, comme p. ex. chez Virgile, *G.* III, 67 : *subeunt morbi tristisque senectus et labor.*

peruersa pompa : en faisant rebrousser chemin au cortège funèbre.

532. rettulit sc. Erichtho.

lectum. Non le lit sur lequel le mort était exposé avant les funérailles. On attend une gradation. Il s'agit de la litière sur laquelle le cadavre était porté au lieu de l'incinération, et qui semble avoir été elle-même posée sur le bûcher (cf. v. 536). *Fugere* donne bien l'impression que le mort a tout juste échappé aux flammes .

535. facem : la torche que tenaient les parents, pour mettre le feu au bûcher de leur fils. Cf. Sen. *Med.* v. 798.

536. fragmenta : les parcelles du lit funèbre (en train de se consumer) qui s'envolent en noire fumée. Le sens, quoi qu'on en ait dit, n'a rien d'obscur, et la leçon *nigroque uolantia fumo* (MZG) doit être conservée.

uestes : les étoffes qui recouvrent soit le lit, soit le mort (*stragula, ricinia).*

uestesque fluentes colligit in cineres. *Fluentes* = qui s'en vont, qui tombent en morceaux (cf. I, 241 : *nuda iam crate fluentes inuadunt*

Digitized by Google

clipeos). Fluentes in cineres donne un sens excellent en lui-même, mais que l'ordre des mots fait hésiter à accepter. *Colligit in cineres* est plus naturel : tous ces débris carbonisés (*fragmenta uolantia, uestes fluentes*), la sorcière les ramasse pêle-mêle et les rassemble en un tas de cendres.

537. olentis membra : qui gardent l'odeur des membres brûlés.

538. ast oppose l'inhumation à l'incinération, dont il vient d'être question.

ubi seruantur saxis quibus : Si *quibus* représente *saxis* (*seruantur* ayant pour sujet un mot sous-entendu tel que *cadauera*), cet ablatif est locatif, non instrumental, comme on l'a parfois compris assez singulièrement. Mais on y peut voir aussi un datif d'intérêt, avec, pour antécédent, un pronom sujet sous-entendu.

saxis : des sarcophages.

539. tracta tabe medullae. A part l'idée de corruption ajoutée par *tabe*, ces mots ne signifient pas autre chose que *intimus umor ducitur.* L'ensemble des expressions, dans ces deux membres de phrase, fait plutôt songer à l'embaumement qu'aux effets de la décomposition.

durescunt. Cf. *siccae* v. 542.

543. excrementa. Le mot désigne tout ce qui pousse sur le corps ou s'en détache : les ongles (c'est le sens ici), les poils, les déchets. Il doit s'être fait dans l'usage une confusion entre *excrementum (excerno)* et *excrementum (excresco).* Cf. Apul. *Apol.* 56, 2 : *lana, segnissimi corporis excrementum, pecori detracta.*

laqueum nodosque nocentis : le lacet et les nœuds meurtriers, ou (peu importe au sens) les nœuds meurtriers du lacet. Il s'agit de pendus, soit condamnés, soit suicidés. La pendaison par le cou ne paraît pas avoir été, chez les Romains, au nombre des châtiments officiels. Mais on appliquait dans la pratique toute une variété de supplices qui n'étaient pas toujours prévus par la loi. On connaît la superstition qui s'attache à la corde de pendu.

544. rumpit MZ, où il a été corrigé en *rupit*, leçon des autres mss. Pris en eux-mêmes, *rumpit* et *rupit* sont également admissibles. Dans cet épisode en particulier, il n'est pas toujours possible, tant s'en faut, de rendre compte exactement de l'emploi des temps; le présent ou le parfait exprimant un fait d'expérience sont souvent pris indifféremment l'un pour l'autre.

545. abrasitque cruces. Il sera question v. 547 s. de crucifiés au sens que nous donnons actuellement à ce mot, c'est-à-dire cloués sur la croix. *Cruces* doit donc ici s'appliquer à autre chose. Peut-être à des gibets. Mais *abrasit*, qui signifie ou enlever par frottement, ou gratter la surface d'un corps pour faire tomber ce qui la recouvre, convient mal à un objet avec lequel le cadavre n'a pas été directement en contact. *Crux* désignant également soit le pieu surmonté d'une fourche auquel on attachait le

Digitized by Google

patient, soit encore un pal (cf. Sen. *Dial.* VI, 20, 3), c'est à un engin de ce genre que doit songer Lucain, quand il dit *abrasit* et parle d'entrailles mises à nu. En tout cas, ce dont il s'agit v. 543-549, c'est de corps qui, suspendus à quelque instrument de supplice (*pendentia*, v. 544), restent exposés aux intempéries.

percussa nimbis : fouettées par les tempêtes.

547. chalybem : le fer, pour dire le clou, enfoncé dans la main du supplicié. La vertu magique du clou a des applications sans nombre, sans parler de la valeur spéciale qu'ont pour Erichtho les clous de crucifiés.

549. neruo morsus retinente pependit : quand les ligaments ne cèdent pas à l'effort de ses dents, elle se suspend de tout son poids pour faire venir les lambeaux qu'elle veut détacher.

550. quodcumque. Leçon des mss. Hosius et Francken, à la suite de Grotius, écrivent *quacumque*. La correction ne s'impose pas. *Quodcumque* n'introduit pas nécessairement, comme on l'a objecté, une idée de qualité; et la construction s'explique aisément par une légère anacoluthe, la phrase commençant comme si le verbe de la proposition principale était *insidet* = *occupat.*

552. morsusque. — *que* = *sed.*

553. siccis = à jeun. Cf. Virg. *Aen.* IX, 64.

raptura. Cf. Hor. *Epod.* V, 23 : *ossa ab ore rapta ieiunae canis.* On peut rapprocher de tout le développement qui précède la description, chez Apulée (*Met.* III, 17 fin), des macabres instruments d'une magicienne.

554. nec cessant etc. fait double emploi avec 556. Kortte rejette 554/5, Francken 556/7. Mais il n'y a qu'un peu d'inachèvement dans la rédaction.

556. sacra. Les immolations auxquelles procède la magicienne sont de véritables sacrifices humains. De tels sacrifices faisaient partie primitivement du rituel funéraire. Relégués de plus en plus parmi les rites magiques, ils ne cessent pas d'être considérés comme étant offerts aux mânes, auxquels un sang encore chaud, une victime encore jeune communiqueront une dose plus forte d'énergie vitale. Cf. Cic. *In Vat.* 14 : *cum inferorum animas elicere, cum puerorum extis deos manis mactare soleas.* C'est à ce renouvellement de l'énergie vitale que s'applique proprement *mactare.* Cf. Piganiol, *Rech. sur jeux romains*, p. 126 ss.

557. funereae mensae s'ajoute d'autant mieux aux *sacra* du v. précédent, que le repas funèbre était dans le principe un repas offert au mort.

trepidantia : palpitantes.

558. uolnere uentris : en ouvrant le ventre de sa mère. Cf. Ammian. Marc. XXIX, 2, 17. Eusèbe accuse Maxence (*Hist. eccl.* VIII, 14, 5; *V. Constant.* I, 36), Valérien (*H. E.* VII, 10, 4) des mêmes crimes.

561. facit manes. Comp. l'expression populaire « faiseuse d'anges ».

Digitized by Google

hominum mors omnis in usu est : de toute mort d'homme (de quelque manière, dans quelque circonstance qu'elle se soit produite) la magicienne tire parti.

562. genae florem ... uolsit : elle arrache d'un corps d'enfant le duvet naissant qui ombrage sa joue. Ce qui a fait partie du corps d'une personne, et spécialement les ongles (v. 543), les poils, les cheveux (v. 563), donne pouvoir sur elle, ou conserve quelque chose de l'énergie qui résidait en elle.

563. laeua. En magie, de même que les gestes rituels se font à rebours, la main gauche remplace souvent la droite.

564. cognato : d'un parent.

565. figens *MVP (pr. m) Z., corr. UG*, fingens *G* (fi. gens *U*). Il n'y a pas de raison pour qu'Erichtho ne donne pas vraiment au mort le baiser suprême. Rem. d'ailleurs *caris* (v. 564).

567. dentibus laxauit : elle ouvre avec ses dents.

568. praemordens. Cf. Apul. *Met.* II, 21 : (*Thessalia*), *ubi sagae mulieres ora mortuorum passim demorsicant, eaque sunt illis artis magicae supplementa.*

gelidis labris. Datif. La magicienne met dans la bouche du défunt les messages qu'il doit porter aux mânes. Ceci est conforme à une croyance primitive d'après laquelle les paroles, matériellement conçues, peuvent être placées et même scellées dans la bouche d'une personne.

570. hanc prodidit : eut révélé l'existence et la présence de la magicienne.

alta nocte poli. A l'idée de nuit profonde (*alta*), *poli* en ajoute plus ou moins confusément une autre, celle que la nuit est haut dans le ciel, comme si la nuit, telle qu'on se la représente, par exemple, quand elle est personnifiée, montait dans le ciel en y répandant l'obscurité, de même que le soleil en y faisant régner le jour. Quand il est ainsi « minuit » dans notre hémisphère, il est « midi » aux antipodes : v. 571 s. La croyance aux antipodes est conforme à la physique stoïcienne.

573. scelerum : ses opérations magiques.

576. qua ... Haemus : où l'Hémus s'abaissant incline ses hauteurs dans la direction de Pharsale. L'Hémus était situé en réalité au nord de la Thrace : c'est le mont Balkan actuel.

581. pollutos etc. Constr. : *uenefica uetuit Philippos, pollutos cantu dirisque sucis conspersos, transmittere bella :* la magicienne empêche Philippes, ensorcelée (litt. souillée) par ses incantations et aspergée de ses drogues funestes, de laisser la guerre passer au delà, dans une autre contrée. *Venefica* = magicienne, comme *uenenum* = substance magique. La magie était punie en vertu de la *lex Cornelia de sicariis et ueneficis*, qui l'assimilait à l'empoisonnement. Pour *Philippos*, v. note à 315. *Pollutos* : cf. 457.

Digitized by Google

583. habitura se rapporte à Erichtho, et indique le profit qu'elle escompte de ses incantations et du massacre de Thessalie, à savoir toutes ces morts qu'elle aura pour elle et à sa disposition (*suas*).

mundi : à cause de tous les peuples qui prennent part à la lutte. Cf. VII, 505 ss.

584. regum : cf. VII, 227.

585. auerrere. Les mss. ont *auertere* (détourner à son profit), sauf U, où *auerre* est corrigé en *auerrere*, qu'on trouve également dans Z. La leçon de M est *auerrere* d'après Hosius, *auertere* d'après Francken. *Auerrere* (litt. ramasser, emporter en balayant) convient au sens, et doit être préféré comme plus rare et moins connu.

587. hic ardor solusque labor : la seule chose qui l'intéresse, la seule chose qui la tourmente, c'est de savoir...

corpore = de corpore.

588. inuolet. *Inuolare* a le double sens de fondre sur et d'emporter, comme font les oiseaux de proie.

592. certum finem : le terme fixé. (D'autres rattachent *certum* à *noscere :* apprendre avec certitude.) Cf. Lucr. I, 107 : *si certam finem esse uiderent aerumnarum homines.* Sextus est logique avec lui-même en demandant seulement à savoir. Mais d'autre part il vient de saluer en Erichtho celle qui a le secret 1° de dévoiler les destins (*pandere fata*); 2° de détourner le cours de l'avenir (*suo uentura deuertere cursu*). En fait, ce qu'on attendait de la magie, c'était bien un moyen de détourner le cours de la fatalité; et Sextus, sans oser peut-être l'exprimer, espère à part lui obtenir ce service de la magicienne, si sa destinée se révèle menaçante. C'est ainsi d'ailleurs que l'entendra Erichtho, quand, répondant à ce désir inavoué, elle définira les limites de son pouvoir (v. 605 ss.).

595. uel dominus etc. : héritier de sa fortune s'il est vainqueur, d'une mort illustre s'il succombe.

597. certos metus s'oppose à *dubiis :* mon esprit, qui tremble et s'agite devant l'incertain, est prêt à supporter les craintes certaines, c'est-à-dire à affronter avec calme un danger connu. Comp. pour le sens v. 418 s.

hoc iuris : cette part (au moins) de puissance, à savoir de fondre sur nous à l'improviste. *Ne*, à cause de l'idée d'empêchement contenue dans *eripe*. Cf. v. 249.

598. torque. Litt. : mets à la question.

600. Elysias : ici, d'une manière générale, infernales.

601. quos petat e nobis : lesquels d'entre nous elle se prépare à frapper.

602. dignum quod etc. : mérite que tu t'en informes. C'est la proposition interrogative indirecte qui joue le rôle de sujet.

Digitized by Google

603. uel tibi : quand ce ne serait que pour toi, pour ta satisfaction personnelle.

tanti : si important, concernant des événements de si grande conséquence. Au contraire, *minora*, v. 605.

quo praeponderet alea fati. Litt. : dans quel sens penche le coup de dés du destin. Métaphore incohérente, faite, comme on le voit, de deux images d'ordre différent.

604. uulgatae nomine famae. *Vulgatae* est la leçon de VZ, ainsi que des correcteurs de MG. Les autres ont *uulgato*. Mais *nomine* signifie ici « au titre de », comme au v. 257 : *felix hoc nomine famae.* La magicienne se réjouit de voir que sa renommée s'est répandue.

605. si moueres : si tu sollicitais.

606. quos uelles ... deos : mettre les dieux, contraints d'obéir, à ton service, en vue de n'importe quel effet à produire.

608. unam ... mortem : quand les astres ont envoyé du ciel (cf. 505 : *depressa*) avec leurs rayons une seule mort; en d'autres termes : ont marqué pour la mort un individu isolé.

609. quamuis etc. : quand toutes les étoiles auraient fait de quelqu'un un vieillard, c'est-à-dire l'auraient destiné à vivre vieux.

610. herbis : ici, substances, et moyens magiques, en général.

praerumpimus MZ. Les autres mss. ont *abrumpimus*, par substitution du plus commun au plus rare. *Prae* — introduit ici l'idée d'une chose qui se fait avant le temps.

611 ss. at simul (ac), etc. Le fatalisme astrologique, comme on vient de le voir, n'est pas absolu. Tant qu'il ne s'agit que de destinées individuelles, la magie peut modifier le cours des choses. Par contre, dès qu'on touche à un ordre de causes remontant à l'origine même du monde, à des circonstances, par conséquent, prévues dans l'économie générale de l'univers ; dans tous les cas où le moindre changement affecterait les destins dans leur ensemble (v. 612/3) et se répercuterait sur le genre humain tout entier (v. 613/4), la magie perd ses droits. Mais on peut toujours, à défaut de mieux, obtenir des révélations sur l'avenir (v. 615 s.).

612. laborant. Litt. : souffrent.

613. uno sub ictu stat genus humanum : quand tout le genre humain à la fois est intéressé.

614. Thessala turba : nous toutes, magiciennes de Thessalie.

615. fortuna, ici encore exprime plutôt l'idée de *fatum.*

plus potest : est plus puissante que nous.

617 s. tellus, etc. Lucain songe peut-être aux divers modes de divina-

Digitized by Google

tion, par la terre (géomancie : c'était d'ailleurs plutôt une forme spéciale de l'astrologie), par les pierres (lithomancie), par l'eau (hydromancie, pégomancie, lécanomancie), par les étoiles (astrologie). Mais l'allusion est vague, et il faut surtout entendre, d'une manière générale, qu'Erichtho a, si elle le veut, la nature entière à son service.

618. Rhodopea. Le Rhodope était une montagne de Thrace.

619. mortis. Lucain se sert souvent de *mors* pour signifier un mort ou des morts.

622. plena uoce : à haute et intelligible voix.

incertum strideat : ne fasse pas entendre un bruit indistinct.

625. nube peut désigner soit un voile, comme chez Quintilien, *Decl.* I, 17, soit la chevelure en désordre de la sorcière : cf. v. 518. Il n'est pas certain d'ailleurs que Lucain ait voulu préciser, et n'ait pas cherché simplement à traduire une impression.

627. continuo fugere. V. au contraire v. 550 ss.

628. uatem : un devin, ou un prophète, c'est-à-dire un cadavre qu'elle ranimera pour en obtenir des révélations.

629. gelidas .... medullas : explorant les entrailles glacées par la mort. *Medullae* désigne souvent, d'une manière générale, les parties internes du corps.

630. rigidi s'explique par les mots suivants, et signifie plutôt : ferme, non affaissé, que : raidi par la mort.

stantis a à peu près la même valeur que *extantis :* subsistant telles quelles, intactes.

631. (dum) inuenit : pendant qu'elle est occupée à trouver, c'est-à-dire pendant qu'elle cherche.

uocem .... quaerit : elle cherche la voix dans un cadavre, c'est à-dire un cadavre ayant conservé la faculté de parler. D'où la nécessité de trouver intacts les organes de la parole.

632. fata peremptorum, etc. : le sort d'un grand nombre d'hommes massacrés est en suspens et dépend de son choix. *Quem ... uelit* explique et précise ce qui précède.

633. superis, datif = *ad superos* ou *in supera.*

633 ss. si tollere, etc. Les corps sans vie sont en si grand nombre qu'à les ressusciter, c'est toute une armée, tout un peuple de combattants qu'on reconstituerait. D'où viennent tous ces cadavres ? non de batailles anciennes ayant pu se livrer dans ces parages, mais de massacres récents : cf. 619 ; 621. Il est impossible de voir à quoi Lucain fait allusion. Francken suppose que l'épisode d'Erichtho devait d'abord se placer après la bataille de Pharsale, et que Lucain, en le transportant avant, a négligé de faire disparaître ce

Digitized by Google

qui ne convenait plus à la situation. Mais nombre de traits, d'autre part, n'ont de sens que si la scène se passe avant Pharsale. Il faudrait donc admettre que Lucain a ajouté les uns en oubliant de supprimer les autres. Ce n'est pas impossible. Mais en somme, il y a là un petit problème de composition qui n'est pas entièrement résolu.

635. monstro potenti : par un prodige puissant, c'est-à-dire par la puissance de la magie. D'autres, avec moins de vraisemblance, entendent par *monstro potenti* (datif) Erichtho elle-même.

636. Stygio Auerno n'est pas autre chose ici que l'enfer. Cf. Virg. *G.* IV, 493. Francken entend : *populus extractus monstro potenti (= Orco) pugnasset Auerno (= oppugnasset Auernum).* Mais outre que l'équivalence *pugnare = oppugnare* est au moins contestable, qu'est-ce que cette armée qui, tirée de l'enfer, assiège les portes de l'enfer ?

637. traiecto gutture. Le fait d'avoir la gorge transpercée ne semble donc pas devoir l'empêcher de parler. Faut-il entendre que le soldat porte une blessure à la gorge ? Il est préférable de rapporter *traiecto gutture* à *ducit*, la phrase entière jusqu'à *trahitur* étant le développement de l'expression *unco ducere* (cf. Juv. *S.* 10, 66).

638. inserto unco peut donner à entendre que la sorcière passe autour du cadavre une corde sous laquelle elle introduit l'extrémité recourbée du crochet. Mais ce sont bien des ménagements ; et il faudrait dans ce cas revenir au premier sens de *traiecto gutture*, qui est assez dépourvu d'intérêt. On peut admettre tout aussi bien que c'est la tige du crochet qui est engagée dans un nœud. *Vncus* se disait en particulier du croc dont se servait le bourreau pour traîner aux gémonies le cadavre d'un supplicié, et qui était planté dans les chairs. Cf. Ovid. *Ibis*, 165. Erichtho de même enfonce un croc dans la gorge du soldat, et y noue une corde pour tirer le cadavre. *Feralibus* n'est qu'une épithète de circonstance non caractéristique.

641. sacris. Obermeier p. 42 s. (cf. Lejay, note à I, 249) met ce passage au nombre des exemples, chez Lucain, de l'emploi du datif après *damnare*. Cf. Riemann, § 57, r. II, n. 5. En réalité, il n'est peut-être aucun de ces prétendus datifs (I, 249 ; II, 733 ; VI, 641 ; VIII, 570 ; IX, 87 ; 363 — à quoi l'on peut ajouter VII, 452 ; IX, 986) qui ne se laisse ramener à l'ablatif exprimant la peine. Cf. Ovid. *Met.* III, 335. Sen. *Ep.* 91, 12 : *mortalium opera mortalitate damnata sunt.*

642. haud procul a : jusqu'à proximité de.

644. nullo uertice, etc. Constr. : *(quam) taxus non peruia Phoebo opacat suspiciens caelum nullo uertice.* L'if revient souvent dans les descriptions des enfers.

648. Taenariis. Virg. *G.* IV, 467 : *Taenareas etiam fauces, alta ostia Ditis.*

649. confine, région limitrophe, est construit en apposition à *aer*, mais se rapporte pour le sens à l'une et l'autre des entrées de l'enfer qui

Digitized by Google

sont comparées entre elles. De même *quo :* mais ce mot nous ramène à la caverne d'Erichtho, à laquelle seule convient l'explication donnée dans la phrase suivante (*nam quamuis.....*). On pourrait essayer de rendre en français l'indétermination de l'idée par une traduction du genre de celle-ci : « L'air est moins immobile et moins lourd dans les gorges du Ténare : triste frontière du monde invisible et du nôtre, où les maîtres du Tartare, etc. »

650. non metuant admittere manes. A cause de la ressemblance de cette région avec l'enfer lui-même.

651. Tartarei, de même que *Elysias* v. 600, signifie ici : de l'enfer.

652. dubium est, etc. Phrase obscure, mais dont la construction la plus probable est celle-ci : *dubium est aspiciat Stygias umbras quod traxerit illuc* (pour les avoir évoquées dans ce lieu) *an quod descenderit* (ou pour être descendue vers elles). Dans l'une ou l'autre hypothèse, la magicienne *uim facit fatis.* Au v. 650, *admittere* est la leçon de MVZ, corrigée dans MZ en *emittere*, leçon de PUGC. *Emittere*, à première vue plus séduisant, ne convient bien cependant qu'à *traxerit*, et préjuge la question laissée en suspens dans la phrase suivante. Il faut une expression qui signifie d'une manière plus générale : permettre l'accès ou le séjour.

654. discolor, etc. Le costume a son importance dans les rites magiques aussi bien que dans le culte.

656. substringitur : elle relève ses cheveux, qui tombaient sur son visage (d'où *aperitur*), et les retient au moyen d'un bandeau de vipères. C'est ainsi que les monuments figurés représentent les Furies, qui, plus anciennement, portent un serpent dans chaque main. Cf. Hor. *Epod.* 5, 15.

658. defixum lumina. Cf. Virg. *Aen.* VI, 156 : *Aeneas maesto defixus lumina voltu.*

659 ss. ponite, etc. La suite des idées est celle-ci : Cessez de vous épouvanter : ce n'est pas un mort, ce n'est pas un fantôme, c'est un vivant que vous allez voir sous sa vraie figure et que vous allez entendre parler. Et d'ailleurs, si c'était l'enfer et ses habitants que je faisais apparaître devant vous, quelle raison, lâches, d'avoir peur de mânes qui eux-mêmes ont peur ?

662. ripam sonantem ignibus. Cf. Virg. *Aen.* VI, 550 : *(moenia) quae rapidus flammis ambit torrentibus amnis Tartareus Phlegethon.*

663. me praebente. Cf. v. 607 : *inuitos praebere deos.* Mais *praebente* est une conjecture de Madvig ; et la leçon des mss. *me praesente*, grâce à ma présence, n'est pas absolument inadmissible.

664. possent. Leçon des mss., sauf VU, qui ont *possunt* (*u* in ras. V). Hosius, qui avait gardé *possent* dans sa première édition, lui a substitué dans la 3e *possint*, texte de la vulgate, et plus naturel après *ostendam.* Le changement de construction n'est cependant pas impossible.

uillosa colubris : à crinière de serpents. Cf. Sen. *H. Fur.* 786 ; Virg. *Aen.* VI, 419.

Digitized by Google

668. uolneribus laxata nouis. Sans cependant atteindre le poumon, à moins que Lucain n'ait complètement oublié v. 630. Faut-il entendre que la sorcière fait au mort de nouvelles blessures, par où lui infuser un sang nouveau ? Il s'agit plutôt de blessures encore récentes. Cf. 619.

tabo medullas abluit : elle nettoie de leur sang corrompu les organes intérieurs du corps.

672. lyncis. L'urine du lynx passait pour se transformer en une pierre précieuse, laquelle était utilisée en magie. Cf. Ovid. *Met.* XV, 413 s. Plin. *N. H.* VIII, 137.

nodus : une vertèbre, probablement la première vertèbre cervicale (atlas). Pline, *N. H.* XXVIII, 99, parle des propriétés magiques d'une vertèbre du cerf, et ajoute : *Hunc spinae articulum siue nodum Atlantion uocant, est autem primus.*

durae doit peut-être s'expliquer d'après Pline *N. H.* VIII, 105 : *Collum et iuba et unitate spinae porrigitur, flectique nisi circumactu totius corporis nequit.* Grotius conjecture *dirae*, qui serait, d'après Francken, la leçon de V.

673. pastae *MPZCN*, pasti *VUG*, *corr. M.* La leçon *pastae* n'offre aucune difficulté. Si le cerf est *pastus*, sa moelle l'est aussi. La moelle de cerf servait à divers usages médicaux ou magiques.

serpente. Pline *N. H.* VIII, 118 : *(cerui) uestigant cauernas, nariumque spiritu (serpentes) retrahunt renitentes.* Cf. XXVIII, 149 s. Martial XII, 28 (29), 5.

674. non puppim, etc. Constr. : *non echeneis retinens puppim in mediis aquis Euro tendente rudentis.* L'ἐχενηίς était un petit poisson qui devait son nom au pouvoir qu'on lui prêtait d'arrêter les navires en se fixant à leur poupe. En latin *remora.*

Euro tendente rudentis : quand l'Eurus tend les écoutes.

676. quaeque sonant .... saxa : les pierres qui rendent un son quand elles sont réchauffées sous l'oiseau qui couve (*feta*, par analogie avec les femelles des mammifères). Il s'agit de la pierre dite *aetites*, qu'on trouvait, mêlée aux œufs, dans les nids des aigles, et à l'intérieur de laquelle on entendait une autre pierre remuer. Plin. *N. H.* X, 12 : *Inaedificatur nido lapis aetites ... ad multa remedia utilis, nihil igne deperdens. Est autem lapis iste praegnans, intus alio, cum quatias, uelut in utero sonante.* Cf. XXXVI, 149.

677. uolucer serpens. Peut-être le *iaculus* dont il est question IX, 720 et 823. Cf. Plin. VIII, 85. En grec ἀκοντίας : Aelian. *H. A.* VI, 18.

678. pretiosae conchae : l'huître perlière. La « vipère » en question ne paraît pas connue par ailleurs.

679. niuentis. Il s'agit donc de la peau qu'il abandonne au moment de la mue.

680. Eoa in ara. Quand le phénix est mort, il lui naît *ex ossibus et*

Digitized by Google

medullis (Plin. *N. H.* X, 4) un successeur, qui, dès qu'il en a la force, porte le corps de son père à Panchaia, pour le brûler sur l'autel du Soleil. Cf. Herodt. II, 73; Ovid. *Met.* XV, 391 ; Tac. *Ann.* VI, 28. La légende du phénix consumé par sa propre chaleur ou par les rayons du soleil n'apparaît que plus tard. Cf. Claudian. *C.* 27 (44) ; Lact. *de Phoenice.*

681. quo : à tout ce qui vient d'être nommé.

nec habentes : conjecture de Farnabius, pour *et habentes*, leçon des mss., à laquelle Hosius est finalement revenu. Mais il est tout à fait invraisemblable qu'après avoir nommé une série de substances magiques, Lucain dise de celles-là précisément qu'il ne nomme pas, qu'elles portent un nom. Comme il corrige v. 373 une assertion erronée d'Ovide (*Met.* I, 579), on a pensé qu'ici il voulait contredire Ov. *Met.* VII, 275 : *mille aliis sine nomine rebus.* Mais les deux cas n'ont aucun rapport, et le *sine nomine* d'Ovide sert au contraire de confirmation à *nec habentes.*

683. os dirum sc. Erichthus. L'action magique (plus souvent, d'ailleurs, prophylactique) de la salive est connue.

684. quicquid, etc. : les substances magiques de son invention, par opposition avec celles que fournit la nature.

685. Constr. : *tum uox pollentior cunctis herbis excantare Lethaeos deos.*

690. stridunt MZ. Les autres mss. ont *strident.* Cf. v. 179.

694. Haemonio cantu : une incantation magique, formulée cette fois en un langage articulé, au contraire de v. 687 ; d'où *explicat* et *lingua.*

695 ss. Eumenides, etc. Cf. Virg. *Aen.* VI, 264 ss. Sen. *Med.* 740. Les mêmes noms se retrouvent fréquemment dans les papyrus magiques.

697. rector terrae : Pluton.

quem torquet, etc. : que tourmente la mort des dieux différée pour de longs siècles. On peut entendre ou que Pluton, malheureux, s'afflige de l'immortalité à laquelle sa qualité de dieu le condamne, ou qu'il s'indigne de voir les autres dieux échapper à son empire. Lucain mêle en tout cas, dans cette phrase, aux représentations de la mythologie populaire, une idée stoïcienne : l'immortalité des dieux, comme celle des âmes, n'est que relative ; ils ne sont pas éternels, et devront à la fin du grand cycle retourner comme toute chose à l'unité primitive. Cf. Sen. *Dial.* VI, 26, 6. Arnim, *Stoïc. fragm.* II, p. 309, 1049 ss.

698. quos nulla meretur Thessalis Elysios. Les magiciennes ne peuvent aller que dans la partie de l'enfer réservée aux méchants. Pour la construction, comp. Hor. *S.* II, 2, 59 : *defundere uinum et cuius odorem olei nequeas perferre.*

700. nostraeque Hecates, etc. Les mss. ont *nostraeque*, corrigé en *nostrique* dans VU, et *hecate* (V), *hecatae* (U), *hicatis* corrigé en *-es* (M), *hicatis* (Z). Si l'on garde le génitif *Hecates* ou *Hecatae*, *pars ultima* se rap-

Digitized by Google

porte à Perséphone, considérée comme l'aspect infernal d'Hécate à la triple figure, laquelle résume en sa personne la Lune, Diane-Artémis et Perséphone. Cf. 736 ss. Hécate est la déesse par excellence des invocations magiques, d'où *nostrae*. Malgré un doute subsistant pour *pars ultima*, cette interprétation donne un sens intelligible et acceptable. On n'en saurait dire autant du texte de Hosius : *nostrique, Hecate, pars ultima*, qui a été conservé par erreur dans le *Bulletin* du 1er mars. V. du reste Servius (*Aen.* VI, 118) : *Lucanus de Proserpina ait : Hecate pars ultima nostrae ;* citation faite de mémoire, mais où il n'est pas douteux que *Hecate* doive être corrigé en *Hecatae*.

per quam, etc. : par laquelle je communique et converse à voix basse avec les mânes.

702. ianitor. Hor. *C.* III, 11, 17 ; *ianitor aulae Cerberus*. Ici, *qui uiscera*, etc. montre qu'il n'est pas question de Cerbère, même en admettant, contre toute vraisemblance, que *cani* désigne Orthros. On a pensé à l'Hermès chthonien, souvent invoqué en magie, et auquel Diog. Laert. VIII, 31 donne l'épithète de πυλαῖος ; — à Briarée, d'après Silius It. XIII, 587 : *sedet ostia Ditis centenis suetus Briareus recludere palmis* (cf. Rossbach, *Rhein. Museum*, 1893, p. 592 s.). Aucune identification n'est certaine.

qui uiscera ... cani. Le chien en question est Cerbère, qui, d'après certaines traditions, se repaissait de chair humaine. On faisait parfois venir son nom de κρεοβόρος. D'après Hésiode (*Theog.* 769) Cerbère flatte ceux qui entrent aux enfers, et dévore ceux qui cherchent à ressortir. Mais comment faut-il entendre *nostra* ? Non comme synonyme de *humana ;* de même qu'au v. 700, le possessif doit s'appliquer, dans un sens restreint, aux magiciennes. Il s'agirait donc des chairs et des entrailles qu'Erichtho utilise pour ses opérations magiques. Et peut-être servent-elles entre autres à apaiser le monstre, comme l'*offa* pétrie d'herbes magiques que lui jette la Sibylle (*Aen.* VI, 420), ou les deux gâteaux que Psyché (Apul. *Met.* VI, 19) donne au chien des enfers, l'un en entrant, l'autre en ressortant ; mais ici, ce serait pour permettre le passage aux ombres évoquées par la nécromancienne. Ce n'est là toutefois qu'une conjecture.

703. repetita fila tracturae : qui avez à filer de nouveau les jours (de ceux que je rappelle à la vie). C'est comme s'il y avait *quibus fila tractanda sunt*.

704. portitor. Virg. *Aen.* VI, 326 : *portitor ille Charon*. Mais ici *flagrantis* fait plutôt songer au Phlégéthon qu'au Styx.

705. lassate .... redeuntibus umbris : fatigué de faire repasser le fleuve aux ombres que je rappelle.

706. si uos, etc. Erichtho se réclame ici de ses méfaits sacrilèges comme on se réclamait dans les prières aux dieux de sa piété et de ses bonnes actions. *Satis* doit se construire avec *nefando pollutoque*.

707. si numquam, etc. Erichtho fait précéder ses incantations de sacrifices humains, et prend sa part des victimes. Cf. 556.

Digitized by Google

708. pectora plena. Weise entend *grauidae mulieris uterum plenum.* Mais de cela il sera probablement question v. 710. Il est préférable d'entendre, à défaut de mieux : des poitrines encore pleines de sang, par conséquent les entrailles d'hommes que je venais d'immoler et où la vie palpitait encore. *Pectora plena* (féminin) *saepe deo*, leçon de V adoptée par Francken, pourrait convenir à une prophétesse telle que la Pythie, mais est absurde ici.

709. prosecta désigne les *exta* ou viscères des victimes, qui dans les sacrifices, étaient réservés aux dieux. On y ajoutait quelques autres parties, et on répandait par dessus de la *mola salsa* et du vin. Ici, la magicienne mêle aux *prosecta* la cervelle encore chaude et d'où ruisselle le sang : d'où *laui.*

710. lancibus. On disposait sur un plat ce qui était offert aux dieux.

si quisquis .... uicturus erat : si tout enfant qui a mis (pour dire : dont j'ai mis) la tête et les entrailles sur les plats qui vous étaient offerts, était destiné à vivre. En d'autres termes : si je ne vous ai offert en sacrifice que des enfants qui étaient destinés à vivre. Par quoi l'on doit entendre probablement (cf. v. 640 : *uicturum*) des enfants qui n'étaient pas encore venus au monde, c'est-à-dire des enfants tués dans le sein de leur mère. Cf. v. 558 s.

713. modo luce fugata, etc. s'oppose au membre de phrase précédent, avec ellipse de *sed* ou de *uerum.* Tout récemment privée de la lumière du jour, l'âme est seulement en train de descendre, et n'a pas dépassé l'entrée de l'Orcus.

715. herbas. Cf. v. 610.

716. uentura semel : ensuite, et définitivement cette fois, il ira chez les mânes. Il n'y a pas plus de raison qu'au v. 583 pour supposer l'ellipse de *est.*

717. Pompeiana : relatifs à Pompée.

nostri modo militis : notre soldat, ou qui l'était il y a peu de temps encore. Cf. v. 621 *modo defuncti;* 713 *modo luce fugata.*

nostri : celui que nous avons ici, que nous avons amené pour en obtenir des révélations. Il n'est pas nécessaire de l'entendre dans le sens de *Pompeiani*, et cette explication ne serait même admissible que si la bataille avait déjà eu lieu. Cf. note à v. 633.

718. si bene etc. C'est la même formule de prière qu'aux v. 706 ss.

720. astantem. Comp. Lucr. III, 882 : *nec (se) remouet satis a proiecto corpore et illum se fingit sensuque suo contaminat astans.*

umbram. Contrairement à ce qui a été vu plus haut (cf. v. 512), l'ombre est ici nettement distincte du corps du défunt.

721. timentem. L'idée est suffisamment expliquée par *pauet ire in* (v. 722).

Digitized by Google

inuisa claustra carceris antiqui : les murs détestés de son ancienne prison. La comparaison du corps à une prison n'est pas seulement fréquente chez les platoniciens et certains stoïciens; elle avait passé dans le langage courant et était devenue presque banale.

724. extremum mortis munus, non posse mori : le bienfait suprême de la mort, qui est de ne pouvoir plus mourir.

726. morti. Non point, probablement, la mort personnifiée, mais plutôt le fait même de la mort (cf. *uita*, v. 515). Ce qui irrite la magicienne, c'est l'obstination, si l'on peut dire, du mort à rester mort.

728. quas egit carmine rimas : les crevasses qui se sont formées dans le sol par enchantement. *Rimas* ou *rimam agere* signifie en général : se fendre, s'entr'ouvrir. C'est donc *terra* qui doit être sujet de *egit*.

730. Tisiphone etc. Stat. *Theb.* IV, 500 ss. Des sommations accompagnées de menaces, comme celles qui vont suivre, ne sont pas rares en magie. Tisiphone et Mégère sont deux Furies. Le nom de la troisième, Allecto, se rencontre également dans les papyrus magiques. Démons femelles grimaçants et cruels, redoutant la lumière du soleil (v. 733), les Furies tourmentent les morts dans les enfers; et ce sont elles qui auraient dû pourchasser à coups de fouet l'âme évoquée pour la forcer à revenir sur terre.

uocis meae secura : indifférente à ma voix. Cf. I, 212 : *tanti securus uolneris*.

731. Erebi per inane s'accorde mal avec v. 714, où il est dit que l'âme du mort n'a pas dépassé l'entrée de l'Orcus.

732. uos ego nomine uero eliciam : je vous tirerai des enfers en vous appelant par votre vrai nom. La connaissance du nom, expression de la personne même d'un être humain ou divin, donne prise sur cette personne. De là son importance en magie. A côté de leur nom vulgaire, les démons ont un nom secret qui est le véritable, à l'évocation duquel ils ne peuvent résister.

733. Stygias canes. Cf. Aeschyl. *Choeph.* 1055 : σαφῶς γὰρ αἵδε μητρὸς ἔγκοτοι κύνες. *Eum.* 131 s. ; 246. Apoll. Rh. *Argon. II*, 289 (cf. 278) : Ἁρπυίας, μεγάλοιο Διὸς κύνας Est-ce là le nom véritable auquel il vient d'être fait allusion ? Il semble plutôt que ce nom à puissance magique, Erichtho ne le prononce pas, mais le réserve comme une menace.

734. destituam : je vous jetterai désemparées et désarmées sous la lumière des cieux.

734. per busta sequar, etc. Erichtho ne veut pas dire que les Furies hantent les sépulcres, puisqu'elles habitent les enfers, et qu'il faut le secours de la magie pour les en tirer. Il s'agit donc de toutes les retraites qu'elles chercheront.

736 ss. teque etc. Cf. v. 700. Erichtho fait comme si la figure sous laquelle Hécate se présente aux dieux était un déguisement trompeur, et menace de la leur montrer sous son aspect véritable, c'est-à-dire sous les

Digitized by Google

traits de Perséphone reine des mânes (v. 737 s.), en leur révélant le secret de son union avec Hadès (v. 739/42).

737. tabida a, pour le sens, la valeur d'un accusatif se rapportant à *te* et dépendant de *ostendam*.

740. Hennaea. Epithète, d'intention injurieuse ici, rappelant l'enlèvement de Perséphone par Hadès dans les prairies d'Henna en Sicile.

dapes. Il s'agit du pépin de grenade qu'Hadès avait fait manger à Perséphone. Cf. *Hymne hom. à Déméter*, v. 411 s. (Version un peu différente Ovid. *Met.* V, 534 ss.)

foedere. La condition mise par les destins au retour de Perséphone était qu'elle n'aurait touché aucune nourriture pendant son séjour chez Hadès. *Sic Parcarum foedere cautum est :* Ovid. *M.* V, 532. Dans notre passage, le mot s'applique plutôt au pacte d'amour et à l'union indissoluble de Perséphone avec le roi des ténèbres. On sait que d'après la tradition courante (*Hymn. hom.* 399 s.) Perséphone, pour avoir mangé le pépin de grenade, devait passer le tiers de l'année chez Hadès, le reste avec sa mère et les dieux d'en haut. Ici, Erichtho feint de croire que Perséphone a agi de son plein gré (cf. 699 : *caelum matremque perosa*), et que Cérès-Déméter, à cause de la souillure contractée par sa fille, a renoncé à la ramener à la lumière.

743. immittam etc. Cf. Virg. *Aen.* VIII, 246 : *trepidentque immisso lumine manes.*

744. an ille compellandus erit. Erichtho tient donc en réserve comme dernière ressource un dieu mystérieux et innommé, plus puissant que tous les autres dieux, et qui paraît représenter dans les spéculations religieuses, comme le chaos d'où tout sort, où tout retourne, et dont il habite les profondeurs, le principe même de l'être sous la mobilité des apparences. Cf. Stat. *Theb.* IV, 516. A quoi Lactantius Placidus ajoute dans son commentaire qu'il s'agit du dieu δημιουργός, ce qui à vrai dire ne nous renseigne guère.

745. quo ... tremit : que l'on ne nomme jamais sans faire trembler la terre.

747. suis : le fouet dont elle-même se sert pour fustiger les autres.

748. indespecta, etc. : qui habite le Tartare (c'est-à-dire ici la partie la plus profonde de l'enfer) où jamais ne plongent vos regards.

749. cuius uos estis superi. *Vos*, comme *uobis* v. 748 ne peut s'appliquer qu'aux puissances infernales auxquelles s'adresse tout le discours. Les dieux de l'enfer ne plongent pas plus leurs regards dans le Tartare qu'habite le dieu innommé, que les dieux du ciel dans l'enfer. Ils sont pour le dieu innommé des dieux *superi.*

qui peierat : qui peut impunément jurer par le Styx et violer son serment.

750. fouit. Cf. Virg. *Aen.* XII, 420 : *fouit ea uulnus lympha longaeuus Iapyx.*

753. desuetis : déshabituées de vivre.

Digitized by Google

754. miscetur morti. Cf. 758 : *nondum*, etc.

756. terraque : — *que* est adversatif.

757. semel : d'un seul coup, s'opposant à *paulatim*. VPU et corr. M ont *simul*. La leçon des autres mss., *semel*, est confirmée par Servius, *Aen.* IV, 253.

distento rictu. *Rictu* peut à la rigueur s'appliquer à l'ouverture des paupières, encore que ce sens soit exceptionnel. *Distento*, qui convient bien à la bouche dont les coins s'écartent, est impropre s'il s'agit des yeux. Il est probable cependant que *distento lumina rictu nudantur* signifie : les paupières s'entr'ouvrent, découvrant les yeux, et que Lucain a gardé le terme qu'il aurait employé s'il avait pris *rictus* au propre.

758. nondum uiuentis — iam morientis : pas encore la figure d'un vivant, déjà celle d'un mourant. La figure d'un homme qui n'est plus tout à fait mort n'est autre que d'un homme qui n'est pas encore tout à fait mort.

760. stupet illatus : il est stupéfait de se voir transporté dans.

761. tantum responsura : seulement pour répondre (et non pour parler de lui-même). *Responsum* signifie souvent oracle, *respondere* rendre des oracles, en réponse à une consultation. C'est ainsi qu'il faut le prendre ici.

762. dic ... mercede mihi : dis-moi ....., et grande sera ta récompense. Cette récompense est indiquée dans le vers suivant : Si tu dis la vérité, nous te rendrons pour l'éternité réfractaire à l'action des charmes magiques (*artibus Haemoniis*).

765. sepulcro ≒ bûcher.

767. nullos, etc. : les magiciens auront beau essayer sur ton ombre l'effet de leurs incantations : elle ne leur obéira pas.

768. sit tanti, etc. *Est tanti uixisse* signifierait : à ce prix, c'est-à-dire en échange du bienfait promis, il vaut la peine d'être revenu à la vie. Le subjonctif *sit* introduit une nuance un peu différente. Erichtho engage son ressuscité à dire la vérité : il dépend de lui de s'assurer le prix dont elle paiera son retour à la vie.

769. longae ... Lethes : interrompre pour toi le long sommeil de l'oubli puisé dans le Léthé. *Lethes* est à double sens, substantif et nom propre, et *longae* s'y rapporte par hypallage.

770. a me morte data : si c'est moi qui te fais don de la mort. Cf. v. 821 ss.

tripodas .... decet : les oracles obscurs (*sors :* singulier indéterminé ayant ici la valeur d'un pluriel) sont bons pour les trépieds (cf. v. 425) et les prophètes des dieux.

certus discedat : celui-là doit s'en retourner avec une certitude, c'est-à-dire avec une réponse nette et non équivoque. En réalité, les révélations du soldat ne le cèderont ni en vague ni en ambiguité aux oracles de Loxias.

771. ab umbris. C'est la même opposition qu'aux v. 425 ss. entre les deux genres de divination.

Digitized by Google

772. oracula mortis : les oracles de la mort, c'est-à-dire des manes. *Durae*, épithète de nature à *mors*, convient également ici : les morts sont impitoyables en ce qu'ils ne ménagent pas ceux qui viennent les consulter (cf. v. 773 : *ne parce*).

774. da — da — da. C'est ce qu'on pourrait appeler une fausse anaphore. Les trois *da* n'ont pas la même valeur. *Da nomina rebus* = donne leurs noms aux choses, appelle les choses par leur nom. *Da loca* = indique les lieux (où se passeront les événements). *Da uocem* = fais entendre la voix (la tienne) par laquelle les destins s'entretiendront avec moi.

775. carmen, etc. Constr. : *carmen quo dedit umbram scire quicquid consulit.*

777. non .... aspexi : je n'ai pas vu la trame funeste des Parques. Il ne pourra donc pas annoncer l'avenir d'une manière précise, mais seulement indiquer des faits permettant de le conjecturer (cf. 783 s.).

778. tactae .... ripae : puisque, quand j'ai été rappelé à la lumière, j'avais seulement touché le talus de la berge (du Styx). Cf. 712 ss. *Tact(a)e* n'est, il est vrai, la leçon que de PU. Mais MZ ont *act(a)e*, qui confirme *tactae* (*t* est tombé après l'*i* de *aspexi*). *Tacitae* (VG, corr. MZ) est adopté par Haskins et Francken.

779. quod se rapporte à toute la description qui suit, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'ellipse d'un verbe tel que *dicam*.

e cunctis noscere umbris. Cf. *uidi*, etc. v. 785. Quand, où et comment ? C'est ce que Lucain néglige de nous apprendre.

781. arma n'a guère que le sens de *discordia*. Il n'est pas question de lutte à main armée dans les vers qui suivent.

783. diuersi tient la place d'un second *alii*, renforcé d'une idée de séparation (les autres de leur côté). Rien n'indique qu'ils soient allés dans des directions différentes.

784. hi = duces. Les uns comme les autres.

fecere palam. Par leur attitude.

felicibus. Les ombres de ceux qui furent hommes de bien ne peuvent que s'affliger de ce qui se prépare.

785. Decios sc. flentes.

natumque patremque. Decius Mus le père se « dévoua » lors de la bataille du Vésuve en 414/340, le fils à Sentinum en 459/295.

lustrales bellis animas : vies offertes en sacrifice expiatoire. *Bellis* peut se construire soit comme ablatif (dans les guerres), soit comme un datif dépendant de *lustrales :* âmes qui servirent aux guerres de victimes expiatoires. Cf. Sen. *Agam. 163 : lustrale classi Doricae peperi caput*, dit Clytemnestre en parlant d'Iphigénie. *Animas* a le double sens de *vie* et d'*âme*.

Camillum : Camille, connu pour son exil à Véies, où les Romains vinrent le chercher pour les défendre contre les Gaulois.

787. Curios. Pluriel emphatique. Il s'agit de Curius Dentatus, un des types proverbiaux des vieilles vertus romaines. Il vainquit Pyrrhus en 279/275 et refusa les présents des Samnites.

Digitized by Google

Fortuna, dont la constante faveur lui avait valu le surnom de Felix. Sulla s'afflige de la victoire du parti populaire, qu'il s'était efforcé d'abaisser. C'est à ce titre sans doute qu'il est ici parmi les bons citoyens. Ailleurs Lucain ne se fait pas faute de rappeler ses proscriptions et sa tyrannie. Cf. II, 140 ss.; 221 ss.; IX, 204.

788. Scipio. Cf. note à 310 s.

789. maior doit être rattaché à *Cato* : Caton l'Ancien, par opposition à Caton d'Utique (*nepotis*).

790. non seruituri. Il s'afflige non pas, bien entendu, que son descendant échappe à la servitude, mais qu'il soit obligé de se donner la mort pour y échapper.

792. gaudentem. Brutus, qui avait libéré Rome de la domination des rois, est seul à se réjouir, parce qu'il sera donné à ses descendants d'affranchir la patrie en mettant à mort le tyran, et à l'un d'eux de prendre la tête du parti de la liberté.

794. nudique Cethegi. Il s'agit de Cethegus, le complice de Catilina, condamné et mis à mort en même temps que Lentulus. Cf. II, 543 : *Lentulus exsertique manus uesana Cethegi*, que C explique ainsi : *Cethegus insigne familiae suae perpetuum habuit hoc quasi sacerdoti genus, ut nudo humero sollemnibus procederet diebus.* Horace, *A. P.* 50, donne aux Cethegus l'épithète de *cinctuti.* Le *cinctus* était une sorte de pagne qu'on portait jadis sous la toge, et qui fut remplacé plus tard par la tunique. La famille des Cethegus avait conservé l'ancien usage : *numquam enim tunica usi sunt*, dit Porphyrion.

795. Drusos. M. Livius Drusus, tribun de la plèbe la même année que C. Gracchus, servait en réalité les intérêts du parti sénatorial, et sa politique, démocratique en apparence, était une politique de surenchère destinée à miner le crédit de C. Gracchus. Cf. Cic. *Brutus* 109. Son fils M. Drusus, tribun en 763/91, aurait voulu « réaliser par le Sénat et à son profit la vaste réforme tentée contre lui, à son détriment ». (G. Bloch, *La république romaine*, p. 262).

796. legibus immodicos. Litt. : sans mesure dans leurs lois, c'est-à-dire auteurs de lois (ou de projets de loi) révolutionnaires. Ces mots peuvent se rapporter aussi bien à *Drusos* qu'à *Gracchos.*

797. chalybum : des chaînes de fer. A moins de l'entendre comme nom propre : des Chalybes, ce qui revient au même pour le sens. Les mss. ont *chalibis*, corrigé en *chalibum* dans VZ.

798. campos piorum. Probablement parce qu'on a trouvé plus coupable qu'eux, et qu'à faire la comparaison, ils prétendent mériter les Champs Elysées.

799. regni possessor inertis. Nouvelle périphrase pour Pluton.

800. aperit : ouvre toutes grandes. Cf. III, 17.

801. asperat : il aiguise. Cf. v. 186. Il s'agit probablement de rochers aux arêtes tranchantes, sur lesquels seront attachés les condamnés.

durum uinclis adamanta dépend de *parat* : il prépare le robuste acier pour les chaînes.

Digitized by Google

803. placido sinu : dans une retraite paisible. C'est la *regni pars serena* du membre de phrase suivant.

domumque. Y compris apparemment Sextus. Lucain semble avoir oublié dans quels termes il a parlé de lui au commencement de l'épisode.

805. paruae uitae. Cette courte vie, comme l'indique la phrase suivante, ce sont les quelques années pendant lesquelles César survivra à Pompée. Il n'y a pas de quoi en être tourmenté ou jaloux (*sollicitet*) : une heure viendra (*ueniet quae*, etc.) qui confondra tous les chefs dans la même condition et égalisera tout dans la mort.

807. properate mori. L'expression est teintée de stoïcisme (cf. 246). Il exhorte Pompée et les siens à aller au-devant de la mort non seulement sans regret, mais avec empressement.

magnoque superbi animo. *Magno animo*, selon toute probabilité, dépend grammaticalement non de *superbi*, comme le veut Haskins, mais de *descendite*, et exprime l'idée de courage en face de la mort. *Superbi* doit se construire avec *quamuis e paruis bustis.*

808. paruis. Cf. VIII, 729 ss.

809. Romanorum deorum : les empereurs divinisés, César et ses successeurs.

810. quem = *cuius* = *utrius.*

Nili. Cf. v. 307 s.

811. quaeritur : toute la question est de savoir.

funere : funérailles.

812. cognoscere. Hosius ponctue après *tuum.* Mais ce que lui donneront les Parques, ce sera son destin, non la connaissance de ce destin. Il faut construire : *ne quaere cognoscere.*

813. me reticente. Cf. IX, 573 : *templo tacente.*

814. ipse canet, etc. Pompée serait donc après sa mort apparu à son fils au temps où celui-ci faisait la guerre en Sicile, et lui aurait révélé le sort qui l'attendait. On ne sait si Lucain fait allusion à une circonstance connue par ailleurs, ou à un épisode de son invention qu'il se proposait de traiter dans la suite de son poème.

815. ille quoque incertus répond à *certior* (v. 813) : quoique plus précis dans ses prophéties, Pompée lui non plus ne pourra faire à son fils que des révélations incomplètes. Il devait sans doute mettre en garde Sextus contre la menace d'une catastrophe, sans être en mesure de lui dire où il pourrait y échapper, ou plutôt en lui donnant à entendre qu'il avait partout à la redouter. C'est d'ailleurs le sort que le soldat, parlant de nouveau pour son compte à partir du v. 817, annoncera à Pompée et aux Pompéiens indistinctement.

817. Europam, etc. Gnéus Pompée devait être tué à la bataille de Munda, en Espagne ; son père en Egypte (*Libyam*) ; Sextus, après sa défaite navale, à Milet en Asie-Mineure. Cf. Martial V, 74 : *Pompeios iuuenes Asia atque Europa, sed ipsum terra tegit Libyes, si tamen ulla tegit. Quid mirum toto si spargitur orbe? Iacere uno non poterat tanta ruina loco.*

Digitized by Google

818. distribuit ... triumphis : la fortune a réparti vos tombeaux entre vos triomphes, c'est-à-dire, comme on l'entend généralement, entre les pays dont vous avez triomphé. *Vestris*, parce que les triomphes de Pompée restent un titre de gloire pour sa famille. (Cf. Juv. *S.* 8, 3.) Il avait triomphé : en 673/81 de M. Domitius Ahenobarbus, lieutenant de Marius, et d'Hiarbas, vaincus en Afrique ; en 683/71, de Sertorius et des Espagnols ; en 693/61, de Mithridate, roi de Pont, en Asie.

820. tutius. Pompée et ses fils survivront au désastre de Pharsale, pour périr ensuite chacun dans l'une des trois parties du monde. C'est donc encore la Thessalie qui leur sera le moins fatale.

peregit : eut fini d'exposer.

823. et nequeunt. *Et* a une valeur explicative, comme s'il y avait *etenim*. Les destins ont épuisé leur droit sur l'homme en le faisant mourir une fois, et ne peuvent plus rien sur lui ; il faut donc recourir à la magie pour le faire mourir de nouveau.

sibi reddere : rendre l'âme à elle-même, c'est-à-dire la rendre à sa nature propre et à sa vraie condition, celle d'une âme délivrée de sa prison corporelle. Cf. pour l'expression Apul. *Met.* XI, 2 fin (où Lucius changé en âne demande à Isis de lui rendre sa forme humaine) : *redde me meo Lucio ;* — pour l'idée, Apul. *Apol.* 43, 3 : *mecum reputo posse animum humanum ... paulisper remota corporis memoria redigi ac redire ad naturam suam, quae est immortalis scilicet et diuina.*

824. robore. Cf. v. 766 : *siluis.*

828. caelo lucis ducente colorem : comme le ciel se revêtait de la couleur du jour, c'est-à-dire comme l'aube commençait à blanchir. Cf. Virg. *Ecl.* 9, 50.

830. tenere = retenir, retarder.

Paul VALLETTE.

ERRATA

Dans le texte du livre VI (*Bulletin* du 1er mars)

v. 252 : au lieu de refectum, lire : defectum
v. 749 : supprimer la virgule après estis.

Digitized by Google

Le Romantisme politique en Allemagne

(Suite et fin)

IV. *Les Influences Etrangères.*

Le groupe de publicistes allemands que nous avons étudiés n'est pas, en Europe, le seul qui ait travaillé à la restauration des idées et des institutions que le XVIIIe siècle et en particulier la Révolution française avaient sapées à leur base et cherché à remplacer. En Angleterre et en France même, pour ne mentionner que ces deux pays, les conservateurs font également école. Entre eux et les Allemands il y a eu des relations et des influences qu'il s'agit de marquer ici très sommairement.

1. Après la monarchie administrative du XVIIe siècle et la conception qu'elle s'était faite de l'Etat, on voit apparaître le despotisme éclairé, c'est-à-dire une sorte de philosophie réformiste qui tente de moderniser et d'assouplir l'idée monarchique. Les penseurs invoquent déjà, à cette époque, l'humanité, ses besoins et ses aspirations. Ils commencent à entrevoir et à affirmer que l'autorité du Prince doit servir, avant tout, à l'accomplissement des réformes indispensables. Voltaire et l'Encyclopédie s'accordent sur ce point essentiel. En d'autres termes, il s'agit de découvrir les intérêts communs aux souverains et aux peuples par eux gouvernés. Les physiocrates soutiennent, eux, que les sociétés sont régies par des lois physiques analogues à celles qui dominent dans les sociétés animales et utilisent cette théorie en faveur d'un pouvoir fort, d'un despotisme qu'ils veulent légal, donc accepté par tous. Ce despotisme n'aura rien d'arbitraire. Il sera « éclairé » en ce sens qu'il aura pour lui le prestige de l'évidence absolue, son fondement étant rigoureusement rationnel. Le despotisme éclairé apparaît ainsi, au XVIIIe siècle, en France, en Allemagne, en Ecosse et en Italie. Il s'est maintenu chez nous jusqu'à la Révolution. C'est de lui que sortira plus tard le socialisme d'Etat. Il est encore assez éloigné de l'individualisme révolutionnaire, s'il se rapproche cependant de lui par son souci de l'humanité et de son progrès idéal. Mais il n'a pas encore la notion de la valeur de la personne humaine. Il ne saisit pas l'essence du droit. Son dogme capital, c'est la croyance aux bienfaits d'une législation émanant du pouvoir monarchique éclairé sur ses devoirs et sur les vraies bases de son autorité.

Comme nous l'avons déjà montré, c'est du mouvement individualiste qu'il faut partir et de sa conception du droit, bref, des idées qui ont engendré la Révolution française et son contraire le napoléonisme, idées contre lesquelles polémisent les trois groupes conservateurs de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ce mouvement individualiste comprend les éléments suivants : la liberté politique, la souveraineté du peuple, l'idée moderne du droit, celle du libéralisme économique, enfin l'autonomie de la conscience religieuse. Ses origines sont à la fois multiples et très anciennes. L'influence cartésienne s'y fait sentir, de même que certaines influences chrétiennes. La trace du protestantisme anglo-américain y est visible. Quant aux théories de Montesquieu, de Condorcet, de Kant, du premier Fichte, d'Adam Smith, de W. Penn, elles sont trop connues pour qu'il

Digitized by Google

vaille la peine de les exposer ici à nouveau. L'affranchissement de la personne humaine, sa libération à l'égard des servitudes historiquement consacrées, la croyance en la valeur absolue du vouloir individuel, tel est le dogme commun à tous ces penseurs.

Mouvement beaucoup moins « aprioriste » que ne le soutiendront plus tard les coryphées de la restauration. Car il résulte, lui aussi, d'une évolution historique lente et spontanée, d'un long effort à la fois spéculatif et pratique. Il procède en particulier d'un égalitarisme qui correspond à la notion la plus haute que l'esprit individuel se soit faite de sa valeur propre et intrinsèque. Les penseurs en question voient, vers la fin du XVIIIe siècle, un ordre nouveau se dégager de l'ancien. Ils le voient si bien qu'ils négligent peut-être certains éléments essentiels du passé et de la tradition. Mais ils se tiennent, eux aussi, sur le terrain des faits et des aspirations les plus concrètes d'alors. L'Etat policier, même avec le despotisme éclairé, ne peut plus suffire à la tâche. Il est débordé. Il s'agit, d'ailleurs, non de le supprimer, mais d'en élargir les cadres, aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre politique. Le mouvement est, avant tout, émancipateur. Ni Montesquieu ni Adam Smith ne pensent qu'on puisse se passer de l'Etat. Il en est de même de Rousseau et de Kant. Dans cette période, encore primitive, de l'histoire de l'individualisme, l'opposition entre Etat et Individu n'apparaît pas encore. C'est une justice qu'il faut rendre, surtout si l'on veut comprendre la réaction conservatrice qui a suivi, à l'idéologie du XVIIIe siècle et à la Révolution elle-même. Jamais les conservateurs romantiques ne lui reprochent de vouloir l'anarchie sociale. Ils lui en veulent seulement de modifier les rapports qui unissent les citoyens entre eux et à l'Etat. Et il y a, chez les théoriciens de la Révolution française, beaucoup d'étatisme. Ils invoquent, eux aussi, la raison d'Etat. Tout n'est pas individualisme émancipateur dans leurs doctrines, tant s'en faut

De ce point de vue, et comme l'a très vigoureusement démontré M. Henri Michel dans son livre sur « L'Idée de l'Etat », l'individualisme de la fin du XVIIIe siècle est un compromis entre l'ancien régime et celui qui se prépare à voir le jour. Directives politiques, administratives, scolaires ou ecclésiastiques, partout on peut constater ce mélange curieux entre les trois doctrines qui, à cette époque, se partagent les esprits ou même y voisinent : 1° l'idéal de la monarchie administrative absolue ; 2° celui du despotisme éclairé ; 3° le principe individualiste et émancipateur. Ce sont là encore les trois solutions qui vont tenter la pensée française et européenne au début du XIXe siècle.

2. Ces considérations générales nous aident à mieux comprendre les théories de la réaction en France et en Angleterre, c'est-à-dire dans les deux nations où l'idée révolutionnaire avait germé et mûri.

Saint-Martin, de Maistre, de Bonald, Ballanche et Lamennais forment, en France, un groupe bien connu, celui des « théocrates » qui opposent à la Déclaration des « Droits de l'Homme et du Citoyen » celle des « Droits de Dieu ».

Ils remettent tout d'abord en lumière certains points que la Révolution et l'individualisme, dans leur élan émancipateur, avaient laissés dans l'ombre ou volontairement obscurci. Ils ont, en premier lieu, rappelé l'exis-

Digitized by Google

tence des libertés que la France avait connues avant 1789, tout en ajoutant que ces libertés étaient les seules qui fussent vraies et légitimes. Ils ont ensuite protesté contre la négligence du passé, de la tradition, contre cette idée que la société civile pourrait s'en passer. Ils ont surtout signalé l'importance des *groupes naturels* auxquels les individus appartiennent. C'est le point sur lequel ils voisinent le plus avec les romantiques et théocrates allemands. Leur critique, comme celle des réactionnaires allemands, s'adresse surtout à l'*apriorisme* et à l'*égalitarisme* des doctrines nouvelles du XVIIIe siècle. Ils nient que l'homme puisse forger de toutes pièces la société politique, que sa raison soit capable de résoudre par ses propres moyens le problème des origines de la société politique, bref, que l'on puisse reconstruire un Etat sur un schéma rationnel. Ils entendent encore partir de l'*inégalité naturelle* des hommes, défendre les droits de la hiérarchie, démolir cette conception d'après laquelle l'homme aurait un droit absolu égal à celui de tous les autres hommes ensemble. Le droit individuel, tel est le faux Dieu qui cherche à détrôner le Dieu véritable. Chez les théocrates français, la critique se fait à la fois politique et philosophique. On combat ici en même temps la politique individualiste et la méthode cartésienne.

Saint-Martin affirme que la découverte de l'ordre social et sa constitution dépassent infiniment le pouvoir humain. C'est l'âme tout entière, non la seule raison qu'il convient de consulter. Famille, religion et société s'expliquent par un vouloir divin. Tout pouvoir qui ne porte pas le signe de la divinité est suspect et, hors du divin, la monarchie est aussi illégitime que la république. Ce qui conduit à dire, comme l'affirmera plus tard Fr. Schlegel, que, dans l'ordre divin, il y a nécessairement conciliation entre monarchie et république. Au travers de la singulière idéologie d'un Saint-Martin, que Gœthe a si bien lu et médité, on aperçoit les thèses fondamentales que reprendra l'organicisme romantique. Ici, l'instinct et la spontanéité sont considérés comme les facteurs essentiels du devenir social. La société est une « création » qui poursuit des fins propres et dont les lois échappent au rationalisme pur. Quant en pouvoir, il est rattaché à Dieu de manière mystique, le Prince étant une sorte de « révélation » du Divin, portant sur le front le « signe du Verbe éternel ».

De Maistre, lui, met au premier plan, comme plus tard Fr. Schlegel et Görres, l'idée de la chute originelle. La volonté humaine est essentiellement perverse et ne saurait engendrer d'elle-même une Constitution saine. En réalité, l'homme est passif et il est mené, même dans cette Révolution qu'il croit avoir déclenchée lui-même, par des forces mystérieuses qui le dominent. Dieu seul légifère et conduit le monde. Seul, Dieu a la souveraineté absolue. C'est de Lui que le Prince et le Pape tiennent, l'un la légitimité de ses pouvoirs, l'autre son infaillibilité. — De Bonald met en œuvre les idées que de Maistre défend en polémiste qu'il est. Pour lui, la société est une réalité qui commande l'individu et l'adapte à ses fins. Si l'individualisme du XVIIIe siècle affirmait, avec Rousseau et Kant par exemple, que l'individu est la pierre angulaire de la société, que celle-ci est faite par lui et pour lui, ce qui est, au fond, le dogme de toute la civilisation occidentale et issue du calvinisme primitif, un de Bonald, défendant la vieille idée du « corpus christianum », affirme que la collectivité existe

Digitized by Google

par elle-même, sans les individus et au-dessus d'eux. De Bonald voit fort bien qu'un grand débat domine, de son temps, la pensée européenne et qu'il faut choisir entre les deux formules: l'homme se fait lui-même et fait la société ; la société se fait elle-même et fait l'homme. Le choix de de Bonald est net et il décrit, comme idéal, un état patriarcal très voisin de celui de Haller.

N'oublions pas le rôle modérateur de Ballanche. S'il reprend les maximes de de Maistre et de de Bonald, il cherche à les tempérer. Il insiste avant tout sur les bienfaits de la tradition, sur la continuité indispensable à la vie sociale, dans le temps comme dans l'espace. Quant à Lamennais, il traite de préférence le problème religieux et il proteste avant tout contre le gallicanisme, de même que la plupart des réactionnaires allemands cherchent à liquider le joséphinisme et l'Eglise nationale allemande.

Nul doute que les théocrates français, dans leur critique du rationalisme du XVIIIe siècle, ne voisinent avec les théocrates allemands hostiles à l'« Aufklärung » et n'aient, comme ces derniers, raison sur de nombreux points. Ils ont vu excellemment les limites du rationalisme. Mais, par un singulier paradoxe, ils raisonnent d'une manière aussi simpliste et aprioriste que les doctrinaires par eux combattus. En cela encore, ils voisinent avec les théocrates allemands. Ils ont l'esprit du XVIIIe siècle alors même qu'ils essaient de s'en détacher. *Ils ne réfutent pas l'individualisme ; ils en construisent la contre-partie, ce qui est tout autre chose.* Ils se meuvent, eux aussi, dans l'abstraction. Sans la part de l'humain et de l'individuel, comment expliquer l'ordre dans la société ? Car la question, au début du XIXe siècle, est de savoir si la société politique, parvenue au cours des siècles à des formes supérieures, n'a pas tout intérêt à se rationaliser, c'est-à-dire à soumettre ses institutions à la délibération, à la réflexion et au vouloir individuels. C'est toujours le problème des différenciations qui se sont produites, depuis la Réforme, dans la vie et la pensée européenne. On ne saurait en méconnaître la valeur et la nécessité. Qu'il faille les intégrer dans un ordre, dans une unité, cela va de soi. Sur ce point, révolutionnaires et réactionnaires s'accordent, en Allemagne comme en France.

Un mot sur la réaction anglaise. Ici, ce sont les noms de Bentham et surtout de Burke qui dominent. Bentham critique l'apriorisme de la Révolution française, le droit naturel, la Déclaration des Droits de l'homme. Le droit est ici conçu comme créé par la loi, la loi étant là pour réprimer la nature, c'est-à-dire pour maîtriser les penchants, les sentiments et les passions. Le droit n'est donc qu'une émanation du pouvoir, du gouvernement. Et le gouvernement, lui, ne se préoccupe que du bonheur des hommes réunis en société. Point n'est besoin alors de distinguer entre les formes du gouvernement.

Burke est, sans doute, le penseur qui a le plus profondément influé sur les théocrates allemands. Pourquoi ? Sans doute, parce qu'il a vu le lien fatal entre Révolution française et despotisme napoléonien. Il a montré, de fort bonne heure, que l'égalitarisme, c'est-à-dire la suppression des distinctions entre personnes et l'abolition des pouvoirs locaux facilitaient

Digitized by Google

le despotisme, cela au moment même où Mirabeau, effrayé lui aussi par cette conséquence, écrivait au Roi que les tendances de l'Assemblée pouvaient réjouir Richelieu dans sa tombe. Burke a vu le rôle exorbitant de Paris et de la centralisation en France. Sur ce point, il est le grand maître des Allemands. Inutile de reprendre ici son argumentation vigoureuse contre l'apriorisme de la Révolution, le Contrat social, la Souveraineté du peuple, les Droits de l'Homme. Il interdit à l'individu de se prononcer sur la Constitution de l'Etat. Il lui enjoint de se contenter de ses droits positifs. Il substitue à la souveraineté populaire les pouvoirs existants. Il remplace enfin le Contrat social par l'origine divine de l'Etat. Il veut, avant tout, qu'on tienne compte de l'expérience. C'est de la Raison générale ou universelle, non de la Raison individuelle, qu'il convient de s'inspirer. Or, la première se trouve dans le *préjugé*, dans la sagesse cachée qu'il recèle. D'où l'immense valeur de la tradition. La politique doit se fonder sur le respect des transmissions héréditaires.

3. Cet exposé sommaire nous permet de voir suivant quelle méthode il convient d'étudier les relations entre les théocrates ou réactionnaires allemands et les théocrates ou réactionnaires de France et d'Angleterre.

Il serait bon de distinguer ici l'aspect négatif et critique des doctrines de leur aspect positif.

Les romantiques réactionnaires allemands s'attaquent, eux aussi, aux doctrines de l'individualisme du XVIIIe. Voltaire, Montesquieu, l'Encyclopédie, Rousseau, Kant, la Révolution française et son complément, le napoléonisme, sont l'objet de leurs incessantes attaques. Il est aisé de grouper ces critiques éparses et de les comparer avec celles des théocrates français ou avec celles de la réaction anglaise.

L'essentiel est ici de séparer la critique de l'individualisme politique de celle de l'individualisme économique. La première est assez connue pour qu'il soit inutile d'y insister ici. En ce qui concerne la seconde, celle d'Adam Smith en particulier, c'est là un des problèmes les plus intéressants que l'on puisse traiter.

Car c'est justement de ce point de vue que les différences entre théocrates allemands et théocrates étrangers apparaissent le mieux.

En ce qui concerne l'individualisme politique, la différence entre théocrates français et théocrates allemands est celle-ci que, si les premiers sont en France des isolés, pris entre la Révolution Française, dont ils ne peuvent suspendre le développement et les conséquences, et le napoléonisme, qui ne répond nullement à leurs vœux et à leurs doctrines, les seconds s'inscrivent dans un vaste mouvement de pensée qui, issu du romantisme, entraîne tout l'idéologie allemande dans un sens contraire aux idées françaises. Fr. Schlegel et Görres conservent, en particulier, leur originalité de romantiques allemands. Ce qu'ils empruntent aux théocrates français n'est que secondaire. L'âme de leur doctrine, c'est l'organicisme germanique, c'est une mystique *sui generis*, c'est la conciliation entre Monarchie et République dans le St-Empire régénéré par l'Allemagne, c'est une sorte de pangermanisme latent, irréductiblement hostile à tout ce qui vient de l'Occident et de la France en particulier. Von Haller est, sans doute, plus près qu'eux des théocrates français et c'est pour cette raison que M. Henri

Digitized by Google

Michel l'a classé, dans son lumineux exposé, parmi les théocrates français. Gentz paraît surtout s'inspirer de Burke. Il est, à cet égard, plus voisin des Anglais que tout autre parmi les théocrates allemands. Quant à Adam Müller, il est, avant tout, un économiste.

Or, ce qu'il s'agit justement de voir, c'est la réaction allemande contre les théories d'Adam Smith, contre le libéralisme économique qui, depuis les réformes prussiennes de 1806 à 1813, s'empare, sous l'action des idées anglaises, de l'Allemagne nouvelle.

Il n'est pas douteux, tout d'abord, que Burke, malgré ses idées réactionnaires, soit resté fidèle à l'idéal pratique et positif, mais libertaire, de la Constitution anglaise. Ce qui est plus intéressant encore, c'est que Burke est partisan des idées d'Adam Smith. Il est pour la liberté commerciale, pour l'expansionnisme économique. Et, s'il critique parfois Adam Smith, c'est un homme d'expérience qui réagit contre un théoricien.

Quelle est alors, à l'égard de la doctrine anglaise, l'attitude des réactionnaires allemands ?

N'oublions pas que Gentz a commencé par être un disciple d'Adam Smith. Il a vu l'immense progrès qu'Ad. Smith avait fait accomplir à la science économique de son temps. Dans les premiers écrits de Gentz, il n'est nullement question du moyen âge et de son idéalisation. Au contraire, Gentz en fait une critique très sévère. Il attend de la découverte de l'Amérique et de son développement des conséquences infinies pour la transformation économique du monde habité. Ce qu'il admire, c'est justement la lutte de l'Angleterre contre la France, contre la Révolution française et contre le napoléonisme. S'il a pour le système financier anglais la plus vive estime, il critique âprement celui que la Révolution a organisé en France. Il essaie d'appliquer à la Prusse les principes d'Adam Smith. C'est plus tard seulement qu'il abandonnera ces principes, quand il sera au service de l'Autriche. Il mettra de plus en plus l'accent sur le rôle de l'Etat en matière économique. Et il a senti de plus en plus l'influence d'Adam Müller.

C'est Adam Müller qui, parmi les réactionnaires allemands, est l'adversaire le plus ardent de la doctrine d'Ad. Smith. Non qu'Ad. Müller méprise Ad. Smith. Bien au contraire, il a pour lui la plus vive admiration. Il veut donc le compléter. Contre l'atomisme d'Ad. Müller, il affirme la nécessité de l'Etat organique. Organicisme politique et organicisme économique vont ici de pair. Entre l'Etat et l'économie nationale il doit y avoir continuité absolue. Ad. Müller combat surtout le matérialisme d'Ad. Smith, l'importance exagérée que le doctrinaire anglais attache au capitalisme productif, à l'expansionnisme illimité, à la conquête des richesses coloniales, au mercantilisme. Inutile d'insister. La critique d'Adam Smith par Adam Müller est aisée à retrouver dans ses œuvres et à systématiser. Quant au système économique de von Haller, il importe de l'étudier de près, de le comparer avec celui d'Adam Müller, d'en voir la conséquence rigoureuse et aussi l'absurdité.

Dans l'ensemble, la réaction allemande porte son principal effort sur la pratique du libéralisme politique français, qu'elle condamne dans la Révolution française comme dans le napoléonisme qui l'a suivie, et du

Digitized by Google

libéralisme économique anglais. Elle est donc hostile à l'Occident franco-anglais, aux deux manifestations essentielles de son esprit. Mais elle n'est pas, en son principe, purement réactionnaire ou anti-libérale. Au contraire, elle prétend unir libéralisme moderne et conservatisme médiéval dans une synthèse dont l'Allemagne aurait le secret et grâce à laquelle elle s'unifierait elle-même tout en régénérant l'Europe. Elle entrevoit pour l'Allemagne, dans le cadre de la Sainte-Alliance et de la Confédération germanique, un idéal à la fois politique et économique qui unirait monarchie et république, organisation étatiste de l'économie publique et libéralisme moderne. De ce point de vue, elle a la plus grande importance pour le développement de l'Allemagne au XIXe siècle, pour les origines du bismarckisme, voire même pour l'intelligence des doctrines politiques et économiques de la démocratie allemande actuelle. Elle nous permet surtout de mieux connaître les origines idéologiques du malentendu franco-allemand, qui prend toute son ampleur au commencement du XIXe siècle.

V. Bibliographie.

I. — Ouvrages généraux sur l'histoire des idées politiques et sociales en Europe et en Allemagne.

1. Bluntschli, *Geschichte des allgemeinen Staatsrechts und der Politik seit dem 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart.* München, 1864. (Voir, en particulier, les chapitres X à XV.)
2. Robert von Mohl, *Geschichte und Literatur der Staatswissenschaften.* Erlangen, 1855-1858.
3. Henry Michel, *L'Idée de l'Etat.* Thèse de Doctorat. Paris, 1896. (Ouvrage de premier ordre, indispensable pour l'intelligence générale du problème ; malheureusement incomplet en ce qui concerne l'Allemagne.)
4. Karl Lamprecht, *Deutsche Geschichte.* (Voir là-dessus notre premier article dans le Bulletin de janvier.)
5. Dietrich Schäfer, *Deutsches Nationalbewusstsein im Licht der Geschichte*, 1884.
6. Fr. Meinecke, *Weltbürgertum und Nationalstaat...* (Voir là-dessus notre premier article.)
7. Metzger, *Gesellschaft, Recht und Staat in der Ethik des deutschen Idealismus*, 1917.

II. — Ouvrages et articles de revue spéciaux sur le romantisme politique.

1. O. Meisner, *Lehre vom monarchischen Prinzip im Zeitalter der Restauration und des deutschen Bundes*, 1913.
2. Joachimsen, *Vom deutschen Volk zum deutschen Staat*, 1916.
3. Rikarda Huch, *Die Romantik*, Leipzig, 1918-1920.
4. Marie Joachimi, *Die Weltanschauung der deutschen Romantik.* Jena u. Leipzig, 1905.
5. Erwin Kirscher, *Philosophie der Romantik.* Jena, 1906.
6. Pœtzch, *Studien zur frühromantischen Politik und Geschichtsauffassung*, 1907.
7. Walzel, *Deutsche Romantik*, 4. Ausgabe, 1918.

Digitized by Google

8. Elkuss, *Zur Beurteilung der Romantik u. Kritik ihrer Erforschung*, 1918.
9. Schmitt-Dorotic, *Politische Romantik*, 1919.
10. Nadler, *Berliner Romantik 1800-1814*, 1921. (Intéressant pour Ad. Müller et ses rapports avec Kleist.)
11. A. Weise, *Die Entwicklung des Fühlens und Denkens des Romantik*, 1912.
12. Frieda Braun, *Edmund Burke in Deutschland*, 1917.
13. E. Kaufmann, *Ueber den Begriff des Organismus in der Staatslehre des 19. Jahrhunderts*, 1908 (très important).
14. O. Hintze, *Ueber individualistische und kollektivistische Geschichtsauffassung*, Hist. Zeitschrift LXXVIII, p. 67...
15. Von Roscher, *Die romantische Schule der Nationalökonomie in Deutschland*, Zeitschr. für die gesamte Staatswissenschaft (26. Jahrgang, Tübingen, 1870).

III. — Sur Friedrich Schlegel.

1. I. Rouge, *Fr. Schlegel et la genèse du romantisme allemand (1791 à 1797)*, Paris, 1904.
2. R. Volpers, *Fr. Schlegel als politischer Denker und deutscher Patriot*, 1917.
3. O. Brandt, *A. W. Schlegel, Der Romantiker und die Politik*, 1919.

IV. — Sur Görres.

(Consulter le *Gœdeke*, vol. VI, p. 201 à 209, et Georges Goyau, *L'Allemagne catholique*, vol. I, p. 316, 325 et 329 ; vol II, 69-70, 74 et 76.)

1. Galland, *Joseph von Görres. Aus Anlass seiner hundertjährigen Geburtsfeier in seinem Leben und Wirken dem deutschen Volke geschildert.* Freiburg i. B., 1876.
2. Sepp, *Görres u. seine Zeitgenossen* (1776-1848). Nördlingen, 1877.
3. Sepp, *Görres* (23e volume de la collection des *Geisteshelden*, Berlin, 1896).
4. Franz Schultz, *J. von Görres, als Herausgeber, Literarhistoriker, Kritiker im Zusammenhang der jüngeren Romantik.* Berlin, 1902.

V. — Sur Adam Müller.

(Lire, outre les œuvres d'Ad. Müller, le *Briefwechsel zw. Fr. Gentz u. A. H. Müller*, Stuttgart, 1857.)

1. Voir les ouvrages généraux de Bluntschli et de Mohl.
2. Hildebrand, *Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft*, 1848.
3. Geyer, *Rechtsphilosophie*, 1863, p. 92 ss.
4. Dombrowsky, *Aus einer Biographie Ad. Müllers.* Göttinger Dissertation, 1911.
5. Fr. Meinecke, *Hist. Zeitschr.*, CXXI, p. 292... (Sur le livre de Schmitt-Dorotic, qui défend Ad. Müller contre ses détracteurs).

VI. — Sur von Haller.

1. Bluntschli, *Staatswörterbuch, IV*, 622-629, et *Geschichte des allgemeinen Staatsrechts*, p. 495-502. Voir aussi Mohl, II, 529, 560.

Digitized by Google

2. Von Orelli, *Rechtsschulen und Rechtsliteratur*. Zürich, 1879.
3. Secretan, *Galerie Suisse*, II, 231.
4. Consulter Blösch dans l'*Allg. D. Biographie*, X, 431-436, et Escher, *Handb. der praktischen Politik*.
5. Looser, *Entwicklung und System der politischen Anschauungen K. L. v. Haller's* (Berner Dissertation).
6. Ewald Reinhardt, *K. L. v. Haller* (Vereinschrift der Görresgesellschaft, 1915).
7. Voir encore Oechsli, *Geschichte der Schweiz im 19. Jahrhundert*, et Rosenzweig, *Hegel und der Staat*, II, 1900..., pour la critique de von Haller par Hegel.

VII. — **Sur Gentz.**

1. Consulter Haym, dans le Dictionnaire *Ersch und Gruber*, Mohl, Bluntschli, etc...
2. Varnhagen von Ense, *Gall, v. Bildern aus Rahel's Umgang*, II.
3. Schlesier, *Schrift, von Fr. v. Gentz, ein Denkmal, Mannheim* 1838-1840.
4. Mendelssohn-Bartholdy, *F. v. Gentz*, 1867.
5. Schmidt-Weissenfels, *F. v. Gentz*. Prag, 1859.
6. Joseph Gentz, *F. Gentz und die heutige Politik*. Wien, 1861.
7. A. Gerhardt, *Romantische Elemente in der Politik u. Staatsanschauung Fr. Gentz* (Leipziger Dissertation, 1907).
8. F. C. Wittichen, *Gentz' Stellung zum d. Geistesleben vor 1806*. (Historische Vierteljahrsschrift, XIV, p. 35...)
9. Varrentrapp, article dans la *Hist. Zeitschr.*, IXC, p. 50...

E. VERMEIL.

II. — Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Version grecque pour Mai 1925.

Médée, Jason et le dragon.

Τὼ δὲ δι' ἀτραπιτοῖο μεθ' ἱερὸν ἄλσος ἵκοντο ....
Αὐτὰρ ὁ ἀντικρὺ περιμήκεα τείνετο δειρὴν
ὀξὺς ἀύπνοισιν προϊδὼν ὄφις ὀφθαλμοῖσιν
νισσομένους, ῥοίζει δὲ πελώριον · ἀμφὶ δὲ μακραὶ
ἠιόνες ποταμοῖο καὶ ἄσπετον ἴαχεν ἄλσος ....
δείματι δ' ἐξέγροντο λεχωίδες, ἀμφὶ δὲ παισὶν
νηπιάχοις, οἵ τέ σφιν ὑπ' ἀγκαλίδεσσιν ἴαυον,
ῥοίζῳ παλλομένοις χεῖρας βάλον ἀσχαλόωσαι.
Ὡς δ' ὅτε τυφομένης ὕλης ὕπερ αἰθαλόεσσαι
καπνοῖο στροφάλιγγες ἀπείριτοι εἰλίσσονται,
ἄλλη δ' αἶψ' ἑτέρη ἐπιτέλλεται αἰὲν ἐπιπρὸ
νειόθεν εἰλίγγοισιν ἐπήορος ἐξανιοῦσα ·
ὣς τοτε κεῖνο πέλωρον ἀπειρεσίας ἐλέλιξεν
ῥύμβονας ἀζαλέῃσιν ἐπηρεφέας φολίδεσσιν.
Τοῖο δ' ἑλισσομένοιο κατ' ὄμματα νίσσετο κούρη,

Digitized by Google

Ὕπνον ἀοσσητῆρα, θεῶν ὕπατον, καλέουσα
ἠδείῃ ἐνοπῇ, θέλξαι τέρας · αὖε δ' ἄνασσαν
νυκτιπόλον, χθονίην, εὐαντέα δοῦναι ἐφορμήν.
Εἵπετο δ' Αἰσονίδης, πεφοβημένος, αὐτὰρ ὅγ' ἤδη
οἴμῃ θελγόμενος δολιχὴν ἀνελύετ' ἄκανθαν
γηγενέος σπείρης, μήκυνε δὲ μυρία κύκλα,
οἷον ὅτε βληχροῖσι κυλινδόμενον πελάγεσσιν
κῦμα μέλαν κωφόν τε καὶ ἄβρομον · ἀλλὰ καὶ ἔμπης
ὑψοῦ σμερδαλέην κεφαλὴν μενέαινεν ἀείρας
ἀμφοτέρους ὀλοῇσι περιπτύξαι γενύεσσιν.
Ἡ δέ μιν ἀρκεύθοιο νέον τετμηότι θαλλῷ
βάπτουσ' ἐκ κυκεῶνος ἀκήρατα φάρμακ' ἀοιδαῖς,
ῥαῖνε κατ' ὀφθαλμῶν · περί τ' ἀμφί τε νήριτος ὀδμὴ
φαρμάκου ὕπνον ἔβαλλε · γένυν δ' αὐτῇ ἐνὶ χώρῃ
θῆκεν ἐρεισάμενος · τὰ δ' ἀπείρονα πολλὸν ὀπίσσω
κύκλα πολυπρέμνοιο διὲξ ὕλης τετάνυστο.

Thème grec pour le 23 mai.

Le texte publié dans le n° 6 du *Bulletin*, p. 287. « Dites à un enfant », jusqu'à « ou se rend capable de grandes choses ».

Version grecque pour Juin 1925.

Λέγουσι δ' οἱ πλεῖστοι καὶ νομίζουσι πολιτικῆς παιδείας ἔργον εἶναι τὸ καλῶς ἀρχομένους παρασχεῖν · καὶ γὰρ πλέον ἐστὶ τοῦ ἄρχοντος ἐν ἑκάστῃ πόλει τὸ ἀρχόμενον · καὶ χρόνον ἕκαστος ἄρχει βραχύν, ἄρχεται δὲ τὸν ἅπαντα χρόνον ἐν δημοκρατίᾳ πολιτεύομενος · ὥστε κάλλιστον εἶναι μάθημα καὶ χρησιμώτατον τὸ πειθαρχεῖν τοῖς ἡγουμένοις, κἂν ὑποδεέστεροι δυνάμει καὶ δόξῃ τυγχάνωσιν ὄντες. Ἄτοπον γάρ ἐστι τὸν μὲν ἐν τραγωδίᾳ πρωταγωνίστην .... τῷ τὰ τρίτα λέγοντι πολλάκις ἔπεσθαι καὶ προσδιαλέγεσθαι ταπεινῶς, ἂν ἐκεῖνος ἔχῃ τὸ διάδημα καὶ τὸ σκῆπτρον, ἐν δὲ πράξεσιν ἀληθιναῖς καὶ πολιτείᾳ τὸν πλούσιον καὶ ἔνδοξον ὀλιγωρεῖν καὶ καταφρωνεῖν ἄρχοντος ἰδιώτου καὶ πένητος, ἐνυβρίζοντα καὶ καθαιροῦντα τῷ περὶ αὐτὸν ἀξιώματι τὸ τῆς πόλεως, ἀλλὰ μὴ μᾶλλον αὔξοντα καὶ προστιθέντα τὴν ἀπ' αὐτοῦ δόξαν καὶ δύναμιν τῇ ἀρχῇ. Καθάπερ ἐν Σπάρτῃ τοῖς ἐφόροις οἵ τε βασιλεῖς ὑπεξανίσταντο καὶ τῶν ἄλλων ὁ κληθεὶς οὐ βάδην ὑπήκουεν, ἀλλὰ δρόμῳ καὶ σπουδῇ δι' ἀγορᾶς θέοντες ἐπεδείκνυντο τὴν εὐπείθειαν τοῖς πολίταις, ἀγαλλόμενοι τῷ τιμᾶν τοὺς ἄρχοντας · οὐχ ὥσπερ ἔνιοι τῶν ἀπειροκάλων καὶ σολοίκων, οἷον ἰσχύος ἑαυτῶν καλλωπιζόμενοι περιουσίᾳ, βραβευτὰς ἐν ἀγῶσι προπηλακίζουσι καὶ χορηγοὺς ἐν Διονυσίοις λοιδοροῦσι καὶ στρατηγῶν καὶ γυμνασιάρχων καταγελῶσιν, οὐκ εἰδότες οὐδὲ μανθάνοντες ὅτι τοῦ τιμᾶσθαι τὸ τιμᾶν πολλάκις ἐστὶν ἐνδοξότερον. Ἀνδρὶ γὰρ ἐν πόλει δυναμένῳ μέγα μείζονα φέρει κόσμον ἄρχων δορυφορούμενος ὑπ' αὐτοῦ καὶ προπεμπόμενος ἢ δορυφορῶν καὶ προπέμπων · μᾶλλον δὲ τοῦτο μὲν ἀηδίαν καὶ φθόνον, ἐκεῖνο δὲ τὴν ἀληθινὴν φέρει, τὴν ἀπ' εὐνοίας, δόξαν · ὀφθεὶς δ' ἐπὶ θύραις ποτὲ καὶ πρότερος ἀσπασάμενος καὶ λαβὼν ἐν περιπάτῳ μέσον, οὐδὲν ἀφαιρούμενος ἑαυτοῦ, τῇ πόλει κόσμον περιτίθησι.

Thème latin pour le 1er juin

La Bruyère, XI, 145 (*De l'homme*, vers la fin) : « Qui oserait se promettre ..... jusque dans le courtisan. » (Texte donné, moins la dernière phrase, pour le certificat d'études latines, mars 1925).

Digitized by Google

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Thème espagnol pour le 7 mai

Gil Blas au Lecteur. « Avant que d'entendre l'histoire de ma vie... » jusqu'à : ... « l'utile mêlé avec l'agréable ».

Dissertation espagnole pour jeudi, le 14 mai

? Cuâles son las mâs importantes influencias extranjeras que deben notarse en el movimiento romantico espanol ?

Version espagnole pour jeudi le 21 mai

Santa Teresa, Silvo de su vida, c. XXX : « Fué el se senor servido remediar gran parte de mi trabajo... y dabame parte de sus cosas y negocios ».

Version italienne pour le 7 mai

Guicciardini, *Prose scelte*, p. 101, de « Cominciarono poi » à « con le armi » (Extrait du livre XV, chap. 3 de la *Storia d'Italia*).

Thème italien pour le 14 mai

La Bruyère, Caractères, *Du mérite personnel*, depuis « L'or éclate, dites-vous », jusqu'à « de ceux qui lui parlent ».

Dissertation en français ou en italien

Le monde de Verga.

Version italienne pour le 28 mai

Giusti, *Sant' Ambrogio*, vers 41-96.

Rapport sur le Concours de l'Agrégation de Grammaire

SESSION DE 1924.

---

94 candidats s'étaient fait inscrire; 81 ont remis toutes les compositions, 61 (dont huit aspirantes) dans la section normale, 17 dans la section spéciale et 3 Alsacien-Lorrains. Nous avons fait admissibles 28 candidats du premier groupe (parmi lesquels pas une seule aspirante), 8 du second, 1 Alsacien. De ces 37 admissibles, 22, — dont 20 du classement normal, — ont été proposés pour l'admission définitive. En outre, 4 admissibles de droit ont subi avec succès les épreuves orales. Il y a donc eu, au total, 26 nouveaux agrégés, contre 25 en 1923.

Pour la première fois depuis la guerre, le jury a pu présenter pour l'admission autant de noms qu'il y avait de places mises à sa disposition. C'est assez dire que, nonobstant les graves réserves qui apparaîtront dans ce compte rendu, et qui porteront principalement sur l'examen écrit, — dont le niveau est toujours sensiblement abaissé par la présence de concurrents qui ne l'affrontent que pour la forme, — le concours de cette

Digitized by Google

année, sans avoir été marqué d'un vif éclat, nous a donné, surtout à l'oral, et dans ses meilleurs éléments, une assez large satisfaction.

I. — *Epreuves écrites*[1].

Composition française. — Le sujet, qui concernait à la fois deux textes du programme, semble avoir intéressé les candidats. Si plusieurs se sont laissé surprendre par une insuffisante préparation, d'autres, plus nombreux, ont au moins aperçu le rapprochement que permettaient d'établir, entre le *Tartuffe* et les *Corbeaux*, une conception sensiblement analogue de l'œuvre dramatique et les propres théories d'Henri Becque, admirateur et disciple de Molière.

Il ne suffisait pas, toutefois, de comprendre l'intérêt du sujet : pour le bien traiter, il fallait, aux souvenirs précis du *Tartuffe*, joindre une connaissance exacte des *Corbeaux*, qui trop souvent a manqué; aucun artifice de présentation, aucun verbiage ne pouvait dissimuler ici la pauvreté des faits, c'est-à-dire des exemples cités. Non moins utiles étaient les indications fournies par les articles de critique d'Henri Becque ; ses *Souvenirs d'un Auteur dramatique*, ses *Querelles littéraires* et surtout sa *conférence sur Molière et l'« Ecole des Femmes »* ont permis aux candidats les mieux informés de voir et de dire que, s'il se réclame à tout instant de Molière, ce qu'il admire chez son illustre devancier, c'est précisément ce dont il fera sa propre doctrine, le réalisme entendu au sens le plus large du mot. Bien maladroites étaient, en effet, les distinctions et les subtilités sur les différentes manières d'interpréter ce terme; bien dangereux, surtout, l'attrait du sens vulgaire, qui devait aboutir à d'étranges analyses des scènes entre Tartuffe et Elmire, Teissier et Marie : à défaut des précisions que fournissaient les théories de Becque, le simple souvenir de la doctrine classique et de la *Critique de l'« Ecole des Femmes »* ne suffisait-il pas à y voir l'observation fidèle de la réalité et le souci, commun à Molière et à Becque, de « peindre d'après nature » ?

Le plan, dans les diverses compositions, devait naturellement se ressentir de ces incertitudes. Quelques-uns ne voient pas ou réduisent au minimum les ressemblances. D'autres y insistent, au contraire, jusqu'à supprimer les différences. Des développements trop longs sur le théâtre des contemporains ou des successeurs de Becque, des allusions trop fréquentes à ses autres pièces nous éloignent du sujet. Les meilleurs copies se conforment exactement aux termes de la questions et, du *Tartuffe* aux *Corbeaux*, cherchent les rapports et expliquent les dissemblances. Réalisme dans le choix du sujet et la vérité du milieu social, dans la peinture des caractères, dans la forme enfin, l'enquête était facile, et les rapprochements tout indiqués. Pour distinguer les différences, à peine était-il besoin d'un peu plus d'initiative. La diversité des genres expliquait, en face des sombres *Corbeaux*, si voisins du drame, la loi du comique classique, le besoin de « faire rire les honnêtes gens », et le dénouement du *Tartuffe*, cette fameuse intervention du roi, qui n'a pour objet que de résoudre artificiellement dans le sens de la comédie une situation tragique. La diversité

[1]) Les sujets sont publiés dans le *Bulletin*.

Digitized by Google

des époques aidait à comprendre l'attitude de Molière devant l'hypocrisie, « vice à la mode », et l'importance nouvelle, chez Henri Becque, du rôle de l'argent et des hommes d'affaires; elle replaçait aussi à leur date les préoccupations morales de l'écrivain classique, qui exprime ses idées par la bouche de Cléante, et l'impersonnalité de l'auteur moderne qui sous l'influence du roman réaliste, ne prend parti ni pour ni contre ses personnages. La diversité des tempéraments enfin permettait d'opposer au large optimisme de Molière, si indulgent à l'humaine nature », le pessimisme d'Henri Becque, déçu par la vie, aigri par les luttes quotidiennes, ému malgré lui par le spectacle de la douleur des faibles. Toutes ces idées n'ont pas toujours été suffisamment dégagées : même quand les divisions sont esquissées et que le plan semble s'organiser, les notions qui se mêlent d'un paragraphe à l'autre, les inutilités et les redites viennent rompre l'ordonnance et détruire l'unité de l'ensemble.

Mais ce qui, entre les 82 compositions, a établi les différences les plus nettes, ce sont les qualités — ou les défauts — du style. Si la simplicité, l'aisance, la sobriété de l'expression caractérisent les meilleures d'entre elles, on voit bientôt se multiplier les copies trop longues (jusqu'à 16 pages) avec toutes les négligences d'une forme trop peu surveillée. Une très bonne composition, notée 10½ (sur 12), se distingue à la fois par la clarté des idées, la netteté du plan, la précision du style. 6 autres copies, notées de 10 à 9, témoignent encore de qualités solides, mais avec plus d'inégalités. 15 vont de 8½ à 7 et restent assez bonnes. Le plus grand nombre s'échelonnent autour de la moyenne, soit qu'elles la dépassent légèrement ou s'y maintiennent (11 de 6½ à 6), soit, surtout, qu'elles en approchent sans y atteindre (19 de 5¾ à 5). Le bavardage, les impropriétés, le style grandiloquent ou vulgaire sont les défauts communs des compositions médiocres (14 de 4¾ à 4). De véritables fautes de français viennent aggraver toutes ces défaillances dans les copies les plus faibles (6 de 3½ à 1).

Version latine. — Le texte proposé, n'était pas sans présenter quelques difficultés : aucune, toutefois, qui ne pût et ne dût être résolue aisément par le secours combiné de la prosodie, de la syntaxe et de la réflexion.

Si, depuis dix-sept ans, il n'y a plus à l'agrégation une épreuve spéciale de métrique; si même, en vertu d'une note insérée au *Bulletin Administratif* en 1907, toute question de métrique est exclue de la composition de grammaire ancienne, il ne s'ensuit pas que les candidats aient le droit d'ignorer la quantité et puissent impunément se montrer incapables de scander un hexamètre. Beaucoup d'entre eux, en tout cas, se seraient épargné, en scandant les vers de Virgile, de regrettables confusions : *nītentem*, en vers se distingue de *nĭtentem ;* dans *multă manu medicā trepidat, medicā* ne peut se construire avec *multă* (« beaucoup de remèdes ») ni *multă* avec *manu* (« d'une main qui se multiple »); au vers 30, *Cretaeā* ne qualifie pas *genitrix*, pas plus que *secută sagitta,* au vers 41, n'est un ablatif absolu [1]).

D'autres erreurs proviennent d'étranges bévues grammaticales ou de la méconnaissance de construction usuelles en poésie : *cŏmantem* n'a

[1]) Virgile, *Énéide*, chant XII, vers 383-424.

Digitized by Google

rien de commun avec *cōmere; dictamnum* n'est pas un génitif pluriel, et, d'ailleurs, Vénus n'est pas plus la « mère des plantes » que la « mère des Crétois » ; *Iasides* est un patronymique en *-ides*, gén. *œ*, et ne saurait tenir lieu d'un accusatif pluriel; dans *fusum labris amnem*, le datif *labris*, au sens de *in labra*, n'a rien de surprenant chez un poète, et *fusum amnem* n'a jamais désigné une eau « qui bout »; *faciem circumdata nimbo* est une construction fréquente chez Virgile, tandis que *faciem detulit* (« elle détourna son visage ») suppose un emploi de *deferre* tout à fait inédit.

Ailleurs, à défaut de la prosodie ou de la grammaire, le simple bon sens suffisait, en présence de deux interprétations possibles, à fixer le choix. Pourquoi Enée a-t-il à « lutter » pour arracher le trait de sa blessure ? Parce que, sous la violence du choc, la hampe s'en est brisée et que le fer seul est resté dans la chair : *infracta luctatur harundine telum cripere*. Ce rapport de cause à effet, qui saute aux yeux, entre l'ablatif *harundine infracta* (de *infringo* !) et *luctatur*, a pourtant échappé à plus de la moitié des candidats : les uns entendent qu'Enée « travaille à arracher le trait avec un roseau brisé »; d'autres, « avec une flèche intacte » (*infracta* !); certains supposent qu'il « brise » lui-même le « roseau » pour essayer ensuite d'extraire le fer; chez quelques-uns, il s'efforce d'arracher le trait « en le saisissant par son bois rompu »; il en est enfin qui traduisent « arracher le trait au roseau brisé », et laissent au correcteur le soin de deviner ce qu'ils ont voulu dire. Furieux de son impuissance, Enée implore ses compagnons : que, de leur épée, ils fouillent sa blessure, *ense secent vulnus seseque in bella remittant ! Sese*, est-ce eux ou lui ? comment peut-on hésiter ? le réfléchi ne renvoie-t-il très correctement, dans la subordonnée, au sujet principal ? Déjà, dit le poète, Iapyx était là, Iapyx cher entre tous à Apollon, *jamque aderat Phœbo ante alios dilectus Iapyx;* Iapyx, pour qui le dieu, jadis, s'était épris d'une vive tendresse, *acri quondam cui captus amore.... sua munera lœtus Apollo... dabat :* était-il permis de construire *Phœbo* avec *aderat* ? et *acri* peut-il, raisonnablement, être un datif s'accordant avec *cui ?* Plus loin, Virgile nous montre Enée debout, frémissant, *stabat acerba fremens... magno juvenum et mœrentis Iuli concursu, lacrimis immobilis;* au chagrin d'Iule et de ses compagnons il oppose la fermeté d'âme du héros, « insensible à leurs larmes » : comment peut-on le supposer « pleurant immobile », « immobile sous les larmes », « figé dans ses larmes », « incapable de bouger, tellement il pleurait » ? Voici le médecin à l'œuvre, *succinctus*, la robe relevée et nouée à la ceinture, *Pœonium in morem :* entre Péon, le dieu guérisseur, et la Péonie ou les Péoniens, le doute est-il possible ? Vénus, pour se dérober à la vue, s'enveloppe d'un nuage, *nimbo* : que parle-t-on ici de « nimbe » ou d'« auréole » ? Ainsi voilée, vingt copies nous la représentent infusant le dictame de Crète « sur ses lèvres purpurines », ou «sur les lèvres vermeilles d'Enée», ou « sur les lèvres brillantes de la plaie », *labris splendentibus.* : là encore, entre *labrum*, « lèvre », et *labrum*, « bassin », l'hésitation était-elle permise ?

Il y a lieu d'être surpris, par ailleurs, de certaines ignorances. Nombre de candidats paraissent n'avoir qu'une idée fort vague des personnages de l'*Énéide*. On écrit *Ménesthe* pour « Mnesthée », et *Acaste* pour le « fidèle Achate ». Passe pour *Ascanius*, si on veut laisser à Ascagne son nom latin :

Digitized by Google

mais reconnaît-on Iule dans *Jules*, *Julus* ou *Julius* ? Et combien semblent n'avoir pas soupçonné que l'Ascagne du vers 3 et l'Iule du vers 17 ne font qu'un ! On confond Vénus avec Cybèle, et on l'appelle « la mère des dieux » ou « la grande déesse » (*genitrix*). L'Ida de Crète, cette montagne où elle va cueillir le dictame, est pour quelques-uns... une servante.

Mais laissons ces méprises. Là même où le sens est aperçu, il s'en faut que la traduction soit toujours fidèle. On ne s'applique pas assez, en général, à rendre le mouvement et la couleur. Des effets de style, comme *stabat* en tête du vers 16 ou *jamque aderat* en tête du vers 9, disparaissent. A un détail concret et qui peint, *succinctus*, on substitue le fade et inexpressif « dispos », ou « libre de ses mouvements », ou « agile ». La flèche qui, dans son vol, s'est attachée au flanc d'une chèvre sauvage (*tergo volucres hæsere sagittæ*) n'est plus qu'un trait « qui l'a atteinte par derrière ». On ne tient pas assez compte non plus de la valeur du mot « mis en sa place ». Vénus va sur l'Ida cueillir la plante qui doit guérir son fils,

Hic Venus indigno nati concussa dolore
Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida :

est-ce traduire exactement que de rapprocher *genitrix* de *Venus*, au mépris de la disjonction voulue par le poète, et au risque de lui prêter une tautologie sans intérêt, *genitrix nati* ? Une dizaine de concurrents, tout au plus, ont senti ce qu'il y a de touchant et de tendre dans ce *genitrix*, à l'endroit où l'a mis Virgile. Et que de gaucheries d'expression, qui parfois confinent au non-sens ! Le dictame, cette plante merveilleuse au suc souverain, n'est qu'une « vrille velue », ou « un légume », ou « un chou », « un chou dont la pourpre floraison s'épanouit comme une chevelure », *puberibus caulem foliis et flore comantem purpureo*. Apollon offre à Iapyx « ses attributions », *sua munera*. Le ciel « est comme solidifié par la poussière » ou « repose sur la poussière qui s'élève », *stat pulvere cœlum*. Iapyx, « affectionné par Phébus », « calme » la blessure d'Énée avec « un liquide », *fovit ea vulnus lympha*. Turnus « livre les plaines au carnage », « donne des morts à la plaine », « confie des cadavres aux plaines », *dat funera campis*. Le sang « se congestionne » au fond de la plaie, *stetit imo vulnere sanguis*. Nous avons trouvé à plusieurs reprises « *la* dictame » et (par compensation ?) « *le* panacée odoriférant ».

Il va sans dire que la majorité des copies n'offrent pas la plupart de ces bévues ou de ces maladresses. Aucune, cependant, n'est tout à fait exempte d'erreurs, non pas même les deux premières, qui se distinguent par l'aisance de la traduction, par un souci intelligent de tout rendre et quelques détails heureux. Un tiers sont passables, ou assez bonnes, un tiers, plus ou moins médiocres, un tiers, plus ou moins mauvaises ; les sept dernières approchent de zéro. La moyenne générale est un peu inférieure à 4 (maximum 10), celle des admissibles est 5,19 ; celle des admis, 5,51.

Etude grammaticale d'un texte grec et d'un texte latin. — Sur 81 compositions, il n'y en a pas eu 15 pour mériter la note 5 (sur 10) ; 4 seulement ont dépassé la note 6, dont 2, il est vrai, se haussent à 7 ¾ et 8 ; et, si l'arithmétique accuse, dans l'ensemble, une légère supériorité sur les concours de 1922 et 1923, la moyenne, pourtant assez humble, de 1921 (3 ½ à

Digitized by Google

peine) n'est pas encore retrouvée. L'équilibre constaté l'an dernier entre la partie phonétique et morphologique et la partie syntaxique de l'épreuve est de nouveau rompu ; mais, cette fois, c'est la syntaxe qui semble sacrifiée, et, du point de vue professionnel, il faut le déplorer.

Deux des huit questions posées portaient, l'une, sur les modes et les temps de la subordination en grec ; l'autre, sur la morphologie du verbe latin. Ni l'une ni l'autre n'exigeait des candidats un grand effort personnel de composition : il leur suffisait, pour les traiter correctement, de retrouver le plan de leur manuel et d'y faire rentrer les exemples que les deux textes leur fournissaient. Or, si un assez grand nombre de concurrents ont su faire à propos, dans la conjugaison latine, la distinction fondamentale de l'*infectum* et du *perfectum*, ainsi que des formes thématiques et athématiques ; si plusieurs ont même indiqué avec assez d'exactitude les diverses origines de l'imparfait, du futur ou du subjonctif, et reconnu dans *acceperit* comme dans *emisses* l'élément *is* du parfait ; si l'on n'a enfin à leur reprocher en cet endroit de la composition que des erreurs de détail (notamment dans l'analyse de *futurum* et de *fieri*), en revanche on aurait vite fait le compte de ceux qui se sont avisés de la valeur modale de l'imparfait ἔδει, qui ont distingué pour les participes le temps relatif du temps absolu, qui surtout ont noté qu'au subjonctif (sauf après ἐάν), à l'optatif (sauf dans le style indirect) et à l'infinitif (sauf dans ce même cas, ou en fonction de nom accompagné de τό) les « temps » du verbe grec n'exprimaient pas le temps.

La quatrième question, en grammaire grecque comme en grammaire latine, a plus ou moins déconcerté tous les candidats, sauf un seul. Il s'agissait ici de trois faits précis, et comme de petits problèmes de syntaxe à résoudre en quelques lignes. En latin, malgré les exemples usuels, qui devraient être dans toutes les mémoires, depuis les *ita me di ament* de Plaute jusqu'au *sic te diva potens Cypri* d'Horace, les quatre cinquièmes des concurrents ignoraient la valeur de *sic...ut* ou de *ita...ut* dans les *sponsiones*. En grec, à trois exceptions près, tous ignoraient qu'il est de règle de dire οὐδ' ὑφ' ἑνός, et non ὑπ' οὐδενός, et le seul qui ait à peu près rendu compte de la construction τῇ ὑστεραίᾳ ἦ s'est arrêté à mi-chemin dans son explication.

Si, à propos de textes d'Antiphon et de Pétrone, deux questions devaient être attendues, c'était, pour le premier, celle des expressions juridiques, et celle des vulgarismes pour le second. Les vulgarismes de syntaxe (notamment *meos fruniscar* et *ædilem trium cauniarum*) ont été généralement méconnus chez Pétrone, à qui on a, en revanche, imputé plus d'un solécisme qu'il n'avait pas commis ; ceux de forme, à l'exception de *diibus*, dont on n'a su donner, d'ailleurs, qu'une explication contestable, ont été peu ou mal étudiés : le vocalisme de *bublum*, en particulier, et l'orthographe de *coda* ont prêté à de fâcheuses méprises. Antiphon n'a pas été mieux traité : la question des expressions juridiques a été abandonnée par presque tous. Les meilleures copies sont sur ce point d'une singulière indigence. Pourtant la matière ne manquait pas : valeur des préverbes dans ἐνδείκνυμι et ἐπιδείκνυμι, dans προσέρχομαι et ἐπεξέρχομαι, diférence des voix dans ἀπογράφειν, « informer contre », et ἀπογράφεσθαι, « faire ouvrir

Digitized by Google

l'information », dans καλεῖν qui se dit du juge, et καλεῖσθαι, du plaignant ; et, d'autre part, la théorie de l'accusatif de qualification suffisait à montrer que τὰς κλήσεις ne saurait être le sujet d'un passif καλεῖσθαι, comme elle indiquait, à côté de cet accusatif, l'importance et la nécessité d'ὅσας ἔδει.

Restent les deux questions de phonétique, grecque et latine, l'une et l'autre à la fois élémentaires et très amples. C'est ici, et de beaucoup, la partie la meilleure de la majorité des compositions : il en est même où ces deux questions ont pris un développement excessif, au point de remplir toute la copie. Un assez grand nombre de candidats ont su distinguer en grec les diphtongues primitives et les diphtongues — ou fausses diphtongues — récentes, et mettre sur le même plan les voyelles désinentielles de νόμους et de ὅσας. Ce qui a manqué ici le plus souvent, c'est d'abord un plan qui eût fait ressortir tantôt les origines diverses du même phonème et les étapes successives des évolutions convergentes, tantôt les faits panhelléniques et les différences dialectales ; c'est surtout un effort pour définir la valeur, à la fin du cinquième siècle, de la graphie généralisée EI. La question de l'*u* latin a été mieux ordonnée en général : on a toutefois relevé ici, même dans les bonnes copies, des erreurs de détail et surtout des lacunes.

Etude grammaticale d'un texte français. — Cette épreuve aussi, dans l'ensemble, a été médiocre.

En ancien français, la moyenne n'a été atteinte ou dépassée que par un tiers des candidats : la note la plus élevée est 2 ¼ (sur 3) ; un tiers des copies a été coté 1 ¼ ou 1, et le dernier tiers, de ¾ à 0. Cette faiblesse tient pour une part à des ignorances graves, pour une plus grande part à des défauts choquants de jugement et de style. Trop de candidats, à propos des mots à étudier, disent tout ce que leur mémoire leur fournit de phonétique générale et de linguistique indo-européenne, et noient dans ce fatras ce qui concerne vraiment le texte. Trop souvent aussi, — et ce défaut, sans doute, découle du précédent, — les réponses sont présentées dans un style informe : ce sont des formules, des abréviations de manuels mises bout à bout, dont l'amalgame produit des phrases absolument inintelligibles. La précision scientifique n'exclut pas, elle exige, au contraire, la parfaite netteté du style.

L'étude du texte de Régnier n'est pas meilleure : s'il y a moins de notes faibles, 26 copies seulement sur 81 ont atteint ou dépassé 3 ½ (sur 7), et la note la plus haute est 5 ½. Les défauts sont les mêmes que dans l'épreuve de français ancien. Beaucoup de candidats ont présenté sur chacune des expressions soulignées une série de remarques incohérentes, sans s'être rendu compte que, parmi ces expressions, les unes appartenaient à la langue du XVIe siècle, tandis que les autres caractérisaient le style de Régnier. Quelques-uns, qui ont vu et nettement marqué cette distinction, n'ont pas su faire un choix exact et ont attribué à Régnier des constructions qui sont usuelles dans toute l'ancienne langue. Il est visible que, sauf de rares exceptions, les candidats n'ont pas le sentiment de la continuité du français ; entre le latin et le français classique il y a pour eux comme un trou : de là une tendance à traiter de latinisme tout ce qui n'est pas conforme à l'usage du XVIIe siècle.

Digitized by Google

Ajoutons, une fois de plus, que la plupart ignorent la nomenclature grammaticale de 1910 et conservent, à l'écrit comme à l'oral, une terminologie à la fois compliquée, désuète et erronée.

Thème latin. — Bien qu'il y ait entre le texte proposé cette année et celui du précédent concours toute la distance qui sépare la langue et le style de Descartes de ceux de Fustel de Coulanges, le thème latin donne lieu, à peu de chose près, aux mêmes observations, et les résultats, dans l'ensemble, restent sensiblement égaux. Si quelques traductions, et c'est encore trop assurément, sont d'une incorrection barbare, il est juste de reconnaître que le nombre en va diminuant. Peu ou point de copies, d'autre part, qui soient tout à fait satisfaisantes : plus de la moitié sont égales ou supérieures à 5 (sur 10) ; aucune n'a dépassé 6 ¾. Il faut le répéter à nouveau : le texte, lu trop vite, n'est pas toujours compris, d'où parfois des contresens et, un peu partout, des inexactitudes plus ou moins graves. La syntaxe paraît en général avoir été étudiée ; dans la plupart des thèmes, les règles nettement définies ne sont pas trop outrageusement méconnues. Mais, dans les cas plus délicats où l'application des lois grammaticales à la construction des phrases était affaire avant tout de réflexion, de tact et de discernement personnels, les tours vicieux ou impropres sont fréquents, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils altèrent ou faussent le sens. Ajoutons que, plus que dans le précédent concours, on a l'impression que les difficultés ont été abordées de front, sans petites habiletés pour les esquiver. La dépendance à l'égard du dictionnaire se reconnaît à des locutions qui ne sont que des pis-aller, et à quelques joyeuses trouvailles. Il semble, cependant, qu'un effort ait été fait pour substituer à cette science de fortune des connaissances tirées de la pratique des auteurs. Encore faut-il que ces lectures soient comprises et que les souvenirs n'en soient pas appliqués hors de propos, comme il est arrivé. Et les trop rares traductions d'un tour un peu latin ne sont malheureusement pas toujours les plus correctes au point de vue grammatical.

En somme, la majorité des candidats se tire d'affaire sans trop d'accidents, et est capable de donner d'une page écrite en français une traduction à peu près correcte, intelligible, raisonnable. L'élégance, l'exacte propriété des termes, l'aisance à dominer son texte, la sûreté nécessaire pour suivre, en gardant sa direction et son équilibre, le développement de la pensée à travers les détours d'une phrase un peu complexe, — ces qualités se font presque partout regretter.

Thème grec. — Sur 81 copies, 10 ont obtenu une note légèrement supérieure à la moyenne, de 6 ¼ à 5 ¼ ; 5 l'ont atteinte, et huit en approchent, de 4 ¾ à 4 ¼ ; 9 sont médiocres, cotées de 4 à 3 ¼ ; le reste est mauvais : 17 s'échelonnent de 3 à 2 ¼, 17, de 2 à 1 ¼, 15, de 1 à ¼. L'ensemble de la composition est donc faible.

Emprunté à d'Aguesseau, le texte n'offrait aucune difficulté insurmontable pour des candidats à l'agrégation. Aucun des termes à utiliser dans la traduction ne devait être inconnu : le vocabulaire courant de l'attique suffisait à tout exprimer ; seul le tour des phrases pouvait présenter quelques pièges, et il faut reconnaître qu'en général on y a donné

Digitized by Google

tête baissée. Nous ne dirons rien de ceux qui en sont encore à décliner θάλαττα sur le type de κεφαλή, confondent λιμήν avec λίμνη, font de τέμενος un masculin de deuxième déclinaison, prennent πολίτης pour un nom contracte, ignorent les verbes en -μι, et oublient que l'augment est la caractéristique de l'imparfait et de l'aoriste à l'indicatif, et à l'indicatif seulement. Mais que dire des impropriétés qui pullulent jusque dans les meilleures copies? Ainsi, pour ne considérer que les premières phrases, nous avons relevé jusqu'à dix substantifs différents pour rendre l'idée de *divertissement*, comme si le tour ἡ τοῦ τέρπεσθαι ὥρα eût été un gallicisme; le mot *sanctuaire*, quand il a été traduit, a donné lieu à une douzaine d'interprétations variées, comme si ἱερόν ne nous était connu que par des écrivains fort obscurs; l'idée de *théâtre* a prêté aux confusions les plus singulières entre θέατρον, σκηνή, λογεῖον, θέα, θέαμα, πομπή, ἑορτή, ἀγών, etc.; le membre de phrase : *qui le voit dans ces deux états*, heureusement traduit par quelques candidats au moyen de ἔχω et d'un adverbe de manière, a suggéré un invraisemblable défilé de substantifs abstraits signifiant *condition*, *constitution*, *manière d'être*, *disposition*, *situation*, *profession*, ou concrets ayant le sens de *place*, *emplacement*, *pays*, *région*, etc. A lire ces copies, le correcteur éprouve trop la sensation d'un travail de novice, fait à coups de dictionnaire français-grec sans vérification, dans le lexique grec-français, des traductions adoptées, et dont les fausses élégances ne sauraient pallier les inexactitudes.

Il convient de signaler spécialement les erreurs commises dans l'emploi des particules. Le texte présentait, en sa contexture périodique, un développement formant un tout complet, d'une logique très serrée, qu'accusait encore le *donc* qui introduit la phrase terminale. Traduire ce *donc* par γάρ, ἀλλά, δέ, ἀλλὰ δέ, δή, οὖ, διότι et autres formules du même genre constitue un « vice de raison » inexcusable : beaucoup de candidats ont tout à apprendre de ce côté. La même ignorance est à déplorer relativement à l'accentuation. Si les premières copies ne présentent qu'un nombre restreint d'accents et d'esprits incorrects, les dernières sont constellées de fautes : certains mots non suivis d'une enclitique en viennent à porter jusqu'à trois accents; d'autres mots non enclitiques en sont totalement dépourvus; esprits et accents occupent les places les plus inattendues; certains thèmes donnent même l'impression d'avoir été accentués après coup, au petit bonheur, sans aucun souci de l'accent premier.

Dirons-nous enfin un mot de la forme matérielle? Trop de copies ont l'apparence de brouillons, et de brouillons presque illisibles. Certes on ne peut exiger, et on n'exige pas, des candidats une calligraphie parfaite; mais c'est bien le moins qu'ils remettent une mise au net un peu soignée, lisible surtout : dans un concours, jamais le doute ne profite à l'accusé.

II. — *Epreuves orales.*

Les épreuves orales ont eu, cette année, sur l'issue du concours une influence décisive. Le classement établi à la suite de l'examen écrit en a été bouleversé : 5 candidats classés pour l'admissibilité dans les 20 premiers (dont le sixième) n'ont pas été proposés pour l'admission; le premier admissible n'a été reçu que quatrième; le second et le troisième admissibles ont

Digitized by Google

perdu 10 rangs ; le onzième, 8 ; le quatorzième, 6. Inversement, le cinquième est reçu premier ; le dix-huitième, second ; le dix-neuvième, huitième ; le vingt-troisième, cinquième ; le vingt-sixième, septième.

Elles appellent d'autre part deux observations.

La première se rapporte aux explications grecque et latine. Par une innovation récente, les textes en ont été pris dans un programme arrêté à l'avance et d'étendue assez limitée. Jusqu'ici, et depuis la réforme du statut de l'agrégation en 1907, la liste d'où étaient tirés les passages à expliquer se confondait avec celle du plan d'études des lycées : un programme aussi vaste équivalait à l'absence de programme, et les candidats, ne sachant où se prendre, ne préparaient rien à fond, se contentant pour le tout d'une lecture rapide qui ne laissait dans leur esprit que des impressions de surface. Le jury a obtenu l'an dernier l'autorisation de dresser une liste d'auteurs restreinte : il a pensé que l'impréparation, dont il constatait chaque année les fâcheuses conséquences, n'ayant plus de raison d'être ou au moins de prétexte, disparaîtrait. Cet espoir n'a pas été déçu. Dans l'ensemble, les explications de textes anciens ont été très supérieures à celles dont les concours précédents nous avaient laissé le souvenir : en grec, 8 seulement sur 41 n'ont pas atteint la moyenne 7 ½ ; en latin, 14. C'est un progrès dont nous nous félicitons. Non, pourtant, sans une arrière-pensée, qui tempère notre satisfaction. Il se trouve, en effet, que ce sont les auteurs réputés, non sans raison, les plus difficiles qui ont été le mieux expliqués. Si on n'a pas, au préalable, étudié de près telle scène d'Aristophane, on s'effondre ; si on l'a bien préparée, et que, d'ailleurs, à une heureuse mémoire s'ajoutent certaines qualités d'exposition, on obtient une note très élevée. De même pour Homère, et, en latin, pour Juvénal ou Catulle. Ceci ressort nettement du tableau suivant où sont rassemblées les notes que le jury a pu attribuer pour chaque auteur :

Xénophon : 12, 11 1/2, 11, 10 1/2, 10, 9 1/2, 8 1/2, 8 1/4, 7 1/4, 7.
Platon : 13 1/2, 13, 11, 8 3/4, 8 3/4, 8 1/2, 8 1/4, 8, 7 3/4, 4 1/2.
Homère : 13, 12, 11, 10 3/4, 10 1/2, 10 1/2, 10 1/4, 9 3/4, 9 3/4, 8 1/2, 2 1/2.
Aristophane : 14, 13 1/4, 11 1/4, 10, 9 1/2, 9, 4 1/2, 1 1/4, 1/4.

Cicéron : 10 1/2, 9, 8 3/4, 8 1/4, 7 3/4, 7, 6, 4.
Tacite : 12 1/2, 11 1/2, 10, 9, 8 3/4, 8 1/4, 8 1/4, 7 3/4, 7, 6 1/2, 3 1/2, 3 1/4.
Catulle : 13, 12, 10 3/4. 10 1/2, 9, 8, 7 1/2, 7 1/2, 6 1/2.
Juvénal : 13, 12, 11 1/2, 10, 9 1/2, 9 1/4, 6, 3, 2 3/4, 1/4, 1/4, 1/4.

On le voit : pour Xénophon et pour Cicéron, les notes se tiennent entre 12 et 7, entre 10 ½ et 4 ; on ne tombe pas, comme pour Homère et Aristophane, comme pour Juvénal, à 3 ½, 2 ½, 1 et ¼, mais on n'atteint pas non plus 13 et 14. C'est évidemment qu'on n'a pas jugé nécessaire de consacrer beaucoup de temps pendant l'année aux *Mémorables*, au *De Signis*, au *De Suppliciis*. Mais alors un doute nous vient, mêlé d'une inquiétude : les explications de Cicéron et de Xénophon ne seraient-elles pas les plus probantes ? Ne renseigneraient-elles pas plus exactement sur le savoir acquis et durable du candidat ? Il nous est apparu, précisément à propos de Juvénal, de Catulle et d'Aristophane, que certains répétaient une traduction apprise par cœur, sans même toujours se demander si elle corres-

Digitized by Google

pondait au texte qu'ils avaient sous les yeux, lequel n'était pas celui de la Collection Budé. Sans doute les explications qui nous ont ménagé cette surprise ne sont point parmi les mieux notées. N'empêche, cependant, qu'il y aurait peut-être un danger à ce que le programme, dont nous avons été unanimes à regretter naguère l'extension quasi illimitée, fût, par un excès contraire, enfermé dans des limites trop étroites. Nous avons connu un temps où l'examen écrit ne donnait lieu qu'à une sous-admissibilité, et où l'admissibilité n'était prononcée qu'après une première explication, improvisée et sans dictionnaire, d'un texte de difficulté moyenne pris en dehors du programme. Nul n'était admissible qui n'eût ainsi fait preuve de connaissances ne procédant pas d'une préparation spéciale et toute récente, mais constituant chez lui une possession solide. Après quoi les explications du second degré, portant sur des textes pris dans le programme, et pour lesquelles le candidat disposait, le jour de l'examen, de cinq ou six heures de travail libre et de toutes les ressources nécessaires, permettaient d'apprécier sa valeur d'esprit, son sens critique, sa pénétration. Jamais, croyons-nous, le concours n'a donné des résultats plus sûrs ni mis plus à l'aise la conscience des juges. Qu'on sache bien, en tout cas, que, même dans l'état actuel des choses, le jury est sensible à ce que le candidat trouve de lui-même beaucoup plus qu'à ce qu'il récite, à ses mérites propres plus qu'à une érudition hâtivement acquise et pas toujours digérée.

Notre seconde observation concerne l'explication française. Au rebours de ce que nous avions constaté ces dernières années, ce fut, des trois explications, incontestablement la plus faible. Tandis que, pour le grec, la moyenne est pour l'nesemble des admissibles 10,37, pour les admis 11,14, et, pour le latin, respectivement 8,77 et 9,92, elle n'atteint, pour le français, que 8,24 et 8,40. Sans doute est-ce encore une moyenne honorable, le maximum étant 15; cependant nous étions habitués à mieux. Aucune épreuve, sauf une seule qui portait sur un texte de Du Bellay et a obtenu la note 13, n'a pu être considérée comme vraiment bonne. Un abus regrettable et fastidieux de la paraphrase, qui délaie le texte au lieu d'en élucider les difficultés, a presque toujours remplacé la méthode rigoureuse d'une explication bien comprise. On ne distingue pas suffisamment, dans un verbiage monotone où tout se mêle, l'explication proprement dite, dont l'objet est de *comprendre*, et le commentaire littéraire, qui permet de *juger*. On traîne ou on s'égare, faute de séparer ces deux parties essentielles de toute explication. L'explication proprement dite, qui utilise les renseignements exacts de la philologie et de l'histoire, doit uniquement s'attacher au sens des mots, des tours, des allusions, en relevant ce qui s'écarte de l'usage actuel et ce qu'il est nécessaire d'élucider devant des élèves. Le commentaire littéraire vient ensuite et, groupant dans un ordre systématique les remarques successives de l'explication, étudie la valeur de la langue et du style, du plan, des idées, de l'ensemble du morceau. Le goût littéraire des candidats saura varier, suivant les textes, l'importance de ces diverses parties, et un commentaire ainsi entendu ne donnera pas l'impression, trop souvent ressentie par nous cette année, d'un cadre tout fait où rien n'est aperçu de ce qui caractérise, en propre, le comique

Digitized by Google

de l'*Etourdi*, la portée scientifique des *Epoques de la Nature*, la poésie grandiose des *Quatre Vents de l'Esprit.*

Je ne dirai qu'un mot des exposés de grammaire. Ce fut, comme à l'ordinaire, une épreuve faible. Pour le grec, 11 seulement (dont 5, il est vrai, notés de 4 à 4½) ont atteint ou dépassé la moyenne 2½; pour le latin, 10; pour le français, 16. Nous avons constaté, une fois de plus, que les candidats consacrent à l'étude du texte à expliquer presque tout le temps attribué à la préparation : ils sont ainsi réduits à improviser, après l'explication, une leçon dans laquelle ils réussissent rarerent à grouper tous les faits intéressants. L'épreuve orale d'ancien français n'a pas donné de meilleurs résultats. Le *Jeu de la Feuillée*, inscrit au programme, avait été étudié, mais surtout dans la traduction d'E. Langlois; la connaissance de l'ancienne langue reste superficielle, et, si les candidats savent les règles générales de l'évolution phonétique, ils sont souvent gênés pour en faire l'application à des mots déterminés. Certains, distingués par ailleurs, ont commis sur des questions élémentaires de déclinaison et de conjugaison des erreurs surprenantes.

Tel est le bilan d'un concours qui s'est terminé par la désignation de vingt-six agrégés. On compte parmi eux :

Anciens admissibles : deux professeurs de collège, inscrits, le premier, à la Faculté des Lettres de Bordeaux, le second, à la Faculté des Lettres de Grenoble, et deux répétiteurs de lycées de Paris, inscrits à la Sorbonne.

Classement spécial : un étudiant et un répétiteur, tous deux élèves de de la Sorbonne.

Classement normal : trois professeurs de collège (12e, 13e et 15e); cinq normaliens (1er, 2e, 5e, 8e et 10e); douze étudiants : Sorbonne, six (6e, 11e, 14e, 17e, 18e et 19e); Lille, deux (7e et 19e *ex aequo);* Lyon, deux (3e et 8e *ex aequo); Bordeaux*, un (4e); Rennes un (16e).

Le Président du Jury,
René DURAND.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PIERRE MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire.* In-8° de XVIII-429 p.

Cet ouvrage, qui forme le fascicule 24 des publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, est consacré aux bas-reliefs et aux peintures dont les anciens Egyptiens ont orné leurs tombeaux, pendant la période que nous appelons l'Ancien Empire et qui va du XXXe au XXVe siècle environ avant l'ère chrétienne. Ces bas-reliefs représentent avec une vérité et une bonne humeur qui font l'admiration universelle, la chasse, la pêche, les jeux, la culture et l'élevage, les métiers. Mais bien que l'ancienne Egypte offre peu de sujets d'étude aussi attrayants, les premiers égyptologues ont longtemps hésité à entreprendre la traduction des légendes gravées à côté des personnages, qui définissent l'action ou transcrivent leurs discours, dialogues et chansons. M. Maspero, qui a eu l'immense mérite d'aborder le premier tant de documents non déchiffrés, après avoir étudié scènes et légendes dans

Digitized by Google

ses cours au Collège de France, en 1878-79 et 1888, a publié dans les Etudes égyptiennes, Paris, 1886-1888, deux mémoires sur la culture et les bestiaux et sur quelques scènes relatives aux funérailles. Il a cherché aussi à répondre à la question qui vient naturellement à l'esprit de tous ceux qui ont visité ces tombes si peu funèbres : Pourquoi a-t-on choisi de tels sujets pour décorer des tombeaux ? M. Maspero n'hésite pas à répondre que ces représentations ont une valeur magique. Elles sont destinées à fournir le nécessaire et le superflu au défunt, qui n'a qu'à jeter les yeux sur les parois de sa tombe pour posséder effectivement dans l'autre monde tout ce qu'il voit, pour assister à la chasse ou à la pêche, aux récoltes, se réjouir de la musique ou de la danse. Le procédé était simple. Plus on multipliait les scènes, plus le défunt était assuré de ne manquer de rien après sa mort. M. Maspero avait utilisé surtout les documents découverts et publiés par Mariette. A partir de 1894, l'exploration des cimetières memphites a été reprise et se poursuit encore à Gizeh, à Saqqarah, près du Caire, et en Haute-Egypte. Deux études récentes sont venues s'ajouter aux travaux de M. Maspero. Mlle Luise Klebs a publié en 1915 un inventaire des scènes des tombeaux et M. Erman, en 1919, a fait paraître une traduction des chansons, discours et propos dont ils nous ont conservé le texte. Mais ni l'un ni l'autre ne s'est préoccupé de savoir si la décoration des tombeaux comporte un plan et le plus grave défaut de ces deux ouvrages est que dans le premier les scènes sont étudiées sans les légendes et dans l'autre une partie des légendes sans les scènes. Ils ne rendaient pas inutile une étude d'ensemble.

Nous savons déjà que les motifs décoratifs sont empruntés à la vie courante, mais il faut ajouter que le choix des sujets n'était pas abandonné à l'inspiration des artistes. Les Egyptiens s'efforçaient de donner l'illusion de la vie en multipliant les scènes qui, dans la réalité, se passaient à des moments aussi rapprochés que possible. C'est en apportant des détails nouveaux que certains décorateurs ont pu faire preuve d'invention, mais les plus ingénieux ne sortent pas d'un répertoire qui est déjà constitué quand il apparaît pour la première fois, au début de la IVe dynastie. Ce répertoire, comme Mariette l'a remarqué depuis longtemps, est absolument impersonnel. Il sert aussi bien pour un chef militaire que pour un gouverneur de province, un ingénieur ou un courtisan. Dans tous les panneaux qui décorent une tombe, nous reconnaissons d'abord l'image du défunt, cinq ou six fois plus grand que les autres personnages. Il a près de lui sa femme, ses enfants et une petite cour composée de ses serviteurs intimes, intendants et comptables, de nains, de singes et de chiens. Une légende rappelle ses titres et qualités et définit les travaux auxquels se livrent en sa présence des agriculteurs ou des artisans. Quelquefois il y prend part à l'action, mais il est à remarquer que les décorateurs n'ont représenté leurs clients que dans les moments où ils faisaient ce que tout riche Egyptien pouvait être amené à faire et jamais dans ceux où, par leurs fonctions ou les circonstances, ils ont été différents des autres.

On a ordinairement, près de l'entrée, un vaste panneau qui a pour sujet la chasse et la pêche dans les marais, ainsi que les travaux et les divertissements des gens qui habitent au bord des marais. Un fourré de papyrus occupe le centre de la composition et sert de ralliement à tout ce

Digitized by Google

qui vit dans l'air et dans l'eau. Les oiseaux sont installés dans les ombelles. Des carnassiers grimpent le long des tiges. En bas, l'hippopotame et le crocodile se font la guerre, pendant qu'insouciants, des poissons se faufilent entre les roseaux. Les Egyptiens montés sur des canaux de papyrus poursuivent le gibier. Le défunt lance le harpon et le boumerang, abandonnant à son personnel les tâches les plus rudes et les plus minutieuses. On prend le poisson à la ligne, à l'épuisette, à la nasse et à la senne. Contre les oiseaux aquatiques, les Egyptiens avaient inventé un piège à volets, dont les braconniers du Centre et du Midi de la France se servent encore. Nous assistons au retour des chasseurs et des pêcheurs. Nous les voyons fabriquer et réparer les instruments de leur profession, arracher les tiges de papyrus, construire les canots et les essayer joyeusement en se poussant dans l'eau. Ces hommes si actifs, que le défunt ne perd jamais de vue, quand il ne joue pas un rôle actif, font partie de son personnel. Ils sont appelés les mariniers du domaine.

Une seconde série sera constituée en groupant toutes les scènes qui ont rapport aux bestiaux. Les Egyptiens vont au désert détruire les animaux féroces et capturer les antilopes qu'ils essaient de domestiquer. L'élevage des bœufs, du petit bétail et des volailles a lieu dans les prairies et dans les fermes, jusqu'au moment où les animaux sont engraissés dans des locaux spéciaux. De temps en temps, on procède à leur recensement. Des bateaux les rassemblent à la résidence depuis les fermes les plus éloignées du domaine. Les fermiers infidèles reçoivent leur punition en présence du maître, pendant que le défilé des troupeaux s'ébranle. L'abattage et le dépeçage des animaux forment la conclusion de cette série. Or, les parcs, les écuries, les abattoirs font partie du domaine du défunt, ainsi que tout le personnel employé à l'élevage.

La culture tient dans les tombeaux au moins autant de place que l'élevage. Des jardiniers arrosent les carrés de légumes, récoltent les fruits et les raisins. La cuve est foulée, le raisin pressé, le vin est conservé dans des jarres bouchées et scellées. Après le retrait de l'inondation, on ensemence le terrain, on recouvre les grains ; puis vient la saison des récoltes, d'abord le lin, puis l'orge et le froment amidonnier. Les gerbes transportées sur l'aire et foulées par des bœufs ou des ânes, on porte les grains aux greniers pendant que l'on construit des meules de paille. Les scribes ont à peine achevé d'évaluer la récolte que l'on vient prendre des grains pour les livrer aux meunières. Le grain réduit en farine, des boulangers chauffent les fours, préparent la pâte, cuisent le pain. A côté d'eux, on prépare des pains d'orge sommairement cuits qui sont délayés dans un liquide sucré. On obtient ainsi une sorte de bière qui sera conservée dans les jarres que des potiers viennent de fabriquer. L'inévitable scribe, sous le regard du maître, intervient constamment pour surveiller et contrôler le travail des boulangers et des brasseurs du domaine.

Ce domaine comportait encore des ateliers où travaillaient des artistes, orfèvres, peintres et sculpteurs, et des artisans plus modestes, menuisiers, charpentiers, tanneurs et cordonniers. On y fabriquait des colliers, des bagues, des bracelets, des sandales, des valises, des lits, chaises, coffrets, naos, sarcophages. Non loin de ce quartier industriel se trouvait le chantier où l'on construisait les barques qui permettaient au défunt de

Digitized by Google

se rendre en pèlerinage dans les centres religieux, à Abydos, Héliopolis ou Bouto, dans le domaine d'Hathor ou, plus prosaïquement, d'inspecter ses domaines du nord et du midi. Enfin, il y a un chapitre spécial pour les réjouissances. Le défunt contemple avec orgueil les garçonnets et les fillettes qui grandissent dans son domaine et s'exercent à la course, à la danse, aux jeux les plus variés. Lui-même se plaît à jouer aux échecs, au jeu du serpent et il aime prendre son repos et se livrer au coiffeur, au manucure, au pédicure, pendant qu'il écoute ses chanteurs et ses musiciens et que les jolies filles de son harem exécutent des danses de caractère.

Ainsi, toutes les scènes que nous venons d'énumérer ont lieu dans le domaine du défunt et sous ses yeux. Les acteurs en sont les gens du domaine. Alors intervient une nouvelle catégorie de serviteurs qui eux aussi font partie du domaine et dont le rôle consiste principalement à rassembler les richesses créées dans la ville et aux champs par ce peuple infatigable et à les porter au défunt assis devant un guéridon près duquel les premiers arrivés ont déjà disposé des pièces de viande, des jarres, des fleurs et des fruits. Ainsi l'intention du décorateur apparaît nettement. Il s'agit bien, comme l'avait pensé M. Maspero, de fournir au défunt de quoi subsister. Les Egyptiens étaient si fiers d'avoir inventé l'écriture, de pouvoir représenter par leurs bas-reliefs ce qu'ils voyaient, qu'ils attribuaient à leurs représentations les avantages, les propriétés de la réalité elle-même. Mais à cette fiction il y a une limite. Chacun fait représenter son propre domaine, famille, serviteurs, bêtes et choses. Il l'emporte avec lui en effigie, mais il ne peut prétendre à posséder davantage. Cette fiction n'était pas profitable seulement pour celui qui avait possédé et dirigé un domaine, mais aussi pour tous ceux qui y avaient vécu et qui en général ne pouvaient se faire construire un beau tombeau. C'est pourquoi les artistes on pu grossir leur répertoire d'un certain nombre de scènes qui ne s'expliqueraient pas s'il s'agissait du bien d'un seul. Les poissons dont le maître ne veut pas, parce qu'il est devenu un Osiris, sont répartis entre les membres du petit personnel qui se déclarent très satisfaits. Les bergers préparent leur repas, commettent des larcins. Les gens du peuple échangent des colliers de perles, des sandales, des cannes, des galettes ou des poissons. Ainsi la tombe d'un riche Egyptien est collective et non personnelle. Après l'Ancien Empire, le vieux répertoire s'enrichit de scènes nouvelles. On voulut commémorer des événements qui avaient marqué l'existence du défunt et l'on représente par exemple la réception d'une caravane d'Asiatiques, le transport d'une statue colossale, la distribution des récompenses par le Pharaon. Mais à l'époque des rois constructeurs de pyramides, on voulait seulement assurer à un propriétaire et à tous les siens le moyen de garder dans l'autre monde ce qu'ils avaient possédé dans celui-ci. Les artistes qui ont décoré ces tombes ont atteint un autre résultat. Leur œuvre est une encyclopédie illustrée de l'ancienne Egypte, une mine inépuisable de renseignements sur la langue et l'écriture, sur l'agriculture et l'industrie, sur les mœurs. Elle nous laisse remplis d'admiration pour le peuple qui a tiré un si heureux parti des richesses naturelles de la vallée du Nil et, entouré de barbares, a créé une civilisation aussi savoureuse et aussi raffinée.

Digitized by Google

Bibliothèque universitaire et régionale

Quelques acquisitions récentes

(du 15 novembre 1924 au 15 janvier 1925)

Cd. (LITTÉRATURES MODERNES)

VII a **Tielrooy** (J.), *Un grand écrivain hollandais ami de la France: Conrad Busken Huet et la littérature française.* Harlem et Paris, 1923, in-8°, XII + 301 p. Paris, th. lett. 1922-23.

Lachèvre (Fréd.), *Le libertinage au XVII^e s.* I-XI, Paris, 1909-1924, 11 vol. in-4°. (Collection dispersée.)

14. 157 **Lachèvre** (F.), *Disciples et successeurs de T. Viau*, les œuvres de Jean Dehénault (1611-1682), ib., 1922.

170. 060 **Dullemen** (Johanna J. van Gaskell), *Mrs Gaskell* (= Elizab. Cleghorn Stevenson) novelist and biographer. (Acad. Proefschr. Amsterdam). Amsterdam (Paris), 1924, in-8°, 232 p.

170. 068 **Maar** (Harks Gerrit de), *Elizabethan romance in the eighteenth century* (Acad. Proefschr. Amsterdam). Zalt-Bommel (Drukk. Van de Garde), 1924, in-8°, 250 p.

170. 069 **Gerversman** (P. A. J. H.), *Schillers Aesthetik verglichen mit der romantischen.* Proefschr. Utrecht. Amsterdam (Lindenbaum), 1923, in-8°, 141 p.

170. 071 **Sullivan** (Mary), *Court masques of James I.* Their influence on Shakespeare and the public theatres (thèse). Lincoln (Univ. of Nebraska), 1913, in-8°, 137 p.

170. 085 **Stender-Petersen** (Ad.), *Die Schulkomödien des Paters Franciszek Bohomolec* (Slavica, publ. par M. Murko, VIII). Heidelberg (Winter), 1923, in-8°, XIX + 430 + 12 p.

170. 081 **Thomas** (H.), *Shakespeare and Spain* (Taylorian lecture). Oxford (Clarendon Press), 1922, in-8°, 32 p.

170. 083 **Lachèvre** (F.), *Les derniers libertins: de Lignières, Mme Deshoulières, Chaulieu, La Fare.* Paris (Champion), 1924, in-8°, 412 p. (Libertinage au XVII^e s., XI).

170. 084 **Gobineau** (J. A. comte de), *Les Pléiades.* I-II. Paris (Crès), 1924, in-8°.

170. 095 **Blinkenberg** (A.), *Ernest Renan*, Bidrag til belysning af hans filosofisk-religiose krise, thèse, Copenhague (Engelsen), 1923, in-8°, 210 p.

170. 090 **Garnier** (Robert), *Œuvres complètes*, avec notice et notes par L. Pinvert. Paris (Garnier), 1923, I et II, 341 + 453 p.

Cd VII g **Kolovrat** (G. de), *L'inversion du complément et l'accent oratoire dans le Roman de Troie.* Paris, th. lett., 1922-23. Nice, 1923, in-8°, 157 + 8 p.

Cd VII i **Mallet** (Paul M. J.), *L'infortune du poète Gilbert.* Paris, 1923, th. méd., n° 322.

Cd VII i **Banachévitch** (Nicolas), *Bastier de la Péruse* (1529-1554), étude biographique et littéraire. Paris, th. lett., 1923-24, n° 211.

Digitized by Google

Cd V **Setchanove** (Leubina), *J. B. Niccolini et l'influence étrangère dans son œuvre dramatique.* Paris, th. lett. (Univ.), 1922-23, n° 207.

Cd VII c **Brun** (A.), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.* Paris, th. lett., 1923-24, 505 p.

VII c **Brun** (Aug.), *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon.* Paris, th. lett., 1923-24, 95 p.

VII i **Busson** (H.), *Dans l'orbe de la Pléiade. Charles d'Espinay, évêque de Dol,* poète (1531 ? - 1591). Paris, th. lett., 1922-23, 203 p., 3 pl.

VII a *Id. Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (1533-1601). Paris, th. lett., 1922-23, XVIII + 688 p.

IV **Kolovrat** (G. de), *Etude sur la vocalisation de la consonne* **l** *dans les langues romanes.* Paris, 1923, th. lett., 306 + 72 p.

VII c **Eker** (Salomon), *Syntaxe du participe passé en ancien français.* Toulouse, th. lett. (Univ.), 1922-23, 107 p.

VII i **Jacoubet** (H.), *Le comte de Tressan et les origines du genre troubadour.* Paris, th. lett., 1922-23, 440 p.

VII i **Ibrovac** (M.), *Les sources des Trophées.* Paris, th. lett., 1923, in-8°, 190 p.

XVII **Digeon** (Aurélien), *Le texte des romans de Fielding* (étude critique). Paris, th. lett., 1922-23, in-8°, 104 p.

Id., *Les romans de Fielding,* Paris, 1923, in-8°, 312 p.

VII i **Ibrovac** (M.), *J. M. de Heredia, sa vie, son œuvre.* Paris, th. lett., 1923, in-8°, 646 p.

Bg X **Latzarus** (Marie-Thérèse), *La littérature enfantine en France dans la seconde moitié du XIX*e *s.* Montpellier, th. lett. (Univ.), 1923, 310 p. in-8°.

D (Histoire)

500.068 **Stock** (L. F.), *Proceedings and debates of the British Parliaments respecting North America.* I. 1542-1688. Washington (Carnegie Institution), 1924, in-8°.

191.452 **Garber** (P. N.), *The Gadsden treaty* (thesis). Philadelphie (Univ. of Pennsylvania), 1923, in-8°, 222 p.

191.462 **Got** (A.), *L'Allemagne à nu* (Pensée française). 1923, in-16, 248 p.

191.460 **Ferdinand-Lop** (S.), *La force d'Israël.* Vers et pour la renaissance du judaïsme. Paris (Pensée française), 1923, in-16, 94 p.

191.461 **Spaeth** (R.), *Le beau pays de Corse.* Ib., 1924, in-16, 39 p.

191.458 **Declareuil** (J.), *Rome et l'organisation du droit.* Paris (Renaiss. du livre), 1924, in-8°, 452 p.

500.056 **Gerritsz** (Hessel), *Beschryvinghe van der Samoyeden Landt,* Histoire du pays nommé Spitsberghe, mitgegeven door S. P. Naber. S'Gravenhage, 1924, in-8°, 125 p.

27.865 **Vincent** (Hugues), *Jérusalem, Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire.* Paris (Gabalda), 1912, 1914, 1922, 3 fasc.

191.472 **Laenen** (I.), *Commission royale d'histoire. Les archives de l'Etat à Vienne au point de vue de l'histoire de la Belgique.* Bruxelles (Kiessling), 1924, in-8°, 683 p.

Digitized by Google

F (Droit)

13. 837 **James** (H. G.), *The constitutional system of Brazil.* Washington (Carnegie Inst.), 1923, in-8°, 270 p.

155. 184 **Champeaux** (E.), *Les parentèles en Bourgogne et dans l'ancienne France avant la loi de nivôse an II.* Haarlem, 1924, in-8°, 72 p. (extr. du Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis, V, fasc. III).

155. 220 **Ruyssen** (T.), *Les minorités internationales d'Europe et la guerre mondiale.* (Conciliation internationale), La Flèche, 1923, in-8°, 421 p.

155. 221 *Catalogue systématique des ouvrages principaux de droit international public* (droit des gens), 3e éd. La Haye (Nijhoff), 1924, in-8°, 106 p.

155. 222 **Bourgeois** (L.), *Œuvre de la Société des Nations* (1920-25). Paris (Payot), 1923, in-8°, 456 p.

155. 219 **Rist** (Ch.) et **Lichtenberger** (H.), *La prochaine dernière guerre.* La Flèche (Dépôt des publications de la conciliation), 1923, in-8°, 82 p.

Fm Vh **Leclerc** (J.), *De l'évolution et du développement des institutions annamites et cambodgiennes sous l'influence française.* Rennes, th. dr., 1923, n° 7, in-8°, 174 p.

Fc **Konstantinovitch** (M.), *Le periculum rei venditae en droit romain.* Lyon, th. dr., 1922-23, n° 10, 304 p., in-8°.

Fm Vh **Del Monte** (F.), *Les pouvoirs financiers des assemblées algériennes.* Alger, th. dr., 1923, n° 3, in-8°, 98 p.

Fm X **Horvatski** (Milan), *La constitution de Vidovdan.* Etude sur la formation constitutionnelle de l'Etat Yougo-Slave. Grenoble, th. droit, 1923, n° 2, in-8°, XI + 275 p.

Fm VIII **Morot** (Jean), *Du droit de se faire justice à soi-même en droit anglais.* Paris, 1923, th. droit, n° 46, 125 p.

Fk **Fecia di Cossato** (C.), *La papauté en droit international public.* Le point de vue italien actuel. Rome, 1923, in-8°, 120 p. Grenoble, th. droit, 1923, n° 1.

Fk **Popovici** (J.), *La question des îles d'Aland.* Paris, th. droit, 1923, n° 2, 80 p.

Fm Vh **Gnanou** (M. J.), *Condition juridique de la femme mariée hindoue dans les établissements français de l'Inde.* Aix, th. dr., 1923, n° 5, in-8°, 197 p.

Fm Vc **Thomas** (Jean), *La condition de l'enfant dans le droit intermédiaire* (1789-1804). Nancy, th. dr., 1923, n° 7, 182 p.

Fm X **Papanek** (J.), *La Tchéquoslovaquie*, histoire politique et juridique de sa création. Paris, th. dr., 1923, n° 3. Prague, 96 p.

Fm XVIc **Ouang** (T. T.), *Le gouvernement de la Chine moderne.* Paris, th. dr., 1923, n° 18, 183 p.

Fa II a **Veillier** (Juliette), *Le grand juge Marshall et le droit des gens.* Paris, th. dr., 1923, n° 170, 163 p.

Fm Vh **Salama** (Mohammed), *Le mariage en droit musulman.* Montpellier, th. dr., 1923, n° 5.

Digitized by Google

155. 233 **Hagedorn** (F. E.), *General legislation on indulgences.* Diss. (Catholic Univ. of America), Washington, 1924, in-8°, 147 p.

G (ECONOMIE)

133. 965 **Kirkpatrick** (Ellis Lore), *The standard of life in a typical section of diversified farming. (Cornell University Agricultural Experiment Station.)* Ithaca, 1923, in-8°, 133 p.

Gg III c **Labarrière** (J.), *Le pâturage d'été et d'hiver dans la région de l'ancien comté de Nice.* Aix, thèse droit, 1922, in-8°, 122 p.

Gl I c **Gueneau** (L.), *Lyon et le commerce de la soie.* Lyon, thèse droit, 1922-23, n° 7, in-8°, 266 p.

Gf II w **Barthès** (G. G.), *Le impôts arabes en Tunisie* (impôts directs). Alger, th. dr., 1923, n° 4, in-8°, 228 p.

Ge VIIc **Nicolas** (G. A.), *L'organisation sociale de l'industrie lyonnaise du tissage de la soie.* Paris, th. dr., 1923, n° 145, 90 p.

Ge IV b **Lagrenée** (J.,) *Le problème monétaire en France après les guerres de 1870-71 et 1914-18.* Paris, 1923, 184 p. Thèse droit, 1923, n° 48.

Ge II d **Bourbonnais** (M.), *Le néo Saint-Simonisme et la vie sociale d'aujourd'hui.* Paris, 1923 (89 p.). Paris, thèse dr., 1923, n° 115.

Ge I d **Vène** (A.), *Antoine de Montchrétien et le nationalisme économique.* Paris, 1923, th. droit, n° 158, 109 p.

Ge I a **Trisca** (P)., *Prolégomènes à une mécanique sociale.* Poitiers, th. lett., 1922-23, in-4°, 175 p.

Ge I e Id., *Aperçu sur l'histoire des doctrines économiques et sociales.* Ib., th. lett., 1922-23, in-4°, 320 p.

Ge V c **Chaudron** (E.), *L'assistance publique à Troyes à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution* (1770-1800). Paris, th. lett., 1923-24, in-8°, XX + 544 p.

Ge III a **Guérin-Long** (J.), *Les syndicats chrétiens en France et principalement en Provence.* Aix, th. dr., 1923, n° 2. Cannes, 1922, in-8°, 169 p.

Gk **Bécuve** (R.), *Le port de Dunkerque, son développement et sa fonction économique.* Lille, th. dr., 1923-24, n° 1, in-8°, 135 p.

Gg I d 14 **Costedoat-Lamarque** (J.), *La question agraire en Andalousie.* Bordeaux, th. dr., 1923, in-8°, 129 p.

133. 985 **Boland** (F. I.), *Wage-rates and industrial depressions.* A study in the business cycle. Diss. Washington, 1924, in-8°, 100 p.

133. 984 **Kemesis** (F. S.), *Cooperation among the Lithuanians in the United States.* Diss. Washington, Cath. Univ., 1924, in-8°, 95 p.

133. 974 **Walré de Bordes** (I. van), *The austrian crown, its depreciation and stabilization.* Proefschrift. Lond. (King), 1924, in-8°, 252 p.

Ge VII b **Yvanovitch** (Dragolioub), *Les stimulants modernes du travail ouvrier ;* essai de bibliographie systématique. Paris, th. lettres, 1923, in-8°, VIII - 379 p.

Gf II b **Mahmoud** (Cheikh Moursy), *Al kcharadje* (impôts fonciers) d'après le livre d'Abou-Youssouf. Lyon, th. dr., 1922-23, n° 13.

Ge VII c **Bez** (M.), *Essai de monographie industrielle. Etude sur la tannerie en France.* Toulouse, th. dr., 1922-23, 195 p.

Digitized by Google

Ge VII b **Yovanovitch** (D.), *Le rendement optimum du travail ouvrier, étude sur les stimulants modernes de l'activité ouvrière.* Paris, th. lett., 1922-23, in-8°, 490 p.

Ge II f **Ralea** (M.), *L'idée de révolution dans les doctrines socialistes.* Paris, th. lett., 1922-23, 400 p.

Gg I d 12 **Poudenx** (A.), *Essai sur le problème agraire dans le département des Landes.* Paris, th. dr., 1923, n° 85, 267 p.

Ge VII b **Guerreau** (M.), *L'organisation permanente internationale du travail.* Id., n° 122, 628 p.

Ge IV b **Yovanovitch-Fogler** (A.), *Les théories monétaires de l'économiste Cassel.* Id., n° 134, 148 p.

Gl I c **Boucher** (Henri), *La marine marchande américaine de 1585 au 11 nov. 1918.* Id., n° 168, 190 p.

Ge IV c **Yevremovitch** (A.), *Le mouvement de concentration dans les banques allemandes depuis 1910 jusqu'à la fin de la guerre.* Id., 1923, n° 19, 102 p.

Ge II b **Bousquet** (G. H.), *L'évolution sociale en Hollande*, 1914-1922. Id., 1923, n° 142, 144 p.

Gg I d 15 **Demontès** (E.), *La question agraire dans l'Italie contemporaine.* Id., 1923, n° 182, 233 p.

Ge VII b **Philip** (A.), *Guild-socialisme et trade-unionisme.* Quelques aspects nouveaux du mouvement ouvrier. Id., 1923, n° 163, 420 p.

15. 627 **Tocher** (J. F.), *Anthropometric observations on samples of the civil populations of Aberdeenshire, Banffshire* ... Edimbourg (Oliver and Boyd), 1924, in-4°, 172 p.

M (Alsatiques)

122. 856 **Viereck** (P.), *Griechische und griechisch-demotische Ostraka der Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg*, mit Beiträgen von W. Spiegelberg. I. 1923. (Berlin, Weidmann), in-8°.

122. 863 **Will** (L. C.), *La question d'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains en France pendant la Grande Guerre.* Bibliographie. (extr. des Archives de la Grande Guerre), 1923-24, 65 p., in-8°.

122. 947 **Gass** (J.), *Studien zur elsässischen Kirchengeschichte.* Strasbourg (Le Roux), 1924, in-8°, 335 p.

122. 950 **Petit** (Edouard), *Jean Macé.* Paris (Quillet), 1924, in-8°, 530 p.

123. 124 *Catalogue de la bibliothèque française St-Martin*, Colmar. (Rixheim, Sutter), 1924, in-8°, 155 p.

39. 659 **Schaeffer** (J. A.), *Les haches de pierre néolithiques du Musée de Haguenau.* (Musée de Haguenau, Publications.) 1924, 58 p., 14 pl.

500. 169 **Rheindorf** (K.), *Elsass, Lothringen und die Grossmächte im Zeitalter Ludwigs XIV.* (Elsass-Lothring. Jahrbuch, III, Berlin, 1924).

Platzhoff (W.), *Bismarck und die Annexion Elsass-Lothringens.* (Ib.).

Poewe (W.), *Elsass-Lothringische Bibliographie für das Jahr 1922.* (Ib.).

Le gérant: A. Schann.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

LES INSTITUTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

PRADINES ET HALBWACHS, Institut de Philosophie 227
G. MAUGAIN, Institut de langues et littératures italiennes et espagnoles . . . 291
Les Langues et les Littératures romans à la Faculté 232

LES ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE.

A. ECKEL, Les Archives départementales du Bas-Rhin. 1
L. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Les Archives départementales la Moselle . 85, 119

VARIÉTÉS.

A. LAUGEL, Les noms de lieux en Alsace 163
A. GRENIER, Les Conférences de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace 127
P. MONTET, Les fouilles de Byblos 49

CHRONIQUES.

Nécrologie 10, 130

Travaux récents soumis à la Faculté:

Diplôme d'Etudes supérieures 10
Statistique des Examens de la Faculté (1923-1924) 11
Elèves de la Faculté reçus ou admissibles aux concours de l'enseignement secondaire en 1924 12
Association Amicale des Etudiants de la Faculté 95, 179
La retraite de M. Rocheblave 14
La retraite de M. Gérock 132
Echos divers 13, 62, 95, 133, 180, 244, 297

Réunions du Samedi:

Histoire des religions 59, 93, 176, 242, 296
Histoire sociale 91, 177
Histoire littéraire 237, 294
Linguistique, Orientalisme et Archéologie 92, 235, 239

CONCOURS ET EXAMENS.

I. *Rapports:*

Rapport du Président du Jury d'agrégation d'italien 224
Rapport du Président du jury d'agrégation de grammaire 335

Digitized by Google

Pages

II. Renseignements pédagogiques.

Epreuve de langue vivante à la licence ès lettres (nouveau régime) . 61
Nouveaux certificats d'études supérieures 61
Promenades archéologiques 179

III. Sujets donnés aux Concours de l'Enseignement secondaire (1924):

Agrégation de philosophie 61
— d'histoire et géographie 15
— des Lettres 63
— de grammaire 15, 96
— d'allemand 16
— d'anglais 98
— d'italien 134
Certificat secondaire d'allemand 135
— — d'italien 19

IV. Sujets donnés aux Examens de la Faculté:

Certificats d'études supérieures (Etudes latines p. 21, — Histoire de la philosophie p. 137, — Psychologie p. 137, — Morale et sociologie p. 137, — Etudes littéraires p. 138, — Littérature comparée p. 138).
Baccalauréat (Philosophie, sciences physiques et naturelles, p. 22, — Français, pp. 22, 23, — Grec, p. 66, — Latin, p. 23, — Allemand, p. 66, 67, 100, — Anglais, 138, 139, — Espangol, p. 140, — Italien, p. 101, — Roumain, p. 139, 140).

V. Sujets à traiter et textes à commenter:

Allemand, pp. 25, 26, 27, 105, 219.
Anglais, pp. 70, 143.
Epigraphie latine, pp. 78, 109, 146, 222, 288.
Espagnol, pp. 75, 106, 145, 220, 288.
Français, pp. 104, 141.
Grec, pp. 23, 67, 69, 102, 141, 218, 286.
Italien, pp. 27, 76, 107, 145, 221, 288.
Latin, pp. 24, 25, 68, 69, 76, 103, 142, 287.
Lucani *Belli civilis liber sextus*, texte avec commentaire de P. Vallette, pp. 200, 246, 298.
Littérature comparée, p. 146.
Philosophie, p. 67.

VI. Notes sur les auteurs et les questions des programmes:

Aristoteles *de Tempore* (H. Carteron) 28
Aristote, *Constitution d'Athènes* (P. Roussel) 110
Dion Chrysostome (P. Collomp) 246
Lucain (P. V.) 181
Les Juifves de Garnier (G. Cohen) 154
Voltaire, *Le siècle de Louis XIV* (J. Pommier) 272
Musset, *Lorenzaccio* (J. Pommier) 79, 277
H. Taine, *Origines de la France contemporaine* (H. Tronchon) 182
L'école romantique de Heidelberg (E. Tonnelat) 152
Le romantisme politique en Allemagne (E. Vermeil) 112, 148, 188, 277, 335
Shakespeare, *Cymbeline* (A. Koszul) 195

Revue Bibliographique.

I. P. Montet, *Scènes de la vie privée* 346
II. Bibliothèque universitaire et régionale. Acquisitions récentes . 41, 81, 115, 160

Digitized by Google

243
T85

ÉE

1925
1er MAI

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

JUN 4 1925
UNIVERSITY OF ILLINOIS

EN DÉPOT

LIBRAIRIE ISTRA

STRASBOURG
15, rue des Juifs

PARIS
57, rue de Richelieu

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Voir le sommaire
au verso

Abonnement annuel 12.— fr.
Prix du numéro . . 3.50 »
Pays étrangers . . 4.25 »

Digitized by Google

SOMMAIRE

			Pages
I. —		**Les Instituts de la Faculté des Lettres**	
	G. MAUGAIN	*L'Institut de langues et littératures italiennes et espagnoles*	291
II. —		**Chronique**	
		Réunions du samedi (Histoire littéraire, p. 294; — Histoire des Religions, p. 296).	
		Echos divers	297
III. —		**Concours et examens**	
		1° *Notes sur les auteurs et les questions des programmes.*	
	P. VALLETTE	*Lucain Pharsale*, livre VI (*fin*)	298
	E. VERMEIL	*Le romantisme politique en Allemagne* (*fin*). . .	325
		2° *Textes à traduire et à commenter* (Grec, p. 333. — Latin, p. 334. — Espagnol, p. 335. — Italien, p. 335).	
		3° *Rapport sur l'Agrégation de Grammaire* . . .	335
IV. —		**Revue bibliographique**	
		1° P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens*	346
		2° *Bibliothèque universitaire et régionale* (quelques acquisitions récentes)	350
V. —		**Table des matières**	355
VI. —		**Adresses utiles** (Voir les feuilles bleues et la couverture.)	

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. MAUGAIN. Professeur à la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

Digitized by Google

La Nationale

Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'État

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Fondée en 1830 — Capital social 15.000.000 fr.

Siège social: 2, Rue Pillet-Will, PARIS

Registre du Commerce: Seine 43793

La situation financière de la Nationale-Vie, résultat d'une gestion économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. Pour des opérations dont dépend l'avenir, ce qu'il importe de trouver, ce n'est pas le meilleur marché, c'est la meilleure garantie.

Capitaux assurés en 1923

298 millions **132.173** francs

Capitaux assurés en cours :

1 milliard **426.928.840** francs

Le plus important portefeuille d'assurances de toutes les compagnies françaises

Rentes constituées en 1923 :

4 millions **896.234** francs

Rentes Viagères en cours :

39 millions **226.843** francs

A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, La Nationale-Vie a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Assurances en cas de décès. Dotations d'enfants. Constitutions de retraites.

Rentes Viagères

immédiates ou différées aux taux avantageux des derniers tarifs.

L'augmentation du revenu par la rente viagère est, pour les personnes parvenues à l'âge de retraite, le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège social à Paris et chez les Agents Généraux, notamment :

à Strasbourg : **M. E. Kuhff,** 6, avenue de la Marseillaise,
à Colmar : **M. Kaltenbach,** 16, rue Chauffour,
à Mulhouse : **M. Foerderer,** 4, rue de la Somme,
à Metz : **M. Bena,** 39, avenue du Maréchal Foch.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, RUE BONAPARTE — PARIS, VI[e]

VILLON. Œuvres. Édition critique avec commentaire explicatif, notes et glossaires par L. THUASNE, 3 beaux volumes in-8° . 50 fr.

LAURAND. **Manuel des Études grecques et latines.** Un fort volume in-8° de plus de 900 pages, *broché*. . . . . 40 fr.
relié toile. . . . . 50 fr.
Se vend aussi en 8 fascicules brochés 5 fr. reliés toile 9 fr.

MARION. **Dictionnaire des Institutions de la France** au XVII[e] et XVIII[e] siècles. Un fort volume in-8°. . . . . 35 fr.

POÈTE. **Une vie de cité : Paris de sa naissance à nos jours.** Tome I. *La Jeunesse.* Des origines au XV[e] siècle. Un volume in-8° avec plan. . . . . 35 fr.
Un album de 600 illustrations avec légendes et texte sous presse.

PARISOT. **Histoire de la Lorraine,** des origines à nos jours. 3 volumes in-8° et un Index. Ouvrage illustré de 50 gravures hors texte . . . . . 60 fr.

MANUELS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

Chaque volume in-8° avec nombreuses figures et planches : broché, 30 fr. ; relié toile, 40 fr.

ENLART. **Archéologie française.** *L'Architecture religieuse.* 2 volumes et un index à . . . . . 15 fr.
Le Costume . . . . . 1 vol.

JÉQUIER. **Archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture* 1 vol.

CAGNAT et CHAPOT. **Archéologie romaine** . . . . . 2 vol.

DÉCHELETTE. **Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine** . . . . . 4 vol.

BEUCHAT. **Archéologie américaine.** . . . . . 1 vol.

La librairie Auguste PICARD possède un fonds important de livres d'occasion [*Littérature, Philologie, Histoire,* etc.]

SERVICE GRATUIT DE NOS CATALOGUES SUR DEMANDE

Achat de bibliothèques et ouvrages sérieux

Digitized by Google

Adresses utiles

Foyer Universitaire, 150 chambres de 20 à 80 fr. par mois, éclairage, service compris. Restaurant pour étudiants dans la maison.

Hôtel-Pension du Cercle Evangélique, 7, rue Finkmatt
Hôtel-Pension de la Croix-Bleue, 24, Fb. National
} chambres pour pensionnaires et autres. Repas. Abonnements.

Pension dans famille, parlant français et allem., Mme Peter, 3, quai Saint-Nicolas.

Pension Braun, 11, rue Schoch. Bonne pension 6 fr. par jour.

Foyer de la Jeune Fille, 16, rue des Charpentiers, restaurant, tea-room, cours et clubs.

Pension Jehl, 19, rue Schweighäuser.

Hôtel Bristol-Diebold, face à la gare, confort moderne, prix très modérés.

Dactyl-Office JEANNE FRIEDOLSHEIM, 10, Allée de la Robertsau
Travaux de copie — Cirlulaires — Traductions — Leçons de sténo-dactylogr.
10 % de rabais aux étudiants sur présentation de la carte.

Rapide-Office ALICE RUEHL, Travaux de Copies et Traductions
81, rue du 22 Novembre, 2e étage. — De 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h.

Librairie **BERGER-LEVRAULT**
23, Place Broglie — Téléphone 4096
Dépositaire de tous les ouvrages nécessaires
au *Corps Enseignant* et aux *Elèves* des Facultés
Ouvrages techniques allemands à des prix extrêmement réduits.

Treuttel et Würtz, 31, rue des Hallebardes (libr. franç. depuis 1770).
En magasin tous livres utiles à MM. les professeurs et étudiants.

Librairie de la Mésange, 18, rue de la Mésange, Strasbourg.

Librairie universitaire d'Alsace, J. Defrenne, 27, rue des Serruriers, Strasbourg.

Paillet-Mazerand, Librairie ancienne et moderne, 6, rue des Ecrivains.

Librairie **UNION**
31, Place de la Cathédrale et 50, rue des Hallebardes, Strasbourg.
Librairie générale et scientifique, ouvrages en langues
étrangères: anglaise, allemande, italienne.
Sur papeterie, rabais pour MM. les Etudiants.

Bloch, opticien, 15, rue du Dôme. — Maison fondée en 1838. — Téléphone 403.

Horlogerie - Bijouterie **E. RISS** *81, rue des Grandes-Arcades.*
Spécialité: Montres marques Oméga, Longines, Zénith, Lip, etc.

Digitized by Google

J. HAUERT, A la Ville de Nancy, 1, rue du Dôme et 1, rue Brûlée,
Téléph. 2268 Grande maison de blanc et lingeries, layettes. Téléph. 2268

H. Savelkoul, Maison de Confections
58, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, 58. — Strasbourg.

Tailleur-Chapelier-Chemisier
au Royal-Club, 24-26, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.

St-Remy, Tailleur, Confectionneur, Chemisier
Grand Magasin — Spécialiste du Vêtement — 20 Succursales en France.
30, rue du 22 Novembre, Strasbourg.

Les **MAGASINS MODERNES-STRASBOURG**
offrent des choix considérables et vendent toujours les meilleures marchandises aux meilleurs prix.

Les bons produits

UGMA
LORIOT
LE PAYSAN

sont un régal pour chacun.

En vente dans les bons magasins d'alimentation.

Confitures **UGMA** — Chocolats **LORIOT**
Fruits confits **UGMA** — Bonbons **LORIOT**
Fruits au sirop **UGMA** — Potages **UGMA**
Conserves de légumes **UGMA** — Farines **UGMA**
Tomates **LE PAYSAN** — Flocons d'avoine **UGMA**

Etablissements Ungemach
Société Alsacienne d'Alimentation UGMA
Strasbourg.

Chaussures Lienhardt Place Kléber, Vieux-Marché-aux-Poissons,
vous offrent le plus grand choix, les modèles les plus riches, aux prix les plus avantageux. Téléphone 37—68.

CHAUSSURES GEIGER, 5, rue de l'Outre, près la Place des Étudiants.

Digitized by Google

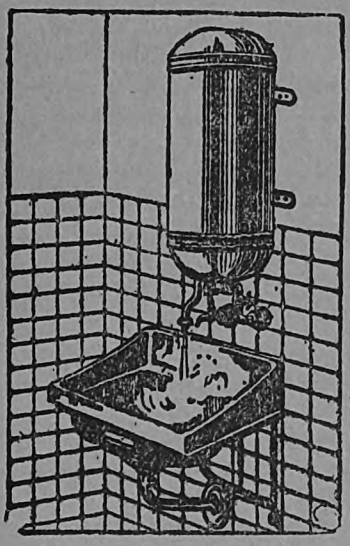

Installez
votre Salle de Bain,
votre Cuisine,
à l'ÉLECTRICITÉ.

Demandez notre Brochure:
CHAUFFAGE PAR ACCUMULATION.

ELECTRICITE DE STRASBOURG S. A.

1, rue du 22-Novembre — Téléphones 9.47, 9.48.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE

—— 79, Boulevard Saint-Germain, Paris-VI ——

GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE NOS GRANDS AUTEURS

Balzac, par *E. Faguet*, de l'Académie française.

Beaumarchais, par *A. Hallays*.

Bernardin de Saint-Pierre, par Mme *Arvède Barine*.

Boileau, par *Gustave Lanson*.

Bossuet, par *A. Rébelliau*, de l'Institut.

Chateaubriand, par *De Lescure*.

Chénier (André), par *E. Faguet*, de l'Académie française.

Corneille, par *G. Lanson*.

Cousin (Victor), par *Jules Simon*, de l'Académie française.

D'Alembert, par *Joseph Bertrand*, de l'Académie française.

Descartes, par *A. Fouillée*, de l'Institut.

Dumas (A.) père, par *H. Parigot*.

Fénelon, par *Paul Janet*, de l'Institut.

Flaubert, par *E. Faguet*, de l'Académie française.

Fontenelle, par *A. Laborde-Milaa*.

Froissart, par Mme *Mary Darmesteter*.

Gautier (Théophile), par *Maxime Du Camp*, de l'Académie française.

Hugo (Victor), par *L. Mabilleau*, membre correspondant de l'Institut.

La Bruyère, par *P. Morillot*.

Lacordaire, par le comte d'*Haussonville*, de l'Académie française.

La Fayette (Mme de), par le comte d'*Haussonville*, de l'Académie française.

La Fontaine, par *G. Lafenestre*, de l'Institut.

Lamartine, par *R. Doumic*, de l'Académie française.

La Rochefoucauld, par *J. Bourdeau*.

Maistre (Jos. de), par *G. Cogordan*.

Malherbe, par le duc de *Broglie*, de l'Académie française.

Marivaux, par *Gaston Deschamps*.

Mérimée, par *Augustin Filon*.

Mirabeau, par *Edmond Rousse*, de l'Académie française.

Molière, par *G. Lafenestre*, de l'Institut.

Montaigne, par *Paul Stapfer*.

Montesquieu, par *Albert Sorel*, de l'Académie française

Musset (A. de), par Mme *A. Barine*.

Pascal, par *E. Boutroux*, de l'Académie française.

Rabelais, par *René Millet*.

Racine, par *G. Larroumet*, de l'Institut.

Ronsard, par *J.-J. Jusserand*, de l'Institut.

Rousseau (J.-J.), par *A. Chuquet*.

Royer-Collard, par *E. Spuller*.

Rutebeuf, par *L. Clédat*.

Sainte-Beuve, par *G. Michaut*.

Saint-Simon, par *G. Boissier*, de l'Académie française.

Sévigné (Mme de), par *G. Boissier*, de l'Académie française.

Staël (Mme de), par *Albert* [illegible], de l'Académie française.

Stendhal, par *Edouard Rod*.

Thiers (A.), par *P. de Rémusat*, de l'Institut.

Vigny (Alfred de), par *Maurice Paléologue*.

Villon, par *G. Paris*, de l'Académie française.

Voltaire, par *G. Lanson*.

Chaque volume, in-16, broché: 6 francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 129241623

Digitized by Google